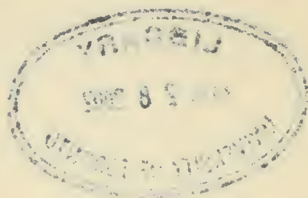






HISTOIRE

DE FRANCE.

SUITE
DE LA BRANCHE DES BOURBONS.

CONTINUATION
DU RÈGNE DE LOUIS XIII.

[1628] Mais pendant que Richelieu se couvrait de gloire, des soucis cuisants et des inquiétudes dévorantes fanaient les lauriers qui ombrageaient sa tête. Le nuage s'épaississait entre la reine mère et lui, et les noires vapeurs de la jalousie obscurcissaient la bonne intelligence qui avait jusque-là régné entre eux. La désunion commença par une manière différente de penser sur les affaires d'état. Elle trouvait mauvais qu'il eût des sentiments autres que les siens, plus mauvais encore qu'il osât les soutenir. L'ancienne régente ne pardonnait pas à son protégé une certaine froideur qu'elle croyait apercevoir pour la conclusion du mariage de Gaston avec une Florentine. A la vérité, le ministre faisait extérieurement tout ce qu'elle voulait à cet égard; mais quand elle se croyait près de réussir, des difficultés imprévues venaient traverser ses desseins. Marie, qui avait gouverné, qui savait par conséquent comment on repousse souvent d'une main ce qu'on appelle de l'autre, était singulièrement piquée de ces obstacles. Son dépit augmenta à l'occasion d'une entreprise qu'elle regarda comme imaginée exprès pour faire triompher Marie de Gonzague des Médicis, ses parentes [1].

[1] Aubery, Histoire, t. I, p. 137.

[1629] Excité par la France, et favorablement disposé par les négociations habiles de l'ambassadeur Saint-Chaumont, Vincent II de Gonzague, duc de Mantoue et de Montferrat, arrière-petit-fils de Frédéric, premier duc de Mantoue, avait laissé en mourant ses états à son plus proche héritier mâle, Charles de Gonzague, duc de Nevers, et il avait consolidé ses droits en mariant, la veille de sa mort, Marie de Gonzague, fille du duc François, son frère aîné, et de Marguerite, fille du duc de Savoie, avec le prince de Rhétel, fils du duc de Nevers. L'empereur et le ro d'Espagne, qui voulaient conserver er Italie la supériorité dont ils jouissaient appuyèrent d'abord les prétentions du du de Guastalle, qui descendait d'un frèr cadet de Frédéric; puis ils se liguèren pour partager l'héritage avec le duc d Savoie, qui prétendait au Montferrat e vertu des droits surannés d'Aymon, l'u des ducs ses aïeux, lequel avait épous une princesse de cette maison; droit déjà reconnus invalides lorsque le pre mier duc de Mantoue épousa l'héritière d Montferrat, et en dernier lieu, à la mor du frère aîné de Vincent. Le duc de Ne vers, pressé par des concurrents si redou tables, réclama le secours de la France Pendant le siége de la Rochelle, on s'e tint à la négociation, pour tâcher d'em pêcher la maison d'Autriche de s'empare des états contestés : mais après cett conquête, le conseil de France agita sé rieusement l'alternative de secourir effi cacement le duc de Nevers ou de l'aban donner. Si la reine mère n'avait pas nourr

une animosité secrète contre ce duc, et surtout contre sa fille, à cause de l'attachement de Gaston, elle n'aurait pas hésité de conseiller sa défense, dans un temps où son fils se voyait une armée aguerrie, prête à se porter partout où on voudrait : mais le cardinal de Bérulle, confident de Marie, et qu'on savait n'agir que par la volonté de la reine, parla fortement dans le conseil contre cette expédition. Il dit que l'armée du roi, qu'on vantait tant, était affaiblie et harassée; qu'il faudrait commencer la guerre par emporter le passage des Alpes, pendant que les rigueurs d'un printemps froid et pluvieux ajouteraient encore aux difficultés naturelles; que cette seule entreprise pourrait détruire en une campagne les principales forces du royaume; qu'il était à craindre qu'alors la maison d'Autriche ne s'ébranlât et ne vînt heurter de tout son poids la France, rendue incapable de soutenir le choc. Richelieu, qui faisait profession de ne pas craindre ce colosse, réfuta hautement ces raisons, et conclut à la guerre. Il traça au roi un plan d'opérations aussi solide que brillant, et promit au monarque que, vainqueur de la Savoie, il le ramènerait la même année triompher du reste des huguenots dans les Cévennes. Le roi goûta cet avis, et partit au mois de janvier pour l'Italie. Il avait d'abord destiné le commandement de l'armée à son frère. Un accès de jalousie lui fit changer de résolution. Il arriva au pied des Alpes au commencement de février, à la tête de vingt-quatre mille hommes de pied et de deux mille cinq cents chevaux, ayant sous lui les maréchaux de Toiras, de Créqui, de Bassompierre et de Schomberg. Richelieu l'accompagnait aussi, préparant les voies à la victoire par les armes de la négociation. Mais comblé des distinctions les plus flatteuses par le monarque, il était déjà intérieurement disgracié de la reine mère[1].

Elle n'avait pu s'empêcher de lui marquer, par ses manières et des propos indirects, qu'elle nourrissait au fond de son cœur du ressentiment contre lui : de son côté, il faisait sentir à la princesse qu'il s'apercevait de son refroidissement; mais respectueusement il en rejetait la cause sur les insinuations de ses ennemis. On s'expliqua; le roi intervint; on eut l'air d'accéder à une réconciliation; mais bientôt une brouillerie plus importante éclata : la reine voulut ôter au cardinal la surintendance de sa maison; Louis s'en mêla encore. Ce fut dans les conversations qu'il eut à ce sujet avec sa mère qu'elle lui avoua qu'elle avait toujours reconnu dans le cardinal des talents propres à l'administration du royaume, mais qu'elle n'en voulait pas pour le gouvernement de sa maison; témoignage précieux de la part d'une femme mécontente[1].

Il s'en fallait bien que Richelieu pût en rendre d'elle un pareil. Les démarches de la reine mère, loin d'être une suite de son affection pour l'état, n'étaient subordonnées qu'à sa passion. Quelques troupes de Français envoyées d'avance en Italie pour tenir les Espagnols en échec ayant été battues, elle en triompha ouvertement, et dit avec complaisance que jamais le duc de Nevers ne réussirait. Au lieu de la douceur qui gagne et persuade, elle employa le ton absolu et la violence pour rompre tout commerce entre Gaston son fils et Marie de Gonzague, fille du duc. Il arriva de là que les femmes et les jeunes gens s'empressèrent de fournir aux amants les occasions de se voir et de se parler : on les abouchait dans des fêtes publiques, des parties de chasse, des rendez-vous auxquels on donnait un air fortuit, des visites, et jusqu'à des rencontres dans les églises, sous prétexte de dévotion. La reine se crut jouée : son caractère emporté s'enflamma. Elle fit commander à son fils, de la part du roi, de cesser ses assiduités auprès de Marie; et voyant que ce moyen ne suffisait pas, elle donna brusquement l'ordre d'arrêter la princesse. Celle-ci était redemandée alors par son

[1] Mémoires d'Aubery, t. I, p. 317.

[1] Mémoires Rec. t. VI, p. 429 et 591. Test. polit. t. I, p. 12. Mémoires de Monsieur, p. 115. Aubery, Histoire, t. 1, p. 137

père, et le jeune prince se proposait de l'enlever dans la route, et de sortir avec elle du royaume, lorsque le premier jour de son voyage, au commencement d'une nuit noire, cette jeune personne se vit environnée par une escorte effrayante, séparée de ses femmes, et transportée avec une seule d'entre elles dans une chambre grillée du château de Vincennes, qu'on n'avait pas eu le temps de meubler. Elle n'y trouva ni lit, ni feu, ni aliments; et le premier coup d'œil lui présenta toute l'horreur d'une affreuse prison [1].

Pendant que cela se passait, Louis forçait les barricades qui fermaient le pas de Suze, et son ministre apportait toute son attention à ne pas se laisser surprendre par les propositions insidieuses du duc de Savoie. Le roi et le cardinal vainquirent chacun dans leur genre. Le duc consentit à laisser passer les Français par ses états : les Espagnols levèrent le siége de Casal, capitale du Montferrat; et adhérant au traité signé à Suze avec le duc de Savoie, ils promirent de laisser en paix le duc de Mantoue. Après cette expédition, qui fut brusque et courte, et pendant laquelle la paix fut encore signée à Suze avec l'Angleterre, Louis, selon la prédiction de son ministre, revint dans les provinces où les huguenots conservaient des retraites. A l'aide des secours pécuniaires de l'Espagne, ils s'y soutenaient contre le prince de Condé et le duc de Montmorency, son beau-frère, auquel Rohan avait fait même éprouver un échec. Le roi tomba comme un foudre, saccagea, brûla et détruisit les places qui osèrent faire résistance. Les négociations du cardinal firent le reste. A l'exemple de Henri IV, il crut devoir acheter la soumission des grands par des faveurs. Le duc de Rohan reçut cent mille écus pour congédier ses troupes, mais il n'eut pas la liberté de voir le roi. Cette mortification lui fit demander la permission de se retirer à Venise. Elle lui fut accordée, mais avec des témoignages d'estime qui purent le consoler d'un exil d'où la cour le retira peu de temps après, en le chargeant de missions délicates et honorables auprès des Grisons et des Suisses. Ce fut le 27 juin que la paix fut conclue à Alais avec les protestants. De ce moment, ils ne formèrent plus de corps dans l'état; leurs chefs ne furent plus que des particuliers sans autorisation légale; leurs ministres des gens de lettres sans priviléges. Le gouvernement ne se lia point avec eux par des traités : il ne conserva à leur égard que des engagements de bonté; et les règlements faits à leur sujet furent des ordres absolus, émanés de l'autorité souveraine, et non des conditions stipulées comme auparavant, pour ainsi dire, d'égal à égal. Ce fut, remarquent les historiens, le plus beau moment du ministère de Richelieu, parce que la France triomphait au dehors et au dedans; que les ennemis extérieurs publiaient eux-mêmes la supériorité des lumières du cardinal, et que les calvinistes, en soupirant sur les débris de leurs forteresses renversées par ses ordres et sous ses yeux, ne pouvaient s'empêcher d'ailleurs de reconnaître son affabilité, sa facilité à adopter tous les moyens de douceur, et sa fidélité surtout à exécuter ses promesses [1].

En arrivant à Paris, Richelieu trouva que les premières froideurs de la reine mère étaient devenues de la haine. Elle avait eu le chagrin de voir que sa dureté à l'égard de la princesse Marie n'était pas approuvée du roi; elle aurait voulu que son fils applaudît publiquement à sa conduite; et au contraire il lui envoya de l'armée des remontrances, à la vérité secrètes et respectueuses, mais très-sensibles, sur l'éclat imprudent qu'elle s'était permis. Tout ce qu'on crut pouvoir donner à sa dignité, ce fut de lui laisser, à l'extérieur, l'honneur de raccommoder ce qu'elle avait gâté. Ainsi on convint que Gaston irait faire des excuses et des promesses à sa mère, et lui demander la liberté de la princesse : elle l'accorda, mais de mauvaise grâce; et elle demeura si courroucée contre le cardinal, qu'elle

[1] Bassompierre, t. III, p. 173.

[1] Merc. t. XV.

ne put s'en taire. Il aurait dû, disait-elle, la soutenir dans cette affaire, et déterminer en sa faveur l'esprit du roi, qu'il tournait à sa volonté. Sur ce principe, elle s'en prit à lui du chagrin que lui causait la mortification qu'elle avait essuyée, et quand il parut à la cour, elle le reçut très-mal. Cette fois, les négociations n'y firent rien; et l'aigreur en vint au point que le prélat commanda à la marquise de Combalet, depuis duchesse d'Aiguillon, sa nièce, et à tous les parents et amis qu'il avait placés dans la maison de la reine, de se tenir prêts à en sortir, parce qu'il en allait quitter la surintendance. Louis fut obligé de se mêler de cette brouillerie : partie par insinuation, partie par autorité, il modéra la colère de sa mère, qui crut accorder beaucoup en souffrant que Richelieu eût la liberté de se présenter devant elle. Le roi dédommagea le cardinal de ces tracasseries, en lui accordant un surcroît de confiance et le titre de principal ministre.

Le duc de Savoie ne fut pas fidèle au traité de Suze : il ouvrit de nouveau ses états aux renforts espagnols. Le duc de Mantoue se trouva pressé dans sa capitale, et il fallut recommencer une guerre qu'on croyait finie. Ce qui enhardissait Charles-Emmanuel, c'est qu'il savait la mésintelligence de la cour de France. Marie de Médicis ne cessait de dire qu'il était honteux de risquer de mettre l'Europe en feu pour protéger un petit prince d'Italie, aux dépens du père de son gendre. D'ailleurs la conduite de Monsieur était très-propre à faire tirer des conjectures peu avantageuses aux intérêts des Gonzagues. En jeune homme trop maître de ses volontés, et qui ne connaît ni frein ni bienséance, il donna dans des parties de plaisir de toute espèce, et même de débauche crapuleuse; et quand le roi revint, soit honte de sa vie licencieuse, soit crainte des reproches, Gaston évita la présence de son frère, et se mit à errer, sans trop savoir où il irait. Son incertitude le mena sur la frontière de Lorraine. Le duc l'invita à sa cour : il s'y rendit, et dans une cour ornée de princesses belles et enjouées, ce fut une nouvelle occasion pour lui de déployer les agréments de la galanterie française. Marguerite, sœur du duc, fixa surtout son attention. Aussi ce ne fut qu'à regret qu'il céda aux ordres du roi, qui le rappelait, et aux remontrances du duc de Lorraine, que le monarque menaçait, si son frère ne revenait pas. Pour opérer ce retour, on envoya des négociateurs qui convinrent avec Monsieur d'une somme pour payer ses dettes, et d'une augmentation d'apanage. Ils accordèrent aussi à ses confidents des gratifications, des dignités, des pensions : mais sous la condition expresse qu'ils ne donneraient à leur maître que de bons conseils, et qu'ils répondraient de ses démarches. Il ne fut pas question, dans ce traité, de la princesse Marie de Gonzague; Marguerite l'avait fait oublier. On dit que Gaston en avait fait d'ailleurs le sacrifice à sa mère, dont il regagna ainsi les bonnes grâces. Le duc de Nevers, dont les vœux secrets sans doute étaient pour une alliance qu'il devait considérer comme le gage d'un secours assuré, trouva, à ce défaut, une ressource non moins certaine dans la politique de Richelieu [1].

Ce ministre jugea qu'au moment où la France commençait à se relever du discrédit dans lequel elle était tombée en Europe, il lui serait très-préjudiciable de se laisser manquer par le duc de Savoie. Il détermina donc le roi à pousser cette guerre avec vigueur : et afin que rien ne retardât les opérations, soit lenteur des recrues, ou défaut d'approvisionnements ou de finances, il fut résolu que le monarque commanderait en personne. On désirait que la reine mère restât à Paris, en qualité de régente, comme elle avait fait pendant la première expédition; mais elle s'y refusa, pour montrer qu'elle n'approuvait pas celle-ci. Elle voulut même suivre son fils, sous prétexte que sa santé pouvait être considérablement altérée par les fatigues de

[1] Mémoires d'Orléans, p. 101. Mém. Rec. t. VII, p. 4.

la guerre et la chaleur du climat où elle se ferait. Mais son véritable motif était le dessein de contrarier le cardinal, qui ne conseillait au roi d'aller à la guerre, disait la reine mère, que pour le posséder seul et tout entier. La jeune reine voulut être aussi du voyage, pressée, dit-on, par un motif de jalousie que lui avait inspirée l'attachement d'estime que le roi témoignait à mademoiselle de Hautefort. Quant à Monsieur, comme on était sûr de lui par les engagements pris avec ses confidents, payés pour lui donner des conseils concertés, on l'attacha à l'armée d'observation laissée sur les frontières de la Lorraine, ayant sous lui le maréchal de Marillac. Ces précautions prises, le cardinal, précédant le roi, partit le 29 décembre, revêtu du titre de lieutenant général représentant la personne du roi, et accompagné du cardinal de la Valette, du duc de Montmorency et des maréchaux de Bassompierre et de Schomberg, qui devaient prendre ses ordres [1].

[1630] La campagne s'ouvrit par des négociations. Le duc de Savoie prétendait demeurer neutre, et sous ce prétexte se refuser à laisser les passages libres pour gagner Casal, assiégé de nouveau par les Espagnols, que commandait le célèbre Ambroise Spinola. Avec le but que se proposait la France de secourir le duc de Mantoue, il était impossible d'accéder à un pareil désir : les hostilités commencèrent donc, et Pignerol fut emporté par les Français; mais l'approche des Impériaux et des Espagnols ne permit pas de pousser plus avant. Le roi ayant laissé la cour à Lyon, arrivait alors à Grenoble. Il y reçut un envoyé du pape, qui se proposait pour médiateur. C'était Jules Mazarin : mais comme il demandait la restitution de Pignerol, on ne donna pas de suite à ses ouvertures, et le roi s'attacha à se procurer, en Savoie et en Piémont, des dédommagements aux pertes de son allié dans le Mantouan, où sa capitale venait d'être surprise, et dans le Montferrat, où il ne lui restait plus que Casal. Charles-Emmanuel mourut sur ces entrefaites; mais quoique Victor-Amédée, son fils, fût beau-frère du roi, l'objet de la guerre n'étant pas changé, elle n'en continua pas moins, et ce fut un grief de plus dans le cœur de la reine mère contre le cardinal. Le duc de Montmorency, qui, avec des troupes inférieures en nombre, venait de battre les alliés à Veillane, s'empara encore du marquisat de Saluces; mais pour dégager Casal, où le brave Toiras se défendait toujours, on attendait de l'armée de Marillac un renfort qui n'arrivait point, ce qu'on attribuait aux conseillers de la reine mère. Toiras, réduit presque aux dernières extrémités, fut obligé de composer avec les Espagnols. Il leur abandonna la ville, et promit de remettre la citadelle à la fin d'octobre, s'il n'était pas secouru avant ce terme.

Une puissante diversion dans le nord de l'Allemagne le sauva, et ramena même la paix en Italie. Le roi de Suède, Gustave-Adolphe, se chargeait alors du rôle important que le roi de Danemark, battu par Tilly et Walstein, généraux de l'empereur, avait été obligé de quitter l'année précédente, par le traité de Lubeck, auquel Ferdinand avait refusé de laisser concourir Gustave, qu'il traitait d'usurpateur. C'est la troisième époque de la guerre de trente ans. Petit-fils de Gustave Wasa, et fils de Charles IX, qui avait été porté sur le trône par la soustraction d'obéissance des Suédois à l'égard de Sigismond, déjà roi de Pologne, et son neveu, dont les efforts pour rétablir la religion catholique en Suède avaient aliéné l'esprit des Suédois, Gustave à son avénement s'était trouvé engagé dans les guerres qui avaient été la suite de la déposition de Sigismond. Toujours vainqueur, il offrait en vain la paix au vaincu, que les secours de Ferdinand achevèrent de fixer dans son opiniâtreté. Accablé cependant près de Marienbourg, en Prusse, Sigismond consentit à une trêve de six ans, et Gustave, libre enfin de demander raison des mépris, des

[1] Motteville, t. VI.

hauteurs et des secours de Ferdinand, se déclara hautement comme le protecteur de la liberté germanique, et surtout comme le défenseur du protestantisme opprimé, qu'un édit de restitution, de l'année précédente, dépouillait de tous les biens ecclésiastiques usurpés depuis la résignation de Charles-Quint. L'entrée de Gustave en Allemagne, qui eut lieu à la fin de juin, fut le salut du duc de Mantoue. L'empereur, afin de pouvoir rappeler les troupes qu'il avait en Italie, signa, le 13 octobre, à Ratisbonne, un traité par lequel il promettait d'investir le duc de Nevers des duchés de Mantoue et de Montferrat, sauf quelques districts qui étaient abandonnés aux ducs de Savoie et de Guastalle. La France s'obligeait de son côté à restituer ses conquêtes sur Amédée, et à ne former aucune alliance avec les ennemis de la maison d'Autriche.

Ce traité, destiné à subir tant d'interprétations, y fut soumis dès sa naissance. Aussitôt qu'il fut connu aux armées, le maréchal de Schomberg refusa de s'y conformer, sur ce que les délais fixés à la retraite des ennemis obligeaient les Français à prolonger d'autant leur séjour en Italie, et à s'y voir exposés aux incommodités de la faim, aux maladies et aux rigueurs de l'hiver. Il fit proposer aux Espagnols l'évacuation commune des pays contestés, et leur remise immédiate au duc de Mantoue. Le négociateur était Jules Mazarin, si fameux depuis, et qui alors, sans autre titre que d'être attaché à la légation du nonce Pancirole, qu'Urbain VIII avait chargé de procurer la paix dans ces contrées, ne cessait de se transporter d'une armée à l'autre pour rapprocher les chefs, et prévenir l'inutile effusion du sang de tant de braves. Au refus du marquis de Sainte-Croix, qui remplaçait Spinola, mort depuis la convention de Casal, Schomberg, que le maréchal de Marillac venait enfin de rejoindre, donna ordre d'avancer sur les retranchements espagnols. Les Français n'en étaient plus qu'à six cents pas, et déjà les enfants perdus étaient aux mains, lorsque l'infatigable Mazarin, après avoir enfin déterminé Sainte-Croix à céder, sortit tout à coup des retranchements espagnols, et le chapeau à la main, bravant le péril et les balles qui sifflaient autour de lui, s'écria de toute sa force : *La paix, la paix! Point de paix, point de Mazarin!* répondaient les soldats français, excités par leur ardeur martiale. Mais le général, plus prudent, fit faire halte. Les chefs s'avancent des deux parts entre les deux armées, ils s'embrassent, et Mazarin leur fait signer l'accord désiré par Schomberg. Il s'exécuta dès le lendemain : la majeure partie des Français rentra en France; le reste demeura en Piémont sous Toiras, qui fut fait maréchal de France, ainsi que le duc de Montmorency.

Dès les premières opérations militaires de cette campagne, Emmanuel, également habile et aux travaux du camp et aux intrigues du cabinet, connaissant la tendresse de Marie de Médicis pour Christine, sa fille, belle-fille du duc, avait fait écrire par cette princesse à sa mère des lettres remplies de plaintes amères contre le ministre : elle disait qu'il rejetait les propositions les plus raisonnables, et qu'on pouvait juger que son intention était de réduire son beau-père au désespoir, afin de l'obliger de se commettre avec le roi, au hasard de perdre ses états. La répugnance que Marie avait pour cette guerre, et ses autres préventions, lui rendirent ces imputations croyables. Elle jura la perte du cardinal, et associa à sa haine tous ceux que différents intérêts réunissaient contre le prélat [1].

Les principaux furent les deux frères Marillac, l'un maréchal de France, l'autre garde des sceaux et surintendant des finances. Ils avaient tous deux été élevés aux emplois par le cardinal, à la recommandation de la reine mère. Malheureusement pour eux ils préférèrent la faveur de leur protectrice à celle du ministre, et se laissèrent aller à la tentation de le supplanter. Aidée de ces deux hommes, la reine entreprit une guerre ouverte con-

[1] Journal de Richelieu, t. I, p. 80. Lumières pour l'histoire de France, p. 240.

tre le cardinal; et non contente de faire souffler sans cesse aux oreilles du roi, par tous ceux qui l'entouraient, des plaintes contre son ministre, elle résolut, à l'aide de ses auxiliaires, de lui enlever son plus ferme appui auprès de Louis, la réussite dans ses entreprises [1].

Richelieu fut presque toujours en état de prouver à son maître que pendant qu'il ne travaillait que pour l'honneur de la France, ses ennemis employaient contre lui des moyens odieux, plus nuisibles au royaume qu'à lui-même. Cette différence indique la cause de ses succès et de leurs revers. Par exemple, dans cette circonstance, il est plus que probable que les Marillac et leur cabale eurent dessein de faire échouer le ministre dans la guerre d'Italie, qui était son ouvrage, pour lui enlever la confiance du roi; et que s'ils avaient été sûrs de lui attirer quelque désavantage éclatant, ils n'auraient pas hésité d'y sacrifier la vie des soldats et l'honneur de la nation. En effet, on ne peut guère attribuer qu'à ce projet criminel l'état où se trouva réduite l'armée que commandait le ministre : privée de l'argent que le garde des sceaux s'était engagé de fournir, privée de recrues qui devaient partir de l'armée de Marillac; de sorte que s'il n'eût pas été dans les desseins du roi de voler lui-même à son secours, l'Italie serait peut-être encore devenue le tombeau des Français, en même temps qu'elle aurait été l'occasion infaillible de la chute précipitée du cardinal.

L'arrivée du roi sur la frontière ne remédia pas tout d'un coup au mal. Le premier ministre fut obligé de demander, comme en suppliant, au surintendant, les fonds que celui-ci voulait appliquer à un autre objet : et pour avoir les troupes de Marillac, qui devaient renforcer l'armée d'Italie, il fallut y appeler le maréchal lui-même, et lui offrir de partager l'honneur de la victoire. Avec ces secours, le roi eut bientôt conquis la Savoie; mais cette conquête était à peine achevée, qu'une maladie aiguë le surprit à Lyon, où il était revenu pour quelques jours se délasser de ses travaux. Le danger fut extrême, et donna lieu à bien des craintes et des espérances. Couché sur son lit de douleur, le monarque ne fut pas plus exempt que les autres hommes des fatigues d'esprit qu'on n'épargne pas assez aux mourants. Chacun voulait fixer son attention et l'intéresser à tout, lui à qui tout allait échapper. Le cardinal ayant le plus à craindre d'une femme irritée, prête à devenir toute-puissante, supplia Louis de pourvoir à sa sûreté. Le moribond fit venir le duc de Montmorency : « Promettez-moi, lui dit-il, et donnez-moi votre parole d'honneur, qu'à la première demande de monsieur le cardinal, vous prendrez une bonne escorte, et le conduirez vous-même à Brouage. » Le généreux Montmorency donna sa parole. Le prélat, du consentement du roi, entretenait dans cette ville une forte garnison : il comptait s'y dérober au premier coup de la vengeance, et se retirer de là par mer à Rome, s'il ne voyait pas la possibilité de vivre sûrement dans son diocèse, ou même de rentrer dans les affaires, dont il avait seul la clef [1].

La convalescence de Louis rendit ces précautions inutiles; mais elle exposa de nouveau ce prince aux persécutions de toute la cour, liguée contre le prélat. Qu'on se représente une mère, une épouse, joignant des plaintes accompagnées de larmes et de sollicitations pressantes aux attentions tendres dont un malade sent si bien tout le prix, et on ne sera pas surpris que le roi ait promis de congédier le cardinal. On sera moins étonné encore que réfléchissant sur la multitude et l'importance des affaires dans lesquelles il se trouvait engagé, il ait résolu en lui-même de tout tenter pour conserver son ministre. Il espéra de trouver le moyen de concilier les égards qu'il devait à sa mère avec ses besoins, et il se flatta

[1] Vialart, p. 238 et 437. Mém. Rec. t. VII, p. 7.

[1] Mémoires d'Aubery, t. I, p. 783. Mémoires d'Orléans, t. I, p. 106. Journal de Rich. p. 80. Vialart, p. 454. Brienne, t. II, p. 9. Mercure t. XVI. Mém. Rec. t. VII. p. 282.

qu'elle n'exigerait pas rigoureusement l'éloignement d'un homme si nécessaire. Ce plan était bien conçu, mais il fallait beaucoup de prudence pour en ménager l'exécution, et malheureusement Louis en manqua dans un point essentiel : il eut la faiblesse d'avouer au cardinal, dans un moment de confiance, les tentatives faites contre lui, de circonstancier les faits, et de nommer les personnes. Il arriva de là que Richelieu conçut et conserva une haine implacable contre ses détracteurs, et que ceux-ci appréhendant la vengeance d'un homme si habile, crurent qu'il n'y avait pour eux de salut que dans sa perte, et qu'ils y travaillèrent sans relâche [1].

Si la réconciliation avait pu se faire, elle se serait conclue pendant le retour de Lyon à Paris. Richelieu y épuisa tout l'art et toute l'adresse qui l'avait autrefois fait estimer et aimer de Marie. Il se mit avec elle sur la Saône dans le même bateau : il fut enjoué, prévenant, attentif, complaisant, et n'oublia rien de ce qui pouvait la guérir de ses préventions, et l'engager à lui rendre ses bonnes grâces. La reine dissimula, et parut se rendre à ses désirs ; les confidents de Marie, les personnes attachées au cardinal, se traitèrent en amis. Le voyage fut très-gai : mais à peine la reine fut-elle arrivée auprès de son fils, qu'elle le somma d'exécuter sa promesse et de renvoyer Richelieu, et avec lui la dame de Combalet, sa nièce bien-aimée, et tous ses serviteurs, parents et protégés, qu'elle voulait qu'on fît disparaître de sa présence. Le roi, embarrassé, essaie encore de fléchir sa mère ; il la prie, la conjure de recevoir les excuses de la nièce, et d'agréer les prières et les promesses de l'oncle, dont il sera lui-même garant. Il engage le prélat à accorder quelque chose au ressentiment d'une femme, à prescrire des soumissions à sa nièce, et il obtient enfin qu'à ces conditions Marie les recevra tous les deux en grâce.

Le 11 novembre, fête de saint Martin, jour fameux dans les fastes de l'histoire de ce temps, et qu'on a nommé *la journée des dupes*, est fixé pour cette explication, qui devait tout raccommoder et qui brouilla tout. Madame de Combalet est admise, en présence du roi, à l'audience de la reine, qui demeurait au Luxembourg : elle se jette à ses pieds, et lui demande pardon de lui avoir déplu. Marie la reçoit froidement, et bientôt, lasse de se retenir, elle se laisse aller à toute la fougue de son caractère, l'accable de reproches et d'injures, la traite d'ambitieuse, d'ingrate, de fourbe, de femme débordée, et avec tant de pétulance, que le monarque ne peut la contenir, et est obligé de faire signe à cette dame de se retirer. Il tâche de calmer sa mère, la conjure de se modérer ; et croyant avoir trouvé un moment favorable, il appelle le cardinal. Celui-ci, qui avait vu sortir sa nièce tout en larmes, entre lui-même en tremblant. Cette scène commence et finit comme l'autre. La reine, plus irritée qu'adoucie par les excuses de Richelieu, qu'elle traite de soumission hypocrite, pleure, sanglote, s'écrie que le cardinal est un perfide, un scélérat, l'homme le plus méchant et le plus détestable du royaume. « Vous ignorez « ses projets, dit-elle à son fils ; il n'at- « tend que le moment où le comte de « Soissons aura épousé sa nièce, pour « lui mettre votre couronne sur la tête. « — Mais, madame, lui disait le roi « attendri et ému, madame, que dites- « vous là ? A quel excès vous transporte « votre colère ? C'est un homme de bien « et d'honneur ; il m'a toujours servi fi- « dèlement ; je suis très-satisfait de lui ; « vous me désobligez, vous me mettez à « la gêne ; j'aurai de la peine à revenir « du chagrin que vous me faites. » Peu touchée de l'état violent où elle mettait son fils, dont peu de chose altérait la santé, elle persévère dans son emportement ; il est obligé, pour mettre fin à une scène aussi désagréable, d'ordonner brusquement au cardinal de sortir. Celui-ci se croit perdu, il se retire consterné, et peu après le roi sort lui-même, profondément blessé de la double offense de sa

[1] Dupleix, p. 591. Brienne, t. II, p. 21.

mère, qui lui manquait si ouvertement de parole et d'égards[1].

Aussitôt que la reine se trouve seule, ses femmes entrent; ses confidents, ses officiers, ses domestiques s'empressent; tout le monde est bien venu. Elle leur raconte, d'un air de triomphe, ce qu'elle a dit, ce qu'elle a fait, comme elle a humilié le cardinal, comme il était confus et désespéré; elle ajoute que si son fils ne lui a pas donné gain de cause devant son ministre, c'est par une condescendance qui ne durera pas : tous ceux qui l'entendent applaudissent à sa fermeté. Les courtisans voyant que le roi s'est retiré sans rien dire, que tout est en désordre et en confusion chez le cardinal; qu'il brûle ses papiers, qu'il fait emballer ses meubles, et se dispose à un prompt départ; les courtisans, cette nation mobile, qui tourne sans cesse au vent de la faveur, courent en foule chez la reine, remplissent ses appartements. Elle se montre, parle, écoute, caresse, remercie, et respire avec volupté l'encens que ses flatteurs lui prodiguent.

Mais Richelieu, tout déconcerté qu'il paraissait, n'était pas sans espérance. Saint-Simon, favori du roi, qui avait tout vu, tout entendu, et qui était tout dévoué au cardinal, lui rendit, en cette occasion, le plus grand service, en lui faisant dire d'avoir bon courage. C'est à lui que nous devons la connaissance des perplexités de Louis XIII : « Eh bien! lui dit « le roi en quittant sa mère, que dites- « vous de cela? — J'avoue, répondit le « favori, que je croyais être dans un au- « tre monde : mais enfin, sire, vous êtes « le maître. — Oui, je le suis, répliqua « le roi, et je le ferai sentir. » Mais il lui en coûtait pour exécuter cette résolution. « L'obstination de ma mère me fera mou- « rir, disait-il à Saint-Simon. Son entê- « tement contre le cardinal est si grand, « qu'il est impossible de lui faire enten- « dre raison. Elle veut que je chasse un « ministre qui me sert fidèlement, et que « je confie l'administration de mes affai- « res à des ignorants, plus attachés à leurs « préjugés qu'à la raison, et préférant « leur intérêt particulier à celui du royau- « me. » Cependant il hésitait à heurter de front l'obstination de la reine mère. L'incertitude dont son esprit était agité se peignait dans ses mouvements; il se promenait à grands pas, se jetait sur son lit, se relevait précipitamment, demandait à boire, cherchait à la fenêtre la fraîcheur de l'air, et ouvrait ses habits comme un homme qu'un feu intérieur aurait dévoré. Dans cet état, un mot de Saint-Simon fut comme un trait de lumière qui le décida. « Je suis persuadé, dit-il au roi, que, « pour l'intérêt de son service, votre ma- « jesté protégera le cardinal contre une « cabale de gens sans mérite, qui en veu- « lent plus au ministère qu'au ministre. « Sans attaquer directement la reine mè- « re, votre majesté peut se contenter d'é- « loigner ceux qui lui inspirent des idées « contraires à votre volonté; et tout ira « bien ensuite. » Cet expédient plut à Louis; et afin d'être plus libre de le suivre, il résolut de quitter Paris, et de se rendre à Versailles.

Cependant le cardinal de la Valette, sur le bruit du départ de Richelieu, était allé le trouver, et lui représentant que le plus mauvais parti qu'il pût prendre était la retraite, il le détermine à se rendre au contraire à Versailles et à y faire valoir ses services pendant que les courtisans lui laissaient encore la place libre. Il l'y accompagna, et le ministre n'osant paraître d'abord devant le roi, il se présente seul, à l'effet de s'assurer de ce qu'il y avait à craindre ou à espérer pour son ami. Aussitôt que le roi l'aperçut : « Vous avez sans doute été bien surpris, « lui dit-il. —Plus qu'on ne peut imagi- « ner, répond la Valette. — Monsieur le « cardinal, reprend le monarque, a un « bon maître : allez lui faire mes compli- « ments, et dites-lui que, sans délai, il se « rende à Versailles. » Le cardinal averti, paraît; il presse et embrasse les genoux du roi : mais après les premiers remercîments, il le prie de lui permettre de

[1] Mém. Rec. t. VII, p. 285. Bassompierre, t. III, p. 325. Lumières pour l'histoire de France, p. 695. Brienne, t. II, p. 30. Mém. d'Orléans, p. 107. Journal de Richelieu, prem. partie, p. 13.

quitter le ministère : le prince refuse ; le prélat insiste. On prétend qu'il ne faisait pas cette demande de bonne foi : cependant il est possible qu'il eût peut-être mieux aimé faire sa retraite que de se trouver par la suite exposé à de pareils assauts. Mais le roi le tranquillisa à cet égard, en lui promettant de le protéger contre tous.

Ce fut alors qu'ils prirent, dans le plus grand secret, des mesures dont l'exécution causa bien de la surprise. Marillac, garde des sceaux, fut mandé pour travailler avec le roi ; il accourut, plein de l'idée qu'il allait désormais tenir le timon des affaires ; son illusion ne dura qu'une nuit : au point du jour, il fut enlevé et enfermé dans une prison ; les sceaux lui furent ôtés, et donnés à l'Aubespine, marquis de Châteauneuf. Son frère le maréchal, commandant en Italie, instruit de l'intrigue, attendait à chaque instant un courrier qui devait lui annoncer la disgrâce du cardinal, et la promotion de son frère au ministère. Le courrier arriva, mais adressé au maréchal de Schomberg, avec ordre de se saisir de son collègue, et de l'envoyer, sous bonne garde, dans une citadelle de France, ce qui fut exécuté. En même temps que ces changements se faisaient, Brienne, secrétaire d'état, partit de Versailles, et alla les annoncer à la reine mère de la part du roi. On ne toucha pas à sa maison : mais on ne garda pas les mêmes ménagements pour la jeune reine, qui s'était jointe à sa belle-mère contre le cardinal : son époux lui ôta plusieurs femmes qu'elle aimait, et qui s'étaient mêlées de l'union des deux reines [1]. L'ambassadeur d'Espagne, qui l'avait conseillée, fut prié de ne point paraître si souvent à la cour, surtout auprès d'Anne d'Autriche. Enfin il n'y eut d'épargné, au milieu de ce tourbillon général, que le duc d'Orléans et les personnes de sa cour. Loin de les changer, le cardinal les confirma dans leurs emplois. Il augmenta même leur état : au président le Coigneux il promit un chapeau de cardinal, une duché-pairie à Puylaurens, des gratifications et des dignités à ses autres confidents ; mais toujours à la condition qu'ils entretiendraient leur maître dans des dispositions favorables au ministre, et qu'ils répondraient de sa conduite. Ainsi tenant en main la crainte et l'espérance, comme deux rênes qu'il tirait ou lâchait à volonté, il se serait procuré quelque tranquillité, si la fougue des intrigants pouvait être domptée.

[1631] La reine mère, après un pareil éclat, aurait dû sentir que tout son ascendant sur l'esprit de son fils était perdu, et qu'elle n'avait d'autre parti à prendre que de quitter totalement les affaires. Plus prudente, ou mieux conseillée, elle serait restée à la cour, jouissant tranquillement des prérogatives de mère du roi, ou se serait retirée dans quelque province, où on ne lui aurait certainement refusé aucun des avantages qu'elle pouvait désirer, pourvu qu'ils eussent été sans prétentions au gouvernement : mais Marie, quoique battue par une si furieuse tempête, dédaigna le port qui se présentait ; elle se rembarqua, au contraire, avec une nouvelle intrépidité sur la mer orageuse des intrigues, et se flatta que son habileté la préserverait du naufrage. Il serait inutile de raconter les moyens employés par la reine et le cardinal pour se supplanter, et l'on présume assez ce que peuvent essayer, et une femme opiniâtre, qui, malgré des dégoûts de toute espèce, ne perd jamais l'espérance de l'emporter, et un homme impérieux, qui ne veut pas même être soupçonné de souffrir des bornes à sa puissance.

Le duc d'Orléans fit alors une action qui n'aurait été que ridicule de la part d'un particulier, et qui était de conséquence de la part d'un prince. Le blâme en retomba sur la reine, et les préventions du roi contre elle en augmentèrent.

[1] Ces deux reines parlant un jour ensemble de leur commune disgrâce, tiraient des motifs de consolation des psaumes, dont elles citaient des passages latins. « Nogent oyant tant de versets, dit à la reine « mère en sa façon ordinaire de mauvais bouffon : « Madame, que vous êtes docte ! Pour moi, je ne sais « qu'un verset : *Nolite confidere in principibus.* » Voyez Journal de Richelieu, prem. part. p. 41.

On doit se rappeler qu'elle s'était brouillée avec Gaston au sujet de la princesse de Gonzague. La mère et le fils se raccommodèrent et se brouillèrent encore, parce que Marie trouva mauvais qu'après la scène du Luxembourg son fils n'eût pas pris assez ouvertement son parti : elle fit ensuite des démarches pour regagner Gaston, dont elle avait besoin. Malheureusement il y eut alors quelques lenteurs dans l'exécution des promesses faites auparavant, par le ministre, à Puylaurens et à le Coigneux; et il devint par là plus aisé aux émissaires de la reine mère de persuader au prince un éclat contre Richelieu. En conséquence, le 30 janvier, escorté d'une foule de gentilshommes qui paraissaient disposés à tout pour servir sa vengeance, il va chez le cardinal, entre avec fracas, et le regardant d'un air fier et menaçant : « Je viens, dit-il, re-« tirer la parole d'ami que je vous ai « donnée, et vous déclarer, au contraire, « que je saurai punir un fourbe qui fo-« mente la désunion dans la famille roya-« le. Ingrat et persécuteur envers ma « mère, et insolent à mon égard, sans « votre qualité de prêtre, j'aurais déjà « puni votre audace : mais sachez qu'il « n'est pas de caractère qui puisse sous-« traire au juste châtiment qu'il mérite « un sujet assez osé pour offenser des « personnes du rang de ma mère et du « mien. J'abandonne une cour où vous « dominez, et je me retire dans mon « apanage. Si l'on m'y attaque, je sau-« rai m'y défendre. » Après ce peu de mots, sans vouloir entendre ni excuses ni explications, il monte dans son carrosse, et part avec ses principaux officiers pour Orléans, laissant bien débarrassé le cardinal, qui ne s'attendait à rien moins qu'à être poignardé. Le roi n'était point en ce moment à Paris. Averti par Richelieu, il se hâte de revenir, rassure son ministre, auquel il promet de servir de second envers et contre tous, sans en excepter son propre frère, et se rend chez sa mère, à laquelle il laisse entrevoir qu'il la soupçonne d'être complice de cette évasion. Marie semble étonnée, et nie d'y avoir aucune part; mais on découvrit que, quelques jours auparavant, elle avait rendu au duc d'Orléans le dépôt des bijoux de sa première femme, et on ne douta plus de la connivence.

Cette équipée, ainsi l'appelait Louis XIII, ne s'était point faite sans motifs et sans mesures; car il ne faut pas croire que les confidents de Monsieur, d'après lesquels il pensait et agissait, n'eussent dessein que de venger sa mère. Comme la conscience leur reprochait bien des atteintes portées à la promesse qu'ils avaient faite de ne plus cabaler, ils craignaient la prison, et la faisaient craindre à leur maître. Ils lui persuadèrent que le roi étant d'une santé très-faible depuis sa maladie de Lyon, ne pouvait vivre longtemps; qu'il n'était question que de demeurer quelques mois à Orléans, et que si on était obligé d'en sortir, le pis aller serait d'aller attendre hors du royaume. Pour être en sûreté à Orléans, Monsieur faisait lever des troupes en Quercy et en Limousin, où Puylaurens avait des habitudes. Il rassemblait autour de lui les seigneurs curieux de nouveautés, dont les principaux étaient le comte de Moret, fils de Henri IV et de Jacqueline de Beuil; Charles, duc d'Elbeuf, et Louis de Gouffier, duc de Rouannès; enfin il n'était parti de Paris *que la main bien garnie*, par les soins du président le Coigneux, qui avait fait des fonds considérables, sous le nom de trois financiers très-accrédités [1].

Louis entama une négociation avec son frère; on lui fit les offres les plus flatteuses pour l'engager à revenir à la cour. Le roi alla jusqu'à vaincre sa répugnance pour le mariage de Gaston, et proposa de lui donner la princesse Marie : mais Monsieur répondit opiniâtrément qu'il voulait rester à Orléans. Louis menaça d'aller l'en tirer. La chose n'était pas difficile, si le monarque n'eût cru devoir commencer par s'assurer de sa mère, dont la réconciliation avec le cardinal pouvait terminer tous les différends

[1] Mémoires d'Orléans, p. 120.

pour le présent et l'avenir ; mais il aurait fallu qu'elle eût été sincère. Or Richelieu ne comptait pas beaucoup sur cette sincérité. Il voulut mettre pour base du traité que la reine abandonnerait à la justice du roi ses mauvais conseillers. C'était une condition bien dure, si on prétendait la forcer de leur laisser subir une peine afflictive : mais ce n'était pas trop exiger, si on entendait par là qu'elle les éloignerait de sa personne. Le refus qu'elle en fit persuada à son fils qu'elle voulait toujours se réserver des moyens pour troubler son royaume ; et il songea sérieusement à prendre des mesures qui pussent enfin lui procurer de la tranquillité.

Il fut tenu à ce sujet un grand conseil. Le cardinal, comme trop intéressé, ne voulait pas y parler ; mais vaincu par le désir du roi et par les prières des autres conseillers d'état, il prend enfin la parole. Il peint d'abord l'Empire, l'Espagne, l'Angleterre, la Lorraine, la Savoie, humiliés des succès de Louis, jaloux de sa gloire, et cherchant dans les cabales de la cour les moyens d'interrompre ses prospérités. Il représente ensuite l'union des deux reines et du duc d'Orléans comme une conjuration toujours subsistante, que les parlements, les calvinistes, les puissances étrangères trouvent, au moindre mécontentement, prête à les seconder. « Vous avez vu, sire, il y a quelques années, ajouta-t-il, une simple « intrigue de femmes liées avec de jeunes « Anglais vous causer les plus vives alarmes, et vous forcer de faire couler du « sang. A présent, que n'avez-vous pas « à craindre d'une faction qui voit à sa « tête les premières personnes de l'état, « qui se vante que l'Espagne et l'Angleterre ne la laisseront pas manquer d'argent ni l'Allemagne d'hommes ; d'une « faction qui a eu l'audace, lorsque vous « avez fait arrêter le maréchal de Marillac, d'exciter le gouverneur de Verdun, « placé par ce criminel, à défendre la « place contre vos troupes ; qui enfin a « enhardi le président le Coigneux, chancelier de Monsieur, à casser, par un « arrêt de son conseil, un arrêt du vôtre ? Si ces attentats restent impunis, « c'en est fait de votre autorité [1]. »

Le cardinal fait voir ensuite que ces désordres sont l'ouvrage de la passion de la reine mère ; qu'elle a juré de le perdre ; qu'elle l'a déclaré à Bullion et à mille autres, et qu'il ne faut pas compter qu'elle guérisse jamais de cette maladie. « Or, « ajoute-t-il, tant que le duc d'Orléans « pourra espérer de la voir réussir, il se « tiendra joint à elle ; et pendant que votre majesté sera occupée de ces objets, « comment pourra-t-elle pourvoir aux affaires du dehors et aux besoins de l'état ? « Chaque jour il paraîtra de nouveaux « mécontents ; ceux qui vous resteront « attachés deviendront importuns à force de prétentions et de demandes : il « faudra les enchaîner par des bienfaits « continuels ; et il pourrait se rencontrer « telle circonstance dans laquelle il serait « impossible d'arrêter le mal qu'on aurait « laissé croître. »

Après avoir ainsi alarmé le roi sur son autorité, Richelieu présente à ce caractère ombrageux d'autres craintes pour sa sûreté. « Dans une maladie, dit-il, ces « ennemis couverts, que vous aurez tolérés, peuvent se rendre maîtres de votre personne, sans que vos plus fidèles « serviteurs puissent vous secourir, sans « qu'ils puissent eux-mêmes sauver leur « vie ou leur liberté, parce qu'alors tout « le monde tourne du côté du soleil levant. Même chose peut arriver à l'occasion d'une défaite, d'un mauvais succès que les malintentionnés auront « eux-mêmes provoqué, afin d'en rejeter « la faute sur vos fidèles ministres. Alors « vos meilleurs serviteurs resteront à la « discrétion de courtisans envieux, de « femmes aigries, dont le penchant pour la « vengeance est connu. » De cet exposé, le prélat conclut que ces maux menaçants ne peuvent être prévenus que par des remèdes extrêmes. « Car les remèdes faibles « appliqués aux grands maux, ne font que « les augmenter. Les remèdes forts tuent

[1] Mém. Rec. t. VII, p. 3 2.

« ou guérissent ; et dans la circonstance « où nous sommes, il faut ou ne pas tou- « cher la plaie, ou l'ouvrir entièrement. »

Le cardinal discute ensuite les moyens propres à éloigner les inconvénients qu'il vient d'exposer. Il en trouve cinq : le premier, de faire une paix solide avec la maison d'Autriche, afin que n'ayant plus de guerre sur les bras, le roi ait moins à redouter les cabales domestiques ; mais en proposant ce moyen, Richelieu le détruit. « Tant que les étrangers, dit-il, croiront « pouvoir tirer parti du mécontentement « de la cour, ou ils ne souscriront point à « la paix, ou ils ne l'accorderont qu'à des « conditions honteuses ; conditions qui « seront à jamais les semences de nou- « velles guerres. Le second moyen, dit « le cardinal, serait de gagner les conseil- « lers de Monsieur. Malheureusement, « ajoute-t-il, une triste expérience doit « nous convaincre que les plus grands « bienfaits y seront inutilement em- « ployés ; ils portent si impatiemment le « joug du roi, qu'ils ne seront jamais « contents. » Le ministre cite à ce sujet plusieurs mauvais conseils donnés à Gaston, et dont les suites avaient été préjudiciables à la tranquillité du roi, au succès de ses armes et au bien du royaume. « Nous avons, continue-t-il, un « troisième moyen, ce serait d'apaiser « la reine mère ; moyen le plus désirable, « à la vérité, mais aussi le plus difficile, « parce que, outre que les femmes sont « très-vindicatives de leur nature, la reine « est d'un pays et d'une maison où on ne « pardonne jamais. Les services que j'ai « eu le bonheur de lui rendre, ceux que j'ai « rendus à votre royaume, l'ont-ils empê- « chée de se porter contre moi aux derniè- « res extrémités ? Qu'ont produit vos « prières, sire, et vos supplications, dans « un temps où la mauvaise santé de votre « majesté demandait les plus grands « égards, et lorsque la reine devait voir « elle-même que ces contradictions ne « pouvaient qu'augmenter vos douleurs et « le danger ? Après cette épreuve, après « les paroles données devant son confes- « seur, devant le nonce du pape, paroles « violées aussitôt, peut-on espérer de la « faire revenir à des sentiments plus « doux ? Jamais elle ne sera contente « qu'elle ne se voie maîtresse d'extermi- « ner tout ce qu'elle hait ; et n'est-il pas « à craindre que la passion de la vengean- « ce ne la porte à des actions dont elle « gémirait ensuite inutilement ?

« Peut-être, ajoute le cardinal, le qua- « trième moyen, qui est de m'éloigner « des affaires, serait-il avantageux : en « ce cas, il faut l'employer sans hésiter, « et je le désire passionnément ; peut-être « aussi serait-il inutile. » Ici Richelieu donne contre cet expédient des raisons plausibles : qu'il n'est pas sûr que son éloignement apaise les esprits irrités ; que d'ailleurs cette condescendance, qui sera traitée de faiblesse par la cabale, pourra l'enhardir à tout tenter pour s'emparer du gouvernement. « Néanmoins, « ajoute-t-il, si ce remède est bon, il faut « l'employer sur-le-champ, et ne pas re- « garder à quelques inconvénients. Si au « contraire les dangers sont plus grands « que les avantages, il faut en venir au « cinquième moyen. »

Ce cinquième moyen était l'éloignement de la reine mère. L'adresse que Richelieu met dans cette partie de son discours, où il s'agit d'engager un fils à une rupture perpétuelle avec sa mère, est remarquable. Il répète ce qu'il avait déjà affirmé, que la seule passion de Marie contre lui entretient la division à la cour ; qu'il n'y a d'autre parti à prendre que de la prier de s'en éloigner pour un temps, et de chasser d'auprès d'elle les factieux qui lui donnent de mauvais conseils ; que d'ailleurs, dans l'exécution de cette résolution, il faut apporter tous les égards imaginables ; mais aussi que, comme on peut éprouver beaucoup de résistance de la part de tant de personnes intéressées à défendre la reine, il faut prendre si bien ses mesures, qu'on ne manque pas de réussir. « Car commencer sans finir, « ce serait se perdre irrévocablement. » Le sens de cette phrase, sous une expression adoucie, était que si la persuasion ne suffisait pas, il faudrait employer

la force; aussi le cardinal, qui sentait la dureté de ce conseil, emploie-t-il toute son éloquence à en justifier la nécessité.

« Je sais, dit-il, que je vais être diffa-
« mé par ce violent caustique; que tous
« les maux dont j'ai voulu par là garan-
« tir l'état, vont retomber sur moi : mais
« c'est un malheur inévitable dont il ne
« faut pas plus s'embarrasser, qu'un chi-
« rurgien qui coupe un bras ne s'alarme
« du sang qu'il fait perdre. Si je ne con-
« sidérais que moi, jamais je ne donne-
« rais un pareil conseil, parce qu'on peut
« croire que je ne le donne que par ven-
« geance. On va dire que c'est la créature
« qui attaque le créateur, et que je paye
« les bontés de la reine de la plus noire
« ingratitude. Les satires, les pasquina-
« des vont voler de toutes parts; et si
« je suivais mon inclination, j'aimerais
« mieux tomber sans reproche, que de
« m'affermir par ce moyen : mais comme
« je dois préférer la sûreté de votre per-
« sonne, celle de votre couronne, à ma
« propre réputation, je ne crains pas de
« dire devant vous, sire, et devant votre
« conseil, que ce dernier avis est le mien.
« Mais s'il vous plaît de le suivre, ajoute
« Richelieu en homme qui sait se sacri-
« fier noblement, je supplie votre majesté
« de me permettre de quitter le ministère,
« où je ne serai plus nécessaire, parce que
« ce coup imprévu dissipera la cabale; et
« les ministres que vous garderez suffi-
« ront. L'esprit de la reine mère guérira
« d'autant plus tôt, qu'elle se trouvera
« dans l'impossibilité de mal faire, et
« qu'elle ne sera plus assiégée par ceux
« qui la portent à la vengeance. Eux-mê-
« mes, privés de son appui, chercheront
« à s'accommoder. Nos ennemis ne
« comptant plus sur nos divisions, se
« disposeront à la paix pour leur propre
« intérêt. En peu de temps vous verrez,
« sire, votre royaume florissant, vos su-
« jets soumis, et vous acquerrez l'estime
« des peuples, qui est toujours mesurée
« sur des succès. »

Montrer au roi la possibilité de ces avantages, même sans le concours du ministre, c'était les montrer bien plus certains encore si le ministre continuait à tenir le timon du gouvernement : aussi Louis n'hésita-t-il pas sur le parti qu'il avait à prendre. Les personnes appelées à ce conseil furent toutes de l'avis de Richelieu, avec cette restriction cependant, qu'il ne fallait pas lui laisser quitter le ministère; et la disgrâce de la reine fut décidée.

Elle était à Compiègne, où elle avait voulu suivre le roi, qui s'y était rendu avec intention, parce qu'en cas de résolution vigoureuse, il était plus aisé de l'exécuter dans cette ville qu'à Paris. Le 23 février, au point du jour, Louis fait éveiller sa femme. Les ordres avaient été donnés la veille, et en moins d'une heure, le roi, la reine, les seigneurs, les ministres, tout fut parti, à l'exception de huit compagnies des gardes, cinquante gendarmes et cinquante chevau-légers, qui restèrent pour garder la reine mère, sous prétexte de lui faire honneur. Le maréchal d'Estrées les commandait : il eut ordre de faire partir la princesse de Conti, sœur du duc de Guise, remariée secrètement à Bassompierre, pour son château d'Eu, sans lui permettre de parler à la reine, ce qui fut exécuté. A son réveil, Marie se trouva dans une solitude accablante. La plupart de ses femmes avaient été changées. Vautier, son médecin, était prisonnier; elle ignorait le sort de ses autres confidents. Quand elle voulut s'en informer au maréchal, qu'elle fit appeler auprès de son lit, quand elle lui demanda ce qu'on exigeait d'elle, il répondit très-respectueusement que le roi lui ferait savoir incessamment sa volonté [1].

La journée se passa dans cette perplexité. Le lendemain, arriva le sieur Brienne de la Ville-aux-Clercs, conseiller d'état, chargé de proposer à Marie de se retirer à Moulins. Ce fut le commencement d'une négociation qui dura cinq mois. Chacun y employa les armes propres à son caractère; la reine, les plaintes, les hau-

[1] Merc. t. XVII. Aubery, Mémoires, t. I, p. 513. Vialart, p. 489. Brienne, t. II, p. 50. Journal de Rich. prem. part. p. 147. Bassomp. t. III, p. 334.

teurs, les prières, les menaces, les promesses, les subterfuges, les maladies feintes, quelquefois de véritables, occasionnées par le chagrin. Le ministre montra une fermeté toujours uniforme, n'écoutant aucun projet, que l'obéissance de la reine n'en fût la base, c'est-à-dire qu'elle ne commençât par se confiner dans quelque endroit dont on conviendrait. Il est vrai qu'à la longue on modéra la dureté des premières propositions; on lui offrit des châteaux plus logeables avec le gouvernement de la province où elle demeurerait, de l'argent, des pensions, enfin toute l'autorité qu'elle pouvait désirer : mais c'était toujours quitter la cour et les affaires, sacrifice auquel elle ne pouvait se résoudre.

Pendant les délais, la condition de ses partisans empirait. Entre les seigneurs de marque, le seul Bassompierre fut arrêté; mais on ôta à la dame du Fargis et autres affidées de la reine mère les charges qu'elles avaient tant auprès d'elle qu'auprès de sa belle-fille. Plusieurs personnes distinguées perdirent leurs emplois, et furent arrêtées ou éloignées : trop heureuses celles qui purent se choisir un asile dans les pays étrangers. On commença à parler de faire le procès aux deux Marillac prisonniers. Le père Chanteloube, confident de la reine mère, fut exilé; et à mesure qu'elle différait d'obéir, on lui enlevait tantôt un secrétaire, tantôt un officier de sa maison, tantôt une femme qui lui plaisait, sous prétexte que ces personnes lui donnaient de mauvais conseils.

Gaston était toujours à Orléans. Il avait d'abord dit qu'il ne voulait qu'y vivre tranquille, éloigné de la cour, où la puissance du ministre lui faisait ombrage; mais aux premiers cris de sa mère, qui, du fond de sa prison, disait-il, réclamait son secours, il semble se réveiller de son assoupissement. Il écrit des lettres suppliantes à son frère, et menaçantes au ministre. Il déclare vouloir venger l'insulte qu'on faisait à sa mère. A ce signal, les mécontents éloignés lui écrivent; ceux qui habitent les lieux voisins de sa résidence s'assemblent autour de lui. Il redouble d'activité à faire des provisions d'armes et d'argent, et à envoyer des commissions pour lever des troupes. Tout fut tenté de la part du roi pour l'apaiser. Aux offres déjà faites de lui procurer un mariage avantageux et à son goût, on joignit des promesses de pensions, d'argent comptant, d'augmentation d'apanage, de charges et de dignités pour ses favoris. Ces propositions tentèrent les courtisans de Gaston; ils délibéraient, et pendant ce temps ils se ralentissaient sur les précautions. Louis au contraire à chaque offre faisait un nouveau pas vers Orléans, avec une escorte qui pouvait passer pour une armée. Enfin les yeux s'ouvrirent : le duc d'Orléans s'aperçut qu'on allait l'investir; il fut effrayé, tout son monde prit l'épouvante, et il se sauva avec eux, le 13 mars, à travers la Bourgogne, jusqu'en Lorraine. Le roi le suivit pas à pas; et quand il l'eut poussé hors des frontières, il fit déclarer criminels de lèse-majesté tous ceux qui lui avaient donné aide ou secours [1].

Après que le fils eut fait cette fausse démarche du côté de la Lorraine, la mère en fit du côté de la Flandre une aussi peu réfléchie. Comptant sur les intelligences de Monsieur, qu'elle croyait capables, jointes aux siennes, de soulever le royaume, elle présentait des requêtes au parlement, comme prisonnière, et sollicitait les fidèles sujets de son fils à s'armer pour la mère contre un ministre qui la tenait en captivité; on répondait à ses écrits et à ses plaintes qu'elle était libre de sortir de Compiègne, que c'était même ce que le roi désirait, et qu'il ne lui demandait que de se fixer dans quelque château dont on conviendrait. Elle répliquait que cette offre d'un autre séjour n'était qu'un leurre pour la tirer de ce château, l'enlever plus facilement sur la route, la transporter à Florence, et la séparer pour jamais de ses enfants. Comme elle faisait retentir tout le royaume du bruit de sa captivité, on fit éloigner les gardes, et on lui laissa toute liberté. Quelques historiens disent que le

[1] Mémoires d'Orléans, p. 143. Mém. Rec. t. VII, p. 315.

ministre savait qu'elle en abuserait, qu'il était instruit de ses projets d'évasion, et qu'il les facilita, afin de lui faire commettre une faute irréparable. D'autres assurent qu'il ne la sut qu'au moment de l'exécution. Quoi qu'il en soit, il l'apprit assez à temps pour tourner toutes les mesures de la reine contre elle-même [1].

Elle comptait se cantonner à la Capelle, petite ville de Picardie, frontière de Flandre, d'où elle espérait tirer du secours en cas de besoin. Elle se promettait aussi de recevoir dans cette place les mécontents de France qui s'y seraient fortifiés, aidés des Espagnols, pendant que Gaston aurait occupé le roi du côté de la Lorraine. Le marquis de Vardes était gouverneur de la Capelle, en survivance de son père, et y résidait. Marie lia une intelligence avec lui, par le canal de la comtesse de Moret, ancienne maîtresse de Henri IV, qui avait épousé ce jeune homme, et par l'entremise de plusieurs autres femmes qui s'étaient réfugiées auprès d'elle. On flatta le marquis d'une charge éminente à la cour quand la reine y serait rentrée; et sur cette frivole espérance il convint de la recevoir dans la place.

Pleine de confiance dans la justesse de ses mesures, Marie sort de Compiègne le 19 juillet de grand matin, et se met en route pour la Capelle. Elle ne trouva sur son chemin ni gardes ni obstacles : mais Richelieu avait dépêché à la Capelle le vieux marquis de Vardes, qui s'y rendit, à point nommé, quelques heures avant la princesse. Il assembla la garnison, produisit ses ordres, s'empara des portes, arrêta son fils, et mit dehors toutes les femmes. Quand Marie arriva, elle les trouva dans le faubourg très-embarrassées. On tint conseil. Retourner sur ses pas, c'était se forger de nouveaux fers : croire qu'à force de prières et de larmes on pourrait fléchir le vieux marquis, c'était une illusion : entrer malgré lui, c'était une chose impossible. On prit donc la seule résolution praticable : savoir, de gagner la Flandre espagnole; et le gouverneur, du haut de ses remparts, vit partir cette troupe qu'il aurait pu arrêter, s'il n'avait pas été plus avantageux au cardinal de la laisser s'éloigner.

Le ministre, délivré de ses deux plus dangereux ennemis, travailla à purger la cour non-seulement de ceux qui lui étaient contraires, mais de ceux mêmes qui ne lui étaient pas favorables. Le duc de Guise n'ayant pas voulu céder de bonne grâce l'amirauté du Levant, fut mandé de son gouvernement de Provence pour venir s'expliquer sur quelques soupçons d'intelligence avec les Espagnols. Il ne crut pas qu'il fût prudent d'entreprendre de se justifier en personne, et il aima mieux quitter le royaume, sous prétexte d'un pèlerinage à Lorette. D'Épernon, le fier d'Épernon, s'estima heureux d'acheter sa tranquillité par des soumissions. Les précautions de Richelieu ne se bornèrent pas à éloigner ses ennemis de France. Il obtint du duc de Savoie que l'abbé Scaglia serait relégué à Rome; et les autres souverains qui avaient besoin du ministre, tels que les ducs de Florence et de Mantoue, furent obligés de chasser de leurs cours tous ceux qui entretenaient des liaisons avec la reine mère et avec le duc d'Orléans [1].

Il échappa à le Coigneux un mot qui peut faire juger que ces précautions n'étaient peut-être pas sans nécessité. « Un « fils de France est toujours assez fort, « disait-il à Gaston, quand il peut faire « pitié. » En effet, si celui-ci avait su inspirer de la confiance, il aurait pu armer en sa faveur l'Espagne, l'Angleterre, la Savoie, le pape, une grande partie de l'Allemagne, contre un ministre dont toutes ces cours étaient jalouses et mécontentes. Mais le duc d'Orléans et ses favoris n'étaient propres qu'à se jeter dans l'embarras, sans prévoir comment ils en sortiraient. Au lieu de l'activité et de l'application nécessaires à ceux qui forment des entreprises hasardeuses, ils ne portèrent en Lorraine que l'esprit de

[1] Mém. Rec. t. VII, p. 332.

[1] Mém. Rec. t. VI, p. 500.

galanterie et le goût des amusements. Les anciennes inclinations se réveillèrent, et il s'en forma de nouvelles dont on s'occupa beaucoup plus que des affaires. Monsieur n'avait peut-être dessein que de s'amuser auprès de la princesse Marguerite, sœur du duc; mais soit estime, soit tendresse, soit engagement de politique, soit toutes ces raisons ensemble, il l'épousa secrètement. S'il crut se procurer par là un asile sûr contre la colère de son frère, et si le duc espéra tirer avantage de cette alliance, comme Gaston l'en avait flatté en exagérant les forces de son parti en France, ils se trompèrent tous deux. Louis vint, lorsqu'on s'y attendait le moins, troubler la joie de ces noces clandestines. Il parut sur la frontière, au milieu de l'hiver, à la tête d'une forte armée. Charles, sans préparatifs et sans recrues, tenta de donner le change au roi en affectant la sécurité de l'innocence; et en se rendant au-devant de lui à Metz, il se constitua pour ainsi dire prisonnier entre ses mains. Mais il se vit à la veille de perdre ses états, et fut obligé d'en sacrifier une partie pour sauver l'autre. Par un traité signé à Vic, le 31 décembre, il s'engagea à subordonner ses alliances aux intérêts de la France, et à recevoir garnison française dans ses meilleures forteresses, dont la possession mit le monarque en état d'entrer quand il voudrait en Lorraine, sans éprouver de résistance [1].

[1632] Par un article ajouté à ce traité le 6 janvier, il fut stipulé que Gaston sortirait des états du duc. Cette injonction était une suite des soupçons qui parvinrent au roi sur le mariage de Monsieur. Louis et son ministre exigèrent son éloignement, sinon pour punition d'un mariage fait, du moins pour empêcher un mariage à faire. Le duc d'Orléans se prêta de bonne grâce au désir forcé de son allié : il laissa son épouse en Lorraine, et alla joindre sa mère à Bruxelles.

Presque tous les disgraciés de la cour de Louis XIII s'y réunirent, non-seulement outrés de dépit, mais possédés d'une espèce de rage contre le cardinal. Richelieu a prétendu qu'il s'y formait des complots contre sa vie. Il y eut en France des gens punis du dernier supplice, comme convaincus du crime médité et même tenté d'assassinat et de poison, et d'autres furent flétris, renfermés, condamnés aux galères pour des libelles virulents contre le cardinal. On livra enfin aux arrêts des tribunaux plusieurs des réfugiés de Bruxelles comme conseillers ou complices de leurs attentats, et ils furent soumis en effigie aux peines décernées contre eux. Si la reine mère ne fut pas notée dans ces jugements, on n'épargna pas ses plus intimes confidents, dont la diffamation pouvait rejaillir sur la princesse; et elle-même ne fut pas ménagée dans les écrits clandestins dont le gouvernement autorisait sourdement la distribution : vengeance qu'on prétendait colorer par cette raison politique, qu'il était important de ne point laisser sans réponse des imputations capables de décréditer le ministère.

Mais le cardinal ne s'en tint pas à des écrits; il fit voir par ses actions que si la reine se croyait tout permis pour satisfaire son ressentiment, il ne craignait pas, de son côté, de se la rendre irréconciliable à jamais. Tous ceux qui balancèrent entre elle et lui, furent contraints de quitter la cour, d'abdiquer leurs charges et leurs emplois; et non-seulement eux, mais encore ceux de leurs parents et de leurs alliés qui passèrent pour leur être le plus attachés. Enfin on vit paraître sur la scène un maréchal de France, sacrifié peut-être au désir d'inspirer de l'épouvante, et à la vengeance plutôt qu'à la justice. En lisant son procès, en examinant les formes inusitées et les circonstances mortifiantes qui y furent jointes, on ne peut s'empêcher de reconnaître que si Richelieu ne mit pas de passion dans cette affaire, il ne s'occupa point assez à en sauver les apparences [1].

[1] Mém. d'Orléans, p. 159.

[1] Merc. t. XVIII. Vialart, p. 608. Journal de Rich. deuxième part. p. 1 jusqu'à 262. La Haie, p. 783 Saint-Germain, p. 476. Vérité défendue, page 561.

Louis de Marillac, arrêté après la *journée des dupes*, au milieu de l'armée de Piémont qu'il commandait, fut d'abord enfermé dans le château de Sainte-Menehould. Pendant quelque temps on lui laissa ignorer le sujet de sa détention, et on le transféra ensuite dans la citadelle de Verdun. Alors le public put juger quels étaient les griefs qui seraient allégués contre lui. Le maréchal étant gouverneur de la frontière, avait bâti cette forteresse. Plusieurs personnes, propriétaires de maisons, fournisseurs, entrepreneurs, ouvriers, s'étaient plaints de quelques vexations dans le temps de sa faveur; et on n'en avait tenu aucun compte : mais les choses étant changées, on érigea à Verdun, pour les entendre, un tribunal composé de deux présidents et de douze conseillers du parlement de Bourgogne; et on amena Marillac prisonnier dans cette ville, où il avait dominé avec trop de hauteur : humiliation qu'on aurait pu lui épargner. Les opérations de cette commission traînèrent en longueur; elle se rompit, pour ainsi dire, d'elle-même, et fut remplacée par une autre, composée de vingt-quatre juges, en partie les mêmes, en partie choisis entre les jurisconsultes; elle était présidée par le garde des sceaux Châteauneuf, ennemi naturel du maréchal, au frère duquel il avait succédé dans le ministère, et qui, engagé dans les ordres, avait obtenu une dispense pour siéger dans un tribunal criminel. La nouvelle commission tint ses séances à Ruel, village près de Paris, dans la maison même du cardinal, où le prisonnier fut amené; espèce de prison qui parut très-étrange.

Le maréchal se défendit bien; il commença par récuser tout le tribunal comme incompétent. Le parlement de Paris, réclamé par l'accusé, revendiqua l'affaire, et donna des arrêts qui furent cassés par des arrêts du conseil. L'autorité prévalut, et la commission fut maintenue. Marillac récusa ensuite plusieurs des membres de la commission; les uns comme ses ennemis personnels, ou ennemis de sa famille; les autres, comme mal famés; d'autres, comme s'étant trop ouvertement déclarés; mais le conseil ayant retenu le jugement de ces motifs de récusation, les déclara mal fondés. On procéda à l'instruction, et on rangea les accusations sous sept titres : « Malversations en la fortification de la citadelle de Verdun, sur les deniers, sur « la conduite et sur les profits illicites. « Mauvais gouvernement des armées, et « malversations en l'emploi des deniers « du roi. Abus et profits illicites sur le « prix des munitions. Fausseté des quittances avec les comptables. Divertissement de quatre cent mille livres fournies par le roi, en payement des maisons prises et démolies à Verdun pour « la citadelle. Application à son profit des « nouveaux offices, des fortifications aux « Trois-Évêchés, et des deniers de l'enchère jetée sur l'élection de Bar-sur-Aube. Enfin, vexation du peuple verdunois et voisins. »

« Quel est l'homme, disait le maréchal, « qui, après une administration longue et « compliquée, forcé, beaucoup de temps « après les choses passées, de répondre à « deux cent soixante points d'interrogation et à cent trente témoins, ne se trouverait pas en défaut par quelque endroit? » Pour ces oublis, ces négligences, et autres fautes que l'ivresse de l'autorité fait quelquefois commettre, il implorait la miséricorde du roi, et encore affaiblissait-il la preuve de ses délits, en faisant des reproches graves aux témoins, reproches que quelques uns méritaient. Il insinuait dans ses défenses qu'il y avait un autre crime, le vrai crime dont on ne parlait seulement pas : c'était son attachement à la reine mère, dont sa femme avait l'honneur d'être parente. Quelques historiens rapportent que dans un conseil tenu avant la *journée des dupes*, Marillac avait été d'avis de faire porter au cardinal sa tête sur un échafaud. Ils ajoutent que Richelieu se plut à faire subir à chacun de ses ennemis la même peine dont ils l'avaient menacé. Ainsi la reine mère fut punie par l'exil, Bassompierre par la prison, et Marillac par la mort. La com-

mission, par une extension forcée donnée à la définition du péculat, et une application pareille des peines stipulées contre ce crime dans des lois surannées, le condamna à avoir la tête tranchée en place de Grève, « atteint et convaincu « des crimes de péculat, concussions, le- « vées de deniers, exactions, faussetés « et suppositions de quittances, foule et « oppressions faites sur les sujets du roi. »

La sentence fut exécutée le 9 mai. Marillac mourut en chrétien résigné, sans impatience, quoique dans l'exécution on n'omît rien de ce qui pouvait la rendre dure et humiliante. On remarqua qu'en persévérant jusqu'à la fin à se dire innocent des crimes dont l'arrêt le chargeait, il avoua que sa conscience lui en reprochait d'autres qui méritaient que la justice divine s'appesantît sur lui. Cet aveu, réitéré avec amertume, fit croire que les remords dont cet infortuné était déchiré venaient de la conduite qu'il tint lorsque, pour faire échouer le cardinal en Italie, il différa d'envoyer les secours que Richelieu demandait, et de ce qu'il causa, par ces délais affectés, la mort de beaucoup de Français. Les écrits publiés alors en faveur du ministère autorisèrent cette conjecture ; ils insinuèrent que ce crime était le vrai motif de sa condamnation, et qu'on l'avait tenu secret par respect pour la reine mère, qui se serait trouvée impliquée dans le procès. Sa famille eut part à son malheur. Sa femme mourut dans un village, où elle s'était retirée en attendant le sort de son mari ; et Michel de Marillac, son frère, garde des sceaux, traîna une vie languissante dans une prison où le chagrin abrégea ses jours. Leurs amis, mal accueillis à la cour, s'en éloignèrent ; et le ministre se trouva tout-puissant dans le royaume, où la crainte imposa silence à ses envieux.

Mais il se forma un orage au dehors : les cours de Bruxelles, c'est-à-dire celle de la reine mère et celle du duc d'Orléans, avaient fait les plus grands efforts pour sauver le maréchal de Marillac. Elles avaient employé les prières auprès des juges, les menaces de prise à partie, l'intervention du parlement de Paris, les tentatives d'enlever des personnes chères au cardinal, telles que la duchesse d'Aiguillon sa nièce, pour les faire servir d'otages ou de représailles ; et enfin, disait le prélat, jusqu'à des complots contre sa vie. Elles se trouvaient désormais réduites à des plaintes et à des projets de vengeance : mais projets si mal concertés, qu'on aurait dit qu'elles ne travaillaient qu'à rendre Richelieu plus absolu, et à lui fournir les occasions de se défaire du reste de ses ennemis. Car c'était pour une mère et pour un frère un mauvais moyen d'amener le roi à leur volonté, c'est-à-dire à sacrifier Richelieu, que de s'allier avec tous les ennemis naturels de son état, de faire soulever son royaume et d'y introduire des troupes étrangères. Il devait, au contraire, arriver de là que ces entreprises rendant le ministre plus nécessaire, le rendraient plus précieux : et en effet, aux premières nouvelles de ce qui se tramait à Bruxelles, on vit entre Louis et Richelieu un concert, une émulation d'activité, tels qu'on les remarque entre personnes qui ont le même intérêt à défendre.

Outre l'erreur commune à tous les hommes, de croire que les autres doivent penser comme eux, le duc d'Orléans avait le défaut particulier aux grands de se persuader que le public ne peut manquer de prendre part à leurs querelles. Ainsi Gaston s'imaginait que sitôt qu'il paraîtrait en France avec quelques forces, tout le royaume se révolterait en sa faveur. Il ne pouvait tirer de grands secours des Espagnols, qui n'osaient encore se déclarer ouvertement : mais ne voulant pas perdre l'occasion d'exciter des troubles, ils licencièrent des troupes que Monsieur prit à sa solde. Pour les payer, il mit en vente ses diamants, ceux de sa mère et ceux de sa première femme ; mais personne ne se présenta pour les acheter, dans la crainte que le roi ne les revendiquât, comme pierreries de la couronne. Le prince écrivit aux gouverneurs des places et des provinces de France : quelques-uns lui firent des réponses polies,

et il les regarda comme des engagements à son parti. Avec ces espérances, avec une armée qui ne ressemblait qu'à une escorte, avec des voitures chargées de manifestes véhéments contre le cardinal, et des commissions pour lever des troupes, il entre en France dans le mois de juin; trop tard pour le duc de Lorraine, que le roi, prévoyant ses desseins, avait, par une nouvelle attaque, et par un nouveau traité, signé à Liverdun, affaibli, désarmé et mis hors d'état de servir Monsieur; trop tôt, au contraire, pour le duc de Montmorency, qui n'avait pas encore eu le temps de faire ses préparatifs [1].

On est étonné de voir ce seigneur au nombre des ennemis du cardinal, lui qui avait fait profession d'un attachement si fidèle au prélat, que Richelieu, pendant la maladie du roi à Lyon, menacé d'une disgrâce et peut-être d'un plus grand mal, n'eut confiance que dans la protection de Montmorency. Il ne parut entre eux, depuis ce temps-là, aucune brouillerie publique. On remarqua seulement de la froideur qui servit aux malveillants à les animer l'un contre l'autre. Ils persuadèrent au duc qu'après un si grand service il n'y avait pas de dignité à laquelle il n'eût droit de prétendre, surtout à celle de connétable, jusqu'alors presque héréditaire dans sa famille. « Mais, lui disaient-ils, « en vain vous flatterez-vous d'obtenir « cette charge par le canal du ministre. « Loin de souffrir que d'autres deviennent puissants, son système est d'abattre les autorités particulières, pour les « réunir toutes en sa personne. Il n'y a « qu'un moyen de réussir : c'est de vous « rendre médiateur entre le roi et sa famille. Épernon a bien su tirer la reine « mère de Blois, et la réconcilier avec son « fils : ce qu'Épernon a su faire, pourquoi Montmorency ne le tenterait-il « pas? Si vous réussissez dans une si belle « entreprise, l'épée de connétable ne peut « vous manquer [2]. »

Ce plan de conduite, quelque couleur qu'on lui donnât, aboutissait toujours à faire la guerre au roi; et cette résolution à prendre coûtait à un Montmorency. Mais il avait l'âme généreuse, et il trouvait beau de se sacrifier pour finir la mésintelligence de la famille royale, qui affligeait les bons Français. Les instances du frère de son roi le touchèrent. Le sort de Marie de Médicis, réfugiée dans une cour étrangère, l'intéressait d'autant plus, que les raisons de l'obliger lui étaient sans cesse remises sous les yeux par sa femme, princesse des Ursins, et parente de la reine mère. Que ne peuvent sur un cœur sensible les prières d'une épouse qu'on aime! Montmorency se laissa gagner; mais sitôt qu'il eut oublié son devoir, un malheur constant s'attacha à ses pas. Il voulut faire révolter le Languedoc : la cour envoya aux états des agents qui firent échouer son dessein. Ses projets étaient sus et rendus impossibles avant même que d'éclore. Selon quelques-uns, le cardinal de Richelieu, en souvenir de leur ancienne amitié, l'avertit, lui envoya des amis communs qui lui firent voir l'inutilité de ses efforts, la difficulté presque insurmontable du succès. Ils ne lui cachèrent pas qu'il exposait sa vie, et que s'il tirait l'épée contre son souverain, il n'y aurait ni grâce ni pardon à espérer pour lui. Esclave d'un faux point d'honneur, Montmorency demeura sourd à ces avis, et resta fidèle aux engagements criminels qu'il avait contractés. Il sentait cependant qu'il se précipitait vers sa ruine; mais il ne pouvait plus s'arrêter dans sa chute, et ses complices hâtèrent sa perte.

Les enrôleurs de Gaston avaient formé sa petite armée, du côté de Trèves, de déserteurs allemands, liégeois, napolitains, rebut de l'armée espagnole, presque tous maraudeurs, voleurs, bandits, que la seule espérance de piller rassembla sous ses drapeaux. Ils entrèrent en France précédés d'une mauvaise réputation, qui ne disposa pas les peuples à les bien recevoir. Peut-être le duc d'Orléans les aurait-il disciplinés, s'il avait pu les incorporer aux troupes du duc de Lor-

[1] Mémoires d'Orléans, p. 179.

[2] Vie de Montmorency. Mém. Rec. t. VII, p. 548. Mém. d'Orléans, p. 180.

raine; mais, comme nous l'avons dit, celui-ci avait été prévenu par la diligence du roi, qui le força de désarmer. Monsieur entra en France par le Bassigny; il n'y fut reçu que dans les lieux sans défense : il passa dans la Bourgogne, qui ne l'accueillit pas mieux. A l'approche de son armée, les habitants de la campagne fuyaient dans les villes, chassaient devant eux leurs bestiaux, et emportaient les meubles et les vivres.

Cet abandon n'accommodait pas une armée qui marchait sans provisions et sans magasins. Les soldats n'ayant pas de pain, s'écartaient pour en chercher, et étaient assommés par les paysans embusqués dans les bois et les ravines qu'ils connaissaient. Cette troupe traversa précipitamment plusieurs provinces, toujours harcelée, et ne trouva quelque repos qu'en Auvergne, où elle s'étendit dans les belles plaines de la Limagne, qui étaient couvertes de blés prêts à moissonner, et qui furent dévastées en peu de jours. Le duc d'Orléans s'arrêta dans le duché de Montpensier, où il comptait trouver beaucoup de gentilshommes disposés à marcher sous ses étendards, et personne ne se présenta. Ce séjour donna moyen aux troupes royales, qui l'avaient toujours côtoyé, de le serrer de plus près; il appréhenda d'être investi; et malgré les remontrances du duc de Montmorency, qui lui représentait qu'il n'était pas encore préparé, Gaston se jeta dans le Languedoc.

Il y était attendu par deux armées, qui, sous les ordres des maréchaux de la Force et de Schomberg, pénétrèrent dans la province sitôt que la cour fut sûre de la défection du gouverneur. Celui-ci étourdi, pour ainsi dire, par la multitude des affaires, prenait si mal ses mesures, qu'il laissa à Paris, dans son hôtel, six cent mille livres, dont le roi s'empara. La ressource des états de la province, qu'il comptait faire déclarer en sa faveur, lui manqua, parce que les membres suspects au gouvernement furent arrêtés, ou surveillés de si près qu'ils ne purent l'aider. Les Espagnols, malgré leurs promesses, ne lui envoyèrent ni hommes ni argent. Enfin, au premier essai qu'il voulut faire des troupes de Monsieur, en attaquant le château de Beaucaire, il vit bien, par la nécessité où il fut de lever le siége, qu'il ne devait compter ni sur la bravoure des soldats, ni sur l'habileté des capitaines. Les armées du roi, au contraire, prospéraient de tous côtés : à mesure qu'elles avançaient, chaque personne qu'on trouvait les armes à la main, quel que fût son mérite ou sa naissance, payait de sa tête sa rébellion, présage effrayant pour Montmorency[1].

Sa position était des plus critiques. Quoique très-aimé dans son gouvernement, il ne pouvait compter sur aucune ville, parce qu'elles étaient toutes tenues en bride par les troupes du roi, qui remplissaient la province. Ainsi l'inclination cédait à la crainte. Le duc, qui connaissait ces dispositions, aurait voulu engager une action, faire quelque coup d'éclat qui ranimât la confiance de ses partisans. Des siéges ne lui présentaient pas des succès assez brillants. « Quand nous aurons « battu M. de Schomberg, disait-il, nous « ne manquerons pas de villes : allons à « lui; et si le bonheur ne nous en dit pas, « il faudra aller faire sa cour à Bruxel- « les. » Trop heureux s'il avait trouvé cette ressource! mais il n'eut pas la prudence de se la procurer.

Le maréchal de Schomberg avançait vers Gaston, avec la circonspection d'un homme très-embarrassé de la conduite qu'il devait tenir. Chargé du commandement d'une armée contre l'héritier présomptif de la couronne, il aurait voulu qu'on lui eût prescrit ses démarches, qu'on lui eût dit s'il fallait se retirer ou combattre : mais à ses demandes le roi ne répondait autre chose, sinon qu'on eût des égards pour son frère. Or, dans une bataille, comment les avoir? Aussi le maréchal tentait tout pour n'être pas obligé d'engager une action. Se voyant au moment d'y être forcé près de Castelnaudary, parce que Monsieur, pressé de

[1] Mémoires d'Orléans, p. 122.

l'autre côté par le duc de la Force, ne pouvait plus ni avancer ni reculer, Schomberg envoya le sieur Cavoye proposer d'entrer en accommodement. Soit desespoir, soit bravade, Montmorency répondit : « On parlementera après la bataille. »

Il n'avait que la moitié de sa petite armée; l'autre moitié, sous le commandement du duc d'Elbeuf, Charles de Lorraine, époux d'une sœur naturelle du roi, tenait en échec le corps du duc de la Force. Avec ce faible reste, Montmorency se détermine à combattre, et veut aller lui-même reconnaître l'ennemi. En vain le duc d'Orléans se défiant de l'ardeur téméraire de son général, veut le retenir, il ne gagne rien sur cet esprit échauffé. Gaston prend du moins sa parole qu'il n'entamera pas l'action que le conseil de guerre n'ait été tenu ; et il met auprès du duc des gens chargés de lui rappeler sa promesse : mais, comme s'il avait juré de se perdre, Montmorency, à la tête de cinq cents chevaux, n'aperçoit pas plus tôt les coureurs ennemis, qu'il pique droit à eux; sans considérer leur nombre, il s'enfonce dans un escadron, essuie la décharge d'un bataillon embusqué, avance néanmoins sans remarquer qu'il est à peine suivi, et est bientôt démonté, blessé et pris. Antoine de Bourbon, comte de Moret, fils de Henri IV et de Jacqueline de Beuil, s'étant engagé aussi témérairement, est tué avec quelques jeunes seigneurs de sa suite. Ce fut toute la perte de cette journée, qui ne coûta pas un soldat au corps d'armée du duc d'Orléans, parce qu'au premier bruit de la prise de Montmorency il se débanda presque tout entier. Ni Gaston ni ses capitaines qui l'environnaient, n'eurent la présence d'esprit de rassembler quelques braves pour essayer de délivrer le prisonnier : ils auraient pu y réussir, parce que les vainqueurs ne l'emmenant qu'à regret, marchaient très-lentement, et qu'ils furent longtemps à regagner le gros de leur armée [1].

[1] Mémoires de Duplessis, p. 28. Mém. d'Orléans, p. 202. Mém. de Montmorency, p. 272. Vie de Montmorency, p. 222. Mém. Rec. t. VI, p. 550.

Si jamais un prince de France était tenté de faire la guerre au roi, la situation où le duc d'Orléans se trouva réduit, les réflexions amères qu'elle lui arracha, peuvent servir d'une bonne leçon. Après cette escarmouche si funeste, il se retira à Béziers. Là se trouvant dans un état si différent de la splendeur attachée à son rang, sans crédit, sans argent, sans puissance, craignant pour sa liberté, pour la vie d'un ami qui s'était sacrifié si généreusement, se reprochant la mort de plusieurs autres qui étaient déjà tombés sous le fer des bourreaux, comparant enfin sa détresse et son humiliation à la tranquillité et aux honneurs dont il jouissait quand il était fidèle à son frère, il ne put s'empêcher de marquer son indignation à ceux qui lui avaient donné de si mauvais conseils; il les repoussait de sa présence, maudissait le jour et l'heure où il avait eu la faiblesse de les écouter. A l'un il reprochait de lui avoir donné de fausses espérances; à l'autre de l'avoir épouvanté par des craintes mal fondées; à tous, d'avoir abusé de son inexpérience [1].

Abattu comme il l'était, il ne fut pas difficile aux ministres du roi, envoyés pour le réduire, de lui imposer les conditions qu'ils voulurent. Ses confidents, qui l'eurent bientôt fait revenir de sa colère contre eux, facilitèrent le traité pour leur intérêt. Les historiens insinuent que la disgrâce de Montmorency les toucha peu, parce qu'ils étaient jaloux de l'autorité qu'il prenait, et de la confiance que Monsieur lui montrait. La cour pénétra ces dispositions, et sachant que Gaston ne se conduisait que par les impressions de ses favoris, elle accorda tout à ceux qui étaient autour de lui, rien à ceux que le sort des armes avait mis dans les fers. On lui fit valoir, comme de très-grandes grâces, la permission donnée à ses troupes de se débander et de sortir par pelotons du royaume, pendant qu'on aurait pu les tailler en pièces; la complaisance qu'on voulait bien avoir de lui laisser par hon-

[1] Mém. d'Orléans, p. 211. Mém. Rec. t. V, p. 556.

neur une ombre de liberté dans Béziers, où les armées combinées du roi pouvaient l'enlever sans coup férir; enfin l'indulgence de souffrir qu'il gardât auprès de lui Puylaurens et sa maison : mais quand il voulut parler de pardon pour le prisonnier, on lui fit entendre que trop d'obstination à cet égard pourrait aigrir le roi, déjà très-indisposé contre lui; que prétendre imposer des conditions, ce serait risquer de ne rien obtenir, qu'il fallait abandonner quelque chose à la volonté et à la clémence de son frère. Ainsi, sans rien assurer de positif, on lui fit entrevoir des espérances, dont ses confidents, gagnés par la cour, l'engagèrent à se contenter. Satisfait de ces promesses vagues, il partit pour Tours, où on avait fixé sa résidence, et se sauva, pour ainsi dire, avec la joie d'un enfant qui vient d'éviter le châtiment qu'il méritait, et qui, délivré du danger, oublie absolument tout ce qui s'est passé. Pendant qu'il traversait une partie de la France, entouré d'un régiment de cavalerie, sans honneurs, sans réception ni compliments dans les villes où il passait, ses soldats, moqués, bafoués, dépouillés, gagnèrent la frontière en mendiant leur pain. Ses partisans consternés gardaient un morne silence, et Louis parcourait le Languedoc à la tête de ses armées, précédé de la terreur que sa sévérité inspirait. Il arriva le 22 octobre à Toulouse, avec cet appareil imposant, et donna le 25 des lettres patentes, qui dérogeant aux droits du prisonnier, comme duc et pair, ordonnaient au parlement de faire le procès au duc de Montmorency. Le garde des sceaux Châteauneuf, qui avait été page du connétable, père du duc, présidait le tribunal. Montmorency ne le récusa pas : il fut amené le 27 devant les juges, et interrogé le même jour.

C'est un exemple instructif pour tous les états, que la mort d'un grand qui sait allier l'humilité chrétienne à la noblesse des sentiments, et qui se présente au supplice sans bassesse et sans arrogance. Ainsi finit le duc de Montmorency. Son procès ne fut pas long, parce qu'il ne chercha pas à chicaner pour sa vie. Dès la première réponse il s'avoua coupable; et sans descendre à des prières qu'il regardait comme inutiles, quand on lui demanda à l'interrogatoire « s'il reconnaissait « sa faute, s'il s'en repentait, s'il n'était « pas disposé à en demander pardon à « Dieu et au roi, » il répondit simplement : « Si le roi me fait grâce, je le ser« virai mieux que jamais, et je ne le sou« haite que pour employer le reste de mes « jours et de mon sang pour son service, « et pour réparer les manquements que je « reconnais avoir faits[1]. »

Cette tranquillité, cette modération, signes d'une grande âme, ne se démentirent point. Il conversa avec ses amis, écrivit à sa femme, régla quelques affaires, pardonna à ses ennemis, dit adieu à ses gens, et ne parut dans toutes ses actions ni troublé ni abattu. Il réserva toute sa sensibilité pour déplorer les fautes qu'il avait commises contre Dieu; et son repentir égala sa confiance.

Le soir du 29 octobre l'armée entra dans Toulouse, qui se remplit de troupes. Aussi affligées que le peuple, elles paraissaient n'exécuter qu'à regret les ordres donnés pour prévenir toute espèce de mouvement. Ces précautions n'empêchèrent pas les habitants de se livrer ouvertement à leur douleur. On en vit qui couraient dans les rues comme des insensés, et qui s'écriaient du ton du désespoir : « Qu'on prenne tous nos biens, « qu'on nous tue nous-mêmes, et qu'on « lui laisse la vie ; » d'autres n'osant blâmer le roi ni son ministre, s'élevaient contre le tribunal. « Cependant, dit Siri, « il n'y avait pas de juges qui ne l'eus« sent condamné, ni de roi, ajoute t-il, « qui ne lui eût fait grâce. »

On prétend que Louis y était disposé ; mais son ministre insista si fortement dans le conseil sur les inconvénients de l'indulgence, et sur la nécessité d'un exemple qui importait à la tranquillité de l'état, qu'il se fit une loi d'être inflexi-

[1] Brienne, t. II, p. 79. Mém. d'Orléans, p. 211. Mém. de Montmorency, p. 200. Vie du même, p. 228. Journal de Rich. deuxième partie, p. 363.

ble. En vain le peuple sous ses fenêtres, et les courtisans autour de lui, tous fondant en larmes, implorèrent à genoux le pardon d'un héros qui eût réparé ses fautes, le roi demeura inébranlable. En vain la princesse de Condé, sœur du prisonnier, tâcha de se jeter à ses pieds : pour rester inexorable, Louis fut inaccessible ; et le cardinal, de son côté, refusa de se prêter à aucune démarche auprès du monarque, disant toujours qu'elles seraient inutiles. On remit à la famille la confiscation des biens, prononcée par l'arrêt, et on permit quelques adoucissements dans l'exécution du supplice ; mais la piété de Montmorency l'empêcha de profiter de cette dernière grâce.

Les détails de sa mort édifiante sont consignés dans une relation qui fut alors rendue publique. On y voit qu'il ne voulut pas user de la permission qui lui avait été donnée, de n'avoir pas les mains liées en allant au supplice : « Un grand « pécheur comme moi, dit-il, ne peut « mourir avec assez d'ignominie. » Il se dépouilla lui-même de ses habits superbes, qu'il lui était libre de garder. « Ose« rais-je bien, dit-il, étant criminel comme « je suis, aller à la mort avec vanité, pen« dant que mon Sauveur innocent meurt « tout nu sur la croix ? » Toutes les actions de sa dernière journée furent ainsi marquées du sceau du christianisme. Il était si plein de confiance, qu'il semblait plus désirer la mort que la craindre : aussi ne lui échappa-t-il ni plainte ni murmure sur une fin si tragique. Il s'avança vers l'échafaud avec fermeté, mit la tête sur le billot, dit au bourreau d'une voix haute : *Frappe hardiment ;* et reçut le coup en recommandant son âme à Dieu. Il n'avait que trente-huit ans. En lui finit la branche cadette de la maison de Montmorency, si féconde en héros. Sa femme, encore jeune, alla s'enfermer à Moulins, dans un couvent de religieuses, où elle fit élever un magnifique mausolée à son époux, dont elle avait, en grande partie, causé le malheur. Elle ne cessa de le pleurer jusqu'à sa mort, qui ne vint que dans un âge assez avancé terminer ses regrets.

Il semble que tout aurait dû finir par la punition d'un chef si illustre : mais le conseil du roi ne s'en tint pas là ; il poursuivit tous ceux qu'on soupçonna d'avoir eu part à la rébellion. Ils étaient en grand nombre, et de tous les états : évêques, guerriers, magistrats. Les premiers, sur la demande formelle de Richelieu, furent jugés par une délégation de commissaires nommés par le pape, délégation contre laquelle protesta depuis le clergé de France, en 1650. Un seul évêque, celui d'Alby, d'Elbène, fut destitué et relégué dans un monastère. Des autres complices, plusieurs portèrent leur tête sur l'échafaud. Entre ceux auxquels on laissa la vie, les uns furent exilés ou renfermés ; les autres, privés de leurs dignités et confinés dans leurs maisons, y traînèrent une vie obscure. Il est douteux si cette sévérité, étendue à tant de personnes, ne fit pas plus de mal que de bien. Si ces punitions n'avaient pas persuadé au grand nombre que le cardinal était incapable d'indulgence, peut-être quelques-uns se seraient-ils efforcés d'effacer par une meilleure conduite le souvenir de leur révolte. Mais croyant qu'on ne gagnerait rien à se corriger, chacun s'entretint dans sa haine, et en réserva l'éclat pour des temps plus favorables. La rigueur de Richelieu aigrit les ressentiments, et elle servit de prétexte à la nouvelle évasion du duc d'Orléans.

Quand il fut arrivé dans le lieu indiqué pour sa demeure, ceux qui n'avaient pas craint de le déshonorer, en souffrant qu'il abandonnât le duc de Montmorency, furent les premiers à le presser de venger sa mort. « Il crut, dit le président Hénault, « céder au ressentiment qu'il en avait, « pendant qu'il ne cédait qu'aux conseils « de Puylaurens. » Ces conseils n'étaient pas dictés par le désir de rétablir l'honneur de son maître, mais par l'intérêt particulier des favoris. Ils ne purent voir la sévérité dont on usait à l'égard de leurs complices sans appréhender pour eux-mêmes ; et ils ne trouvèrent pas de meilleure

sauvegarde contre la punition que l'éloignement. Ils partirent le 6 novembre. Leur évasion ne fit pas grande sensation en France. Les esprits y étaient comme en suspens, à l'occasion d'une maladie très-dangereuse dont le cardinal fut attaqué. Le garde des sceaux, Châteauneuf, eut l'imprudence de s'en réjouir, de laisser éclater le désir de le remplacer dans le ministère, et la hardiesse d'y travailler. Ce projet se forma entre des personnes que Richelieu, mourant, se serait imaginé être plus occupées à le regretter qu'à partager ses dépouilles [1].

[1633] C'était la compagnie ordinaire du cardinal : une société de jeunes agréables, de femmes aimables, avec lesquelles il allait souvent se délasser des travaux du ministère. Ses assiduités dans un cercle si peu assorti à sa gravité ont fait soupçonner qu'il y était attiré par un goût vif pour madame de Chevreuse. Cette dame ne l'aimait pas; mais elle paraissait flattée de la préférence qu'il lui donnait, et elle lui marquait en public des égards dont elle se dédommageait en particulier avec ses confidents. Il était leur jouet sans le savoir. La jeune reine, liée à cette troupe badine, triomphait de tout ce qui jetait du ridicule sur le prélat qu'elle détestait. Ce fut elle qui ménagea l'agrément de Richelieu pour le retour de la duchesse après ses aventures avec Buckingham et Montaigu. Le public malin remarqua que le ministre, inexorable pour tous les autres, ne s'était pas trop fait prier pour elle. On avait observé auparavant que dans les informations contre Chalais, il s'était glissé des questions qui décelaient le rival piqué, et que cette dame, coupable au moins de conseils, n'avait été punie que par une retraite, assez douce, dans ses terres. Les mêmes observations eurent lieu sur ce qui se passa à la convalescence du cardinal. Ce fut le réveil du lion. Trop instruit de ce qui s'était fait pendant sa maladie, il bannit, emprisonna, proscrivit : madame de Chevreuse se sauva en Espagne; Châteauneuf, privé des sceaux, qui furent confiés à Pierre Séguier, alla passer de tristes jours dans le château d'Angoulême, où ce ministre le retint prisonnier tant qu'il vécut : mais le plus maltraité ne fut pas l'ambitieux, ce fut l'homme aimable, le chevalier de Jars, de la maison de Rochechouart, qui pouvait être soupçonné de plaire à la duchesse plus que l'homme de robe. Il fut arrêté en hiver, et renfermé dans les cachots de la Bastille, où il resta onze mois, et où ses habits pourrirent sur lui. Il fut ensuite conduit à Troyes. On y créa une chambre composée du présidial de la ville et de quelques juges voisins, présidés par le sieur de la Feymas, intendant de Champagne [1].

Si on en croit les mémoires de la Porte [2], cet homme, qu'on appelait *le bourreau du cardinal*, était un de ces esclaves de la fortune qui ne connaissent de droit que la volonté du maître. Indifférent sur les moyens de remplir les intentions du ministre, il s'abaissait à tout pour le servir. S'agissait-il d'arracher un aveu à un accusé, il employait les promesses, les menaces, les mensonges, les questions captieuses. Si l'adresse ne suffisait pas, le traître en venait aux prières et aux larmes; il s'attendrissait sur le sort de l'infortuné, il l'embrassait affectueusement, le conjurait de ne se pas perdre par l'obstination à se taire. Puis reprenant l'air sévère d'un juge inexorable, il présentait les instruments de la torture, les faisait toucher au prisonnier, en expliquait les usages et les douloureux effets, et n'avait pas honte d'invoquer le témoignage du bourreau, dont il partageait ainsi l'odieux ministère.

Voilà l'homme auquel le commandeur de Jars fut livré. Il subit quatre-vingts interrogatoires, sans laisser rien échapper dont on pût tirer des charges contre

[1] Montrésor, p. 1.

[1] Mercure, t. XVIII, Bassomp. t. III, p. 358. Motteville, t. I, p. 65. La Porte, p. 176. Journal de Rich. prem. partie, p. 59. Mém. Rec. t. VII, p. 593.
[2] Page 176.

lui ou ses amis. On aurait voulu trouver des correspondances avec l'Espagne ou avec les réfugiés de Bruxelles. Les questions roulèrent principalement sur le commerce que la jeune reine pouvait entretenir avec sa famille; on lui demanda si elle avait fait passer des lettres à Madrid ou ailleurs, ce qu'elles contenaient, s'il n'y était pas parlé d'affaires d'état, du roi, du ministre. On prétend que Richelieu désirait fortement de la trouver en défaut à cet égard, afin de la rendre suspecte, et qu'elle eût besoin de lui pour se réconcilier avec son mari. Étrange manière de se faire valoir auprès des personnes qu'on veut gagner! Mais toute l'adresse insidieuse de la Feymas, toute sa malheureuse habileté à faire des coupables, échoua contre la fermeté et la présence d'esprit du commandeur. Il bravait son juge, et lui reprochait hardiment ses mensonges et ses duplicités artificieuses, qu'il nommait lâchetés.

Le président n'ayant pu se refuser aux instances du prisonnier, qui demandait à entendre la messe le jour de la Toussaint, le fit conduire, sous bonne escorte, à l'église des jacobins de Troyes, où il se trouva lui-même. Le commandeur, qui avait son dessein, épie la Feymas, prend le temps où il revenait de la sainte table, les yeux baissés et l'air contrit, s'élance à travers ses gardes, prend l'intendant à la gorge, et le secouant fortement : « Voici, s'écrie-t-il, scélérat! voici le moment de confesser la vérité. Puisque tu as ton Dieu sur les lèvres, reconnais mon innocence, et avoue ton injustice à me persécuter. Puisque tu fais mine d'être chrétien, il faut ici en faire l'action : sinon je te renonce comme juge, et je prends tous les assistants à témoin que je te récuse comme tel. » L'église était pleine; chacun se précipite auprès de l'autel pour être témoin de cette scène violente. En vain les gardes veulent les séparer, le commandeur tient ferme; et quoique la Feymas fût très-redouté, les spectateurs n'étaient pas pour lui, et le faisaient connaître par leurs murmures. Tout autre aurait cédé à la circonstance et se serait récusé; mais sans se déconcerter, il répond au commandeur d'un ton doucereux : « Monsieur, ne vous inquiétez pas, je vous assure que monsieur le cardinal vous aime; vous en serez quitte pour aller en Italie : mais vous voudrez bien qu'on vous montre auparavant de petites lettres écrites de votre main, qui vous feront voir que vous êtes plus coupable que vous ne dites. » Pareille insinuation n'était pas capable de le rassurer. Richelieu, au rapport de madame de Motteville, disait « qu'avec deux lignes d'écriture d'un homme on pouvait faire le procès au plus innocent, parce qu'en y ajustant les affaires on y faisait trouver facilement ce qu'on voulait. » Aussi quand le commandeur entendit parler d'écritures, il se crut perdu : mais il s'arma d'un nouveau courage.

Après bien des tentatives inutiles pour arracher de lui les aveux qu'on désirait, les juges, sur l'assurance qui leur fut donnée que la mesure qu'on attendait d'eux n'était qu'une ruse pour obtenir enfin des révélations, le condamnèrent à avoir la tête tranchée dans la place du marché de Troyes. On lui promit alors sa grâce; on le présenta ensuite à la question. Mais ni craintes ni espérances, rien ne fut capable de lui faire rompre le silence. Il fut conduit au lieu du supplice, monta sur l'échafaud, fut livré à l'exécuteur, qui lui lia les mains et qui lui banda les yeux. Lorsqu'il n'attendait plus que le coup de la mort, on lui apporta sa grâce. La Feymas voulut profiter de ce moment pour le faire parler. « Maintenant que vous éprouvez la bonté du roi, lui dit-il d'un ton affectueux, confessez ce que vous savez des intrigues de Châteauneuf. — Vous voulez, répondit le commandeur, profiter de mon étonnement pour me faire parler contre mes amis; mais ce que la crainte n'a pu faire, sachez que toutes vos caresses ne l'obtiendront pas. » Il fut reconduit en prison, où il resta quelques années, et il eut ensuite permission de voyager. Il ne resta au cardinal que la honte d'une manœuvre indigne de la ma-

jesté du trône, et qu'on peut regarder comme un épouvantable abus d'autorité. La conduite des juges fut très-inique et très-répréhensible; car quoiqu'on dise, pour sauver leur honneur, que la Feymas leur montra, avant le jugement, la grâce de l'accusé, ils risquaient toujours et leur honneur et leur conscience en exposant à la mort un innocent, sur une garantie qui pouvait être révoquée. Aussi le commandeur disait-il qu'il n'avait obligation de la vie qu'à la justice du cardinal, et que s'il l'avait exigé, les lâches l'auraient fait mourir.

Cependant le mariage de Monsieur était devenu public. Le roi le fit déclarer nul au parlement; et sur l'avis de Richelieu, il marcha en Lorraine, à la tête d'une armée, pour punir le duc de sa connivence avec Gaston, et de sa mauvaise foi dans l'exécution du traité de Liverdun. En effet, le duc procurait frauduleusement des soldats à l'empereur et au roi d'Espagne, par le licenciement fictif d'une partie de ses troupes, ou par la désertion favorisée de celles qu'il s'était imposé de mettre à la disposition de la France. Cependant quand il vit qu'on l'attaquait vivement, et que le duché de Bar était envahi, il envoya le cardinal de Lorraine, son frère, à Pont-à-Mousson pour négocier. Il offrait de remettre sa sœur au roi, et de lui livrer encore pour un temps, en gage de sa fidélité, quelques-unes des places du duché. Mais il n'offrait point Nancy, dont le roi réclamait le dépôt; et sur le refus que fit Charles d'y consentir, on commença l'investissement de cette ville, où la duchesse d'Orléans se trouvait renfermée. Les négociations néanmoins ne furent pas interrompues, et Richelieu s'y prêtait d'autant plus volontiers, que l'approche de l'automne lui faisait craindre d'échouer dans le siége. Le cardinal de Lorraine prit occasion de ces dispositions pacifiques pour procurer d'abord l'évasion de Marguerite. Obligé d'aller sans cesse au camp du roi, il avait obtenu un passeport pour lui et pour les gens de sa suite; la princesse, déguisée en homme, en profita pour sortir avec lui dans sa voiture; elle trouva des guides et un cheval dans un bois voisin, gagna Thionville en un jour, et rejoignit son mari à Bruxelles.

Le mécontentement du roi à cette nouvelle avait fait rompre d'abord toutes les conférences; l'intérêt et le désir d'entrer au moins en possession de la place les firent renouer. Le duc Charles, cantonné dans les montagnes des Vosges, autorisa son frère à céder la nouvelle ville, et lui recommanda d'user de tous les délais qu'il pourrait faire naître, parce qu'il attendait une armée espagnole qui partait d'Italie. Le roi rejeta l'offre, et voulut absolument la vieille ville avec la nouvelle. Le cardinal en instruisit son frère, qui, le 6 septembre, accéda enfin aux propositions qu'on lui fit. Il consentait à renoncer à son alliance avec la maison d'Autriche, à servir le roi envers et contre tous, à remettre sa sœur entre ses mains jusqu'à la décision du pape sur la validité de son mariage, et à livrer enfin sa capitale sous trois jours. Mais ne cherchant qu'à gagner du temps, il était déterminé d'avance à n'exécuter aucune de ces conditions, et il avait fait prévenir le gouverneur de Nancy de ne rendre effectivement cette ville que sur de nouveaux ordres, reconnaissables à une marque convenue. Aussi, les trois jours écoulés, la ville n'ouvrit-elle pas ses portes. Il fallut recourir à l'expédient hasardeux d'un siége en règle, et non sans une violente inquiétude de la part de Richelieu.

Il ne renonça pas encore pourtant à son premier dessein. Il députa vers le cardinal de Lorraine, et lui fit exposer que malgré la juste indignation du roi, il était encore des moyens de rapprochement; il l'engagea à conférer de nouveau avec son frère, et il obtint de s'aboucher lui-même avec le duc. L'entrevue eut lieu à Charmes. Richelieu insista sur le dépôt de Nancy, jusqu'au terme de la guerre d'Allemagne, ou de la conciliation des différends entre le roi et lui; il lui offrait d'ailleurs d'y continuer sa résidence, et promettait que cette ville lui serait rendue aussitôt que lui-même remettrait sa

sœur entre les mains du monarque. Quelque pressé que fût le duc, par le défaut du secours espagnol qui n'arrivait pas, il se refusait à des conditions qu'il trouvait intolérables, et se proposait de regagner ses montagnes, lorsque Richelieu, qui commençait aussi à perdre l'espoir de s'emparer de la ville assiégée, s'il ne l'obtenait de gré à gré, et si le duc par conséquent se retirait sans conclure, affecta de se plaindre amèrement de la limitation de ses pouvoirs, qui ne lui permettaient pas d'accorder davantage, et fit entrevoir en même temps au duc la possibilité d'obtenir des conditions meilleures de la part du roi, s'il témoignait lui-même assez de confiance pour en conférer personnellement avec lui. Pour la seconde fois, le duc donna dans ce piége grossier. Il se rendit au quartier de Louis, et en fut parfaitement accueilli; mais lorsque, sur le soir, il voulut prendre congé pour se rendre à Nancy, il ne tarda pas à reconnaître, à la nature des instances qui lui furent faites pour rester, qu'il était véritablement prisonnier. Pour sortir de ce mauvais pas, il fallut acquiescer à toutes les volontés du ministre, et Nancy fut ouvert au roi le 24 septembre. Le duc, qui avait la liberté d'y demeurer, préféra d'aller s'établir à Mirecourt; et quatre mois après, pour n'être point tenu à l'exécution d'un traité dont il était aussi honteux qu'indigné, il abdiqua en faveur du cardinal Nicolas François, son frère, qui remit aussitôt le chapeau, et qui, sans attendre la dispense du pape, épousa la princesse Claude, sœur de la duchesse Nicole. Au bout de deux mois, ce dernier se trouvant prisonnier dans ses états, s'évada de Nancy avec sa femme, le premier avril, tous deux déguisés, et une hotte sur les épaules; ils trompèrent ainsi la vigilance de leurs gardes, entrèrent ce jour même en Franche-Comté, et de là passèrent en Italie, laissant leurs états à la merci de la France.

[1634] Pendant que l'armée était encore devant Nancy, le cardinal, qui, quelque temps auparavant, avait fait refuser à la reine mère, tombée malade à Gand, Vautier son médecin, détenu à la Bastille, fit condamner au dernier supplice Jean Alfeston et Blaise Buffet, domestiques de Marie, comme atteints et convaincus d'être venus en France à l'effet de l'assassiner; et pour achever de la diffamer, il fit reconduire à Bruxelles les chevaux de l'écurie de la reine sur lesquels ils étaient venus en Lorraine. Plusieurs Français, réfugiés en Flandre, furent compris dans l'arrêt, notamment le père Chanteloube, confesseur de la reine, comme auteur et instigateur du crime. Ces hostilités réciproques ne disposaient pas les esprits à la réunion, que Marie de Médicis commençait à désirer sincèrement. Des brouilleries que Richelieu est soupçonné d'avoir fomentées par ses émissaires, partagèrent à Bruxelles les cours de la mère et du fils. Fatiguée de ces divisions et de l'état précaire où elle vivait, cette princesse fit des instances pour être reçue en France. Elle ne demandait plus, comme autrefois, son rang à la cour et une part dans le gouvernement : Marie se contentait d'habiter quelque château dans la province qui lui serait indiquée; d'une somme pour payer ses dettes; d'un revenu tel qu'on voudrait le fixer; et ces grâces, elle consentait humblement de les recevoir de la main du ministre, et de lui en avoir obligation. L'Espagne espérait tirer avantage du séjour de la reine mère et du duc d'Orléans dans ses états de Brabant; et c'était aussi la crainte du cardinal : mais il désirait beaucoup plus rappeler en France Gaston, héritier présomptif de la couronne, que Marie, qui, restée seule, ne pouvait lui donner beaucoup d'inquiétude. On peut donc croire que s'il prêta l'oreille aux propositions de la reine, ce fut moins dans l'intention de la satisfaire, que pour exciter de la jalousie entre ses partisans et ceux de Gaston, et amener le prince à traiter séparément, sans parler de sa mère. La discorde qui régnait entre les ennemis du prélat lui facilita l'exécution de ce projet[1].

[1] Mém. Rec. t. VIII, p. 1. Aubery, Mém. t. I, p. 422. La Haie, p. 818. Jugement sur la Préface, p. 637.

Lorsque le duc d'Orléans se fut évadé de France, après avoir sacrifié Montmorency, la reine mère le reçut comme un fils qui venait partager ses malheurs, et qui pouvait lui servir de consolation et d'appui : elle vit qu'il souhaitait que son mariage avec la princesse Marguerite fût reconnu, et elle se prêta à ses désirs. Marie de Médicis reçut auprès d'elle cette jeune épouse, échappée de Nancy malgré les troupes françaises dont elle était environnée, la traita comme sa fille, approuva le mariage de son fils; et l'archevêque de Malines, appuyé d'une consultation de l'université de Louvain, le ratifia, pendant que le parlement de Paris le déclarait nul, et que l'assemblée du clergé de France, consultée l'année suivante sur la même question, et s'autorisant non des lois, mais des coutumes, en prononçait aussi la nullité. On soupçonne que la reine mère se porta à cet éclat, moins encore pour obliger son fils que pour causer du dépit au cardinal, en lui ôtant l'espérance de marier madame de Combalet, sa nièce, au duc d'Orléans; honneur auquel on prétend que l'oncle ne cessa d'aspirer. Mais si la reine ressentit une satisfaction intérieure de faire de la peine à son ennemi, elle en fut bien punie par les obstacles que cet ennemi opposa à son retour en France[1].

Louis XIII fut personnellement piqué de la hauteur avec laquelle sa mère bravait son mécontentement, et approuvait avec affectation un mariage qu'elle savait lui déplaire. Cette disposition l'empêcha de trouver trop dures les conditions que son conseil, dirigé par le cardinal, proposa pour le rappel de la reine. On lui demandait d'éloigner d'elle et de ne pas ramener en France l'abbé Fabroni, le faiseur d'horoscopes; l'abbé de Saint-Germain, auteur d'une multitude de libelles; le père Chanteloube, ennemi déclaré de Richelieu; et enfin la dame du Fargis, qu'on regardait comme l'âme de toutes les intrigues. La reine répondit que son honneur ne lui permettait pas d'abandonner des serviteurs fidèles qui s'étaient sacrifiés pour son service; que retirés avec elle dans quelque coin de province, ils ne seraient capables ni de troubler l'état ni de donner de l'ombrage, et qu'elle s'engageait à les retenir dans les bornes de l'obéissance et de la soumission. Le conseil de France ne se contenta pas de ces promesses, et déclara que sans ce point, il n'y avait pas d'accommodement à espérer. Sans doute le ministre se flattait que la reine ne passerait jamais sur cette difficulté; mais on trouva un biais pour l'éluder : les personnes notées déclarèrent que, pour assurer la tranquillité de leur maîtresse, elles étaient prêtes à se retirer d'elles-mêmes et à aller vivre dans les pays étrangers. A cette proposition, grande joie du cardinal, grande satisfaction de ce qu'il peut espérer que la bonne intelligence entre la mère et le fils va enfin se rétablir. Mais, dit-il, il ne faut pas faire les choses à demi : ces personnes s'étant rendues coupables de calomnies atroces, de complicité dans des projets d'assassinats, de faux horoscopes, et de prédictions qui ont mortifié le roi, la reine ne montrerait pas à son fils un vrai retour de tendresse; ce ne serait pas donner au royaume et à l'univers l'exemple d'un désaveu nécessaire, que de ne pas permettre que ces criminels, qui ont abusé de sa confiance, soient punis, et elle ne peut se dispenser de les abandonner à la justice du roi. Marie se récrie contre une condition si révoltante; Richelieu s'étonne qu'elle la trouve extraordinaire. Il tient ferme contre elle, et en même temps, pour séparer Gaston de sa mère, il accompagne les propositions qu'il fait faire à Monsieur de tous les adoucissements qui peuvent les rendre acceptables.

Richelieu savait que ce prince ne se conduisait que par l'inspiration de ses favoris; c'était toujours Puylaurens qui tenait le premier rang auprès de lui : le ministre le recherche, le flatte, lui fait offrir une de ses cousines en mariage, un duché, et d'autres avantages. Puylaurens se laisse enchanter par les promesses séduisantes

[1] Merc. t. XX. Monglat, t. I, p. 73. Mém. d'Orléans, p. 169. Montrésor, t. I, p. 56.

du cardinal; il renonce à épouser la sœur de Marguerite, la princesse de Phalsbourg, qui, devenue libre par la mort de son mari, s'était aussi sauvée de Nancy à travers les armées françaises, et lui offrait sa main. Tout dévoué à l'adroit ministre, il persuade à son maître d'accepter les offres qu'on lui fait; et lui représente que si sa mère veut se perdre en refusant d'abandonner ses gens, il n'est pas obligé, par complaisance pour son obstination, de renoncer aux grâces de toute espèce que la faveur de son frère lui prépare en France. De leur côté, les Espagnols, qui se doutaient que le duc d'Orléans allait leur échapper, imaginèrent de le lier à eux par un traité. Gaston y consentit, afin de ne pas laisser apercevoir ses démarches; mais il en avertit le roi. Puylaurens ne réussit pas aussi bien à cacher aux réfugiés de la cour de la reine son commerce avec le ministre. Il y eut des explications, des froideurs, des picoteries; on s'insulta, on s'envoya des cartels, on se battit. La mère prit un ton d'autorité sur le fils; le fils ne voulut pas se laisser gouverner: il se passa entre ces deux personnes des scènes vives. Enfin peu s'en fallut que, victime de la jalousie ou de la politique, Puylaurens ne finît ses jours d'une manière tragique à Bruxelles.

Comme il montait le grand escalier du palais, un coup de carabine part, blesse deux personnes à ses côtés; une balle l'effleure lui-même à la joue; l'assassin se sauve et laisse sa casaque, qui était de la livrée du duc d'Elbeuf. En conséquence, les premiers soupçons tombent sur le duc, qu'on savait être ennemi personnel de Puylaurens. Mais bientôt on trouva de l'affectation dans l'oubli de cette casaque, et les conjectures se tournèrent sur différentes personnes : sur la princesse de Phalsbourg, qui avait à venger son amour dédaigné, et sur le P. Chanteloube, le plus déclaré, entre les confidents de la reine mère, contre l'accommodement particulier du duc d'Orléans. Ce fut à lui que Monsieur s'arrêta; et quand il parlait de cette aventure, il ne l'appelait jamais que *la Chanteloubade*. Richelieu eut aussi sa part des soupçons. Mais loin d'avoir intérêt à se défaire de Puylaurens, le cardinal devait désirer de le conserver, puisque ce n'était que de lui qu'il espérait le succès de ses démarches auprès de Gaston [1].

Elles réussirent à son gré. La reine mère, toujours fixe dans la résolution de ne point livrer ses confidents à une mort certaine, privée d'ailleurs de l'appui de son fils, qui lui aurait donné des espérances tant qu'ils auraient fait cause commune, se trouva dénuée de tout espoir d'accommodement. Gaston se sauva furtivement de Bruxelles; il craignait les Espagnols, qui, sans violer le droit d'hospitalité, auraient pu l'arrêter, comme infracteur du traité qu'il venait de conclure avec eux. Il ne parla pas de sa fuite à sa femme, qu'il recommanda par lettre à la reine sa mère; et en deux jours il arriva à la cour, où le roi le reçut comme s'il venait de faire un voyage de plaisir. Le cardinal, charmé d'avoir enlevé aux ennemis de la France l'héritier présomptif de la couronne, lui donna des fêtes magnifiques. On remarqua que le prélat, attentif à ses intérêts, profita de la confiance qu'inspire le plaisir pour tirer de Gaston ses secrets. Il commença ensuite à le harceler sur son mariage. On le mit aux prises avec Bouthillier, secrétaire d'état, deux docteurs de Sorbonne, trois jésuites, le général de l'Oratoire le P. Joseph, et Mazarin, nonce du pape. Ils voulurent lui persuader que son mariage était nul; mais il en soutint la validité avec une fermeté qui ne lui était pas ordinaire. Cette résistance donna de l'humeur à Richelieu, qui différa quelque temps l'exécution des promesses faites à Puylaurens, persuadé que c'était lui qui inspirait cette vigueur à son maître; mais enfin le ministre crut devoir combler de grâces le favori, pour voir s'il viendrait à bout de le gagner. Le prix du duché promis fut compté, l'achat s'en fit, le mariage se conclut avec

[1] Mémoires d'Orléans, p. 244.

la demoiselle Pont-Château, cousine du cardinal; et Puylaurens se trouva tout à coup possesseur de six cent mille écus de rente, duc et pair, et proche parent de Richelieu.

[1635] Cet état florissant dura à peine deux mois, et fut suivi du revers le plus accablant. Monsieur s'était retiré à Blois, où il menait une vie privée, concentré entre quelques confidents intimes, qui ne laissaient rien transpirer de ses occupations ni de ses amusements. Cette espèce de mystère inquiéta Richelieu; il fit tous ses efforts pour engager Puylaurens à l'instruire secrètement de ce qui se passait, jusqu'à lui offrir des gouvernements, le bâton de maréchal de France et le commandement des armées. Il l'avertit aussi, et le pria d'éloigner de lui Coudrai-Montpensier et quelques autres gentilshommes, qui passaient pour gens d'exécution, et dont le séjour auprès du duc d'Orléans ne plaisait pas au cardinal. Enfin il revint à la charge, pour obtenir du favori qu'il arrachât à son maître un consentement à la dissolution de son mariage. Puylaurens tirait en longueur, et pendant qu'il espérait gagner du temps, il passa par Blois des Espagnols qu'il avait connus à Bruxelles, et qui furent reçus en amis. Richelieu profita de cette circonstance pour rendre suspectes au roi les dispositions de son frère, en lui faisant entendre que ces liaisons, dont Puylaurens serrait les nœuds, pouvaient être de la plus grande conséquence au moment d'une rupture que l'on méditait. Ces observations parurent justes, et la perte de Puylaurens fut résolue[1].

Il s'agissait de le tirer de Blois, d'où on savait qu'il ne sortirait pas sans son maître. On fit à la cour, à l'occasion du carnaval, de grands préparatifs de fêtes auxquelles le roi les invita. Puylaurens surtout, bien fait et bon danseur, devait y jouer un des premiers rôles. Arrivant au Louvre, le premier février après midi, pour répéter un ballet, il fut arrêté et conduit à Vincennes; plusieurs de ses amis éprouvèrent en même temps le même sort, et on les conduisit en différentes prisons. Le duc d'Orléans fut atterré de ce coup. Il ne montra pas d'abord tout son ressentiment, parce qu'il craignait pour lui-même; il se contenta de dire au roi qu'il ne demandait pas de grâce pour son favori s'il était coupable; mais qu'il le conjurait de ne pas se laisser prévenir; et après avoir recommandé le prisonnier aux bontés de son frère, il reprit tristement le chemin de Blois. Puylaurens ne survécut pas longtemps à sa disgrâce. Il mourut dans le mois de juillet, d'une maladie causée par l'ennui des prisons. Gaston le regretta sincèrement. Tant qu'il vécut, le prince ne voulut pas entendre à recevoir un autre favori de la main du cardinal; encore moins à recevoir le cardinal lui-même, qui tâchait, par toutes sortes de souplesses, de s'insinuer dans la confiance de Monsieur, afin de gouverner le cadet comme il gouvernait l'aîné. Au défaut de ce moyen de conduire le prince, Richelieu en employa un dont Gaston ne se trouva pas mieux: ce fut de lui composer une maison, chancelier, secrétaire, gentilshommes, tous dévoués au ministre; de sorte que le duc d'Orléans se trouvait comme prisonnier au milieu de son monde. Ainsi, fêtes, plaisirs, alliances, tout servait au cardinal pour attirer ceux dont il voulait s'assurer. Si ce n'étaient pas des piéges, c'étaient du moins des liens qu'il rendait des chaînes pesantes, quand ses obligés voulaient en desserrer les nœuds.

Le duc de la Valette, veuf de Gabrielle, fille naturelle de Henri IV, épousa aussi une demoiselle de Pont-Château; et celle-ci, comme sa sœur, eût à pleurer par la suite les malheurs de son époux, forcé de fuir dans les pays étrangers. On remarque que les obligations qu'avait le ministre au cardinal de la Valette, son ami sincère, ne l'empêchèrent pas de s'étudier à mortifier ses frères et le duc d'Épernon, son père, cet ancien favori si peu accoutumé à fléchir. Il était gouverneur de Guienne, et Sourdis, prélat guerrier, était archevêque de Bordeaux. Ce

[1] Mémoires Rec. t. VIII, p. 203. Bassomp. t. III, p. 372.

choix, disait-on, avait été fait pour chagriner le gouverneur. Des prétentions élevèrent entre lui et l'archevêque une querelle misérable qui aboutit à des voies de fait. D'Épernon, vieillard impatient et colère, en faisant de la canne un geste de mépris, fit tomber le chapeau de l'archevêque. Celui-ci prétendit avoir été frappé. Il excommunia le gouverneur. Le gouverneur employa tous ses amis au conseil, où l'affaire fut portée. Le roi inclinait pour lui contre le prélat, dont les manières trop militaires déplaisaient au monarque : mais le ministre fit valoir avec chaleur, en faveur de l'archevêque, les canons et les lois de l'église. D'Épernon perdit sa cause : il eut ordre de sortir pour quelque temps de son gouvernement, de se soumettre aux censures, et il n'obtint la levée de l'excommunication qu'en se résignant à écrire une lettre d'excuse, et à écouter paisiblement la semonce que lui fit l'archevêque avant de l'absoudre. Ainsi les plus grands seigneurs s'accoutumaient à plier sous l'autorité des lois ; ce qu'ils n'auraient pas fait du temps de la ligue, et pendant le faible gouvernement de Marie de Médicis. Il est vrai qu'en punissant le gouverneur de sa violence, le roi lui donna quelque consolation, par la défense qu'il envoya à l'archevêque de se présenter à la cour. Cette disgrâce déplut à Richelieu, parce que exigeant de ses protégés le sacrifice de leur volonté, il aimait à les en dédommager par l'approbation la plus éclatante de leurs actions[1].

Un corps entier, celui qui se dit le plus libre de tous, le corps des gens de lettres, éprouva cette contrainte qu'imposait l'impérieux cardinal. Il procura l'établissement de l'Académie française, et y attacha des revenus et des prérogatives qui ont assuré sa durée ; mais il exigea d'elle la critique du Cid, tragédie de Corneille, auteur trop peu courtisan, qui ne lui plaisait pas. Richelieu est soupçonné d'avoir composé lui-même des pièces de théâtre, ou du moins d'avoir eu beaucoup de part à la tragi-comédie de *Mirame*, qui parut sous le nom de Desmarets. Elle fut mal reçue du public ; et lorsque le malheureux poète se présenta au cardinal après la chute de sa pièce, ce prélat lui dit en homme piqué, qui prenait à la chose le plus vif intérêt : « Eh bien ! les Français « n'auront donc jamais de goût ? Ils n'ont « pas été charmés de *Mirame !* »

Mais ce désir de primer en tout, blâmable à quelques égards, est peut-être aussi la cause des entreprises utiles qui illustrèrent la France sous le ministère de Richelieu. C'est sans doute à son ardeur pour tous les genres de gloire qu'on doit les premiers encouragements donnés au commerce maritime. Ce n'est pas que les Français eussent manqué jusqu'alors du courage et des talents nécessaires pour les voyages de long cours. Il est même à remarquer qu'ils ont devancé les autres nations européennes dans la carrière des découvertes. Dès 1417, et sous le règne de Charles VI, Jean de Bethencourt, gentilhomme normand, avait formé divers établissements sur les côtes d'Afrique, au delà des Canaries. La démence du monarque, les guerres de Charles VII contre les Anglais, celles de Louis XI contre ses vassaux et ses voisins, les invasions de Charles VIII et de Louis XII en Italie, les malheurs de François I, les fureurs de la ligue, tous les fléaux enfin qui affligèrent la France sans interruption pendant deux siècles, empêchèrent le gouvernement de seconder les efforts des particuliers. Les découvertes s'oublièrent, les établissements se détruisirent, et il n'en restait plus que de faibles vestiges quand Richelieu prit le sceptre des mers avec la qualité de surintendant du commerce et de la navigation. Alors l'émulation se réveilla. Les commerçants, sûrs d'être protégés par la marine royale, que le cardinal fondait, firent des entreprises qui réussirent. De riches négociants composèrent des compagnies dans lesquelles des personnes opulentes, et le ministre lui-même, s'intéressèrent. Tous nos établissements dans les Antilles doivent naissance à ces diverses associations ;

[1] Merc. t. XX.

et c'est encore sous les auspices du cardinal, près de mourir, que se forma, en 1642, la première compagnie dite des Indes orientales.

Au milieu de ses soins pour exciter tous les genres utiles d'émulation, ou pour comprimer l'orgueil et l'indépendance des grands, le ministre avait encore les yeux ouverts sur les ennemis du dehors; et afin de les empêcher de prendre une part trop active aux intrigues et aux troubles du dedans, il employait toute son adresse à les retenir occupés chez eux. Le traité de Ratisbonne avec l'Autriche, au sujet de la succession de Mantoue, n'avait point eu son entière exécution, et il n'en était résulté qu'une pure cessation d'hostilités. L'empereur néanmoins en avait recueilli l'avantage immédiat de retirer une partie de ses troupes de l'Italie, et de s'en aider pour comprimer l'essor des protestants de Souabe et de Franconie, qui, encouragés par les succès rapides du roi de Suède dans tout le nord de l'Allemagne, avaient secoué le joug de la subordination. Quant à la France, elle n'y avait rencontré que l'utilité de son allié, et encore l'avait-elle acheté du sacrifice de sa propre indépendance dans le choix de ses liaisons politiques. Aussi le cardinal, tout en excusant les plénipotentiaires français, Charles Brulart, prieur de Léon, cousin issu de germain du chancelier, et le fameux P. Joseph (Leclerc du Tremblay), sur les diverses appréhensions qu'ils avaient pu concevoir, et de la maladie du roi à Lyon, et de l'état où aurait pu tomber le royaume après sa mort, les désavoua-t-il comme ayant excédé leurs pouvoirs. Il fallut reprendre les négociations, et ce ne fut qu'après six mois de travaux que l'on convint d'un nouveau traité qui fut signé à Quérasque, le 6 avril 1631, et qui ne différait du premier que par la suppression de la clause prohibitive, qui gênait la France dans ses liaisons avec les ennemis de la maison d'Autriche. En exécution des articles stipulés, les armées évacuèrent l'Italie; mais les Français avaient à peine remis Pignerol au duc de Savoie, que, sous prétexte de quelques contraventions au traité de la part du gouverneur du Milanais, ils se firent consigner de nouveau la place par le duc; d'abord à titre de simple dépôt, et l'année suivante à titre d'achat. Ce fut l'objet d'une convention particulière avec ce prince, qui reçut en échange le marquisat d'Yvrée, détaché du Montferrat. Mazarin fut le médiateur de ce dernier traité, dont n'osèrent se plaindre ni le duc de Mantoue, ni l'empereur; le premier, à cause de ses obligations envers la France, et le second, parce qu'il était alors trop vivement pressé par Gustave, pour se faire d'autres ennemis [1].

L'argent de la France avait contribué à la révolution qui s'opérait alors en Allemagne. Louis XIII, par un traité de subsides, signé le 13 janvier 1631, à Berenwald et Brandebourg, et dont Charnacé près de Gustave, et Oxenstiern à Paris, avaient été les agents, s'était engagé envers les Suédois à un secours actuel de cent mille écus, et à en fournir quatre cent mille autres chaque année, pendant cinq ans. Le but de cette alliance était de mettre un terme à l'oppression de l'Allemagne, et de rendre surtout aux protestants leur ancienne liberté, sans toutefois que les catholiques pussent être troublés à leur tour dans l'exercice de leur religion. Par cette réserve politique, Richelieu se ménageait une réponse à ses détracteurs, et présentait hautement ses conventions avec Gustave, « comme le remède d'un « mal dont elles ne pouvaient être esti- « mées la cause. »

Il faisait plus au reste pour les protestants, que ceux-ci ne semblaient vouloir faire eux-mêmes. Guidés par l'électeur de Saxe, qu'ils regardaient comme leur chef, ils se refusaient à l'alliance de Gustave qu'ils craignaient, parce que ce prince leur demandait des places de sûreté, où, en cas de revers, il pût trouver un abri; et ils attendaient l'affaiblissement mutuel des deux rivaux, pour faire pencher la balance

[1] Hénault, Abr. chron. de l'Hist. de France. Pfeffel, Abr. chron. de l'Hist. d'Allemagne. Test. polit. de Richelieu.

du côté qui leur ferait les conditions meilleures. Mais avec cette politique intéressée, ils commirent l'imprudence de se déclarer immédiatement contre l'empereur, et de réclamer de lui leurs droits à main armée. Ferdinand, accoutumé à vaincre, se réjouit d'une détermination qui lui donnait l'espoir de les accabler, et Gustave, de son côté, attendit patiemment du sentiment de leurs pertes le conseil qui les ramènerait à lui. Tilly, en effet, qui s'était flatté, en pressant l'électeur de Saxe, de le contraindre, ainsi que les protestants de Souabe, à renoncer à la ligue dont il était l'auteur, ne fit que le pousser dans les bras de Gustave, et leurs efforts, réunis dans les champs de Leipsick, y triomphèrent de ses talents. Les suites de la victoire importante qu'ils remportèrent sur lui furent, par l'électeur, la conquête de la Bohême, et par Gustave, celle de la Saxe, de la Franconie, de la Souabe, du haut Rhin, du Palatinat et de la Bavière enfin, dont l'électeur refusait d'accéder à une alliance qui eût entraîné de sa part la restitution des dépouilles de Frédéric. Tilly disputant le passage du Leck au roi de Suède, y trouva la fin de sa carrière, en sorte que rien ne paraissait empêcher désormais Gustave d'aller camper sous les murs de Vienne, où il avait donné rendez-vous à l'électeur de Saxe. Mais Ferdinand, sur ces entrefaites, avait rappelé Wallstein, qu'une intrigue à laquelle la France n'était point étrangère avait fait disgracier. Son retour, et la lenteur ou la trahison des généraux saxons, rendirent aux armes impériales en Bohême leur ancien ascendant, et Gustave fut contraint d'abandonner ses projets sur l'Autriche pour voler au secours de son allié. Les deux armées se rencontrèrent encore, comme l'année précédente, aux environs de Leipsick; et le 6 novembre 1632, s'engagea entre elles une bataille mémorable, à laquelle la petite ville voisine de Lutzen a donné son nom. La fortune de Wallstein y céda à elle de Gustave, mais celui-ci demeura enseveli dans son triomphe, et déjà blessé dans l'action il reçut, comme on le retirait de la mêlée, un coup mortel, qu'on soupçonna n'être point parti de la main d'un ennemi. Il ne laissa qu'une fille, âgée alors de six ans, qui fut la célèbre Christine.

En vain le chancelier Oxenstiern fut assez habile pour retenir l'Allemagne dans l'alliance des Suédois, le prestige imposant que Gustave avait imprimé à leurs armes se dissipa peu à peu. Wallstein les battit en Silésie, en Poméranie, sur le Danube, et la mort de ce grand général, assassiné à Égra, dans l'exécution des ordres donnés par Ferdinand pour l'arrêter, n'interrompit point le cours de leurs disgrâces. La bataille de Nordlingue, livrée dans les derniers jours de 1634, y mit le comble. Assisté de quelques bataillons lorrains, amenés par le duc Charles de Lorraine, faibles débris de sa fortune passée, et des secours plus considérables que le cardinal infant, frère du roi d'Espagne, conduisait d'Italie aux Pays-Bas où il remplaçait Isabelle, le jeune archiduc Ferdinand, fils aîné de l'empereur, écrasa les Suédois commandés par le maréchal de Horn et par le fameux Bernard, duc de Saxe-Weimar. Cette victoire rendit à Ferdinand son ancienne supériorité, et amena l'année suivante la paix de Prague. L'électeur de Saxe stipulant pour lui et pour les protestants, les abandonnait en quelque sorte, ainsi que les enfants de l'électeur palatin, à la merci de l'empereur, lorsque la France fit sa propre affaire de les protéger tous, non plus de son argent seulement, mais encore de ses troupes. C'est la quatrième et dernière époque de la guerre de trente ans.

Richelieu, à cet effet, recueille les débris de l'armée suédoise, compose avec elle, en achète les places qu'elle avait conquises en Alsace, et qu'elle se trouvait hors d'état de défendre, traite avec les princes allemands voisins du Rhin, et envoie sur le fleuve les maréchaux de Brezé et de la Force, et le cardinal de la Valette, pour soutenir le duc de Weimar, auquel on promettait le landgraviat d'Alsace. Enfin, après avoir empêché par ses

intrigues une trêve proposée entre les provinces des Pays-Bas demeurés fidèles à l'Espagne, et les Hollandais, il conclut avec ceux-ci un traité d'alliance défensive et offensive, au cas que l'Espagne ne voulût point se prêter à leur égard à des termes raisonnables d'accommodement. Mais Philippe, instruit d'un accord que ne put légitimer à ses yeux la clause captieuse qui paraissait en être le motif, s'en vengea aussitôt par la surprise de Trèves et l'enlèvement de l'électeur, lequel, à l'époque où les succès de Gustave effrayaient l'Allemagne, s'était mis sous la protection de la France, et lui avait ouvert ses places. Richelieu l'ayant réclamé en vain, fit rompre sur-le-champ avec l'Espagne; et quoique les mesures d'attaque et même de défense ne fussent point encore absolument prêtes, il envoya un héraut à Bruxelles pour dénoncer les hostilités, formalité négligée depuis par les puissances européennes, et qui fut employée alors pour la dernière fois. Ainsi fut allumée entre la France et les deux branches de la maison d'Autriche une guerre féconde en vicissitudes, qui dura treize ans avec l'une, et vingt-cinq avec l'autre, qui les mina et les affaiblit toutes deux, et d'où naquit en Allemagne un droit public nouveau, qui n'a cessé d'y faire loi que de nos jours.

Les hostilités eurent lieu tout à la fois dans les Pays-Bas, sur les bords du Rhin, en Italie et dans la Valteline ; et partout le peu d'accord des alliés que la France s'était donnés, déconcerta ses efforts durant le cours de cette première campagne. Elle s'était ouverte d'une manière brillante et qui faisait augurer d'autres succès. Le maréchal de Châtillon se dirigeait sur Maëstricht, lorsqu'il rencontra près d'Avein le prince Thomas de Savoie, qu'une feinte mésintelligence avec le duc Victor-Amédée, son frère, avait jeté ouvertement dans le parti des Autrichiens, et qui commandait une division de leur armée. Celui-ci, avec des forces moitié moindres que celles qui lui étaient opposées, s'était flatté néanmoins de surprendre les divisions séparées de l'armée française, et de la battre ainsi en détail. Ses mesures mal prises le firent battre lui-même, et il perdit beaucoup de monde, indépendamment de son artillerie et de ses bagages. Mais la lenteur du prince d'Orange, Frédéric-Henri, à rejoindre les Français, qu'il commençait déjà à redouter pour voisins, les empêcha de profiter de leur victoire. A peine les deux armées réunies eurent-elles menacé Bruxelles, d'où sortirent la reine et la duchesse d'Orléans, et ensuite Louvain, sous les murs de laquelle s'étaient retranchés les Autrichiens, que la disette des vivres se fit sentir parmi elles, et les contraignit de se séparer.

Il en fut de même sur les bords du Rhin. L'armée française, qui avait passé sur la droite et qui d'abord avait repoussé le comte de Galas jusqu'à Francfort, minée insensiblement, et par les rigueurs de l'hiver, et par le manque de subsistances, dans un pays qu'imprudemment elle avait ravagé elle-même, se vit forcée de repasser à la gauche et de gagner les Vosges avec de nouvelles pertes. Ce fut dans la pénible retraite qu'exécuta durant treize jours le corps du cardinal de la Valette, que le jeune vicomte de Turenne, maréchal de camp depuis l'année dernière, frère du duc de Bouillon, et second fils de celui que l'amitié de Henri IV avait fait prince souverain, en lui procurant la main de l'héritière de la Marck, commença à signaler les rares talents qui depuis l'ont placé au premier rang des plus grands capitaines. Les généraux français et le duc de Weimar ne s'attachèrent plus dès lors qu'à protéger les frontières de la Lorraine, où pénétraient déjà le duc Charles et les généraux Galas, Colloredo et Jean de Werth. Louis XIII se rendit à l'armée pour défendre sa conquête, mais il n'y fit qu'une courte apparition, et regagna sa capitale, après s'être emparé de Saint-Michel. De part et d'autre on se borna à s'observer : les Français, parce que la perte d'une bataille eût ouvert la Champagne aux Autrichiens, et ceux-ci, parce qu'un semblable revers n'eût pas été moins funeste

à Ferdinand. Il voyait en ce moment l'électeur de Saxe, son nouvel allié, pressé par Banier, le plus illustre des élèves de Gustave, et il était menacé lui-même par Wrangel, à qui une nouvelle trêve de vingt-six ans, ménagée par Oxenstiern, entre la Suède et la Pologne, permettait de passer de Prusse en Allemagne. Le défaut de vivres dans un pays ruiné acheva de séparer des armées qui redoutaient également de se commettre. Les Français se couvrirent par la Moselle : Galas repassa le Rhin, Jean de Werth prit ses quartiers en Alsace, et Colloredo en Franche-Comté.

En Italie, le maréchal de Créqui commandait l'armée française. Il avait pour auxiliaires les ducs de Savoie, de Mantoue et de Parme. Mais le dernier seul était entré de plein gré dans l'alliance de la France, les deux autres y avaient été à peu près forcés. Aussi un mécontentement mutuel ne tarda-t-il pas à éclater entre le maréchal et le duc de Savoie, qui, à titre de généralissime, contrecarrait toutes les opérations des Français, et qui fit manquer peut-être l'occasion d'envahir le Milanais. La campagne ne fut heureuse que dans la Valteline, où le duc de Rohan, envoyé pour intercepter la communication des Impériaux avec les Espagnols par cette vallée, repoussa au nord un détachement de l'armée de Galas, qui avait essayé de pénétrer par le Tyrol, et au midi le général Serbelloni, qui était venu du Milanais pour l'attaquer, de concert avec les premiers.

[1636] La campagne suivante semblait promettre plus de succès en Italie. Trente-cinq mille Français, sous les ordres des maréchaux de Créqui et de Toiras, et du duc de Rohan, forçaient la mauvaise volonté du duc de Savoie à sortir d'une inaction qu'aucun prétexte ne pouvait plus colorer, surtout dans un moment où le duc de Parme perdait tous ses états. Il parut se déterminer à agir, mais il rejeta tous les plans qu'on lui offrit : il fallut en passer par les siens, et rien ne se trouva prêt quand il s'agit de les exécuter. De ses lenteurs affectées il résulta que le duc de Rohan, sorti au temps convenu de sa vallée, ne se trouva point secondé, et que ses vivres étant consommés, il fut contraint de regagner les défilés, sans avoir pu rien opérer pour la cause commune. Cependant Amédée, persécuté sans relâche par Créqui, que commençait à fatiguer une obéissance toujours malheureuse, permit enfin à l'armée de s'ébranler; et quoique trop tard pour profiter de la diversion de Rohan, on ne la dirigea pas moins sur la capitale de la Lombardie. A cet effet, elle traverse le Pô, s'avance sur le Tésin, et chemin faisant s'empare du fort de Fontanetta, où fut tué le maréchal de Toiras. Les Français passent la rivière, et pendant qu'Amédée la côtoie sur la droite, ils suivent la gauche, rompent un aqueduc qui portait ses eaux à Milan, et y répandent les plus vives alarmes. Le marquis de Léganez, accouru pour s'opposer à des progrès ultérieurs, reconnaissant que le duc de Savoie se trouvait sur l'autre bord, se hâte d'attaquer les Français, et leur livre un combat qui dura dix-huit heures. La fatigue des combattants allait le terminer sans que la victoire se fût prononcée pour aucun parti, lorsque le duc achevant de passer le Tésin sur un pont qu'il y faisait jeter quand Léganez parut, se donna le facile honneur de fixer la journée, en contraignant les Espagnols à la retraite; mais peu jaloux de favoriser d'ailleurs la puissance des Français en Italie, il fit si bien que l'avantage qu'ils obtinrent se borna à la possession précaire du champ de bataille. Une incursion des Espagnols dans le Piémont, et la diminution de l'armée française par les maladies et par la désertion, tandis que les ennemis s'accroissaient au contraire par des renforts qu'ils recevaient de Naples, furent des prétextes plausibles pour rétrograder et pour renoncer encore une fois aux plus brillantes espérances.

Quelques légers succès obtenus en Alsace par le cardinal de la Valette et le duc de Saxe-Weimar, y faisaient une faible compensation. Les deux généraux avaient fait lever le siége de quelques pla-

ces, et s'étaient même emparés de Saverne : mais ils ne purent empêcher le duc Charles de Lorraine de pénétrer en Franche-Comté, pour faire lever le siége de Dôle, investie par le prince de Condé. La Franche-Comté, ainsi que la Bourgogne, devaient, suivant les traités antérieurs, et dans la vue d'éloigner les hostilités du territoire de la Suisse, demeurer neutres dans les démêlés entre les deux couronnes. Des précautions de défense, prises par la première de ces deux provinces, servirent de motif ou de prétexte pour l'accuser de manquer à la neutralité, et autorisèrent l'invasion du prince de Condé. Celle-ci, au reste, ne fut point heureuse, et quand le duc de Lorraine parut, déjà le prince levait le siége de Dôle, par ordre de la cour, qui avait besoin de ses troupes sur un point qu'un plus grand danger menaçait.

Peu s'en fallut que le cardinal, qui semblait tenir dans sa main les événements, n'éprouvât cette année l'instabilité de la fortune. Sa puissance chancela ; mais les secousses que ses ennemis lui donnèrent ne servirent qu'à l'affermir. On peut dater de cette époque l'espèce de tyrannie que le ministre exerça le reste de sa vie sur le monarque, qu'il gouverna avec la hauteur d'un serviteur qui se sent nécessaire, et qui défie, pour ainsi dire, l'indignation de son maître. C'est aussi alors qu'on commence à lui voir employer plus ouvertement les stratagèmes d'une noire politique qui l'engageait à diviser, à brouiller, à pousser au désespoir, par des vexations sourdes, ceux qu'il craignait ou haïssait, et à les forcer, pour ainsi dire, de commettre des fautes qui les perdaient[1].

Richelieu croyait avoir assez bien pris ses mesures pour éloigner la guerre du centre de la France, par les armées qu'il entretenait chez les voisins limitrophes, en Savoie, en Navarre, en Lorraine, en Alsace. Il se flattait aussi, par les diversions qu'il avait habilement ménagées en Allemagne, d'occuper loin de lui les forces de la maison d'Autriche, et de la ruiner en détail. Le cardinal infant, gouverneur des Pays-Bas, laisse le cardinal français se bercer de ces espérances; il trompe sa vigilance, rassemble une armée puissante, surtout en cavalerie, et à la tête de quarante mille hommes, commandés sous lui par le prince Thomas de Savoie, le duc François de Lorraine, Jean de Werth et Picolomini, il fond avec impétuosité sur la Picardie. Plusieurs villes, mal défendues ou mal pourvues, se rendent presque sans se défendre. La cavalerie espagnole se répand en Picardie et en Champagne comme une inondation, et porte la désolation dans ces provinces. On n'avait à opposer à ce torrent qui menaçait déjà la capitale, qu'un petit corps de troupes, ressemblant plutôt à un détachement qu'à une armée, et commandé par le comte de Soissons, prince altier, que le cardinal estimait, qui dédaigna son amitié, et qui fut victime de sa vengeance. Comme il y aurait eu trop d'affectation à laisser un prince guerrier, et le seul entre les princes français sans commandement, pendant que le roi mettait cinq armées sur pied, le ministre l'avait relégué, pour ainsi dire, avec un petit corps d'armée, dans la province au delà de l'Oise et de l'Aine, où il ne croyait pas que les ennemis pussent faire une irruption si dangereuse.

A la première nouvelle de cette invasion, Richelieu fit passer au prince les premiers renforts qu'il trouva sous sa main, et les envoya par le maréchal de Chaulnes et par le maréchal de Brezé, son beau-frère, que Soissons n'aimait pas. Ce prince regarda cet associé comme un homme destiné, ou à le faire échouer, ou à partager avec lui le succès, pour lui en ravir la gloire. Ces premiers secours n'auraient pu empêcher les généraux de Philippe d'avancer ; mais ils préférèrent s'assurer des places qui étaient en arrière, et mirent le siége devant Corbie, la dernière place de défense, et la prirent. La consternation devint extrême à Paris : nombre de bourgeois pri-

[1] Mercure, t. XXI. Aubery, Mém. t. I, p. 580. Mém, Rec. t. VIII, pag. 338.

rent la fuite, et emmenèrent au delà de la Loire leurs femmes, leurs enfants et leurs meubles les plus précieux. On murmurait généralement contre le cardinal. On l'accusait d'avoir manqué de prévoyance. C'était lui, disait-on, qui attirait la colère du ciel sur le royaume, par les sentiments dénaturés qu'il excitait dans le cœur des fils contre la mère. Le roi lui-même ne fut pas à l'abri des frayeurs enfantées par le remords, ni exempt de soupçons sur la capacité de son ministre; et il y eut un moment où celui-ci, déconcerté et abattu, songea à abandonner le timon des affaires. On dit que ce fut le P. Joseph qui le rassura. Par le conseil du capucin, il osa se promener sans gardes dans les rues de Paris. Il flatta le peuple, plaisanta de ses craintes, et se montra en homme certain des ressources et des succès. Cette assurance apparente en donna aux Parisiens une véritable. Le courage reparut, les jeunes gens de la capitale et des environs s'enrôlèrent, les corps se taxèrent pour leur équipement et leur entretien, et en peu de jours il sortit de la capitale une armée de soldats, médiocres à la vérité du côté de l'expérience, mais dont le nombre pouvait imposer.

Heureusement pour Richelieu, les ennemis ne surent pas tirer parti de leurs premiers avantages. Après la prise de Corbie, ils s'amusèrent à ravager la campagne, au lieu d'aller droit à la capitale, selon l'avis que Jean de Werth en donnait au prince Thomas. Ils pouvaient espérer ou de la rançonner, ou de faire une paix avantageuse sous ses murs, ce qui aurait perdu le cardinal. Pour lui, il mit à profit leur inaction. Ses ordres, envoyés de tous côtés, attirèrent auprès de Louis une foule de nobles, qui se joignant aux milices et aux corps de troupes réglées détachés des armées les plus voisines, formèrent en peu de temps une armée très-nombreuse, bien fournie d'artillerie et de provisions de toute espèce. Il pressait en même temps les Hollandais d'attaquer de leur côté, ou au moins de le feindre. Les Espagnols eurent peur à leur tour : ils reculèrent vers la frontière, et laissèrent Corbie, leur principale conquête, exposée aux efforts des Français, qui l'assiégèrent.

Le comte de Soissons, au moment de l'irruption du cardinal infant, avait fait tout ce qui était moralement possible avec le peu de troupes qu'il commandait; on ne pourrait assurer qu'il conservât toujours la même bonne volonté, et que voyant le discrédit que donnaient au ministre son défaut de prévoyance et les malheurs qui en étaient la suite, il ne fût peut-être pas fâché des succès des ennemis. Mais rien ne prouve qu'il y ait contribué par sa négligence ou par de mauvaises manœuvres. Cependant il eut la douleur d'apprendre que le roi le soupçonnait d'être en grande partie cause de ses désastres. Au jugement de Soissons, le monarque ne pouvait avoir reçu ces impressions défavorables que de son ministre, qui y trouvait le double avantage de rejeter sa faute sur un autre, et sur un homme qu'il haïssait. Furieux de la calomnie, le comte prend la résolution de se venger par un coup de main, et associe à son projet le duc d'Orléans [1].

Gaston gémissait toujours sous la tyrannie du prélat, investi d'espions sous le nom de domestiques, contrarié dans ses goûts, qu'il fallait soumettre à l'inspection du ministre, ne pouvant donner, sans son aveu, ni sa confiance, ni sa faveur, forcé enfin de retenir sa femme reléguée loin de lui, et privé même depuis la guerre de la consolation de fournir aux besoins de la duchesse; devoir qui lui fut interdit, sous prétexte que ce serait faire passer de l'argent aux ennemis de l'état. Lors de l'invasion des Espagnols, Gaston suivit son frère à l'armée, et en reçut le commandement, pour éviter au comte de Soissons de prendre les ordres du cardinal. Pendant le siége de Corbie, le roi demeura au camp avec le duc d'Orléans et le comte, chacun dans leur quartier, et le cardinal s'établit à Amiens, où se

[1] Montrésor, t. I, p. 77. Mém. Rec. t. I, p. 443. Monglat, t. I, p. 165. Aubery, Mém. t. I, p. 580.

tenait le conseil. C'est sur cette disposition que se forma le plan de l'entreprise.

Montrésor et Saint-Ibal, deux gentilshommes attachés au comte, gens de conseil et d'exécution, vont trouver le duc d'Orléans : ils lui représentent l'espèce de honte dont il se couvre par l'esclavage dans lequel il languit; ils tâchent de le convaincre que la reine sa mère, persécutée par un ingrat domestique, beaucoup d'illustres proscrits qui errent avec elle dans les pays étrangers, et plusieurs grands du royaume renfermés dans les prisons, attendent de lui leur liberté; et que le roi même ne sera pas fâché d'être délivré d'un serviteur qui le maîtrise et lui devient odieux. Sur ces remontrances, Gaston promet d'autoriser de son nom ce qu'on fera contre le cardinal. Les conjurés voyant qu'il serait difficile d'arrêter le prélat, encore plus de le garder, concluent de s'en défaire, et de ne pas remettre l'action plus loin qu'au premier jour de conseil qui se tiendra à Amiens. Ce parti pris, ils en avertissent le duc d'Orléans.

En conséquence, les deux princes allant à Amiens se font escorter de quatre ou cinq cents gentilshommes. Ils entrent chez Richelieu. Montrésor s'approche de Monsieur, et lui demande s'il est toujours dans la même résolution. Oui, répond Gaston d'un ton décidé. Sur cette parole, les ordres déjà donnés sont confirmés. Le conseil finit. Les princes et les ministres reconduisent le roi à sa voiture. Il part. Saint-Ibal se tenait derrière Richelieu, prêt à frapper; d'autres conjurés environnaient le cardinal; Montrésor regarde Monsieur, et cherche son consentement dans ses yeux. Il ne fallait qu'un signe, et c'en était fait du ministre; mais Gaston détourne la tête, et se retire précipitamment comme un homme troublé. Le prélat voit partir les princes, et rentre chez lui tranquillement, ayant échappé, sans le savoir, au plus grand danger qu'il eût couru de sa vie.

Les princes ne montrèrent pas grand chagrin de ce que le projet n'avait pas été exécuté. Ils comprirent sans doute qu'un assassinat, quel qu'en soit le motif, est toujours une action basse et odieuse. Mais en abandonnant ce moyen, ils persévérèrent dans la résolution d'employer tous les ressorts de la politique pour détruire le cardinal. Ils convinrent d'unir invariablement leurs intérêts, de n'écouter aucune parole d'accommodement l'un sans l'autre, et de ne se jamais trouver ensemble à la cour, afin que si l'un était arrêté, l'autre pût prendre sa défense. Ces choses réglées, on songea à mettre en mouvement les seigneurs français qui pouvaient aider la cause commune. Montrésor alla engager le duc d'Épernon et la Valette son fils à soulever la Guienne. On se flattait que cet exemple entraînerait le Languedoc et tout le midi du royaume; en même temps les Espagnols devaient y pénétrer par la Navarre et la Franche-Comté, rentrer en Picardie, et aider le duc de Lorraine à reconquérir ses états. Les princes se promettaient que le siége de Corbie durerait assez pour donner lieu à ces invasions : qu'alors le roi, embarrassé de tous côtés, prêterait l'oreille aux discours qu'on lui tiendrait contre son ministre; l'un se chargeait de décrier son gouvernement intérieur, de dire qu'il était détesté des Français, et que tous les malheurs étaient causés par la haine que le peuple et les grands lui portaient; l'autre, de faire voir qu'il n'entendait rien à la guerre, ni à ses préparatifs, quoiqu'il s'obstinât à l'allumer et à embraser l'Europe pour se rendre nécessaire; et que si Louis voulait le congédier, les armes tomberaient aussitôt des mains des étrangers et des mécontents [1].

Ce projet contre le cardinal, fondé sur les succès futurs des Espagnols échoua par leurs revers. Partout où ils se présentèrent pour entrer en France, ils furent repoussés. Galas et le duc de Lorraine, à qui la retraite du prince de Condé avait permis de pénétrer en Bourgogne, furent arrêtés par la petite ville de Saint-Jean de Losne. Défendue d'abord par ses seuls habitants, elle fut ravitaillée par le

[1] Montrésor, t. I, p. 77. Aubery, Mém, t. II, p. 124

comte de Rantzau, et délivrée tout à fait par le cardinal de la Valette et par Weimar, qui forcèrent les Impériaux à se retirer dans le plus grand désordre. Banier les battait au même temps, ainsi que les Saxons, à Wittstock dans le Brandebourg, et poursuivait les uns et les autres jusqu'à Erfurt. Enfin le comte de Soissons lui-même se trouva forcé de reprendre Corbie, dont il aurait désiré faire traîner le siége en longueur.

Louis, qui avait chancelé dans son estime pour son ministre tant que le danger dura, la lui rendit tout entière quand il fut passé, et le cardinal devint plus puissant que jamais. Dans ces circonstances, il n'aurait pas été prudent au duc d'Épernon d'exciter quelque mouvement. En vain la Valette son fils, très-échauffé contre Richelieu, voulait entraîner son père : le vieillard plus prudent ne lui répondit que par les exemples de Marillac et de Montmorency; de sorte que Montrésor, au lieu de la nouvelle d'une diversion de la part d'Épernon, ne rapporta aux princes qu'une exhortation à se mettre en sûreté. Le comte de Soissons profita de l'avis, et se retira à Sedan, chez le duc de Bouillon. Pour le duc d'Orléans, il s'en alla à Blois, faisant parade d'un mécontentement qui ne demandait qu'à être apaisé.

[1637] L'empereur, qui malgré la défaite de Wittstock, avait eu le crédit de faire élire à la fin de l'année Ferdinand son fils pour roi des Romains, mourut dans les premiers mois de l'année suivante. Les commencements du nouvel empereur Ferdinand III furent heureux. Il réduisit Banier et Weimar à la défensive, le premier en Poméranie, et le second en Alsace; et de concert avec l'Espagne, il traita avec les Grisons, mécontents de la France, parce qu'elle n'acquittait pas les subsides auxquels elle s'était engagée envers eux. Dans l'état de dispersion où les Français se trouvaient dans la Valteline, ils auraient tenté en vain de s'y maintenir contre les naturels, et le duc de Rohan se vit réduit à conclure un traité d'évacuation. Déjà il l'exécutait, et s'acheminait vers la Suisse pour gagner la Franche-Comté, lorsqu'il reçut ordre de demeurer. Mais l'appréhension de faire massacrer une foule de Français qui, de toutes parts, se trouvaient sous la main des Grisons, le retint fidèle à son accord. Craignant néanmoins que le cardinal ne le rendît responsable de cette mesure de justice et d'humanité, et ayant même des indices qu'on pourrait le faire arrêter, il remit le commandement de son armée au comte de Guébriant, qui, chargé d'une partie de l'argent des subsides, était arrivé malheureusement trop tard. Il se rendit dès lors auprès du duc de Weimar, son ami, sous lequel il servit en qualité de volontaire, en attendant les ordres du roi pour repasser à Venise.

En Italie, les Espagnols forçaient le duc de Parme à renoncer à sa ligue avec les Français, dont la valeur et les moyens continuaient à être enchaînés par la perfidie de Victor-Amédée. Cette campagne, perdue pour eux comme les précédentes, se termina par la mort inopinée du duc; et les troubles qui en furent la suite empêchèrent encore longtemps la France de retirer quelque profit de son alliance avec la Savoie.

Sur la fin de l'année, elle trouva de légers dédommagements dans les progrès que firent le cardinal de la Valette et le maréchal de Châtillon dans les Pays-Bas; et d'un autre côté, le duc de Longueville pénétra dans la Franche-Comté, où il enleva quelques places aux Espagnols. L'archevêque de Bordeaux, Sourdis, et Henri de Lorraine-Elbeuf, comte d'Harcourt, qui commença alors à se faire une réputation militaire, reprirent aussi sur les côtes de Provence les îles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat. Le duc de la Valette faisait encore rentrer dans l'obéissance la province de Guienne, que l'accroissement des impôts avait poussée à la révolte, et il en chassa les Espagnols qui, l'année précédente, avaient profité de cette circonstance pour y pénétrer. Enfin, à la tête des milices du Languedoc, milices formées à tous les travaux

de la guerre pendant les troubles de religion, le duc d'Halluin, fils du maréchal de Schomberg, et connu sous le même nom depuis cette époque, fit lever aux Espagnols, sur la frontière du Roussillon, le siége du rocher de Leucate, et força le comte de Serbelloni, descendu sur la côte, de se rembarquer.

Richelieu cependant laissait le duc d'Orléans ronger son frein dans son exil honorable, mais le roi, fatigué de ces tracasseries, déclara nettement qu'il voulait qu'elles finissent : il fallut donc songer à traiter. Dès la première conversation, les envoyés du ministre s'aperçurent qu'en faisant la condition de Monsieur avantageuse, il serait aisé de l'amener à séparer ses intérêts de ceux du comte de Soissons, pourvu qu'on lui laissât l'honneur de quelque résistance; et ce fut sur cette connaissance qu'ils conduisirent la négociation. On faisait des propositions; Gaston demandait du temps pour les communiquer au comte; on l'accordait, et tout en attendant on faisait avancer des troupes vers Blois. Monsieur criait à la violence, les troupes s'arrêtaient [1]. Nouvelles propositions, nouveaux délais demandés et accordés; les troupes avançaient encore, s'arrêtaient de nouveau. Enfin le roi se met lui-même en marche. Gaston se laisse investir, et écrit au comte qu'il ne peut aller le joindre à Sedan selon leur convention, et qu'il est forcé de s'en tenir aux conditions que son frère lui accorde. Ces conditions étaient quelques avantages pécuniaires pour lui et pour ses gens, et une promesse ambiguë de ne pas poursuivre la rupture de son mariage. C'était bien peu en comparaison de ce que le duc d'Orléans prétendait d'abord. Il demandait une place de sûreté, des troupes entretenues, le retour de sa mère, la liberté de leurs communs serviteurs et de tous les seigneurs retenus à la Bastille et dans d'autres prisons. Il n'y eut de délivré que l'abbé de la Rivière [2], qui parut alors sur la scène avec Goulas, secrétaire de Gaston, comme ayant toute sa confiance. Richelieu leur fit sentir la verge à l'un et à l'autre, pour les rendre plus souples à ses volontés, et ne les souffrit auprès du prince que quand il fut assuré que la crainte de la prison les disposerait à ne rien faire ni conseiller qui pût les exposer de nouveau à y être renfermés.

Quant au comte de Soissons, voyant que Monsieur s'était accommodé, il écrivit au roi une apologie de sa conduite, fondée sur les vexations sourdes du cardinal, qui l'avait forcé de s'éloigner; il se borna à demander qu'il lui fût permis de demeurer à Sedan, sans pouvoir être contraint de revenir à la cour, ni en tout autre endroit où le ministre aurait autorité. En vain Richelieu lui fit des promesses et des protestations qui équivalaient à des excuses, le comte resta inébranlable dans sa résolution de ne jamais se fier à lui; et quand il s'aperçut qu'on traînait la négociation, et qu'on prenait des mesures pour le tirer de son asile, déjà indigné de quelques mauvais traitements faits à sa mère et à plusieurs de ses amis, le prince s'appliqua sérieusement à renouer avec la reine mère et les Espagnols un traité que la faiblesse de Gaston avait interrompu. Alors le cardinal craignit de succomber, si pendant qu'il était embarrassé d'une guerre étrangère, il s'attirait encore sur les bras un ennemi très-estimé, aussi redoutable par sa fermeté dans ses résolutions que par sa valeur. Il se détermina donc à accorder au comte ce qu'il demandait; et l'on vit un prince du sang, conservant ses dignités et ses pensions, autorisé à refuser de comparaître à la cour, et à demeurer même à Sedan, c'est-à-dire, dans une forteresse appartenante à un prince étranger, et dont la garnison,

[1] Mém. Rec. t. VIII, p. 474. Lettres de Richelieu, p. 89. Aubery, Hist. p. 300. Montrésor, prem. vol. p. 77. Aubery, Mém. t. II, p. 12.

[2] L'abbé de la Rivière, homme de basse naissance, avait été précepteur dans un collége. L'évêque de Cahors, premier aumônier de Monsieur, le fit aumônier; et il s'insinua si bien dans la confiance de son maître, qu'il devint un homme important, très-riche, duc et pair, et évêque de Langres. Voyez Monglat, t. I, p. 124.

aux ordres et pour la sûreté de cet exilé volontaire, devait encore être payée par la France. Ainsi Soissons, placé sur la frontière du royaume, l'ami, l'appui, la ressource de tous ceux que les orages de la cour en éloignaient, ressemblait à une de ces nuées noires et épaisses qu'on voit s'élever sur les bords de l'horizon, vers laquelle sont chassés les petits nuages; qui la grossissent et reviennent avec elle plus formidables, par la foudre dont ils ont porté les matières qui s'allument dans son sein. Mais avant que ces tempêtes éclatassent, il se passa à la cour des scènes qui méritent d'être retracées aux lecteurs. Quoiqu'elles soient minutieuses en apparence, les mœurs privées des rois et des princes ont souvent une telle influence sur le sort des peuples, qu'il est bon que les grands apprennent par l'histoire que rien de ce qui les concerne n'est indifférent [1].

Les favoris, les maîtresses et les confesseurs des rois, lorsqu'ils perdent leur crédit, en sont ordinairement privés parce qu'ils cessent de plaire au monarque : sous Louis XIII, quoiqu'ils plussent au roi, ils étaient disgraciés parce qu'ils ne convenaient pas au ministre. On se rappelle la catastrophe de Chalais, qui aurait peut-être évité son malheur, s'il avait eu la politique de céder à Richelieu le cœur de la duchesse de Chevreuse. Baradas, fait pour le mouvement et la guerre, s'ennuyait auprès de Louis. Il fut assez maladroit pour le laisser paraître, et le roi le congédia : mais il aurait pu se retirer avec de beaux débris de sa fortune, s'il n'avait pas encouru la haine du cardinal encore plus que celle du roi Enfin Sa nt-Simon, qui lui succéda, se trouva dans l'heureuse circonstance de pouvoir être utile à Richelieu à la *journée des dupes*. Tant que le ministre fut injustement persécuté par la reine mère et ses adhérents, le favori prit son parti auprès du roi; mais quand il devint persécuteur à son tour, Saint-Simon ne put s'empêcher de se montrer sensible au sort des malheureux. Richelieu craignit les insinuations d'un homme qui avait l'oreille du maître : il fit entendre au roi que Saint-Simon était bien plus attaché à sa mère et à son frère qu'à lui; crime irrémissible auprès de Louis. Un événement fâcheux vint à l'appui de la mauvaise volonté du prélat. Saint-Léger, oncle du favori, et gouverneur de la Capelle lors de l'invasion des Espagnols, rendit cette ville trop promptement au gré du ministre; Saint-Léger disait qu'il n'avait ni munitions, ni troupes suffisantes. Richelieu voulut lui faire son procès, mais le gouverneur se sauva. Le cardinal prétendit qu'il avait été averti par son neveu, et demanda l'éloignement de celui-ci au roi, qui ne put s'y refuser, et qui néanmoins lui conserva sa fortune et son estime [1].

Il se passa du temps sans qu'il fût remplacé. La faveur de Louis n'était pas recherchée; il menait une vie si triste, que peu de personnes désiraient d'être admises à sa familiarité. Celles qu'il honorait de cette distinction s'en dégoûtaient bientôt, parce qu'il fallait passer son temps ou à des amusements puérils, ou à écouter des murmures perpétuels contre son ministre, dont il portait impatiemment le joug. Séparé de sa mère, qu'il tenait en exil, prévenu contre sa femme, jaloux de son frère, en défiance continuelle de ses parents et des seigneurs qui l'environnaient, il ne voyait que par les yeux de Richelieu, qu'il détestait, mais sans lequel il croyait ne pouvoir régner. Dans cette position, le rôle d'un favori était fort embarrassant : il était obligé de trahir son maître, en rapportant au ministre tout ce qui lui échappait dans ces moments d'humeur; ou s'il applaudissait aux plaintes du roi, s'il ne les faisait pas connaître au cardinal, son silence seul l'exposait à la haine du prélat, parce que tôt ou tard le faible prince lui avouait ce qui s'était dit dans ces conversations. Non-

[1] Montrésor, t. II, p. 186. Lettres de Richelieu, p. 109. Journal de Richelieu, p. 169.

[1] Mémoires de Motteville, de Bassompierre, de Monglat, Mém. Rec. *passim*.

seulement des favoris en titre, mais des seigneurs sans prétentions et des officiers domestiques, furent punis pour avoir simplement laissé leurs oreilles ouvertes à ce qu'ils ne pouvaient s'empêcher d'entendre; de sorte que les gens sensés fuyaient le monarque, que le soupçon et la tristesse environnaient, sans qu'il présentât aucun dédommagement, puisqu'on ne pouvait en espérer de grâces que par le canal du ministre.

Se voyant ainsi délaissé, il promenait son ennui dans ses appartements et au cercle de la reine : il y prit du goût pour la compagnie de quelques dames, qu'on peut ranger plutôt dans la classe des favoris que dans celle des maîtresses, puisqu'il ne les aima que pour le plaisir de la confidence. Nous avons vu que mademoiselle de Hautefort fut sa première inclination : elle était belle et spirituelle; et sa faveur se serait soutenue longtemps, malgré le ministre, dont elle affectait de dédaigner l'appui, si après s'être d'abord brouillée avec la jeune reine, elle ne lui eût ensuite marqué un attachement qui déplut au roi. Il devint jaloux de n'être pas aimé exclusivement; et selon la coutume des personnes attaquées de cette maladie, il s'imagina être méprisé et joué par l'épouse et la maîtresse. Richelieu ne manqua pas de l'entretenir dans ces soupçons; et après plusieurs brouilleries et raccommodements, mademoiselle de Hautefort fut reléguée dans une de ses terres du Maine, où elle resta jusqu'à la mort du roi.

Pendant un des intervalles de froideur entre Louis et sa favorite, il s'attacha à mademoiselle de la Fayette, jolie brune, moins belle que mademoiselle de Hautefort, mais qui eut auprès de lui le mérite de payer sa tendresse d'un retour sincère. Les raisons qui la déterminèrent à ensevelir ses espérances dans un cloître, tiennent aux intrigues qui alarmèrent alors le cardinal; il vit en même temps soulevés contre lui la reine régnante, la favorite, les seigneurs français et les étrangers compatissants au sort de la reine mère, le P. Caussin, confesseur du roi; enfin, dit-on, jusqu'au P. Joseph, son confident intime, qu'on appelait *l'Éminence grise;* et partout l'*Éminence rouge* triompha.

L'objet de son inquiétude était alors la reine régnante. Cette princesse n'eut que des désagréments dans son mariage. Comme la reine mère connaissait son fils capable de se laisser conduire par une personne qui obtiendrait sa confiance, elle eut soin de lui rendre suspecte la capacité de son épouse. En lui enlevant ainsi l'estime de son époux, elle lui enleva aussi son amour. Le connétable de Luynes prit des mesures plus honnêtes pour s'assurer du roi : il lia intimement sa femme avec Anne d'Autriche; de sorte qu'il domina par l'insinuation, et en soutenant la bonne intelligence entre les époux. Richelieu n'ayant pas les mêmes ressources, reprit la marche de Marie de Médicis. Il donna un corps aux ombrages de Louis. Les légèretés d'une jeune personne qui parle sans précaution de choses possibles, furent représentées comme des résolutions et des projets, et quelques imprudences prirent, sous la main de l'astucieux cardinal, l'air et l'apparence de crime d'état; il crut la forcer par là à dépendre de lui. Quelques écrivains l'accusent d'avoir désiré plus que des égards et des déférences. La reine fut en effet quelquefois contrainte de recourir au crédit du cardinal pour se sauver des piéges qu'il lui avait tendus. Gênée de tous côtés, cette princesse cherchait de la consolation dans le commerce de ses proches. Elle écrivait au roi d'Espagne et au cardinal infant, ses frères, et à plusieurs personnes des cours de Madrid et de Bruxelles. On imagina que dans ces lettres il pouvait être question de la paix générale, qui était le vœu de toute l'Europe, et du retour de la reine mère, deux choses que le cardinal redoutait également. Le roi se persuada facilement qu'il y avait un mystère dangereux dans ce qu'Anne d'Autriche faisait à son insu, et résolut, à l'instigation du ministre, de surprendre son épouse[1].

[1] Mémoires de la Porte et de Motteville. Aubery, Mém. t. II, p. 75. Brienne, t. II, p. 121. Mém. Rec. t. VIII, p. 661.

La reine allait souvent au couvent du Val-de-Grâce; elle s'y était construit un joli appartement, et elle passait avec des religieuses choisies des journées que la tristesse de la cour lui faisait trouver très-agréables. Le chancelier s'y transporta par ordre du roi; il fit ouvrir les armoires, fouilla les tiroirs, examina les papiers qui s'y trouvaient. Il interrogea les religieuses et la reine même, et la força de lui remettre une lettre qu'elle voulait cacher dans son sein. Pendant ce temps, on arrêtait et on transportait dans différentes prisons ses plus fidèles serviteurs. Anne fut contrainte de suivre son mari à Chantilly, où elle demeura resserrée dans sa chambre, et réduite aux gens absolument nécessaires pour son service. Comme la disgrâce est contagieuse, les courtisans évitaient ceux qui passaient pour lui être attachés. On remarqua qu'en traversant la cour ils n'osaient tourner même les yeux vers son appartement. On disait publiquement qu'elle allait être renvoyée en Espagne. Cette menace, qui paraît singulière après vingt ans de mariage, n'était peut-être pas sans fondement de la part du cardinal, auquel les partis extrêmes ne coûtaient rien, et qui n'aurait pas été fâché d'entretenir la haine des deux maisons de France et d'Autriche. Sa mauvaise volonté, s'il la poussa à cet excès, fut sans effet. On croit que le chancelier fit avertir la reine très-secrètement de la recherche qu'il devait faire. Il ne se trouva au Val-de-Grâce que des papiers inutiles, et dans les armoires des haires et des disciplines, qu'on regarda comme y ayant été placées en dérision du cardinal.

Les agents de la reine nièrent constamment d'avoir servi dans le commerce clandestin qu'on lui imputait; et malgré les promesses, malgré les menaces de Richelieu, qui les interrogeait lui-même en homme qui veut trouver des coupables, et qui, dans l'intention de les épouvanter, fit mettre sous les yeux de quelques-uns les instruments de la torture, tous furent inébranlables [1].

[1] Mém. de la Porte, p. 118 et suiv.

Enfin, chose étonnante! resserrés dans des prisons impénétrables, confiés à des geôliers choisis par le ministre, et gardés à vue dans des cachots par des soldats renfermés avec eux, on trouva moyen de leur faire savoir ce qu'ils devaient taire ou avouer, afin que leurs réponses s'accordassent avec celles de la reine; et ces avis leur parvenaient par le canal même des parents du cardinal; tant était générale l'indignation contre le despotisme hautain d'un ministre tyrannique, qui voulait dominer même les inclinations! La reine, qui avait été réprimandée en plein conseil du temps de Chalais, fut obligée, dans cette circonstance, de signer un écrit par lequel elle se reconnaissait coupable d'imprudence. Quand Richelieu ne pouvait pas trouver les personnes assez criminelles, un calcul de sa politique était de se procurer des titres contre elles en cas de récidive; et selon sa coutume, il fit encore valoir à la reine le retour du roi vers elle, comme une grâce et le fruit de ses sollicitations.

Mais il y a apparence qu'elle dut plutôt sa réconciliation aux remontrances de la tendre la Fayette, dont la conduite est un modèle de vertu, peut-être unique dans l'histoire. Sensible aux épanchements du cœur de Louis, elle aimait sa personne, elle s'intéressait à sa gloire, elle aurait voulu qu'il fût heureux dans sa famille et au dehors; mais la pusillanimité du roi s'opposait à l'accomplissement de ses désirs. Quand il se considérait environné de tant de guerres et d'intrigues, il croyait ne pouvoir jamais s'en tirer qu'à l'aide de son ministre; et tout le monde, au contraire, était persuadé que c'était son ministre qui l'enveloppait de ces embarras, comme d'autant de filets pour le retenir, et que par l'éloignement de Richelieu tous les obstacles s'aplaniraient. Il était difficile de mettre ces idées dans la tête du roi, sans que le cardinal s'en aperçût; plus difficile encore de l'empêcher de les détruire; de sorte que la Fayette reconnut avec douleur que Louis sentait sa chaîne, mais

qu'il la croyait nécessaire, et que pour conserver la faveur du monarque, il fallait se résoudre à porter cette chaîne avec lui [1].

Trop fière pour dépendre d'un autre que du roi, la Fayette se détermina à rompre un engagement qui commençait à alarmer sa sagesse. Elle a raconté elle-même que Louis, ordinairement si retenu, lui fit un jour la proposition délicate de lui donner à Versailles, alors château de plaisir, un appartement, où il irait la voir librement, et qu'il mit dans ses offres une vivacité qui la surprit. La Fayette ne dit pas si elle partagea l'émotion du prince; mais elle nous apprend qu'elle l'aimait, qu'il fut honteux de son transport, qu'elle fut honteuse de l'avoir occasionné, et qu'ils ne trouvèrent pas de meilleur moyen de se mettre en sûreté contre leur mutuelle faiblesse, que de se séparer.

De l'aveu du roi, à qui ce consentement coûta beaucoup, la Fayette alla se renfermer chez les religieuses de la Visitation, où elle prit le voile. Richelieu, qui avait hâté cette retraite en fortifiant les scrupules de son maître, n'y gagna rien. Louis, rassuré contre lui-même par l'état de son amie qu'il respectait, la vit plus souvent, et celle-ci n'ayant rien à perdre, parla plus hardiment. Les visites au parloir durèrent longtemps, et causèrent beaucoup d'inquiétude au cardinal. A la fin, il intimida et gagna un nommé Boisenval, confident de ce commerce. Par son moyen le ministre sut le secret des entretiens; il eut les lettres; il supprima les unes, falsifia les autres, y glissa des expressions qu'il savait devoir blesser leur délicatesse. Il réussit ainsi à les refroidir, et enfin à les séparer. Il piqua même si bien leur fierté, que la séparation se fit sans qu'ils daignassent s'expliquer [2].

[1638] La reine en fut fâchée. Quoique mademoiselle de la Fayette ne lui montrât pas tant d'attachement que mademoiselle de Hautefort, elle lui avait rendu des services plus essentiels auprès du roi, en l'engageant à se rapprocher de son épouse. On prétend que cette victoire remportée sur le roi par mademoiselle de la Fayette fut le résultat d'un long entretien qu'il se procura un jour au parloir de la Visitation, à la dérobée et comme en cachette du cardinal. Les éclaircissements que cette conversation les mit dans le cas de se donner, leur fit reconnaître qu'ils avaient été les jouets d'une trahison. Mademoiselle de la Fayette profita de l'ascendant que lui rendait cette découverte pour opérer la réunion de deux époux, en détruisant les fatales préventions du roi à l'égard de son épouse. Elle fut si pressante que le roi ne sortit d'auprès d'elle que pour se rendre chez la reine. Le fruit de cette réconciliation fut, après vingt-deux ans de stérilité, un fils qui porta depuis le nom de Louis XIV, et qui naquit le 5 septembre 1638. Anne d'Autriche, reconnaissante des bons offices de la Fayette, avait fait tous ses efforts pour l'empêcher de consommer son sacrifice; mais ils furent inutiles, elle resta dans le cloître, où elle vécut généralement estimée, montrant à l'univers l'exemple d'une fille qui, dans l'âge des passions, s'immola généreusement elle-même, pour ne pas entraîner dans sa chute un prince qu'elle aimait. Le roi sut la manœuvre du cardinal. Il disgracia Boisenval, son infidèle agent, mais il ne dit rien à son corrupteur. Richelieu laissa le traître sans récompense, et jouit tranquillement du succès de son artifice, contre l'attente bien fondée de ses ennemis.

Les réjouissances qu'occasionna la naissance du dauphin furent mêlées à l'humiliation des revers. La campagne n'avait été heureuse que sur le Rhin, où le duc de Weimar, après avoir été battu sous Rhinfeld qu'il assiégeait, et où il perdit le duc de Rohan, surprit cinq jours après les Autrichiens dans toute l'ivresse et toute la sécurité qu'inspire la victoire. Leur armée fut totalement dispersée. Les quatre généraux qui la commandaient tombèrent entre les mains du vainqueur,

[1] Mémoires de Motteville, t. I, p. 80. Mém. Rec. t. I, p. 668. Monglat, t. I, p. 211. Brienne, t. II, p. 136.

[2] Mémoires Rec. t. VIII, p. 663.

et entre autres Jean de Werth, qui, deux ans auparavant, avait jeté la terreur dans Paris. Ce fut une raison pour qu'il y fût amené : on l'échangea depuis contre le maréchal de Horn. Cette victoire fit passer les villes forestières entre les mains de Weimar, et Brisach tomba encore en son pouvoir, lorsque de nouveaux triomphes sur les troupes envoyées pour dégager la place les eurent dissipées.

Mais du côté des Pays-Bas, le prince Thomas et Picolomini avaient fait échouer le maréchal de Châtillon devant Saint-Omer, et la levée du siége de Fontarabie, sur la frontière de l'Espagne, avait été encore plus honteuse. L'archevêque de Bordeaux avait détruit une flotte espagnole qui venait au secours de la place, et celle-ci était au moment de capituler, lorsque le délai d'un assaut, que l'on ne crut pas encore praticable, permit à l'amiral de Castille d'arriver à temps pour attaquer les lignes des Français. Il força le quartier de Sourdis, qui avait voulu prendre part aux opérations de terre, et ensuite celui du prince de Condé. Tous deux ne purent se sauver qu'en gagnant la flotte à la hâte. Le duc de la Valette, relégué à une lieue, depuis que le prince l'avait contraint de céder son quartier à l'archevêque, ne put que rallier les fuyards et ramener l'armée à Bayonne.

Le maréchal de Créqui avait été tué en Italie dès le commencement de la campagne, et lorsqu'il faisait ses dispositions pour délivrer le fort de Brême, assiégé par le marquis de Léganez. Le cardinal de la Valette, qui le remplaça, s'occupa plus d'intrigues que d'opérations militaires. Le terme de l'alliance de la France avec la Savoie était arrivé. L'Espagne proposait à la régente, veuve de Victor-Amédée, de garder la neutralité. C'était bien le désir de la princesse, et c'était encore le conseil que lui avait donné son mari mourant. Mais menacée par le cardinal Maurice de Savoie, et par le prince Thomas, ses beaux-frères, qui réclamaient la régence, elle crut avoir besoin d'un appui, et ne le trouver qu'en Richelieu. Elle signa donc, le 3 juin, un nouveau traité offensif et défensif avec la France, et s'abandonna à tout le ressentiment de l'Espagne. Cependant ce n'était point assez pour l'ambitieux ministre : il aurait voulu être encore le ministre de la duchesse, ordonner dans ses états en maître, ainsi que dans ceux de son frère, et faire remettre, à cet effet, le jeune duc entre ses mains. De là des oppositions de la part des fidèles serviteurs de Christine; de là des haines, et enfin de nouveaux complots contre le cardinal.

Ce que n'avait pu exécuter une favorite belle, spirituelle et insinuante, deux jésuites le tentèrent : le P. Caussin, confesseur du roi, *bon homme*, disait le cardinal, et le P. Monod, directeur de Christine, *esprit rempli de malice*, disait le même prélat. C'est-à-dire, suivant la manière d'entendre de Richelieu, que le premier était ordinairement docile à ses volontés, et que le second croisait les mesures qu'il prenait pour gouverner la cour de Savoie aussi despotiquement que celle de France [1]. Ce jésuite était depuis longtemps employé dans les affaires de Savoie. Il fut un des entremetteurs du mariage de Madame avec Victor-Amédée, et vint à cette occasion en France, où il connut Richelieu. Il faut avouer que celui-ci fit tout ce qu'il put pour le gagner. Il lui envoya une magnifique chapelle d'argent, avec tous les ornements assortis. Ce présent, à la vérité, se fit au nom du roi; mais le ministre y joignit une lettre qui montrait que l'amitié du père ne lui était pas indifférente. Cependant, soit antipathie pour le cardinal, soit persuasion que ses vues politiques étaient contraires aux intérêts de la Savoie, le jésuite ne cessa de s'opposer aux desseins du prélat; et non content de lui résister, il travailla à le renverser. Il fit naître dans l'âme du P. Caussin, auquel il écrivit, des scrupules sur l'aveuglement où il laissait le roi

[1] Le Clerc, t. II, p. 329. Montrésor, t. II, p. 240. Aubery, Hist. p. 472. Mém. Rec. t. VIII, p. 526 et suiv. Lett. de Richelieu, p. 185 et 336. Test. polit. prem. vol. p. 66. Mém. de Duplessis, p. 77.

à l'égard de son ministre, aveuglement qui mettait le trouble dans la maison royale, et dont la religion souffrait autant que l'état. Le confesseur, bien convaincu, attaqua son pénitent avec toutes les armes que son zèle lui fournit. Il tâcha de l'attendrir sur la situation de sa mère, qui pouvait avoir eu des torts, mais qu'il ne devait pas repousser, dès qu'elle ne demandait qu'à se jeter dans ses bras. Il lui représenta le danger du mauvais exemple que donnaient à son royaume ses mésintelligences perpétuelles avec sa femme, avec son frère, avec ses autres parents; il lui représenta qu'en voyant tant de grands seigneurs errants dans les royaumes étrangers, tant d'autres renfermés en différentes prisons, il n'y avait pas de jour que chacun de ses courtisans ne craignît pour soi-même ou pour ses proches : d'où il arrivait que sa cour n'était plus qu'un séjour de jalousie et de défiance. Mais ce qui devait le faire trembler, c'était, ajoutait le père, le compte terrible qu'il rendrait à Dieu de l'oppression où se trouvait la religion catholique en Allemagne, par ses alliances avec les protestants : « Et vous répondrez, sire, « lui dit-il, sur votre salut éternel, du « sang que vous faites verser dans toute « l'Europe. » Louis, étonné, répondit que le cardinal lui avait montré les consultations de plusieurs docteurs qui ne pensaient pas comme lui, et même des jésuites, ses confrères. « Ah! sire, répliqua « naïvement le confesseur, ne les croyez « pas; ils ont une église à bâtir[1]. »

En vain le roi voulut défendre son ministre, il fut obligé de se rendre aux raisons du jésuite. « Mais enfin, dit Louis, « qui mettre à sa place? » Caussin, assez peu habile pour n'avoir pas prévu cette question, resta embarrassé. Il demanda quelques jours; et ayant promené ses yeux sur tous les seigneurs de la cour, il crut avoir trouvé un sujet convenable dans Charles de Valois, duc d'Angoulême. Ce fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet, depuis dame d'Entragues, après s'être mêlé d'intrigues, et en avoir été puni par de longues prisons, pouvait, avec un esprit naturel et son expérience, être regardé comme un homme capable de gouverner. Caussin le jugea tel; et ne voulant pas l'indiquer sans être sûr de son consentement, il lui parla des termes dans lesquels il en était avec le roi. Le duc fut très-étonné. Cependant il y consentit avec de grandes démonstrations de reconnaissance; mais faisant ensuite réflexion à l'ascendant du cardinal sur Louis, se représentant que ce prince pouvait faiblir au moment de l'exécution, et que c'était même peut-être une ruse de Richelieu pour l'éprouver, il alla tout lui rélever. Le prélat ne manqua pas de lui prodiguer les remercîments et les promesses : mais craignant de contracter de trop grandes obligations, il ajouta, en souriant, que le roi n'aurait pas tardé à lui découvrir ce complot.

Pendant ce temps, Caussin ignorant la démarche d'Angoulême, pressait toujours son pénitent, qui lui fit une espèce de défi de soutenir son opinion devant quelques docteurs et devant le cardinal lui-même. Caussin accepta; le jour fut pris : mais au moment que le confesseur allait entrer dans le cabinet du roi, où devait se faire cet éclaircissement, et où Richelieu était déjà, Caussin eut ordre de se retirer, et en rentrant chez lui on lui remit un autre ordre qui lui enjoignait de partir sur-le-champ pour Quimpercorentin, ville de la basse Bretagne. On trouva dans ses papiers des preuves de la complicité, ou, comme disaient les flatteurs de cour, de la séduction employée par le P. Monod.

Le cardinal ne tarda pas à faire sentir à celui-ci son indignation. Il n'y a pas de moyens qu'il ne tentât pour l'avoir à sa discrétion. « Il faut, écrivait-il « à d'Émery, son agent à Turin, que Ma- « dame soit privée de sens, si elle ne l'en- « voie pas en France. » Mais le jésuite jurait qu'il ne verrait jamais Richelieu qu'en peinture. La duchesse défendait son directeur, du moins quant à l'intention : mais le prélat ne croyait pas qu'une in-

[1] Ils bâtissaient alors l'église de la maison professe, rue Saint-Antoine.

tention qui allait contre ses intérêts, pût se justifier. En vain Christine accordait au cardinal tout ce qu'il demandait d'ailleurs, le sacrifice de ses ministres, de ses places, de ses beaux-frères : « Elle « était, dit Siri, auprès de Richelieu, « comme ces personnes dont les actions, « privées de la grâce, n'ont aucun mé- « rite auprès de Dieu. C'étaient des œu- « vres mortes, tant qu'elle ne livrait pas « le P. Monod. » Il la tourmenta elle-même, lui suscita des embarras, retira des secours, l'abandonna à la merci des Espagnols et de ses beaux-frères; de sorte que le jésuite craignant les piéges secrets, conseilla lui-même à la duchesse de le renfermer dans une citadelle, comme si elle voulait le punir : mais le cardinal, qui se connaissait en vengeance, n'y fut pas trompé. Il regarda la captivité du P. Monod moins comme une satisfaction qu'on lui donnait, que comme un moyen imaginé pour lui enlever sa proie. Il affecta de faire sentir à la duchesse que le roi ne se fiait plus à elle. Être infidèle à Richelieu, c'était, dans son style, être infidèle à la France. Il ne la ménagea plus : il s'empara d'une partie de ses états, sous prétexte de la défendre; et il fut peut-être le premier politique qui donna à l'univers l'exemple scandaleux, trop imité depuis, de faire marcher l'usurpation sous la sauvegarde apparente de la protection [1].

Quelques auteurs prétendent que le P. Caussin ne s'arrêta au duc d'Angoulême que sur le refus du P. Joseph, et que ce choix s'était fait par le conseil de mademoiselle de la Fayette, proche parente du capucin. On dit que celui-ci, fidèle au cardinal, refusa le ministère; mais que reconnaissant de la bonne volonté du jésuite, il lui garda le secret. Richelieu, ajoute-t-on, ne lui pardonna pas cette réticence, et conçut une jalousie qui devint funeste au capucin. Il est pourtant difficile de savoir ce qui se passait entre deux hommes si intéressés à ne pas se laisser pénétrer. Ceux qui les examinaient de près, dans ces derniers temps, ont cru apercevoir un mécontentement mutuel. Richelieu était railleur, et avait un flegme orgueilleux. Le P. Joseph était brusque et peu endurant. On remarqua que ces défauts, malgré lesquels ils avaient toujours vécu en bonne intelligence, commençaient à leur peser réciproquement, et occasionnaient des mots et des reparties aigres. Les choses en étaient à ce point, tandis que la reine mère, pour être reçue en France, se soumettait à toutes les conditions : elle priait seulement qu'on ne l'obligeât pas à livrer ses domestiques, et s'engageait à les laisser dans les pays étrangers. Les peuples épuisés demandaient la paix à grands cris. Les Espagnols l'offraient honorable et avantageuse. Toutes les familles réclamaient leurs amis ou leurs proches exilés, proscrits ou renfermés. Des paroles, des gestes échappés au P. Joseph donnèrent à connaître qu'il n'approuvait pas l'inflexibilité de Richelieu sur tous ces objets. Le roi, encore attaché à mademoiselle de la Fayette, parlait au capucin plus qu'à l'ordinaire. Richelieu lui offrit l'évêché du Mans, qui aurait pu l'éloigner de la cour, et le P. Joseph refusa. Il redoubla en cette occasion ses instances, pour obtenir le chapeau rouge qui lui était promis. De toutes ces circonstances, les politiques conclurent que le capucin cherchait, par cette dignité, à s'égaler au cardinal pour le supplanter, que du moins le prélat eut lieu de le croire, et que la maladie du P. Joseph fut l'effet de la jalousie du ministre. C'est encore là une de ces noires imputations qu'on ne doit pas adopter sans les plus fortes preuves. Il est aisé, au contraire, de prouver que ces deux hommes restèrent unis jusqu'à la fin, puisque Richelieu montra toutes les inquiétudes que doit donner la maladie d'un homme qu'on chérit. Il voulut l'avoir sous ses yeux, le fit transporter à Ruel, et soigner avec toute la sollicitude d'un ami. Le P. Joseph, de son côté, donna au cardinal la preuve la moins équivoque d'attachement, en faisant passer au roi

[1] Lettres de Richelieu, p. 185. Mém. Rec. t. VIII, p. 572 et 623.

un écrit dans lequel il justifiait sur tous les points le ministère de Richelieu, et le représentait comme le seul homme capable de gouverner son royaume; aussi le cardinal s'écria-t-il, au moment de sa mort : *J'ai perdu mon bras droit* [1].

C'était en effet un homme infatigable, portant dans les entreprises l'activité, la souplesse, l'opiniâtreté propres à les faire réussir. Il s'était familiarisé avec les obstacles et les fatigues, dans les missions et les réformes des maisons religieuses; travaux auxquels il se livra dès sa jeunesse. Il prit aussi dans ces occupations l'habitude de ne compter pour rien les volontés, les goûts, les inclinations des hommes, et de les forcer quand il ne pouvait les persuader. Le P. Joseph pénétra dans les cabinets des princes, en se présentant hardiment, se mêlant de tout, et fournissant des expédients pour toutes sortes d'affaires. Sa vie sobre et dure, son exactitude à s'assujettir aux devoirs pénibles de son état, son attention à ne se donner que dans le besoin pressant les aises et les commodités du monde, lui conservèrent l'estime des grands : il les traitait sans ménagement quand ils ne se rendaient pas à ses avis, et leur parlait avec l'audace d'un homme qui brave les événements, et qui n'a rien à perdre. Hardi, absolu, peu sensible lui-même à la dureté du commandement, il ne l'adoucissait pas pour les autres. On ne lui remarqua de tendresse que pour sa congrégation des religieuses du Calvaire qu'il institua; mais on ne lui reprocha aucun attachement particulier. Les courtisans trouvaient singulier qu'il distribuât les grâces sans en retenir pour lui ni pour sa famille : les dévots ne concevaient pas qu'il envoyât des missionnaires prêcher l'Évangile, et des armées inonder l'Europe de sang, qu'il composât des constitutions monastiques, et qu'il s'occupât de traités d'alliance avec les hérétiques. Mais les personnes qui ont l'expérience du monde n'ignorent pas que tout s'allie dans certaines têtes. Richelieu n'en doutait point, et il paraît qu'il le croyait plus affecté, même en mourant, du succès des opérations politiques, que des exhortations qu'on fait aux moribonds. « Courage, « P. Joseph, lui disait-il, Brisach est à « nous. » Comme il savait d'ailleurs que ces sortes de gens sont volontaires, il lui laissait la liberté de réformer ses propres plans, et de conduire selon ses idées les affaires dont il le chargeait [1].

[1639] On a quelquefois rejeté sur le P. Joseph la sévérité du cardinal, implacable quand il se croyait offensé : mais on n'aperçoit pas qu'il soit devenu plus indulgent après la mort de son confident : il semble au contraire que, dans la persuasion qu'on serait plus tenté de lui manquer en le voyant privé de cet appui, il ait affecté de punir jusqu'à l'apparence des fautes, afin de prévenir les complots par la terreur. Si quelqu'un, par exemple, méritait des égards, c'était le duc de la Valette, colonel général de l'infanterie française, veuf d'une sœur naturelle du roi, époux d'une parente du cardinal, fils du duc d'Épernon, vieillard respectable, frère du duc de Candale et du cardinal de la Valette, qui exposaient alors leur vie pour la France en Piémont, enfin recommandable lui-même par la défaite des Croquants, paysans révoltés de Guienne, dont le soulèvement avait fort embarrassé le ministre. Que malgré ces titres à la bienveillance du cardinal, la Valette ait encouru sa disgrâce, on n'en est point étonné, quand on sait que tenant beaucoup plus de la fierté de son père que de la souplesse de ses frères, il s'égayait volontiers sur le compte de Richelieu, le raillait, et critiquait sans ménagement ses actions tant civiles que politiques; mais du moins le dévouement de ceux-ci au cardinal aurait dû sauver le frère de la proscription, et exempter le père des chagrins qui empoisonnèrent ses derniers jours [2].

On a vu qu'il n'avait pas tenu à la Va-

[1] Vie du P. Joseph, et le Véritable P. Joseph, *passim*.

[1] Vie du P. Joseph, *passim*.

[2] Talon, t. I, p. 253. Merc. t. XXIII. Mém. Rec. t. VIII, p. 781. Mém. d'Aubery, t. II, p. 240. Test. polit. t. I, p. 71; t. II, p. 185.

lette que le duc d'Épernon, son père, n'appuyât le complot formé contre la vie de Richelieu. Le prélat s'en souvenait, et disait quelquefois : « L'affaire d'Amiens « n'est pas oubliée. » Cependant il donnait de l'emploi dans les armées à la Valette, soit qu'il n'en pût refuser à un colonel général de l'infanterie, soit qu'il espérât trouver dans son service des moyens de le perdre : il crut en avoir trouvé dans l'échec que reçurent les Français devant Fontarabie. Le prince de Condé prétendit avoir été mal secondé par le duc de la Valette, son principal lieutenant. D'Épernon et son fils avaient été fort piqués de l'autorité que la cour, en cette circonstance, donna au prince, à leur préjudice, dans le gouvernement de Guienne et dans les provinces adjacentes. Le ministre, instruit de cette jalousie, qu'il était peut-être bien aise de susciter, persuada au roi que la Valette avait cherché et saisi l'occasion de faire essuyer un affront à Condé, contre le bien de son service. Le monarque irrité érigea pour juger cette affaire un tribunal qu'il présida lui même. Il était composé de plusieurs ducs et pairs, de conseillers d'état, des présidents du parlement et du doyen de ce corps, lesquels avaient été mandés à Saint-Germain, sans qu'on leur eût fait connaître le motif d'un tel ordre.

Le roi les ayant informés qu'ils avaient été appelés pour faire le procès au duc de la Valette, et que, sur la communication des informations au procureur général Matthieu Molé, celui-ci avait conclu au décret de prise de corps, ils représentèrent tous, par la bouche du premier président le Jai, qu'ils ne pouvaient opiner hors du parlement, et ils supplièrent le roi de lui renvoyer cette affaire. A cette objection Louis répondit par des reproches sur leur prétention. « Vous faites « les difficiles, leur dit-il, et les tuteurs des « rois. Je suis le maître. C'est une erreur « grossière de s'imaginer que je n'ai pas le « pouvoir de faire juger les ducs et pairs « de mon royaume où il me plaît. Enfin « le duc de la Valette ne mérite pas d'ê- « tre jugé autrement : » c'est-à-dire qu'il ne méritait d'être jugé qu'illégalement, afin que, fût-il innocent, il n'échappât point à la condamnation que le roi avait d'avance prononcée intérieurement contre lui. Pinon, doyen du parlement, pressé d'opiner, supplia Louis de renvoyer le duc à son tribunal naturel, et conclut à ce renvoi. Le roi lui ordonna d'opiner au fond. Pinon répondit que conclure à ce renvoi, c'était une opinion suffisante. Cependant ne pouvant résister aux instances menaçantes du monarque, il dit qu'il était de l'avis des gens du roi. Le président de Nesmond, après avoir montré les mêmes répugnances, adopta la même opinion, demandant, ainsi que tous ceux du parlement, qu'il fût ajouté dans le prononcé du décret que c'était de l'exprès commandement du roi.

Le président de Bellièvre se distingua entre les autres. Aux observations précédentes il ajouta de vives mais respectueuses remontrances, sur le danger qu'il y avait d'intimider les juges, et sur l'indécence à un roi de présider au jugement de ses sujets. « Votre majesté, sire, lui « dit-il, pourrait-elle soutenir la vue d'un « gentilhomme qui serait sur la sellette, « et qui ne sortirait de votre présence « que pour monter sur l'échafaud? » Cette représentation n'émut pas le roi : il ordonna à Bellièvre d'opiner; et celui-ci ne pouvant s'en défendre, conclut à la moindre des peines en matière criminelle, qui est l'ajournement personnel. Le président de Novion, après avoir fait voir l'insuffisance des charges, opina comme Bellièvre. Le président Bailleul croyant se soustraire à la nécessité d'opiner, dit qu'en entrant dans la salle il avait entendu dire au cardinal que le roi pouvait encore exercer ses bontés envers le duc de la Valette, et qu'il était d'avis de l'en supplier. « Ne vous couvrez point « de mon manteau, lui dit Richelieu avec « un sourire ironique, opinez. »

Aucun des pairs ne réclama pour l'accusé les priviléges de son rang; et entre les conseillers d'état, il y en eut un qui osa alléguer en preuve de la validité et de la compétence de la commission les usa-

ges despotiques de l'Asie, où le monarque se défait, sans formalité de justice, d'un grand qui lui déplaît; voulant faire entendre que le duc de la Valette était encore heureux de ce que le roi voulait bien lui donner des juges. Ainsi, par ce premier arrêt, ce seigneur, qui avait été beau-frère du roi, fut décrété de prise de corps, et les délais étant expirés, il fut condamné, par un autre, à avoir la tête tranchée. Le cardinal n'opina point dans le second jugement. Il se retira, en alléguant qu'allié du duc de la Valette, il ne pouvait avoir d'avis. En vain Bellièvre fit de nouveaux efforts en faveur de l'accusé : les gens du roi le trouvèrent coupable d'intelligence avec les Espagnols, et de désobéissance à son général. Bellièvre représenta que la trahison présumée sur des bruits vagues, et sur la déposition de témoins récusables, n'était pas prouvée. Il dit, quant aux fautes contre la discipline, que c'était à un conseil de guerre à examiner si le duc n'avait pas été dans l'impossibilité d'obéir, comme il le prétendait. Cependant, peut-être pour donner quelque satisfaction au roi, peut-être pour fournir aux juges bien intentionnés un biais favorable à l'accusé, Bellièvre ajouta qu'il ne pouvait excuser un des premiers officiers de la couronne, de n'avoir pas obéi aux ordres du roi, qui l'appelait auprès de lui pour se justifier; que cette faute était de dangereux exemple, et méritait d'être punie; qu'en conséquence il concluait à ce que le duc de la Valette fût condamné à neuf ans d'exil, et à cent mille francs d'amende.

Personne n'embrassa cette opinion. Le roi se leva fort courroucé; et pour rendre le crime du mari de sa sœur plus certain, il fit l'éloge de sa bravoure, et il prit à témoin les seigneurs présents, qui avaient vu comme lui le duc de la Valette montrer le plus grand courage dans des occasions chaudes et périlleuses. Il assura que la brèche de Fontarabie était praticable; que le duc l'aurait emportée s'il l'avait voulu; et que ne l'ayant pas fait, il était coupable. Contre cette assertion d'un roi irité, personne n'osa réclamer : l'arrêt de mort passa, et on l'exécuta en effigie.

Ce fut comme le signal des malheurs qui fondirent sur cette famille. Le duc de la Valette, qui avait pressenti l'orage, s'était réfugié en Angleterre; le duc de Candale, son aîné, et le cardinal de la Valette, son cadet, moururent en Piémont à peu de distance l'un de l'autre; le premier devant Casal, pendant qu'on faisait le procès à son frère; le second à Rivoli, et le duc d'Épernon, père infortuné, se trouva, à l'âge de quatre-vingt-six ans, privé de ses enfants, confiné dans sa maison de Plassac, et sans autorité dans ses charges et dans ses gouvernements, dont on ne lui laissa que les titres.

Cependant les princes de Savoie, appuyés des Espagnols, et fortifiés encore d'un nombreux parti, faisaient des progrès en Piémont. Richelieu offrait à la duchesse tous les secours de la France, mais ce n'était pas gratuitement. Tantôt il demandait un territoire autour de Pignerol, et tantôt une ville ou une citadelle qu'il disait nécessaires à la sûreté des divisions françaises. Il y joignait enfin des menaces d'envahissement, lorsque la dureté de ses conditions révoltant la princesse, lui suggérait des pensées de réconciliation avec ses beaux-frères. Il les lui représentait d'ailleurs comme des ambitieux qui ne se réuniraient jamais à elle que pour se défaire de son fils; et dans le même temps, pour perpétuer leur mésintelligence, il faisait, sous main, donner avis aux princes que la duchesse ne feignait de se rapprocher d'eux que pour trouver l'occasion de s'assurer de leurs personnes. Victime de ses intrigues, elle céda à la nécessité, et consentit à remettre trois de ses places au cardinal de la Valette. Mais de l'avis de son conseil, elle refusa constamment de se dessaisir de son fils. Le comte Philippe d'Aglié, l'un de ses ministres, homme de mérite, qu'on voulut faire passer pour son amant, fut celui qui, à cet égard, contraria davantage les désirs ardents du cardinal. Il accompagna la duchesse à Grenoble, où le roi lui avait donné rendez-vous pour

traiter cette affaire, et il ne contribua pas peu à l'affermir dans sa résolution. Richelieu, peu accoutumé à échouer dans ses projets, piqué de se voir déçu, et d'avoir compromis surtout la dignité du roi, par la défiance qu'on lui témoignait, proposa dans le conseil de faire arrêter le comte, « ce misérable, disait-il, qui per- « dait Christine de réputation. » Le conseil n'osant autoriser de son assentiment une telle violation du droit des gens, le cardinal fut contraint de laisser repartir d'Aglié; mais il ne cessa d'avoir les yeux attachés sur lui, comme sur une proie qu'il se proposait bien de ne pas perdre.

Ce fut sur ces entrefaites que mourut le cardinal de la Valette, et que le comte d'Harcourt fut envoyé pour le remplacer. Turin était alors entre les mains du prince Thomas, qui s'en était emparé par surprise, mais qui n'avait pu se saisir en même temps de la citadelle. Pour conserver une communication avec celle-ci, le comte avait enlevé Quiers ou Chieri, et s'était posté près de cette ville, entre le prince Thomas et le marquis de Léganez. Dans cette position, les vivres ne devaient pas tarder à lui manquer, et ce fut une nécessité pour lui de la quitter. L'embarras était de le faire sans être aperçu de l'ennemi. Ses mesures furent si bien prises qu'il y réussit en partie, et lorsque le prince Thomas reconnut l'avant-garde commandée par le vicomte de Turenne, ce dernier s'était déjà saisi de tous les postes qui devaient assurer la retraite. Le prince n'avait plus que l'avantage du nombre. Il essaya d'en profiter; mais il fut repoussé avec perte, et la nuit seule le sauva. Le marquis de Léganez, qui attaquait au même temps le comte d'Harcourt, éprouvant un semblable échec, les Français continuèrent leur route sans obstacle, et gagnèrent Carmagnole et Carignan, où ils prirent leurs quartiers d'hiver.

Dans les Pays-Bas, le marquis de la Meilleraie, parent du cardinal, prit Hesdin, et reçut du roi, sur la brèche même, le bâton de maréchal de France. Moins heureux que lui, le marquis de Feuquières, chargé d'assiéger Thionville avec une armée trop faible, fut défait dans ses lignes par Picolomini, et blessé à mort. Le général autrichien poursuivant ses avantages, pénétra aussitôt en Champagne et mit le siége devant Mouzon. Châtillon prit alors la revanche de Saint-Omer; et quoique moins fort que Picolomini, il l'obligea à décamper. Le prince de Condé en Roussillon s'empara d'abord de Salses; mais les Espagnols ayant investi la même place, il ne put empêcher, quelque longue résistance que fît le gouverneur, qu'ils ne la reprissent. Il en jeta le blâme sur le maréchal de Schomberg : mais ses plaintes, cette fois, n'eurent aucune suite auprès du ministre, qui aimait le maréchal.

Le duc de Weimar mourut cette même année, au moment où il se disposait à entrer en campagne. Le roi acheta de ses principaux officiers son armée et ses conquêtes, convoitées avec jalousie par toutes les puissances belligérantes, et notamment par le prince palatin, qui, venu d'Angleterre, et traversant la France avec le dessein de les acquérir, fut arrêté comme inconnu, et retenu quelque temps à la Bastille. Le duc de Longueville, donné pour chef à la nouvelle armée, se jeta sans succès sur le bas Palatinat, et effectua plus heureusement le passage du Rhin. Il l'exécuta par les soins du comte de Guébriant, à la fin de décembre, en plusieurs jours, et avec de si petites barques, que l'ennemi ne soupçonnant aucun préparatif, ne s'en aperçut que quand il fut achevé. Ces troupes jointes à celles de Banier, rattachèrent à la ligue plusieurs des princes du nord de l'Allemagne, qui s'étaient vus contraints de l'abandonner; et bien que la jalousie des Suédois mît obstacle aux avantages qu'elles devaient se promettre dans ces contrées, elles ne laissèrent pas d'y être utiles par l'occupation qu'elles donnèrent aux troupes de l'empereur.

[1640] Ce fut encore par le peu de concert des alliés que les Pays-Bas, menacés par trois armées françaises sous les ordres des maréchaux de la Meilleraie, de

Chaulnes et de Châtillon, et par le prince d'Orange, échappèrent l'année suivante au plus imminent danger. Avec la plus belle armée qu'il eût jamais commandée, Frédéric-Henri ne voulut rien tenter. De leur côté, les armées françaises levaient tous les siéges qu'elles avaient entamés. Néanmoins, pour terminer avec honneur, elles se rabattirent toutes trois sur Arras. Le général Lamboi, venu au secours, fut battu par la Meilleraie. Le cardinal infant et le duc Charles de Lorraine y accoururent aussi, et firent en vain des prodiges de valeur pour forcer les lignes des assiégeants; le duc s'y couvrit de gloire, mais n'en échoua pas moins, et la ville se rendit. Ce fut de ce côté tout le fruit d'une campagne dont on attendait d'autres résultats. Le duc d'Enghien, Louis de Condé, deuxième du nom, connu depuis sous le nom du Grand Condé, y fit ses premières armes.

Celle d'Italie fut plus brillante. Le marquis de Léganez avait mis le siége devant Casal, qui tenait toujours garnison française, et dont la possession eût avantageusement couvert le Milanais de ce côté. Le comte d'Harcourt, quoique plus faible de moitié, marcha au secours de la place. Le marquis, au lieu d'aller à sa rencontre, perdit l'avantage du nombre, en se laissant attaquer dans ses lignes. Elles furent forcées en trois endroits. Le vicomte de Turenne s'y distingua particulièrement ; mais surtout le comte d'Harcourt, qui payant d'exemple, se jeta le premier dans les retranchements, et inspira son courage à toute l'armée. Les Espagnols perdirent une grande partie de leur artillerie, le quart de leurs troupes, et furent contraints de lever le siége. Le général français, à l'effet de soutenir la gloire qu'il venait de s'acquérir, marcha aussitôt sur Turin, dans l'intention de dégager la citadelle. Moins fort que le prince Thomas, il osa l'assiéger dans la ville. Le marquis de Léganez le suivit de près; et encore supérieur à lui avec les débris de son armée, il l'investit lui-même devant Turin, en interceptant tous les passages par lesquels on pouvait recevoir des vivres. Dans la ville, comme dans les lignes des Français, ce n'était qu'à la pointe de l'épée qu'on pouvait s'en procurer ; et de part et d'autre la persévérance s'entretenait par l'espoir de fatiguer celle de l'ennemi, et de le réduire à l'impossibilité de tenir contre le besoin. Une attaque concertée entre le prince et les Espagnols, au moyen de boulets creux auxquels on avait donné le nom de *courriers volants*, et qu'ils lançaient avec des mortiers pardessus la circonvallation, ajouta à leur confiance mutuelle. Mais des accidents imprévus dérangèrent leur accord. Ils attaquèrent séparément, et furent également repoussés. Le lendemain, le vicomte de Turenne, qu'une blessure avait forcé de se retirer à Pignerol, amena de cette ville un secours considérable en hommes et en vivres, qui décida du sort de Turin. Le prince Thomas eut la liberté de sortir avec sa garnison et de se retirer à Ivrée, et Christine rentra dans sa capitale. Elle y donnait l'ordre à la garnison française, commandée par Duplessis-Praslin ; mais dans la vérité, elle en était dépendante. Le cardinal le lui prouva cruellement, en faisant enlever, pour ainsi dire sous ses yeux, le comte d'Aglié, qu'il fit conduire à la Bastille. Aux plaintes, aux reproches de Christine, Richelieu n'opposa qu'une froideur insultante. « Il y a de certaines occasions, « dit-il, où on ne peut ne mépriser pas « les larmes des femmes sans se rendre « auteur de leur perte. » Il dit, il insinua, il écrivit à la duchesse elle-même, que trop d'instances pour la liberté de ce seigneur, fait pour plaire, pourrait rendre son attachement suspect et ternir sa réputation. Enfin il fit envisager à Louis XIII cette violence comme un effet du vif intérêt qu'il prenait à l'honneur de la princesse sa sœur.

L'immensité des fonds nécessaires à une guerre si dispendieuse faisait naître des révoltes en Espagne comme en France. Le dessein conçu par le duc d'Olivarès, de faire contribuer la Catalogne à la défense commune, dans la même

proportion que les autres provinces espagnoles, parut aux Catalans une violation de leurs priviléges. Leur mécontentement s'accrut des corvées auxquelles on les soumit pour le service de l'armée castillane envoyée à la défense du Roussillon, et surtout des excès auxquels se livra cette milice indisciplinée. Quelques soldats, du nombre de ceux qui s'étaient le plus abandonnés à la licence, reconnus à Barcelone, un jour qu'une multitude de paysans se trouvait réunie dans cette ville, réveillèrent l'indignation et devinrent l'objet de la fureur générale. Le tumulte s'accrut de la résistance que les paysans éprouvèrent de la part du gouverneur, et le meurtre de celui-ci acheva la révolution dans cette ville, qui arbora l'étendard de la révolte, et qui sollicita le secours des Français, pour se maintenir dans l'indépendance. D'Espenan, qui s'était fait une réputation d'habileté par la longue défense de Salses, fut envoyé en Catalogne avec quatre mille hommes, faible secours contre une armée de vingt-cinq mille Espagnols commandés par le nouveau vice-roi, le marquis de los Velès, qui, par ses exécutions, jetait la terreur de toutes parts. Une guerre défensive pouvait seule suppléer à l'inégalité des forces. Dans cette vue, d'Espenan se jeta dans Tarragone; mais mal secondé par les levées encore novices de la Catalogne, il tarda peu à être obligé de capituler et d'évacuer non-seulement la ville, mais la province. Ce succès des Espagnols fut amplement compensé par une autre défection : celle du Portugal, où une conjuration que fit réussir la haine généralement vouée à la domination espagnole, porta sur le trône don Juan de Bragance, descendant par sa grand'mère d'un fils d'Emmanuel le Grand, et par son père d'un fils naturel du roi Jean d'Avis, par qui s'était perpétuée la ligne masculine de la maison royale de Portugal.

[1641] Des secours plus considérables envoyés en Catalogne, fruits de la résolution que prirent les Catalans de renoncer à leur premier projet de république, et de se donner à Louis XIII, ranimèrent leur courage. De concert avec les Français, ils défirent les Espagnols sous le canon du Mont-Joui, citadelle de Barcelone : mais ils ne purent rentrer en possession de Tarragone; et les efforts du comte de la Mothe-Houdancourt, par terre, et de l'archevêque Sourdis, par mer, échouèrent devant cette place, qui fut ravitaillée par une puissante flotte espagnole. En attendant que Louis pût se rendre dans cette nouvelle province, le maréchal de Brezé y fut envoyé en qualité de vice-roi, pour jurer la conservation de ses priviléges.

Cependant le prince Thomas, peu après avoir évacué Turin, avait entamé une négociation avec la France, et sous la garantie de cette puissance, il avait conclu un traité de réconciliation avec sa belle-sœur. En conséquence de cet accord, il devait se rendre à Paris; mais la défiance qu'il conçut du cardinal, peut-être à cause de son alliance avec le comte de Soissons, dont il avait épousé la sœur, le fit presque aussitôt renouer avec les Espagnols. Il afficha de nouveau les prétentions à la régence, à laquelle il avait renoncé, et les hostilités recommencèrent. Turenne, envoyé contre Ivrée, avait l'espérance de s'emparer de cette place, lorsqu'il fut rappelé, sur une fausse démonstration des Espagnols contre Chivas. Pendant tout le cours de la campagne, le comte de Sirvela, qui remplaçait Léganez, employé en Catalogne, eut le talent de se refuser à toutes les tentatives d'engagement du comte d'Harcourt. Celui-ci, dans l'impossibilité de le joindre, se rabattit sur Coni, qu'il échangea contre Montcalvo, dont s'emparèrent les Espagnols, mais qui ne les dédommagea pas de la perte de la première place.

Banier, au commencement de cette même année, et le comte de Guébriant, qui avait succédé au duc de Longueville, sortant tous deux de bonne heure de leurs quartiers, se réunirent inopinément devant Ratisbonne. Ils avaient projeté d'y surprendre la diète, occupée alors des moyens de chasser les Suédois et les Fran-

çais de l'Allemagne. Le dégel inattendu du Danube rompit leurs mesures. Les deux généraux, privés des secours nécessaires pour passer le fleuve, se retirèrent, et se séparèrent ensuite mécontents l'un de l'autre, et toujours à l'occasion des troupes weimariennes, que les Suédois auraient voulu débaucher aux Français. L'archiduc Léopold profitant de cette mésintelligence, allait accabler Banier, si Guébriant ne fût revenu à son secours. Banier mourut peu après cette nouvelle jonction, et le commandement général se trouva provisoirement dévolu aux Français. C'était déja un triomphe de pouvoir réunir en un seul corps une armée composée d'éléments si discordants : Guébriant fit plus, il battit Picolomini à Wolfenbuttel; mais la mauvaise volonté des Suédois l'empêcha de profiter de sa victoire, et permit à l'empereur de regagner à son parti divers alliés des deux couronnes.

En Flandre, le maréchal de la Meilleraie avait pris Aire à la vue du cardinal infant; mais celui-ci, devenu le plus fort par la jonction du général Lamboi, contraignit à son tour les Français à décamper, et s'établit dans leurs lignes mêmes pour reprendre la ville. Le maréchal, trop faible pour le déloger, tenta des diversions sur la Bassée, Lens et Bapaume, qui furent prises successivement. Mais ni les pertes, ni les instances du comte de Soissons, menacé alors dans Sedan, ne purent distraire les Espagnols de leur premier projet, et Aire fut forcée de céder à leur persévérance. Elle se rendit à don Francisco de Melos, successeur du cardinal infant, qui mourut pendant le siége.

Tant de revers accumulés cette année sur la maison d'Autriche, persuadèrent au duc Charles de Lorraine qu'il devait renoncer à rentrer dans ses états par le crédit de cette puissance. Il eut recours à celui du cardinal, qui le flattait d'ailleurs d'obtenir du pape son divorce avec la princesse Nicole, dont il s'était dégoûté, et de favoriser son mariage avec la comtesse de Cantecroix, qui le suivait dans toutes ses expéditions, et qu'il appelait *sa femme de campagne.* Un acte de soumission envers Louis XIII, qu'il vint trouver à Saint-Germain, l'abandon des comtés de Clermont, Stenay et Jametz, le dépôt de Nancy jusqu'à la fin de la guerre, le renoncement à toute alliance avec l'Autriche, le passage par ses domaines, et l'aide enfin de ses troupes, furent les conditions apportées à la restitution de ses états; et en cas d'une nouvelle infidélité que craignait le cardinal, le duc consentait à leur réunion à la France.

La reine mère fit alors ses dernières tentatives pour être reçue en France. Cette princesse commençait à mériter la pitié : elle avait été obligée de quitter les Pays-Bas, où la bienséance ne lui permettait pas de rester, depuis que les Espagnols étaient en guerre ouverte avec les Français. Elle passa en Angleterre à la fin de 1638, et Charles I, son gendre, la reçut volontiers; mais les troubles qui s'élevaient dans son royaume faisaient craindre à ce roi de ne pouvoir longtemps donner un asile à sa belle-mère; il entreprit donc de la réconcilier avec son fils. Richelieu, à qui le déclin de la santé du roi inspirait la pensée d'être régent après sa mort, était plus éloigné que jamais de favoriser des démarches qui auraient pu contrarier ses projets. Cependant les instances de Charles furent si pressantes, qu'on ne put se refuser d'en délibérer. Louis s'en rapporta à son conseil du sort de sa mère. Il n'y eut pas une voix pour la rappeler en France. Le seul Bouthilier opina pour la placer à Avignon. Tous les autres conclurent à la reléguer à Florence, et le monarque donna à cette dure décision le sceau de son approbation. Marie de Médicis conservant toujours la même répugnance à aller rendre son pays natal témoin de ses disgrâces, resta en Angleterre tant que les affaires de Charles le lui permirent. Mais des poursuites pressantes, faites cette année dans le parlement pour le renvoi de l'étrangère, et suggérées, dit-on, par Richelieu, l'obli-

gèrent de nouveau à s'éloigner. Elle passa en Hollande, où elle comptait se fixer; mais la crainte de désobliger le cardinal rendit les gouvernants sourds aux prières de Marie, et lui enleva encore cette retraite. L'infortunée princesse, abandonnée aussi de tous ses enfants, rejetée des alliés fidèles de son mari, et obstinée à ne point reparaître à Florence dans l'état d'humiliation où elle était réduite, chercha avec anxiété autour d'elle un asile dont le choix ne pût aigrir la haine de ses persécuteurs. Elle ne trouva que Cologne, ville impériale, libre et neutre, et elle s'y réfugia [1].

Richelieu lui avait donné peu auparavant un nouveau compagnon d'exil dans la personne du duc de Vendôme, frère naturel du roi. Ce prince vivait tranquille dans ses terres avec la duchesse son épouse, et les ducs de Mercœur et de Beaufort ses fils, lorsqu'il apprend qu'on écoute contre lui les dépositions de deux malheureux, déjà flétris par la justice, qui l'accusent de les avoir sollicités d'empoisonner le cardinal. Vendôme se moque d'abord de cette calomnie, aussi méprisable par la manière dont elle était conçue que par ses auteurs; mais sachant qu'on y donnait quelque importance, il envoie à la cour sa femme et ses fils, remontrer, tant au roi qu'au ministre, l'absurdité d'une pareille imputation, et il offre de venir se justifier lui-même. Le roi le prend au mot, et lui ordonne de se rendre auprès de lui au jour indiqué. Vendôme fait alors des réflexions. Il se rappelle ce qu'il a souffert autrefois dans sa prison, le sort de son frère, qui y est mort assez soudainement pour qu'on ait pu soupçonner l'emploi du poison; la résolution du duc de la Valette et de tant d'autres, qui ont mieux aimé tout perdre que de risquer leur liberté et leur vie. Tout examiné, Vendôme abandonne sa justification, qui aurait été aisée s'il n'eût pas cru qu'on voulait le trouver coupable, et se sauve en Angleterre. Louis établit contre son frère une commission pareille à celle qu'il avait crée contre son beau-frère: les juges s'assemblent; on instruit l'affaire; et lorsqu'on était près d'aller aux opinions, le cardinal, qui avait eu la délicatesse, comme offensé, de ne pas se mettre au nombre des juges, envoie au chancelier une lettre par laquelle il le priait de demander au roi la grâce du coupable. Louis refuse quelque temps, et faisant enfin semblant de céder aux instances du tribunal: « Je « m'avise, dit-il, d'un expédient; c'est « de retenir le procès criminel de M. de « Vendôme à ma personne, et d'en sus- « pendre le jugement définitif: selon qu'il « se conduira, j'aurai des bontés envers « lui, et je lui pardonnerai. » Toutes les prières n'en purent obtenir davantage. Si cela ne suffisait pas pour l'accuser, c'était assez pour le cardinal: car en même temps qu'il faisait parade de bonté, il laissait au roi des préjugés non-seulement contre ceux qui étaient nommément attaqués, mais encore contre leurs parents et leurs amis, qu'il pouvait faire soupçonner de complicité [1].

Pendant qu'il éloignait ainsi de la cour et du royaume ceux qui auraient pu lui nuire, il y recevait un homme qui lui avait déjà donné plusieurs marques d'attachement. Cet homme, devenu depuis si fameux, est Jules Mazarin. Le marquis de Monglat, qui rapportait apparemment l'opinion du temps, dit qu'il était fils d'un banquier de Mazare en Sicile. Le père eut des affaires malheureuses dans sa patrie, se retira à Rome, et envoya son fils étudier en Espagne, dans l'université d'Alcala. Après ses études, le jeune Mazarin prit le parti des armes, servit quelque temps dans les troupes espagnoles, et revint trouver son père à Rome. Là Jules s'introduisit auprès du cardinal Sachetti; celui-ci le fit connaître au cardinal Colonne, et la sœur de ce dernier ayant épousé Thaddée Barberin, neveu du pape Urbain VIII, et frère du cardinal Antoine Barberin, ce prélat se l'attacha, et le fit entrer dans les affaires.

[1] Mém. Rec. t. VIII, p. 500. Monglat, t. I, p. 322. Montrésor, t. I, p. 340. Mercure, t. XX.

[1] Mémoires d'Aubery, t. II, p. 649.

Il en commença l'apprentissage sous le nonce Pancirole, chargé de régler la succession de Mantoue, dont les débats troublaient l'Italie, et ce fut Mazarin qui les accommoda. De retour à Rome, il quitta l'épée et prit la soutane. Il fut vice-légat d'Avignon, et envoyé en France au moment de la guerre déclarée avec l'Espagne, pour tâcher de procurer la paix générale. Quelques démarches de la part du vice-légat, plus favorables à la France qu'à l'Espagne, le firent soupçonner de s'être laissé gagner par Richelieu. Le pape le rappela, et lui montra beaucoup de mécontentement. Soit crainte de la punition, soit persuasion qu'il n'avait plus rien à espérer de Rome pour sa fortune, Mazarin quitta cette ville, vint en France, et descendit chez Chavigni, avec lequel il était familier. Celui-ci le recommanda fortement à Richelieu, qui l'envoya comme ambassadeur extraordinaire à Turin, puis comme plénipotentiaire en Allemagne, lui procura ensuite la nomination de France au cardinalat, et lui fit donner le chapeau malgré le pape, qui y répugnait; enfin le P. Joseph étant mort, le ministre se déchargea sur le nouveau cardinal du soin des affaires étrangères; secours qui arriva d'autant plus à propos, que Richelieu avait besoin de toute son attention pour veiller à ce qui se passait du côté de Sedan [1].

Le comte de Soissons y était toujours dans un état équivoque; n'étant ni rebelle, ni soumis, il était rongé de chagrin d'être relégué hors du royaume et privé des avantages dus à sa naissance, tourmenté par le désir de les recouvrer, et par la crainte que ses efforts ne le rendissent plus malheureux encore. De son côté, Richelieu ne voyait qu'avec un dépit extrême un prince, armé de sa seule fermeté, montrer à l'univers qu'on pouvait ne pas fléchir sous l'autorité du ministre. De temps en temps il jetait vers Sedan un regard de courroux, et il lui échappait de dire : « Cela ne doit pas se « souffrir en bonne politique; le roi veut « absolument voir la fin de ces menées. » Il entendait par là les liaisons assez publiques du comte avec la reine mère, le duc de Vendôme, la duchesse de Chevreuse, le duc de la Valette, et les autres exilés épars en Angleterre, en Italie, en Espagne et en Flandre. Il entendait aussi les liaisons plus secrètes avec la reine régnante, le duc d'Orléans qu'il soupçonnait, et tous les mécontents du royaume, et même avec Cinq-Mars, jeune homme de belle taille, de belle figure, d'un esprit plus agréable que solide, que le ministre avait substitué à Saint-Simon dans la faveur du roi, et qui commençait à secouer le joug de son bienfaiteur [1].

Tant que le corps de l'état fut menacé d'une crise dangereuse, il fallut souffrir ces mauvaises humeurs, et prendre garde même de les aigrir : mais insensiblement les symptômes fâcheux avaient disparu. L'Espagnol, rappelé pour défendre ses foyers contre les Catalans et les Portugais révoltés, laissait les frontières de France tranquilles. Les troupes de Weimar gagnées, et ses conquêtes achetées et incorporées au royaume, lui servaient de boulevard du côté de l'Allemagne. La diversion des Hollandais, quoique souvent plus faible qu'elle n'aurait dû être, garantissait les pays limitrophes de la Flandre. Le duc de Lorraine, qui chassé de ses états et réduit à faire le personnage d'aventurier, tenait une armée prête à marcher partout où son intérêt l'appelait, avait été rattaché, par ce même intérêt, à la cause de la France : en cas d'une infidélité prévue, il était réduit, par l'occupation de ses places fortes, à l'impuissance de nuire, et il avait même consenti à en être puni par la privation de ses domaines. Enfin la politique de Richelieu avait parfaitement réussi à l'égard de la duchesse de Savoie. Brouillée avec ses beaux-frères et avec les Espagnols, elle se trouvait dans une dépendance absolue des Français. Ils occupaient ses forteresses, et tenaient la campagne par de petits

[1] Monglat, t. I, p. 369. Mémoires d'Arnauld, t. II, p. 79. Mascura, pag. 13.

[1] Montrésor, t. I, p. 365. Merc. t. XXIV. Mém. d'Aubery, t. II, pag. 693.

corps de troupes qui se donnaient la main depuis Genève jusqu'à la Valteline. Ces partis se rassemblaient au besoin en corps d'armée, et servaient de remparts au royaume contre les secours que la maison d'Autriche pouvait tirer de l'Italie, où plusieurs princes, en haine de Richelieu, ou jaloux des prospérités de la France, auraient volontiers aidé ses ennemis[1].

Avec ces précautions, Richelieu pouvait enfin frapper en sûreté le coup qu'il préparait depuis longtemps au comte de Soissons. Quoique ce prince entretînt des correspondances avec tous les mécontents, on conjecture, par la peine qu'eut le duc de Bouillon à le déterminer à agir, qu'il serait resté tranquille, s'il n'avait été provoqué par les vexations secrètes du cardinal. Le roi souhaitait qu'on le laissât paisible dans sa retraite : mais les circonstances mettaient une grande différence entre les intérêts du monarque et ceux du ministre. La santé de Louis XIII dépérissait sensiblement, et faisait craindre sa mort prochaine. Richelieu, non moins menacé, s'étourdissait sur le danger, et se flattait de survivre à son maître. Or, pour un ambitieux, ce n'aurait pas été survivre que de rester sans puissance; aussi a-t-on cru remarquer dans ses dernières démarches des mesures tendantes à se procurer la régence. Il fallait bien présumer de sa capacité et de sa fortune pour concevoir un pareil projet contre les droits de deux reines, d'un frère du roi, de plusieurs princes du sang, presque tous ses ennemis mortels : mais c'était précisément du conflit des prétentions que le ministre espérait le succès des siennes. Voici comme il arrangeait les événements[2].

« A la mort du roi il se formera des brigues; la reine mère probablement viendra revendiquer une autorité qu'elle n'a laissé échapper qu'à regret. La jeune douairière ne voudra pas la lui céder. Le duc d'Orléans réclamera les droits de sa naissance. Tous trois seront fort embarrassés, se trouvant sans argent, sans troupes et sans considération. S'ils n'y songent pas d'eux-mêmes, je ferai suggérer à l'un d'eux de recourir à moi, comme maître d'entraîner du côté où je pencherai, et les gouverneurs des villes et des provinces, et les commandants des armées, presque tous placés de ma main. S'ils dédaignent de m'avoir obligation, je leur opposerai la maison de Condé, qui peut mettre un grand poids dans la balance. »

En effet, le prince de Condé était un homme de tête, et avait du génie pour le gouvernement. Le duc d'Enghien, son fils, témoignait de l'ambition, et montrait déjà pour le commandement des armées les talents qui l'ont depuis rendu si célèbre. Richelieu s'était assuré de lui, en lui faisant épouser sa nièce, Claire-Clémence de Maillé, fille du maréchal de Brezé, et en même temps il avançait dans le service de la marine le marquis de Brezé, frère de la jeune princesse, qu'il destinait au poste d'amiral, dignité dont il se serait rendu digne, si une mort glorieuse ne l'eût enlevé à la fleur de son âge. Il est certain que ces deux jeunes guerriers, secondés des conseils de leur oncle, pouvaient donner un grand avantage à la concurrence de la maison de Condé, contre deux femmes sans puissance et contre Gaston, prince décrédité : il n'y avait que le comte de Soissons, prince au contraire généralement estimé, qui eût pu déconcerter les desseins du cardinal. Le prélat s'était efforcé de le gagner, en lui offrant en mariage la duchesse d'Aiguillon, sa nièce chérie. Puisque cette offre, accompagnée des promesses les plus brillantes, n'avait pu le gagner, il ne restait plus qu'à le faire périr, ou à le forcer de fuir, ou à lui imprimer la tache de criminel de lèse-majesté, afin de le rendre aux yeux de la nation inhabile à faire valoir ses droits. C'est à quoi tendait une déclaration du roi, qui parut le 8 juin. Sur des imputations de complots formés pour soulever les provinces, d'argent reçu des ennemis de l'état, de traités faits avec

[1] Mercurio, t. I, p. 275.

[2] Mercurio, t. I, p. 279. Histoire de Bouillon, t. III, l. 8.

eux, il était ordonné au comte de Soissons, au duc de Bouillon et au jeune duc de Guise Henri, de venir à résipiscence sous un mois; et en même temps on faisait filer vers Sedan des troupes, sous les ordres du maréchal de Châtillon.

S'il n'existait pas entre le comte de Soissons et tous les mécontents une correspondance ouverte, comme il était leur ressource et qu'ils étaient la sienne, il y avait du moins entre eux une intelligence muette telle qu'elle se trouve entre les malheureux, auxquels leur besoin sert de truchement, et qui s'entendent sans se parler. Aussi le danger ne parut pas plus tôt, que les assurances de services, les conseils, les vœux, les secours plus réels d'hommes et d'argent arrivèrent. Ce n'était pourtant qu'à regret que le comte se déterminait à tirer l'épée contre son souverain. C'était aussi à contre-cœur que Louis XIII s'avançait contre son parent. Mais l'un était entraîné par son ministre, et l'autre par Bouillon. Le duc ne voyait de sûreté pour sa souveraineté que dans la guerre. Si le comte de Soissons faisait un accommodement, chose qu'il désira jusqu'à la fin, Bouillon était sûr que la première condition qu'on exigerait serait que le prince s'éloignerait de Sedan. Alors il se disait à lui-même : « Combien de prétextes ne « trouvera pas le cardinal pour s'emparer « de ma principauté, qui n'aura plus la « présence du prince pour sauvegarde? « Si on lui accorde d'y rester, au premier « moment le ministre fera naître de nou- « velles raisons d'attaquer le comte et « son défenseur. Il nous prendra peut- « être au dépourvu. Puisque nous som- « mes préparés, il faut vider la querelle, « et savoir à qui, du comte de Soissons « ou de Richelieu, demeureront les rênes « du gouvernement. »

Les mécontents, dans leur manifeste du 2 juillet, ne dissimulent pas cette intention; car outre les motifs du bien public, canevas ordinaire de ces sortes de pièces, on y voit en termes exprès le dessein de chasser le cardinal d'auprès du roi : or comme on savait que ce prince ne pouvait se passer d'être gouverné, c'était dire clairement qu'on tendait au ministère. Il semble que Louis était assez indifférent sur l'événement, et qu'il se serait servi de Soissons, dont il prisait la probité, ou de Bouillon, dont il estimait la capacité, comme il se servait de Richelieu. Il vint nonchalamment jusqu'à Péronne, sans montrer son activité ordinaire. Les troupes paraissaient participer à l'indolence du monarque. Elles ne marchaient qu'à regret contre un prince du sang, qu'on croyait poussé au désespoir par le ministre. Richelieu voulut faire des traîtres dans la maison et l'armée de Soissons, et avec tous ses trésors il ne put y réussir; au lieu que sans séduction, la cour et l'armée du roi étaient pleines de gens qui faisaient des vœux pour la prospérité du comte, et qui étaient disposés à l'appuyer.

Pour comble d'avantages du côté des confédérés, le maréchal de Châtillon, commandant des troupes royales, était brave soldat, mais le plus négligent des généraux. Il avançait vers Sedan, s'imaginant n'avoir à combattre que des gens timides renfermés dans leurs murs, et il ignorait qu'il avait en tête une armée aussi forte que la sienne. Soissons l'avait formée de volontaires français accourus sous ses drapeaux, et d'un corps d'Allemands envoyés par l'empereur, sous les ordres du général Lamboi, capitaine vaillant et expérimenté. Ce ne fut qu'à la dernière extrémité que le comte accepta ce secours. Lamboi avait déjà passé la Meuse, et s'était joint aux Français, que Soissons voulait encore qu'on écoutât des propositions d'accommodement. Bouillon, au contraire, les regardait ou comme une ruse pour rendre le prince suspect à ses alliés, ou comme une preuve que le ministre se défiait de ses forces. Dans l'un et l'autre cas, il ne convenait pas, disait-il, de se laisser arrêter par des offres insidieuses ou intéressées. Le sort en fut jeté, et l'action s'engagea le 6 juillet dans la plaine de Bazeille, près du bois de la Marsée, à la vue de Sedan. Les meilleurs historiens rendent un témoignage avan-

tageux à Châtillon sur ses manœuvres et sur son courage; ils disent qu'il choisit bien son champ de bataille, qu'il rangea bien son armée, qu'il donna de bons ordres et bon exemple; mais tous ses efforts ne purent prévaloir contre la mauvaise volonté de ses troupes. L'officier était mécontent qu'on l'employât contre un prince du sang qu'il estimait, et le soldat, de ce qu'on lui avait fait quelque retenue sur d'anciennes montres; de sorte qu'après la plus faible résistance, toute l'armée, comme de concert, se débanda. Des corps entiers de cavalerie se retirèrent cornettes hautes et trompettes sonnantes. On entendit des soldats qui joignant la raillerie à la désertion, disaient en fuyant: *En voilà pour leurs cinq écus*. Le malheureux Châtillon, après les plus grandes preuves de valeur, se trouvant presque seul sur le champ de bataille, fut obligé de rejoindre les fuyards, qui l'entraînèrent à huit lieues de là [1].

Le comte de Soissons, entouré de quelques officiers, avançait tranquillement dans la plaine, regardant fuir l'armée royale. Tout à coup on entend la détonation d'un pistolet: le prince tombe; on le relève, il était mort. Il avait le coup au milieu du front, la bourre dans la tête, et le visage brûlé par la poudre. Les uns disent qu'il se tua lui-même, en relevant avec son pistolet la visière de son casque: mauvaise habitude dont on lui avait représenté plusieurs fois le danger. D'autres rapportent qu'on vit passer devant lui un cavalier qui, plus prompt que l'éclair, tira sur lui à brûle-pourpoint, et disparut. Cette dernière opinion a prévalu, et comme plus singulière, et comme plus adaptée aux circonstances où se trouvait le cardinal. Ce dernier ne régnait que par la crainte. Il n'ignorait pas que tous les ordres de l'état étaient révoltés contre lui. Il avait traité le clergé et la noblesse avec fierté, les parlements avec mépris, les soldats étaient mal payés, les peuples écrasés d'impôts. Dans cet instant critique, il ne fallait qu'une victoire

[1] Monglat, t. I, p. 393. Montrésor, t. 1, p. 325. Brienne, t. II, p. 141. Mém. d'Arnauld, t. I, p. 217.

pour ouvrir au comte de Soissons le chemin jusqu'à Paris, parce que l'armée qui aurait pu suppléer à celle de Châtillon était occupée au siége d'Aire, et trop éloignée. Le roi paraissait lui-même s'embarrasser peu des suites. A la première nouvelle de la défaite de ses troupes, il se disposa tranquillement à regagner Paris, sans montrer ni chagrin ni inquiétude, comme un homme qui avait pris son parti, et qui était sûr de tout pacifier en sacrifiant son ministre. La mort du comte de Soissons était donc nécessaire au cardinal. Mais cette nécessité ne prouve point qu'il l'ait procurée; et le danger trop évident qu'elle eût fait courir à un assassin est encore un autre motif d'en douter [1].

Deux heures après la nouvelle de la déroute, arriva celle de la mort du comte. Un instant changea les dispositions de Louis. Comme s'il eût été ébloui par la fortune de son ministre, il n'estima plus que ses conseils, ne goûta plus que ses projets; il se montra même plus ardent que Richelieu à punir les révoltés. L'armée battue retourna par ses ordres vers Sedan; il ne parlait que de forcer le duc de Bouillon, et de le priver de son petit état: mais trop content d'être à si bon marché délivré d'un tel danger, le cardinal accorda des conditions avantageuses au duc. Il fit même, pour se l'attacher, des avances auxquelles Bouillon parut répondre; mais ce ne fut pas de bonne foi, et il porta quelque temps après la peine de sa dissimulation. Ses alliés ne furent pas également ménagés. Les fauteurs publics de la conjuration, Guise, la Valette et Vendôme, restèrent sous l'anathème des procédures faites ou commencées contre eux, et tout espoir de retour dans le royaume leur fut ôté. Les complices secrets, n'eussent-ils fait que des vœux pour le comte, essuyèrent des mortifications proportionnées à leur état. Le duc d'Épernon servit d'exemple; il fut tiré de sa belle maison de Plassac où il se plaisait, et confiné dans le château de Loches, dont il était à la vérité gou-

[1] Monglat, t. I, p. 393.

verneur, mais qu'on devait, dans la circonstance, regarder comme une prison. Il y mourut quelques mois après, âgé de quatre-vingt-sept ans, plus accablé de chagrin que d'années. Ainsi le résultat complet de cette malheureuse entreprise fut l'asservissement de tout à Richelieu et aux siens.

Cette prétention à la domination exclusive, même sur les volontés, est prouvée par l'exemple du malheureux de Thou, fils du célèbre historien. Son premier état fut la robe; le refus d'une intendance d'armée l'aigrit contre le cardinal. Il voulut prendre l'épée, et s'attachant à la cour sans emploi, il choisit le pire de tous les états pour un génie ardent, parce que la manie de vouloir être quelque chose le porta à se mêler de tout. Sa famille, inquiète d'une conduite dont elle prévoyait les dangers, le pria plusieurs fois de renoncer à ses chimères, et de s'attacher à quelque objet solide : mais soit éloignement pour les assujettissements d'une charge, soit goût pour la considération que donne la familiarité des grands, il continua de vivre à la cour, et devint même l'ami et le conseil de Cinq-Mars, grand écuyer et favori du roi [1].

Ce jeune homme, fils du maréchal d'Effiat, ami intime de Richelieu, dut sa faveur au choix du ministre, qui crut, en l'avançant à ce poste, s'en faire un rempart contre les dégoûts du roi et les suggestions des malintentionnés. Il n'omit aucune des instructions et des conseils qui, mis en pratique, auraient procuré au jeune favori la confiance entière de son maître. Ces soins ne réussirent pas d'abord. Cinq-Mars, à la fleur de l'âge, fait pour les plaisirs vifs et bruyants, ne pouvait s'accoutumer à la vie sédentaire qu'exigeaient le goût et la santé vacillante de Louis. Le favori ne cachait pas l'extrême répugnance qu'il sentait à vivre, comme garrotté, auprès d'un homme de mauvaise humeur, toujours plaintif, mécontent, et qui, sans être vieux, avait presque toutes les infirmités répugnantes de la vieillesse.

[1] Merc. t. II, l. 2. Brienne, t. II, p. 133.

Le cardinal exhortait le favori à la complaisance, le tançait de ses vivacités et de ses écarts; d'un autre côté, il priait le monarque, qui lui faisait aussi ses plaintes, d'accorder quelque chose à l'extrême jeunesse, et d'user d'indulgence [1].

Tout alla bien pour la satisfaction réciproque des parties, et surtout pour celle du ministre, tant qu'il fut leur confident. Par là il savait les dispositions secrètes du roi, et prenait ses mesures en conséquence. Mais cet arrangement politique pensa tourner au détriment du cardinal, son auteur. Comme il avait été obligé, pour faire dévorer à Cinq-Mars l'ennui de son état, de lui présenter la perspective des honneurs et des autres avantages de la cour, le jeune homme trouva bientôt le dédommagement au-dessous de ses sacrifices, s'il n'y joignait quelque part dans le gouvernement. C'était attaquer Richelieu par l'endroit sensible. Il tâcha de ramener son protégé à des desseins plus modérés; mais d'autre part, sitôt que l'on connut des prétentions à celui-ci, tous les ennemis du cardinal l'assiégèrent. L'un lui donnait un conseil, l'autre lui fournissait un projet; les grands et les princes le recherchèrent; Gaston et la jeune reine le firent assurer de leur bienveillance. On l'encouragea à ne pas rester sous la tutelle du ministre, et on l'enhardit à demander au roi lui-même ce que son éminence lui refusait.

Il songea donc à se rendre plus agréable à son maître, et à employer, pour le gagner, les complaisances que le prélat lui avait autrefois enseignées. Il y réussit au point que le roi allant tenir conseil, et voyant Cinq-Mars à son côté, dit au cardinal : « Si nous faisions entrer « notre ami, afin qu'il apprenne? » A la vérité, cela fut dit d'un air honteux et embarrassé, qui donna de l'assurance au ministre. Il prit un air sévère qui imposa au monarque et au favori, et ils n'osèrent passer outre. Dans une autre occa-

[1] Monglat, t. I, p. 286, t. II, p. 30. Brienne, t. II, p. 133. Aubery, Mém. t. II, p. 838. Montrésor, t. I, p. 158 et 283. Mém. d'Artagnan, t. I, p. 179. Mercurio, t. II, l. 2.

sion, le cardinal défendit à Cinq-Mars de se trouver au conseil; et sur ce qu'il s'autorisait de l'aveu du roi : « Allez, lui dit « fièrement le ministre, allez lui demander « si ce n'est pas son sentiment. » Quand le grand écuyer aurait réussi dans ce projet, il n'aurait pas dû espérer grand avantage pour la suite, puisque Louis lui disait lui-même : « Souvenez-vous bien que si « M. le cardinal se déclare ouvertement « votre ennemi, je ne puis plus vous gar- « der auprès de moi; comptez là-dessus. » Après cet avis, le favori ne voulant pas plier sous le ministre, devait prendre le parti d'accepter le gouvernement de Touraine, que le cardinal lui offrait, avec tout ce qui pouvait lui en rendre le séjour agréable, la terre de Cinq-Mars y étant située, mais il ne voulut pas subir le déshonneur d'une disgrâce, et il se plia aux circonstances, en attendant des événements plus favorables.

[1642] Louis XIII s'affaiblissait, et cet affaiblissement lui faisait désirer le repos, tandis que la guerre, allumée sur toutes ses frontières, eût exigé de lui du travail et du mouvement. D'un autre côté, dans cet état de souffrance habituelle, les soins attentifs d'une mère tendre et d'une épouse chérie semblaient indispensables à ses affections et à ses besoins; mais l'une, inutile à son fils, peut-être même à charge par les réflexions que son absence excitait, se consumait dans son exil; l'autre, privée de l'amour et de l'estime de son mari, ne l'abordait jamais qu'avec cette crainte qui glace le cœur et engourdit la main. Il n'avait pas seulement la consolation de pouvoir compter sur les soins empressés des subalternes qui le servaient, parce que pour peu que le ministre s'aperçût qu'ils s'attachaient au roi, et que le roi s'attachait à eux, il forçait le faible prince à les renvoyer; de sorte qu'on vit avec étonnement des officiers de la chambre, des capitaines aux gardes, gens d'honneur et de probité, sacrifiés aux soupçons du cardinal et forcés de s'éloigner. Ils emportaient les regrets de leur maître, qui eut quelquefois le courage de leur conserver, malgré son ministre, leurs charges et leurs appointements [1].

Ces sacrifices, l'impérieux Richelieu les exigeait, sous peine d'abandonner le monarque au milieu des ennemis qu'il lui avait faits au dedans et au dehors. Cette menace hautaine arracha quelquefois des plaintes au roi. Il se doutait qu'on l'investissait d'embarras, comme de chaînes, pour le retenir. Les cris des peuples chargés d'impôts, les reproches des exilés, les gémissements des prisonniers, les murmures de toute l'Europe, lasse de voir perpétuer la guerre qui la dévorait, perçaient quelquefois jusqu'à ce prince. Il lui arrivait alors de murmurer lui-même, de faire connaître qu'il sentait son esclavage, et de désirer d'en être délivré. Malheur cependant à ceux qui prenant à la lettre ces désirs vagues, avaient l'imprudence de lui faire des offres et de lui fournir des projets! Richelieu arrivait armé de tout son ascendant. Non-seulement il rassurait la conscience du monarque alarmé, mais il en tirait les noms de ceux qui avaient jeté le trouble dans son esprit; et ces aveux, il les arrachait en exécution d'un serment, par lequel ce prince pusillanime s'était engagé à révéler à son ministre ce qu'on dirait contre lui.

Cependant, comme tout a une fin dans le monde, Cinq-Mars crut que la puissance de Richelieu touchait à son terme. Le prélat le crut aussi; mais dans un sens différent. Cinq-Mars, confident des mécontentements de Louis et de ses murmures, s'imaginait que le prince, dans un moment d'impatience, pouvait congédier son ministre, ou trouver bon qu'on l'en débarrassât de quelque manière que ce fût. Richelieu, au contraire, qui connaissait la faiblesse du roi, et combien il était effrayé des moindres affaires, ne pouvait se persuader que le monarque eût jamais le courage de se priver de son secours. Ce n'était donc point par la disgrâce qu'il craignait de voir finir son crédit, mais par la mort de Louis. Le dé-

[1] Mercurio, t. II, l. 2. Lettres de Richelieu, p. 265. Mémoires d'Artagnan.

périssement du prince lui faisait croire que ce moment n'était pas éloigné, et il ne doutait pas qu'à cet instant mille bras n'avançassent pour l'arracher des degrés du trône, et l'en précipiter. Ainsi, la mort du roi arrivant, tout le monde regardait la chute du cardinal comme certaine, et on n'imaginait pas comment il pourrait se soutenir. Mais quelques observateurs crurent apercevoir que Richelieu ne s'abandonnait pas lui-même, et ne désespérait pas de la fortune.

On a déjà vu quels pouvaient être ses projets quand Louis XIII viendrait à mourir, et il pouvait se flatter que le besoin qu'auraient de lui les prétendants à la régence ne laisserait pas ses espérances sans fondement; mais pour leur donner plus de solidité, il fallait que le cardinal se trouvât alors dans un centre de force capable de faire mouvoir les ressorts les plus éloignés : c'est à quoi il travailla très-habilement. Quoique le roi fût languissant et presque mourant, il sut lui persuader de quitter son palais, et d'aller aux extrémités du royaume, s'assurer de la Catalogne, et conquérir le Roussillon. Il voulait que la reine laissât ses enfants dans le château de Vincennes, sous la garde de Chavigni, son confident, et qu'elle-même suivît son mari dans ces pays éloignés, où elle se serait trouvée entre deux armées des meilleures troupes de France, commandées par les plus proches parents du prélat. Il est vrai que cet arrangement n'eut pas lieu, parce que la reine pleura, jeta des cris, et protesta qu'on lui arracherait plutôt la vie que de la séparer de ses enfants. Il fallut la laisser dans la capitale : mais elle y resta sans autorité, et la puissance tout entière fut confiée au prince de Condé, dont Richelieu était sûr. Pour Gaston, il eut ordre de suivre son frère, et il obéit.

Le roi et son ministre marchèrent à leur conquête avec une pompe égale. La grandeur de leur cortége ne leur permettant pas d'aller ensemble, de Paris à Lyon, ils ne se rencontrèrent que quatre fois dans les lieux où leur suite pouvait se développer sans se gêner. Ainsi le cardinal, pendant une si longue route, qu'il ne fit qu'à petites journées, abandonna Louis aux insinuations de Cinq-Mars, qui accompagnait le roi : imprudence qui aurait coûté cher au ministre, si le favori n'en eût commis de son côté de très-grandes; ou plutôt toute sa conduite ne fut qu'un tissu d'imprudences qui le conduisirent à la dernière catastrophe.

On ne devait pas attendre autre chose d'un jeune homme de vingt-deux ans, dont les projets, suggérés par la haine contre le cardinal, enfantés par des intérêts différents, dirigés par des gens passionnés, ne pouvaient être que contradictoires entre eux. Il détestait Richelieu : il voulait le détruire, et dès le premier pas, il fut embarrassé sur le choix de celui qu'il présenterait à sa place; car il sentait bien que Louis ne pouvait se passer de ministre, et qu'avec son caractère méfiant et irrésolu, il n'était pas homme à se contenter du premier qu'on lui indiquerait. Cinq-Mars jeta les yeux sur le duc de Bouillon, dont le roi estimait la capacité [1]. Bouillon, qui s'était bien promis, après le danger qu'il avait couru dans ses liaisons avec Soissons, de n'en plus hasarder de pareilles, changea d'avis par l'appât d'un si beau poste. Il prit confiance dans le favori. Le complot se forma, Gaston s'y joignit; la reine régnante y entra indirectement : les confidences s'étendirent, et une foule d'importants, de curieux, de mécontents, se présenta pour y avoir part [2].

Chacun donna son avis. Les uns voulaient qu'on forçât le roi, par une guerre civile, à renvoyer son ministre : d'autres, qu'on tranchât le nœud par le meurtre du cardinal : projet odieux qui épouvantait quelquefois le bouillant Cinq-Mars, mais auquel il revenait quand son imagination s'échauffait à la vue des difficultés et des périls qui l'environnaient de

[1] Monglat, t. I, p. 39.

[2] Le roi en était tacitement le chef; le grand écuyer en était l'âme; le nom dont on se servait était celui du duc d'Orléans, et leur conseil était le duc de Bouillon. Voyez Mém. de Motteville, t. I, page 90.

toutes parts. De Thou, le plus sincère et le plus sage de ses amis, rejetait ces moyens. Il voulait que le favori n'employât auprès du roi que l'insinuation et les raisons, armes dont il croyait les effets inévitables, si elles étaient bien maniées. Il exhortait donc le grand écuyer à mieux cultiver l'amitié du roi, à mériter sa confiance et son estime par un extérieur moins dissipé, par de l'assiduité et plus de complaisance. « Alors, disait-il, « vous pourrez trouver des moments favo- « rables pour représenter au roi les torts « de son ministre, ses défauts, et la facilité « de se passer de lui, tant pour la paix que « pour la guerre[1]. »

Placé entre ces différents avis, Cinq-Mars les écoutait tous, ne s'arrêtait à aucun en entier, prenait partie des uns, partie des autres; et par une suite de sa fausse politique, il cachait à de Thou ce qu'il tramait avec Bouillon, et ne disait qu'à demi à celui-ci ce qu'il traitait avec Gaston. Cependant il suivait toujours le plan que lui avait tracé son ami; et il paraît qu'il réussissait, puisque le roi s'accoutuma à entendre dire du mal de son ministre, qu'il ne trouva même pas mauvais qu'on lui parlât de l'en débarrasser par violence, et qu'il s'avança jusqu'à souffrir que de Thou écrivît à Rome et en Espagne, pour faire la paix sans la participation de Richelieu. Le prélat ne s'aperçut que trop de cette diminution de crédit, dans les entrevues qu'il eut avec Louis pendant la route. Il voulut parler contre le favori; mais il ne fut écouté qu'avec froideur et indifférence. Ses conversations sur la guerre, sur les détails d'administration, autrefois recherchées par le monarque, n'étaient plus souffertes qu'avec humeur. Dès lors le ministre se mit sur ses gardes, et se tint toujours à quelque distance du roi. Pendant que le monarque était dans son camp devant Perpignan, il se tenait à Narbonne. Quand Louis vint dans cette dernière ville, le cardinal rebroussa vers Tarascon, sous prétexte d'aller y prendre les eaux : mais il y travaillait sourdement à la ruine du favori, cherchant, examinant, attendant beaucoup du temps, et encore plus des imprudences du grand écuyer.

La guerre parut rendre au roi quelque activité. Il avait passé en revue à Lyon son armée, où servaient le vicomte de Turenne et le duc d'Enghien, et que commandaient les maréchaux de la Meilleraie et de Schomberg. A Valence, il donna la barrette au cardinal Mazarin, attaché désormais aux intérêts de la France, et le bâton de maréchal au comte de la Mothe-Houdancourt, qui venait de battre les Espagnols en Catalogne, et qui les y observait pour les empêcher de porter des secours en Roussillon. Le même honneur fut accordé au comte de Guébriant pour un avantage semblable obtenu en Allemagne. Chargé de garantir les frontières du royaume sur le Rhin, afin d'assurer l'expédition du midi, il s'était séparé de Torstenson, qui avait été envoyé de Suède pour remplacer Banier, et qui avait essayé vainement d'entraîner les Français en Bohême. Éloignés l'un de l'autre, les deux généraux n'en furent pas moins vainqueurs des Autrichiens : Torstenson, à Schweidnitz en Silésie, ainsi qu'à Leipsick, champ de bataille toujours favorable aux Suédois; et Guébriant, à Kempen, près de Meurs, où il fit prisonniers les généraux Lamboi et Merci; avantage qui le rendit maître de l'électorat de Cologne. Du côté des Pays-Bas, la garde des frontières avait été confiée à Antoine de Gramont, comte de Guiche, qui avait été fait maréchal l'année précédente après le siége d'Arras, et au comte d'Harcourt, que le duc de Bouillon remplaçait en Italie. La guerre, cette année, cessa, dans cette dernière contrée, entre les princes de Savoie et la régente. Ils renoncèrent à l'alliance de l'Espagne; et les gages de la réconciliation furent d'abord le mariage du cardinal Maurice avec sa nièce, fille aînée de Christine; et ensuite des terres et des pensions considérables qui furent assignées en France aux deux princes.

Au moyen de ces dispositions, les succès furent rapides en Roussillon; et un

[1] Montrésor, t. I, p. 334, et t. II, p. 228.

échec qu'éprouva le maréchal de Gramont à Honnecourt près du Catelet, ainsi que la reprise des villes de Lens et de la Bassée, par don Francisco de Melos, n'y apportèrent aucun obstacle. Les Espagnols, défaits à Villefranche au mois de mars, rendirent Collioure au mois d'avril, Perpignan au mois de septembre; et enfin le maréchal de la Mothe acheva la campagne par une victoire qu'il remporta à Lérida sur le marquis de Léganez, lequel fut contraint de lever le siége de cette ville.

Cinq-Mars cependant se livrait à une dangereuse indiscrétion : les choses en étaient au point, par son imprudence, que la princesse Marie de Gonzague lui écrivait : « Votre affaire est connue à Pa« ris, comme on y sait que la Seine passe « sous le Pont-Neuf. » Mais cette publicité n'inquiétait pas ce jeune homme, qui se fiant aux démonstrations extérieures des courtisans, croyait avoir tout le monde pour lui, et agissait sans précaution. Oubliant les bons avis que lui avait donnés de Thou, il s'abandonnait à ses passions, à sa frivolité, s'attirait du roi des réprimandes qui occasionnaient de petites disgrâces : mais elles ne duraient pas; et le grand écuyer, pour peu qu'il voulût montrer d'application et d'attachement, reprenait aisément son crédit. Celui de Richelieu diminuait au point que l'expédient des revers, qui lui avait réussi dans toute autre circonstance, fut inutile dans celle-ci. Ce fut lui, si l'on en croit Siri, qui, pour embarrasser le roi, engagea le comte de Guiche à se laisser battre sur la frontière de Picardie, restée ouverte à l'ennemi : mais cette ruse, si elle est vraie, n'aboutit qu'à attirer au cardinal un ordre très-sec, que le roi lui envoya, de remédier à cet accident, et ne lui rendit pas la confiance de Louis. D'un moment à l'autre le ministre s'attendait à être disgracié : heureux si son infortune se bornait à la perte de ses emplois! Mais une découverte inattendue changea entièrement la face des affaires.

Pendant que Cinq-Mars, vers la fin de l'année dernière, balançait sur les moyens de renverser le cardinal, il lui vint dans l'esprit, ou on lui suggéra de se préparer un asile en cas de revers. Il demanda Sedan au duc de Bouillon. Gaston en fit autant. La reine régnante, saisie de terreur lorsqu'on voulut la contraindre de suivre le roi, sollicita aussi l'assurance d'être reçue avec ses enfants dans cet asile, si son mari venait à mourir entre les mains de Richelieu. Bouillon, qui avait déjà exposé sa principauté avec le comte de Soissons, se fit longtemps prier pour la risquer une seconde fois. Enfin il ne l'accorda qu'à condition qu'on lui assurerait le secours de l'Espagne. Gaston et Cinq-Mars y consentirent. Ils dépêchèrent, tous trois de concert, à Madrid, un gentilhomme nommé Fontrailles, qui conclut un traité en leur nom, et le signa le 13 mars : il contenait vingt articles, tous dirigés contre Richelieu, avec grande attention d'insinuer que si on se liait avec les étrangers, c'était la tyrannie du cardinal qui y contraignait les confédérés. De Thou n'eut point connaissance de ce traité quand il se fit : mais il l'apprit quelque temps après de la bouche même du grand écuyer; il le désapprouva, et exhorta son ami à rompre ces intelligences criminelles, et à prendre des mesures promptes pour n'en pas éprouver de mauvaises suites : mais la multiplicité des affaires et des plaisirs étourdit ce jeune homme. Le cardinal, éloigné et malade, paraissait sur le penchant de sa ruine; il semblait qu'il ne fallait plus qu'un souffle pour le précipiter. Le roi, détaché de lui en apparence, redoublait de bonté pour le favori. Il y eut pourtant des moments où celui-ci crut apercevoir du changement dans les manières du monarque : mais il le regardait comme un des accès d'humeur auxquels Louis était sujet; et il se flattait qu'il n'aurait pas de suite. Cependant il ne parut que trop que ce changement venait du dégoût que le roi prit de son favori; dégoût occasionné d'abord par la vie déréglée de Cinq-Mars, et ensuite par la connaissance que Louis eut de son infidélité[1].

[1] Monglat, t. II, p. 39. Brienne, t. II, p. 142. • bery, Mém. t. II, p. 577. Montrésor, t. II, p.

Elle lui parvint par le ministre, qui l'eut lui-même on ne sait comment. La copie du traité tombée entre les mains de Richelieu n'était pas authentique : il craignait que s'il en donnait directement avis au roi, ce prince ne regardât cette nouvelle comme une invention du prélat, qu'il n'en avertît lui-même les coupables, et qu'ils ne lui ôtassent les moyens de le convaincre. C'est pourquoi il en fit passer la première notion au roi par un homme qui ne parut point parler de sa part. Ensuite il dépêcha Chavigni, chargé de la copie du traité. Cinq-Mars sachant qu'il arrivait, voulut le faire assassiner avant qu'il parlât à Louis ; mais il était déjà avec le monarque. Le grand écuyer n'avait d'autre moyen de salut que la fuite ; malheureusement il s'y prit trop tard. Sa conduite avait été si imprudente, qu'elle avait, pour ainsi dire, averti tous ses complices, qui se sauvèrent. Pour lui, il fut arrêté à Narbonne avec de Thou, le 13 juin. De ce moment, le monarque et le ministre agirent avec le plus grand concert. Le duc de Bouillon, à la tête des forces de France en Italie, fut le second exemple, sous ce règne, d'un général arrêté au milieu de l'armée qu'il commandait. On le renferma dans la citadelle de Casal ; et le duc d'Orléans, qui suivait de loin la cour pour se conduire selon les événements, se trouva tout à coup investi de troupes en Auvergne[1].

Dans cette surprise, le premier acte de Gaston fut de jeter prudemment au feu l'original du traité ; mais la suite ne répondit pas au commencement. Ce fut contre lui que Richelieu dirigea ses batteries pour en tirer des aveux qui servissent à charger les autres. Le ministre ne se trompa point dans ses mesures. Monsieur fit d'abord une démarche qui assurait le cardinal du succès : il dépêcha au prélat l'abbé de la Rivière, avec des assurances vagues de repentir, et des prières de lui obtenir grâce. C'était un augure favorable aux intentions de Richelieu, que l'intervention de cet abbé, âme vénale, flatteur bas et rampant, qu'il était aisé de rendre, par crainte ou par espérance, l'instrument des surprises qu'on ferait à la crédulité du prince. Dès la première entrevue, on insinua à l'agent de Monsieur qu'on ne croyait pas qu'il eût pu se rendre coupable à l'insu de ses confidents. Ce soupçon inspira une mortelle frayeur au négociateur. Il porta ses alarmes auprès de son maître, qu'il intimida, et qui le renvoya chargé d'aveux, sinon concluants, du moins propres à en faire exiger de plus étendus et de plus exacts. A une lettre très-soumise, dont Gaston accompagna ces premières démarches, le cardinal répondit par celle-ci : « Monsieur, puisque Dieu veut que les « hommes aient recours à une entière « et ingénue confession de leurs fautes, « pour être absous en ce monde, je vous « enseigne le chemin que vous devez te- « nir, afin de vous tirer de la peine où « vous êtes. Votre altesse a bien com- « mencé ; c'est à elle d'achever, et à ses « serviteurs de supplier le roi d'user de « sa bonté à son endroit[1]. »

Le premier témoignage de bonté que le ministre promit de tirer du roi fut qu'il permettrait à son frère de voyager et de se fixer à Venise, avec une modique pension, mais sans le voir avant son départ. Pour avoir une augmentation de pension et la faveur d'être admis en présence de son frère, Monsieur fit de nouveaux aveux. Nouvelles questions de la part du cardinal, et insinuation qu'on pourra le faire rester en France, seulement éloigné pour quelque temps de la cour. Enfin, par toutes ces prétendues grâces, habilement graduées, on obtint du faible Gaston qu'il se laisserait interroger par le chancelier, et que ses réponses serviraient de preuves contre ses complices. Il exigea seulement qu'il ne leur serait point confronté, sans doute pour ne pas être exposé à des reproches qui l'auraient couvert de honte.

Sa facilité porta le coup mortel aux prisonniers : ils savaient que leur salut

[1] Monglat, t. II, p. 50. Montrésor, *passim*.

[1] Journal de Richelieu, troisième partie, p. 1. Montrésor, t. III, page 228.

dépendait de leur silence, et que s'ils persistaient à nier d'avoir eu recours à l'Espagne, jamais on ne trouverait de preuve propre à faire décerner contre eux des peines juridiques. L'original du traité, la seule preuve qui pût les convaincre, était entre les mains du duc d'Orléans. Ils ne le croyaient pas assez pervers pour les trahir de gaieté de cœur; mais d'après ce qui s'était passé dans l'affaire de Chalais, de Montmorency, de Soissons et de tant d'autres, ils auraient dû le soupçonner assez faible pour se laisser arracher les secrets les plus importants à la sûreté et à la vie de ses amis. C'est pourquoi le cardinal, très-instruit du caractère de Gaston et de la manière dont il fallait le prendre, dirigea contre lui, comme nous venons de le voir, les opérations préliminaires à l'instruction du procès.

Le roi approuva à Tarascon ce plan de conduite, dans une visite qu'il fit, le 3 juillet, à son ministre. Ce fut un spectacle assez singulier que celui de deux moribonds, couchés chacun sur un lit, occupés à creuser, pour ainsi dire, le tombeau de deux infortunés, pendant qu'ils étaient près d'y descendre eux-mêmes. Il y eut dans cette entrevue des plaintes très-vives de la part de Richelieu, et des excuses très-soumises de la part de Louis, qui tâcha d'apaiser son ministre, en lui donnant une autorité absolue dans son royaume, avec injonction à ses sujets, de quelque condition et qualité qu'ils fussent, d'obéir au cardinal comme à lui-même. Après cela le roi regagna Paris, et le cardinal partit pour Lyon, traînant derrière lui les deux prisonniers dans un bateau attaché au sien; et le duc d'Orléans se rendit à deux lieues de cette ville, afin d'être plus à portée des juges qui devaient l'interroger. La commission établie pour ce procès fut composée de conseillers d'état et de magistrats tirés du parlement de Grenoble, présidés par le chancelier.

L'affaire était trop bien commencée pour n'être pas terminée au gré du cardinal. Il n'y avait que le silence qui pût sauver les coupables, et Monsieur avait parlé. Il est vrai que sa confession, pour ainsi dire extrajudiciaire et sans confrontation, ne devait pas valoir, selon les règles ordinaires : mais on prononça que ces formalités n'étaient pas nécessaires pour valider l'aveu d'un enfant de France. De plus, Cinq-Mars ne tint ferme à nier le traité que jusqu'à ce qu'il eût entendu la déposition de Gaston; et dans ce moment même, périssant par la lâcheté du prince, il montra une modération qui dut couvrir le duc de confusion, s'il en fut instruit. Monsieur, non content de rapporter les faits, n'avait pas eu honte de les aggraver en disant « que c'était Cinq-
« Mars qui l'avait fait tomber dans le cri-
« me par ses pressantes sollicitations. » Un homme de quarante ans, frère du roi, sûr de sa grâce, pour s'épargner peut-être quelques reproches, eut la bassesse d'accuser un jeune homme de vingt-deux ans de l'avoir séduit et détourné de son devoir! Tout prince qu'il était, Cinq-Mars aurait pu le dévouer au mépris par des détails flétrissants : il se contenta de raconter, sans aigreur et sans récrimination, ce qu'il ne pouvait s'empêcher de dire : « Que toutes les fois qu'il était
« mal avec le roi ou avec le cardinal, le
« duc d'Orléans le faisait solliciter de
« s'attacher à lui, et lui promettait sa
« protection; que c'était dans un de ces
« moments que, par la suggestion de
« Monsieur et du duc de Bouillon, il avait
« imaginé de traiter avec l'Espagne, pour
« se procurer un asile contre le ressen-
« timent du ministre, et le forcer de
« condescendre à la paix générale; que
« tel avait été son but; qu'il ne s'en
« avouait pas moins coupable, et qu'il
« réclamait la bonté du roi, sa seule res-
« source. »

L'infortunée victime de la faiblesse des deux frères ignorait que pendant que l'un fournissait à ses juges des moyens de condamnation, l'autre le dénonçait publiquement comme criminel, par une lettre écrite à tous les parlements de son royaume. Il y disait : « Depuis un
« an nous nous apercevions d'un notable

« changement dans la conduite du sieur « de Cinq-Mars; qu'il avait des liaisons « avec des calvinistes, des libertins; qu'il « prenait plaisir à ravaler nos bons suc- « cès, à exagérer les mauvais, et à pu- « blier les nouvelles désavantageuses. « Nous avons aussi remarqué en lui une « maligne affectation à blâmer les actions « de notre cousin le cardinal duc de Ri- « chelieu, et à louer celles du comte duc « d'Olivarès. Cette manière de faire nous « a donné des soupçons, et pour en pé- « nétrer le but et la cause, nous avons « laissé le sieur de Cinq-Mars parler et « agir avec nous plus librement qu'aupa- « ravant. » Étrange conduite d'un monarque à l'égard d'un jeune homme à peine sorti de l'adolescence, qu'il aurait fallu instruire, reprendre, éloigner même, plutôt que de le laisser entraîner à des fautes qu'on serait ensuite forcé de punir! Mais sous les apparences de cette politique condamnable, puisqu'elle était insidieuse, Louis voulait déguiser la faute qu'il avait faite lui-même, d'enhardir son jeune favori à travailler contre son ministre, en lui confiant ses mécontentements, et en écoutant sans répugnance les offres assez claires qu'on lui faisait de le débarrasser de son tyran. Ces considérations, qui rendent Cinq-Mars, sinon innocent, du moins digne de grâce, ne pouvaient influer sur la décision des juges. Le crime d'avoir traité avec les ennemis était prouvé. Ils furent obligés de le condamner; et tout d'une voix, ils opinèrent à la mort.

De Thou les embarrassa davantage. On ne pouvait l'accuser que de n'avoir pas révélé le traité fait avec l'Espagne. A la question pourquoi il ne l'avait pas découvert, il répondit : « Je n'en ai eu « connaissance que longtemps après la « conclusion, et par une simple confiden- « ce du grand écuyer. Depuis ce temps « je n'ai cessé de l'exhorter à le rompre, « et à obtenir sa grâce du roi, en le dé- « couvrant. D'ailleurs étant certain, par « une clause expresse du traité, qu'il ne « pouvait avoir lieu que si nos troupes « étaient battues en Allemagne, et voyant « qu'elles y étaient toujours victorieu- « ses, je n'ai pas cru devoir exposer, « trahir, livrer mon ami, pour sauver « l'état d'un danger qui ne pouvait plus « être appréhendé. Enfin ne sachant le « traité que par une conversation, et « n'ayant aucune preuve à administrer « de la vérité de ma déposition, je me « serais exposé à subir la peine due aux « calomniateurs, si les coupables persis- « taient dans la négative. »

Ces raisons étaient bonnes; plusieurs juges voulaient qu'on y eût égard : cependant, comme la loi qui condamne au dernier supplice tous ceux qui ayant su une conspiration contre l'état, ne l'auraient pas révélée, n'admet aucune distinction, ni exception, la pluralité opina à la mort. C'était le vœu de Richelieu, qui en voulait, dit-on, à de Thou, parce que son père, dans sa belle histoire de nos guerres civiles, avait inséré une anecdote peu honorable pour la mémoire d'un Richelieu. Mais il y a apparence que la haine du prélat et son désir de vengeance venaient plutôt de ce qu'il regardait de Thou comme ayant été le conseiller de Cinq-Mars dans tout ce que le grand écuyer avait tenté contre lui, et qu'il voulait le punir du succès que son habileté avait pensé procurer à son ami : peut-être aussi le ministre eut-il le dessein d'intimider les cabaleurs, en rendant la dénonciation nécessaire. Ainsi, victime, tant de la fidélité à l'égard de son ami que de la haine et de la politique, de Thou écouta sa sentence sans se plaindre de la fatale confidence qui le perdait; et quand Cinq-Mars voulut lui demander pardon de son indiscrétion, il l'interrompit, le serra dans ses bras, et lui dit : « Il ne faut plus songer qu'à bien « mourir. » Il s'y était, disait-il, tellement disposé pendant sa prison, qu'il ne désirait plus de vivre, dans la crainte de ne se pas trouver une autre fois si bien préparé à la mort [1].

Cette résignation fut en lui l'ouvrage de combats violents contre les répugnan-

[1] Montrésor, t. III, p. 228 et 234. Journal de Richelieu, troisième partie, p. 60.

ces de la nature; combats dans lesquels la religion seule le rendit vainqueur. Pour le jeune Cinq-Mars, dont la vie si courte n'avait été qu'une espèce de tableau mouvant, dont les objets, dans leur rapide passage, n'avaient pas eu le temps de faire une impression profonde sur les sens, il parut s'étourdir davantage sur son sort. Du faîte des grandeurs il descendit sur l'échafaud comme un acteur change de rôle; et il ne montra d'émotion que quand on le conduisit dans la chambre de la question, à laquelle il avait été condamné : alors il demanda grâce, et il l'obtint, ou parce qu'on n'avait dessein que de lui en donner la peur, ou parce qu'il avoua de lui-même ce qu'on voulait savoir. Des historiens disent que l'objet de la curiosité de Richelieu fut moins de connaître les complices, que de s'assurer s'il était certain que le roi eût consenti qu'on le débarrassât de son ministre. Après la confession du grand écuyer, le cardinal, ajoutent-ils, ne douta plus que s'il s'était trouvé un homme de résolution comme le maréchal de Vitry, Louis ne lui eût fait éprouver le même sort qu'au maréchal d'Ancre; et cette connaissance détermina Richelieu à écarter du roi, plus que jamais, tous les gens capables d'un coup de main.

Ces deux infortunés furent conduits ensemble au supplice, sur la grande place de Lyon, le 12 septembre; et jusqu'à la fin ils montrèrent chacun leur caractère distinctif. De Thou, que la maturité de l'âge rendait plus capable de remords sur sa vie passée et de crainte pour la vie future, n'envisageait qu'avec horreur la séparation de son âme d'avec son corps. Les exhortations de son confesseur, sa confiance en Dieu, les consolations puisées dans le sein de la religion, qu'il avait toujours respectée, suffisaient à peine pour calmer ses frayeurs. Il mourut en regrettant publiquement d'avoir sacrifié à la vanité et au service des grands des jours que l'application à quelque état utile aurait rendus plus méritoires devant Dieu et devant les hommes. Cinq-Mars remplit aussi avec ferveur les devoirs de la religion; mais du reste il parut plus étonné qu'effrayé. On lui reprocha même un air de légèreté et des manières hautaines jusque sur l'échafaud : mais c'était moins affectation d'indifférence et bravade, qu'habitude et défaut de l'âge. Enfin tous les deux touchèrent les juges : Cinq-Mars, par sa candeur et son ingénuité; de Thou, par la force de son esprit et son humilité; et ils arrachèrent des larmes aux spectateurs de leur supplice. Le duc de Bouillon, certainement plus coupable que de Thou, racheta sa vie et sa liberté moyennant la cession de sa principauté de Sedan contre les duchés d'Albret et de Château-Thierry, et les deux comtés d'Auvergne et d'Évreux, qui lui furent donnés en échange; et le duc d'Orléans, le plus criminel de tous, eut la permission de se retirer à Blois, pour y vivre en particulier. Ce fut la seconde fois qu'il traversa une partie de la France sans distinctions, sans honneurs, chargé de la honte d'avoir sacrifié des amis dont les images sanglantes auraient dû être sans cesse présentes à son esprit, et ajouter les remords à son humiliation.

Pendant que Gaston parcourait les provinces en fugitif, Richelieu partit de Lyon le jour même de l'exécution, se rendit à Paris comme un triomphateur, porté par ses gardes, dans une chambre où étaient son lit, une table et une chaise pour une personne qui l'entretenait pendant la route. Les porteurs ne marchaient que tête nue, à la pluie comme au soleil. Lorsque les portes des villes et des maisons se trouvaient trop étroites, on les abattait avec des pans entiers de muraille, afin que son éminence n'éprouvât ni secousse ni dérangement. Arrivé à Paris, il alla descendre au Palais-Cardinal, où se trouvait une foule de gens empressés, les uns de voir, les autres d'être remarqués. Il parla à plusieurs, et congédia le reste d'un coup d'œil obligeant. Sur son visage jauni par la maladie on aperçut un rayon de joie, lorsqu'il se vit dans sa maison, au milieu de ses parents et de ses amis, qu'il avait appréhendé de ne plus revoir, et encore maître de cette

cour où tant d'envieux se flattaient qu'il ne reparaîtrait plus.

La mauvaise volonté de ses ennemis n'était pas diminuée : mais après cette dernière épreuve de sa puissance, il n'avait plus rien à en craindre. Ils perdaient insensiblement leurs meilleurs appuis : les plus grands seigneurs étaient ou bannis ou en prison. Gaston, si humilié, ne pouvait de longtemps être tenté de se mettre à la tête d'un parti. D'ailleurs, qui aurait voulu s'étayer d'un homme si faible et si décrié? La reine mère, toujours redoutable, tant par ses intrigues secrètes que par ses plaintes publiques, venait de mourir le 3 juillet à Cologne, réduite, faute d'argent, à retrancher tout appareil royal, à renvoyer ses domestiques, et à se borner au pur nécessaire. On la plaignit, parce qu'on plaint toujours ceux qui souffrent : mais on ne peut disconvenir qu'elle ne se soit attiré ses malheurs par son caractère impérieux et opiniâtre. De plus, il y a dans sa vie une tache ineffaçable : c'est que, selon la remarque du président Hénault, « elle ne fut pas « assez surprise ni assez affligée de la « mort funeste d'un de nos plus grands « rois. » Le cardinal lui fit faire un service magnifique, et il en parla comme s'il avait espéré que sous peu de temps elle lui aurait rendu ses bonnes grâces. Il est vrai qu'elle lui pardonna en mourant; mais le nonce du pape, qui l'exhortait, voulant l'engager à envoyer à Richelieu, en signe de réconciliation, son portrait dans un bracelet qu'elle portait au bras, elle se retourna de l'autre côté, en disant : « C'est trop. » Le ministre aurait sans doute été bien glorieux d'une marque d'estime qu'il aurait fait valoir au roi comme une justification sans réplique de sa conduite [1].

Cependant on peut croire qu'il était alors moins jaloux de l'approbation et de l'affection du monarque, qu'attentif à se tenir en garde contre son aversion. Il est presque prouvé que Louis XIII n'avait pas rejeté les attentats proposés contre la vie ou la liberté du cardinal. C'en était assez pour que le prélat se défiât toujours de quelque trahison subite. En conséquence, il redoubla ses soins pour attacher à sa personne les militaires les plus renommés par leur bravoure, et pour engager le roi à éloigner ceux qu'il ne put gagner, et dont l'intrépidité lui faisait appréhender quelque brusque exécution. Louis, harcelé par son ministre, se détermina à avoir une seconde fois cette complaisance; mais il faisait observer à ceux qu'il sacrifiait, que, d'après le déclin rapide de la santé du cardinal, leur feinte disgrâce ne serait pas de longue durée.

En effet, pendant que Richelieu s'entourait ainsi de remparts contre la mort, il la portait dans son sein. Il avait été malade à Narbonne assez sérieusement pour se croire obligé de faire son testament. A une lueur de convalescence succédèrent des rechutes fréquentes, une fièvre qui le mina insensiblement, et des ulcères, signes d'un sang appauvri et corrompu. Il languit quelques mois, plus tourmenté par les remèdes que par son mal : enfin son état devint désespéré. On ne vit pas alors ce qu'on a coutume d'apercevoir en pareilles circonstances, des projets, des intrigues, des démarches de la part de ceux qui ambitionnaient sa place. Tout était si bien subjugué, que personne ne remua. Le cardinal disposa souverainement du ministère, de la faveur du roi, de sa confiance, lui indiqua ceux qu'il devait préférer, et le monarque docile ne s'écarta en rien de ses volontés : de sorte qu'on peut dire que Richelieu régna même après sa mort [1].

Il montra beaucoup de fermeté dans ce dernier moment, et reçut les sacrements de l'église avec piété et résignation. On remarqua qu'il ne demanda point pardon aux assistants des fautes qu'il avait pu commettre, tant dans son administration que dans sa conduite particulière, soit que sa conscience ne lui reprochât rien, soit qu'il ne voulût pas accorder à ses enne-

[1] Merc. t. XXIV.

[1] Merc. t. XXIV. Mercurio, t. II, l. 3. Motteville, t. I, p. 115. Montrésor, t. II, p. 170. Brienne, t. II, p. 152. Monglat, t. II, p. 65.

mis le petit triomphe de dire qu'il s'était rétracté en quelque chose. Quant à ses affections privées, il témoigna beaucoup d'attachement pour ses parents, qu'il recommanda au roi, et conserva jusqu'au dernier moment une tendresse de préférence pour sa nièce la duchesse d'Aiguillon, qu'il avait toujours aimée plus que les autres. Il l'établit comme surintendante de sa famille. Ces dispositions faites, il mourut tranquillement, le 4 décembre, dans la cinquante-huitième année de son âge, comblé d'honneurs et de dignités. Pendant son agonie on vit le roi sourire; ce qui confirma l'opinion déjà établie, que ce prince regardait avec plaisir le terme de la domination exercée sur lui par son ministre. Quand on lui annonça qu'il venait d'expirer, il dit simplement : « Voilà un grand politique de mort. »

Cette courte oraison funèbre renferme tout ce qu'on peut dire de lui, quant à l'administration. Il est l'auteur de l'équilibre établi entre les puissances de l'Europe, sur lesquelles la maison d'Autriche avait eu jusqu'alors trop de prépondérance. Il a aussi réduit les réformés français à un état d'impuissance, qui ne leur a plus permis de se faire redouter. Voilà les deux chefs-d'œuvre de son ministère : mais ils coûtèrent bien du sang à la France. On joint à ces chefs-d'œuvre politiques l'abaissement des grands qu'il tira de leurs châteaux, où ils jouissaient d'une force et d'une considération souvent nuisibles à la tranquillité du royaume, et qu'il rendit de simples courtisans. Il est accusé assez communément d'avoir travaillé à abattre la haute noblesse, plus par intérêt personnel que pour le bien des peuples, et de n'y avoir réussi qu'en tendant des piéges à ceux qu'il voulait perdre : cette imputation n'est pas dépourvue de vraisemblance. Mais un éloge qu'on peut lui donner sans mélange de blâme, c'est que la marine, la discipline militaire, le commerce étranger et plusieurs branches d'administration, commencèrent à fleurir sous son gouvernement. Il protégea les lettres, et ne négligea rien de ce qui pouvait illustrer la nation. Cependant on ne croira pas qu'il ait eu à cœur de la rendre heureuse, si on considère la multitude d'édits bursaux que ses plans rendirent nécessaires [1], et les coups d'autorité qui excitèrent souvent les murmures du clergé, de la magistrature et des autres ordres de l'état : ainsi son ministère fut brillant, mais oppressif.

Cette conduite impérieuse à l'égard de tout le monde, même des souverains, était une suite de son caractère décisif, tranchant et ferme jusqu'à l'opiniâtreté. Persuadé de sa capacité et de la supériorité de ses lumières, il prétendait à tous les genres de réputation. Richelieu écrivit un livre de controverse théologique, s'exerça dans la poésie dramatique, s'érigea en juge des auteurs, dont les plus célèbres encoururent sa jalousie et sa disgrâce, quand ils n'eurent pas la complaisance de lui céder à propos. La confiance dans ses talents lui persuadait non-seulement qu'il faisait tout bien, mais qu'aucune chose n'était bien faite que par lui. En conséquence, il se permettait les actions les plus étrangères à son état, comme de commander les armées en personne, d'instruire les procès criminels, de faire amener les prisonniers en sa présence, et de les interroger lui-même. A la vérité, peu de personnes eurent autant que lui l'esprit de détail, joint aux grandes vues et à la connaissance des moyens propres à les faire réussir. C'est ce qu'on peut remarquer dans ses dépêches, dans ses instructions aux ambassadeurs, et surtout dans ses lettres au roi. Le style en est noble, pur et sententieux; il y règne une adresse singulière à présenter ce qu'il veut insinuer, à prévenir et détruire toutes les objections : de sorte que, soit qu'il parlât, soit qu'il écrivît, il était sûr de faire adopter ses idées à son maître.

Aussi a-t-on remarqué que jamais Louis ne revint des préventions que son ministre lui avait inspirées. Avant qu'il mou-

[1] La totalité des impositions montait à quatre-vingts millions, dont quarante-cinq étaient employés en rentes, gages et taxations diverses. (Richelieu, Testam. polit. chap. 9, sect 7.) Le marc d'argent était à vingt-six francs.

rût, il lui donna la satisfaction de le venger de son frère par une déclaration flétrissante, qui fut enregistrée peu de jours après sa mort. Le roi y faisait l'énumération des fautes de Gaston et de ses rechutes; les mots d'ingratitude et de trahison y étaient répétés avec affectation, et il finissait par déclarer Monsieur incapable de toute charge dans l'état, notamment de la régence.

[1643] Cependant, comme Richelieu n'était plus là pour soutenir ses résolutions, quelques mois après il reçut son frère en grâce, et donna une déclaration contraire à la première : contraire quant aux dispositions concernant les dignités et la régence; car comme ce n'était qu'un pardon, les inculpations de trahison et d'ingratitude, et par conséquent les flétrissures restèrent. Il en fut de même à l'égard de presque tous les disgraciés de son règne. Après quelque temps d'attente, les prisons s'ouvrirent, les frontières ne furent plus fermées aux bannis, qui soupiraient après leur liberté. On vit reparaître auprès du roi ses officiers tant militaires que domestiques, que le cardinal avait éloignés. La duchesse de Guise revint de Florence, traînant après elle les corps de son mari et de ses deux fils aînés morts en exil. Le duc de Vendôme, frère naturel du roi, et ses fils, eurent permission de revenir en France, et quittèrent l'Angleterre, qui leur avait servi d'asile. Tous ces seigneurs étaient suivis d'une foule de gens attachés à leur fortune, dont le retour occasionnait dans les familles des espèces de fêtes publiques; et on peut croire que dans les premiers transports de joie, la mémoire du cardinal n'était pas ménagée. Les maréchaux de Vitry et de Bassompierre, le duc de Crammail, et plusieurs personnes de qualité moins titrées, sortirent de la Bastille, de Vincennes, et des autres forts et citadelles où ils étaient retenus; mais beaucoup d'entre eux, ou ne furent point admis en présence du roi, ou ne le furent que rarement et fort tard. Ainsi, quoiqu'il consentît à se relâcher de la dureté que son ministre lui avait inspirée, Louis montra toujours des égards pour les volontés de Richelieu, en laissant, en quelque manière, le sceau de la disgrâce sur le front de ceux que le cardinal avait réprouvés.

La mort de Richelieu ne répandit pas, sans doute, moins de joie au dehors qu'au dedans. L'Europe, fatiguée depuis si longtemps par les plans ambitieux de ce ministre, dut concevoir un moment l'espérance qu'ils s'évanouiraient avec lui, et se flatter que la paix, également désirée par toutes les puissances belligérantes, allait enfin permettre à l'humanité de respirer. Mais le cardinal avait si vigoureusement combiné ses moyens, qu'ils se maintinrent d'eux-mêmes après lui, et que malgré la différence de génie du ministre qui le remplaça, malgré la faiblesse du monarque, les embarras d'une minorité et les inclinations de la régente, la guerre continua avec la même chaleur qu'auparavant, et que la maison d'Autriche ne put éviter le coup fatal qu'il avait médité de lui porter. Mazarin, qui tenait de lui sa place, craignant de décréditer dès l'abord son ministère, en se départant, par des mesures pusillanimes, de la conduite si ferme tracée par son prédécesseur, poursuivit les mêmes projets, et ce fut par son conseil que, malgré les préjugés des uns et les alarmes des autres, le jeune allié du cardinal, le duc d'Enghien, qui n'avait encore que vingt-un ans, fut mis à la tête de l'armée de Flandre, où la guerre devait être poussée avec le plus de vigueur. En Catalogne et en Italie on projeta de se borner à la défensive.

Au milieu cependant de cette cour, que le rappel de tant d'exilés semblait devoir rendre aux plaisirs, mais que la mélancolie du chef laissait toujours également lugubre, Louis XIII, attaqué d'une maladie de langueur, se préparait à la mort, qui avançait à grands pas. Ses dernières années n'avaient été qu'un tissu de chagrins et d'inquiétudes, et ses derniers mois furent remplis de peines d'esprit à l'occasion de la régence. Il paraît que, de tous les griefs qui entretenaient l'indifférence du roi envers son épouse, celui qui l'affectait davantage était la

part qu'elle avait eue dans l'affaire de Chalais. Si la reine, à l'occasion de la faible santé de son mari, a réellement eu le projet d'épouser Gaston après la mort de son frère, on ne peut l'exempter de blâme. On lui fit à la vérité reconnaître cette faute en plein conseil; mais elle a toujours soutenu qu'elle en était innocente, et qu'elle ne s'était soumise à l'humiliation de s'avouer coupable, que parce qu'on l'avait menacée, si elle ne le taisait, de la renvoyer en Espagne. Cependant Louis lui reprocha toujours, au fond du cœur, d'avoir désiré sa mort; et lorsque voyant son époux près de descendre dans le tombeau, elle le conjura de n'y point emporter cette odieuse prévention, il répondit à Chavigni, qui parlait pour elle: « Dans l'état où je suis, « je dois lui pardonner, mais je ne suis « point obligé de la croire. »

Avec ce préjugé, fortifié par l'accession de la reine à beaucoup d'intrigues subséquentes, et par la persuasion où était le roi de l'incapacité de sa femme, et de sa partialité pour l'Espagne, sa patrie, il n'est pas surprenant qu'il ait voulu l'exclure de la régence. Il en chercha longtemps les moyens. Mais ne pouvant y appeler ni son frère, qu'il n'estimait pas davantage, ni d'autres princes, qui n'étaient pas assez considérés pour soutenir son choix, après bien des combinaisons politiques, il nomma la reine régente, et son frère lieutenant général du royaume: mais il créa un conseil souverain, et défendit à Anne d'Autriche et à Gaston de le changer. Il en établit chef le prince de Condé; et le 19 avril ayant fait jurer à son épouse et à son frère de se conformer à ses dispositions, il signa sa déclaration, et mit au bas, de sa main: « Ce que dessus est ma très-expresse et « dernière volonté, que je veux être exé« cutée. » Le lendemain, elle fut enregistrée au parlement. Le roi languit encore près d'un mois, pendant lequel il éprouva une espèce d'abandon, autant causé par les cabales dont étaient occupés ceux qui auraient dû songer à lui, que par leur indifférence. Il mourut le 14 mai, à l'âge de quarante-trois ans, peu regretté, comme il avait vécu peu aimé.

On a vu à Paris la statue équestre de Louis XIII; monument auguste, dont les inscriptions avaient été composées, sans doute, pour fixer le jugement de la postérité sur le prince qu'elles célèbrent. Il y était dit que le monarque mit sa gloire à vaincre les ennemis de son royaume, à soumettre les rebelles, à dompter l'hérésie, à faire triompher la religion, et que si ses travaux n'avaient hâté sa mort,

Il eût du saint tombeau vengé le long servage.

Mais le panégyriste n'a dit nulle part qu'il eut de l'affabilité, de la douceur, de la bonté, de l'amour pour ses sujets; vertus plus précieuses aux peuples, et aussi dignes des rois, que la bravoure et les talents militaires. Louis XIII avait un caractère sombre et soupçonneux. On le gagnait par des démonstrations d'attachement exclusif. L'amitié chez lui n'était pas toujours une suite de l'estime. Il aima sans estimer, il estima sans aimer; et comme l'estime est impérieuse, elle donna à Richelieu sur son maître l'ascendant dont il jouit toujours, malgré les efforts de ceux que Louis aimait.

LOUIS XIV,

AGÉ DE PRÈS DE 5 ANS.

Un mois s'était écoulé entre les dernières dispositions de Louis XIII et sa mort; pendant ce temps les alternatives de sa maladie variaient sans cesse le visage et la contenance des courtisans : quand le mal du roi augmentait, les disgraciés nouvellement rappelés ne pouvaient s'empêcher de montrer de la satisfaction, à travers le sérieux que la bienséance leur imposait; quand il diminuait, les favoris du règne expirant reprenaient les apparences de la sécurité qu'ils n'avaient pas, mais qu'ils affectaient pour tâcher de faire croire qu'ils ne craignaient point leurs ennemis. Cependant ces derniers s'attendaient à quelques revers, et les premiers à des faveurs qui les dédommage-

raient des humiliations passées. Cette persuasion inspira de la docilité et de la souplesse à ceux qui avaient été les maîtres, de la roideur au contraire à ceux qui avaient plié, dispositions qui firent prendre aux affaires un cours tout différent de celui qu'on avait prévu [1].

Il était naturel qu'Anne d'Autriche comptât de préférence sur les anciens confidents de ses peines; confidents dont quelques-uns pouvaient être regardés comme martyrs de leur attachement pour elle : le principal d'entre eux était le duc de Beaufort, second fils du duc de Vendôme. On prétend qu'il avait su l'intérêt que la reine prenait, dans le commencement, au succès des desseins de Cinq-Mars contre le cardinal; que le prélat voulut acheter l'aveu du duc par toutes les grâces et les faveurs qu'il pouvait désirer; mais que Beaufort resta toujours inaccessible aux offres du ministre, et qu'il aima mieux quitter le royaume que d'y rester exposé à parler. Quand il revint, la reine le reçut avec la plus grande distinction, et dit publiquement : « Voilà « le plus honnête homme de France. » Elle lui donna, la veille de la mort du roi, une marque non équivoque de son estime. Le duc d'Orléans et le prince de Condé eurent alors quelque différend; et précisément, le même jour, le maréchal de la Meilleraie, grand maître de l'artillerie, reçut un faux avis qu'au moment de la mort du roi on devait l'arrêter avec tous les parents et les amis de Richelieu. Il manda, pour se défendre, les gens dépendants de sa charge. Anne d'Autriche, avertie de leur arrivée, s'imagina que c'étaient des troupes appelées par le duc d'Orléans ou par le prince de Condé, dans le dessein d'enlever le dauphin et le duc d'Anjou. Elle fit venir le duc de Beaufort, lui remit ses fils entre les mains en présence de toute la cour, et ordonna aux troupes de la garde de lui obéir comme à elle-même. Cette confiance en un homme si étroitement lié avec les anciens disgraciés, marquait assez de quel côté allaient désormais pencher la faveur et le crédit.

Anne d'Autriche, en effet, parut d'abord ne penser et n'agir que par l'inspiration de ceux des ennemis de l'ancien ministère qui se trouvèrent auprès d'elle à la mort de son mari. Saint-Ibal et Montrésor, ces deux hommes sombres, qui avaient autrefois tenu le poignard levé sur Richelieu, étaient comme les représentants du parti qui se forma alors. On l'appela *la cabale des importants*, parce que, fiers de la confiance de la reine, ils se donnaient des airs de suffisance et de protection. De ce nombre étaient des officiers, des gens de robe et des femmes. Ils avaient pour eux les maisons de Vendôme, de Guise et d'Épernon, les maréchaux de Vitry et de Bassompierre, et une foule de gens nouvellement échappés aux fers ou à la proscription; tous fidèles à leur haine pour Richelieu, mais se connaissant peu les uns les autres, ou s'étant oubliés dans les exils et les prisons; par conséquent sans liens d'amitié et d'estime, sans idée de la situation des affaires, et portant dans toute leur conduite la circonspection et la timidité que donne nécessairement le souvenir récent de la captivité [1].

La cabale compta d'abord beaucoup sur Augustin Potier, évêque de Beauvais, dont la reine voulut faire un ministre : mais il n'avait ni principes du gouvernement, ni aptitude pour les acquérir. C'était un homme avantageux et borné, qui croyait tout facile, qui décidait, tranchait, et ne se doutait seulement pas qu'il y eût une marche à suivre, et des expédients à employer pour assurer les succès. Aussitôt que le roi fut mort, Potier et toute sa troupe s'écrièrent que la régence appartenait de droit à la reine; que les restrictions mises à son autorité par la création d'un conseil étaient injurieuses à sa majesté, et qu'il n'y avait pas d'autres moyens d'en effacer la honte que de les détruire. Anne applaudit à ce transport de zèle, et résolut de faire casser la déclaration qu'elle avait juré à son mari d'ob-

[1] Brienne, t. II; la Rochefoucauld, p. 14.

[1] Monglat, t. II, p. 84. Artagnan, t. I, p. 246.

server : mais quand elle voulut mettre la main à l'œuvre, il se présenta des difficultés très-embarrassantes. D'abord il n'était pas certain que le parlement se prêtât à abroger un règlement prudent en lui-même, et qu'il venait d'enregistrer. Il y avait à craindre que son refus ne fût d'autant plus ferme, qu'il serait appuyé par le prince de Condé, chef du conseil qu'on voulait supprimer; par le chancelier Séguier, le cardinal Mazarin, Chavigni, et les autres membres de ce conseil, qui avaient tous des partisans très-dévoués. De plus, on avait lieu d'appréhender qu'en donnant atteinte à la déclaration, qui était le titre de la puissance de la reine, le duc d'Orléans, quand cette déclaration serait cassée, ne revendiquât la régence pour lui-même. Il n'était donc pas question de brusquer l'affaire, comme le prétendaient l'évêque de Beauvais et ses échos; il fallut négocier, flatter le prince de Condé, gagner le chancelier, et s'assurer par des promesses du consentement de Mazarin, de Chavigni et des autres membres du conseil [1].

Le prince de Condé céda aux instances de sa femme, intime amie de la reine, qui s'engagea de lui assurer en biens et en dignités des dédommagements supérieurs aux avantages qu'il pouvait espérer de sa place. Pour décider Séguier et les autres à abandonner le rang et l'autorité que leur donnait la déclaration, on leur promit la même puissance sous un autre titre. Il fallut aussi calmer les alarmes des amis du cardinal de Richelieu, pour lesquels la déclaration était un rempart contre la vengeance de la reine. Ils avaient encore un parti très-puissant, qu'ils pouvaient faire agir dans le parlement. Anne vit les chefs en particulier, entre autres la duchesse d'Aiguillon; elle les assura de sa bienveillance, et leur docilité commença à la disposer plus favorablement pour eux. Quant au duc d'Orléans, il ne fut pas difficile à la princesse, avec l'ascendant qu'elle avait sur lui, de l'amener à ses désirs. On gagna l'abbé de la Rivière, qui le gouvernait, et le prince se soumit à tout; de sorte que les choses se passèrent au gré de la reine dans le lit de justice que le jeune roi tint le 18 mai. Anne d'Autriche fut déclarée régente, tutrice sans restriction, et maîtresse de former son conseil à sa volonté. Ainsi fut respectée la *très-expresse et dernière volonté* de Louis XIII. Omer Talon, avocat général, donna pour motif de cette disposition le danger de partager la puissance : « Parce que de « cette division, dit-il, naissent les fac- « tions et les partis; » premier exemple, souvent renouvelé pendant cette minorité, des décisions parlementaires, dont le corps qui les prononçait se croyait l'auteur, pendant qu'il n'en était que l'organe.

La reine avait été contente de la conduite du cardinal Mazarin dans cette conjoncture. Il ne s'était pas fait beaucoup prier pour se relâcher des droits que lui donnait la déclaration. Il avait même contribué à déterminer Chavigni, et il s'était montré disposé à tenir aussi volontiers quelque autorité de la bonté d'Anne d'Autriche, que du choix de Louis XIII. Ce procédé obligeant diminua le ressentiment qu'elle nourrissait contre lui, parce qu'elle savait qu'il avait, avec Chavigni, rédigé la fatale déclaration, et qu'elle le soupçonnait même de l'avoir inspirée à Louis XIII. Les amis de Mazarin firent entendre à la régente que ce qu'elle regardait comme un mauvais office de sa part était au fond un véritable service, parce que dans la disposition où était son époux de ne laisser à sa femme que ce qu'il ne pouvait lui ôter, il aurait certainement pris contre elle des mesures plus difficiles à rompre. D'une part, les dévots de la cour, le P. Vincent de Paul, instituteur des missionnaires, le lord Montaigu, très-zélé catholique, le duc et la duchesse de Liancourt, des dames pieuses, endoctrinées par des Carmélites et d'autres religieuses, prêchèrent à la reine le pardon des injures et l'amour des ennemis; d'une autre, les politiques, qui craignaient que la cabale des importants ne prît trop d'empire sur elle, lui repré-

[1] Talon, t. II, p. 12. Merc. t. XXIV.

sentèrent que le cardinal Mazarin avait seul la clef des affaires étrangères, qu'il était laborieux, expéditif, de tout temps dévoué à la France, malgré quelque inclination pour l'Espagne, où il avait été employé dans sa jeunesse, inclination d'ailleurs qui n'était pas un motif de réprobation auprès d'Anne d'Autriche. Tout cela ébranla la reine. Le ton poli de Mazarin, ses manières insinuantes, sa déférence aux volontés et au penchant de la régente, firent le reste[1].

Madame de Motteville rapporte, d'après la maréchale d'Estrées, qui avait connu Mazarin à Rome, avant qu'il eût intérêt à se déguiser, « que c'était l'hom-« me du monde le plus agréable; qu'il « avait l'art d'enchanter les hommes, « et de se faire aimer par ceux à qui la « fortune le soumettait. » Sa conversation était enjouée et abondante; il paraissait sans prétentions, « et il faisait sem-« blant fort habilement de n'être pas « habile. » Le premier acte qui le fit connaître en France, cette paix, qu'au péril évident de sa personne il avait procurée sous Casal, entre deux armes prêtes à se charger, dut lui donner du relief dans l'esprit des Français, et ses manières nobles purent entretenir cette heureuse prévention. Il conserva toujours de son ancien état l'air aisé et galant; et le lord Montaigu semble l'avoir bien peint, lorsqu'aux différentes questions de la reine sur le caractère de l'Italien, il lui répondit : « C'est tout l'opposé du cardinal de « Richelieu[2]. »

On a soupçonné Anne d'Autriche de n'avoir pas été insensible aux qualités aimables de Mazarin. Cette princesse était coquette, à prendre ce terme dans l'acception la plus favorable, c'est-à-dire, qu'elle aimait à être louée, et à s'apercevoir qu'on ne la regardait pas sans intérêt, disposition qui, malgré la majesté du trône, l'exposa aux traits malins des courtisans. Pour Mazarin, il se conduisit avec la plus grande circonspection. Loin de s'enorgueillir des bonnes grâces de sa souveraine, il flattait et caressait tout le monde : et afin de détourner les coups de l'envie, qui a coutume d'attaquer les nouveaux favoris, il disait qu'il ne restait dans le ministère que jusqu'à ce qu'il eût fait la paix, et qu'après cela il se retirerait à Rome. Cette espèce d'engagement trompa les jaloux. Ils ne prirent pas garde aux progrès du cardinal auprès de la reine; et l'évêque de Beauvais, amusé par la confidence que lui faisait la régente, qu'elle ne gardait le prélat italien que pour s'instruire des affaires, et qu'elle le renverrait ensuite, vécut avec lui comme avec un homme dont le crédit passager ne méritait pas de l'inquiéter.

Ce qui devait décider aux yeux du public de la prépondérance des partis, c'était l'accueil que ferait la reine à la duchesse de Chevreuse et au marquis de Châteauneuf, personnages tout autrement considérables que ceux qui avaient jusqu'alors figuré à la tête des importants. L'un, renfermé dans le château d'Angoulême, l'autre, errante dans les Pays-Bas et en Espagne, avaient fait une longue pénitence de s'être attaqués à Richelieu, et de s'être proposé de le rendre le jouet de leurs artifices et de leurs intrigues. Soit que Louis XIII fût entré dans la passion de son ministre, soit qu'il eût reconnu par lui-même, dans ces deux personnes, des qualités dangereuses dont il craignait les influences sur son épouse, il recommanda expressément, dans sa déclaration sur la régence, de ne les jamais rappeler à la cour. Cette dernière volonté du défunt fut respectée comme les autres. A peine avait-il les yeux fermés, que les deux exilés demandèrent leur rappel. La reine, qui croyait qu'ils avaient été persécutés pour elle, l'accorda; mais pendant leur voyage, il s'opérait une révolution imprévue dans l'esprit et dans le cœur d'Anne d'Autriche[1].

Les hommes qui craignaient la capacité du marquis, les femmes qui redou-

[1] Brienne, t. II, p. 169, 179 et 212. Motteville, t. II, p. 153.

[2] Motteville, t. I, p. 150 et 182, et t. II, p. 82. Gourville, t. II, p. 301. Nemours, p. 85. Duplessis, p. 19.

[1] Brienne, t. II, p. 229. Mém. de la Chastre, p 340. Mém. de la Rochefoucauld, p. 14.

taient les charmes de la duchesse, se réunirent pour les décrier. Châteauneuf trouva dans la princesse de Condé, que la reine aimait et estimait, une ennemie puissante, qui agit directement contre lui. Elle ne pouvait lui pardonner d'avoir présidé à la condamnation du duc de Montmorency, son frère, lui qui aurait pu s'en excuser, puisqu'il était dans les ordres sacrés, et qui le devait, parce qu'il avait été page dans sa maison. On remontra à la régente que ces personnes se flattaient de conduire le royaume; qu'elles promettaient des grâces, assuraient de leur protection, se vantaient de distribuer seules les emplois et les dignités, et de la gouverner elle-même; que d'ailleurs Anne se trompait sur la cause de leur ancienne disgrâce; que Châteauneuf et la duchesse de Chevreuse n'avaient pas été punis de leur attachement pour elle, mais d'une intrigue galante entre eux. Ces observations parurent plausibles à la régente, et son amour-propre piqué fit taire son inclination. Sous prétexte de ne vouloir pas contredire ouvertement les dernières volontés de son mari, elle écrivit à Châteauneuf, qui revenait d'un air triomphant à la cour, de rester jusqu'à nouvel ordre dans sa maison de Mont-Rouge, près de Paris; et quant à la duchesse de Chevreuse, Anne d'Autriche, après l'avoir reçue publiquement comme une amie, lui dit en particulier que, pour les mêmes raisons qui l'empêchaient de voir pendant quelque temps Châteauneuf, elle lui conseillait de se retirer aussi à la campagne. La duchesse, très-étonnée, combattit ces raisons, pria, se rabattit à des conditions, et obtint enfin la permission, sinon de rester toujours à la cour, du moins d'y paraître quelquefois. La régente, en même temps, pour ne pas mécontenter tout à fait le parti, donna à l'évêque de Beauvais la nomination de France au cardinalat.

On ne sait si ce fut afin de gagner la duchesse de Chevreuse, ou pour la mettre dans son tort, que Mazarin fit auprès d'elle une démarche, sans doute concertée avec la reine. Il alla la voir le lendemain de son arrivée, et après les compliments qui peuvent flatter une femme pleine de prétentions à la gloire de l'esprit et à celle de la beauté, il lui offrit son crédit et sa bourse : sa bourse, sous le prétexte honnête qu'arrivant d'un long voyage, elle devait être dénuée d'argent, et que le payement des assignations sur le trésor royal étant quelquefois lent, elle se trouverait peut-être embarrassée. La duchesse le remercia absolument pour l'argent. Quant aux offres de service, elle les reçut d'un air badin, comme une personne extrêmement piquée de ce qu'on lui faisait entrevoir qu'elle pouvait avoir besoin d'être protégée auprès de la reine. Cependant elle promit de mettre la bonne volonté et le pouvoir du cardinal à l'épreuve, et cette épreuve, elle ne l'imagina pas médiocre [1].

Pleine de dépit contre la maison de Richelieu, ses alliés et ses amis, elle aurait voulu les ruiner, les anéantir. Elle demanda à différentes fois, mais coup sur coup, qu'on reprît au maréchal de la Meilleraie le gouvernement de Bretagne, dont il avait été pourvu quand Louis XIII, après l'affaire de Chalais, l'ôta au duc de Vendôme. Elle voulait qu'on le restituât à celui-ci; qu'on retirât l'amirauté à la maison de Brezé qui la possédait, et qu'on en gratifiât le duc de Beaufort; enfin qu'on dépouillât le jeune duc de Richelieu du gouvernement du Havre, pour le donner au prince de Marsillac, depuis duc de la Rochefoucauld, nouvelle conquête qu'elle commençait à attacher à son char. Ces prétentions, et beaucoup d'autres moins éclatantes, soulevèrent une partie de la cour contre les *importants*, dont la duchesse n'était que l'organe. Cependant la reine ne jugea pas à propos de rompre en visière à la cabale par un refus direct; elle chercha des tempéraments : et comme de ces demandes, celle sur laquelle on insistait davantage était la restitution du gouvernement de Bretagne à la maison de Vendôme, qu'on représentait comme une

[1] La Rochefoucauld, p. 20.

justice, la régente en prit le titre pour elle-même, et en laissa l'essentiel au maréchal de la Meilleraie, qu'elle nomma lieutenant général de la province. Les autres demandes de moindre conséquence furent en partie accordées et en partie éludées. Il n'y eut que l'amirauté et le gouvernement du Havre, pour lesquels Mazarin satisfit en promesses, que les événements qui suivirent le dispensèrent d'exécuter.

Richelieu prévoyant qu'après sa mort sa famille et ses amis seraient probablement inquiétés, leur prépara un appui dans la protection de la maison de Condé: c'est pour cela qu'il maria sa nièce au duc d'Enghien, et qu'il versa sur cette maison les biens, les honneurs, l'autorité, enfin tout ce qui pouvait la mettre en état de défendre ses alliés. La princesse de Condé joignant à ces avantages la faveur de la reine, détourna de dessus la tête de la duchesse d'Aiguillon, qui était la plus menacée, les premiers éclats de la disgrâce. Elle vint aussi efficacement au secours des jeunes Richelieu et Brezé, qu'on voulait priver, l'un du Havre, l'autre de l'amirauté ; et elle employa d'autant plus volontiers ses soins dans cette affaire, que l'amirauté, selon les vues de la cabale, devait passer entre les mains du duc de Beaufort, qu'elle haïssait, parce qu'après avoir recherché en mariage mademoiselle de Bourbon, sa fille, il avait négligé cette princesse, qui épousa depuis le duc de Longueville. Le prince de Condé ne montrait pas le même zèle à servir ses alliés. Il paraissait regarder tout avec indifférence, toujours intérieurement piqué de ce que la reine lui avait comme extorqué la place de chef du conseil de régence, que la déclaration de Louis XIII lui donnait. Mais le duc d'Enghien ne s'en tint pas à la neutralité de son père, et il y eut un moment où on le crut absolument livré à la cabale des *importants*.

Ce guerrier, plus fait pour la franchise des camps que pour le manége des cours, et à qui ses fautes et ses malheurs n'ont pu ôter le nom de Grand, venait, à vingt-deux ans, de gagner la bataille de Rocroy, et de remporter une victoire qui aurait illustré un vieux général. Don Francisco de Melos, vainqueur du maréchal de Gramont à Honnecourt, s'était promis cette année de plus grands succès. Ne projetant pas moins que l'envahissement de la Champagne, il leva ses quartiers de bonne heure et investit Rocroy. Cette ville, située au milieu d'une vaste plaine, était entourée de bois et de marais, et on ne pouvait y pénétrer que par un défilé. Si don Francisco eût défendu ce passage, peut-être eût-il arrêté le prince et forcé la place après quelques assauts. Mais la confiance d'avoir bon marché des Français, sous un général de vingt ans, lui fit laisser à dessein une issue libre jusqu'à lui ; seulement, pour ne pas négliger les moyens d'assurer la victoire, il avait mandé au général Beck de le venir joindre.

Le duc d'Enghien avait été nommé en même temps au commandement de l'armée de Flandre et au gouvernement de Champagne. A ce double titre, il tenait à déshonneur de se laisser enlever Rocroy, et il se hâtait, avec l'intention de pousser vigoureusement les Espagnols, lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort du roi, et l'ordre de ne rien hasarder. Les mêmes avis avaient été adressés au maréchal de l'Hôpital, qu'on lui avait donné pour modérateur : mais autant celui-ci, d'après ses instructions, mettait d'obstacles aux mesures qui pouvaient amener une bataille, autant le jeune prince, qui ne partageait pas la circonspection du vieux maréchal, usait d'adresse pour le faire tomber lui-même dans la nécessité de la livrer. Il ne témoigna d'abord que le dessein de jeter du secours dans Rocroy. L'Hôpital, persuadé que le défilé serait gardé, et qu'il ne résulterait de cette tentative qu'une simple affaire de poste, n'y apporta pas d'opposition; mais sa prudence fut mise en défaut par les combinaisons présomptueuses de l'ennemi. La tête de l'armée ayant passé sans trouver de résistance, ce fut pour le reste une nécessité de la soutenir, et quand toute l'armée

fut dans la plaine, ce fut encore une autre nécessité d'y demeurer, car la retraite eût été plus périlleuse que le combat. Il fallut même se hâter d'attaquer pour prévenir la jonction du général Beck, qui était attendu à chaque moment par les Espagnols, et qui eût ajouté à la supériorité du nombre qu'ils avaient déjà. Le jeune duc faisait ses dispositions en conséquence, lorsque l'imprudence du marquis de la Ferté, qui, sans ordre, essaya de faire pénétrer un secours dans Rocroy, découvrit son aile gauche, et pensa le mettre dans l'impossibilité de prévenir sa défaite. Le prince, à la place du général espagnol, n'eût pas manqué une pareille occasion de battre son adversaire, et c'est même à ce coup d'œil si vif, qui lui faisait saisir sur-le-champ les fautes de l'ennemi pour en profiter, qu'il dut par la suite la majeure partie de ses succès; mais don Francisco crut que les siens seraient plus assurés, s'il attendait Beck pour agir, et cette prudence intempestive fut le salut de l'armée française. Cependant le temps nécessaire pour y rétablir l'ordre força le duc d'Enghien à différer la bataille et à la remettre au lendemain 19 mai, cinquième jour depuis la mort de Louis XIII. Soit lassitude, soit sécurité, il dormit profondément en attendant le combat, et il fallut l'éveiller à la pointe du jour, comme autrefois Alexandre à Arbelles.

L'armée espagnole comptait dix-huit mille fantassins et huit mille cavaliers. L'armée française, moins forte de trois mille hommes de pied et de mille chevaux, s'ébranla néanmoins la première. Le duc commandait la droite, l'Hôpital la gauche, et Sirot, baron de Viteaux, dont la bravoure était renommée pour avoir fait le coup de pistolet avec trois rois, et avoir percé d'une balle le chapeau de Gustave-Adolphe, conduisait la réserve. Le prince, après avoir parcouru les rangs, harangué le soldat et l'avoir encouragé à étrenner la couronne du jeune roi, donna le signal du combat en assaillant de front la cavalerie qui lui était opposée, tandis que Gassion, son bras droit, et qui avait eu son secret, prenait cette même cavalerie en flanc, après avoir dispersé un parti de mousquetaires qui la couvrait. Cette double attaque la mit promptement en déroute. Le prince laissant à son lieutenant le soin de la poursuivre et de l'empêcher de se rallier, rabat sur l'infanterie allemande, italienne et valonne; ces corps, malgré le désavantage du lieu, soutiennent avec courage les charges de la cavalerie, mais ils finissent par céder.

Le maréchal de l'Hôpital n'était pas aussi heureux à la gauche. Sa cavalerie, partie au grand galop, et tout essoufflée quand elle atteignit l'ennemi, fut repoussée avec une perte considérable. Blessé lui-même au milieu de ses efforts pour rétablir le combat, il crut la bataille perdue, et fit dire à Sirot d'aviser à la retraite. « Non, non, répondit celui-ci, la « bataille n'est pas perdue, car Sirot n'a « pas donné, et le duc d'Enghien vit en« core. » Il se hâte en même temps de donner avis à ce dernier de la détresse de son aile gauche, et avec les forces inégales de la réserve, il maintient le combat jusqu'à l'arrivée du prince, qui, aussitôt qu'il est instruit, tournant par derrière les bataillons espagnols, fond à l'improviste sur leur cavalerie victorieuse, mais débandée, et la dissipe en un instant.

Il ne restait de l'armée que les fameuses bandes espagnoles, corps d'infanterie formidable, entièrement composé de soldats nationaux. Le comte de Fuentes les commandait; quoique âgé et infirme, il avait conservé toute la vigueur du commandement, et il se faisait porter de rang en rang dans une chaise, pour raffermir au besoin le courage de ses braves vétérans. Ceux-ci, pour ne rien perdre de l'effet de leur feu meurtrier, avaient ordre de ne tirer que lorsque les Français seraient à cinquante pas. Une barrière impénétrable de piques les couvrait d'ailleurs, et ne s'ouvrait que pour laisser agir dix-huit pièces de canon qu'ils cachaient dans leurs rangs. Cernés de toutes parts, ils repoussèrent, par cette manœuvre, jusqu'à trois attaques consécutives. Mais ils succom-

baient à la fatigue, quand, menacés d'une quatrième charge, leurs officiers mettant un genou en terre, demandèrent quartier. Le duc d'Enghien s'avançait pour l'accorder, lorsque son geste mal interprété fit siffler une grêle de balles autour de sa tête. Indignés de ce qu'ils croient une trahison, les soldats français se jettent avec furie sur le bataillon espagnol, et ils y font une horrible boucherie. Le jeune vainqueur dérobe à leur rage un petit nombre de guerriers qui se réfugient près de lui; mais il fait de vains efforts pour sauver leur chef, et il ne put qu'envier sa mort. Ainsi fut détruite cette infanterie si redoutée, qui depuis Charles-Quint faisait la force des armées espagnoles, et dont la gloire s'évanouit alors, sans retour, pour passer aux armées francaises. Beck, arrivé trop tard, ne put qu'aider à la retraite et recueillir les fuyards.

Depuis longtemps la France n'avait remporté un avantage aussi décisif; mais il en fallait recueillir les fruits. C'est à quoi s'attacha le jeune prince, qui, en capitaine déjà expérimenté, ne se laissa point endormir sur ses lauriers. Thionville pouvait intercepter les secours envoyés d'Allemagne aux Pays-Bas; il forma le dessein de s'en emparer. Mais à la tête d'une armée organisée pour la simple défensive, il n'avait aucune provision de siége. Il donne des ordres pour se les procurer, et en attendant qu'on les rassemble, il inquiète l'ennemi, menace le Brabant, fait craindre pour Bruxelles, et lorsque Melos a porté toutes ses forces de ce côté, il décampe subitement, et Thionville est investi avant qu'aucun secours ait pu y être porté. Beck cependant trompant la vigilance de l'un des officiers du prince, y fit pénétrer deux mille hommes qui en prolongèrent la défense, mais ne purent en empêcher la prise.

La possession de cette place lui permit de donner la main au maréchal de Guébriant, dont les talents étaient continuellement enchaînés par l'indiscipline d'une armée mercenaire. Il se trouvait alors pressé sur la rive gauche du Rhin par le Lorrain Mercy, attaché au service de Bavière, et par le duc de Lorraine, à qui son inconstance habituelle avait encore fait oublier ses derniers serments. Un secours de cinq mille hommes, commandés par le comte de Rantzau, que le duc d'Enghien lui fit passer, lui donna les moyens de reprendre l'offensive. Il abandonna dès lors un pays ruiné par la guerre, repassa le Rhin dans l'intention d'hiverner en Souabe, et afin de s'y établir avec plus de sûreté, assiégea Rothweil, dont il s'empara, mais où il fut blessé à mort. Rantzau, qui prit le commandement après lui, se laissa presque aussitôt surprendre à Dutlingen par le duc de Lorraine, Mercy et Jean de Werth. Il fut complétement battu et fait prisonnier, et cinq à six mille hommes seulement de cette armée, qui avait si longtemps fait trembler l'Allemagne, parvinrent à repasser le Rhin sans chef. La cour se hâta de leur envoyer le vicomte de Turenne, qui leur était connu pour avoir servi autrefois avec eux sous le duc de Weimar. On le rappela d'Italie, où pendant l'absence du prince Thomas, que sa santé avait forcé de se retirer, il commandait en chef, et où quelques succès venaient de lui mériter, à trente-deux ans, le bâton de maréchal de France.

Quand le duc d'Enghien, à la fin d'une campagne si brillante, reparut à Paris, tout resplendissant de gloire, et environné d'une foule de jeunes seigneurs compagnons de ses exploits, les partis qui divisaient la cour se le disputèrent pour ainsi dire, et firent tous leurs efforts pour s'attacher cette troupe brillante et son chef. Le choix du jeune prince fut bientôt fait : vain et frivole comme on l'est à son âge, il tourna du côté où l'appelaient la flatterie et les plaisirs [1]. La cour d'Anne d'Autriche n'était ni sombre ni triste, et la reine elle-même laissait souvent percer la gaieté à travers les crêpes lugubres du veuvage, mais les dames admises à sa familiarité, privées des grâces de la première jeunesse, ne possédaient que celles de l'âge mûr : la variété des connaissan-

[1] Mémoires de Motteville, t. I, p. 220.

ces, la justesse du raisonnement et le sel de la conversation. Cette société, bonne pour des hommes réfléchis, était trop grave, trop imposante pour le vainqueur de Rocroy et son cortége pétulant. Ils se trouvaient moins gênés dans le cercle des duchesses de Chevreuse et de Montbazon : celle-ci avait épousé le père de la première, et était plus jeune que la fille de son mari [1]. C'étaient deux femmes qui avaient de l'expérience, de ces femmes qui remplacent les grâces naïves de la jeunesse par des complaisances et des agaceries, et qui par là usurpent souvent sur des cœurs neufs un empire que la vertu et la décence ne peuvent obtenir. Elles attiraient auprès d'elles les agréables des deux sexes; et la liberté qui régnait dans ces assemblées gagnait aisément les jeunes militaires. Le duc d'Enghien s'attacha à madame de Montbazon, et se trouva lié au parti des *importants;* mais une malice imprudente de la duchesse le refroidit, et le jeta dans le parti opposé.

Entre les personnes qu'on distinguait dans cette société, et qui par conséquent excitaient la jalousie, brillait la jeune duchesse de Longueville, sœur du duc d'Enghien. Des lettres galantes trouvées un jour sous ses pas, et reconnues par madame de Montbazon pour devoir être de son écriture, furent lues et commentées en plein cercle d'une manière très-désagréable pour l'absente. La princesse de Condé, indignée de l'imputation, et encore plus de la publicité qu'on lui avait donnée, en demanda justice à la reine, comme d'un affront fait à la famille royale. Cette tracasserie, qu'on aurait dû mépriser, devint une affaire sérieuse. Le duc de Beaufort se déclara le champion de madame de Montbazon, pour laquelle il faisait le passionné; le duc d'Enghien défia dédaigneusement les détracteurs de sa sœur. Les courtisans, selon leurs inclinations ou leurs intérêts, vinrent offrir leurs épées aux rivaux, et on se vit à la veille d'un combat sanglant. La régente, après avoir employé inutilement la persuasion, prit le ton de l'autorité, et condamna la duchesse de Montbazon à faire une réparation. Mazarin en régla la forme, le lieu, le cérémonial : il y rencontra autant de difficultés que s'il avait été question d'un traité qui aurait décidé du sort de deux empires. Pour l'exécution, la princesse de Condé convoqua chez elle une grande assemblée : la duchesse de Montbazon y parut. Elle lut d'un air moqueur quelques lignes d'excuses et de compliments qui avaient été concertés; la princesse y répondit par quelques mots doux, prononcés d'un ton aigre, et elles se séparèrent aussi brouillées qu'auparavant. Telle fut ce que M. de la Châtre appelle *l'amende honorable* de madame de Montbazon. La reine, dans la crainte que les rencontres n'occasionnassent de nouvelles scènes, défendit à la duchesse, jusqu'à nouvel ordre, de rester dans les endroits où serait la princesse de Condé. Cette injonction, qui mettait la victoire tout entière du côté des Condés, qu'on savait être soutenus par le cardinal Mazarin, avertit les *importants* de l'ascendant qu'il prenait. Mais au lieu de travailler à regagner auprès de la reine le terrain qu'ils avaient perdu, et à remettre leur crédit au niveau de celui du ministre, ils firent tout ce qui pouvait accélérer son élévation et leur chute [1].

Anne d'Autriche était bonne, familière dans son domestique, disposée à obliger; mais elle ne voulait pas que ses amis prétendissent la dominer : elle se roidissait contre la contradiction. Madame de Chevreuse, madame de Hautefort, et les autres personnes attachées à la reine pendant la vie de son mari, n'avaient pu saisir ce caractère, parce qu'elles ne l'avaient connue alors que dans l'oppression : devenue maîtresse de suivre ses goûts, elle leur insinua, et leur déclara même fermement, selon les circonstances, qu'elle prétendait n'être pas gênée dans sa con-

[1] Marie de Rohan-Montbazon, duchesse de Chevreuse, naquit en 1600, et Marie de Bretagne, duchesse de Montbazon, en 1612. Cette dernière mourut en 1657, et fut enterrée aux Bénédictines de Montargis.

[1] Mémoires de Motteville, t. I, p. 184. La Châtre, p. 370.

fiance, ni exposée aux remontrances et aux critiques. Malgré ces avertissements, ces personnes s'imaginèrent qu'en ne laissant point ignorer à la reine les bruits qui se répandaient sur son compte, elles l'engageraient à congédier le ministre, qui la rendait l'objet des observations malignes de ses domestiques et du public. Mais il en arriva tout autrement : loin de savoir gré à ceux qui affectaient de prendre un intérêt si vif à sa réputation, elle les regarda eux-mêmes comme les auteurs des censures mortifiantes dont sa couronne ne la garantissait pas, et se promit de saisir la première occasion favorable de se débarrasser de tous les donneurs d'avis. La morgue des *importants* fournit à la reine ce qu'elle désirait [1].

Comme ce n'était qu'à contre-cœur et au grand regret du parti que la duchesse de Montbazon s'était soumise à céder partout la place à la princesse de Condé, elle s'imagina que des rencontres supposées fortuites pourraient faire exception à la règle, et la réintégrer insensiblement dans la compagnie de la reine, que la princesse ne quittait guère. En conséquence, la duchesse de Chevreuse ayant obtenu la permission de donner à la régente une fête champêtre, madame de Montbazon s'y rendit pour aider, disait-elle, sa belle-fille à en faire les honneurs. La princesse de Condé, qui en fut avertie, offrit à la reine de s'absenter, afin de ne pas troubler ses plaisirs; mais la reine ne le voulut pas souffrir, et envoya dire à madame de Montbazon de prendre quelque prétexte pour se retirer. Celle-ci s'excusa d'obéir, et Anne d'Autriche, piquée de ce refus, ne parut point à la fête. Dès le lendemain elle exila la belle-mère, et fit dire à la belle-fille, qui lui avait attiré ce désagrément, d'aller à la campagne. Cependant, quelques jours après, elle rappela madame de Chevreuse. Sensible au souvenir de la liaison qu'elle avait eue autrefois avec cette femme, elle lui parla en amie, et lui conseilla, pour leur commune tranquillité, de ne songer qu'à vivre agréablement en France, sans se mêler d'aucune intrigue. « Je vous pro« mets, lui dit-elle, mon amitié à cette « condition; mais si vous voulez trou« bler la cour, je vous forcerai de vous « en éloigner, et je ne peux vous promet« tre de grâce plus grande que celle d'ê« tre au moins chassée la dernière [1]. »

Le duc de Beaufort prit l'exil de madame de Montbazon en héros de roman. Comme s'il eût cherché à rompre la lance contre tous ceux qui ne se déclaraient pas pour la dame de ses pensées, il ne se montrait plus qu'avec un air de dépit et d'humeur. Il brusquait les uns, bravait les autres, et en voulait surtout au cardinal, qu'il accusait d'avoir excité la reine à éloigner la duchesse. Ce prince, aussi dépourvu de jugement que de politesse, en agit très-peu respectueusement avec la régente elle-même. Il affectait de tourner le dos quand elle l'appelait : si elle lui parlait, il ne lui répondait pas, ou il le faisait en termes ironiques et mordants. La reine souffrit quelque temps ses folies : mais à la fin elle appréhenda qu'une trop grande indulgence ne le portât à des violences; d'autant plus qu'on parlait d'assemblées secrètes, de complots, et de gens armés qui guettaient le cardinal pour l'enlever ou l'assassiner. Ce projet n'a jamais été vérifié; mais Mazarin eut peur, ou en fit semblant. La régente entra dans ses craintes; elle en fit part au duc d'Orléans et au prince de Condé, s'autorisa de leur consentement; et au moment que le duc de Beaufort se croyait au-dessus de toute attaque, le brave de la cour, le gardien du trône, le protecteur de la régente, à qui elle avait confié le soin de ses enfants, cinq mois après cette distinction glorieuse, fut arrêté le 2 septembre, et renfermé dans le château de Vincennes. Sa disgrâce s'étendit sur la duchesse de Chevreuse, Châteauneuf, Saint-Ibal, Montrésor et beaucoup d'autres, qui eurent ordre de s'éloigner de la cour. L'évêque de Beauvais fut aussi renvoyé dans son

[1] Motteville, p. 166 et 208. Brienne, t. II, p. 229. La Porte, p. 200.

[1] Motteville, p. 201.

diocèse, privé même de l'espérance du cardinalat. Ainsi expira, sans presque aucune convulsion, la cabale des *importants* [1].

[1644] Après la bourrasque causée par les *importants,* commencèrent les beaux jours de la régence; jours célébrés par les poëtes, comme l'âge d'or de la France. Il semblait que, délivrée d'un ministère soupçonneux sous un roi taciturne et mélancolique, elle commençât à jouir d'une existence nouvelle. Le cœur des courtisans, auparavant serré par la crainte, s'épanouissait, et s'ouvrait à la gaieté, compagne ordinaire de la confiance. Le peuple se réjouissait; il courait en foule aux fêtes qu'on lui donnait fréquemment, à l'occasion des victoires qu'on remportait sur les ennemis. Il n'y allait pas admirer en silence des magnificences dont les yeux seuls étaient satisfaits; mais il y faisait éclater une joie naïve, marquée par ses acclamations. Le magistrat se livrait avec zèle à ses fonctions, sûr de ne plus éprouver ces coups d'autorité qui jetaient le trouble dans les tribunaux. Le guerrier s'exposait volontiers aux dangers, ne craignant pas qu'une politique ombrageuse le rendît responsable de l'événement. Enfin tous les ordres de l'état, guéris de leur langueur, semblaient revivre. Les impôts étaient cependant considérables, mais on les payait sans murmure, parce qu'on gagnait des batailles, et qu'à chaque succès on espérait la paix.

Turenne, après avoir pris ses quartiers d'hiver dans la Lorraine, province moins désolée que l'Alsace, et avancé même les fonds pour habiller et remonter sa petite armée, avait repassé le Rhin à Brisach pour observer Mercy, qui assiégeait Fribourg. Trop faible pour le combattre, il demanda des secours, et en les attendant il s'efforça d'inquiéter au moins l'ennemi. Mais quelque talent qu'il mît en œuvre, il ne put que retarder ses succès, et Fribourg était pris lorsque le duc d'Enghien, envoyé pour se réunir à lui, arriva. Quoique Mercy, malgré la jonction des deux généraux français, leur fût encore supérieur par le nombre, il ne jugea pas à propos de commettre le sort d'une conquête assurée aux hasards d'un combat, et il prit toutes les mesures pour n'y être pas forcé. Entouré, dans la plaine de Fribourg, de marais, de lacs, de ravins et de montagnes impraticables, qui ne laissaient entre elles que des défilés étroits, il mit tout son art à fortifier encore ces défenses naturelles. Elles parurent inexpugnables à Turenne, qui proposait d'affamer le Bavarois, mais non pas au jeune prince, qui, moins avare du sang du soldat, résolut d'attaquer de vive force. Turenne eut la commission d'occuper un défilé, pendant que le duc d'Enghien à l'opposite devait escalader une montagne.

Malgré les difficultés nombreuses qu'offrait le passage de la gorge, coupée de tranchées, et hérissée d'abattis qui arrêtaient les assaillants à chaque pas, Turenne déboucha le premier dans la plaine, mais non sans de nouveaux dangers, par le défaut absolu de cavalerie où il se trouvait pour protéger sa division. Le prince, qui peu de moments après gagna la crête de la montagne, ne pouvait lui être encore d'aucun secours. Heureusement la nuit survint. Mais si elle sauva Turenne, elle couvrit en même temps l'habile retraite de Mercy, qui n'était plus couvert, et qui alla se retrancher de la même manière, à une lieue de là.

Le lendemain, il y fut attaqué avec le même courage que la veille, mais avec moins de succès, et la perte des Français fut énorme : le prince ne put, suivant son désir, renouveler le combat le jour suivant : les troupes harassées exigèrent du repos, et l'on en revint au plan de Turenne, au projet de couper la retraite à l'ennemi, et de l'affamer dans son camp. L'armée se mit dès lors en marche pour s'emparer des postes qui assuraient les communications et les vivres du général bavarois; mais Mercy, éclairé par ses appréhensions, ne tarda pas à pénétrer le motif de ce mouvement, et il décampa lui-même, pour en préve-

[1] La Châtre, p. 378. Motteville, t. I, p. 204. Brienne, t. II, p. 229.

nir l'effet. Rose, détaché contre lui pour le retarder, bravait son armée avec huit cents hommes ; il allait être écrasé, lorsque le duc, qui du haut d'une montagne reconnut le danger qu'il courait, se détourna de sa première direction pour voler à son secours. Mercy profitant habilement du retard qu'éprouvait l'armée française par cet incident, abandonne dans les bois de la forêt Noire ses bagages et son canon, et échappe, comme par enchantement, aux savantes combinaisons sous lesquelles il devait succomber. Ainsi se terminèrent ces combats fameux, connus sous le nom des *Journées de Fribourg*, et où le vaincu fit chèrement acheter la victoire au vainqueur. Il conserva même Fribourg, mais il ne put empêcher les deux rives du Rhin, depuis Bâle jusqu'à Cologne, de tomber au pouvoir des Français. Ce fut dans la première de ces journées que le duc d'Enghien mettant pied à terre, et lançant avec force son bâton de maréchal dans les retranchements ennemis, s'y jeta lui-même à la tête de deux mille soldats rebutés, qui en chassèrent trois mille victorieux et couverts.

Gravelines dans le même temps tombait au pouvoir du duc d'Orléans. Les corps des deux maréchaux de la Meilleraie et de Gassion, qui servaient sous lui, pensèrent se charger après la prise de la ville, pour le vain honneur d'y entrer les premiers. Lambert, maréchal de camp, se jette au milieu d'eux, défend aux troupes avec autorité d'obéir aux maréchaux, et par cet acte de présence d'esprit et de fermeté, sauve des milliers de braves, en donnant le temps à Gaston de statuer à l'amiable sur le pas. La campagne d'Italie fut à peu près nulle ; et en Catalogne, le maréchal de la Mothe ne put empêcher le roi d'Espagne de reprendre Lérida. Il fut traduit, pour ce sujet, devant un conseil de guerre, et ne fut absous qu'au bout de quatre ans.

[1645] Le soin de conserver les conquêtes sur le Rhin avait été confié à Turenne. C'était une tâche difficile avec la petite armée qu'on lui avait laissée. Il eut le talent de la doubler pendant l'hiver par des enrôlements, et se trouva en état au printemps d'aller chercher Mercy, qui avait aussi réparé la sienne, mais auquel on venait d'enlever quatre mille hommes pour la défense des pays héréditaires de la maison d'Autriche. C'était la suite d'une victoire nouvelle, remportée à Jenkowitz près de Tabor en Bohême, par Torstenson ; victoire après laquelle il marcha sur Vienne, mais avec une lenteur qui permit de lui opposer d'autres troupes, ce qui l'obligea de regagner la Bohême. Turenne mettant à profit l'affaiblissement de son adversaire, le força d'évacuer la Souabe, et le poussa même en Franconie jusqu'au delà de Wurtzbourg et de Nuremberg, où il le perdit de vue. Ses troupes alors lui demandèrent des quartiers pour se refaire. L'éloignement de Mercy et l'exemple de ce général, qui, au rapport de Rose, envoyé à la découverte, se cantonnait lui-même, semblaient déjà autoriser cette condescendance ; la fatigue des troupes, l'appréhension de leur mutinerie habituelle, mais surtout la commisération du chef pour des soldats excédés des travaux d'une campagne laborieuse, achevèrent de lui arracher son aveu. Le vigilant Mercy épiait cette faute, la seule qu'on ait jamais reprochée à Turenne, faute qu'il se reprocha lui-même aussitôt, et qu'il songeait même à réparer. Mais Mercy ne lui en laissa pas le loisir : à peine fut-elle commise, que tout à coup il tombe à Mariendal sur ces quartiers séparés. Turenne fait passer en vain des ordres pour les rapprocher : dans la confusion de la surprise, ils sont mal exécutés, et le général français n'ayant pu réunir encore qu'une partie de ses forces, lorsque l'ennemi parut avec toutes les siennes, se vit dans la nécessité de courir la chance d'un combat inégal, auquel il ne put se refuser. Son faible corps, bientôt enveloppé, n'eut de ressource que la fuite, et lui-même pensa être fait prisonnier. Dès qu'il se vit en sûreté, il recueillit ses débris, et au lieu de chercher à regagner le Rhin, ainsi que sa faiblesse

semblait le lui conseiller, il fit sa retraite sur la Hesse. Il avait formé le dessein d'y attirer Mercy, et de forcer par là les Hessois et les Suédois, ménagers de leurs troupes, à lever enfin leurs quartiers d'hiver, et à sortir d'une inaction nuisible à la cause commune. Cette adresse eut le succès qu'il en avait espéré, et lui rendit une armée avec laquelle il fit reculer Mercy à son tour.

Mais déjà, sur le bruit de sa défaite, la cour lui avait envoyé un supérieur en la personne du duc d'Enghien, qui amenait des renforts. Le duc ayant adopté le plan d'opérations de Turenne, mettait à la poursuite de Mercy l'ardeur qui lui était naturelle, lorsqu'il se vit arrêté tout à coup dans sa marche par le refus positif d'aller plus loin que les généraux alliés, choqués de la hauteur de son commandement, lui signifièrent. Déjà le prince ne parlait que de les charger, lorsque le prudent Turenne lui conseilla de la condescendance, et s'entremit pour rapprocher les esprits. Il y réussit, du moins à l'égard des Hessois; mais il échoua auprès de l'inflexible Konigsmark, qui faisant monter ses fantassins en croupe, disparut avec tous ses Suédois.

Mercy continua d'être harcelé avec le reste; mais ayant reçu un renfort, il fit halte à Nordlingue, et s'y fortifia de manière à n'être pas facilement délogé. Le duc d'Enghien, contre l'avis de Turenne, se détermina, quoique inférieur en nombre, à le combattre, et Mercy se promettant la victoire d'une résolution qu'il taxait d'imprudence, se félicita de se voir attaqué. Le commencement de l'action répondit assez au jugement qu'il avait porté. Le maréchal de Gramont, qui commandait l'aile droite de l'armée française, fut mis dans une déroute complète par Jean de Werth, et les espérances de Mercy commençaient à se réaliser, lorsque cet habile général reçut le coup mortel. Quelque désespoir qu'en conçurent ses troupes, et quelques efforts qu'elles fissent pour le venger, leur furie ne put suppléer au conseil; et les succès de Turenne à la gauche, ainsi qu'une charge du duc d'Enghien à la tête des Hessois, achevèrent de donner la victoire aux Français, et d'enlever aux champs de Nordlingue la renommée sinistre que onze ans auparavant ils avaient acquise. Mais il s'en fallut de tout d'ailleurs que cette victoire eût les mêmes suites. Une maladie dont fut attaqué presque aussitôt le duc d'Enghien, et un secours considérable amené par l'archiduc Léopold aux Impériaux et qui doubla leurs forces, obligea les Français victorieux à faire retraite, et à se borner à la défensive sur le Rhin. Cependant l'hiver ayant éloigné le prince allemand, qui alla prendre ses quartiers en Bohême, Turenne investit Trèves, et y rétablit l'électeur, dont la régente avait déjà procuré l'élargissement. C'était la condition expresse qu'elle avait mise à se prêter aux ouvertures de la paix qui se négociait alors.

Le duc d'Orléans prit encore quelques villes en Flandre; et au midi, le comte d'Harcourt, après avoir établi une entière communication entre le Roussillon et la Catalogne, en favorisant la prise de Roses par Duplessis-Praslin, à qui elle valut le bâton de maréchal de France, passa la Sègre, et remporta encore à Liorens une victoire qui termina la campagne.

[1646] Celle de l'année suivante n'eut rien de très-brillant pour les armes françaises. La jonction de Turenne avec Wrangel, qui avait succédé à Torstenson, et les manœuvres habiles de ces deux généraux, qui devaient opérer la ruine de l'électeur de Bavière, devinrent inutiles par le bonheur qu'eut celui-ci, à la fin de l'année, de faire agréer sa neutralité à la régente. Cet incident fit appeler Turenne dans le Luxembourg : et il y était à peine rendu que déjà l'électeur avait repris ses anciennes liaisons. Gaston, toujours en Flandre, et ayant sous lui les maréchaux de Gassion et de Rantzau, s'empara de Mardik à la vue du duc de Lorraine, qui n'osa hasarder le combat que le prince lui offrit. Il se retira après

cet exploit, et remit le commandement au duc d'Enghien. Celui-ci, secondé par l'amiral hollandais Martin Tromp, enleva Dunkerque en dix-huit jours, et lorsqu'on croyait la campagne finie.

Ces avantages furent compensés par un échec qu'essuya le comte d'Harcourt, toujours heureux jusqu'alors : il fut battu par le marquis de Léganez, qu'il avait autrefois contraint de lever le siége de Casal, et qui le contraignit à son tour de lever celui de Lérida. Il en fut de même à peu près en Italie, où le prince Thomas se vit forcé de renoncer au siége d'Orbitello, ville située à une journée de Rome, et dans l'*état des présides*, où pour inquiéter Innocent X, et satisfaire une vengeance particulière de Mazarin, ce ministre avait fait porter la guerre. Le duc de Brezé, beau-frère du duc d'Enghien, devait coopérer par mer à ce siége : il battit en effet la flotte espagnole qui vint au secours, mais il fut tué dans le combat.

[1647] L'année 1647 fut encore moins heureuse. Une suspension d'armes entre l'Espagne et les Provinces-Unies, toujours inquiètes des succès et du voisinage des Français, permit à l'archiduc Léopold de tourner toute son attention et toutes ses forces du côté de la Flandre, où Rantzau et Gassion ne purent l'empêcher de faire des progrès. Le dernier fut tué comme il s'emparait de Lens : et, dit Monglat à cette occasion, « la France gagna « une bicoque, et perdit un grand capi« taine. »

Turenne fut enchaîné pendant toute la campagne par la révolte et la retraite des Weimariens, qu'on n'avait pu satisfaire entièrement sur leur solde. Il les suivit dans leur marche; et négociant toujours avec leurs officiers, il en fit arrêter quelques-uns, en passant près de Philisbourg, et entre autres Rose, qu'ils avaient élu pour chef. Quelques-uns furent ramenés par la persuasion : avec ceux-ci il poursuivit les plus mutins jusqu'en Franconie, les chargea, leur fit quelques prisonniers, mais il ne put empêcher qu'ils ne lui échappassent en majeure partie, et qu'ils n'allassent grossir l'armée suédoise. On touchait à l'automne lorsque Turenne put revenir dans le Luxembourg, où sa présence obligeant l'archiduc à diviser ses forces, arrêta aussi ses progrès.

Le duc d'Enghien, devenu prince de Condé par la mort de son père à la fin de l'année précédente, et qui avait été envoyé en Catalogne pour réparer l'échec du comte d'Harcourt, ne fut pas plus heureux que lui. Soit que ce fût l'usage du pays, soit par fanfaronnade, il fit ouvrir la tranchée devant Lérida au son des violons. Le gouverneur Gregorio Brit, Portugais, y répondit d'abord par des honnêtetés, et ensuite par un feu si terrible et des sorties si bien conduites, que le prince, dont l'armée diminuait sensiblement par les combats, les maladies et la désertion, et qui était menacé encore de l'approche d'une armée supérieure, prit sagement, mais non sans regret, le parti de la retraite.

Il n'y eut point d'événement marquant en Italie, où le duc de Modène avait succédé au prince Thomas dans le commandement des troupes combinées, et où les Espagnols restèrent sur la défensive par l'inquiétude que leur causait le soulèvement des Napolitains, révoltés des extorsions de leurs vice-rois. Ils s'étaient mis sous la protection de la France, et avaient appelé le duc de Guise pour les commander. Mais celui-ci, mal secondé par la cour, fut fait prisonnier l'année suivante par don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, et Naples rentra dans le devoir.

[1648] La bonne situation des affaires, et dans le cabinet et chez l'étranger, au commencement de la régence, donnait à la nation un air de sérénité; aussi la vit-on tout à coup reprendre ce caractère vif, léger et enjoué qui la distingue; les troubles même de la fronde, qui survinrent ensuite, ne l'altérèrent pas. On la verra s'amuser des affaires publiques, sans trop s'en occuper; se passionner pour les partis, sans s'acharner à se détruire; lire avidement les libelles et n'en retenir que

les plaisanteries; se faire la guerre sans se haïr; se battre avec bravoure, et ne mêler aux hostilités ni atrocités ni noirceurs; passer sans presque aucun intervalle de la tranquillité au tumulte, de la révolte à la soumission. On peut dire que l'état de la nation, pendant tout ce temps, fut un état de délire, et c'est sous ce point de vue qu'il faut envisager les événements qui vont suivre. Le cardinal de Retz, le duc de la Rochefoucauld, et plusieurs autres personnes d'un rang distingué, ont laissé d'amples mémoires sur ce sujet. Comme ils voyaient les événements de plus près, et qu'ils y jouaient les principaux rôles, ils les jugeaient très-importants, et se les grandissaient pour ainsi dire à eux-mêmes. Mais l'œil de l'histoire les voit dans leur juste proportion; et c'est ainsi que nous les représenterons, sans nous appesantir sur les détails, et sans rien retrancher de ce qui peut les rendre instructifs.

Ces beaux jours de la régence durèrent à peu près trois années, pendant lesquels le cardinal s'affermit dans le ministère contre les secousses qui allaient ébranler sa fortune. Mazarin fut haï, parce qu'il ne sut s'attirer ni l'estime ni la confiance, qui sont les pivots du gouvernement. Il n'avait pas de grands vices, mais presque toutes ses vertus étaient plus ou moins infectées des défauts contraires. S'il donnait, c'était avec parcimonie et contrainte; s'il promettait, c'était dans l'intention de ne tenir qu'autant qu'il y serait forcé. Il parlait beaucoup et avec agrément; mais il abusait de cette facilité, pour s'envelopper dans de grands raisonnements qui lui fournissaient ensuite une foule d'*échappatoires*. Un autre expédient qu'il employait volontiers était la lenteur. *Le temps et moi*, disait-il quelquefois. Cette marche tardive et tortueuse désolait les Français, amis de la promptitude dans le conseil comme dans l'exécution. Leur penchant à la précipitation leur rendait le ministre ridicule; lui, de son côté, les regardait comme une nation purement frivole. Il résulta de là un mépris réciproque, très-mal fondé de part et d'autre, mais qui influa beaucoup sur les événements suivants. Il semble que le cardinal Mazarin aurait préféré la vie d'un homme riche sans affaires à celle d'un ministre : car il aimait les plaisirs, la table et le jeu. Il haïssait le travail, et laissait en arrière une multitude de réponses et de dépêches. Cependant quand il voulait s'appliquer, il avançait beaucoup en peu de temps. Les audiences, la représentation lui déplaisaient; il serait resté volontiers enfermé dans l'intérieur de son domestique, occupé de bagatelles, d'oiseaux, de singes, d'ameublements, de bijoux; et jamais on ne l'en tirait qu'il ne montrât de l'humeur. Enfin un défaut très-essentiel dans un ministre, c'est qu'on savait qu'il ne fallait que lui faire peur pour obtenir de lui tout ce qu'on voulait. « Faites du bruit, disait le cardinal « de Sainte-Cécile, son propre frère, et « il accordera tout. » Dans une cour où les plaisirs faisaient qu'on se communiquait beaucoup, ces défauts du ministre ne tardèrent pas à être remarqués, et bien des personnes se proposèrent de les tourner à leur profit. Le cardinal sentit les inconvénients de cette familiarité; et les efforts qu'il fit pour la diminuer occasionnèrent le premier soulèvement contre lui[1].

Anne d'Autriche, pendant la vie de son mari, n'avait pas eu de plus grande consolation dans ses peines que la liberté de s'en plaindre avec ses domestiques, ses femmes et les autres personnes qui l'environnaient. Lorsqu'elle eut pris en main les rênes du gouvernement, elle continua de parler de ce qui l'affectait; de sorte qu'à son exemple tout le monde s'entretenait des affaires d'état. Mazarin fit sentir à la régente les inconvénients de cette habitude, et elle s'en corrigea: mais les familiers de la reine, privés de ces confidences qui satisfaisaient leur curiosité et qui leur donnaient un air d'im-

[1] Brienne, t. II, p. 182. Motteville, t. I, p. 182. Joly, t. I, p. 5. Bussé, t. I, p. 119. La Rochefouc. p. 40. Nemours, p. 8. Mascurat, p. 191, 445 et 448. Lenet, l. II, p. 416. Talon, t. VII, p. 79. Artagnan, t. II, p. 130. Monglat, t. II, p. 298.

portance, conçurent un extrême ressentiment contre le ministre. Il s'embarrassa peu de la haine des subalternes, persuadé que pourvu qu'il eût pour lui les princes du sang, les grands officiers de la couronne et les chefs les plus éminents des corps, tous les autres seraient trop heureux de se ranger sous sa protection. Il s'attacha donc à contenter les premiers, à prévenir leurs désirs, et surtout à les flatter et à les endormir par de belles paroles. Mazarin ne fit pas réflexion que presque toujours les grands sont conduits par les petits. Ceux-ci, gens d'affaires, fournisseurs, domes-tiques, en rapport continuel avec les courtisans, n'eurent pas de peine à leur inspirer des préventions contre le ministre qui les négligeait. S'il accordait des grâces, il ne fallait pas, disaient-ils, lui en avoir obligation, parce que c'était, de sa part, crainte plutôt qu'inclination; il fallait, au contraire, profiter de sa faiblesse, et exiger encore davantage. Si, excédé des demandes, il hasardait un refus, l'essaim des mécontents se répandait dans les cercles, dans les sociétés bourgeoises, dans les cours souveraines, où ils avaient leurs amis, leurs parents et leurs alliés. Là on faisait sans miséricorde le procès au ministre. C'était, disait-on, un avare, un ambitieux, un homme qui ne pensait qu'à lui, qui se revêtait de toutes les dignités, se chargeait de bénéfices, pillait le trésor royal, dont il s'était rendu maître en y préposant ses affidés; qui prolongeait la guerre pour avoir un prétexte de pressurer les peuples; enfin une sangsue publique, un fourbe qui déshonorait le gouvernement chez les étrangers, et dont il fallait nécessairement se défaire [2].

Les murmures contre la régente n'étaient pas moindres. *Effusa est contemptio super principes*, disait Talon [2], avocat général, « le mépris universel s'est « répandu sur les princes. La personne du « roi a été honorée à cause de l'innocence « de son âge; mais celle de la reine a « reçu toute sorte d'opprobres et d'in« dignités; le peuple s'est donné la liberté « d'en parler avec insolence et sans re« tenue. » On noircissait, en effet, la régente par des soupçons injurieux à son honneur. On ne l'épargnait pas non plus sur sa conduite politique : on la blâmait ouvertement de donner toute sa confiance à un étranger qui savait à peine la langue, qui ne connaissait ni le génie, ni les lois, ni les usages de la nation; et d'avoir composé le conseil moins selon les besoins de l'état que selon les désirs de son ministre. A la vérité, elle avait conservé à la tête le chancelier Séguier, homme habile, ami des savants et des lettres, exercé dans le travail, employé avec succès, sous Richelieu, et capable de donner de bons avis; mais il passait pour l'homme de la cour contre le parlement, et il était « si souple, dit Talon, si défé« rant, si abaissé dans sa conduite à « l'égard de la reine et des ministres, « qu'il en était ridicule et sans estime « dans le cabinet. » D'ailleurs il lui était échappé de dire en pleins états « qu'il y « avait deux sortes de consciences : l'une « d'état, qu'il fallait accommoder à la « nécessité des affaires; l'autre, à nos ac« tions particulières. » Cette proposition scandalisa à juste titre, et ôta au chancelier la confiance du public, qui est le plus bel apanage d'un homme en place.

Par une conduite contraire, Chavigni se fit un puissant parti dans le parlement. « Il faisait profession de dévotion, dit « Talon [1], et même de jansénisme; et il « se trouvait que tous ceux qui étaient de « cette opinion n'aimaient pas le gou« vernement présent de l'état. » C'était un homme de *haut sens*, très-propre aux affaires. Mazarin lui devait son élévation : mais bientôt il le trouva de trop dans le conseil, et l'en éloigna. « Il est difficile « et audacieux, disait le cardinal : il se« rait heureux, s'il voulait se contenter « d'avoir part à ma fortune; mais il de« mande toujours et me contraint infi« niment. » On cria à l'ingratitude. Chavigni se cantonna, pour ainsi dire, dans

[1] Talon, t. IX, p. 322.

[2] Talon, t. II, p. 376, t. V, p. 296. Psaume 106, v. 40.

[1] Talon, t. V, p 311. Motteville, t. I, p. 360.

le parlement, où il avait pour partisans déclarés les présidents Longueil et Viole, auxquels se joignirent les présidents de Novion et de Blancmesnil, piqués contre le ministre à cause de la disgrâce de Potier, évêque de Beauvais, leur parent. Châteauneuf, qu'on avait toujours laissé à Mont-Rouge, se mêla de cette cabale, qui devint très-dangereuse par la jonction de plusieurs conseillers disposés à brouiller. Mazarin ne trouva pas de meilleur moyen pour l'affaiblir que de disperser les chefs. Châteauneuf eut ordre de se retirer en Berry. Chavigni fut réduit au gouvernement de Vincennes, qui lui avait été donné par Richelieu; d'autres furent relégués dans leurs maisons de campagne, d'où le ministre, peu enclin à la rigueur, les rappela bientôt. Cependant, comme tout cela s'était fait sans forme de procès, et par des coups d'autorité, le parlement, dont les exilés étaient presque tous membres, en marqua beaucoup de mécontentement.

La guerre d'Espagne, très-dispendieuse, quoique accompagnée de succès brillants, durait toujours. Il fallait de l'argent pour la soutenir : il en fallait pour fournir à la magnificence et aux plaisirs d'une cour fastueuse, pour acquitter les pensions des grands, créées dans l'intention de payer leur fidélité, enfin pour remplir les vides du trésor, causés par une administration peu économe. Les provinces épuisées n'offraient plus de ressources, malgré l'habileté du surintendant des finances à trouver des prétextes et des moyens d'impositions. C'était l'Italien Jean Particelli, sieur d'Émery, exacteur impitoyable, qui se faisait même honneur de sa dureté. On raconte qu'un poëte venant un jour lui offrir l'encens dont les auteurs indigents ne parfument que trop souvent les distributeurs des richesses, d'Émery lui dit naïvement : « Au lieu « de me louer, faites en sorte qu'on m'ou- « blie; les surintendants ne sont faits que « pour être maudits. » De la part d'un homme qui se dévouait si gaiement à l'exécration publique, il était permis de tout appréhender : aussi la crainte fut-elle vive dans la capitale; et les esprits commencèrent à s'agiter fortement, lorsque les bourgeois virent leurs possessions menacées, et la violence jointe aux prétentions de la cour [1].

Il parut odieux que pour se procurer de l'argent, on tirât des archives de la finance un règlement qui avait cent ans de date. C'était un édit de 1548, qui faisait défense de prolonger les faubourgs de Paris, et de bâtir au delà des bornes posées à cet effet, sous peine de démolition, de confiscation des matériaux, et d'amende arbitraire. Plus il s'était écoulé de temps depuis ce règlement, plus les contraventions s'étaient multipliées, et plus le surintendant espérait d'argent. Il fit donner un arrêt du conseil qui rappela celui de 1548, et les peines prononcées contre les délinquants. En conséquence, on commença à toiser le terrain occupé par les nouvelles constructions, afin d'imposer des amendes proportionnées à l'étendue, et de forcer les propriétaires à racheter par une contribution la démolition de leurs maisons, et la confiscation des matériaux. Cette opération du *toisé* jeta l'alarme dans beaucoup de familles, qui se voyaient menacées d'une multitude de procès entre les cohéritiers ou les acquéreurs. Le peuple s'émut, insulta les préposés au *toisé*, et troubla les ouvriers. Ils demandèrent main-forte; on leur donna deux compagnies de soldats, qui empêchèrent les violences, mais non les murmures; les propriétaires réclamèrent l'autorité du parlement, qui intervint dans cette affaire, et qui fit des remontrances. La cour mollit insensiblement, et crut avoir obtenu la victoire, parce qu'elle avait soutiré quelques deniers; mais elle accoutuma le peuple à s'attrouper, et le parlement à s'assembler.

La fermentation devint plus générale par la publication d'un *tarif* qui augmentait considérablement les droits d'entrée dans la capitale. Le *toisé* n'avait inquiété que quelques familles : le *tarif* mécontenta tout Paris. La cour, effrayée des

[1] Talon, t. II, p. 41. Histoire du temps, p. 10 et suiv.

murmures, qui dégénéraient en clameurs, le retira, et y substitua d'autres édits bursaux, qui parurent si onéreux, que le parlement préféra encore le *tarif*, que l'on modifia : mais ces arrangements ne se firent pas sans des pourparlers avec le ministre, des assemblées de chambres, des députations à la régente, des réponses aigres, des coups d'autorité de sa part, des discours et des écrits, dans lesquels les grandes questions du droit des rois et des peuples, du pouvoir arbitraire et du pouvoir limité, étaient discutées et livrées aux réflexions du public. Les maîtres des requêtes, cette jeunesse, l'espérance de la haute magistrature, ordinairement attachée à la cour, de laquelle dépend son avancement, s'élevèrent aussi contre le ministre, parce qu'on créa douze nouvelles charges, dont l'addition diminuait le prix des anciennes, et les rendait moins honorables. Enfin les trésoriers de France, et d'autres possesseurs de charges et d'offices, firent entre eux des associations pour borner les projets de la maltôte, et écrivirent en province des lettres circulaires, pour engager ceux qui possédaient des charges à se joindre à eux. On mit en prison quelques-uns des plus ardents, et ils furent relâchés aussi promptement et aussi imprudemment qu'ils avaient été resserrés. L'enthousiasme devint si violent, qu'un des plus emportés, qu'on avait laissé libre par des égards particuliers, alla se plaindre au ministre de ce ménagement, comme d'un affront, ne méritant pas, disait-il, d'être plus épargné que les autres, puisqu'il n'était pas plus innocent; et cette bravade resta impunie.

Mais ce qui rendit ces petites attaques plus dangereuses, c'est le soulèvement de toute la magistrature au sujet de la *paulette*. Ce droit, ainsi appelé de Charles Paulet, son inventeur, était un expédient imaginé pour rendre la vénalité des charges profitable au trésor royal. Chaque particulier pourvu d'office était obligé de payer tous les ans le soixantième du prix de l'achat. A cette condition, quand il mourait, sa famille héritait de sa charge; mais s'il y manquait et mourait dans l'année, la charge était dévolue au roi, et perdue pour la famille. Ce droit de vénalité, acquis par la *paulette*, n'était pas perpétuel, les rois le renouvelaient tous les neuf ans, comme une grâce. Cette espèce de bail finissant dans l'année, le ministre, en accordant la continuation, imagina d'exiger de toutes les cours souveraines, le parlement excepté, quatre années de leurs gages par forme de prêt.

Le grand conseil, la cour des aides, la chambre des comptes, se récrièrent contre une pareille exaction; elles remontrèrent au parlement que l'exception n'était faite que pour les désunir, et que s'il abandonnait les autres corps dans cette occasion, on reviendrait contre lui après les avoir abattus. Cette crainte prévalut contre toutes les mesures que prit la cour pour empêcher ces compagnies de faire cause commune; et le 13 mai fut donné le fameux *arrêt d'union*, qu'on peut regarder comme l'étendard sous lequel se rangèrent par la suite tous ceux qui voulurent molester le ministère. Il portait « qu'on choisirait dans chaque « chambre du parlement deux conseil- « lers, qui seraient chargés de conférer « avec les députés des autres compagnies, « et qui feraient leur rapport aux cham- « bres assemblées, lesquelles ensuite or- « donneraient ce qui conviendrait. » La régente sentit que cette démarche des cours souveraines, bornée d'abord à leurs intérêts particuliers, ne tarderait pas à s'étendre plus loin. Elle fit l'impossible pour empêcher ces assemblées. L'*arrêt d'union* fut cassé par un arrêt du conseil. Le parlement fut mandé au pied du trône. La reine lui fit essuyer des réprimandes générales, et menaça les particuliers; elle flatta ensuite le corps, et caressa les membres qu'elle craignait, ou dont elle espérait quelque complaisance. Le duc d'Orléans, depuis la régence, vivait tranquille, sans se mêler des affaires publiques. Anne d'Autriche le pria d'en prendre connaissance, et de traiter avec le

parlement. Il se fit une grande députation à son palais : on entra en conférence. Gaston parlait bien, et mettait dans ses discours et ses manières autant de dignité que de douceur ; il gagna ceux qui le virent et l'entendirent. Mais ses propositions rapportées aux chambres assemblées, dénuées du charme qu'il leur prêtait, n'eurent pas le même succès [1].

Mazarin voulut aussi entrer en conférence; mais comme il prononçait mal le français, son idiome étranger donna lieu à des plaisanteries de la part de la jeunesse admise à ces pourparlers, et il devint ridicule; tort qui éclipse en France toutes les bonnes qualités. On crut d'ailleurs s'apercevoir dans l'intimité de la conversation qu'il était double, artificieux, plus rusé qu'adroit, hardi jusqu'à l'insolence quand il ne craignait pas, et bas flatteur près des gens dont il avait besoin. Dans ces conférences, il comblait de caresses les conseillers jeunes et vieux ; il les appelait « les restaurateurs de la « France et les pères de la patrie : » adulation fade dont personne n'était dupe, et qui ne lui attira que du mépris. Les expédients qu'il proposa pour ramener les esprits à la soumission, expédients qu'il voulait faire valoir comme un grand relâchement de l'autorité royale, furent rejetés avec dédain. Les magistrats s'opiniâtrèrent à soutenir l'*arrêt d'union;* et le peuple commençant à s'émouvoir, la cour fut obligée de souffrir les assemblées de la *chambre de Saint-Louis,* où se réunirent les conseillers députés par le parlement et par les autres compagnies souveraines [2].

La reine, en tolérant cette espèce de comité, lui fit dire « que son intention « était que les affaires s'y expédiassent « en peu de temps, pour le bien de l'é- « tat; mais surtout qu'il y fût avisé aux « moyens d'avoir de l'argent prompte- « ment. » De ces deux objets, le second, qui affectait si vivement la cour, fut précisément celui qu'on négligea. Les députés des compagnies aimèrent mieux s'attacher à la discussion des affaires publiques, comme plus propre, par l'importance des questions, à leur faire obtenir de la considération. Les matières étaient présentées à la chambre par un des membres : on les examinait attentivement; on portait même une décision, mais qui n'avait de force que par la sanction des chambres assemblées. Il résulta de là deux inconvénients, qui jetèrent la cour dans de grands embarras : le premier, qui s'est longtemps perpétué, c'est qu'une séance des chambres assemblées ne suffisant pas quelquefois aux affaires d'état, on continuait la délibération dans les séances suivantes, sans donner aucun temps aux affaires des particuliers. Ainsi le peuple se trouvait sans justice, et les suppôts du palais sans occupation. Ceux-ci, ou par désœuvrement, ou par curiosité, se portaient en foule dans les salles, et y passaient les journées entières à recueillir les murmures, les réflexions, les bons mots, dont ils amusaient les cercles de Paris et des provinces. Les projets de réforme, et les moyens même violents d'y parvenir, devenaient le sujet des conversations. On s'en entretenait dans les boutiques des marchands, dans les ateliers des artisans, et jusque dans les marchés et les places publiques. Cette manie de s'occuper des affaires d'état s'empara de toutes les têtes, et la France entière se trouva disposée à prendre part aux troubles de la capitale.

L'autre inconvénient de la chambre de Saint-Louis, c'est la facilité qu'elle donna aux malintentionnés de commettre le parlement avec la cour. Car le seul frein qui puisse arrêter les caractères fougueux dans les grandes assemblées, c'est la crainte de s'attirer, par des propositions hardies, le ressentiment des ministres. Or, en permettant ce comité préparatoire, la régente ôta ce frein de la crainte, parce que les conseillers qui voulaient faire agiter des questions désagréables au ministère, en chargeaient secrètement les

[1] Journal du parlement.

[2] Talon, t. V, p. 296. Motteville, t. II, p. 144. Journal du parlement, p. 9. Histoire du temps, p. 158.

députés à la chambre de Saint-Louis, qui s'en occupaient, et portaient ensuite les propositions aux chambres assemblées, sans que l'inventeur, qui restait caché, eût rien à appréhender[1].

On est étonné de la multiplicité des objets que la chambre de Saint-Louis fit passer sous ses yeux, en dix séances, qui durèrent dix jours, depuis le 30 juin jusqu'au 9 juillet. Justice, finance, police, commerce, solde des troupes, grâces, domaine du roi, état de sa maison ; en un mot, tout ce qui concerne le gouvernement fut porté à la connaissance de ce comité, et devint, par une suite nécessaire, du ressort du parlement.

Les difficultés sur tous ces objets, présentées à l'assemblée des chambres, auraient été décidées aussitôt que proposées, si cela n'avait dépendu que de la jeunesse du parlement, qui était très-contraire au ministre. Plusieurs causes contribuaient à échauffer les esprits, tant de cette jeunesse tumultueuse, que de personnages plus graves et plus mûrs, qui ne se montraient pas moins animés. D'abord ces jeunes gens, la plupart dégoûtés de l'étude aride des lois, et fatigués par les sollicitations importunes des plaideurs, trouvaient fort agréable d'avoir un prétexte plausible de quitter ces occupations obscures, pour se livrer à la recherche amusante des faits, se donner en spectacle dans les assemblées des chambres, et y faire briller leur éloquence. Il est possible aussi que plusieurs d'entre eux se soient regardés comme les *protecteurs nés du peuple*, titre que leur donnaient leurs flatteurs, et qu'ils se soient crus très-nécessaires à la patrie : persuasion capable toute seule d'inspirer l'enthousiasme républicain, toujours dangereux dans une monarchie. Enfin il devint à la mode de censurer le gouvernement et de décrier les ministres, surtout le cardinal. On se donna des noms de faction : les partisans de la cour s'appelaient *mazarins ;* les autres furent nommés *frondeurs*[2].

[1] Talon, t. V, p. 300.

[2] Retz, tom. I, pag. 110 et 387. Nemours, pag. 8. La Rochefoucauld, pag. 56. Monglat, tom. II, pag. 308.

Cette dénomination dut son origine à des jeux d'enfants qui, partagés en plusieurs bandes dans les fossés de Paris, se lançaient des pierres avec la fronde. Comme il résultait quelquefois des accidents de ces amusements, la police les défendit, et envoya des archers pour séparer les frondeurs. A leur vue, les enfants se dispersaient ; mais après le départ de cette patrouille, ils revenaient sur le champ de bataille. Quelquefois, lorsqu'ils se sentaient plus forts, ils faisaient face à la garde, et la poursuivaient à coups de fronde. Le flux et le reflux de ces troupes d'enfants, qui tantôt cédaient à l'autorité, et tantôt y résistaient, parurent à un plaisant du parlement, peindre assez naturellement les alternatives de sa compagnie. Il compara les adversaires de la cour à ces *frondeurs*. Le mot prit, et dès ce moment, habits, repas, équipages, ajustements, bijoux, tout fut à la *fronde*. Sitôt qu'elle devint une affaire de mode, les femmes s'en mêlèrent de droit, et pour être bien reçu dans les cercles, il fallut tenir à la fronde, au moins par quelques marques extérieures. Cette nécessité fit déclarer contre la cour les jeunes conseillers, que d'autres raisons n'avaient pas encore déterminés.

Quant aux magistrats plus âgés et plus sérieux, qu'on nomma par dérision *les barbons,* on sait à peu près les motifs des principaux qui, dans l'assemblée des chambres, tonnaient ordinairement contre les abus vrais ou faux du gouvernement [1]. On a déjà fait observer que le président René Potier de Blancmesnil, et toute la maison de Gêvres, en voulaient au cardinal à cause de la disgrâce de l'évêque de Beauvais, que le cardinal avait supplanté. René Longueil de Maisons était piqué de ce qu'il ne pouvait obtenir une place de président pour son frère, pour lui-même la charge de chancelier de la reine. Le président Viole épousait la querelle de son ami Chavigni, ex-ministre qui accusait Mazarin, non-seulement

[1] Retz, t. I, p. 145.

de ne l'avoir pas soutenu, mais encore d'avoir contribué à sa chute. Le président Charton, qu'on appelait aussi le président *Je dis ça*, parce que telle était sa manière de conclure en opinant, était un esprit turbulent et séditieux, qui détestait les ministres, par la seule raison qu'ils jouissaient de l'autorité. Enfin Broussel, simple conseiller, devenu depuis si fameux, tenait du caractère de ces mécontents de profession, dont la bile est exaltée par la pauvreté et l'obscurité où on les laisse, pendant que d'autres, qu'ils prétendent bien inférieurs à eux en mérite, sont élevés aux honneurs. La cour aurait pu le gagner, en donnant à son fils une compagnie aux gardes, qu'il désirait; elle le négligea. Soit que cette indifférence ait aigri le vieux conseiller, ou qu'il ait été excité par le zèle du bien public, il est certain qu'il ne s'ouvrit jamais un avis mortifiant pour la cour, que Broussel n'en fût l'auteur ou l'appui; et quelque biais que l'on proposât, il était impossible de lui faire agréer aucun tempérament, surtout en matière d'impôts. Aussi le peuple, témoin de cette fermeté, le bénissait tout haut, et l'appelait *son père*. Ses opinions, toujours extrêmes, et suivies par le plus grand nombre, auraient entraîné rapidement le parlement dans des résolutions violentes, sans les barrières que la sage circonspection de Matthieu Molé, premier président, opposa à la manie du moment.

Ce magistrat, fait pour les circonstances où il se trouva, fut alors jugé défavorablement par les deux partis. Les ministres voyant la vigueur qu'il mettait dans les démarches que sa compagnie lui prescrivait contre eux, le taxaient de partialité pour les frondeurs. Ceux-ci, fâchés d'être toujours contenus par le premier président dans les bornes qu'ils voulaient franchir, l'accusaient d'être secrètement vendu à la cour: mais incapable de craindre ni de flatter, Molé n'avait que la paix en vue; et s'il ne réussit pas à la procurer, on lui doit d'avoir empêché que les troubles n'ébranlassent les fondements de la monarchie. Il avait une sagacité singulière pour démêler dans les entretiens particuliers les intérêts secrets, et pour prévoir les entreprises qu'ils pouvaient occasionner; et il était doué surtout de l'esprit d'à-propos, qui fait qu'on dit toujours à chacun ce qu'exigent le caractère, le lieu et les circonstances. Dans ses discours, au travers de quelque rudesse d'expression, on remarque des pensées fortes, un style mâle et nerveux; beaucoup de netteté et de justesse, sans aucune de ces métaphores et de ces digressions scientifiques, familières à l'éloquence de ce temps[1].

Matthieu Molé passe pour avoir été un des hommes les plus intrépides de son siècle. Tel qui affronte hardiment la mort dans les batailles tremblerait peut-être en entendant les cris et les hurlements d'une populace mutinée, et en voyant mille instruments meurtriers levés sur sa tête. Aussi tranquille dans ces occasions que s'il eût été sur son tribunal, Molé, d'un regard, glaçait d'effroi les séditieux, et par une seule menace prononcée d'un ton ferme, il les mettait en fuite. Le courage chez lui n'était pas borné à quelques occasions, il le portait dans toutes ses actions. Sa conduite fut toujours également ferme et soutenue, quoique exposée aux malignes interprétations de ses ennemis, aux railleries des plaisants, à la critique d'un public prévenu, et souvent au blâme de ses parents, de ses confrères et de ses amis. Sa constance fut perpétuellement soumise à ces épreuves, à la cour, à la ville, dans le parlement; et jamais elle ne se démentit.

Il connaissait les boute-feux qui excitaient la fermentation dans sa compagnie, et il n'ignorait pas leurs motifs secrets. Les principaux étaient Châteauneuf, Laigues, Fontrailles, Montrésor, Saint-Ibal, reste de la cabale des *importants ;* Chavigni, qui s'était joint à eux; et le plus dangereux de tous, Jean-François-Paul de Gondi, coadjuteur de l'archevêque de Paris, son oncle, décoré lui-même du titre d'archevêque de Corinthe, et connu de-

[1] Motteville, *passim.*

puis sous le nom *cardinal de Retz*. Le but de ces intrigants était de susciter à la régente des embarras de toute espèce, afin de la forcer de changer ses ministres, dont ils se flattaient d'occuper la place : mais ils se gardaient bien de laisser pénétrer leurs intentions aux magistrats qu'ils séduisaient; au contraire, ils n'étalaient devant eux que des principes de désintéressement, de modération, de bienfaisance pour le peuple, et paraissaient n'avoir en vue que la réforme du gouvernement et la gloire de la nation, qui seraient l'ouvrage du parlement s'il voulait l'entreprendre. Pour soutenir la bonne opinion qu'ils tâchaient de donner d'eux, ils avaient soin que les projets contre la cour, portés de la chambre de Saint-Louis aux chambres assemblées, ne parussent enfantés que par le pur zèle du bien public. Telle était la suppression des intendants de province, qui fut prononcée d'une voix unanime; l'érection d'une chambre de justice, destinée à pressurer les traitants, chose toujours agréable au peuple; enfin beaucoup de règlements de finance bons en eux-mêmes, mais mauvais pour le moment présent, parce qu'ils jetaient l'alarme parmi les prêteurs, qu'ils ôtaient la confiance, et qu'ils faisaient fermer les bourses. Il s'ensuivit que dans quelques provinces, le peuple voyant le discrédit dans lequel les opérations du parlement faisaient tomber les collecteurs des impôts, refusa de payer. Des paysans attroupés pillèrent les recettes; et le moins qui en arriva, c'est que chacun s'abstint de verser sa part de contribution, et tout resta en souffrance, en attendant la fin des débats de la magistrature avec le ministère[1].

Le duc d'Orléans, prié par la reine, vint aux assemblées des chambres, et il s'y rendit assidu, pour tâcher de mettre des bornes à l'étendue et à la multiplicité des prétentions. Il représenta que les intendants étaient nécessaires pour la marche, la distribution, la subsistance des troupes dans les provinces; qu'ils seraient difficilement suppléés à cet égard; qu'au lieu de les révoquer, il n'y avait qu'à restreindre leurs fonctions et leurs pouvoirs, et que la cour se prêterait volontiers à des arrangements. Quant à la chambre de justice, on éleva une difficulté, savoir si les membres seraient tirés de toutes les compagnies souveraines, ou bien uniquement du parlement. Il y eut à ce sujet des débats qui empêchèrent la formation de la chambre, et c'est ce que le ministère demandait. Sur d'autres matières, comme la confection d'un nouveau tarif des entrées de Paris, le payement des rentes de l'hôtel de ville, et d'autres objets de finance, on suscitait des incidents pour faire perdre de vue l'objet principal, et refroidir le zèle des frondeurs; mais ces stratagèmes n'aboutissaient qu'à retarder la décision, et non à changer les opinions.

Cependant, comme le premier président espérait beaucoup du temps, il secondait l'expédient des délais, en profitant des moindres ouvertures pour rompre les assemblées, ou pour les rendre inutiles. A cet effet furent employées les longues délibérations, les harangues étudiées, les digressions, les conférences chez le duc d'Orléans, et d'autres moyens par lesquels on amuse les corps plus aisément que les particuliers; mais à la fin, la diligence vint d'où provenaient auparavant les retards. Les coffres du roi se vidaient sans se remplir; tout languissait. Les armées n'étaient pas payées, et il y avait à craindre *la sédition du ventre, la pire de toutes*, disait Gaston, qui ajoutait que les ennemis triomphaient de ces désordres, et devenaient moins traitables sur l'article de la paix, qu'ils comptaient faire ou différer, selon leur volonté, à l'aide de nos mésintelligences. La régente prit donc le parti de finir toutes les tracasseries, en accordant de bonne grâce au parlement une partie de ce qu'il paraissait disposé à se faire donner de force. Le roi tint pour cela un lit de justice le 31 juillet [1].

La déclaration qui y fut lue portait remise du quart des tailles pour l'année

[1] Retz, t. I, p. 2. Histoire du temps, p. 195.

[1] Histoire du temps, p. 225.

suivante, révocation de l'édit du toisé et de plusieurs droits pécuniaires établis successivement sur les denrées et marchandises; suppression de douze charges de maîtres des requêtes, dont la création avait occasionné les premiers murmures de la magistrature : il fut fait de plus, sur le maniement des finances, des règlements qui semblaient devoir mettre un frein à la cupidité des partisans. Le chancelier ajouta que le roi établirait incessamment une chambre de justice pour rechercher les anciennes déprédations : et il finit par une défense de continuer les assemblées de la chambre de Saint-Louis, et une injonction de rendre la justice aux sujets du roi.

Il fallait bien peu connaître les hommes, pour imaginer qu'avec ces concessions, la plupart équivoques, on satisferait la jeunesse frondeuse du parlement, et qu'après avoir pris part aux affaires d'état elle reviendrait sans peine aux affaires ennuyeuses du barreau. Dès le lendemain du lit de justice, les assemblées des chambres recommencèrent. En vain le premier président représenta que tout était fini par la déclaration de la veille, et qu'il ne fallait plus songer qu'à rendre justice aux parties qui la demandaient à grands cris. Inutilement aussi le duc d'Orléans vint prendre séance, et déclarer que l'intention du roi était qu'on cessât les assemblées. On répondit que sa déclaration ne remédiait pas aux maux dont on s'était plaint; qu'il y avait bien d'autres griefs à redresser; qu'à la vérité le chancelier avait défendu les assemblées de la chambre de Saint-Louis, mais non celles de toutes les chambres, et qu'il était du devoir des magistrats de rendre plutôt justice à la nation entière, qui l'attendait d'eux, qu'à quelques particuliers. On soumit donc la déclaration à l'examen, et il fut décidé qu'on ferait des remontrances. Pendant que des commissaires nommés y travaillaient, on remit sur le bureau, dans l'assemblée des chambres, d'autres articles oubliés ou différés [1].

[1] Retz, t. I, p. 116.

La régente se doutait bien que ce feu, qui couvait toujours, était entretenu par des personnes intéressées à ne pas le laisser éteindre. Sur quelques soupçons, elle fit arrêter, le 2 août, l'intendant du duc de Vendôme, et fit saisir ses papiers, qui pouvaient éclairer la conduite du duc et celle de son fils le duc de Beaufort. Elle répandit aussi des espions autour des gens suspects, pour connaître leurs démarches, surtout celles du coadjuteur. Ce prélat, qui, dans ses mémoires, s'est, pour ainsi dire, confessé au public, dit que depuis le 28 mars jusqu'au 25 août, il dépensa, pour se faire des partisans, trente-six mille écus, qui, selon le cours actuel de nos espèces, passent deux cent mille livres. Il ajoute que, dans l'intention de s'attirer l'estime et la confiance du public, il voyait souvent les curés de Paris; qu'il les appelait à sa table, et les consultait sur le gouvernement de son diocèse. Il se montrait très-zélé pour la décence du culte, pour la pompe des cérémonies, les messes d'éclat, les saluts, les processions : il assistait à tout, officiait souvent lui-même, et prêchait dans la cathédrale, les couvents et les paroisses; ce qui lui donnait un merveilleux crédit parmi le peuple. Gondi raconte, avec un air de complaisance, que ces occupations graves ne l'empêchaient pas de fréquenter les cercles, où il faisait sa cour aux dames avec succès. Il peint au naturel sa conduite dans les conventicules où il se trouvait avec les jeunes conseillers; conduite artificieuse et séduisante. Le coadjuteur les attaquait par les sentiments d'honneur et de patriotisme. Ils se devaient, disait-il, au salut des peuples, dont ils étaient l'unique ressource. Le prélat plaignait ce peuple gémissant sous le poids des impôts, les armées mal payées et souffrantes, le clergé opprimé, la noblesse vexée, le commerce languissant, la gloire de la nation exposée, par l'aveugle prévention de la régente en faveur de son ministre [1].

Gondi reconnaît qu'il avait de grandes

[1] Retz, t. I, p. 117; t. II, p. 17; t. III, p. 93, et *passim*. Nemours, p. 25. Joly, t. I, p. 7.

obligations à la reine. Elle l'avait nommé coadjuteur, mais elle lui refusa le bâton de gouverneur de Paris, qu'il voulait joindre à la crosse. Souvent elle lui avait fait sentir qu'elle désapprouvait ses prétentions, sa vanité, et que sa régularité extérieure ne lui en imposait pas comme au peuple. Enfin elle donnait ouvertement la préférence, dans sa faveur, au cardinal Mazarin. Ces griefs altérèrent considérablement la reconnaissance du jeune prélat, s'ils ne la détruisirent pas entièrement. Cependant il insinue qu'il aurait pu rester sujet soumis, sans les conseils de Laigues, Saint-Ibal, Montrésor, ses parents, qui l'irritèrent et soufflèrent le feu, mais il convient qu'ils trouvèrent les matières bien préparées : de sorte que, de son aveu, et pour appeler les choses par leur nom, Jean-François-Paul de Gondi, archevêque de Corinthe et coadjuteur de Paris, était un ingrat, un factieux, un brouillon, un homme déréglé, un ambitieux, un hypocrite, à qui il n'a manqué que de pouvoir jeter dans les affaires une étincelle de fanatisme, pour embraser tout le royaume.

Tel qu'on vient de le dépeindre d'après lui-même, le coadjuteur souffrait impatiemment les délais qui suspendaient les opérations du parlement, et qui empêchaient de porter les choses à l'extrême. Il crut se voir bien éloigné de son but, lorsqu'il apprit la nouvelle d'une victoire remportée à Lens sur les Espagnols par le prince de Condé. Il était naturel de penser que cet avantage enflerait le courage du cardinal, et lui inspirerait quelque projet hardi contre les frondeurs. Le coadjuteur en fut persuadé, et il courut sur-le-champ au Louvre, pour juger par la contenance de la régente et de son ministre, de ce que les frondeurs avaient à appréhender. Il vit un air de satisfaction, mais rien dans les propos ni dans les manières qui dût faire craindre la moindre violence. Gondi s'en retourna, bien persuadé que Mazarin laisserait échapper cette occasion d'imprimer, par un coup d'éclat, de la terreur à ses ennemis. La sécurité passa de l'archevêque à ceux en qui les remords de la conscience pouvaient exciter quelques frayeurs; et jamais on ne remarqua plus de joie dans le peuple, que le 26 août, lorsque le jeune roi, accompagné de sa mère et d'un brillant cortége, alla à la cathédrale, où les cours souveraines avaient été mandées pour rendre grâces à Dieu de la victoire remportée à Lens [1].

La cérémonie se termina par une catastrophe à laquelle on ne s'attendait pas. A peine le roi était sorti de l'église, qu'il s'y répandit un bruit que les gardes qui restaient avaient ordre d'arrêter plusieurs conseillers. Ceux-ci, troublés, se précipitent de leurs places, sortent en foule de l'église, se dispersent dans les rues voisines, et se cachent partout où ils peuvent. Déjà les menaces du peuple se faisaient entendre; on criait aux armes de tous côtés; et Paris, si calme avant le *Te Deum,* offrait, une heure après, le spectacle d'une ville prête à être bouleversée. Ce changement avait une cause, mais qui n'aurait pas dû produire des effets si effrayants.

La régente, choquée des obstacles que le parlement mettait perpétuellement à sa volonté, s'était déterminée à faire sur les membres les plus opiniâtres, un exemple capable de contenir les autres. Elle crut donner à la puissance royale plus d'éclat, et l'exercer avec moins de risque, en profitant d'un jour de réjouissance publique; parce qu'alors les gardes françaises et suisses, et le reste de la maison militaire du roi étant sur pied, pouvaient réprimer le peuple en cas de soulèvement. D'après ces considérations, elle donna ordre d'arrêter Charton et Blancmesnil, présidents, et Broussel, conseiller. Le premier fit prendre adroitement le change aux gardes, et se sauva. Le second fut saisi sans peine, et conduit à Vincennes. Le troisième demeurait dans la Cité, près du port Saint-Landry, quartier habité par des mariniers et d'autres gens *mécaniques*, dont il était l'idole. La vue d'un carrosse à sa

[1] Joly, p. 93. Talon, t. V, p. 253. Retz, t. I, p. 119. Motteville, t. II, p. 239.

porte, et d'un capitaine des gardes qui entra chez lui, excita leur attention. Pendant qu'ils regardaient, la fenêtre s'ouvre, la fille de Broussel et une vieille servante, son unique domestique, s'y montrent, crient, pleurent, demandent du secours; en même temps paraît à la porte le vieillard lui-même, malade pour lors, pâle et défait. Les gardes lui aidaient à marcher; ils le soulèvent, le placent dans le carrosse, et partent. Une foule de peuple suit la voiture. Ses clameurs avertissent les habitants des rues voisines. On sort des maisons, on court: la foule s'épaissit, on embarrasse le passage avec des meubles; les chevaux franchissent cet obstacle; mais le carrosse se rompt: un second, qui lui est substitué, se brise encore; enfin Comminges, capitaine des gardes, se jette avec son prisonnier dans un troisième, et le mène au château de Madrid.

Pendant ce temps le peuple débouche, de toutes les rues, sur les gardes françaises et suisses, qui n'ayant pas d'ordres, se replient vers le Palais-Royal Le maréchal de la Meilleraie fait sortir les gardes à cheval, travaille à dégager les fantassins, et y réussit, non sans peine. Dans ce moment il est joint par le coadjuteur, qui traînait après lui une foule de femmes et d'enfants, et toutes les harengères du Marché-Neuf, criant *Broussel et liberté!* Cette troupe s'était attachée sur ses pas malgré lui, lorsqu'au premier bruit de l'émeute il allait se ranger auprès de la reine. Le grand maître et le prélat réunis s'acheminent au Palais-Royal, et entrent ensemble chez la régente, qu'ils trouvent environnée de toute la cour. Les femmes tremblaient: les hommes voyant Anne d'Autriche peu intimidée, faisaient assez bonne contenance, et y joignaient la plaisanterie. « Il faut que votre majesté « soit bien malade, lui disait Bautru à « demi-voix, puisque le coadjuteur vous « apporte l'extrême-onction. » D'autres tournaient en ridicule les transes de Broussel, les pleurs de sa fille, les plaintes de sa servante, qu'ils métamorphosaient en nourrice de ce vieillard de quatre-vingts ans, et qu'ils représentaient comme demandant à grands cris qu'on lui rendît son nourrisson. Ces bouffonneries étaient accompagnées de mots à l'oreille, d'éclats de rire, de gestes moqueurs. La Meilleraie se mit en devoir de persuader que la révolte était sérieuse. « Il y a de « la révolte, répondit sèchement la reine « en regardant Gondi, il y a de la révolte « à croire qu'on puisse se révolter. »

Cependant le bruit continuait, le peuple menaçait de forcer les gardes. Il entra successivement plusieurs personnes, qui dirent que la sédition allait en augmentant. On commença pour lors à quitter le ton plaisant, et à délibérer sur ce qu'il conviendrait de faire. Chacun se donnait la liberté de parler. « Pour moi, « dit Guitaut, mon avis est de rendre le « vieux coquin de Broussel mort ou vif. » « Je pris la parole, dit le coadjuteur, et ré- « pondis: Le premier parti ne serait ni de « la pitié ni de la justice de la reine; le « second pourrait faire cesser le trouble. » La régente rougit et s'écria: « Je vous en- « tends, M. le coadjuteur, vous voudriez « que je donnasse la liberté à Broussel; « je l'étranglerai plutôt de mes deux « mains, et ceux qui... ajouta-t-elle en me « les portant presque au visage. » Mazarin s'approcha, lui parla à l'oreille, et la fit revenir à elle-même. Pour lui, sans trop donner dans les plaisanteries, sans pencher non plus vers l'assurance, il avait une physionomie équivoque, que l'arrivée du lieutenant-criminel et du chancelier décida bientôt.

Ces deux magistrats venaient de parcourir la ville: quoiqu'ils n'eussent adressé au peuple que des paroles de paix, ils avaient été reçus à coups de pierres. La frayeur qu'ils rapportaient était si naïve, qu'elle pénétra tous les cœurs, et celui du cardinal surtout. Il balbutie d'un air déconcerté quelques phrases sans suite, et conclut qu'il faut promettre la liberté de Broussel, à condition que chacun rentrera dans sa maison. Tout le monde trouve l'expédient admirable On se regarde, comme pour se demander qui portera la parole: Mazarin nomme le coadjuteur. Il se défend; on le presse;

il demande du moins un billet de la reine qui s'engage de rendre la liberté aux prisonniers : elle dit que sa parole suffit. Les courtisans environnent Gondi ; ils le conjurent de rendre ce service à la France. Gaston le sollicite avec amitié ; les gardes du roi l'entraînent, le portent pour ainsi dire sur leurs bras. En un clin d'œil il se trouve à la porte du palais ; les chevau-légers l'escortent, et le pétulant la Meilleraie se met à son côté.

Cet homme, *tout pétri de bile et de contre-temps*, dit le coadjuteur, au lieu de prendre une contenance pacifique, met l'épée à la main, et crie : *Vive le roi, liberté à Broussel!* Comme on voyait beaucoup mieux son geste qu'on n'entendait ses paroles, la populace, loin de se calmer, s'échauffe : on attaque le maréchal à coups de pierres et de bâtons : il est obligé de se mettre en défense. Après avoir quelque temps patienté, il tire ses pistolets et blesse mortellement, vers la Croix du Trahoir, un crocheteur chargé, qui passait, et qui tombe à ses pieds. Le coadjuteur, qui répandait à grands flots ses bénédictions, arrive et confesse ce malheureux sur la place où il était étendu. Cet acte de charité suspend, pour un moment, la fougue de la populace : mais pendant qu'elle paraît hésiter entre l'attaque et la retraite, trente ou quarante hommes armés de mousquetons, de hallebardes, débouchent, de la rue des Prouvaires, dans la rue Saint-Honoré, et font une brusque décharge sur la troupe de la Meilleraie ; plusieurs sont blessés autour de lui. L'archevêque est jeté à terre d'un coup de pierre : comme il se relevait, un forcené lui porte le bout du mousqueton sur la tête, prêt à tirer. « Ah, malheureux ! s'écrie Gondi, si ton « père te voyait. » Ces paroles, prononcées au hasard, sauvent le prélat ; on reconnaît son habit, et tout le peuple crie : *Vive le coadjuteur!* Il profite de ce retour de tendresse, tourne vers les halles, et entraîne avec lui une grande multitude : ainsi la Meilleraie se trouve dégagé sans efforts, et regagne librement le palais.

L'archevêque trouve dans ce quartier beaucoup de gens sous les armes ; il les engage à les quitter, et dit que ce n'est qu'à cette condition qu'il ira avec eux demander à la reine la liberté des prisonniers. Ils y consentent ; et Gondi revient au palais à la tête de trente ou quarante mille hommes, non comme auparavant, furieux et menaçants, mais tranquilles et désarmés. « Venez, lui dit la Meille-« raie en l'embrassant, parlons à la reine « en vrais Français, en bons citoyens, « et prenons des dates pour faire pendre, « sur notre témoignage, à la majorité « du roi, ces pestes d'état, ces flatteurs « infâmes qui font croire à la reine que « cette affaire n'est rien. » Le maréchal parle à la régente avec effusion de zèle pour l'état, et de reconnaissance pour l'archevêque : elle l'écoute froidement. la Meilleraie s'échauffe, et lui dit que dans l'extrémité où sont les choses, il n'y aura pas le lendemain dans Paris pierre sur pierre, si elle ne met Broussel en liberté. Le prélat veut appuyer le maréchal. Anne d'Autriche l'interrompt, et lui dit d'un ton ironique : « Allez vous « reposer, monsieur, vous avez bien tra-« vaillé. » Il se retire très-confus, et ne trouve plus dans les appartements cette foule caressante qui, deux heures auparavant, l'exaltait comme la ressource de l'état et le sauveur du royaume. Il eut la prudence de cacher son ressentiment, et composa son visage, pour rendre compte au peuple, qui attendait réponse. Comme on avait peine à l'entendre parler, quelques hommes robustes l'enlevèrent, et le placèrent sur l'impériale de son carrosse. Du haut de cette tribune singulière, le prélat les assura que leur docilité avait fait impression sur la reine ; que la soumission était le seul moyen de l'adoucir, et d'obtenir ce qu'ils demandaient. Après ce peu de paroles, il les exhorta à se retirer, et « je n'eus pas, « dit-il, beaucoup de peine à les y enga-« ger, parce que l'heure de souper ap-« prochait : et j'ai observé, à Paris, dans « les émotions populaires, que les plus échauffés ne veulent pas ce qu'ils ap-

« pellent se désheurer. » Ainsi se dissipa cette tumultueuse assemblée, et Retz se retira à l'archevêché, où il demeurait, d'autant plus outré de dépit qu'il s'était plus contenu.

Pour expliquer la conduite de la reine à l'égard du coadjuteur, il faut supposer cette princesse parfaitement instruite des menées secrètes du prélat, et convaincue que s'il n'était pas directement auteur de cette dernière commotion, il était coupable d'avoir, de longue main, échauffé les esprits, et de les avoir disposés à l'éclat qui venait de se faire. D'ailleurs Anne d'Autriche croyait très-fermement que cette émeute n'était qu'un *feu de paille* qui s'éteindrait de lui-même; et elle se trouvait moins disposée à témoigner de la reconnaissance au prélat, pour les peines qu'il s'était données, qu'à abaisser, par un dédain marqué, les fumées d'orgueil que ce service pouvait élever dans son esprit, et les prétentions qu'il pouvait faire naître. C'est ainsi qu'on traita cette matière au souper de la reine : les démarches du coadjuteur, ses mouvements, ses conseils, ses frayeurs, y furent bafoués, et toute sa personne fut tournée en ridicule. On se permit même des mots qui faisaient entendre qu'on avait à son égard des desseins qui s'exécuteraient quand on se serait mis en sûreté contre le parlement et le peuple. Ces desseins ne furent que conjecturés : mais moins Gondi les sut au juste, plus il se crut autorisé à les amplifier. Forcé de s'avouer à lui-même « que « les vertus d'un chef de parti sont des vi- « ces dans un archevêque, » il adopta cependant ces vices, et les *purifia* à ses yeux, par l'idée qu'ils étaient nécessaires à sa conservation et à celle de son troupeau. Ces réflexions inspirèrent au coadjuteur la résolution de se faire craindre à la cour, puisqu'il ne pouvait s'y faire aimer, et il ne trouva pas de meilleur expédient pour réussir que de renouveler les barricades de la ligue[1].

La même distinction que nous avons faite à l'égard des membres du parlement doit avoir lieu à l'égard des habitants de Paris. Il y avait parmi eux des hommes à prévention, de ces personnes qui se pénètrent des sentiments d'autrui, et qui aiment, comme par instinct, le changement et le bruit. On ne comptait dans cette classe que quelques bons bourgeois, mais beaucoup d'artisans, une grande partie de la populace, et presque toutes les femmes. C'étaient là les gens du coadjuteur. Les autres voyaient les défauts du gouvernement; ils auraient bien désiré une réforme; en cela ils pensaient comme les plus raisonnables du parlement, et même de la cour; mais quoiqu'ils ne goûtassent pas les sentiments du ministère, ils s'attachaient cependant à l'autorité, dans la crainte que l'anarchie ne causât de plus grands maux. Ce furent ces hommes modérés qui sauvèrent la ville de la fureur des boute-feux que Gondi ameutait. Il fit courir, pendant la nuit, des émissaires porteurs de nouvelles appropriées à l'esprit des personnes qu'il voulait séduire. Aux unes ils disaient que la cour devait emprisonner tout le parlement, décimer les conseillers et les bourgeois, pour les faire pendre avec Broussel et les autres prisonniers. Ils assuraient aux autres que la régente était déterminée à tirer le roi de Paris, et à faire ensuite mettre le feu aux quatre coins de la ville, qui serait pillée et saccagée sans miséricorde; et le refrain de ces discours était toujours qu'à la première alarme il fallait se mettre sur la défensive, et faire des barricades[1].

Comme si elle eût voulu seconder les mauvais desseins du coadjuteur, la régente, au lieu de laisser apaiser la fureur du peuple, l'irrita par de nouvelles entreprises. On n'a jamais su précisément ce qu'elle avait résolu : les uns disent qu'elle voulait casser tout ce qu'avait fait le parlement depuis l'établissement de la chambre de Saint-Louis; les autres, qu'elle prétendait casser le parlement lui-même, ou l'interdire et l'exiler. Mais quels que fussent ses desseins, il est certain qu'ils étaient violents; et de toutes les me-

[1] Retz, t. I, p. 131.

[1] Retz, t. I, p. 136. Joly, t. I, p. 17. Motteville, t. II, p. 254. Talon, t. V, p. 253.

sures à prendre pour en assurer l'exécution, Anne choisit les pires : car sachant que les mutins ne désarmaient pas, elle fit dire aux bons bourgeois, dont elle connaissait la fidélité, de s'armer aussi. La vue de cette milice autorisée engagea ceux que le coadjuteur faisait agir à établir des corps de garde, et à se fortifier pendant la nuit. Ils remarquèrent qu'il y avait de fréquents messages entre les ministres et le chancelier Séguier; nouveaux sujets d'alarmes pour les factieux, et motifs pressants de se tenir sur leurs gardes. Partout où la cour paraissait vouloir se mettre en force, les frondeurs opposèrent une troupe prête à lui disputer le terrain. Mais on se contenta de s'observer, et tout resta tranquille jusqu'au moment où le chancelier se mit en marche, le 27 août, pour aller au palais.

Il n'était que six heures du matin, et le parlement était déjà assemblé. Presque en sortant de chez lui, le chancelier trouva une barricade qui le força de quitter son carrosse, et de se mettre dans sa chaise, qu'il avait fait suivre. Quelques pas plus loin, une autre barricade arrêta sa chaise : comme il était résolu de continuer son chemin à pied, trois ou quatre gens apostés l'approchent, le reconnaissent et le chargent d'injures. Un plaideur qui lui en voulait pour la perte récente d'un procès, se joint à eux. En un moment ce magistrat se voit environné de furieux, criant, hurlant, prêts à le frapper. Il fend la foule comme il peut, accompagné de l'évêque de Meaux, son frère, et de la jeune duchesse de Sully, sa fille, qui sentant le danger de sa mission, n'avait pas voulu l'abandonner. Arrivés sur le quai des Augustins, et trouvant ouvert l'hôtel d'O, occupé par le duc de Luynes, ils s'y jettent et ferment la porte sur eux. Avant que les mutins l'aient enfoncée, une vieille femme les cache tous trois dans un cabinet, au bout d'une grande salle. De cet asile, défendu par une simple cloison, Séguier entend cette populace irritée qui menace de le mettre en pièces. Les plus modérés se promettent de le garder en otage, pour l'échanger avec leur cher Broussel. Ils frappent contre les ais de ce cabinet, ils écoutent s'ils n'entendent personne; enfin ils jugent que c'est un galetas abandonné, et portent leur rage dans les autres appartements, dont ils pillent la plus grande partie.

Le bruit du péril où se trouve le chancelier est porté jusqu'au Palais-Royal. Le duc de la Meilleraie en part à la tête d'une compagnie des gardes, et vient à son secours. Il le tire de l'hôtel d'O. Le lieutenant civil lui amène un carrosse pour hâter sa retraite : il y monte avec sa famille. Les séditieux, irrités de se voir enlever leur proie, les poursuivent avec des huées. La Meilleraie, toujours aussi imprudent que zélé, fait volte-face avec ses gardes, tire, et tue une vieille femme qui passait. Aussitôt une grêle de pierres et de mousquetades fond sur les gardes et le carrosse; plusieurs sont tués; la duchesse de Sully est blessée légèrement, et ce n'est qu'à grande peine que cette troupe effrayée parvient au Palais-Royal, où elle se réfugie.

Il était temps; car pendant que l'escorte de la Meilleraie était retardée par les frondeurs qu'il avait en tête, il leur venait des renforts qui auraient rendu sa fuite imposible. Les premiers arrivèrent de la porte de Nesle. La cour y avait placé des Suisses, pour tenir cette sortie libre en cas de besoin. Un officier déguisé en maçon, émissaire de Gondi, leur chercha querelle, soutenu par des soldats déguisés comme lui, les chargea, en tua trente ou quarante, leur prit un drapeau, et les dispersa. Le bruit des mousquetades tira de leur travail les jardiniers du faubourg Saint-Germain. Ils se ramassèrent par pelotons, et remontèrent en foule le long de la rivière vers le Pont-Neuf, pendant que les vainqueurs de la porte de Nesle prenaient le même chemin. A la même heure, du haut du faubourg Saint-Jacques se précipitait une troupe formée par la femme de Martineau, conseiller des requêtes et colonel de ce quartier fort attachée au coadju-

teur. Ce fut elle qui fit donner le premier coup de tambour. A ce bruit, l'alarme se répandit avec la rapidité d'un incendie dans le pays latin, les faubourgs Saint-Marceau, Saint-Victor et la place Maubert. Ces quartiers vomirent en un instant des flots d'ouvriers d'imprimerie, de suppôts de collége, des tanneurs, des bouchers, des bateliers, qui passèrent le Petit-Pont et le pont Saint-Michel, et se répandirent dans la Cité et autour du palais, où tout était déjà en armes, par les soins de Gondi. Ils se firent un drapeau d'un mouchoir blanc au bout d'une perche, et se mirent à courir les rues, en criant : *Liberté, Broussel, vive le roi! vive le parlement!* quelques-uns ajoutaient : *vive le coadjuteur!* Ils voulurent pénétrer, par les ponts au Change et Notre-Dame, dans les rues Saint-Denis et Saint-Martin : mais les marchands, joints à la bonne bourgeoisie, arrêtèrent cette populace effrénée. Ils tendirent les chaînes, qu'ils soutenaient avec des barriques pleines de terre, derrière lesquelles ils se tenaient en sentinelles, armés de piques, de mousquetons, et de toutes les armes qui leur tombaient sous la main. Ainsi se formaient les *barricades*. A dix heures du matin on en comptait, dit Talon, douze cent soixante dans la ville, dont quelques-unes furent plantées presque à la porte du Palais-Royal.

Le parlement, pendant ce tumulte, qui ne déplaisait pas à tous ses membres, prononçait assez tranquillement des arrêts contre Comminges et les autres officiers qui avaient arrêté Blancmesnil et Broussel. Cependant comme on ignorait où cela pourrait aboutir, on se mit à délibérer sur ce qu'il conviendrait de faire dans ces circonstances. Toutes les voix se réunirent à aller supplier la reine de rendre sur-le-champ la liberté aux prisonniers. C'était peut-être légitimer, en quelque manière, les violences du peuple, que de demander juridiquement ce qu'il exigeait par la force : mais il y a des moments où l'on n'a que le choix des fautes. Le corps entier du parlement se mit en marche, au nombre de cent soixante personnes : « il fut reçu, et accompagné dans toutes les rues, avec « des acclamations et des applaudissements incroyables, dit le coadjuteur; « toutes les barrières tombèrent devant « lui [1]. »

Il n'en fut pas de même à la cour. La régente les reçut d'un air sévère; elle leur imputa la sédition, leur dit qu'ils en étaient originairement les auteurs, par l'esprit d'indépendance que leurs désobéissances multipliées depuis quelque temps avaient répandu. « La postérité, « ajouta-t-elle, regardera avec horreur la « cause de tant de désordres, et le roi « mon fils vous en punira un jour. » Elle marqua son étonnement de ce que n'ayant témoigné aucun ressentiment lorsque la reine sa belle-mère avait fait mettre le prince de Condé à la Bastille, ils faisaient tant de bruit pour un de leurs membres. Après ce reproche, Anne d'Autriche les quitta brusquement. Étourdis de cette réception, les conseillers se regardaient en silence, et quelques-uns gagnaient déjà la porte : le premier président les arrêta, et proposa de faire un nouvel effort. Il demanda une seconde audience, et employa, pour l'obtenir, la prière des princes et des grands qui avaient les entrées libres. A force de persévérance, il pénétra jusqu'à la reine : mais toujours obstinée à ne pas relâcher les prisonniers, elle ne répondait pas, et fuyait du cabinet dans sa chambre, de sa chambre dans la galerie. Molé la poursuivait. Le cardinal Mazarin vint à son secours. On s'aboucha enfin, et elle consentit à rendre les prisonniers, à condition que le parlement ne se mêlerait plus des affaires d'état. Le premier président ne pouvait prendre seul un pareil engagement : il en parla à sa compagnie, qui répondit qu'il fallait mettre la matière en délibération. Le cardinal désirait qu'elle se fît sur-le-champ, mais les gens du roi représentèrent que cette précipitation aurait un air de violence. La compagnie promit de s'assembler l'après-midi, et d'apporter le lende-

[1] Motteville, t. II, p. 260. Retz, t. I, p. 141. Histoire du temps, p. 309. Journal du parlement, p. 66.

main la réponse. C'était beaucoup pour la cour que de gagner ce temps, beaucoup aussi pour le parlement de n'être pas refusé tout à fait : par conséquent cet expédient accommodait tout le monde, et on se retira assez satisfait les uns des autres.

Le peuple s'imaginait que Broussel et Blancmesnil étaient détenus dans le Palais-Royal ; il les chercha des yeux quand il vit sortir le parlement. Ne les voyant pas, il les demanda : on répondit que la liberté n'était pas encore accordée, mais qu'il y avait de bonnes espérances. Les bourgeois de la première barricade se contentèrent de cette raison, et laissèrent passer ; ceux de la deuxième murmurèrent, mais à la troisième, qui était vis-à-vis la Croix du Trahoir, il s'éleva un cri de sédition universel. Un marchand de fer, nommé Raguenet, capitaine de ce quartier, saisit le premier président par le bras, et appuyant le pistolet sur son visage, lui dit : « Tourne, traître, si tu ne veux être « massacré, toi et les tiens; ramène-nous « Broussel, ou le Mazarin et le chancelier « en otage [1]. »

Effrayés de cette violence inattendue, cinq présidents à mortier et une vingtaine de conseillers quittent leur rang, et se confondent dans la foule ; les autres hésitent s'ils s'échapperont ou s'ils resteront auprès de leur chef, que les mutins harcèlent et menacent. Pour lui, « conservant toujours la dignité de la ma- « gistrature dans ses paroles et dans ses « démarches, il rallie ce qu'il peut de sa « compagnie, et revient au Palais-Royal « au petit pas, dans le feu des injures, « des exécrations et des blasphèmes. »

En voyant rentrer le parlement, la patience pensa échapper à la reine, qui s'était crue quitte de cette aventure. Dans son dépit, elle semblait ne méditer que des desseins violents : tantôt d'envoyer couper la tête à Broussel, et de la jeter au peuple; tantôt de faire pendre, pour l'exemple, quelques conseillers aux fenêtres du palais, ou du moins de retenir les plus modérés, et de livrer les autres à la rage de la populace ; projets aussi dangereux qu'odieux, qu'appuyaient néanmoins quelques courtisans encore imbus des principes sanguinaires de Richelieu. On eut beaucoup de peine à calmer la régente, à lui faire sentir les redoutables conséquences de la moindre violence. Le premier président, « qui ne parlait jamais « si bien que dans le péril, » y employa toute son éloquence. Le duc d'Orléans la supplia de céder aux circonstances ; les princes se jetèrent à ses pieds, et enfin on lui arracha ces paroles : « Eh bien ! « messieurs du parlement, voyez donc « ce qu'il est à propos de faire. » On décida de délibérer sur-le-champ et sans se déplacer.

On dressa à la hâte des bancs dans la grande galerie. Le parlement y prit séance, et arrêta que la reine serait remerciée de la liberté qu'elle accordait aux prisonniers, et que jusqu'aux vacances la compagnie ne s'occuperait plus des affaires publiques, excepté du payement des rentes de l'hôtel de ville et du tarif. La reine signa les ordres pour le retour de Broussel et de Blancmesnil. On fit sortir publiquement du palais deux carrosses du roi, dans lesquels étaient des parents et des amis des prisonniers, porteurs de ces ordres. Le parlement suivit d'un air satisfait. La populace applaudit, par des acclamations, à son succès, et les présidents et conseillers allèrent chacun chez eux, laissant à la vérité les barricades subsistantes, mais la bourgeoisie qui les gardait fort adoucie, et la populace disposée à se retirer.

Le lendemain matin, 28 août, le parlement se rassembla. Le premier président aurait voulu que les conseillers fussent restés chacun dans leurs chambres, pour vaquer aux affaires ordinaires : mais les enquêtes et les requêtes se prétendirent en droit d'examiner l'arrêté de la veille, comme fait sans liberté et dans un lieu incompétent. Pendant que la compagnie s'en occupait, elle entendit des mousquetades, dont le bruit, qui s'approchait, causa de l'alarme : mais elle fut bientôt rassurée, parce qu'on sut que

[1] Retz, t. I, p. 145.

c'était la bourgeoisie qui célébrait par des salves le retour de Broussel. Du moment qu'il entra dans la ville, les principaux citoyens l'accompagnèrent jusqu'au palais, suivis d'une populace nombreuse, qui criait : *Vive Broussel! Vive notre libérateur! Vive notre père!* Quand il fut entré dans la grand'chambre, le premier président, qui ne s'était prêté que malgré lui aux démarches faites pour sa liberté, le harangua. Broussel le remercia. Le retour de Blancmesnil fit recommencer le même cérémonial : enfin la séance finit par un arrêt qui enjoignait à tous les bourgeois de mettre bas les armes et d'ôter les barricades; et à midi toutes les rues de Paris étaient nettoyées et libres. Néanmoins il se conserva encore pendant quelques jours une fermentation assez forte, qui donna beaucoup d'inquiétude à la reine et au cardinal. Celui-ci resta déguisé, botté, prêt à partir, parce qu'on disait que le peuple voulait le prendre pour otage, et le rendre l'objet de représailles, si la cour usait de violence. En effet, sur les bruits qui se répandaient qu'il y avait des troupes autour de Paris, il s'élevait tout à coup, tantôt dans un quartier, tantôt dans l'autre, des cris, des hurlements, on entendait un cliquetis d'armes; des salves de mousqueterie, qui faisaient trembler. La régente ne vint à bout d'apaiser entièrement le peuple qu'en lui marquant la plus grande confiance, en renvoyant les troupes qui lui portaient ombrage, et en se réduisant à une très-petite garde : condescendance qui coûta beaucoup à la fierté d'Anne d'Autriche.

Telles furent les barricades, que la proximité des temps et l'élégance des écrivains, presque tous acteurs dans cette affaire, ont rendues fameuses. Il faut cependant avouer que le coadjuteur en fait dans ses mémoires [1], plutôt un objet de risée que d'épouvante. « Il vit, dit-il, un « enfant de huit ans traînant une lance pe« sante, en usage du temps de la guerre des « Anglais; il vit des mères armer elles« mêmes leurs enfants de poignards, et « leur attacher au côté de grandes épées « rouillées. » Si les barricades étaient bordées des étendards conservés dans les familles depuis la ligue, en récompense, les bourgeois qui les gardaient étaient plus occupés, derrière leurs retranchements, du jeu et de la bonne chère, que des factions militaires. On fit remarquer à Gondi un hausse-col de vermeil, sur lequel était gravée la figure de l'assassin de Henri III avec cette inscription : *Saint Jacques Clément*. Il n'oublie pas de se vanter d'avoir réprimandé vivement l'officier qui portait cet ornement, et de l'avoir fait rompre publiquement sur l'enclume d'un maréchal. On doit remarquer que ce peuple, dans le feu de la révolte, voyant une action qui marquait du respect pour son souverain, y applaudit en criant : *Vive le roi!* « Mais, dit le coadjuteur, l'écho ré« pondait : *Point de Mazarin!* »

Ce vœu était celui du prélat, qui avait su l'inspirer au peuple. Gondi n'était ennemi de l'autorité royale que parce qu'elle passait par les mains de Mazarin. Il voulait punir la reine de la préférence qu'elle continuait de donner à son ministre. Pendant le tumulte, elle l'envoya prier plusieurs fois d'arrêter la sédition; il répondit avec une feinte modestie, qu'il ne se croyait pas assez d'empire sur l'esprit du peuple. Mais il n'était pas si dissimulé avec ses amis; et il savourait volontiers dans la société des frondeurs les louanges qu'on lui donnait pour avoir si bien concerté sa vengeance.

Cependant après avoir rassasié son amour-propre du plaisir de s'être fait craindre, Gondi réfléchissant sur ce qui venait de se passer, commença à redouter pour lui-même les suites de son audace. La régente l'envoya chercher le lendemain des barricades : elle lui fit la réception la plus distinguée, le remercia des bons avis qu'il lui avait donnés dans cette occasion, et lui dit que si elle l'avait cru, elle ne se serait pas trouvée dans cet embarras. Le cardinal renchérit encore : il dit à Gondi en face, « qu'il n'y avait « que lui d'homme de bien en France;

[1] Retz, t. I, p. 139.

« que tous les autres étaient des flatteurs « infâmes, et qu'il voulait désormais ne « se conduire que par ses conseils. » C'était, en style de cour, l'avertir qu'on connaissait ses menées, qu'on prendrait son temps pour l'en faire repentir, et qu'en attendant on cherchait à l'endormir : mais il n'était pas homme à se laisser surprendre, et il n'avait d'embarras que sur le choix d'un plan de conduite. Il sentait qu'il ne pouvait guère se soutenir que par le concours du parlement. Or, de son aveu, cette compagnie était un appui fort incertain dans une intrigue : car il pouvait arriver que, mené trop loin, le parlement revenant sur ses pas, fît le procès à ceux mêmes qui l'auraient excité à des écarts. Ouvrir l'oreille aux insinuations des ennemis de l'état, des Espagnols qui offraient leurs secours à Paris, si on voulait le faire révolter, c'était un parti extrême, dont Gondi croyait n'avoir pas encore besoin. Il en prit un moyen, qui fut de se mettre, pour ainsi dire, sous l'étendard d'un prince du sang, dont le nom donnerait et du poids et du crédit à son parti, et aucun ne lui parut plus propre à opérer cet effet que le vainqueur de Lens et de Rocroy. Condé était jeune; le commandement des armées l'avait accoutumé à la domination; deux motifs d'espérer qu'il serait aisé à séduire, quand on lui présenterait les moyens d'attirer à lui l'autorité. Ce prince devait venir, à la fin de la campagne, se délasser à Paris de ses travaux guerriers. En attendant, le coadjuteur s'appliqua à ménager le feu qu'il avait allumé dans le parlement, de manière qu'il continuât à brûler, sans trop éclater; mais il ne fut pas le maître d'en modérer l'activité.

On doit se rappeler que le lendemain des barricades, la jeunesse du parlement fit passer par l'examen l'arrêté prononcé la veille au Palais-Royal. A la vérité, la pluralité le confirma : mais plusieurs d'entre eux résolurent intérieurement de ne pas se renfermer dans les bornes qu'il prescrivait aux délibérations. Cependant il ne fut question, les premiers jours, que des matières permises : savoir, le payement des rentes de l'hôtel de ville, et le règlement du tarif. Mais on ne tarda pas à glisser dans les opinions, comme sans dessein, quelques mots sur des objets plus immédiatement relatifs au gouvernement. Le coadjuteur s'était introduit dans les assemblées secrètes que tenaient quelques membres du parlement; il y faisait statuer les matières qui seraient présentées aux chambres assemblées, et de quelle manière on les proposerait, afin de tenir toujours la compagnie en haleine. Pour agiter le peuple il avait d'autres inventions. Ses émissaires répandaient des nouvelles alarmantes; savoir, que la reine avait toujours dessein d'assiéger Paris; que les troupes destinées à cette expédition étaient déjà dans les environs : l'un avait vu des cavaliers à figures effrayantes; un autre, des Flamands et des Suisses, gens sans pitié, dont la régente devait se servir pour renouveler les horreurs de la Saint-Barthélemi. Il n'était pas permis de révoquer ces projets en doute, puisqu'ils étaient annoncés par des prophéties qu'on se communiquait à la dérobée, et qui marquaient clairement le jour et le moment du désastre. Elles menaçaient aussi de cherté des denrées, de maladies, d'inondations, d'incendies, de fléaux de toute espèce, dont on ne pouvait manquer d'être affligé sous un gouvernement si dépravé. Outre cela, des colporteurs clandestins distribuaient des libelles, des vers, des chansons, qui frappaient malignement sur la prévention d'Anne d'Autriche en faveur de son ministre; de sorte qu'il y avait comme une crainte inquiète répandue dans tous les esprits, et les têtes s'échauffèrent même beaucoup plus tôt que Gondi n'aurait voulu.

La reine comptait sur les vacances, qui approchaient; mais le parlement demanda une prolongation de service, sous prétexte d'affaires urgentes, et qui ne permettaient pas de délais. La régente refusa; le parlement insista; et enfin, comme il laissa apercevoir qu'il se continuerait de lui-même, la reine accorda quinze jours. L'assurance de conserver ses pro-

tecteurs enhardit le peuple, toujours prêt à s'échapper. Il osa manquer de respect à la régente dans les promenades : elle eut la mortification d'entendre, dans les rues, des chansons faites contre elle, et de se voir poursuivie avec des huées. La persévérance du parlement dans ses entreprises et l'insolence de la populace, déterminèrent Anne d'Autriche à quitter Paris. Elle en sortit le 13 septembre, et emmena le roi à Ruel. Il fut suivi du duc d'Orléans, des autres princes du sang, des ministres, du chancelier, et de toute la cour. En partant, la reine fit savoir au prévôt des marchands qu'elle ne quittait le Palais-Royal que pour le faire nettoyer, et qu'elle ramènerait le roi dans huit jours[1].

Peut-être n'avait-elle dessein que d'éprouver ce que produirait ce coup d'éclat, et de voir si la crainte des suites ne ramènerait pas les frondeurs à la modération. En effet, les choses auraient pu tourner de cette manière, si le coadjuteur avait réussi à faire prévaloir son sentiment, qui était de ne pas forcer la cour à des résolutions extrêmes, pendant qu'il n'avait pas encore pris ses dernières mesures. Mazarin et lui se faisaient une espèce de guerre d'observation; mais le ministre y avait un grand avantage, parce que, quand la ruse ne suffisait pas, il était maître d'employer la force. Il s'en servit à l'égard de trois personnes qu'il ne se flattait pas de vaincre par finesse; Chavigni et Châteauneuf, trop liés avec les frondeurs du parlement; et Goulas, secrétaire de Gaston, soupçonné de travailler avec le coadjuteur à aigrir son maître contre le ministre. Le premier fut constitué prisonnier dans Vincennes, dont il était gouverneur; les deux autres furent exilés.

Cet acte d'autorité porta tout d'un coup les affaires à une rupture. L'intérêt particulier des principaux frondeurs, qui se virent menacés d'un traitement pareil, les détermina à brusquer le ministre, et à travailler sur-le-champ à sa perte. De peur qu'il ne les prévînt, ils allèrent exciter, dans l'assemblée des chambres du 22 septembre, la chaleur dont ils étaient animés, en représentant ce qui venait de se passer à l'égard de Chavigni et des autres, comme une action de tyran de la part du ministre, et un attentat à la sûreté publique. Pour la première fois, Mazarin fut désigné par son nom dans les opinions, et traité d'homme ignorant, incapable, malintentionné, et on proposa de renouveler, à son occasion, l'arrêt porté en 1617 contre le maréchal d'Ancre; arrêt par lequel le ministère était interdit aux étrangers sous peine de la vie. La pluralité n'adopta pas cette mesure, mais il fut statué que les princes et pairs seraient convoqués, et il y eut arrêt en conséquence. La reine le cassa par un arrêt du conseil, et se fit amener furtivement le duc d'Anjou, son fils, qu'elle avait été obligée de laisser à Paris, parce qu'il était malade[1].

Cette espèce d'enlèvement fut comme un tocsin qui sonna l'alarme dans la capitale; on y prit les précautions usitées à l'égard d'une ville qui va être assiégée. Le parlement ordonna au prévôt des marchands et aux échevins de pourvoir à l'approvisionnement et à la sûreté de la ville. Les bourgeois préparèrent leurs armes. Il paraît même qu'ils n'étaient effrayés ni de la fatigue, ni de la dépense, ni des dangers, et qu'ils se seraient volontiers exposés aux hasards d'une guerre civile : mais le coadjuteur avait encore intérêt de la suspendre, et par ce principe, moins que par amour de la paix, il adopta des moyens de conciliation, qui se présentèrent au moment qu'il croyait la rupture inévitable[2].

Il était prêt à faire partir pour Bruxelles un négociateur, chargé d'engager le comte de Fuensaldagne à amener une armée espagnole au secours de Paris, lorsque le duc de Châtillon, confident de Condé, vint lui annoncer l'arrivée du prince, à laquelle le prélat ne s'attendait pas sitôt. Il renonça sur-le-champ à son

[1] Journal du parlement, p. 83.

[1] Journal du parlement, p. 84. Histoire du temps, p. 346.

[2] Histoire du temps, p. 375.

projet du côté de l'Espagne, et dressa son plan pour séduire le prince et procurer sa protection au parti. Il arriva pour lors à Condé ce qui lui était arrivé du temps des *importants* : la cour et la fronde se le disputèrent. Le coadjuteur eut avec lui plusieurs conférences, dans lesquelles il s'efforça de lui prouver que la reine avait eu tort dans tout ce qui s'était passé; que c'était son mauvais gouvernement qui avait provoqué la résistance du parlement et les éclats qui s'en étaient suivis; que tout le mal prenait sa source dans l'entêtement de la régente en faveur de son ministre, et qu'il fallait la forcer de l'abandonner. Le prince convenait assez avec Gondi du dernier point, parce qu'il avait à se plaindre lui-même du cardinal; mais il ne pouvait accorder au coadjuteur que les prétentions du parlement n'eussent été quelquefois outrées, et qu'il n'eût pas souvent excédé la modération dans la manière de les signifier. « Appuyer ces prétentions, disait-il, c'est « donner au parlement une puissance « dont il sera bientôt tenté d'abuser au « détriment de celle du roi : or je m'appelle Louis de Bourbon, et je ne veux « pas ébranler la couronne. La reine me « presse de seconder sa vengeance; je « sens que si je lui prête mon bras, je « vais exposer ma réputation et ma vie, « pour soutenir un étranger que je méprise. Encore si le parlement pouvait « se modérer pour quelque temps. Mais, « ajouta-t-il dans un transport d'impatience, ces chiens de bonnets carrés « sont-ils enragés, de m'engager à faire « demain la guerre civile et à les étrangler eux-mêmes[1]? »

Enfin, après avoir bien considéré l'affaire sous toutes ses faces, Condé décida qu'il fallait prendre un parti mitoyen : savoir, assoupir la querelle actuelle, et travailler ensuite à dessiller les yeux de la reine, de manière qu'elle se dégoûtât insensiblement de Mazarin; et si elle ne voulait pas le précipiter du rang où elle l'avait élevé, qu'elle le laissât du moins *glisser*, afin qu'on pût après cela l'éloigner tout à fait. Le coadjuteur goûta ce plan, non, comme le prince, par zèle pour le bien public, mais pour le double avantage de n'être pas forcé à une guerre défensive, lorsqu'il n'y était pas encore prêt, et cependant de n'en conserver pas moins l'espérance de supplanter le ministre, ou de renouveler les troubles.

[1] Retz, t. I, p. 154. Joly, p. 33.

Pendant que le parlement, en conséquence de son arrêt, ordonnait une députation aux princes et pairs pour les engager à venir prendre séance, il reçut des lettres de Gaston et de Condé, qui l'exhortaient à consentir à une conférence où on pût régler les différends à l'amiable. Elle fut acceptée, commença à Saint-Germain le 25 septembre, et dura, à plusieurs reprises, jusqu'au 22 octobre. Le cardinal Mazarin eut la mortification de n'y être pas admis, et de n'en pouvoir exclure ses plus mortels ennemis, comme il le désirait; mais il prit la chose en homme de cour, et il se trouva sur le passage des députés, qu'il salua profondément. Cette affectation apprêta à rire aux membres du parlement, peu accoutumés aux manières des courtisans[1].

L'article qui éprouva les plus grandes difficultés fut celui qu'on appelait de la *sûreté*, parce qu'il y était question de borner l'exercice du pouvoir absolu sur la liberté des citoyens[2]. Cette question fut agitée à l'occasion de l'emprisonnement de Chavigni et d'autres, détenus par des ordres particuliers, sans forme de procès. Le parlement demandait qu'il ne fût pas permis de garder personne en prison plus de vingt-quatre heures sans l'interroger. Les princes s'opposaient à ce règlement, prétendant qu'en matière d'affaires d'état un interrogatoire trop prompt pourrait faire évanouir ou énerver des preuves qui se seraient fortifiées dans le silence. La régente offrit de s'engager à ne retenir que six mois, sans interrogatoire, ceux dont on serait forcé de s'assurer : elle se réduisit ensuite à

[1] Journal du parlement, p. 87 et suiv. Histoire du temps, p. 381. Talon, t. V, p. 398.

[2] Histoire du temps, p. 373.

trois. Le parlement était tenté d'accepter cette espèce de composition; mais le président de Blancmesnil s'y opposa, pour des raisons qu'un homme récemment échappé des fers, devait trouver et faire valoir mieux qu'un autre. Il posa en principe que les rois, par privilége de leur couronne, ni par aucune loi de l'état, n'ont point de titres pour retenir leurs sujets prisonniers, sans leur faire faire leur procès. « Accorder trois mois « de délai, ajouta-t-il, ce serait leur ac« corder ce titre, au préjudice de l'or« donnance et de la sûreté publique; ce « serait hasarder le repos et la vie des « princes et des officiers, de consentir à « une si étrange loi : car les ministres « ayant trois mois pour exercer la vio« lence sur les prisonniers qui seraient « entre leurs mains, ils trouveraient beau« coup de moyens de les faire mourir, « plutôt que de les rendre dans cet inter« valle; et cela aurait été exécuté en la « personne de M. de Bassompierre et de « plusieurs autres pendant le gouverne« ment du cardinal de Richelieu : mais « comme il avait, par son injustice or« dinaire, le pouvoir de les retenir pri« sonniers tant que bon lui semblerait, « rien n'a pu l'obliger à se défaire de tant « de personnes de condition et de nais« sance, qui s'étaient voulu opposer à « la violence de son ministère. Tellement « qu'il faut laisser la liberté de retenir « les prisonniers, sans connaissance de « cause, tant que l'on voudra, ou bien « garder ponctuellement l'ordonnance « des vingt-quatre heures; parce que « dans si peu de temps, les ministres, « qui veulent toujours couvrir leurs cri« mes le plus qu'ils peuvent, ne pour« ront pas trouver l'invention de faire « mourir les prisonniers; outre que leur « mort étant ainsi précipitée, ce serait « un soupçon, ou plutôt une conviction « tout entière de leur tyrannie. » Ces réflexions ramenèrent tout le monde à la loi des vingt-quatre heures. La reine demanda qu'elle fût de trois jours, et après bien des difficultés on les accorda; mais elle ne voulut pas que cette restriction mise au pouvoir absolu fût insérée dans la déclaration qui devait régler les autres objets contestés : elle dit qu'on devait se contenter de la parole qu'elle donnait de ne faire arrêter personne pendant sa régence sans qu'ils fussent interrogés dans les trois premiers jours de la détention. Le prince de Condé, qui ne prévoyait pas qu'il se repentirait un jour de n'avoir pas pris contre la reine d'autres précautions qu'une promesse verbale, engagea le parlement à n'en pas exiger davantage.

Comme on n'insista pas dans les conférences sur la nécessité de remettre en vigueur l'arrêt de 1617 contre le ministère des étrangers, la reine, qui voyait son ministre sauvé, accorda volontiers tout le reste, c'est-à-dire presque tous les objets présentés par la chambre de Saint-Louis; elle s'en rapporta même au parlement pour la confection de la déclaration et des édits et arrêts. qui furent publiés le 24 octobre. Ils portaient une diminution des tailles, la suppression d'une partie des droits de tarif, des règlements de finance, et enfin une assurance pour les officiers des cours souveraines de n'être point troublés dans leurs fonctions par lettres de cachet ou autrement [1].

Ce même jour fut signée à Munster la *paix* dite *de Westphalie*, qui termina la guerre de trente ans. Elle avait été amenée par les négociations qui duraient depuis l'avénement du roi, et par les succès de la campagne de cette année, qui fut aussi vive que si la paix n'eût point été prête à se faire. Le prince de Condé, envoyé en Flandre, avait atteint l'archiduc auprès de Lens, dont celui-ci venait de s'emparer. L'armée française était alors dans le plus mauvais état, mal payée, mal vêtue, minée par les maladies et la désertion; et pour comble de malheur, Rantzau, subordonné au prince, recevait de la cour des ordres immédiats, qui contrariaient souvent ses opérations. L'archiduc profitant du peu de concert des chefs, du délabrement de leurs armées

[1] Histoire du temps, p. 386.

et de la supériorité du nombre, gagnait toujours du terrain, et s'était flatté, à la faveur des troubles de l'intérieur, de reporter enfin le théâtre de la guerre sur le territoire de la France. Néanmoins, à l'approche du prince, dont le caractère entreprenant était connu, il se fortifia dans sa position, et si bien que Condé, qui d'ordinaire ne voyait rien d'impossible à son courage, prit le parti de décamper. Il avait espéré d'ailleurs, par cette démarche, amener l'archiduc à un changement de position, et il ne se trompa point : sa retraite fut inquiétée et son arrière-garde attaquée, et même maltraitée. Mais le grand nombre d'ennemis que sa résistance mit en mouvement décida celui de leur armée; et leur premier succès leur faisant augurer une victoire facile, ils sacrifièrent leur position à cet espoir. L'armée française revint dès lors sur ses pas; et déjà en bataille dans le nouveau poste que lui avait assigné son général, elle eut dès l'abord l'avantage de l'ordre sur l'armée espagnole, qui ne pouvait se former qu'à mesure que ses bataillons arrivaient. Le reste de la journée répondit à la sagesse de ces premières dispositions, et le sang-froid du prince ne s'y fit pas moins remarquer que sa valeur. La déroute de l'ennemi fut complète, et ne coûta aux Français que cinq cents hommes.

La branche impériale d'Autriche n'avait pas été plus heureuse en Allemagne. Turenne et Wrangel s'étaient portés sur le Danube, pour punir la défection de l'électeur de Bavière, qui, après avoir reconquis tout ce qu'il avait abandonné l'année précédente pour obtenir sa neutralité, avait encore repoussé les Suédois jusque dans le pays de Brunswick. Ils attaquèrent Mélander, général de l'armée impériale, à Summerhausen, au delà du Danube, dans le moment qu'il se retirait pour les éviter. Peu s'en fallut que son arrière-garde, à la tête de laquelle était le comte de Montécuculli, ne fût taillée en pièces par Turenne, qui se trouvait à l'avant-garde de l'armée française. Mélander, qui survint, la sauva ; mais il succomba dans l'action. Les Impériaux se retirant sur Augsbourg, mirent d'abord le Lech entre eux et les alliés, et bientôt après l'Ammer, l'Iser et l'Inn, en se retirant dans les pays héréditaires, et abandonnant la Bavière à la discrétion des vainqueurs. L'électeur, âgé de soixante et dix-huit ans, quitta Munich à la hâte et s'enfuit à Saltzbourg, d'où il pressa l'empereur de se prêter à la conclusion de la paix, seule ressource qui pût sauver ses états. Les pertes que de son côté faisait celui-ci en Bohême, où le général suédois Konigsmarck, et le prince Charles-Gustave, comte palatin de Deux-Ponts et depuis roi de Suède, venaient de lui enlever Prague, et de faire un butin immense, le déterminèrent aussi lui-même à mettre enfin un terme à cette longue et désastreuse guerre.

Dès le temps de Richelieu des dispositions pacifiques s'étaient manifestées entre les puissances belligérantes, et par la médiation du Danemark, des préliminaires avaient été arrêtés à Hambourg, à la fin de 1641, mais ils n'avaient eu aucunes suites. Une des premières opérations de la régente fut de reprendre ces négociations. On en assigna le siége à Munster et à Osnabruck, villes de Westphalie peu distantes l'une de l'autre. Les catholiques se réunissaient dans la première, et les protestants dans la seconde. L'empereur avait des envoyés dans les deux villes.

Malgré les vœux de l'Europe pour l'ouverture de ce congrès, les conférences ne furent entamées que dans les premiers jours de mai de l'année 1644. Les catholiques avaient pour médiateurs Fabio Chigi, nonce du pape, et depuis pape lui-même sous le nom d'Alexandre VII, et le noble Vénitien Charles Contarini, qui devint doge de sa république. Les protestants ne reconnurent point de médiateurs. Les plénipotentiaires de la France furent le duc de Longueville, Claude de Mesmes, comte d'Avaux, et Abel Servien. Ceux de la Suède, Jean Oxenstiern, fils du grand chancelier Axel, et Adler Salvius, chancelier de la cour. L'empereur nomma

pour traiter avec les premiers, les comtes de Trautmansdorff et de Nassau-Hadamar, et le conseiller Wolmar; et avec les seconds, le même comte de Trautmansdorff, celui de Lemberg et le conseiller Crane. Les princes catholiques avaient à leur tête Philippe de Schœnborn, évêque de Wurtzbourg, et les protestants le duc de Saxe-Altenbourg, cousin germain du fameux Bernard de Saxe-Weimar.

Mably nous trace en peu de mots l'objet et le but de ce congrès célèbre : « Il « s'agissait, dit-il, de débrouiller un chaos « immense d'intérêts opposés, d'enlever « à la maison d'Autriche des provinces « entières, de rétablir les lois et la liberté « de l'empire opprimé, et de porter en « quelque sorte des mains profanes à « l'encensoir, en enrichissant les protes-« tants aux dépens des catholiques, pour « établir entre eux une espèce d'équili-« bre. » Telle était en général la matière des négociations qui allaient s'entamer au congrès. La France y portait des prétentions, qui sont très-habilement exposées dans les instructions données à ses négociateurs; instructions où sont tracées avec beaucoup d'intelligence, et la manière de les produire sous un jour flatteur pour les faire agréer, et la marche lente et circonspecte à suivre pour ne pas effrayer par des demandes trop étendues. Fidèles à leurs instructions, et afin de se gagner d'abord le suffrage de tous les petits princes allemands, les plénipotentiaires français refusèrent d'ouvrir les conférences avant l'arrivée de ceux-ci, et s'en expliquèrent dans une circulaire répandue avec profusion, et où le despotisme impérial était inculpé de leur avoir enlevé jusqu'alors un droit inhérent à leurs intérêts. L'empereur se plaignit en vain qu'on faisait naître des prétentions insolites, et qu'on calomniait le légitime exercice de l'autorité impériale, il ne put obtenir à cet égard que des satisfactions sur la forme.

De part et d'autre on produisit enfin ses demandes. Les Impériaux offraient de prendre pour base du traité celui de Ratisbonne, en 1630; c'est-à-dire, à une époque où la France n'ayant point encore pris part à la guerre, n'avait point fait de conquêtes en Allemagne, ce qui l'eût mise, en acceptant cette base, dans la nécessité de restituer tout ce que depuis elle y avait conquis. Cette communication se faisait dans le temps même où le duc d'Enghien était vainqueur à Fribourg, et où Gaston, maître de Gravelines, menaçait toute la Flandre. Aussi les négociateurs français firent-ils des réponses évasives. Ce ne fut que l'année suivante qu'on parla plus sérieusement. Les plénipotentiaires français proposèrent dix-huit articles, où il était fort peu question de la France, mais beaucoup de l'empire : le seul objet, disaient-ils emphatiquement, qui leur tenait à cœur. Les Impériaux, d'autre part, ne parurent pas choqués des demandes excessives des Suédois : il semblait qu'il ne tenait à rien qu'on ne fût d'accord; mais ce grand désintéressement d'une part, et cette extrême condescendance de l'autre, n'en imposaient qu'aux malhabiles, et le vieux Oxenstiern répondait à ceux qui le félicitaient de la perspective prochaine de la paix, « qu'il y avait encore bien des nœuds « qui ne seraient tranchés qu'avec l'é-« pée. »

Les événements de la guerre, en effet, changeaient à chaque instant les dispositions de toutes les parties, et la jalousie même des alliés entre eux apportait des obstacles à l'unité et à la persévérance de leurs efforts communs. Les Suédois, par exemple, qui travaillaient à obtenir un territoire en Allemagne et des voix à la diète, traversaient la France dans une prétention pareille; et les Français, qui consentaient bien à ce qu'on fît aux protestants des concessions importantes, s'opposaient de leur côté à ce qu'on dépouillât entièrement le clergé catholique, contre lequel les Suédois élevaient des prétentions sans bornes. Trautmansdorff profita souvent de ces dissensions pour obtenir des conditions meilleures; et enfin, après mille intrigues, la force des circonstances fit convenir d'un accord dont toutes les parties furent satis-

faites, parce que tous les avantages faits aux protestants ne coûtèrent rien aux catholiques, et qu'ils furent pris sur le clergé. Aussi n'y eut-il que le pape qui fit des protestations contre les décisions qui furent adoptées; et ni l'empereur ni aucun état catholique ne fut d'humeur à se rengager dans une guerre de religion pour les soutenir.

Les articles de ce traité célèbre sont de deux sortes. Les uns sont relatifs aux satisfactions accordées aux puissances intéressées; les autres concernent l'état public de la religion et du gouvernement de l'Allemagne.

Par les premiers, la France fut reconnue tenir en toute souveraineté les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, et la ville de Pignerol, qu'elle possédait avant la guerre; et il lui fut de plus abandonné l'Alsace et le droit de garnison dans Philisbourg, en conservant d'ailleurs aux états de la province cédée, tous les droits et priviléges compatibles avec la souveraineté du monarque.

La Suède obtint la Poméranie citérieure ou occidentale, Stettin, Wismar, l'île de Rugen, l'archevêché de Bremen et l'évêché de Verden, qui furent sécularisés; trois voix à la diète, et cinq millions d'écus impériaux, payables par les cercles de l'empire, à l'exception de la Bavière et de l'Autriche.

L'électeur de Brandebourg reçut l'évêché de Magdebourg, et les évêchés d'Halberstadt, Minden et Camin. Le duc de Mecklenbourg, les évêchés de Schwerin et de Ratzebourg, et les deux commanderies de Mirow et de Nimirow. Les ducs de Brunswick-Lunebourg l'alternative dans l'évêché d'Osnabruck, possédé tour à tour par un catholique élu par le chapitre, et par un prince de la maison de Brunswick. Le landgrave de Hesse-Cassel obtint des abbayes, et il en fut de même de divers autres princes moins marquants.

L'électeur palatin rentra dans ses possessions, sauf dans le haut Palatinat, qui demeura à la Bavière; et un huitième électorat fut créé en sa faveur, pour subsister jusqu'à l'extinction de la ligne masculine de l'une ou de l'autre des maisons palatine et de Bavière.

En compensation du haut Palatinat, qui fut ainsi confirmé à l'électeur de Bavière, celui-ci renonça à un prêt de treize millions qu'il avait fait à l'empereur, et ce dernier reçut encore trois millions de la France en indemnité de l'Alsace, dont il avait donné l'investiture à l'archiduc Ferdinand-Charles, son cousin.

Quant aux dispositions relatives à la religion et au gouvernement de l'Allemagne, les calvinistes furent admis à participer à tous les droits acquis aux luthériens : tous les biens ecclésiastiques possédés par les princes protestants en 1624, et par l'électeur palatin, en 1619, durent leur rester, et tout bénéficier catholique ou protestant changeant de religion, dut perdre son bénéfice. La *chambre impériale,* investie du droit de connaître des différends entre les états, fut composée de vingt-six conseillers catholiques et de vingt-quatre protestants; et le *conseil aulique*, dont le jugement des causes féodales était la principale attribution, reçut six conseillers protestants.

On pourvut aussi à la manière de résoudre la guerre et de faire la paix, de porter des lois générales, d'imposer des contributions, de convoquer les diètes à des termes fixes [1], et on régla la qualité de ceux qui y auraient entrée et suffrage. On renvoya enfin à la prochaine diète à statuer sur l'élection d'un *roi des Romains,* du vivant de l'empereur, et sur la faculté de le choisir dans la famille régnante : deux points sur lesquels la maison d'Autriche eut à combattre les intrigues de la France, et vint à bout de les déjouer. Déjà elle l'avait fait échouer dans ses prétentions à obtenir à la diète, en vertu de sa possession de l'Alsace, des voix qui l'auraient autorisée à s'immiscer dans les affaires de l'empire; mais déchue à cet égard, la France arriva au même but, en se faisant reconnaître ga-

[1] Ce n'est qu'en 1663 que la diète de l'empire fut déclarée permanente à Ratisbonne.

rante, ainsi que la Suède, du traité qui venait d'être conclu.

L'Espagne, qui dès le commencement de l'année avait fait sa paix avec les Provinces-Unies, en leur abandonnant leur territoire en Europe, et au dehors tous les établissements commerciaux qu'ils avaient enlevés au Portugal, pendant qu'il faisait partie de la monarchie espagnole, refusa d'accéder au traité de Westphalie, tant à cause du sacrifice qu'on exigeait des Pays-Bas et de la Franche-Comté ou du Roussillon et de la Cerdagne, que parce qu'elle se flattait de trouver dans les troubles de la France un équivalent à la diversion qu'elle perdait du côté de l'Allemagne. Enfin le duc de Lorraine, à qui la France consentait bien de rendre ses états, mais en y conservant des forteresses et des chemins militaires, refusa d'y rentrer à ces conditions, et il préféra de continuer de vivre en aventurier, et à la tête d'un petit corps d'armée, au service des princes qui le payaient le mieux.

Cependant la cour, réconciliée avec le parlement, rentra dans la capitale à la fin d'octobre, aux acclamations de tout le peuple enivré. « Il ne reste plus après « cela, divine compagnie! s'écrie l'auteur « de l'*Histoire du temps*, qu'à vous con- « sacrer nos vies et ces beaux jours, que « vous avez tirés de tant d'obscurité et de « ténèbres où nous étions ensevelis. Il « ne reste plus qu'à vous faire des sacri- « fices, et à vous élever des autels pour « tant d'actions glorieuses et de victoires « signalées. Vous avez, seigneurs, abattu « tous ces monstres qui faisaient tant de « maux et de ravages sur la terre, et qui « avaient mis la France dans un si déplo- « rable état. Partant, généreuse bande, « glorieux héros, nous n'avons plus de « voix que pour publier vos éloges et cé- « lébrer votre gloire. Vous êtes à présent « les maîtres du champ de bataille; vous « saurez bien ménager le gain de la vic- « toire et l'honneur du triomphe. »

Les frondeurs du parlement n'avaient pas besoin de cet encouragement pour rentrer dans la carrière où ils avaient si heureusement combattu. Quand le parlement fut réuni, le 13 novembre, les assemblées des chambres recommencèrent sur l'inexécution de quelques articles de la déclaration. Le premier président représenta que ces infractions ne méritaient pas d'occuper la compagnie entière, et que des commissaires suffiraient : mais les jeunes conseillers étaient trop flattés de jouer un rôle dans les affaires d'état pour écouter la voix du chef. Les assemblées continuèrent, et non-seulement on y traitait les points clairement énoncés dans la déclaration, mais encore toutes les matières relatives à l'administration, pour peu qu'on trouvât jour à les faire entrer dans les délibérations. Les ennemis du cardinal Mazarin, qui étaient en grand nombre, le représentaient ouvertement, en opinant, comme l'auteur des atteintes portées aux articles de la déclaration faite en faveur du peuple, et ils le rendaient, par leurs déclamations, l'objet de la haine publique [1].

Mais outre que les frondeurs avaient l'avantage de plaider dans le parlement la cause du peuple au sujet des impôts, ce qui leur donnait beaucoup de hardiesse, ils se trouvaient encore encouragés à tenir tête à la cour, parce qu'il s'y fomentait des brouilleries, dont ils espéraient tirer parti. Pendant les débats parlementaires que produisait la déclaration d'octobre, le ministre, pour gagner le duc d'Orléans, qui ne voyait jamais que par les yeux d'autrui, avait été obligé d'intéresser Louis Barbier, abbé de la Rivière, son favori. Cet homme s'éleva, des derniers emplois dans la maison de Gaston, jusqu'à être son confident et son conseil. Peu d'intrigants ont été peints avec des couleurs plus noires. Ce n'est pas qu'on l'ait accusé d'actions cruelles et atroces; mais on lui a reproché tous les défauts méprisables : l'adulation, le mensonge, la sordide avarice, l'abus de confiance, la trahison, la bassesse de vendre les intérêts de son maître et de trafiquer de son honneur. Il faut vivre à la cour pour n'être pas surpris qu'il existe des hom-

[1] Journal du parlement, p. 105. Retz, t. I, p. 169.

mes si vils, et que les princes en soient toujours dupes. Dans la crise des affaires, Mazarin avait promis à la Rivière le chapeau de cardinal, s'il lui rendait le duc d'Orléans favorable : mais le danger passé, le ministre ne songea plus qu'à éluder l'accomplissement de sa promesse, et il imagina de faire demander ce chapeau par le prince de Conti. Condé voyant l'avantage de faire entrer son frère dans l'état ecclésiastique, appuya la prétention de Conti. Alors la Rivière, incapable de soutenir la concurrence, n'eut d'autre parti à prendre que de se retirer; mais aussi rusé que l'Italien, il échauffa l'esprit de son maître, et lui persuada que le déshonneur de l'affront fait à un homme qu'il considérait, retombait sur lui-même. Gaston éclata en plaintes, il menaça de reprendre son titre de lieutenant général du royaume, et d'en faire valoir les droits : mais en même temps qu'il parlait si haut, sur quelques mouvements qu'il vit faire à la régente, il craignit d'être arrêté. La peur le disposa à écouter des propositions; et la Rivière voyant que son maître mollissait, se contenta, en échange du chapeau, d'obtenir l'entrée au conseil [1].

La hauteur et la fermeté de Condé en cette occasion piquèrent au vif le duc d'Orléans, déjà travaillé d'une forte jalousie contre le vainqueur de Lens et de Rocroy. Cependant, malgré les efforts de ceux qui voulaient les brouiller, ils agirent avec assez de concert dans les affaires publiques. Quand les assemblées du parlement recommencèrent, la régente les pria l'un et l'autre de s'y trouver pour modérer la chaleur des esprits. Gaston y porta des manières complaisantes, un air d'estime et de confiance, et surtout une éloquence insinuante qui le rendait très-propre à représenter sur cette espèce de théâtre. Condé, jeune et bouillant, n'avait pas la patience nécessaire dans ces assemblées, où tous ceux qui les composent, sages et fous, savants et ignorants, expérimentés et sans expérience, se croient, pour ainsi dire, en droit de penser tout haut. La longueur des délibérations l'ennuyait; il écoutait avec dédain, et ne pouvait souffrir d'être contredit. Il lui arriva même, dans une séance un peu tumultueuse, de laisser échapper un geste menaçant. Il fut relevé, et le duc d'Orléans se chargea de faire en son nom une espèce de réparation qui humilia le prince sans satisfaire les personnes offensées. Dès ce moment Condé perdit beaucoup de son crédit dans le parlement, et lui-même se dégoûta d'un parti dans lequel il fallait perpétuellement jouer un rôle si peu analogue à son caractère. La cour, qui s'en aperçut, lui prodigua les caresses, et à force de flatteries, le ministre le disposa à entrer dans ses intérêts [1].

Le coadjuteur tâcha de le retenir. Il lui répétait ce qu'il lui avait déjà dit : que ce n'était pas à l'autorité royale que le parlement en voulait, mais à Mazarin seul, dont les défauts et l'incapacité lui étaient connus; qu'il savait lui-même combien le gouvernement de cet homme était pernicieux à l'etat, et qu'il ne tenait qu'à lui d'en débarrasser le royaume, par le moyen du parlement. « Si vous n'avez « pas un crédit sans bornes dans la com« pagnie, lui disait-il, c'est que vous ne « voulez pas vous plier à quelques égards. « Ayez plus de popularité, plus de con« descendance; marquez de la considé« ration aux vieux conseillers, de l'ami« tié aux jeunes, et vous verrez que vous « les mènerez comme vous voudrez. — « Non, répondit Condé, il n'y a aucunes « mesures sûres à prendre avec des gens « qui ne peuvent jamais répondre d'eux« mêmes d'un quart d'heure à l'autre, « puisqu'ils ne peuvent jamais se répon« dre un instant de leurs compagnies; « je ne peux me résoudre à devenir le « général d'une armée de fous, et il n'y « a pas un homme sage qui voulût s'en« gager dans une cohue de cette nature. « Je suis prince du sang, et je ne veux pas

[1] Mémoires de la Rochefouc. p. 51. Mém. de Retz, de Motteville, de Montpensier, et autres, *passim*. Ménagiana, t. I, p. 320.

[1] Retz, t. I, p. 172. La Rochefouc. p. 59. Artagnan, t. I, p. 547.

« ébranler l'état. » Après cette ferme réponse, Condé offrit au coadjuteur de le réconcilier avec la cour, et lui conseilla amicalement d'abandonner le parlement, qui se perdait.

En effet ce corps, dont la partie saine n'avait en vue que le bien public, donnait tête baissée dans tout ce qu'on lui présentait sous un jour avantageux au peuple. Il demandait de fortes diminutions sur les impôts, publiait des règlements sévères pour arrêter la cupidité des traitants, et les empêcher de faire au trésor royal des avances qui chargeaient les finances d'intérêts ruineux. Emporté par son zèle, le gros de la compagnie ne prenait pas garde que cette gêne, avantageuse dans un sens, ôtait au roi tout crédit, et l'empêchait de trouver de l'argent dans la crise urgente de la guerre où le royaume était toujours engagé avec l'Espagne; que cette conduite réduisait la cour au désespoir, et la rendait capable de tout tenter contre les auteurs de sa détresse. Aussi les Parisiens auraient-ils été bientôt affamés, et forcés, comme disait le prince de Condé, de venir, la corde au cou, se jeter aux pieds de la régente, si le coadjuteur n'eût pourvu à leur défense, sans qu'ils le sussent.

Quand il vit qu'il ne devait plus compter sur Condé, il chercha quelqu'un propre à le remplacer, et il le trouva, du moins quant au titre, dans le frère même de celui-ci, dans le prince de Conti, mécontent de n'avoir point entrée au conseil, et blessé de la supériorité et des mépris de son aîné. Conti, âgé de dix-huit ans, d'une complexion délicate, doux, poli, aimant les sciences et les arts, montrait presque toutes les qualités qui font un excellent prince, et peu de celles qui font un grand homme. Né pour la vie tranquille, il n'avait ni la vivacité d'esprit, ni la force de santé nécessaire à un chef de parti; et jamais il ne serait entré dans la faction, si la duchesse de Longueville, sa sœur, qui exerçait le plus grand empire sur lui, ne l'y eût entraîné. On prétend que cette princesse elle-même n'était pas portée non plus au mouvement et à l'intrigue, et qu'elle ne s'y livrait que par complaisance pour ceux qui avaient acquis quelque pouvoir sur son cœur. Naturellement nonchalante, elle adoptait, dit-on, leurs goûts, plutôt qu'elle ne leur inspirait les siens. Mais la langueur, qui faisait un de ses principaux charmes, n'est pas toujours incompatible avec la vivacité; et il est difficile de se persuader que des hommes qui ne cherchaient qu'à lui plaire eussent hasardé de demander à leur idole des actions répugnantes à son caractère. Elle était alors fort irritée contre le prince de Condé, qu'elle avait traversé dans une intrigue de cœur, qui ne tendait pas à moins qu'à la rupture de son mariage, et qui, dans son ressentiment, s'était cru autorisé à révéler au duc de Longueville les faiblesses vraies ou fausses de la duchesse, et à lui conseiller même de la faire renfermer. C'est sur la connaissance des dispositions intérieures de cette famille que le coadjuteur forma son plan [1].

En gagnant la duchesse, il était sûr d'avoir le prince : il la tenta par l'appât de causer du dépit au prince de Condé son frère; moyen qui lui réussit. Il présenta d'autres amorces aux grands seigneurs dont il connaissait les mécontentements ou les désirs. Vues d'intérêt, ambition, jalousie d'honneur, liaisons ou picoteries de famille, grands et petits ressorts, il employa tout pour susciter des partisans à la fronde : de sorte qu'au moment où la cour se prépara à attaquer, la cabale se trouva prête à une résistance beaucoup plus vigoureuse que la régente ne l'avait imaginé.

Anne d'Autriche et son ministre, bien convaincus que le parlement ne cesserait jamais de lui-même ses assemblées, résolurent de l'y contraindre. A force de prières, ils firent consentir le duc d'Orléans à permettre que Paris fût investi, et ils déterminèrent le prince de Condé à se charger du blocus; ils se figuraient qu'en plaçant des soldats sur toutes les

[1] Retz, t. I, p. 182. La Rochefoucauld, p. 58. Nemours, p. 19. Talon, t. VI, p. 1 et suiv. Brienne, t. III, p 53.

avenues, et en occupant les postes qui commandaient les rivières et les grands chemins de la capitale, les provisions de toute espèce cesseraient bientôt d'y arriver; que la famine et d'autres besoins ne tardant pas à s'y faire sentir, le peuple ne manquerait pas de s'en prendre au parlement; qu'il le chasserait de la ville, ou le mettrait dans une situation à désirer de s'accommoder avec la cour, et qu'alors elle ferait la loi. Les courtisans n'imaginaient pas que les choses pussent aller autrement, parce que pour déboucher les chemins, il aurait fallu aux Parisiens des troupes et des généraux, et on ne leur voyait ni l'un ni l'autre : mais il y avait beaucoup d'argent, et une grande animosité contre le cardinal. Avec ces deux moyens, bien ménagés, que ne fait-on pas faire à un peuple nombreux?

[1649] Le parlement continuait de molester la régente par les obstacles qu'il ne cessait de mettre à ses projets de finances. Le coadjuteur, de son côté, harcelait le ministre par des libelles qui le rendaient l'objet du mépris public. A l'aide d'une assemblée de curés, de docteurs, de chanoines et de religieux, auxquels il donna à examiner les conditions d'un emprunt que le cardinal proposait, « Je mis, dit-il, « l'abomination dans le ridicule, ce qui « fait le plus dangereux et le plus irremé- « diable de tous les composés, et en huit « jours je le fis passer pour le juif le plus « convaincu de l'Europe. » De sorte que l'impatience de la reine étant montée à son comble, elle prit la résolution d'éclater, et le 6 janvier, jour des Rois, vers les trois heures du matin, elle enleva le roi et son frère, et sortit de Paris. Le duc d'Orléans, le prince de Condé et toute la famille royale, à l'exception de la duchesse de Longueville, l'accompagnèrent; les ministres suivirent; et ceux qu'on n'avait pu prévenir, dans la crainte d'ébruiter le secret, furent avertis, par des billets, de se rendre à Saint-Germain. Les plus diligents s'échappèrent à la suite des princes. Quoique l'obscurité de la nuit et le froid retinssent encore tout le monde dans les maisons, le bruit des gens à cheval envoyés dans tous les quartiers pour avertir ceux qu'on voulait emmener, apprit aux bourgeois l'évasion de la cour. Ils prirent les armes, s'emparèrent des portes, y mirent des corps de garde; et dès la pointe du jour il ne fut plus possible de sortir sans passeports [1].

Le parlement s'assembla, malgré la solennité de la fête, et il continua tous les jours suivants, soir et matin. Il n'y eut que trouble et confusion dans les premières délibérations. On envoya chercher une lettre que la régente avait fait porter à l'hôtel de ville, pour le prévôt des marchands et les échevins. Elle y disait, au nom du roi, « qu'il était sorti de Paris « pour ne pas demeurer exposé aux per- « nicieux desseins d'aucuns officiers de « sa cour de parlement, lesquels ayant « intelligence avec les ennemis déclarés « de l'état, après avoir attenté contre « son autorité en diverses rencontres, et « abusé longuement de sa bonté, se sont « portés jusqu'à conspirer de se saisir « de sa personne. » Elle leur ordonnait ensuite de veiller à la sûreté et à la tranquillité de la ville. Cette lettre, et deux autres du duc d'Orléans et du prince de Condé, qui assuraient qu'ils avaient conseillé eux-mêmes à la reine d'emmener le roi hors de Paris, occasionnèrent un arrêt assez bizarre, par lequel il était enjoint au lieutenant civil « de tenir la main à ce qu'il « fût apporté des vivres en sûreté à Paris; « et au prévôt des marchands et autres « officiers de ville, d'aller à la conduite « d'iceux, et de faire retirer les gens de « guerre qui étaient dans les villes et vil- « lages à vingt lieues de Paris; » comme si de pareilles choses pouvaient s'exécuter sur le vu d'un simple arrêt du parlement [2].

Le lendemain, nouvel embarras. La régente ordonna aux gens du roi de se retirer à Montargis. Elle voulait aussi y transférer le parlement. Les lettres qui contenaient cet ordre furent présentées

[1] Motteville, t. II, p. 445. Journal du parlement, p. 110. Retz, t. I, p. 188.

[2] Journal du parlement, p. 111.

cachetées à l'assemblée des chambres : après bien des discussions, on conclut de ne pas les ouvrir, mais de faire à la régente des remontrances, et de la prier de nommer les personnes qui avait calomnié le parlement, afin de procéder contre elles selon la rigueur des lois. Quelques-uns, dès ce jour, 7 janvier, opinèrent à demander l'expulsion du ministre. Cette opinion fut peu accueillie, parce qu'on voulait attendre l'effet des remontrances : mais quand on vit que la reine avait même refusé de voir les gens du roi, toutes les chambres assemblées, le matin du 8 janvier, portèrent unanimement contre le cardinal Mazarin le fameux arrêt qui prononce : « Qu'attendu que « le cardinal Mazarin est notoirement « auteur des désordres de l'état, la cour « le déclare perturbateur du repos pu- « blic, ennemi du roi et de son état, lui « enjoint de se retirer de la cour dans « le jour, et du royaume dans huitaine, « et ledit terme expiré, enjoint à tous « les sujets du roi de lui courre sus, et « défend à toutes personnes de le rece- « voir[1]. »

Cet arrêt perça, pour ainsi dire, la digue qui arrêtait le débordement de la haine générale contre Mazarin. On parla, on dit des bons mots, on écrivit en vers et en prose, on fit des chansons ; les esprits s'échauffèrent, et passèrent de l'abattement à l'audace. Le parlement tint la grande police, et fit des règlements pour la subsistance et la défense de la ville. Il ordonna au prévôt des marchands, aux échevins et au duc de Montbazon, gouverneur, de lever des troupes. Au contraire la régente, par de nouvelles lettres, commanda à ceux-ci de signifier au parlement de se rendre à Montargis, et de le contraindre d'obéir. Loin de pouvoir donner cette satisfaction à la reine, le président le Feron, prévôt des marchands, pensa être massacré par le peuple, sur le simple soupçon de n'être pas sincèrement attaché au parlement. A cette compagnie se joignirent la chambre des comptes et la cour des aides, qui eurent aussi ordre de quitter Paris. Elles bornèrent leur obéissance à des remontrances très-fortes en faveur du parlement. Le seul grand conseil voulut se rendre à Mantes, où il était transféré; mais il ne put obtenir de passe-port. Ses efforts pour obéir furent plus sincères que ceux du coadjuteur. Celui-ci avait été mandé à Saint-Germain, et il sortit de l'archevêché comme pour s'y rendre; mais il avait aposté des gens qui arrêtèrent ses chevaux et brisèrent son carrosse. La populace l'entoura, le serra, le reporta dans son palais; il criait et conjurait, les larmes aux yeux, qu'on le laissât exécuter les ordres du roi. Enfin il parut céder à la force, et écrivit une lettre d'excuse : mais la cour n'y fut pas trompée[1].

Pendant qu'il triomphait de voir l'incendie se répandre, il n'était pas sans inquiétude sur les suites. A la vérité, le clergé, la robe, la bourgeoisie, jusqu'aux artisans et au plus bas peuple, tous paraissaient brûler du même zèle pour la cause commune. Mais il était à craindre qu'au premier embarras, au moindre revers, ce feu ne se ralentît, faute d'un chef accrédité qui l'alimentât et l'entretînt; événement d'autant plus probable, que le concert entre tant de personnes n'était pas si parfait qu'il le paraissait. On savait que le prévôt des marchands, plusieurs officiers du corps de ville, et les plus riches bourgeois, penchaient pour la cour. Les curés de Paris, qui ont ordinairement un si grand ascendant sur l'esprit de leur peuple, n'étaient pas bien persuadés de la rectitude des intentions du coadjuteur, ni livrés exclusivement à ses volontés. Enfin bien des gens croyaient que le premier président ne restait à la tête de son corps, et ne résistait en apparence à la cour, que pour la mieux servir. A la vérité, il disait d'une manière très-ferme les choses dont il était chargé par sa compagnie; mais on s'apercevait qu'il ne manquait aucune occasion de gagner du temps, et de faire

[1] Journal du parlement, p. 113. Talon, t. VI, p. 12.

[1] Retz, t. I, p. 171.

valoir les opinions modérées. Gondi se défiait donc du présent, et craignait pour l'avenir, d'autant plus que trois jours s'étaient déjà écoulés depuis la sortie de la cour, sans que de tous ceux qui avaient promis de seconder le parlement, aucun eût encore paru [1].

Enfin, le 9 janvier, arriva avec ses enfants le duc d'Elbeuf, de la maison de Lorraine, frère aîné du comte d'Harcourt. « Il n'a pas trouvé à dîner à Saint-« Germain, disait le duc de Brissac, et « il vient voir s'il trouvera à souper à « Paris [2]. » C'était assez désigner le motif qui l'amenait, c'est-à-dire l'envie de faire fortune. Sa présence, loin de tranquilliser le coadjuteur, ne fit que le troubler. D'abord il craignait tout de la part d'un homme avec lequel il avait eu des querelles qui étaient mal assoupies, et qui, aisé à gagner, à cause de sa pauvreté, pouvait être un émissaire de la cour. En second lieu, il attendait d'heure à autre le prince de Conti, dont le nom et la qualité de prince du sang étaient bien plus propres à figurer à la tête d'un parti. On ignorait cette ressource du coadjuteur; aussi quand le duc d'Elbeuf se présenta, les Parisiens, dans la disette où ils se trouvaient de gens de distinction, le reçurent comme leur sauveur, et le désignèrent leur général. La nuit même du 9 au 10, arriva le prince de Conti, qui, soupçonné par la cour, était gardé à vue à Saint-Germain, et n'avait échappé qu'avec peine à la vigilance du prince de Condé son frère. Il vint accompagné du duc de Longueville, du duc de Bouillon, du maréchal de la Mothe, et de beaucoup d'autres gens de qualité. Cette troupe donna l'alarme à la bourgeoisie qui gardait la porte : elle refusa de l'ouvrir. Il fallut aller chercher le coadjuteur. Gondi courut à la porte avec une nombreuse escorte et des flambeaux, qui donnèrent à l'entrée du prince un air de triomphe. Mais dès le matin de ce même jour, la gloire du triomphateur reçut un échec. Elbeuf fut nommé par le parlement général des troupes qu'on allait lever, et il obtint cet avantage en insinuant que Conti était d'intelligence avec la cour. Le même soupçon de trahison fut rétorqué le lendemain avec succès contre le duc d'Elbeuf par le coadjuteur. Ces deux rivaux se choquèrent le 11, dans l'assemblée des chambres. Le premier président et quelques magistrats espérant que cette querelle pourrait éloigner la guerre civile, fomentaient la désunion : mais lorsque les prétendants étaient le plus animés, des amis communs les réconcilièrent. Il fut convenu que le prince de Conti serait généralissime, à condition qu'il ne sortirait pas de Paris, et qu'il viendrait prendre sa place en toute occasion au parlement; que le duc de Longueville l'aiderait de ses conseils; que les ducs d'Elbeuf, de Bouillon et le maréchal de la Mothe seraient tous trois ses lieutenants généraux, chacun leur jour; que M. d'Elbeuf commencerait; qu'il aurait la première place au conseil de guerre, et que ses enfants auraient les premiers emplois. Après le prince, arrivèrent à la file beaucoup de seigneurs, qu'on chargea des levées, des fortifications, de l'exercice des soldats, et auxquels on donna différents départements dans les conseils qu'on créa. Cette troupe de mécontents fut renforcée par le duc de Beaufort, qui s'était depuis quelque temps sauvé de Vincennes. Il devint bientôt l'idole de la populace, et on l'appela *le roi des halles*. Enfin il y eut peu de familles considérables qui ne fournissent des défenseurs à Paris, pendant que leurs plus proches parents l'attaquaient.

Comme les intérêts qui divisaient la cour et la ville n'étaient pas de la première importance, qu'il y avait dans les chefs plus de pique que de véritable haine, dans le peuple plus de prévention que d'animosité, il arriva que les troubles n'enfantèrent que rarement les atrocités qui accompagnent ordinairement les guerres civiles. Au contraire, excepté quelques moments lugubres, après de petits combats, dans lesquels périrent des gens dignes de regrets, on ne vit régner le reste du temps que de la gaieté;

[1] Retz, t. I, p. 197.
[2] *Ibid.* p. 198. Journal du parlement, pag. 122.

les revues devenaient des spectacles, les expéditions militaires des espèces de fêtes publiques. Les femmes animaient par leur présence les bourgeois devenus soldats; l'artisan regardait comme un jour de plaisir celui où il devait paraître sous les armes. En revenant d'un combat malheureux, les fuyards se consolaient de leur défaite par des bons mots ou des chansons sur leurs généraux. On n'entendait ni plaintes ni murmures, parce qu'il y avait abondance de toute espèce de denrées; et cette abondance venait de celle de l'argent, qui attire tout à lui, malgré les plus forts obstacles [1].

A Saint-Germain en Laye les choses étaient bien différentes. La cour avait pris la fuite si précipitamment, qu'elle se trouvait, au milieu de l'hiver, sans meubles, sans habits, sans provisions, exposée, dans les appartements délabrés, à toutes les injures de l'air, privée des choses les plus nécessaires, et réduite à éprouver les besoins les plus pressants; de sorte que ceux qui n'étaient pas soutenus, comme la reine et son ministre, par le dépit et l'espoir de la vengeance, désiraient la paix, avant même que la guerre fût commencée. Condé ayant sous lui les maréchaux de Gramont et de du Plessis-Praslin, l'entreprit avec six ou sept mille hommes, dont il plaça les principaux corps dans Lagny, Corbeil, Saint-Cloud, Saint-Denis, d'où l'on faisait sortir des détachements pour battre l'estrade sur les routes voisines, et pour intercepter la communication de la capitale avec les provinces. Les soldats et les officiers royaux, obligés à des factions pénibles sur les grandes routes et sur les bords des rivières, la nuit, sans feu, sans maisons, sans abris, enviaient le sort des parlementaires, qui étant plus nombreux, étaient moins chargés de gardes et les faisaient à leur aise, bien couverts, bien payés et bien nourris. Cette différence découragea les soldats de Condé; et le peu d'intérêt qu'ils prenaient à cette guerre, qu'ils ne faisaient qu'à contre-cœur, les rendait faciles à laisser passer les vivres, dont ils tiraient leur part et de l'argent [1].

La régente avait si mal pris ses mesures, qu'en quittant Paris elle ne songea pas seulement à s'assurer de la Bastille, qui aurait pu tenir la ville en bride : elle la laissa sans pain, sans munitions, avec vingt-deux soldats, sous le commandement du sieur du Tremblay, frère du fameux P. Joseph; garnison plus propre à garder des prisonniers qu'à défendre une place. Elle fut sommée le 11, et on tira deux coups de canon qui *firent brèche*, dit le *Journal du parlement*; c'est-à-dire, apparemment, que les boulets emportèrent quelques éclats de pierres. Le gouverneur promit de se rendre s'il n'était pas secouru dans vingt-quatre heures, et il sortit en effet le 13 à midi : ainsi il abrégea les plaisirs des dames de Paris, qui pendant le siége eurent le courage de se promener dans le jardin de l'Arsenal. Plusieurs même poussèrent l'intrépidité jusqu'à visiter la batterie dirigée contre cette forteresse. Le parlement fit entendre qu'il souhaitait qu'un de ses membres fût pourvu du gouvernement; et les généraux, par complaisance, y nommèrent le bon homme Broussel, qui eut liberté de se faire suppléer par Lalouvière, son fils [2].

Pendant que les frondeurs mettaient à fin cette périlleuse entreprise, un de leurs partis, fort de cinq cents chevaux, poussait fièrement quelques escarmoucheurs, qui venaient faire le coup de pistolet jusque dans les faubourgs. Les troupes parisiennes étaient composées d'artisans et de gens de boutique, qui, au premier coup de tambour, sortaient mal armés des maisons, les uns à pied, les autres à cheval, et suivaient le drapeau ou le quittaient à volonté. A leur tête cependant marchaient des soldats mieux disciplinés, mais en petit nombre, que les généraux avaient fait venir des garnisons qui dépendaient d'eux. C'était à l'hôtel de ville que les jeunes officiers allaient pren-

[1] Retz, Monglat, la Rochefoucauld, Nemours, *passim.*

[1] Motteville, t. II, p. 481. La Rochefoucauld, p. 66.

[2] Journal du parlement, p. 124.

dre les marques de leurs dignités, des mains des duchesses de Longueville et de Bouillon, et c'était aux pieds de ces héroïnes qu'ils venaient déposer les trophées de leurs victoires. « Le mélange d'écharpes « bleues, de dames, de cuirasses, de vio- « lons dans les salles ; le bruit des tam- « bours, et le son des trompettes dans « la place, donnaient, dit Gondi, un spec- « tacle qui se voit plus dans les romans « qu'ailleurs. » Le coadjuteur connaissait mieux qu'un autre le pouvoir de ces représentations ; il s'en était déjà servi utilement pour concilier la faveur du peuple au prince de Conti, contre le duc d'Elbeuf, dans le temps que celui-ci jetait sur le prince des soupçons de connivence avec la cour. Alors Gondi alla prendre la duchesse de Longueville, qu'il fit accompagner par la duchesse de Bouillon ; il mena ces deux dames en grande pompe à l'hôtel de ville, les y déposa comme des gages de la fidélité, l'une de son frère, l'autre de son mari. « Elles « parurent, dit-il, sur le perron de l'hôtel « de ville, plus belles en ce qu'elles pa- « raissaient négligées, quoiqu'elles ne « le fussent pas. Elles tenaient chacune « un de leurs enfants entre leurs bras, « qui étaient beaux comme les mères. La « Grève était pleine de peuple jusqu'au- « dessus des toits ; tous les hommes je- « taient des cris de joie, toutes les fem- « mes pleuraient de tendresse[1]. »

Le coadjuteur, si fertile en comparaisons, aurait pu ajouter, dans son style familier, qu'il faisait dans cette occasion le rôle de ces charlatans qui amusent le peuple pour attraper son argent. C'était en effet le but de ces scènes populaires. Elles jetèrent un grand enthousiasme dans les esprits, et il en résulta une offre volontaire de près de deux millions, dont le parlement seul paya au moins cinq cent mille livres. Les autres cours souveraines se taxèrent selon leurs moyens. On saisit les recettes royales; on arrêta chez les banquiers les deniers qu'on crut appartenir au cardinal Mazarin. On nomma des commissaires, qui allaient chez les particuliers soupçonnés de *mazarinisme*, discuter leur fortune et les imposer à proportion. Avec ces secours on leva des troupes plus régulières; les cavaliers se montèrent, partie avec les chevaux qu'on trouva dans les auberges, partie avec ceux que chacun détacha de ses équipages. Le coadjuteur, qui était archevêque titulaire de Corinthe, forma à ses dépens un régiment de cavalerie, dont le début ne fut pas heureux; il essuya un échec considérable la première fois qu'il sortit; et cette déroute fut appelée *la première aux Corinthiens*.

C'est avec ces forces et ces ressources que la capitale, séduite, se disposait à soutenir tout le poids de la puissance royale. Peu de ses habitants auraient pu dire clairement pourquoi on se battait. Les harangueurs eux-mêmes étaient souvent embarrassés à donner un air spécieux aux motifs de la querelle. La régente se réduisait à un point : « Chassez, « disait-elle au prévôt des marchands et « aux échevins, chassez le parlement ; et « en même temps qu'il sortira par une « porte, je rentrerai par l'autre[1]. » En effet, si le parlement avait été forcé de fuir, ou de se raccommoder avec la cour, le coadjuteur, les généraux et leurs adhérents se seraient trouvés contraints de s'abandonner à la régente, qui leur aurait fait d'autant moins de grâce, que la plupart s'étaient mis en état de rébellion, ou sans motifs, ou pour des raisons très-faibles. On connaît celles du duc de la Rochefoucauld, par les vers écrits de sa main, derrière un portrait de la duchesse de Longueville :

Pour captiver son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre au roi ; je l'aurais faite aux dieux.

Le coadjuteur, qui ne l'aimait pas, lui prête aussi un goût très-décidé pour l'intrigue, mais en même temps beaucoup d'irrésolution. « Tous les matins, « disait le comte de Matha, le plaisant de « la cour, il fait une brouillerie, et tous

1 Retz, t. I, p. 223. La Rochefouc. p. 71. Journal du parlement, p. 128. Talon, t. VI, p. 18.

1 Mémoires de Nemours, p. 14 et 16. Monglat, t. III, p. 17. Retz, t. II, p. 266.

« les soirs il travaille à un rhabillement. » La Rochefoucauld était l'homme à projets du parti; le duc de Bouillon en était le discoureur : il s'y livra, parce qu'il espérait, ou se faire rendre par la guerre sa principauté de Sedan, ou obtenir un sort équivalent, que la cour lui promettait sans effet, depuis longtemps. Sa femme, d'ailleurs, qui n'était pas Française, et qui était très-attachée aux Espagnols, aimait tout ce qui pouvait la mettre en liaison avec eux. Plusieurs personnes étaient contre la cour, parce que Condé était pour elle; d'autres voulaient se venger, d'autres s'avancer; quelques-uns se rangèrent d'un côté plutôt que de l'autre, uniquement parce qu'ils y voyaient des parents ou des amis. Enfin il y en avait dont les motifs n'étaient nullement conformes à leur objet. Tel est celui qu'on prête au duc de Luynes. Il était fort dévot, et l'austérité de la morale qu'il remarquait dans ceux qu'on appelait *jansénistes*, l'attachait à eux. Comme le coadjuteur les favorisait, il se déclara pour le prélat, dont les vues n'étaient certainement pas si pures que celles du duc : car Gondi avoue lui-même qu'il n'avait des complaisances pour les jansénistes que parce qu'il les trouvait disposés à parler et à écrire contre le luxe et les plaisirs de la cour, contre le faste du cardinal Mazarin et ses systèmes de finances : de sorte que sans être obligé de se réformer lui-même, il jouissait de l'avantage de faire passer son ennemi pour débauché et usurier.

A la suite des personnes qualifiées qui prirent le parti de la fronde, il entra dans Paris beaucoup d'officiers pleins d'expérience et de valeur, qui rendirent l'entreprise du blocus plus difficile que le prince de Condé ne l'avait cru. Il était jour et nuit à cheval, sans cesse occupé à parcourir ses postes, ne donnant aucun relâche à ses troupes, et n'en prenant aucun lui-même; mais sa vigilance et son activité ne pouvaient empêcher qu'il n'entrât des convois dans la place. Il n'avait que sept à huit mille hommes, tous bons soldats à la vérité; mais quoique bien distribués, ils ne suffisaient pas pour garnir tous les endroits qui devaient être gardés. Pendant que quelques troupeaux et quelques charrettes se montrant d'un côté, attiraient l'attention des garnisons, des convois plus considérables passaient de l'autre; et non-seulement Condé avait à se garantir des surprises, mais aussi des coups de vigueur que ces troupes, qu'il méprisait, hasardaient quelquefois.

L'action la plus considérable de cette guerre est l'attaque et la prise de Charenton, poste important qui commandait les rivières de Seine et de Marne. Les Parisiens y avaient mis une forte garnison, sous les ordres du marquis de Chanleu. Le matin 8 février, les royalistes se présentèrent devant la place, ayant à leur tête le duc de Châtillon. Ils allèrent droit à l'assaut, qui fut soutenu avec la plus grande intrépidité. Condé, placé sur les hauteurs de Saint-Mandé, couvrait les assaillants contre la diversion qu'il craignait du côté de Paris. En effet, toute la nuit le tambour se fit entendre dans la ville, et au point du jour il se trouva trente mille hommes sous les armes. L'avant-garde de cette armée s'avança jusqu'à Vincennes, pendant que l'arrière-garde était encore dans la Place-Royale. Les généraux sortirent de la ville, en publiant qu'ils allaient livrer bataille. Le coadjuteur, monté sur un grand cheval, avec des pistolets à l'arçon de la selle, opinait pour le combat. On tint conseil à Picpus. Ces guerriers entendaient de là le bruit du canon et des mousquetades de Charenton. Pendant qu'ils délibéraient, les royalistes forcèrent les barricades. Chanleu s'ensevelit sous la dernière, sans vouloir recevoir quartier, ce qu'on lui offrait; et le silence qui succéda avertit l'armée parisienne que Charenton était pris [1].

Il lui restait la ressource d'attaquer le petit corps d'observation de Condé, et de reprendre la place. Les généraux délibérèrent de nouveau, admirèrent la bonne contenance de leurs troupes, et les firent

[1] Journal du parlement, p. 180. Motteville, t. I, p. 521. La Rochefoucauld, p. 71.

rentrer dans la ville : prudence dont ils se surent très-bon gré, et qui est applaudie dans le *Journal du parlement*. « Car « il y a beaucoup d'apparence, y dit-on, « que le prince de Condé n'avait fait cette « attaque que pour attirer les Parisiens « à une bataille, se promettant de les dé- « faire, sans la prévoyance des généraux.» Il n'y a pas en effet de meilleur moyen de prévenir une défaite, que de se retirer. Le lendemain de ce trait de prudence, le prince de Conti en apprit aux chambres assemblées les motifs obligeants, en ces termes : « Ayant tenu conseil de guerre « pour savoir si nous donnerions bataille « ou non, il a été résolu, tout d'une voix, « de ne le pas faire, et de ne pas hasarder « la vie du grand nombre d'infanterie des « bourgeois de Paris qui étaient sortis « sous les armes, dont nous ne pouvons « assez louer le cœur et le courage ; de « crainte que s'il arrivait perte de quel- « ques-uns d'entre eux, ce qui aurait été « inévitable, de faire crier leurs femmes « et leurs enfants. »

Ces ménagements n'empêchaient pas que les Parisiens ne trouvassent la guerre onéreuse. Ils se lassaient de payer les contributions, et il leur tardait de voir leurs maisons de campagne délivrées des soldats, amis et ennemis, qui les ravageaient. Dans ces circonstances, il n'y a pas de moyens que le coadjuteur ne tentât pour ranimer l'ardeur prête à s'éteindre. Il était parvenu à se procurer séance au parlement, comme substitut de l'archevêque de Paris, son oncle, qui était absent. Ce ne fut pas sans difficulté qu'il obtint ce privilége. Le premier président s'y opposa ouvertement : il disputa ce droit au coadjuteur, incidenta ensuite sur le temps que durerait ce privilége, sur la manière dont il serait permis au prélat de l'exercer, sur le serment qu'on lui ferait prêter. Gondi, content d'emporter le fond de l'affaire, ne chicana pas sur les formes, et se soumit à tout. On conçoit les avantages qu'il tira de ce droit d'assister aux assemblées. Il s'y familiarisa avec les conseillers; il les étudiait, approfondissait leur caractère, pénétrait leurs dispositions secrètes, et en adaptant à cette connaissance ses discours, ses reparties, ses gestes, il était sûr de faire passer ce qu'il proposait [1].

Voici la marche qu'il s'était tracée dans l'assemblée des chambres, et dont il s'écarta peu. Quand il s'agissait de quelque nouveauté, soit projet, soit manière de l'exécuter, jamais il ne se chargeait des premières ouvertures; il en laissait l'honneur à de jeunes conseillers, que cette déférence flattait, et il se réservait l'emploi de dire et d'appuyer les raisons qui pouvaient procurer la réussite. C'était aussi lui qui se chargeait de commenter et de paraphraser les nouvelles annoncées par d'autres, mais qu'il avait souvent forgées lui-même. On ne manquait pas alors d'événements susceptibles d'embellissements, parce que le feu de la rébellion éclatait dans quelques provinces, et couvait dans d'autres. Mais les avantages du parti n'étaient pas si grands, dans tous ces lieux, que les frondeurs de Paris les faisaient pour leurrer le peuple.

C'est sous ce point de vue qu'il faut considérer ce qui se publiait du duc de Longueville. Il était sorti de Paris, en se vantant qu'il allait faire soulever son gouvernement de Normandie; et quelques jours après il écrivit qu'il amenait au secours de la capitale mille gentilshommes et trois mille soldats. Ce nombre lui-même était enflé, et on l'exagéra encore dans des écrits qu'on répandit, qui portaient que le duc de Longueville venait, à la tête de dix mille hommes, au secours de la capitale; qu'en passant à Saint-Germain il tenterait d'enlever la cour, si elle ne se faisait garder par les troupes qui investissaient Paris, et qu'ainsi le blocus allait être levé. Le vrai de ce récit, c'est que le parlement de Rouen avait répondu favorablement à la lettre du parlement de Paris, écrite tant à lui qu'aux autres parlements du royaume, pour les engager de se joindre à celui de la capitale; qu'en conséquence le duc de Longueville pouvait être censé puissant dans

[1] Retz, t. I, p. 218. Saint-Évremont.

Rouen, que cependant il n'y était pas le maître, qu'il ne s'y soutenait que par adresse, et que personne ne remuait dans le reste de la Normandie. Il en était de même en Provence : le parlement d'Aix s'était uni à celui de Paris, en haine de Louis d'Angoulême, comte d'Alais, commandant de la province, et fils du comte d'Auvergne. La populace voulant le chasser de la ville, ainsi qu'Armand-Jean Vignerod, duc de Richelieu, petit-neveu du cardinal, qui était venu à son secours, leur fit courir à tous les deux risque de la vie; mais la bourgeoisie les sauva des mains de ces furieux. Pareille chose arriva à Reims, où le marquis de la Vieuville, lieutenant pour le roi, courut le plus grand danger de la part du peuple, et fut de même garanti par les principaux habitants. Il y eut aussi des émeutes à Caen, à Rennes, à Bordeaux, et des courses dans le plat pays, sous les ordres des gentilshommes amis ou alliés des généraux de Paris. Les relations de ces différents exploits, qu'on répandait dans Paris, étaient tellement circonstanciées et amplifiées, qu'elles faisaient croire aux Parisiens que la Normandie, la Champagne, la Provence, la Guienne, en un mot les trois quarts du royaume, combattaient pour eux. Enfin ceux qui étaient capables de secret, on les flatta de l'espérance que le vicomte de Turenne, frère du duc de Bouillon, qui commandait une armée contre les Espagnols, allait l'amener au secours de Paris : agréable illusion qui ne se réalisa pas.

Cependant, quoique les feux allumés de tous côtés par les frondeurs se dissipassent en fumée, il était à craindre qu'ils ne trouvassent à la fin des aliments plus solides, et que l'incendie ne devînt plus difficile à éteindre. C'était de même par des mécontentements, des murmures, des plaintes, qu'avait commencé l'embrasement affreux qui consumait l'Angleterre. Charles I périssait en ce moment [1] sur l'échafaud, victime d'un parti fanatique, qui subjugua la nation, et qui commit le plus étonnant des crimes. Sa veuve, réfugiée en France, fille de Henri IV, et belle-sœur de la régente, vivait à Paris dans le palais de ses pères, et par un fatal concours de circonstances, y était exposée aux plus grands besoins. La vue de cette reine désolée rappela aux plus raisonnables des Parisiens séduits l'enchaînement des moyens par lesquels un peuple est quelquefois excité à des atrocités qu'il détesterait ensuite inutilement. Il ne se pouvait aussi que la régente ne songeât à cette effrayante catastrophe, et aux gradations qui l'avaient amenée, sans s'alarmer sur les effets à craindre des troubles actuels. Ces réflexions, jointes aux insinuations des personnes bien intentionnées, disposèrent les deux partis à la paix, sans qu'ils s'en aperçussent.

Le ministère fit les premières démarches, mais de manière qu'on ne pût en inférer qu'il recherchait l'accommodement. Il envoya un héraut qui parut le matin du 12 février, à la porte Saint-Honoré, revêtu de sa cotte d'armes. Il fit battre la chamade, et demanda à être introduit pour remettre des paquets de la régente au prince de Conti, au parlement, au prévôt des marchands et aux échevins. Le coadjuteur n'était prévenu, ni sur ces lettres, ni sur leur contenu. S'il avait cru qu'elles renfermassent des ordres ou des menaces capables de révolter les esprits, il n'aurait pas hésité d'opiner à recevoir le héraut : mais si ces lettres contenaient des choses obligeantes, il craignait que le parlement ne se laissât toucher, ne votât pour la paix, et n'abandonnât ses défenseurs. C'était donc un fâcheux contretemps que l'arrivée inopinée de ce héraut, et Gondi fut longtemps à chercher quelques biais pour le renvoyer, sans paraître manquer de respect au roi. A force de rêver, il en trouva un qu'il fit proposer par Broussel. Ce conseiller représenta que l'envoi du héraut était un piége que Mazarin tendait à la compagnie, parce que ces sortes de formalités ne s'observent qu'à l'égard d'ennemis. Si le parlement le reçoit, ce sera, disait-il, se déclarer ennemi du roi : il n'y a donc d'autre parti

[1] Le 30 janvier 1649, vieux style, ou 9 février, nouveau style.

à prendre que de le renvoyer. Mais il faut le faire suivre par une députation chargée d'aller recevoir les ordres de la régente, et l'assurer de la fidélité de la compagnie. Cet avis passa avec acclamation. Gondi crut remporter une victoire, en empêchant que le héraut ne fût reçu; mais tout l'avantage fut pour la cour, qui gagna un acte de soumission de la part du parlement, et eut l'espérance d'entamer une négociation, le seul but qu'elle se proposait [1].

Il fallut quelques jours pour convenir de la forme des passe-ports, et fixer les objets des remontrances. Pendant cet intervalle, le coadjuteur imagina de partager l'attention qu'avait excitée la venue du héraut, par une apparition aussi inattendue. Il savait que toute la France souhaitait la paix avec l'Espagne, que le parlement serait certainement flatté d'en être l'instrument. D'ailleurs les frondeurs de la compagnie, dans laquelle le désir d'un accommodement commençait à dominer, avaient besoin d'être soutenus par l'espérance de quelque puissant secours. Gondi, certain que quand la passion s'est une fois emparée d'un corps, il n'y a pas de ruse, si grossière qu'elle soit, qu'on ne puisse hasarder pour le tromper, en employa une qui aurait à peine réussi auprès d'un homme médiocrement éclairé [2].

Le prélat avait à Bruxelles, pour agents, la duchesse de Chevreuse, Noirmoutier et Laigues; par leur moyen il entretenait une négociation sourde, mais assez échauffée du côté des Espagnols, qui ne demandaient pas mieux que de se mêler des affaires de la France; pourtant le coadjuteur allait bride en main, et n'osait pas s'engager trop ouvertement avec eux, « dans la crainte, disait-il lui-même, « d'être réduit à devenir, d'archevêque « de Paris, aumônier de l'archiduc. » Cependant les choses commençaient à tourner de manière qu'il fallait ou céder la victoire à la cour et recevoir les conditions qu'elle voudrait imposer, ou appeler des secours étrangers. Pour enhardir la partie frondeuse du parlement, et l'aider à subjuguer l'autre, il fut proposé, dans le conseil secret de la cabale, de renouveler la scène de Bussi le Clerc, qui traîna pendant la ligue le parlement à la Bastille; et il faut avouer que cette violence aurait pu réussir par le moyen de la populace, qui était toute dévouée à la fronde. Mais Gondi et Bouillon, qui dirigeaient les mouvements du parti, aimèrent mieux se couvrir du manteau du parlement que de le détruire. Ils écrivirent donc à l'archiduc qu'on était disposé à accepter son secours.

Aussitôt le comte de Fuensaldagne, son ministre, dépêche un homme chargé d'examiner le fond des affaires, et propre à tous les rôles qu'on voudrait lui faire jouer. C'était un moine bernardin, nommé Arnolfini. Gondi lui fait quitter robe et capuchon, le revêt d'un habit de cavalier, et lui donne le nom pompeux de don Joseph de Illescas. On lui fabrique des instructions, des harangues, des lettres pleines de projets et de promesses, appropriées à l'état des choses et au caractère des personnes. Muni de ces pièces, et d'une lettre de créance courte et vague, après trois jours de leçons données en secret par Gondi et Bouillon, le moine Arnolfini, devenu don Joseph de Illescas, arrive avec grand fracas, au milieu de la nuit, chez le duc d'Elbeuf, qu'on voulait tromper le premier, afin qu'il aidât à tromper les autres.

Elbeuf, flatté de la confiance des Espagnols ses anciens amis, chez lesquels il avait demeuré douze ans, sous le dernier règne, reçoit l'envoyé avec effusion de joie. Il questionne don Joseph, prend communication de ses ordres, y joint ses avis, et après avoir longtemps rêvé et raisonné sur la manière d'entamer la négociation proposée, il invite à dîner le prince de Conti, les généraux, et les frondeurs du parlement les plus zélés, sans oublier le duc de Bouillon et le coadjuteur. Pendant le repas, la conversation roula naturellement sur l'état des affaires. Quelques-uns firent observer le danger de la

[1] Retz, t. I, p. 233. Journal du parlement, p. 184.

[2] Journal du parlement, p. 200. Retz, t. I, p. 237 et 249. Joly, t. I, p. 49.

position critique où on allait se trouver sans défense contre la cour : et cette remarque fournit au duc d'Elbeuf l'occasion d'insinuer qu'il avait sous la main le moyen de les mettre tous en sûreté. Cette insinuation, Elbeuf la fit avec des circonlocutions, un air de mystère, qui réjouirent fort Gondi et Bouillon, et qui inspiraient beaucoup de curiosité aux autres: à la fin il nomma l'archiduc, et présenta la lettre de créance de son envoyé. Cette vue effaroucha la plupart des parlementaires, surtout le président de Nesmond, quoique déterminé frondeur; le président le Coigneux n'en fut pas si effrayé; les autres, à la fin, s'apprivoisèrent, et le premier moment de surprise passé, on se mit à examiner les avantages que le parti pouvait tirer de l'intervention des Espagnols. On fit paraître le député. On convint des faits, et le prince de Conti fut chargé de le présenter le lendemain aux chambres assemblées.

C'était le 19 février, jour auquel les gens du roi devaient rendre compte de leur voyage à la cour, entrepris pour faire goûter les raisons sur lesquelles le parlement s'était déterminé à ne pas recevoir le héraut. La régente, les princes, les ministres, leur avaient fait l'accueil le plus favorable. A peine en finissaient-ils le récit, qu'afin de croiser les idées pacifiques qu'il pouvait produire, le prince de Conti annonce qu'il y avait à la porte un envoyé de l'archiduc, et demande qu'il soit entendu. Le président de Mesme se lève tout ému, et dit au prince : « Est-il possible, monsieur, qu'un prince « du sang de France propose de donner « séance sur les fleurs de lis, au plus « cruel ennemi des fleurs de lis! » L'apostrophe était violente, et elle aurait peut-être réussi, si le président, emporté par son zèle, n'eût ajouté : « Quoi! mon« sieur, vous refusez l'entrée au héraut « de votre roi, sous le prétexte le plus « frivole, et.... » C'était là que le coadjuteur l'attendait; il lui coupe la parole, et lui dit gravement : « Vous me permet« trez, monsieur, de ne pas traiter de « frivoles des motifs qui ont été consacrés « par un arrêt. » A ces mots, *la cohue du parlement*, ainsi que Gondi appelle les chambres des requêtes; la cohue jette un cri d'approbation. Le premier président et les anciens veulent soutenir le président de Mesme. La querelle s'anime, et on en vient aux reproches personnels : l'un affirme; l'autre nie; le temps s'écoule : il faut conclure; et la crainte de quelque chose de pis force enfin les plus sages de céder. Jamais succès ne vérifia mieux cette maxime du coadjuteur : « Que « le moyen le plus sûr et le plus propre « pour faire passer une affaire extraor« dinaire dans les compagnies, c'est d'é« chauffer la jeunesse contre les vieux. » Le faux don Joseph entra donc, prit place au bout du bureau, et prononça un discours, dont la substance se réduisait à ceci : « Que Mazarin avait offert à l'Es« pagne une paix très-avantageuse, mais « que le roi son maître sachant ce qui se « passait en France, n'avait pas voulu trai« ter avec un homme détesté de la nation; « qu'il croyait plus convenable à sa di« gnité de s'adresser au parlement, le re« gardant comme le conseil et le tuteur « de ses rois, et qu'il avait si grande con« fiance dans la sagesse de cette illustre « compagnie, qu'il la laissait maîtresse « des conditions. » Le faux de cet exposé sautait aux yeux : car comment se persuader que le roi d'Espagne aurait rejeté des offres avantageuses faites par un ministre qui pouvait les réaliser sur-le-champ, pour recourir à un corps hors d'état de rien céder ni garantir? Mais il y a des moments où tout passe. L'envoyé fut remercié, et on décida qu'il serait fait registre de son discours, pour en être référé à la régente. C'est tout ce que gagna le coadjuteur. On croirait qu'il dut être honteux et fâché d'avoir pris tant de peine pour obtenir si peu : mais c'est tout ce qu'il demandait, et plus même qu'il n'avait osé espérer. L'espèce d'engagement que venait de prendre le parlement, en écoutant les Espagnols, actuellement en guerre ouverte avec la France, était comme une autorisation et une sauvegarde pour Gondi et tous ceux qui vou-

draient désormais entamer des liaisons avec l'ennemi. Le prélat sentit si bien l'importance de cette démarche, et les avantages que son parti pouvait en tirer, qu'il fut étonné de son propre succès. Mais il n'était pas seul à connaître le danger qui accompagnait cet avantage; Molé, de Mesme, l'avocat général Talon, et les plus éclairés du parlement, s'effrayèrent de l'ascendant que les brouillons prenaient dans leur compagnie. Ils en craignaient les suites, et ils résolurent de tout sacrifier pour finir ces intrigues et ramener la paix.

Malgré les efforts des frondeurs, ils soutinrent la négociation qu'ils avaient entamée à la cour. Les dégoûts qu'on leur donnait quelquefois ne les rebutaient pas. Lorsqu'il arrivait aux princes et aux ministres de hasarder des propositions, des expressions, des manières capables de choquer, ces prudents magistrats les passaient sous silence, ou les adoucissaient dans leur rapport. Enfin ils dévoraient les désagréments, et ne s'attachaient qu'à l'essentiel. Par ces ménagements dignes des éloges de tous les bons Français, ils amenèrent les affaires à un point de conciliation qui effraya les frondeurs. Ceux-ci leur suscitèrent toutes sortes d'obstacles. Ils firent arriver un nouvel envoyé de l'archiduc, et signèrent avec lui un traité qui devait introduire les Espagnols en France, et mettre la capitale et le parlement dans la dépendance des ennemis. Ils ameutèrent la populace, et les députés ne revenaient jamais de Ruel, où se tenait la conférence, sans être assaillis, à leur arrivée, par une troupe de gens qui criaient : *Point de paix! point de Mazarin!* Ces violences n'ébranlaient pas Molé et ses collègues : ils marchaient d'un pas égal entre l'opiniâtreté qui refuse, et la basse complaisance qui accorde tout; et quand la cour, instruite de leur embarras, voulait en profiter pour mettre à la paix des conditions trop dures, elle les trouvait armés de fermeté contre ses insinuations et ses menaces. Il leur arriva même un jour de vouloir rompre la conférence, parce que le prince de Condé prétendait ne se relâcher en rien. Déjà ils partaient : toute voie à la conciliation allait être fermée, sans le duc d'Orléans, qui dit au prince : « Mon cousin, si ces gens-ci gagnent le « printemps, ils se joindront à l'archiduc; « ils feront un parti si dangereux à l'état, « que ce sera à notre tour à nous hu- « milier. Présentement que nous les te- « nons, profitons de l'occasion, faisons « la paix : c'est ce que les gens de bien « doivent souhaiter. » On rappela les députés, qui reprirent volontiers la négociation [1].

Mais il leur était difficile de faire goûter cette conduite modérée au plus grand nombre de leurs confrères : les uns disaient qu'ils étaient trop mous et trop timides; les autres déclaraient nettement qu'ils étaient vendus à la cour. Les frondeurs, qui suggéraient et appuyaient cette calomnie, n'en croyaient rien, mais il leur importait de rendre ces magistrats suspects, afin de retarder leur ouvrage. Dans cette intention, on les faisait charger par le parlement de demandes outrées. Lorsqu'ils étaient prêts à user de leurs pouvoirs pour signer la paix, on les suspendait, ou on y mettait des restrictions qui les arrêtaient tout court. Cependant par patience, par adresse, ils surmontaient les difficultés, et ils avançaient toujours. D'un autre côté, Conti, Bouillon, Elbeuf, le coadjuteur, et les autres principaux de la faction, qui craignaient de laisser apercevoir au peuple qu'ils avaient des intérêts personnels, avaient déclaré qu'ils seraient contents et poseraient les armes quand le parlement serait satisfait; les députés ne parlaient pas d'eux dans les conférences, et ce silence malin de la part de Molé et de ses collègues commença à inquiéter les généraux, qui n'étaient pas si désintéressés qu'ils voulaient le paraître. Ils résolurent de se faire considérer par eux-mêmes, si le parlement les abandonnait. A force d'augmenter la solde,

[1] Retz, t. I, p. 271 et 289; t. IV, p. 93. La Rochef. p. 79. Motteville, t. III, p. 1. Joly, t. I, p. 51. Journal du parlement, p. 203, 338, 380. Et Procès-verbal des conférences, p. 3 et 92.

et en recevant tous les gens de service qui se présentaient, ils étaient venus à bout de former une armée d'à peu près dix mille hommes, composée d'assez bons soldats. Ils la tirèrent de Paris, et la placèrent sur la pointe que forme le confluent des rivières de Seine et de Marne, dans un camp que Condé lui-même jugeait inexpugnable. S'étant bien retranchés, ils firent entendre qu'ils allaient y attendre les secours de l'archiduc et l'armée de Turenne. Cette contenance embarrassa Mazarin; il apprit en même temps que, pendant qu'il retenait les députés pour conférer, les frondeurs profitant de l'absence de ces magistrats, prenaient le dessus dans l'assemblée des chambres, et qu'ils étaient même à la veille de faire révoquer la députation. Le ministre appréhenda, à son tour, que les généraux ne le forçassent de leur accorder des conditions préjudiciables à l'autorité royale, et il s'ouvrit sur ses craintes au président de Mesme.

De Mesme lui fit alors cette réponse, digne d'être consignée tout entière dans l'histoire : « Puisque les choses sont en « cet état, il faut que nous payions de « nos personnes pour sauver l'état; il faut « que nous signions la paix. Car après la « restriction que le parlement a mise au-« jourd'hui à nos pouvoirs, il n'y a plus de « mesure, et peut-être il nous révoquera « demain : nous hasardons tout : si nous « sommes désavoués, on nous fermera « les portes de Paris, on nous fera notre « procès, on nous traitera de prévarica-« teurs et de traîtres. C'est à vous de nous « donner des conditions qui nous donnent « lieu de justifier notre procédé. Il y va « de votre intérêt, puisque, si elles sont « raisonnables, nous les saurons bien « faire valoir contre les factieux : mais « faites-les telles qu'il vous plaira; je les « signerai toutes, et je vais, de ce pas, « dire au premier président que c'est mon « sentiment, et l'unique expédient pour « sauver le royaume. S'il nous réussit, « nous avons la paix; si nous sommes « désavoués, nous affaiblissons toujours « la faction, et le mal n'en tombera que « sur nous. » Ces généreux sentiments trouvèrent un accès facile dans l'âme courageuse de Molé. On se remit à conférer avec plus d'ardeur, et avec un désir égal de réussir.

Enfin l'accommodement fut conclu à Ruel le 11 mars, et signé par les princes, les ministres et tous les députés. Le cardinal Mazarin lui-même y souscrivit, quoique les députés s'y opposassent, sur cette raison qu'ils n'oseraient présenter au parlement un acte taché du nom d'un homme flétri par arrêt. Cet accommodement contient vingt-un articles, dont les principaux sont un engagement du parlement d'aller à Saint-Germain, où le roi tiendra son lit de justice, et de ne point faire d'assemblée de chambres pendant toute l'année 1649; une amnistie pour tous ceux qui ont pris les armes, tant dans la capitale que dans les provinces, et une espérance que donna la régente de ramener incessamment le roi à Paris. C'est à ces conditions, à quelques règlements de finance, et à une promesse assez vague de diminuer les tailles et de travailler à la paix générale, que se réduisit un traité qui, vu la chaleur des esprits et les matières agitées en public et en particulier, semblait devoir embrasser toute l'administration, et donner une nouvelle forme à la monarchie [1].

Les frondeurs en furent outrés. Ceux d'entre eux qui étaient de bonne foi furent fâchés, parce qu'ils croyaient qu'on avait abandonné les intérêts du peuple, les autres, et surtout les chefs, parce qu'ils se voyaient déchus des espérances qui leur avaient mis les armes à la main. Quand le premier président et ses collègues vinrent, le 13, rendre compte de leur opération, il s'éleva un grand murmure dans l'assemblée des chambres. La séance fut très-tumultueuse; elle se passa en plaintes et en justifications. Celles qui suivirent cette première ne furent pas plus tranquilles. Aux reproches piquants des conseillers frondeurs se joignirent les fureurs du peuple. Répandu en foule dans les salles, il demandait à grands cris qu'on

[1] Procès-verbal, p. 1.

lui abandonnât la signature de Mazarin pour la brûler, et qu'on lui livrât les traîtres qui avaient fait cet infâme traité. Molé soutint cet assaut avec son intrépidité ordinaire; il brava également et le ressentiment de ses confrères, et l'emportement brutal de la populace. Les chefs des factieux eux-mêmes, qui, le haïssant, ne pouvaient s'empêcher de l'estimer, craignirent pour sa vie lorsqu'il sortirait de l'assemblée, et voulurent le faire sauver par des détours. Il répondit gravement : « La cour ne se cache jamais. Si j'étais « assuré de périr, je ne commettrais pas « cette lâcheté, qui de plus ne servirait « qu'à donner de la hardiesse aux sédi-« tieux; ils me trouveraient bien dans ma « maison, s'ils croyaient que je les eusse « appréhendés ici. » Au milieu des factieux déchaînés, sous le poignard, pour ainsi dire, des mutins, il raillait le coadjuteur, qu'il croyait auteur de la révolte, et qui paraissait se donner beaucoup de mouvement pour le mettre en sûreté. « Eh! mon « bon seigneur, lui disait-il ironique-« ment, dites le bon mot. » Un forcené lui appuya le pistolet sur le visage. Sans pencher la tête, Molé se contenta de lui dire : « Quand vous m'aurez tué, il ne me fau-« dra que six pieds de terre; » et il n'en alla pas un pas plus vite. Enfin, dans le plus fort même du péril, il n'oublia pas ce qu'il devait à son roi; jamais il ne manqua d'en faire souvenir les autres. Au moment de la plus grande puissance des frondeurs sur le parlement, un des chefs ayant dit qu'il serait bien fâcheux d'être abandonné au moment que plusieurs d'entre eux venaient de faire un traité avec les Espagnols, sous la sauvegarde de la compagnie : « Nommez-les, dit « impétueusement Molé, et nous leur « ferons leur procès, comme à des cri-« minels de lèse-majesté. » Ainsi se vérifiait l'observation qu'avait faite le coadjuteur dans une autre occasion : « Qu'il « ne faut pas badiner avec ces compa-« gnies, qui vous approuveront aujour-« d'hui, et qui vous feront demain votre « procès. »

C'était cette difficulté de pouvoir compter sur l'appui constant du parlement qui embarrassait le plus les frondeurs. Entre eux ils n'hésitaient pas à se permettre des maximes d'indépendance : mais dans les assemblées il fallait bien peser toutes ses expressions : il fallait que les protestations de fidélité au roi, et de soumission à ses ordres, précédassent toujours les propositions de résistance; encore n'obtenaient-ils rien, qu'ils n'eussent persuadé d'abord qu'ils n'avaient en vue que le bien public [1]. Cette espèce d'imposture devint, après la signature de l'accommodement de Ruel, plus nécessaire que jamais, et cependant plus difficile : nécessaire, parce qu'il ne leur restait que ce moyen d'empêcher l'enregistrement de l'accommodement; et difficile, parce que l'on commençait à n'être plus dupe de leur faux désintéressement. Néanmoins ils réussirent à soutenir encore quelques jours l'illusion, en paraissant s'oublier, et n'attaquant l'accommodement que par les articles qui pouvaient toucher le parlement : comme étaient la honte d'aller assister à un lit de justice à Saint-Germain; l'affront de recevoir un pardon, qui n'étant pas accompagné de grâces, devenait humiliant, et pouvait, par la suite, ne pas mettre à l'abri de la punition; enfin le déshonneur de traiter d'égal à égal avec Mazarin, qu'ils avaient flétri par arrêt. Les frondeurs surent si bien faire valoir leurs observations sur ces articles et d'autres moins importants, qu'ils firent résoudre que les députés seraient renvoyés à la cour, pour réformer les uns et éclaircir les autres. Cet arrêté occasionna de nouvelles conférences, qui commencèrent à Saint-Germain en Laye le 16 mars, et dans lesquelles les généraux levant enfin le masque, firent connaître toutes leurs prétentions. Elles étaient exorbitantes [2], et ils les signifièrent avec

[1] Procès-verbal, p. 93 et 170, et Journal du parlement, p. 420. Retz, t. I, p. 367. Talon, t. VI, p. 107. Monglat, t. III, p. 38.

[2] Voici celles du duc de la Trémouille, par lesquelles on pourra juger des autres : « Que, conformément « au contrat de mariage de sa trisaïeule, passé en 1481, « le roi lui rendît la jouissance du comté de Bouillon, « ou du moins vingt-cinq, tant villes, places, que châ-

hauteur, quoiqu'ils vinssent d'éprouver un cruel revers, par la défection de l'armée de Turenne, composée des bandes weimariennes, troupes vaillantes, mais mercenaires. Turenne, qui les commandait, avait été sollicité par tous les partis. Mais l'esprit d'intrigue était si étranger à son caractère, qu'il paraissait hors de doute que son choix serait pour la cour. Cependant, au grand étonnement de tous, et par des motifs « que je suis encore à « deviner, disait Gondi, il s'avisa de se « déclarer contre elle, étant général de « l'armée du roi; et de faire une démarche « sur laquelle je suis assuré, ajoute-t-il, « que le Balafré et l'amiral de Coligny « auraient balancé. » Il promit une forte récompense aux colonels, s'ils voulaient se laisser conduire au secours de Paris, et ils se mirent en chemin. Mais Bouillon ne put obtenir d'argent du parlement, ni par conséquent en envoyer à son frère; et faute d'une somme assez modique, cette armée, la plus grande espérance de la fronde, lui échappa. Elle fut regagnée au service du roi par les insinuations pécuniaires des négociateurs que Mazarin dépêcha, et le général, délaissé, s'estima heureux de pouvoir se sauver, lui sixième, en Allemagne, chez la landgrave de Hesse, sa cousine germaine. Un autre malheur qu'essuya encore le parti fut la retraite de l'archiduc, qui, sur l'invitation des frondeurs, s'était avancé jusqu'au delà de Reims avec une forte armée. Averti que le parlement avait fait sa paix, et que les généraux traitaient aussi, il les abandonna à eux-mêmes, et retira ses troupes.

Il se jeta dès lors sur Ypres et sur Saint-Venant, dont il s'empara, et fit lever le siége de Cambray au comte d'Harcourt,

« teaux, châtellenies, bailliages, terres et seigneuries « comprises dans ce comté; plus, les seigneuries « d'Amboise, Montrichard, Bleri, le comté de Guines, « et la baronnie de l'île Bouchard. » Voyez procès-verbal de la conférence tenue à Saint-Germain en Laye, en 1649, page 112.

Ceux qui veulent connaître les ruses qui s'employent dans les négociations, et apprendre comment on mène les compagnies et les particuliers, doivent lire attentivement ces procès-verbaux des conférences, le Journal du parlement, et les Mémoires du cardinal de Retz, qui en sont la clef.

sous le commandement duquel on avait fait passer les troupes weimariennes. Le comte se dédommagea de cet échec sur le duc de Lorraine, qu'il battit près de Valenciennes, et prit ensuite Maubeuge. Mais en Catalogne et en Italie on n'avait pas même ces faibles compensations. Dans le dénûment d'argent et de munitions où les troubles de l'intérieur laissaient les armées, on regarda comme un succès que le comte de Marsin, en ravitaillant Barcelone, l'eût soustraite aux progrès des Espagnols dans la province; et en Italie on permit au duc de Modène, qu'on ne pouvait secourir, de faire sa paix particulière avec l'Espagne.

Les généraux de la fronde, délaissés par l'archiduc, payèrent de hardiesse vis-à-vis du ministre, qu'ils connaissaient timide. D'ailleurs, comme il arrive toujours dans les guerres civiles, ils avaient à la cour beaucoup d'amis et de parents, qui les voyant abattus, n'auraient pas voulu souffrir qu'on les écrasât, et il aurait peut-être, en effet, été dangereux de les réduire au désespoir. Le duc de Bouillon avait dit qu'il fallait *purger* le parlement : dans son style, c'était dire qu'il fallait au moins le décimer. Le coadjuteur s'était laissé emporter par sa passion, jusqu'à délibérer en lui-même s'il se servirait de la fureur du peuple contre les auteurs de la paix. Le duc de Beaufort, idole de la populace, dont il avait le langage et les manières, ne parlait que de la soulever; et il y aurait réussi, si Gondi, poussé à bout, eût voulu le laisser agir. Des gens capables de ces extrémités étaient à ménager : aussi ne rejeta-t-on pas durement leurs prétentions, quelque outrées qu'elles fussent. Mazarin même ne leur montra point d'aigreur de ce qu'ils offrirent de se désister de toutes leurs demandes si on voulait l'expulser de France; offre qui n'était faite que pour retarder la conclusion, ou pour obtenir des dédommagements considérables du refus. Le ministre négocia, promit, pria; et cet homme, dont ils méprisaient hautement la capacité, fit si bien qu'il garda

sa place, et qu'il amena ses ennemis à se contenter d'une simple lettre de cachet adressée au parlement; lettre qui pouvait passer plutôt pour une ironie continuelle, que pour un acte sérieux.

A la vérité, elle commençait par une amnistie très-ample; et c'est tout ce qu'il y avait d'important. Le roi reprenait ensuite les demandes de chacun des prétendants, et y répondait en termes très-obligeants. Pour le duc de Beaufort : « Sa majesté ayant toujours affectionné « la maison de Vendôme, désire la favo-« riser en toutes les occasions qui se « présenteront, et emploiera son au-« torité pour faire que les états de Bre-« tagne exécutent ce qui a été promis « pour le dédommagement de la démo-« lition de ses châteaux..... Sa majesté « trouve très-juste la prière que fait le duc « d'Elbeuf, qu'on lui paye la somme due « à sa femme [1], et elle y fera pourvoir à « son contentement..... Sa majesté fera « en faveur des comtes d'Harcourt, de « Rieux et de Lilebonne, tout ce qui « sera possible, et leur donnera les emplois « que méritent leurs services. Le comte « de Rieux surtout sera payé aussitôt « que les affaires de sa majesté le pour-« ront permettre..... On fera au duc de « Bouillon un contrat de la valeur de la « principauté de Sedan, qu'il cède au roi. « Quand sa majesté mettra quelque armée « en campagne, elle considérera le sieur « maréchal de Turenne, et le gratifiera, « dans les occasions qui se trouveront, « de ce qui lui conviendra selon sa qua-« lité..... Le maréchal de la Mothe-Hou-« dancourt continuant à rendre ses ser-« vices à sa majesté, elle y fera toute la « considération qui se doit, tant pour « le passé que pour l'avenir, et lui répar-« tira toutes les grâces qu'il pourra méri-« ter..... [2]. »

Ainsi est conçue cette lettre pleine d'équivoques, dans laquelle tout est obscur, sujet à interprétations et à restrictions. Elle fut apportée le premier avril aux chambres assemblées; on en fit lecture devant elles, et voilà toute l'authenticité qu'on donna à cette pièce singulière. La régente y joignit une déclaration contenant les mêmes clauses et conditions que celle du 11 mars, excepté qu'on n'y parlait plus de tenir un lit de justice à Saint-Germain, ni d'empêcher les chambres de s'assembler pendant l'année 1649: mais le premier président et les autres députés s'étaient engagés verbalement à ne le pas souffrir. Le parlement ajouta à son enregistrement « que le roi et la reine « régente seraient suppliés d'honorer « Paris de leur présence. » Et comme les frondeurs marquèrent leur mécontentement de ce que les députés du parlement avaient obtenu pour eux si peu de chose, la compagnie, afin de leur donner quelque consolation, arrêta « qu'il serait fait ins-« tance pour les intérêts particuliers de « tous les généraux, et qu'au surplus il « serait donné ordre au licenciement des « troupes. » Le ministre acheta avec la même monnaie, c'est-à-dire par des promesses, la soumission de ceux qui avaient pris les armes dans les provinces. Enfin on donna des déclarations satisfaisantes aux parlements de Normandie et de Provence, qui avaient porté leurs prétentions à la conférence de Saint-Germain; et ainsi finit la guerre.

Le caractère communicatif des Français ne permit pas qu'on gardât une longue rancune. Le duc d'Orléans et le prince de Condé vinrent à Paris avec tous ceux qui leur étaient attachés, et y furent très-bien reçus. Les ducs de Bouillon, d'Elbeuf et tous leurs adhérents, allèrent à la cour; et si la majesté du trône les déconcerta à la première vue, ils reprirent bientôt l'air d'aisance naturel à la nation. Enfin les gens de différents partis se virent, s'embrassèrent, parlèrent du passé, en raillèrent ensemble, se picotèrent, se raccommodèrent, et se brouillèrent de nouveau. Ces alternatives se remarquèrent surtout dans les parties de plaisir des jeunes gens de qualité. Il y eut des querelles qui ne se terminèrent pas sans com-

[1] Catherine-Henriette, fille naturelle de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort.

[2] Procès-verbal de la conférence, p. 174. Motteville, t. III, p. 73.

bats. Malgré la paix, on continua de répandre des pasquinades, des satires grossières, des chansons sur l'attachement de la reine pour son ministre. Ces libelles entretenaient la prévention du public contre Mazarin; et leur effet réjouissait fort le coadjuteur. « Nous avons en« core pour longtemps, disait-il, de la « provision dans l'imagination des peu« ples [1]. »

Entre les personnes qui portèrent à la cour, sinon la réalité, du moins les apparences du repentir, on ne vit paraître ni le duc de Beaufort, ni le coadjuteur. Le premier refusa d'acheter la permission de saluer la régente par une visite à son ministre; le second prit un milieu dont il ne convient pas, mais que Joly avoue : il fit sa harangue à la reine, sans daigner jeter un coup d'œil sur le cardinal, qui était à côté d'elle; et ensuite il eut avec le ministre une entrevue secrète, dans laquelle il fut question du retour du roi à Paris, dont Gondi voulait se donner l'honneur dans le public. Le ministre croyait en effet ne pouvoir se montrer en sûreté dans la capitale, si le coadjuteur ne lui en ouvrait le chemin. La reine lui fit sentir qu'elle lui en aurait obligation; et Gondi, qui ne voulait pas se fermer sans retour la porte de la faveur, adoucit les esprits pour ce retour, ou plutôt ne les aigrit pas, de sorte que quand le roi fit son entrée le 18 août, les Parisiens virent sans émotion le cardinal à la portière du carrosse, auprès de Condé, qui lui servait de sauvegarde. Ce fut le dernier service que ce prince rendit au ministre; ce fut aussi le terme de la reconnaissance de Mazarin. On dit même qu'il y avait déjà quelque temps que le cardinal portait avec peine le fardeau du bienfait, et que le prince s'en était aperçu [2].

Il devait ces lumières à la princesse de Longueville sa sœur, et à sa mère. « Dans « les monarchies, dit Montesquieu, les « brouilleries des femmes, leurs indiscré« tions, leurs répugnances, leurs jalou« sies, leurs piques, cet art qu'ont les pe« tites âmes d'intéresser les grandes, ne « sauraient être sans grande conséquen« ce. » Cet art, habilement employé par la mère et la sœur de Condé, triompha du prince, et fut la cause de ses disgrâces. La première, fière d'un tel fils, qui joignant la bravoure des Bourbons à la capacité militaire des Montmorencys, la rendait la mère la plus illustre de l'Europe, croyait que toutes les prétentions étaient au-dessous des services de son héros. La sœur, nouvellement réconciliée avec son frère, dont le dépit, pendant leur brouillerie, marquait encore l'excès de sa tendresse, voulait trouver dans ce retour d'amitié le crédit qu'elle n'avait pu se procurer par la révolte. Toutes deux l'engagèrent à demander au ministre, tantôt des distinctions pour lui, tantôt des charges lucratives pour ses créatures. Le cardinal accordait quelque chose, et s'excusait d'en faire davantage, par des raisons qui auraient pu contenter le prince, s'il n'avait pas été entouré de personnes qui criaient sans cesse à l'*ingratitude*. Elles lui suggérèrent d'exiger pour le duc de Longueville le gouvernement du Pont-de-l'Arche et d'autres places, qui l'auraient rendu tout-puissant en Normandie. Condé, entraîné par les sollicitations de sa famille, signifia à Mazarin, avec hauteur, qu'il voulait qu'on soutînt le comte d'Alais, fils d'une sœur de sa mère, et gouverneur de Provence, contre le parlement d'Aix, qui s'opposait, les armes à la main, à sa tyrannie; et au contraire, qu'on abandonnât le duc d'Épernon, gouverneur de Guienne, qu'il haïssait, à la discrétion du parlement de Bordeaux, aussi mécontent du ton altier du fils, qu'il l'avait été de la fierté du père. A ces demandes impérieuses le ministre opposa les délais et les promesses. Il se servit aussi du bénéfice du temps, pour amortir le dessein ambitieux qu'on inspira à Condé, de se former une armée d'aventuriers, que sa réputation attirerait en grand nombre sous ses étendards, et de conquérir, avec la protection de la France, la Franche-Comté, dont il se ferait une souveraineté. Au dé-

[1] Retz, t. II, p. 12.

[2] Joly, t. I, p. 59. Motteville, t. II, p. 102. Retz, t. II, p. 7.

faut de cette entreprise gigantesque, le prince conçut le dessein d'acquérir la principauté de Montbéliard, qui était à vendre. Mazarin parut entrer dans ses vues, et envoya des acheteurs; mais ils avaient ordre de chercher à ne pas réussir. Enfin Condé se rabattit sur l'amirauté, enlevée à la maison de Vendôme pendant ses disgrâces [1].

Las de soutenir contre la puissance royale des combats qui leur avaient toujours été funestes, le duc et la duchesse de Vendôme tâchèrent alors de s'en faire un appui. Ils recherchèrent Mazarin, et concertèrent le mariage du duc de Mercœur, leur fils aîné, avec Laure Mancini, nièce du cardinal, qui devait apporter en dot l'amirauté. Cette charge, depuis la mort de Brezé, beau-frère de Condé, était toujours comme en dépôt entre les mains de la régente, qui se l'était appropriée sous le titre de surintendante des mers. Elle avait pris cet expédient dans le temps pour ne pas rendre cette charge aux Vendômes, qui la redemandaient : mais quand elle voulut, dans cette circonstance, les en gratifier, le prince de Condé s'y opposa; il fallut même, pour ne le pas choquer, différer le mariage projeté, qu'il regardait comme un rempart dont le ministre voulait se fortifier contre lui.

La hauteur de Condé, ses railleries amères, ses manières dédaigneuses, des propos outrageants qui lui échappaient journellement au sujet de Mazarin, choquaient à la cour les personnes les plus disposées à excuser les écarts des princes : le cardinal s'abaissa, s'humilia, et ne remporta d'autre récompense de ses empressements que des marques éclatantes de mépris. La reine témoigna du chagrin des procédés du prince, et il fit semblant de ne pas s'en apercevoir. Il paraissait aussi indifférent sur l'amitié du peuple, que les grands ne dédaignent pas toujours sans risque. Sa maison, son cortége, étaient composés de jeunes gens badins, railleurs, suffisants, qui, fiers du crédit de leur maître, affectaient des airs de supériorité. On les appela *petits-maîtres*, nom qui est resté à la langue; comme celui d'*importants* et de *frondeurs*.

Après avoir refroidi la cour et la ville, Condé s'aliéna la noblesse. Il s'entêta du dessein de procurer les honneurs du Louvre à la princesse de Marsillac, dont le mari n'était pas encore duc de la Rochefoucauld. Plusieurs gentilhommes prétendirent avoir un droit égal à cette distinction, et demandèrent qu'on l'accordât à leurs femmes, ou qu'on ne la donnât pas à la princesse de Marsillac. Il fut fait à ce sujet des représentations au prince de Condé. Mais comme il n'en était pas ébranlé, la noblesse tint d'abord des assemblées particulières, pour discuter ses priviléges, et en indiqua ensuite de générales, auxquelles elle appela le clergé, et des députés des cours souveraines, qui se disposèrent à s'y rendre. Ainsi les états se seraient trouvés assemblés sans qu'on en eût le dessein. La reine avait laissé volontiers commencer cette affaire, qui commettait Condé avec la noblesse; mais quand elle vit les suites que ces assemblées pouvaient avoir, elle défendit au clergé de s'y trouver, et il obéit. On promit à la noblesse de ne rien innover, et elle se sépara : mais il resta à beaucoup de seigneurs du ressentiment contre le prince, qu'ils accusaient d'avoir signifié ses prétentions avec trop de fierté. Cependant, malgré ses fautes, qui aliénèrent bien des esprits, sitôt qu'on fut assuré qu'il avait rompu avec le cardinal, l'estime qu'inspiraient ses belles qualités fit qu'une foule de gens, distingués par leurs emplois ou leur naissance, vint s'offrir à lui.

Les frondeurs ne furent pas les derniers. Depuis le retour du roi à Paris, ils vivaient dans un état de perplexité fort alarmant, haïs de la régente, qui leur attribuait les préventions outrageuses du peuple contre elle et son ministre. Si Anne d'Autriche avait connu sa force, elle aurait pu se débarrasser d'eux par l'exil ou la prison, pendant que la majesté royale reparaissant avec tout

[1] Retz, t. II, p. 12. Motteville, t. III, p. 122. Esprit des lois, in-12, t. I, p. 281. Lenet, t. I, p. 24. La Rochefoucauld, p. 87 et 118. Nemours, p. 60.

son éclat, imposait également aux corps et aux particuliers. Le coadjuteur et ses adhérents, convaincus de leur faiblesse, étaient dans des craintes perpétuelles, et malgré la sécurité qu'ils affectaient, ils cherchaient de tous côtés de la protection contre la vengeance de la cour. Quand ils virent Condé en brouillerie ouverte avec le ministre, ils crurent que jamais le ressentiment du prince ne finirait que par l'éloignement du prélat; et sans tergiverser, Gondi alla lui proposer d'unir leurs forces pour expulser Mazarin. On devait après cela composer le ministère au gré de la faction; ôter les sceaux à Séguier pour les donner à Châteauneuf; faire rentrer Chavigni dans le conseil; y appeler aussi Molé, non pour le récompenser, mais pour l'enlever au parlement, et mettre à sa place Bellièvre, dont la fronde serait plus sûre. Après avoir bien écouté le coadjuteur, Condé lui dit : « La reine est si attachée à son « ministre, que tout cela ne peut réus- « sir sans une guerre civile. » Gondi s'attendait que le prince allait s'y déterminer, lorsqu'il ajouta : « Il n'est ni de ma « conscience ni de mon honneur de pren- « dre ce parti. Je suis d'une naissance à « laquelle la conduite du *Balafré* ne con- « vient pas. » Après ce peu de mots, il renvoya le tentateur confus, et donna les mains à un accommodement dont le duc d'Orléans se rendit médiateur. Ce fut l'abbé de la Rivière qui engagea Gaston à se mêler de cette affaire, dans l'espérance que cette réconciliation, si elle avait lieu, lui rendrait le chapeau de cardinal. Condé mit à haut prix la promesse de laisser Mazarin dans le ministère. Il força la reine de s'engager, par un accord qui fut signé le 15 septembre, à ne disposer d'aucune charge, d'aucun bénéfice, de ne point lever d'armées, ni nommer de généraux sans son consentement. Ce traité contenait encore d'autres clauses si impérieuses, que pour ne pas rester dans la dépendance d'un prince qui lui donnait des entraves si étroites, Mazarin aima mieux se jeter entre les bras des frondeurs ses ennemis; et d'abord il chercha à commettre le prince avec eux[1].

Le surintendant d'Émeri, privé du maniement des finances pour complaire au public, venait de rentrer dans sa charge, à la grande satisfaction de ce même public, qui, un an auparavant, avait demandé sa destitution. Il fit précéder son retour par quelques largesses qui lui gagnèrent la populace : mais moins jaloux de la faveur de la bourgeoisie, ou pressé par les dettes de l'état, il appliqua à des dépenses qu'il crut plus nécessaires le revenu des gabelles, que plusieurs arrêts du parlement avaient destiné au payement des rentes sur l'hôtel de ville. Les rentiers n'étant pas payés se plaignirent; et comme le prévôt des marchands et les échevins, par égard pour la cour, ne prenaient pas assez chaudement leurs intérêts, ils élurent douze syndics, au nombre desquels se trouva le fameux Joly, conseiller au Châtelet. Le premier président s'opposa à l'élection, comme faite sans droit de la part des électeurs, qui ne formant pas un corps reconnu dans l'état, ne pouvaient se donner des chefs. Il prétendit aussi que cette affaire n'exigeait pas l'assemblée des chambres. On tint à ce sujet des conférences à son hôtel; et pendant qu'il temporisait, la cour prenait des mesures pour s'assurer des syndics les plus ardents, et en faire un exemple; et au contraire, les frondeurs trouvèrent dans cet événement les moyens de procurer l'assemblée des chambres, que la cour redoutait[2].

Ils y réussirent, en faisant soulever le parlement et le peuple par une imposture très-habilement ménagée. On fit d'abord circuler dans le public les mauvaises intentions de la cour, vraies ou supposées, contre les syndics; on ajoutait, dans les cercles, que ne pouvant se venger par la prison, l'Italien était bien capable d'un assassinat. Quand les esprits furent ainsi disposés, Joly, le plus hardi des syndics, le plus véhément dans ses discours contre le ministère, et par là le plus cher à la foule des rentiers, se

[1] Retz, t. II, p. 16.

[2] Joly, t. I, p. 63. Talon, t. VII, p. 87.

proposa pour être la victime feinte du courroux du cardinal. On ajusta le pourpoint et le manteau de Joly sur un morceau de bois, dans une certaine attitude. Un bon tireur, nommé d'Estainville, perça la manche d'un coup de pistolet, et Joly se fit, pendant la nuit, avec une pierre à fusil, une blessure au bras, correspondante au trou de la balle. Le lendemain, 31 décembre, Joly sort dès le matin dans son carrosse. Estainville paraît dans le lieu convenu, rue des Bernardins: Joly, qui l'aperçoit, se baisse. Estainville tire, et la balle perce le carrosse dans l'endroit où aurait dû être appuyée la manche trouée. Joly s'écrie; le peuple s'assemble et le porte chez un chirurgien voisin, qui prend l'égratignure de la nuit pour une blessure véritable, et y met un appareil. Le bruit du coup retentit en un instant jusqu'au palais, où se trouvaient beaucoup de rentiers. On crie de toutes parts qu'un des rentiers vient d'être assassiné. L'audience est interrompue. Les enquêtes se jettent dans la grand'-chambre, pêle-mêle avec les rentiers, et demandent qu'on informe. Le premier président soutient l'assaut: il fait voir que cette affaire n'est pas de celles qui exigent l'assemblée des chambres, et fait décider qu'on suivra dans la procédure la forme ordinaire. La comédie aurait peut-être fini à cet acte, sans un nouvel incident qui suspendit le dénoûment, et pensa le rendre tragique [1].

Par un hasard des plus singuliers, le même jour que les frondeurs voulaient faire émeute, la cour eut le même dessein; Ou bien elle méditait une supercherie à peu près du genre de celle des frondeurs, et qui eut un succès pareil; ou l'imposture du matin fit imaginer celle du soir. Le marquis de la Boulaye, connu des Parisiens, qu'il avait servis pendant le siége, n'eut pas plus tôt aperçu que le coup de pistolet tiré contre Joly avait causé quelque émotion dans le peuple, qu'il se jeta dans la grand'salle comme un *démoniaque,* dit Gondi, criant qu'on n'a assassiné Joly que parce qu'on redoutait sa fermeté à défendre les intérêts publics : qu'il faut prendre les armes, se mettre en défense, parce qu'on est menacé d'un massacre général, dont le meurtre du duc de Beaufort et du coadjuteur sera le signal. L'éloquence de la Boulaye et les cris de ses satellites ne firent pas grande impression, ni au palais, ni dans les rues. Broussel et Gondi, chez lesquels il alla faire parade de son attachement au parti, le réprimandèrent fortement, et le renvoyèrent. Le zèle inconsidéré de cet homme, qui n'était pas commandé, a fait écrire aux frondeurs qu'il avait été aposté par la cour, et que ce qu'il fit ensuite, il le fit de concert avec elle [1].

La Boulaye promena une grande partie de la journée sa troupe dans Paris, avec des tambours, sans la voir grossir. Le soir, il posa à l'entrée de la place Dauphine des cavaliers en forme de vedettes, qui paraissaient embusquées pour faire quelque irruption sur le Pont-Neuf : le guet vint les reconnaître, et fut reçu à coups de pistolets. Les bourgeois de la place craignant quelque violence de ces inconnus, prennent les armes et tirent sur eux. Au milieu de ce désordre, un coup perdu, et qu'on suppose prémédité, atteint l'équipage du prince de Condé, qui passait à vide sur le Pont-Neuf. Condé était au Palais-Royal, où il était accouru à la première alarme du matin. Il était près de s'en retourner; mais des gens effrayés viennent, coup sur coup, lui dire qu'on en veut à sa vie. Il se moque de l'avertissement. On l'assure alors qu'il y a une conspiration formée contre lui, et que depuis trois ou quatre jours on ne parle d'autre chose. La reine le prie de ne se pas exposer : le cardinal se met presque à genoux devant lui pour le retenir; tous les courtisans le supplient, le conjurent de rester; il traite leur crainte de terreur panique, et veut aller lui-même juger de la vérité. Enfin on obtient à grande peine qu'il renverra son équipage avec un laquais dedans. Le carrosse passe sur le

[1] Joly, t. I, p. 70. Retz t. II, p. 24.

[1] Retz, t. II, p. 24.

Pont-Neuf. Deux hommes à cheval approchent : l'un, qu'on prétendit être la Boulaye, tire un coup de pistolet, et blesse le laquais. Quelques écrivains disent que le laquais n'en eut que la peur : mais quoi qu'il en soit, il résulta toujours de cet attentat que le prince de Condé crut réellement qu'on avait voulu l'assassiner. Après les instances qu'Anne d'Autriche et Mazarin venaient de faire pour le retenir, il ne pouvait leur imputer cette noirceur. Ses soupçons tombèrent donc naturellement sur les frondeurs : il résolut d'en avoir raison ; et la reine épousant le ressentiment du prince, afin de le brouiller sans retour avec eux, envoya au parlement ordre d'informer contre le duc de Beaufort, le coadjuteur et Broussel, soupçonnés d'avoir commandé cet assassinat. Cette affaire absorba celle de Joly.

Il serait difficile d'exprimer l'étonnement du coadjuteur, quand il se vit enveloppé du même filet qu'il préparait aux autres. Il avait voulu charger la cour de l'assassinat de Joly, et la cour le chargeait de celui de Condé : car bientôt on ne put plus douter que l'imputation ne vînt du ministre. Ce fut lui qui fournit les témoins, qui concerta la procédure avec le premier président, et surtout qui répandit si bien dans Paris l'opinion du crime du coadjuteur et du duc de Beaufort, qu'ils se virent les premiers jours regardés de mauvais œil par presque tous ceux qu'ils rencontrèrent. Ce changement d'affection du public jeta l'alarme parmi les frondeurs. Les femmes s'effrayèrent. La duchesse de Montbazon résolut de s'enfuir à Péronne, et d'entraîner avec elle le duc de Beaufort et le coadjuteur[1].

Cette fuite était suggérée par des émissaires de la cour, qui auraient voulu que les frondeurs prissent l'épouvante, et pussent la débarrasser de leur présence : mais Gondi, sans être effrayé des suites d'un procès criminel intenté par une partie si puissante devant un juge prévenu, commença par aller chez le prince, pour le supplier de ne lui pas faire l'injure de le croire coupable. Voyant que cette déférence n'avait rien produit ; que Condé, au contraire, non content de demander justice, mettait dans ses sollicitations une ostentation insultante, et ne paraissait au palais qu'avec un cortége de mille personnes, tant gentilshommes qu'officiers du roi, le coadjuteur résolut d'opposer bravade à bravade. Il fit venir des provinces d'autres gentilshommes et des militaires, qui, réunis aux frondeurs de Paris, lui formèrent une escorte brillante : mais il ne se donna ces airs d'égalité que quand le public commença à revenir de ses préjugés ; ce qui arriva sitôt que l'on connut les témoins et leurs dépositions.

On ne pouvait avoir plus mal choisi les uns et les autres. Les témoins étaient des hommes également ridicules et infâmes ; Canto, Pichon, Sociande, la Comète, Macassar, Gorgibus, « noms aussi « saugrenus, dit Gondi, que ceux des « Escobar et des Tambourin des petites « lettres de Port-Royal. »

L'un d'entre eux avait été condamné à la potence, l'autre à la roue, le troisième était décrété pour crime de faux ; les deux autres avaient la réputation de *filous fieffés*. Ces hommes méprisables étaient porteurs de *brevets* signés par la régente, et contre-signés par un secrétaire d'état, qui les autorisaient à assister aux assemblées des rentiers, à y parler, agir, délibérer, sans qu'ils pussent jamais être repris pour tout ce qu'ils y auraient dit ou fait. C'était dans ces assemblées, disaient-ils, qu'ils avaient entendu dire que le coadjuteur et le duc de Beaufort devaient faire assassiner M. le prince et le premier président ; ils ajoutaient que le conseiller Broussel était du complot.

Lorsqu'on eut lu ces dépositions devant l'assemblée des chambres, et qu'on vit que ce prétendu complot, dont on faisait tant de bruit, jusqu'à le comparer à la conjuration d'Amboise, se réduisait à de simples ouï-dire avancés par des gens dignes du gibet, contre un petit-fils de Henri IV, un archevêque et un magistrat

[1] Retz, t. II, p. 29.

respectable, les idées changèrent. On soupçonna bien un complot, mais formé contre les accusés et non par eux. Gondi, dans un discours précis, exposa ses moyens avec une force qui fit impression; il peignit surtout avec des couleurs si vives l'infamie des *accusateurs à brevet*, et la bassesse du ministre qui employait un pareil espionnage, qu'il s'éleva dans toute la chambre un murmure d'indignation. Cependant, comme l'accusation subsistait, le premier président prononça que le duc de Beaufort, le coadjuteur et Broussel étant parties, ne pouvaient rester juges, et qu'ils eussent à se retirer. « Et monsieur le prince, s'écria « le coadjuteur. — Moi! moi! répondit « Condé d'un ton vif et piqué. — Oui! oui! « monsieur, reprit fièrement Gondi; la « justice égale tout le monde. » Le prince, dans ce moment, ne dut pas savoir bon gré à ceux qui, par leurs conseils, l'avaient engagé à descendre dans une arène où il était forcé de se battre contre des champions qu'il aurait dédaignés partout ailleurs. Le coadjuteur ne remporta cependant que l'honneur d'avoir, pour ainsi dire, fait assaut avec un prince du sang. Comme accusés, lui, Beaufort et Broussel furent obligés de se retirer pour laisser délibérer : mais les applaudissements d'un peuple nombreux qui remplissait les salles donnèrent à leur retraite un air de triomphe.

Le 29 décembre la scène changea. A leur tour, ils firent descendre le premier président de son siége, en demandant à le récuser. Ils disaient dans leur requête qu'il s'était toujours montré leur antagoniste; que d'ailleurs ils étaient accusés d'avoir voulu l'assassiner, et que quoique la calomnie fût notoire, elle pouvait laisser dans son esprit des préventions qui devaient l'empêcher de rester juge. Molé répondit qu'il n'était ni choqué ni épouvanté de rien, et qu'il ne se sentait pas le moindre préjugé contre les accusateurs ni contre les accusés. Néanmoins, soit qu'il se fût glissé quelque apparence de partialité dans sa conduite, soit que la jeunesse se fît un malin plaisir de mortifier son chef, qui la *gourmandait* quelquefois, on voulut délibérer sur la requête, et Molé fut obligé d'aller attendre au greffe la décision. Elle lui fut favorable : on jugea qu'il n'y avait pas matière à récusation; mais le premier président ne tint pas contre cette espèce d'affront; et cet homme si ferme laissa échapper quelques larmes en quittant sa place.

[1650] Pendant tout le cours de cette affaire, le palais fut plein de gens armés. Il y avait peu de conseillers et de présidents qui n'eussent des poignards sous leurs robes. Gondi en portait un lui-même; et quelqu'un en ayant vu passer la poignée par la poche, s'écria: *Voilà le bréviaire du coadjuteur.* La plupart des gentilshommes et des officiers que les deux partis appelaient à leur secours se connaissaient. Ils causaient ensemble familièrement dans les salles : mais au moindre bruit qui se faisait entendre dans la grand'chambre, ils se démêlaient brusquement les uns des autres, et se rangeaient chacun de leur côté, prêts à se charger; c'est-à-dire, « les militaires ap« pelés par le coadjuteur de son côté, et « tous ceux de la cour du côté du prince; « et ce qui est rare, ajoute Gondi, c'est « que ceux qui nous eussent égorgés eus« sent été ceux-là mêmes avec qui nous « étions d'accord. » Cette énigme s'explique d'un mot: alors le coadjuteur était raccommodé avec le ministre [1].

Ce phénomène, encore ignoré de tout le monde, fut causé par les imprudences du prince. Madame de Nemours dit à cette occasion dans ses mémoires. « Presque « tous les grands princes, même ceux qui « deviennent les plus modérés et les plus « judicieux dans la suite de leur vie, sont, « dans leur jeunesse, aussi persuadés « qu'on les craint, que les belles femmes, « ou celles qui se piquent de l'être, sont « persuadées qu'on les aime. Il n'est pas « plus aisé de dépersuader ceux-là de la « terreur que cause leur nom, que de dé« tromper celles-ci de l'effet de leurs

[1] Retz, t. II, p. 57. Nemours, p. 60.

« charmes. » Cette confiance dans ses forces fit hasarder au prince bien des démarches qu'il aurait dû mesurer davantage. Il se brouilla ouvertement avec les frondeurs, sans être entièrement réconcilié avec Mazarin, dont il ne parlait jamais qu'en termes de mépris. Les lenteurs de son procès, qui exigeait de lui l'assiduité aux audiences, dans lesquelles il entendait souvent des choses peu agréables, lui causaient un dépit mortel; et il lui arriva souvent de faire entendre qu'il se vengerait un jour du ministre, qui l'avait jeté dans cet embarras, en lui disant que ce ne serait que l'affaire de quelques jours. Les frondeurs lui proposèrent de l'abréger, en se réconciliant avec eux, et il dédaigna leurs offres. Dans le particulier, il reconnaissait leur innocence à son égard, mais il voulait qu'ils fussent punis pour avoir osé lutter contre lui, et il exigeait que le coadjuteur s'éloignât pour quelque temps : consentant néanmoins qu'on lui donnât l'ambassade de Rome ou celle d'Allemagne, pour cacher sa disgrâce. Condé accusait la reine de ne pas l'aider comme elle aurait dû dans la poursuite de son procès; il harcelait le ministre; il fatiguait le duc d'Orléans, qu'il traînait malgré lui à l'audience; aussi Gaston faisait-il souvent le malade pour s'en dispenser. Comme si tout le monde devait plier sous ses lois, il favorisa la passion du jeune duc de Richelieu pour madame de Pons, et il les fit marier malgré la duchesse d'Aiguillon, tante du duc. Le prince espérait par là se rendre maître du Hâvre de Grâce, dont Richelieu était gouverneur, et en gratifier le duc de Longueville son beau-frère; mais la duchesse d'Aiguillon prit les devants, s'assura du commandant et de la garnison, et ferma les portes à son neveu. Condé fit deux fautes en cela : la première, d'indisposer une femme dont les conseils hardis pouvaient lui être funestes; la seconde, de redoubler le mécontentement des frondeurs, en leur enlevant un riche héritier, qu'ils comptaient faire épouser à mademoiselle de Chevreuse.

Mais ce qui combla la mesure, fut une insulte faite à la reine. Il y avait à la cour un marquis de Jarsay, homme avantageux et frivole, qui s'avisa de vouloir mettre Anne d'Autriche au nombre de ses conquêtes. Cette folie était héréditaire dans sa famille. Le maréchal de Lavardin, son grand-père, s'était donné pour amant public de Marie de Médicis, et en avait été puni. Le petit-fils le fut aussi, mais assez faiblement, parce que la régente, après s'être quelque temps amusée de ses galanteries, qu'elle croyait sans conséquence, craignit d'éveiller le scandale en se plaignant des impertinences auxquelles il se porta. Elle se contenta donc de lui défendre de paraître devant elle. Jarsay, qui était de la cour de Condé, alla se plaindre à lui de sa disgrâce. Le prince, qui avait enhardi le marquis à parler et à écrire, se fit un point d'honneur de le faire rappeler. « Il vint trouver le car-« dinal, dit madame de Nemours, et lui « dit qu'il voulait que la reine vît Jarsay « dès le même jour. Le cardinal eut beau « lui représenter qu'après une pareille « impudence il n'y avait personne qui y « pût obliger la moindre femme du mon-« de; il ne répondit autre chose, selon la « coutume de ce temps-là, sinon : Il le « faut pourtant bien, parce que je le veux. « La reine se trouva donc forcée à le « voir[1]. »

Ce dernier acte de tyrannie détermina la régente et son ministre à tout sacrifier, pour n'y être plus davantage exposés. Mazarin fit quelques avances à la duchesse de Chevreuse. Anne d'Autriche écrivit un billet flatteur au coadjuteur : il vola auprès d'elle dans un autre costume que le sien, pour n'être pas reconnu; et en trois ou quatre conférences nocturnes, tout ce qui pouvait assurer la vengeance de la régente et des frondeurs fut réglé et arrêté. Quelque secret qu'on apportât à ces entrevues, le prince en eut avis, et en parla au cardinal, mais comme d'une chose plus plaisante que sérieuse. Mazarin le prit sur le même ton. « Sans doute, dit-il à Condé, « ce serait une chose fort plaisante, de

[1] Motteville, t. III, p. 350. Lenet, t. I, p. 27. Nemours, p. 60.

« voir le coadjuteur avec de grands ca« nons, un bouquet de plumes, un man« teau rouge, et l'épée au côté. Je pro« mets à votre altesse de la réjouir de cette « vue, s'il prend envie à ce prélat de me « visiter dans cet équipage. » Le cardinal dit tout cela au prince d'un air si libre et si dégagé, que Condé y fut trompé [1].

L'Italien employa auprès du prince une autre espèce d'ironie que l'événement rendit bien piquante. Il lui dit qu'un nommé Descoutures, témoin décisif dans son affaire contre les frondeurs, venait d'être arrêté hors de Paris; mais qu'il y avait à craindre, lorsqu'on l'amènerait, qu'il fût enlevé; qu'il fallait donc envoyer des troupes à sa rencontre. Condé y consentit, et signa lui-même l'ordre aux gendarmes et aux chevau-légers de conduire au château de Vincennes le prisonnier qu'on leur remettrait. Il ne manquait plus que le consentement du duc d'Orléans. Quoique Gaston répugnât à la violence, la reine l'obtint à force de prières, et en réveillant sa jalousie contre le vainqueur de Rocroy. Elle gagna même sur lui qu'il en ferait mystère à l'abbé de la Rivière, son favori, dont les liaisons avec la maison de Condé faisaient craindre une indiscrétion. Quand toutes les mesures furent prises, on attira au Louvre, sous prétexte d'un conseil, les princes de Condé et de Conti, et le duc de Longueville, et ils furent arrêtés le 18 janvier. Ce coup imprévu terrassa Conti et Longueville, Condé ne marqua que de la surprise. Cependant comme on les faisait descendre par un escalier dérobé un peu obscur, et qui était bordé de gardes, « Vou« drait-on, dit-il à Guitaut qui l'avait « arrêté, renouveler ici la scène des états « de Blois? — Non, non, mon prince, re« partit celui-ci, ne craignez rien : ja« mais un assassinat ne se commettra « sous mes yeux, et encore moins par « mes ordres. » Lorsque Condé se vit ainsi livré aux gendarmes et aux chevau-légers, auxquels il avait donné lui-même l'ordre pour être conduit à Vincennes, il leur cria : « Amis, ce n'est point ici « la bataille de Lens [1]. »

Il serait difficile de peindre l'étonnement de la cour et de la ville. Comme la résolution prise contre la liberté des princes, quoique confiée à une douzaine de personnes, n'avait pas transpiré, chacun les croyait toujours en faveur, et continuait auprès d'eux ses assiduités; de sorte que tous furent surpris dans les démonstrations d'attachement aux disgraciés, surprise très-désagréable pour des courtisans. Plusieurs craignirent de partager leur malheur; mais ils durent être rassurés par la conduite et les discours de la régente. Elle marqua une vraie douleur d'avoir été forcée d'en venir à cette extrémité contre un prince qu'elle estimait, et de causer ce chagrin à la douairière de Condé, princesse qui avait toujours été son amie et sa consolation dans ses peines : mais les frondeurs ne continrent pas leur joie : ceux qui auparavant ne paraissaient presque pas à la cour, se répandirent autour de la reine, qu'ils environnaient d'un air de triomphe. L'accusation criminelle intentée contre Beaufort et le coadjuteur tomba d'elle-même : à peine se permit-on de faire précéder l'arrêt en leur faveur par les formalités d'usage. On n'apporta pas plus de difficulté à l'enregistrement de la déclaration envoyée au parlement contre les prisonniers. Le peuple de Paris fit des feux de joie. Les deux princesses de Condé eurent ordre de se retirer à Chantilly. La duchesse de Longueville, qu'on voulait arrêter, se sauva en Normandie : Turenne, la Rochefoucauld, Bouteville, et beaucoup de seigneurs et de gentilshommes attachés aux princes, allèrent se cacher dans les provinces, où ils espéraient trouver de la protection. Enfin l'abbé de la Rivière jugeant bien qu'après les marques de défiance que lui avait données Gas-

[1] Retz, t. II, p. 15. Joly, t. I, p. 82. Nemours, p. 61.

[1] Lenet, t. I, p. 80. Nemours, p. 62. Retz, t. II, p. 58. Joly, t. I, p. 88. Bussi, t. I, p. 239. La Rochefoucauld, p. 122. Talon, t. VII, p. 88. Artagnan, t. II, p. 2. Motteville, t. III, p. 355.

ton, il ne devait plus compter sur ses bonnes grâces, quitta la cour, et perdit l'espérance du chapeau rouge, qui lui avait fait imaginer tant d'intrigues [1].

A juger de l'avenir par les premiers événements qui suivirent la prison des princes, on aurait cru qu'elle serait de longue durée. La duchesse de Longueville ne trouva point d'aide dans la Normandie, qu'elle comptait faire révolter. La régente ne fit qu'y montrer le roi à la tête de quelques troupes commandées par le comte d'Harcourt, et tous ceux qui auraient eu envie de remuer se cachèrent. La duchesse s'enfuit en Flandre, d'où, après plusieurs courses, elle se rendit à Stenai, ville cédée par le duc de Lorraine au roi, en 1641, donnée par lui cinq ans après au prince de Condé, et où Turenne s'était réfugié. Ses instances et ses charmes eurent assez d'empire pour faire dévier encore une fois le sage Turenne de la route du devoir. Les pierreries de la duchesse l'aidèrent à lever une petite armée, dont il se déclara « lieutenant général pour le roi, à l'effet d'obtenir la liberté des princes; » elle l'amena même à négocier avec les Espagnols; il conclut avec eux un traité par lequel ceux-ci ne devaient entendre à aucune proposition d'accommodement que les princes ne fussent mis en liberté; et il prenait l'engagement de demeurer à leur service jusqu'à ce qu'on leur eût offert à eux-mêmes des conditions de paix raisonnables. Les partisans des princes n'eurent pas plus de succès en Bourgogne qu'en Normandie. Une petite armée, à la tête de laquelle était le duc de Vendôme, et la présence du roi, qui s'y rendit en quittant la Normandie, calmèrent tout d'un coup le peu d'émotion qu'une première chaleur en faveur de Condé, gouverneur de cette province, avait excité. Le feu de la rébellion se concentra en Guienne. Il s'y nourrit par la maladresse du ministre, qui, d'un souffle, aurait pu l'éteindre au commencement. « Mais, dit Gondi, le bonheur monta un « peu trop à la tête du cardinal. »

[1] Retz, t. II, p. 62.

Le prince de Condé, soit haine contre le duc d'Épernon, soit persuasion que les plaintes des Gascons étaient fondées, avait toujours soutenu ces peuples contre leur gouverneur; et le jour même qu'il fut arrêté, il devait plaider leur cause au conseil. Cette circonstance inspira aux Bordelais beaucoup de compassion pour le prince leur bienfaiteur, quand ils apprirent sa prison; de sorte que ceux de ses partisans qui se réfugièrent dans cette province, y trouvèrent beaucoup de gens disposés à les seconder. Le gouverneur avait aussi des gens disposés à le défendre contre les assauts du parlement. La noblesse et les troupes étaient pour lui; la bourgeoisie et le peuple pour le parlement; mais il y avait division dans ces corps mêmes, et schisme dans les familles. « La diversité des intérêts et des caractères faisait, dit le coadjuteur, un « galimatias inexplicable dans les affaires « de la Guienne, et je ne pense pas que, « pour les débrouiller, le bon sens des « Jeannin et des Villeroi, infusé dans la « cervelle du cardinal de Richelieu, eût « même été assez bon. » Mais cette confusion, très-fâcheuse pour qui aime la paix, est excellente pour des chefs de parti qui ne cherchent qu'à brouiller [1].

Au moment de la prison des princes, le duc de la Rochefoucauld, échappé aux recherches de la cour, se déclara ouvertement pour eux. Il prit les armes, et commença la petite guerre du côté de l'Anjou. Il n'y fut pas heureux, parce qu'il était trop faible. Après une défaite, il se sauva à Turenne, auprès du duc de Bouillon, qui s'y était mis à l'abri contre les ordres donnés pour l'arrêter. Ces deux hommes, habiles en expédients, formèrent le projet de lier la cause des Bordelais à celle des princes, et de conclure avec les Espagnols une alliance qui donnerait de la consistance au parti. Ils se flattèrent de faire de la ville de Bordeaux comme une espèce de place d'armes, d'où ils étendraient le feu de la guerre dans le midi de la France, pendant que le ma-

[1] Retz, t. II, p. 69. La Rochefoucauld, p. 127. Joly, p. 90. Lenet, t. I, p. 172. Nemours, p. 70.

réchal de Turenne, avec le petit corps de troupes qu'il avait rassemblé à Stenai, inquiéterait les frontières du nord, et ferait une diversion avantageuse : mais ils sentirent bien qu'eux seuls ne seraient pas capable de soutenir dans les esprits l'enthousiasme qui est nécessaire dans les guerres civiles. Il faut du spectacle au peuple. La Rochefoucauld et Bouillon le servirent selon son goût, en faisant marcher devant eux la jeune princesse de Condé, épouse du prisonnier, et le duc de Bourbon leur fils, encore enfant.

Claire-Clémence de Maillé de Brezé n'avait pas joui jusque-là d'une grande considération dans la famille de son mari, parce qu'elle était fille d'un simple gentilhomme, et que son mariage ne s'était fait que pour ne pas désobliger le cardinal de Richelieu, dont elle était nièce. Quand le prince fut arrêté, la cour, qui ne la regardait pas comme fort dangereuse, s'était contentée de la reléguer à Chantilly avec son fils. Cependant on les y gardait à vue. La vie qu'on mena quelque temps dans ce beau lieu était bien capable de rassurer le ministre. Lenet, conseiller au parlement de Dijon, un de ces hommes qui s'attachent aux grands, qui s'intriguent, qui sont de tout, des affaires et des plaisirs, raconte dans ses mémoires qu'une troupe folâtre de jeunes officiers venant prendre congé des princesses et des dames qui formaient leur cour, s'occupaient en effet beaucoup plus d'élégies, de chansons et de madrigaux, que des intérêts du parti [1].

Ces agréables passe-temps furent interrompus par les exprès du duc de Bouillon, qui demandait auprès de lui la princesse et son fils. On trompa l'espion de la cour, en supposant qu'elle était malade, et en lui substituant, dans une chambre obscure, une de ses filles, qui lui ressemblait beaucoup, avec le fils du jardinier, du même âge que le jeune duc; de sorte que quand la régente fut instruite de cette supercherie, Clémence avait déjà gagné Montrond, forteresse assez importante en Bourgogne. La princesse se vit bientôt menacée d'y être investie; elle en sortit, y laissant une garnison capable de résistance, qu'elle paya de caresses : « caresses des grands, dit Lenet, monnaie qui passe partout. Les sots s'en payent, et les honnêtes gens les souhaitent. »

Clémence possédait supérieurement l'art de donner cours à cette monnaie. Agréable sans être belle, d'un caractère doux, accessible, prévenante, elle parlait avec grâce et facilité, et se montrait avantageusement dans des occasions qui demandaient de la présence d'esprit et de la vigueur. De Montrond elle passa à Turenne, et de Turenne, les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld la menèrent, avec une forte escorte, à Bordeaux. Ils croyaient y être reçus sans difficulté, parce qu'ils avaient pour eux le peuple : mais les bons bourgeois, et surtout le parlement, répugnaient à admettre dans leur ville un parti armé, capable de les maîtriser et de les mener plus loin qu'ils ne voudraient. Craignant donc que leur jonction avec les partisans des princes ne les plongeât dans une longue guerre, ils consentirent à recevoir dans leur ville la princesse et son fils; mais ils refusèrent d'ouvrir leurs portes à un gros corps de noblesse et de troupes réglées, dont elle était accompagnée, ainsi qu'aux ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld, tant qu'ils seraient à la tête de cette espèce d'armée. Les deux ducs restèrent dans les faubourgs : mais tous les jours ils entraient dans la ville sous prétexte d'aller faire leur cour à la princesse; ils voyaient les conseillers et les bons bourgeois qu'ils croyaient les plus aisés à séduire; ils caressaient le peuple, dont ils gagnèrent le plus grand nombre par quelque argent distribué à propos, et ils se conduisirent si habilement, qu'ils firent recevoir leurs troupes dans la ville [1].

Il fut ensuite question de faire paraître le parlement d'accord avec le parti. Comme les ducs surent que la compa-

[1] Lenet, t. I, p. 128, 172 et 335.

[1] La Rochefoucauld, p. 129. Motteville, t. III, p. 525.

gnie ne se prêterait pas volontairement à cette apparence, ils résolurent de la forcer, et de lui arracher des arrêts qui liassent publiquement le parlement à leur cause. Lenet proposa l'expédient de faire à Bordeaux ce qu'on avait fait à Paris, d'ameuter la populace : mais comme les Gascons sont plus vifs que les Parisiens, peu s'en fallut que, dès la première fois, ils ne passassent les bornes auxquelles ceux-ci s'étaient arrêtés. Ils entourèrent le parlement, qui délibérait sur le parti qu'il prendrait, de se joindre aux princes ou de les abandonner; ils se mirent à crier, à menacer : quelques conseillers eurent peur, et voulurent se sauver; ces forcenés les repoussèrent dans la chambre, et en blessèrent plusieurs. Le parlement fit avertir la princesse du danger où il se trouvait, et en même temps appela à son secours les bourgeois, qui prirent les armes et vinrent au palais tambour battant. Lenet, qui n'avait pas cru que les choses dussent être portées à cet excès, engage la princesse d'aller apaiser le tumulte. Elle prend deux femmes avec elle; elle paraît sur le perron du palais, au moment que les deux troupes, celle des mutins et celle de la bourgeoisie, étaient prêtes à se charger. Déjà quelques coups avaient été tirés; Clémence fait signe de la main, et s'écrie: *Qui m'aime me suive?* En même temps elle tourne vers son logis; toute la populace la suit, en criant : *Vive la princesse!* et le parlement est délivré. Condé apprenant cet événement dans sa prison, ne put s'empêcher de rire du contraste de sa situation avec celle de son épouse. « Qui aurait cru, dit-il, que « j'arroserais des fleurs, pendant que ma « femme fait la guerre [1]! »

Le plus grand embarras des partisans des princes, à Bordeaux, était d'empêcher le parlement de conclure la paix, sans stipuler la liberté des princes. S'il avait voulu la faire à cette condition, les émissaires de la cour lui promettaient les plus grands avantages : mais outre que la compagnie, maîtrisée par la populace, n'était pas sûre de faire exécuter ce qu'elle déciderait, plusieurs de ses membres penchaient à attendre les événements. On savait que les frondeurs, toujours très-puissants à Paris, désiraient que la paix de Bordeaux ne se fît pas sitôt, de peur que Mazarin, libre de ce côté, ne tournât ses forces contre eux [1].

La bonne intelligence entre les frondeurs et le cardinal commençait en effet à s'affaiblir. Celui-ci se repentit d'avoir éloigné du duc d'Orléans la Rivière, qui lui servait à inspirer au prince les résolutions dont il avait besoin. Il craignait avec raison que Gondi, qui avait pris la place de l'abbé dans la confiance de Gaston, n'eût pas la même complaisance pour les volontés du ministre, ou ne la fît acheter trop cher. Il crut même voir des tergiversations politiques, suggérées par le coadjuteur, dans la conduite molle que le duc d'Orléans tint au parlement, dont les assemblées recommencèrent à être aussi tumultueuses qu'auparavant. Mazarin résolut de ne pas laisser apercevoir son mécontentement : au contraire, il combla le prélat de caresses, l'assura qu'il allait mettre tout en œuvre pour lui procurer le chapeau de cardinal, donna des ordres positifs à cet effet, lui demanda son amitié, et lui offrit séance au conseil. Loin de se livrer à ses empressements, Gondi se tint sur la défensive. Il refusa toutes les grâces apparentes, persuadé qu'elles ne lui étaient proposées qu'afin de le faire croire ami de Mazarin, et de le rendre par là odieux au peuple. Pour éviter ce piége, le coadjuteur ne s'abouchait jamais avec le ministre qu'en secret, presque toujours la nuit, et affectait extérieurement toutes les manières et les discours qui pouvaient le faire regarder comme constant dans sa haine pour le cardinal. Au défaut de l'amitié de Gondi, Mazarin tâcha de gagner celle des autres frondeurs. Il leur distribua des grâces qui les contentèrent ; et sachant qu'ils se défiaient du chancelier Séguier, la reine, sans en être mécontente, lui ôta

[1] Lenet, t. I, p. 192.

[1] Retz, t. II, p. 72.

les sceaux et les donna au marquis de Châteauneuf, intime ami de la duchesse de Chevreuse. Tout cela se faisait afin de tirer sans obstacles la cour de Paris, où elle se voyait toujours avec peine sous la main des frondeurs. La régente réussit enfin, malgré les menées du coadjuteur, à faire agréer par les autres son voyage en Guienne, où la révolte de Bordeaux exigeait la présence du roi. Elle partit les premiers jours de juillet, et laissa à Paris le duc d'Orléans et le garde des sceaux, chargés, de concert avec le premier président et le Tellier, de veiller à la tranquillité de la capitale[1].

Si le coadjuteur a appelé ce qui se passait à Bordeaux, au commencement des troubles, *un galimatias inexplicable*, ce qui se passa à Paris pendant le voyage de Guienne ne mérite pas moins ce nom : c'est un enchaînement d'intérêts, de vues, de résolutions, de projets disparates, qui marquent l'embarras de tous les acteurs. Le parlement se trouva de nouveau engagé dans les affaires d'état, par les instances de celui de Bordeaux, qui se flatta d'obtenir ainsi des conditions de paix plus avantageuses. Des présidents et conseillers parisiens, députés de leur corps, allèrent négocier en Guienne, où on les amusa de belles paroles, pendant que les troupes royales serraient Bordeaux. Les Espagnols ne pouvant y porter des secours efficaces, revinrent à leur ancienne ruse, de proposer avec affectation la paix, afin de faire tomber sur le cardinal le blâme de la continuation de la guerre. Celui-ci, aussi habile en contre-ruse, battit les Espagnols de leurs armes : car non-seulement il parut voir avec plaisir leurs dispositions pacifiques, mais encore il nomma avec appareil des plénipotentiaires tirés du parlement, au nombre desquels il offrit de mettre le coadjuteur, pour traiter la paix sous la direction du duc d'Orléans. En même temps il entama lui-même un traité secret avec le conseil d'Espagne, auquel il n'eut pas de peine à faire entendre qu'un ministre maître des armées et des places était plus en état de leur faire des avantages que des particuliers, eussent-ils un prince du sang à leur tête. Cette contre-batterie produisit la rupture brusque des négociations de Paris. Enfin, attentif et adroit à profiter de toutes les circonstances, Mazarin se montra très-alarmé d'une incursion des Espagnols en Champagne[1].

Turenne, après avoir pris le Catelet, la Capelle, Château-Porcien et Rethel, laissant à la fin d'août le gros de l'armée espagnole, s'était avancé sur Paris avec trois mille cavaliers, et ayant dissipé les troupes du marquis d'Hocquincourt, qui lui disputa le passage, il campa à Dammartin, d'où il comptait gagner le lendemain Vincennes. Les émissaires du cardinal surent si bien inspirer la terreur, que le duc d'Orléans et son conseil consentirent à laisser transférer les princes à Marcoussi, château à six lieues de Paris, sur la route d'Orléans, et que les rivières qu'il aurait fallu passer mettaient à l'abri des incursions des Espagnols. Gondi sentit bien que cette précaution était prise moins contre les ennemis que contre les frondeurs, dont on appréhendait la réconciliation avec les prisonniers, tant qu'ils resteraient à leur portée : aussi fit-il opiner par ses affidés à les mettre plutôt à la Bastille, si on avait peur d'un coup de main hors de Paris. Le prélat s'aperçut qu'il n'avait pas mal conjecturé, lorsqu'il vit diminuer les égards que le ministre avait coutume de lui marquer, et lorsque, sur la plainte qu'il lui en fit, le garde des sceaux, qui était alors l'homme de la cour, répondit : « Les « princes ne sont plus à la vue de Paris, « il ne faut pas que le coadjuteur parle « si haut. »

C'était de dessus les murs de Bordeaux que Mazarin menait toutes ces intrigues. Il fallait son astuce, sa sagacité, le goût de la chose, pour ne se pas rebuter et ne pas se perdre dans ce labyrinthe ; car outre l'attention que demandait la substance, pour ainsi dire, des affaires, il

[1] Retz, t. II, p. 75.

[1] Retz, t. II, p. 83 et 118.

avait à fixer l'éternelle irrésolution du duc d'Orléans, la légèreté de la duchesse de Chevreuse, le caprice de madame de Montbazon, et la coquetterie d'une foule d'autres femmes; à pénétrer la malice profonde du coadjuteur; à s'assurer contre ce que Gondi appelait les saccades du duc de Beaufort; à démêler le bon du mauvais, et le vrai du faux dans les offres insidieuses de Bouillon, de Lenet, de la Rochefoucauld, et des autres chefs de Bordeaux, qui ne présentaient souvent l'olive que pour cacher le poignard. Le plus fâcheux de la situation de Mazarin, c'est qu'il avait très-peu de gens auxquels il pût véritablement se fier. Excepté Servien, le Tellier et Lionne, qu'on nomma depuis *les sous-ministres;* excepté l'abbé Fouquet et l'évêque Ondedey, ses bas adulateurs, toute la cour était contre lui. Les troupes même ne servaient qu'à regret, croyant que c'était plutôt la cause du cardinal qu'on leur faisait soutenir que celle du roi: mais la présence de ce jeune prince les forçait de faire leur devoir, même malgré elles; ce qui rendit l'attaque et la défense de Bordeaux assez meurtrières. La pétulance ordinaire au maréchal de la Meilleraie occasionna un événement fort triste. Il avait reçu à discrétion un officier bordelais, et il le fit pendre. Les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld retenaient dans Bordeaux le baron de Canolles, capitaine royaliste, qui s'était rendu à la même condition. Sur la nouvelle de la cruauté exercée par le maréchal, le conseil de guerre s'assemble : il fait prendre le baron, qui était alors en partie de plaisir : on ne lui donne que quelques moments pour se préparer à la mort, et il est attaché à une potence, à la vue d'un peuple immense, qui applaudissait à cette exécution[1].

Cette cruelle représaille n'empêchait pas que l'accommodement ne se traitât toujours. A la fin, comme le secours d'une flotte promise par les Espagnols n'arrivait pas, il fallut que les rebelles en passassent par les conditions qu'on leur imposa. Les Bordelais reçurent une amnistie, sans aucune satisfaction publique sur leurs griefs. On promit seulement en secret de les soustraire à l'empire du duc d'Épernon, leur gouverneur, dont ils étaient mécontents. La princesse de Condé, son fils, Bouillon, la Rochefoucauld, et ses autres adhérents et défenseurs, eurent permission de retourner dans leurs maisons : mais on ne leur rendit pas les charges et emplois dont ils avaient été privés au commencement de la rébellion. En se retirant, la princesse fut admise à l'audience de la régente, et les ducs eurent avec le cardinal des conférences clandestines qui causèrent beaucoup de jalousie aux frondeurs. Gondi présume que c'était le but de Mazarin, qui cherchait par là à jeter la mésintelligence entre eux. « Il employait, dit-il, volontiers ces petites « finesses qui infectaient toujours sa politique, quoique habile. Il croyait amuser par la négociation, et on le trompait par la même voie. Ce qui en arriva, « c'est que ces négociations formèrent « une nuée dans laquelle les frondeurs « s'enveloppèrent; ils y enflammèrent les « exhalaisons, et y formèrent les foudres. » Ainsi sont désignées par le coadjuteur les nouvelles intrigues qui ramenèrent la fronde à sa première haine contre Mazarin, et qui lièrent à cette faction les partisans de Condé.

Quand le cardinal se vit débarrassé de la guerre de Bordeaux, et maître des prisonniers, il ne crut plus devoir prendre la peine de cacher ses dispositions à l'égard de Gondi. Il disait à qui voulait l'entendre, que s'il avait éprouvé des difficultés dans l'expédition de Bordeaux, c'était au prélat qu'il en avait l'obligation; que c'était lui qui avait fait intervenir le parlement de Paris, qui avait provoqué les offres des Espagnols, les sollicitations hautaines de Gaston en faveur des rebelles, et les obstacles à la translation des prisonniers. Il n'a pas tenu à lui, ajoutait malignement l'Italien, qu'on n'ait pris contre le prince un parti plus extrême; et en même temps que Mazarin répandait

[1] La Rochefoucauld, p. 130. Lenet, t. I, p. 160; et t. II, p. 20. Motteville, t. III, p. 519. Gourville, p. 75.

ces insinuations odieuses, il faisait dire au duc d'Orléans que son favori le jouait, et sacrifiait Gaston à Condé, avec lequel il voulait se réconcilier [1].

Attaqué avec tant d'animosité, le coadjuteur commença à craindre. On lui rapportait de tous côtés que la reine était fort irritée contre lui; qu'elle le regardait, ainsi que le pensait son ministre, comme l'auteur de tous les troubles, et qu'elle était résolue à le faire arrêter. Peut-être ne voulait-on que l'épouvanter et le déterminer à fuir : mais il se pouvait aussi que le dessein fût véritable; et en y réfléchissant, le coadjuteur n'en trouvait l'exécution que trop facile. Il ne comptait plus que faiblement sur le peuple, dont il avait perdu la faveur par ses tergiversations, et parce que ses liaisons avec Mazarin avaient fini par être divulguées. De ses amis les frondeurs, les uns étaient charmés de se trouver réconciliés avec la cour, et ne songeaient qu'à en tirer des grâces, dont Mazarin se montrait assez libéral à leur égard; les autres conservaient intérieurement quelque ressentiment de ce que Gondi, dans le temps de sa gloire, les avait négligés, et ils étaient refroidis ou jaloux. Il ne lui restait que le duc d'Orléans, faible ressource, quand on connaissait l'inconstance de ce prince, et son indifférence pour tout ce qui n'était pas sa personne ou son bien. Les amis intimes du coadjuteur, auxquels il fit voir sa position critique, en furent effrayés : ils cherchèrent des expédients, une sauvegarde pour le soustraire à la vengeance du ministre, et ils n'en trouvèrent pas de meilleure que la dignité de cardinal.

Mazarin l'avait offerte à Gondi, et l'avait même pressé de l'accepter dans les conférences qui précédèrent la prison des princes. Celui-ci, toujours en garde contre les présents trop publics de son ennemi, s'en était défendu, en disant qu'il ne voulait pas devoir son avancement aux besoins et aux malheurs de l'état. D'autres circonstances amenèrent d'autres idées. Gondi s'était fait honneur d'un refus appuyé sur un motif si noble, il ne craignait rien du ministre, qui, au contraire, avait besoin de lui : mais dans ce moment il ne voyait que la nomination au cardinalat qui pût le sauver, soit que le ministre l'accordât ou non. S'il l'accordait, il se donnait un égal, qui, couvert des priviléges de sa dignité comme d'une égide, pouvait braver sa vengeance. S'il ne l'accordait pas, il allait se faire autant d'ennemis qu'il y avait de personnes prenant intérêt à cette promotion. Gondi s'appliqua à en grossir le nombre. Dans un conseil de frondeurs tenu exprès, il présenta la tentative qu'on ferait auprès de Mazarin pour obtenir son consentement comme une espèce de pierre de touche qui devait faire connaître la confiance qu'on pourrait prendre en ses promesses. La conquête du chapeau fut envisagée sous ce point de vue; les assistants s'enflammèrent du désir de l'emporter, comme s'il eût été pour chacun d'eux; et Gaston, à qui on persuada qu'il convenait que son favori fût décoré de la pourpre, prit l'affaire très à cœur.

La cour était à Fontainebleau. Elle n'y fut pas plus tôt arrivée après la paix de Bordeaux, que la régente pria le duc d'Orléans de s'y rendre. Elle voulait obtenir son consentement pour tirer les princes de Marcoussi, où elle ne les croyait pas assez à l'abri des surprises. Elle se flattait aussi qu'en tenant Gaston éloigné de ses conseillers, elle pourrait plus facilement détruire les préjugés qu'il montrait contre son administration, et surtout son aversion contre Mazarin, qu'elle soupçonnait lui être inspirée par le coadjuteur. Celui-ci, par la même raison, craignait que le duc, échappé de ses mains, ne pût résister aux insinuations de la reine, qui prenait un grand ascendant sur lui quand elle pouvait prolonger son séjour auprès d'elle. Cependant les instances d'Anne d'Autriche devinrent si pressantes, qu'il fallut laisser aller Gaston. On se contenta de le bien endoctriner. On lui recommanda de ne pas refuser trop opiniâtrément son consentement à la translation des prisonniers, de peur que

[1] Retz, t. II, p. 120.

la régente, fatiguée de ces oppositions continuelles à ses volontés, ne cherchât à s'accommoder avec eux. Le duc devait donc ne faire de difficultés qu'autant qu'il en faudrait pour donner du prix à sa complaisance, et pour obtenir en échange la nomination désirée[1].

Gaston arriva à Fontainebleau le 10 novembre. Le roi, accompagné du ministre, alla au-devant de lui; la reine le reçut avec cordialité, et lui parla bientôt du dessein qu'elle avait de faire transférer les prisonniers dans la citadelle du Havre, parce que leur garde y serait plus sûre et coûterait moins. Le duc lui dit franchement qu'il lui soupçonnait une raison plus déterminante : savoir, l'envie de se rendre maîtresse de leur sort. « Chargez-vous de les garder, » répondit fièrement la régente, bien sûre que le duc ne voudrait pas prendre sur lui l'odieux de cette commission. Il batailla quelques moments, et fit entendre que son consentement dépendait de la complaisance qu'on mettrait à faire obtenir à son favori la nomination au cardinalat. Sans promettre positivement, la régente donne des espérances; elle présente l'ordre au duc d'Orléans, qui signe; et aussitôt on tira les prisonniers de Marcoussi, d'où ils furent conduits au Havre avec une forte escorte commandée par le duc d'Harcourt. Quand il fut question ensuite du cardinalat, la reine répondit qu'elle ne pouvait rien décider sans son conseil. On le convoqua. Mazarin parla en faveur du coadjuteur; mais Servien et le Tellier s'élevèrent contre son opinion « avec une hauteur et une fermeté « qu'on ne trouve pas, dit Gondi, dans « les conseils, quand il s'agit de com- « battre les avis du premier ministre. » Le vieux Châteauneuf, qui n'aurait pas été fâché d'ombrager ses cheveux blancs du chapeau rouge, parla avec une véhémence qui marquait plus que du zèle. Il peignit des couleurs les plus noires le caractère du coadjuteur, ses intrigues, ses liaisons, ses mœurs, et finit par se jeter aux pieds de la reine, et la conjurer à genoux de ne pas se laisser arracher des grâces par un sujet rebelle, qui les demandait, pour ainsi dire, les armes à la main. Le *pauvre cardinal,* atterré par le pathétique de cette scène, se rétracta; et le duc d'Orléans s'en revint très-peu content à Paris, où la fronde n'attendait que son retour pour faire jouer ses ressorts.

Il est certain que les partisans des princes auraient mieux aimé tenir leur liberté de la cour que des frondeurs : mais Mazarin ne put se persuader que Condé, si maltraité après tant de services rendus, se déterminât jamais à lui pardonner, au lieu que le coadjuteur, qui n'avait fait de mal au prince que pour se soustraire à sa persécution, ne le crut pas implacable, et se livra volontiers à l'idée de rendre la liberté à ceux qu'il en avait privés. Ce fut Anne de Gonzague, seconde fille de Charles de Gonzague, duc de Nevers et de Mantoue, et épouse d'Édouard, prince palatin, quatrième fils du malheureux électeur Frédéric V, connue, pour cette raison, sous le nom de *la Palatine*, qui conçut la première le projet d'employer à briser les fers de Condé les mêmes mains qui les avaient forgés. Il ne faut pas la confondre avec les autres femmes qui donnaient alors dans les affaires. La Palatine, à la vérité, se servait d'elles. Elle employa la duchesse de Chevreuse et sa fille, mesdames de Guimené, de Rhode, de Montbazon, et toutes celles qui lui tombèrent sous la main, pour inspirer aux hommes qui leur faisaient la cour les dispositions dont elle avait besoin; mais elle leur était bien supérieure en politique. Le coadjuteur, dès la première entrevue, la trouva « d'une capacité « étonnante, surtout en ce qu'elle savait « se fixer; ce qui est, dit-il, une qualité « rare, et qui marque un esprit éclairé au- « dessus du commun. » Une qualité plus rare encore dans les personnes qui se mêlent d'intrigues, c'est la bonne foi; la Palatine la prenait pour base de toutes ses opérations, ne cherchait jamais à tromper, parlait toujours vrai; de sorte que

[1] Joly, t. I, p. 97. Motteville, t. III, p. 529. Talon, t. VII, p. 162. Retz, t. II, p. 136.

lorsqu'elle avait réussi dans une entreprise, ceux dont elle triomphait, loin de lui en savoir mauvais gré, ne se trouvaient que plus disposés à lui donner leur confiance[1].

L'embarras du coadjuteur et de la Palatine roula moins sur les conditions de l'union des deux partis, que sur la manière de les stipuler. Un traité seul, s'il venait à être découvert, pouvait mettre en évidence les moyens de la fronde et du parti des princes, qu'on commença à appeler *la petite fronde*. Alors Mazarin devenant maître du secret de l'entreprise, aurait pu la rompre, ne fût-ce qu'en s'accommodant. Les deux contractants jugèrent donc à propos de faire trois traités : le premier, de tous les chefs de l'ancienne fronde avec ceux de la nouvelle, contre le ministre. Ils s'engageaient à s'aider réciproquement de toutes leurs forces; et le gage de cette union devait être le mariage du prince de Conti avec mademoiselle de Chevreuse. Le second traité était du duc de Beaufort seul. Condé consentait à lui sacrifier toutes ses prétentions à l'amirauté, à condition qu'il travaillerait, auprès du duc d'Orléans, à procurer la liberté des princes, et qu'il romprait même avec le coadjuteur, s'il s'y opposait. Cette dernière clause fut ajoutée par Gondi, afin que Mazarin soupçonnât entre eux de la mésintelligence, si les espions qu'il avait auprès de Beaufort lui donnaient connaissance du traité. Enfin le troisième était du duc d'Orléans, aussi seul : il promettait délivrance et toute assistance à Condé, et communauté d'intérêts, qui serait assurée par le mariage de mademoiselle d'Orléans, fille de Gaston, avec le duc d'Enghien, quand ils auraient l'âge, et dès à présent la charge de connétable, qu'on ferait revivre pour le duc d'Orléans, et le chapeau de cardinal pour Gondi, son favori. La clause du mariage du prince de Conti avec mademoiselle de Chevreuse fut aussi insérée dans ce traité. « Gaston, l'homme du « monde, dit Gondi, qui aimait le plus « le commencement des affaires, s'était « beaucoup amusé de ces traités pendant « qu'on les faisait; mais comme il était « aussi l'homme du monde qui des af- « faires en craignait plus la fin, » il fit des objections, et chercha des détours quand il fallut signer. Caumartin, l'ami, le conseil et l'agent de Gondi, se chargea d'obtenir la signature désirée; il se mit en embuscade dans les appartements, surprit le duc entre deux portes, lui mit la plume entre les doigts, présenta son dos pour pupitre, et « Gaston signa, disait « madame de Chevreuse, comme il aurait « signé la cédule du sabbat, s'il avait « eu peur d'y être surpris par son bon « ange[1]. »

Quant aux prisonniers, on avait d'eux des procurations qui valaient des signatures. Malgré la vigilance du farouche Debar, leur geôlier, on entretenait avec eux un commerce réglé. Ils proposaient, on répondait, et les affaires se traitaient aussi sûrement et aussi promptement que s'ils eussent été en liberté. Dans l'argent qui leur était envoyé pour leur amusement, on glissait des écus creux si bien fabriqués, qu'ils passaient par les mains de Debar sans qu'il s'aperçût jamais qu'ils pouvaient contenir quelque chose : c'est par ce moyen qu'ils écrivaient et répondaient. De plus, malgré l'attention minutieuse de l'infatigable geôlier, tant est grande l'industrie des prisonniers! Condé trouva moyen de se procurer une épée et des poignards. A l'époque où ils furent transférés de Vincennes et de Marcoussi, il y avait eu des entreprises formées pour leur évasion; et peut-être, quelques jours plus tard, auraient-ils été délivrés. On forma aussi des projets pour les tirer de la citadelle du Havre; mais comme il aurait fallu employer la force, et que la vie des princes pouvait être exposée, leurs partisans les plus empressés pour leur liberté jugèrent à propos de renoncer à ce moyen, et de s'en tenir au plan arrêté par les confédérés, selon lequel l'attaque était destinée au parlement.

Au moment de la prison des princes,

[1] Retz, t. II, p. 141. La Rochefoucauld, p. 142.

[1] Retz, t. II, p. 148.

la compagnie avait vu la douairière de Condé lui demander à genoux la liberté de ses enfants : plusieurs conseillers opinaient à recevoir sa requête; mais le corps, entraîné par le duc d'Orléans, et dominé par les frondeurs, renvoya la princesse à la commisération de la reine. Cette mère désolée ne survécut pas longtemps à un coup si sensible : elle témoigna en mourant le regret de laisser dans la captivité un fils dont elle s'était trop enorgueillie. Ce que n'avait pu faire, quelques mois auparavant, le spectacle d'une princesse prosternée aux pieds des juges, une simple requête le fit alors, parce que les esprits étaient bien disposés. Elle fut présentée le lendemain de la rentrée par un conseiller, au nom de la princesse épouse. Elle demandait que son mari fût tiré du Havre, lieu malsain, dont l'air pouvait nuire à sa santé; qu'il fût amené à la Conciergerie sous la garde du parlement, et qu'on lui fît son procès. Le premier président incidenta sur un défaut de forme : savoir, que la princesse n'était pas autorisée de son mari. Aussitôt il parut un gentilhomme, porteur d'une lettre écrite, disait-on, par les princes eux-mêmes, pendant leur voyage au Havre. « Molé dit qu'il trouvait la chose difficile, « non pas impossible pourtant; car, « ajouta-t-il, nous avons vu pendant la « guerre des lettres de la part de l'ar- « chiduc, venant tout à propos comme « celle-ci, écrites sans doute dans la rue « Saint-Denis. » Malgré cette remarque ironique, on prit la lettre pour bonne; la requête fut envoyée au parquet, et on fixa un jour pour délibérer. La reine envoya défense de le faire; le parlement arrêta des remontrances : ainsi s'engagea le combat. Cette première charge n'effraya pas beaucoup le cardinal; et quand il aurait eu quelque alarme, un avantage qui lui arriva pour lors était bien capable de le rassurer [1].

La campagne n'avait été rien moins qu'heureuse cette année. Faute d'avoir pu faire passer des secours en Italie, les Français y avaient perdu Piombino et Porto-Longone, dont ils s'étaient emparés quatre ans auparavant. Par la même cause, le duc de Mercœur, envoyé en qualité de vice-roi en Catalogne, où il avait fait arrêter le comte de Marsin, soupçonné de cabaler pour les princes, n'avait pu prévenir la prise d'Urgel, de Balaguer et de Tortose. Mais ce qui était plus affligeant, c'était l'état de la Champagne, entièrement ouverte à l'ennemi. Lorsque Turenne eut manqué l'entreprise sur Vincennes, il rejoignit les Espagnols, qui s'étaient avancés jusqu'à Fismes, sur la lisière du Soissonnais, et qui regagnèrent avec lui la frontière, où ils s'emparèrent encore de Mouzon. Turenne voulait que toute l'armée continuât à séjourner entre la Meuse et l'Aisne, pour protéger ses conquêtes; mais l'archiduc s'obstina à aller prendre ses quartiers d'hiver en Flandre, et laissa seulement huit mille hommes au général français pour veiller à la sûreté des places conquises. Cette mesure ne manqua pas d'occasionner le rapprochement de l'armée française, accrue de renforts considérables, qu'on avait fait venir de Guienne, où ils n'étaient plus nécessaires. Du Plessis-Praslin, qui la commandait, investit Rethel à l'improviste. Turenne, beaucoup moins fort que lui, crut devoir laisser former le siége, et n'arriva que « deux ou trois jours après, « afin de trouver l'armée séparée dans ses « quartiers autour de la ville, les tran- « chées ouvertes et le canon en batterie, « ce qui, dit-il dans ses mémoires, affai- « blit toujours beaucoup. » Il comptait d'ailleurs sur les talents connus du gouverneur Delli Ponti, qui venait de l'assurer par une lettre qu'il était en état de tenir encore quatre jours. Rien n'était mieux combiné que les dispositions du maréchal pour se donner la supériorité qui lui manquait, et le quatrième jour n'était pas encore arrivé qu'il s'approcha de la ville, ainsi qu'il l'avait projeté. Mais elle ne répondit point aux signaux par lesquels il lui donna avis de son arrivée, et il apprit bientôt que la place était rendue de la veille. C'était l'effet de l'habileté du

[1] Retz, t. II, p. 58. Motteville, t. III, p. 543.

cardinal, qui avait voulu être présent à cette expédition, et qui avait acheté la défection du commandant. Turenne n'eut alors d'autre parti à prendre que celui de la retraite : mais l'armée de Praslin l'atteignit près du bourg de Sommepy, et le força le 15 décembre à un combat désavantageux. Turenne, à l'aile gauche qu'il commandait, eut d'abord de l'avantage sur d'Aumont, qu'il fit plier; mais l'aile droite ayant été mise en déroute par Rose et par le marquis d'Hocquincourt, il se trouva enveloppé, et courut risque d'être pris. Il laissa deux mille hommes sur le champ de bataille, et on lui fit trois mille prisonniers, entre autres don Estevan de Gamare, général des Espagnols. Pour lui, il se sauva, douze ou quinzième, à Montmédy, où se rassemblèrent les débris de son armée. Cette victoire importante, qui tira la France d'une position si critique, valut le bâton de maréchal de France aux lieutenants du général d'Hocquincourt, d'Aumont, la Ferté-Senneterre, et de simples félicitations et de vaines promesses d'un duché-pairie à leur chef, qui y avait perdu un fils. Mazarin s'en attribua la gloire, parce qu'il avait donné des conseils, qu'il fut présent à l'action, et que ses gardes y donnèrent. Ce succès enfla son cœur : il se crut général, et demeura même après le départ de Praslin, pour disposer les quartiers. Ce ne fut qu'après y avoir donné ses soins, que plein de confiance en son pouvoir, auquel il présuma que rien désormais ne pourrait résister, il regagna la capitale, où il ne doutait pas qu'il ne dût faire une entrée triomphante; mais le coadjuteur lui en préparait une bien différente [1].

Il y avait déjà beaucoup de membres du parlement gagnés par les princes, à l'insu du premier président. Il désirait lui-même leur délivrance, et les frondeurs le firent servir à leurs desseins, sans qu'il s'en doutât. Ce fut chez lui qu'ils firent minuter la requête en faveur des prisonniers, et en la dressant, Molé disait d'un air satisfait : « Voilà servir les princes « dans les formes et en gens de bien, et « non pas comme des factieux. » En effet, il n'y avait pas de mal jusque-là; ce ne fut qu'insensiblement que se développèrent les ressorts de la faction, et la résolution prise d'employer, s'il le fallait, la violence, pour arracher à la reine son consentement à l'élargissement des prisonniers et à l'éloignement du ministre [1].

La victoire de Rethel consterna les frondeurs du parlement et de la ville. On remarqua un air d'inquiétude sur les visages au *Te Deum* qui fut chanté; mais le coadjuteur se servit de cet événement même pour frapper le premier coup contre le cardinal. Il s'y prit de manière à tromper le premier président, auquel il ne fallait pas laisser pénétrer l'union de la grande et de la petite fronde, de peur qu'il ne s'opposât à leurs efforts communs, comme étant l'ouvrage d'une cabale. Gondi représenta donc à l'assemblée des chambres que jusqu'alors il n'avait point parlé des vices de l'administration et de l'oppression des peuples, dans la crainte que les ennemis ne se prévalussent de la connaissance de nos maux, et du mécontentement que cette connaissance exciterait; mais que la dernière victoire ayant mis la France à l'abri de toute appréhension de leur part, et donnant le loisir de penser aux maladies internes, qui sont les plus dangereuses, il croyait devoir mettre sous les yeux du parlement des objets si dignes de son attention : il conclut à ce qu'il fût fait des remontrances à la régente sur les désordres de l'état; « et la conservation des « membres de la maison royale étant, dit-« il, la principale ressource du royaume, « il faut supplier le roi de les faire sortir « du Havre, où l'air est infect et malsain, « et de les mettre, en attendant leur li-« berté, dans quelque endroit où leur « santé ne coure point de risque. — L'a-« vis est artificieux, dit Molé : il est fa-« vorable aux princes; mais on voit tou-« jours percer à travers l'animosité du « prélat contre eux. »

[1] Mém. de Duplessis, p. 361.

[1] Retz, t. II, p. 158 et 162.

Cependant, par la raison que l'acquiescement du parlement devait être utile à la liberté des prisonniers, et déplaire à la fronde, le premier président concourut à l'arrêt par lequel il était ordonné que très-humbles remontrances seraient faites à la reine pour demander la réconciliation de la famille royale et la liberté des princes; qu'il serait permis à leurs parents de rester publiquement à Paris pour solliciter, et qu'un président et deux conseillers iraient supplier le duc d'Orléans de s'entremettre de cette affaire.

Avant ce pas décisif que la fronde fit faire au parlement le 30 décembre, elle l'avait accoutumé à entendre nommer Mazarin auteur des maux de l'état, et à entendre proposer que la reine fût priée de le chasser du ministère. Les mêmes discours se répandaient dans le peuple, qui commençait à murmurer de nouveau. Le duc de Beaufort était toujours son idole. Son carrosse passant un soir à dix heures dans la rue Saint-Honoré, fut arrêté: on tua un de ses gentilshommes dans la voiture. Le premier président décida d'abord que c'était une *joliade renforcée,* d'autres pensèrent que les assassins étaient des voleurs; d'autres, des gens apostés par le cardinal pour attenter à la vie de Beaufort. Les frondeurs parurent adopter cette dernière opinion, et la revêtirent de toutes les probabilités qui pouvaient la faire prévaloir dans le public. Le coadjuteur s'en crut autorisé à prendre des précautions, à ne marcher qu'escorté, à poser des sentinelles quand il sortait dans la nuit, et ces précautions tendaient à persuader que le cardinal était un scélérat, capable de tout pour se défaire de ses ennemis [1].

[1651] Ou Mazarin fut bien mal averti de la haine générale qui s'allumait contre lui, ou il fut bien imprudent de ne pas éloigner la cour de Paris : il pouvait à chaque moment être enveloppé par les frondeurs, et forcé à faire tout ce qu'ils exigeraient. Sans doute il se flatta de diviser la cabale à force de négociations; et les frondeurs ne lui en ôtèrent pas tout à fait l'espérance, de peur qu'il ne se jetât du côté des princes, ou qu'il ne s'accommodât avec eux. On s'observa, pour ainsi dire, comme deux armées en présence, tout le mois de janvier; le parlement demandant, tantôt qu'on écoutât ses remontrances, tantôt qu'on y fît réponse; et la reine s'excusant de l'un et de l'autre sur sa santé, que les peines d'esprit rendaient assez mauvaise. Néanmoins, pendant cet intervalle, il y eut des espèces d'escarmouches, dont la cour se tira mal. La reine et son ministre, persuadés que sans les conseils du coadjuteur, le duc d'Orléans ne serait ni si hardi dans ses projets, ni si tenace dans ses résolutions, travaillaient à inspirer à Gaston de la défiance contre lui. Le cardinal se ménagea une entrevue dans laquelle il exposa à Monsieur la conduite intrigante et déréglée de Gondi. Gaston voulut l'excuser, Anne d'Autriche renchérit; la dispute s'échauffa; et comme la reine était d'un caractère aigre, elle s'emporta si fort, que son beau-frère eut peur; et en sortant du Palais-Royal, il dit tout haut que jamais il ne se remettrait entre les mains de cette *enragée furie.* C'est ce que demandaient les frondeurs; ils désiraient qu'il se tînt éloigné de la reine, dans la crainte qu'elle ne le fît arrêter, ou ne le gagnât, deux choses également à redouter pour eux. Dans la même conversation, Mazarin commit une autre imprudence : il compara le parlement à la chambre basse de Londres, et quelques-uns de ses membres à Fairfax et à Cromwell; comparaison qui, quand elle fut connue, lui attira la haine de ceux qui étaient demeurés jusqu'alors indifférents [1].

Cette scène mit les affaires dans leur crise. Le coadjuteur ne cessait de remontrer au duc d'Orléans que s'il n'agissait vigoureusement, il laisserait à Mazarin l'avantage de pouvoir se donner l'honneur de la liberté des princes, et qu'ils ne lui

[1] Retz, t. II, p. 153.

[1] Retz, t. II, p. 171 et 178.

en auraient plus d'obligation; qu'il n'y avait donc pas à différer; qu'il fallait que a régente fût forcée d'y consentir, et que le vrai moyen était de la faire servir d'otage. Gaston sentit toute la force du raisonnement, mais l'idée de faire son roi prisonnier l'effrayait. Il aurait voulu trouver des détours; et « en une « nuit, disait sa femme, il accoucha d'une « multitude de projets, bien plus dou- « loureusement que je n'ai jamais accou- « ché de tous mes enfants. » Il craignait surtout que le parlement, effrayé comme lui d'une violence si téméraire, ne l'abandonnât dans l'exécution. C'est pourquoi Gondi s'appliqua à si bien lier la compagnie par ses propres délibérations et ses arrêtés, qu'elle ne pût plus se dédire. Son art, pour cela, consistait à faire proposer dans les assemblées des chambres, par ses affidés, tantôt d'assigner le cardinal pour être ouï sur son administration, tantôt de le décréter d'ajournement personnel ou de prise de corps : ou enfin, sans tant d'examen, de demander à la reine son éloignement : propositions qui n'étaient pas tout d'un coup adoptées en entier; mais il en restait toujours dans les registres quelque chose qui servait de base à d'autres.

Cette continuité d'imputations graves, de résolutions extrêmes, d'observations malignes, enflammait les esprits des jeunes gens, que leur impétuosité emportait à faire des exclamations inconsidérées, à parler sans ordre, à prévenir leur tour; et quand les anciens voulaient réclamer la décence, leurs voix étaient étouffées par l'*escopeterie des enquêtes,* soutenue des *salves* du peuple, qu'on avait soin de faire tenir en grand nombre dans les salles, afin d'épouvanter les timides et d'appuyer les audacieux.

La cour voyant que c'était par le parlement que Gondi dirigeait son attaque, entreprit de lui ôter son crédit dans la compagnie. Le 4 février, les chambres étant assemblées pour délibérer sur le sort du ministre, arrive le grand maître des cérémonies, porteur d'une lettre de cachet, qui enjoignait au parlement de faire une députation nombreuse au Palais-Royal. Après quelque doute si on devait obéir à un ordre donné sans l'aveu de Monsieur, la députation part, et revient avec un écrit signé de quatre secrétaires d'état, et dont lecture lui avait été faite. C'était une invective sanglante, que le président fit lire sur-le-champ. La reine y disait « que le coadjuteur était « un méchant, un dangereux esprit, qui « donnait de pernicieux conseils au duc « d'Orléans. Il veut perdre l'état, ajoutait- « elle, parce qu'on lui a refusé le cha- « peau, et il s'est vanté qu'il mettra le « feu aux quatre coins du royaume, et « qu'il se tiendra auprès avec cent mille « hommes qui lui étaient engagés, pour « casser la tête à ceux qui se présente- « ront pour l'éteindre. » Une pareille déclaration pouvait passer pour une véritable accusation, et Molé comptait bien lui en donner les effets : il s'apercevait enfin que Gondi s'était servi contre lui-même de son attachement aux formes, et qu'il avait amené sa compagnie sur le penchant d'un précipice. Il ne désespérait cependant pas d'embarrasser à son tour le prélat, si les opinions allaient à l'ajournement ou au décret : mais le grand banc, intimidé par le vacarme qu'il entendait dans les salles, ne fit que balbutier : les uns demandaient qu'on priât le duc d'Orléans de veiller au salut de l'état; d'autres, qu'on ordonnât des prières publiques comme dans un temps de calamité[1].

Le coadjuteur était placé entre les conseillers de grand'chambre et les enquêtes. Quand son tour d'opiner fut arrivé, il se leva d'un air tranquille et assuré, et dit que messieurs qui venaient d'opiner n'ayant point parlé de cette *paperasse,* semblaient l'avertir de n'en faire pas plus de cas que des brevets donnés autrefois aux espions, quoique dans tous ces actes on eût également employé ou plutôt profané le nom sacré du roi : puis prenant le ton de Scipion, lorsque dédaignant de répondre aux calomnies de ses

[1] Retz, t. II, p. 181. Joly, t. I, p. 106.

ennemis, il mena le peuple au Capitole remercier les dieux de ses victoires, il forgea une citation latine, dont le sens était : « Dans les temps difficiles, je n'ai « point abandonné la république ; dans « les bons, je n'ai rien appliqué à mon « profit; et quand tout paraissait déses- « péré, je n'ai point tremblé. Pardonnez, « messieurs, ajouta-t-il, si, par cette « courte justification, j'ai paru sortir un « instant de l'objet de la délibération... ; « j'y rentre, en disant que mon avis est « de faire de très-humbles remontrances « au roi, et de le supplier d'envoyer inces- « samment une lettre de cachet pour la « liberté des princes, et une déclaration « en leur faveur d'éloigner de sa personne « et de ses conseils le cardinal Mazarin, « et de nous ajourner à lundi, pour savoir « la réponse de sa majesté. » L'arrêt ainsi conçu passa presque tout d'une voix.

Mais Gondi pensa ne pas jouir longtemps de son triomphe. A peine l'arrêt était-il rendu que Brienne, secrétaire d'état, vint prier publiquement le duc d'Orléans de revenir auprès du roi, où sa présence était nécessaire; et si le prince refusait, Brienne était chargé d'engager le parlement à demander cette complaisance à Gaston. Inutilement la reine, depuis plusieurs jours, sollicitait cette entrevue; elle avait même offert de faire elle-même les premières démarches, et de mener le cardinal au Luxembourg, pour se justifier. Le prince s'était toujours opiniâtrément excusé de la recevoir, comme de l'aller trouver, disant qu'il n'y avait pas de sûreté pour lui dans la seconde démarche, ni de bienséance à la reine dans la première. Il fit la même réponse dans cette occasion. Le premier président le pressa, le conjura les larmes aux yeux. Talon, avocat général, parla avec toute l'énergie d'un vertueux citoyen vivement touché. Il mit un genou en terre, tendit vers le ciel des mains suppliantes, invoqua les mânes de saint Louis, et lui demanda sa protection pour la France, près de périr. « Ah, monsieur! lui dit Molé d'un ton « pénétré, ne perdez pas le royaume; vous « avez toujours aimé le roi. » Tout le monde était ému; on gardait le silence : Gaston chancelait; un coup d'œil du coadjuteur le raffermit. Il suggéra au prince de dire qu'il s'en rapportait à l'avis du parlement. « Il faut donc délibérer, reprit « le prélat. — Il faut délibérer, il faut dé- « libérer, » s'écrièrent les enquêtes; et la délibération ne donnant rien de clair ni de décisif, Gaston, qui parlait très-bien en public, fit un court exposé de sa conduite, qu'il termina par la résolution expresse de ne point s'exposer entre les mains de la reine[1].

Ce fut alors peut-être que cette princesse, outrée de la violence qu'on lui faisait, voulut, plutôt que de fléchir, risquer le tout pour le tout : appeler des troupes, se cantonner dans le quartier du Palais-Royal, et tenir tête au duc d'Orléans, qui demeurait au Luxembourg. Mais soit prudence, soit timidité, le cardinal s'opposa à ce dessein; et sur des espérances qu'on lui donna que son éloignement pouvait calmer les esprits, le soir du 6 février il quitta Paris, et se retira à Saint-Germain.

Après ce sacrifice, Anne d'Autriche renouvela ses instances pour obtenir une conférence. Monsieur y était assez porté : mais le coadjuteur ne prit pas le change, et il détermina le prince à répondre que le cardinal était trop près, qu'on savait qu'il gouvernait comme à l'ordinaire, et que tant qu'il ne serait pas plus éloigné, il ne croyait pas qu'il y eût sûreté pour sa personne. La reine redoubla ses prières; elle fit une assemblée de la noblesse, des grands du royaume et des maréchaux de France, qui allèrent tous s'offrir pour otages à Gaston. Il les remercia, et persista dans son refus. Les frondeurs ne se laissèrent pas non plus prendre aux assurances verbales que la reine donnait de délivrer les princes, quoiqu'elle poussât la condescendance jusqu'à faire partir le duc de Gramont comme porteur des ordres pour leur liberté. On continua de la

[1] Motteville, t. IV, p. 5, 34 et 52. Talon, t. VII, p. 201, et 2[e] part. p. 75. Nemours, p. 83. La Rochefouc. p. 148. Retz, t. II, p. 185. Joly, t. I, p. 107. Monglat, t. III, p. 170.

harceler par des remontrances, qui toutes tendaient à demander pour préalable et assurance de leur accomplissement, l'éloignement sans retour du cardinal. Enfin Anne d'Autriche se rendit; et après de violents combats, elle se laissa arracher, le 9 février, la promesse de ne jamais rappeler son ministre. Aussitôt, de peur qu'elle ne se dédît, le parlement donna un arrêt qui portait: « Qu'en conséquence « de la déclaration et volonté du roi et « de la régente, dans le quinzième jour « de la publication du présent arrêt, le « cardinal Mazarin, ses parents et domes- « tiques étrangers, videraient le royau- « me, et que ledit temps passé, il serait « procédé contre eux extraordinaire- « ment, et permis aux communes et tous « autres de leur courre sus. »

Cette promesse, que le parlement se hâta de rendre solennelle par un arrêt, la reine ne l'avait donnée, en partie, que pour endormir la vigilance des frondeurs et s'échapper de leurs mains. Il est étonnant qu'elle ne l'eût pas fait en même temps que le cardinal, et en vain tenta-t-elle alors de réparer sa faute. Comme les courtisans ne connaissent de souveraine que la prospérité, voyant que tout réussissait aux frondeurs, ils les avertirent sous main que la régente devait se sauver la nuit même qui suivit l'arrêt, et emmener le roi. Ce fut alors que le coadjuteur eut besoin de toute son éloquence auprès du duc d'Orléans; mais ni lui, ni Madame, qui s'y employa de toutes ses forces, ni mademoiselle de Chevreuse, ni ses serviteurs les plus accoutumés à le conduire, ne purent obtenir de lui l'ordre de mettre sur pied des troupes pour environner le Palais-Royal et empêcher la reine de s'évader. Madame le donna, au défaut de son mari, et Gondi, qui avait pris ses mesures de loin, l'eut bientôt exécuté. Quoique ce fût au milieu de la nuit, il se trouva en une heure de temps des patrouilles répandues par toute la ville, dont les unes s'emparèrent des portes, et les autres gardèrent les avenues du Palais, avec un peuple nombreux, qui se mit sous les armes; de sorte qu'Anne d'Autriche, instruite de ces dispositions, renonça à son projet, et fit coucher le jeune roi, qui s'endormit profondément. Elle le montra en cet état au capitaine des gardes de Monsieur, que ce prince avait dépêché pour lui représenter le danger du parti qu'elle prenait. Ce témoin non suspect certifia au peuple qu'on ne songeait pas à lui enlever son roi; et que tout était au Palais dans la plus grande tranquillité. Plusieurs demandèrent à s'en assurer par leurs propres yeux, et leur empressement produisit une scène attendrissante dans le désordre de cette nuit. La reine fit ouvrir les portes. Ils entrèrent en foule; mais s'imposant l'un à l'autre le silence et la circonspection du respect, ils regardaient avec une espèce d'avidité ce jeune prince, embelli par le calme d'un doux sommeil; ils admiraient ses grâces naissantes. Ceux qui étaient auprès de lui ne pouvaient le quitter, ceux qui l'avaient vu voulaient le revoir encore, et en se retirant le comblaient de bénédictions. Cette mère attristée jouit alors de quelque satisfaction au milieu de ses alarmes. Elle ne dédaigna pas d'employer ces manières populaires que savent si bien prendre les grands quand ils en ont besoin, et qui leur réussissent toujours; et pour ôter au peuple tout soupçon, elle abandonna aux bourgeois la garde de la ville [1].

Le lendemain de cette nuit orageuse, il fut question de faire approuver au parlement ce qui s'était passé. Le duc d'Orléans ne s'y présenta qu'avec une espèce de remords, et seulement quand il fut assuré que le plus grand nombre applaudissait à ce qui s'était fait sous son nom. Le coadjuteur lui donna aisément cette assurance, parce qu'il avait disposé dans les salles une multitude de frondeurs de tous états, qui devaient, par leurs clameurs, imposer silence à ceux qui voudraient se plaindre; mais il n'en fut pas besoin. Le seul Molé osa montrer son ressentiment de l'affront fait à la majesté royale. Le coadjuteur le trouva, dès

[1] Talon, t. VII, deuxième part. p. 29 et 31. Motteville, t. IV, p. 72. Retz, t. I, p. 197.

le matin, assis à sa place dans la grand'-chambre, et jugeant les affaires ordinaires. « La tristesse, dit Gondi, parais- « sait dans ses yeux, mais cette sorte de « tristesse qui touche et qui émeut, parce « qu'elle n'a rien de l'abattement. » En arrivant, le duc d'Orléans annonça qu'il avait pris des mesures efficaces pour la liberté des princes. Molé dit : « Monsieur « le prince est en liberté, et le roi, le « roi notre maître est prisonnier. » Gaston repartit : « Le roi était prisonnier « entre les mains de Mazarin; mais, Dieu « merci, il ne l'est plus. — Il ne l'est plus, « il ne l'est plus! » s'écrièrent les enquêtes comme par écho; et la séance finit par un discours dans lequel Monsieur prouva qu'il avait été nécessaire de retenir le roi, dans la crainte que sa sortie n'occasionnât une guerre civile.

Cette fermeté fit connaître au cardinal, qui était toujours à Saint-Germain, qu'il n'avait plus rien à espérer de la négociation à Paris. Le prélat voulut voir s'il serait plus heureux au Havre, et se chargea lui-même de mettre les princes en liberté. Il y arriva le 13. Ce qui se passa dans cette entrevue est raconté diversement. Joly dit « qu'il s'humilia jusqu'à « embrasser les genoux de M. le prince, « les larmes aux yeux, et lui demander « sa protection. » La Rochefoucauld, qui doit avoir été mieux instruit, raconte qu'il voulut justifier sa conduite envers eux, en leur disant le sujet qu'il avait eu de les faire arrêter; qu'ensuite il leur demanda leur amitié, « et leur dit néanmoins « avec fermeté qu'ils étaient libres de la lui « accorder ou de la refuser, et que quoi « qu'ils fissent sur cela, ils pouvaient dès « ce moment sortir du Havre, et aller où « il leur plairait. Apparemment, ajoute « la Rochefoucauld, ils lui promirent « ce qu'il voulut; il dîna avec eux, et « partit pour Sedan, » d'où il se retira sur les terres de l'électeur de Cologne. Sans doute il voulait que les princes lui eussent obligation de leur liberté, puisqu'il prévint les ordres, qui n'arrivèrent que lorsqu'ils étaient déjà libres. Peut-être espérait-il, à la faveur de cette prévenance, entamer un traité; mais il était trop tard. On ne sait cependant si, au défaut d'un accommodement, Mazarin n'emporta pas le plaisir d'inspirer aux princes, à l'aide de l'enjouement du repas, qui fut fort gai, des préventions contre leurs libérateurs. Condé, Conti et Longueville, arrivèrent à Paris le 16. Le duc d'Orléans alla au-devant d'eux avec le coadjuteur et le duc de Beaufort. Ils furent présentés à la régente par Gaston, qui avait été lui rendre ses devoirs la veille. Ces deux entrevues furent également froides : mais tous les grands, même leurs ennemis, vinrent féliciter les princes; et le même peuple qui avait fait des feux de joie pour leur emprisonnement, en fit, treize mois après, pour leur délivrance [1].

Tant que les troubles durèrent, on vit de ces alternatives, non-seulement dans le peuple, mais encore dans les chefs. Les intérêts changèrent souvent au point de devenir absolument contraires. La haine contre le cardinal enfanta la fronde; le prince de Condé combattit pour le ministre sous les murs de Paris, il se joignit ensuite aux frondeurs, et devint la victime de Mazarin et de la fronde réunis, qui lui donnèrent des fers. Ces ennemis réconciliés se divisèrent; et la liberté du prince, arrachée à la régente, fut le gage d'une nouvelle union entre lui et la fronde : enfin des germes de discorde revivifiés changèrent encore les intérêts [2].

Le triomphe de Condé était complet; Mazarin fuyait chargé de la haine et du mépris publics. On admirait le prince qui, du fond de sa prison, avait tenu son roi assiégé dans son palais. Tous les yeux étaient fixés sur lui, comme si de sa volonté eût dû dépendre désormais le sort du royaume. Les frondeurs, qui avaient fait des conditions avec lui pour le tirer de sa prison, les lui remirent quand il en fut sorti; et Condé, sensible à leur générosité, pour ne pas être en reste d'hon-

[1] La Rochefoucauld, p. 148. Nemours, p. 87. Joly, t. I, p. 120.

[2] Retz, t. I, p. 207. La Rochefouc. p. 144 et 149 Joly, t. I, p. 126. Nemours, p. 94.

nêteté, leur confirma ses promesses : de sorte qu'on regarda le mariage du prince de Conti et de mademoiselle de Chevreuse comme près de se conclure. Condé s'y attendait lui-même ; mais toujours destiné à être entraîné par les passions des autres, il changea bientôt d'idées.

Le duc de la Rochefoucauld détestait le coadjuteur ; ils s'étaient donné plusieurs fois des marques d'antipathie qui prouvaient que, quoiqu'ils fussent du même parti, jamais ils ne pourraient vivre ensemble. Il n'avait pas même tenu au duc que le prélat ne perdît tout le fruit de ses traités pour la délivrance des princes, et que son intrigue ne tournât contre lui-même ; car au moment que les deux frondes allaient se réunir, la Rochefoucauld alla trouver Mazarin, lui raconta, sans cependant compromettre personne, tout ce qui se passait ; lui prédit affirmativement que ses prisonniers lui seraient enlevés malgré lui, et l'exhorta à négocier avec eux. Le cardinal ne le crut pas dans le temps, et eut tout lieu de s'en repentir : mais les ouvertures du duc ne furent pas tout à fait perdues. Elles firent connaître à Mazarin qu'il ne serait pas impossible de jeter de la division entre la grande et la petite fronde. Retiré à Breuil, maison de campagne de l'électeur de Cologne, d'où il dirigeait toutes les affaires, il manda à la reine qu'elle devait tâcher de trouver auprès du prince de Condé quelqu'un qui lui fît entendre qu'il serait beaucoup plus avantageux pour lui de revenir à la régente, que de demeurer lié avec les frondeurs. De tous ceux qui approchaient du prince, le plus aisé à entamer sur cette matière, était le duc de la Rochefoucauld, parce qu'il appréhendait que le coadjuteur se rendant nécessaire, ne lui enlevât la confiance de Condé ; chose aisée, quand le prélat serait appuyé de l'esprit et des grâces de mademoiselle de Chevreuse, devenue princesse de Conti. La Rochefoucauld souleva donc contre ce mariage la duchesse de Longueville, très-disposée à être jalouse d'une belle-sœur trop aimable : il aigrit aussi le duc de Beaufort, madame de Montbazon, et les autres auxquels on avait fait mystère de ce mariage dans les traités. Toutes ces personnes se réunirent, et disposèrent le prince, tant à s'éloigner de Gondi qu'à se rapprocher de la reine.

Condé n'aimait pas le coadjuteur, qu'il regardait comme un intrigant dangereux, capable de tout conseiller et de tout oser. Mais avant même que de rompre avec lui, il commit, en, pleine assemblée du parment, l'imprudence de laisser apercevoir à cet égard le fond de son cœur. On venait de prononcer contre Mazarin l'exclusion du ministère, comme cardinal. Broussel opina d'étendre cette espèce de proscription aux cardinaux même français, sous prétexte du serment qu'ils prêtaient à un prince étranger. Molé savait que cette décision ne pouvait que déplaire très-fort au coadjuteur, parce qu'il désirait ardemment le cardinalat, et le désirait principalement pour s'en faire un degré au ministère. C'est pourquoi le premier président appuya fortement l'avis de Broussel. Presque tout le monde s'y joignit ; et témoin de ce concert, Condé dit avec un sourire malin : « Le bel écho ! » Ces trois mots ouvrirent à Gondi les yeux sur les secrètes dispositions du prince.

Il aurait dû les apercevoir plus tôt, et soupçonner la défection de Condé, lorsqu'il le vit entrer complaisamment dans les vues de la cour, au sujet de l'assemblée de la noblesse. Elle s'était formée pour la délivrance des princes ; et depuis cette délivrance, deux ou trois cents gentilshommes continuaient de se trouver dans la grand'salle des cordeliers, où insensiblement ils s'étaient mis à traiter des affaires d'état avec beaucoup d'ordre et de bienséance. Ils menèrent les choses au point de demander la convocation des états généraux. La régente craignit que sur son refus ils ne les assemblassent d'eux-mêmes ; le clergé offrait de s'y rendre, et on n'avait plus besoin que du tiers état, pour lequel on parlait déjà d'envoyer des mandements, tant à l'hôtel de ville que dans les provinces. Le duc d'Orléans voyait avec plaisir la pers-

pective d'une assemblée dans laquelle il pouvait jouer un rôle très-brillant et très-avantageux. Mazarin, au contraire, tremblait d'en voir sortir une décision qui lui fermerait pour toujours l'entrée du royaume. Il écrivit d'employer pour la rompre le prince de Condé, qui ne pouvait y paraître qu'en second, et ne devait pas être si intéressé à sa continuation. On traita avec lui, et il se chargea de faire entendre à Gaston qu'une pareille assemblée pouvait devenir très-préjudiciable, tant à la tranquillité du royaume qu'aux prérogatives et priviléges des princes du sang. Monsieur, persuadé, se laissa conduire par Condé à l'assemblée; ils pressèrent la noblesse de se séparer, et obtinrent cette demande, en promettant que les états généraux seraient convoqués à la majorité du roi, qui devait être déclarée vers la fin de l'année [1].

Pour préalable de ce que la cour voulait faire en reconnaissance de cette complaisance de Condé, on convint avec lui d'un changement dans le conseil. Le prince y voyait avec peine le garde des sceaux Châteauneuf, qu'il regardait comme ennemi de sa famille. La reine le sacrifia d'autant plus volontiers qu'elle le punissait par là des atteintes secrètes qu'il ne cessait de donner à Mazarin, dont il ambitionnait la place, et elle s'engagea, avec encore plus de plaisir, à rappeler Chavigni, dont elle savait que le retour serait regardé par le duc d'Orléans comme un affront que Condé lui avait ménagé. La régente promit aussi de donner les sceaux à Molé, très-affectionné au prince: mais elle lui demanda de rompre le mariage de son frère avec mademoiselle de Chevreuse; action qui devait brouiller irréconciliablement Condé avec le coadjuteur [2].

Il éprouva des difficultés de la part de son frère. Conti était très-content de l'engagement qu'on lui avait fait prendre dans sa prison. Il aimait mademoiselle de Chevreuse avec toute l'ardeur d'une première passion, et il était affermi dans son amour, tant par les grâces séduisantes de celle qui le lui inspirait, que par les conseils de plusieurs personnes sensées de la petite fronde, qui appréhendaient qu'en blessant la grande dans une partie aussi sensible, les princes ne se fissent des ennemis qui, en se joignant à la cour, les jetteraient dans de nouveaux embarras. Ces réflexions n'arrêtèrent point Condé : il exigea de son frère le sacrifice de sa passion, et il l'aida à s'y prêter par le tableau qu'il lui fit de la conduite suspecte de mademoiselle de Chevreuse, et en général de toutes les femmes qui se mêlaient alors d'intrigues politiques, et chez lesquelles presque tous les rendez-vous d'affaires se donnaient la nuit. Les assiduités du coadjuteur à l'hôtel de Chevreuse, les conjectures et les discours qui en étaient une suite, racontés à Conti par Condé lui-même, le dégoûtèrent entièrement, et ils rompirent, sans même garder les ménagements que l'on doit à tout le monde, et surtout à une parente.

Cet éclat fut payé par les changements que la reine avait promis au prince. Le 3 avril elle envoya dire au duc d'Orléans qu'elle rappelait Chavigni au conseil, qu'elle congédiait Châteauneuf, et donnait les sceaux à Molé. Gaston, lieutenant général du royaume, voulut se plaindre de ce que des dispositions si essentielles se faisaient sans lui. « Vous en avez bien « fait d'autres sans moi, » répondit fièrement Anne d'Autriche. La grande fronde fut étourdie de cette hauteur, et encore plus de la manière dont Condé prit cet événement. Il se rendit, avec Beaufort et les autres membres de la petite fronde, à l'assemblée que Monsieur convoqua au Luxembourg, pour délibérer sur ce qu'il y avait à faire dans cette circonstance. Le coadjuteur ne biaisa point : il dit qu'il fallait que le duc d'Orléans envoyât enlever de force les sceaux au premier président. « Cet avis, dit le duc de la Roche-« foucauld, a l'air d'une exhortation au « carnage. » Condé se défendit de le suivre, parce qu'il n'entendait rien « à la « guerre des cailloux. Je me sens même, « dit-il, poltron pour toutes les occa-« sions de tumulte populaire et de sédi-

[1] Joly, t. I, p. 123.
[2] Retz, t. II, p. 155.

« tion. » Après ces mots, il se retira avec Conti et Beaufort dans un cabinet voisin de la salle où se tenait le conseil, comme pour faire voir qu'il ne voulait plus prendre part à ce qui s'y passerait. Le coadjuteur, qui sentait que ces mots avaient été dits pour lui, se piqua de l'emporter, et de faire agréer par Gaston le parti rejeté par Condé. Il revint à la charge auprès de Monsieur : Madame pleura; le duc s'ébranla, et dit : « Mais si nous prenons « cette résolution, il faut les arrêter tout « à l'heure, et eux et mon neveu de Beau- « fort. — Dites un mot, s'écria mademoi- « selle de Chevreuse, qui avait son injure « particulière à venger; il ne faut qu'un « tour de clef. Qu'une fille ait l'honneur « d'arrêter un gagneur de batailles ! » En même temps elle s'élançait vers la porte. Le duc d'Orléans la retint, et les trois princes sortirent du Luxembourg, riant de l'embarras du coadjuteur, et ignorant le danger qu'ils venaient de courir eux-mêmes [1].

Gondi sollicita plusieurs jours Gaston de ne pas rester tranquille sur l'affront qui lui avait été fait. Il lui offrit le secours du peuple, celui du parlement, avec lesquels il se flattait d'être en état, malgré Condé, malgré Molé, de faire repentir la reine de son entreprise. Anne d'Autriche, de son côté, tâchait d'adoucir le ressentiment de son beau-frère. Elle lui faisait des offres et des promesses très-capables de le tenter. Le temps et les sollicitations opérèrent enfin sur l'esprit versatile de Monsieur. Le coadjuteur s'aperçut que ses conseils vigoureux commençaient à déplaire, que sa présence même gênait quelquefois. Il eut peur d'être, comme tant d'autres, sacrifié par Gaston, et arrêté. Cette crainte lui fit prendre une résolution extraordinaire, mais que l'événement justifia au delà de ses espérances [2].

Il savait l'ascendant que l'estime des curés et la vénération des dévots pouvaient lui donner sur le peuple; il savait qu'il n'était pas difficile de l'obtenir, s'il voulait marquer de la confiance à son clergé, et s'appliquer à ses fonctions, de manière à paraître renoncer à tout le reste. Il se persuadait qu'alors la cour, quelque puissante qu'elle fût, ne réussirait jamais à l'enlever du milieu de son troupeau, et le moins, pensait-il, qu'il pût espérer, était de vivre tranquille, chéri et respecté, s'il n'arrivait pas même que la régente fût obligée de le rechercher. D'après ces observations, le prélat va trouver le duc d'Orléans; et prenant son texte de la perplexité où se trouvait son altesse, entre le désir de défendre son favori et l'envie de satisfaire la reine, il lui dit que pour le débarrasser, il renonce aux affaires, et se consacre désormais, sans partage, aux fonctions de son ministère. Gaston, que ce compliment mettait à l'aise, le reçoit très-agréablement. Il avoue au coadjuteur, avec une espèce de confusion, que, dans les circonstances, il lui fait plaisir; il lui promet de le défendre contre toute espèce d'entreprise, et concerte avec lui un commerce secret, que le prélat n'a garde de refuser. Gondi va ensuite faire part de sa résolution au prince de Condé, qui le plaisante et lui souhaite un bon succès. Le prince de Conti le félicite de sa conversion, et lui dit en le quittant : « Adieu, « bon frère ermite. » La duchesse de Longueville et les autres dames ne lui épargnèrent pas non plus les plaisanteries. Il y répond de bonne grâce, et va se confiner dans le palais épiscopal, d'où il ne sort plus que pour prêcher, confirmer, dire des messes solennelles, et assister à des saluts. Cependant il ne se fiait pas tant à ces moyens, qu'il ne prît d'autres mesures encore contre les surprises. Il s'attacha des officiers écossais qui, échappés à l'épée de Cromwell, s'étaient réfugiés en France, et les posta dans les maisons qui environnaient le cloître. Plus près de lui furent placés quelques gentilshommes français, avec des soldats résolus. Il fit mettre dans une des tours de la cathédrale de la poudre et des grenades, et tous les jours on y renouvelait assez de provisions de bouche pour soutenir

[1] Retz, t. II, p. 214. Joly, p. 12. Nemours, p. 112.
[2] Retz, t. II, p. 224.

un blocus de quelques jours, qui donnerait au peuple le temps de se reconnaître, et de secourir le coadjuteur, s'il était attaqué. Avec ces précautions, moitié pacifiques, moitié guerrières, Gondi attendit tranquillement la fin des mouvements que la fermentation actuelle annonçait.

Plusieurs semaines se passèrent, pendant lesquelles il prit assez sur lui-même pour soutenir les apparences d'une régularité exemplaire, sans s'interdire néanmoins les visites à l'hôtel de Chevreuse, et les autres plaisirs qu'il pouvait dérober à l'attention du public. On le crut totalement séparé du monde, et on ne parla plus de lui que pour s'égayer sur cette retraite. Débarrassé de concurrent, le prince de Condé, pour me servir de l'expression du temps, *tenait le haut du pavé*. Il jouissait de l'admiration du peuple, dont il se conciliait l'affection par des démonstrations perpétuelles de mépris pour Mazarin et ses partisans. Comme on ne voyait plus le duc d'Orléans ni le coadjuteur au parlement, cette compagnie s'accoutuma à regarder Condé comme le plus ferme appui de ses arrêts contre l'éminence proscrite. Lui, de son côté, ne cessait, ou par lui-même, ou par ses émissaires, de fournir au parlement matière à de nouvelles délibérations. On dénonçait aux chambres ceux qui avaient commerce avec l'exilé, ses banquiers, ses domestiques, les courtisans qui allaient le voir à Breuil, ceux même qui parlaient en sa faveur; et sur tous ces objets, il sortit du greffe des arrêts moins destinés à blesser celui qu'ils notaient qu'à entretenir la chaleur des esprits.

La reine prenait patience, dans l'espérance que tout finirait par le traité qu'elle négociait avec le prince; et peut-être lui-même ne montrait-il tant d'animosité contre le ministre, que pour forcer la régente à payer son retour par des conditions plus avantageuses : mais à mesure que cette princesse accordait, Condé augmentait ses prétentions. Elle tomba cependant d'accord le premier mai, tant était grande sa passion de rétablir Mazarin, que le prince de Conti, son frère, aurait le gouvernement de Provence, et lui-même celui de Guienne avec les droits régaliens, plusieurs villes et citadelles adjacentes, et des charges, des dignités, de l'argent, tant pour lui que pour ceux qui lui étaient demeurés fidèles. Ainsi Condé se serait formé un petit royaume, que le voisinage des Espagnols, limitrophes de la Provence, aurait rendu facile à défendre, et il aurait pu aussi inquiéter la France du côté des Pays-Bas, par le moyen de Stenai qu'on lui laissait [1].

Quelques écrivains prétendent que ces conditions ne furent accordées que pour rendre l'ambition du prince odieuse, quand elles deviendraient publiques, et que jamais la reine ne les aurait exécutées. D'autres disent qu'elle les aurait accomplies, sans les remontrances du cardinal, qui lui écrivit de Breuil une lettre pleine de raisons solides, dont la fin, si elle est sincère, fait honneur à son désintéressement. « Vous savez, madame, lui dit-il, que le plus grand ennemi que j'ai au monde est le coadjuteur; servez-vous-en, madame, plutôt que de tomber avec M. le prince aux conditions qu'il demande. Faites-le cardinal; donnez-lui ma place; mettez-le dans mon appartement. Il sera peut-être plus à Monsieur qu'à votre majesté; mais Monsieur ne veut pas la perte de l'état. Ses intentions, dans le fond, ne sont pas mauvaises. Enfin tout, madame, plutôt que d'accorder à M. le prince ce qu'il demande : s'il l'obtenait, il n'y aurait plus qu'à le mener à Reims. »

Sur cette lettre, la reine n'hésita pas à mander le coadjuteur. Elle lui envoya un billet de garantie : il prit le billet, le baisa respectueusement, le jeta au feu, et se rendit auprès d'elle pendant la nuit. Elle lui proposa d'abord de se réconcilier sincèrement avec Mazarin, et elle employa, pour le gagner, les raisons, les prières, et jusqu'aux minauderies, armes

[1] Retz, t. II, p. 229. Motteville, t. II, p. 205.

bien puissantes contre le coadjuteur, entre les mains d'une femme qui joignait encore un reste éclatant de beauté à la splendeur du trône. Gondi se défendit, non pas précisément de se réconcilier, mais de le paraître, en disant que cette apparence ne servirait qu'à lui faire tort, sans faire aucun bien à son ministre; que le peuple et le parlement ne le croiraient pas plus tôt moins échauffé contre le cardinal, qu'il perdrait tout crédit auprès d'eux, et qu'il deviendrait hors d'état de la servir, ce qui fortifierait infiniment le parti du prince : qu'il fallait donc qu'il parût toujours également opposé au prélat et à son retour. « Mais vrai« ment, disait la reine, je ne crois pas « qu'il y ait jamais eu une chose si étrange « que celle-là. Il faut que pour me servir « vous soyez l'ennemi de celui qui a ma « confiance ! Si vous le vouliez ! ajoutait« elle affectueusement; si vous le vou« liez !... » Le coadjuteur embarrassé se rejeta sur le duc d'Orléans, qu'il ne pouvait, disait-il, ramener au cardinal, et qui passerait plutôt du côté du prince. « Revenez à moi, reprit-elle vivement, « et je me moquerai de votre Monsieur, « qui est le dernier des hommes. » Elle lui offrit ensuite la nomination au cardinalat et une place au conseil, et même celle de premier ministre, qu'elle le pressa d'accepter. Il refusa cette dernière, parce qu'il sentait bien qu'elle ne lui était offerte que *pour remplir la niche* où on replacerait le vrai saint, sitôt qu'on le pourrait. « Enfin, lui dit la régente d'un « ton pressant, je fais tout pour vous : « que ferez-vous pour moi ? — Votre ma« jesté, répondit-il, me permet-elle de « lui dire une sottise, parce que ce sera « manquer au respect que je dois au sang « royal ? — Dites, dites, reprit-elle vive« ment. — Eh bien ! madame, j'obligerai « M. le prince de sortir de Paris avant « qu'il soit huit jours, et je lui enlèverai « Monsieur dès demain. — Touchez là, « lui dit-elle en lui tendant la main; et « vous êtes après cela cardinal, et de « plus le second de mes amis. » Les arrangements nécessaires à l'exécution du projet furent la matière de deux conférences. Pour les détails, la reine s'en déchargea sur la Palatine, qui fut médiatrice entre Mazarin et le coadjuteur. Anne de Gonzague avait déclaré qu'elle ne servirait les princes que jusqu'à leur délivrance. Elle tint parole, et se rangea ensuite du côté de la reine, qu'elle n'abandonna plus; mais elle entretenait toujours dans l'autre parti des liaisons qui servirent en cette occasion. Gondi prit en elle une entière confiance. Il fut convenu entre eux que les sceaux seraient retirés à Molé, et rendus à Châteauneuf, et que de plus ce serait celui-ci qui remplirait la niche de premier ministre, et qu'aussitôt que le coadjuteur aurait disposé le public par des écrits qu'il méditait, il reparaîtrait au parlement; mais toujours, disait-il à la reine, « à condition que ce « ne sera pas pour faire rentrer le cardi« nal dans le ministère. — Allez, lui ré« pondit-elle en souriant, vous êtes un « vrai démon. » Gondi communiqua tout cela au duc d'Orléans, qui fut très-content de voir que la morgue de Condé allait être enchaînée. « Voilà, dit-il à ses con« fidents, M. le prince et le coadjuteur « fort mal ensemble, et je vais avoir bien « du plaisir de leurs chamailleries; » mot qui peint bien le caractère de cet *étrange seigneur*, comme l'appelait Anne d'Autriche.

La grande fronde commença la guerre contre la petite par des écrits qui étaient moitié sérieux, moitié badins, mais tous piquants, en ce qu'ils dévoilaient malignement les vues ambitieuses du prince, et qu'ils lui en prêtaient encore. « L'im« portance des gouvernements de Guien« ne et de Provence fut exagérée; le voisi« nage d'Espagne et d'Italie fut figuré, « les Espagnols, qui n'étaient pas encore « sortis de la ville de Stenai, quoique M. « le prince en eût la citadelle, ne furent « pas oubliés. Ce canevas, dit Gondi, « était étendu sur le métier par Caumar« tin, et je le brodais. » Les mêmes observations furent habilement répandues dans les conversations particulières; et quand le public eut été *imbibé* pendant une

partie du mois de juin, on lâcha dans Paris une cinquantaine de colporteurs, qui « criaient à pleine tête : « L'Apologie de « l'ancienne et légitime fronde : la Dé- « fense du coadjuteur; la Lettre du mar- « guillier au curé; le Vraisemblable; le « Solitaire; les Intérêts du temps; les In- « trigues de la paix, etc. » et en même temps, *le bon père ermite* sortit de sa retraite, et parut au palais bien accompagné [1].

Comme des rivaux qui vont sur le pré vider une querelle préludent par le salut, le coadjuteur, en apercevant le prince, lui fit une profonde révérence. Condé y répondit civilement. Ils se mesurèrent un moment des yeux, et entrèrent dans la grand'chambre. Le prince avait coutume d'y déclamer contre Mazarin et ses suppôts : mais ce jour, il ajouta à ses déclamations ordinaires. Il se plaignit de ce que la fuite du prélat n'avait rien changé à l'état des choses; que du lieu de son exil il gouvernait le royaume comme auparavant; qu'on voyait sans cesse sur le chemin de Breuil à Paris les Berthet, Brachet, Milet, et l'abbé Fouquet, qui lui portaient les mémoires de la régente, et en rapportaient les réponses, qu'elle mettait toutes à exécution; que le conseil dépendait de Mazarin plus que jamais, n'étant composé que de ses créatures, le Tellier, Servien et Lionne, sous-ministres, qui n'osaient s'écarter en rien de ses volontés; qu'en vain le parlement avait délivré la France de la tyrannie de l'Italien, s'il y laissait régner ses confidents : par ces considérations, Condé concluait à leur expulsion.

Il parut dur à beaucoup de ceux même qui détestaient le cardinal d'exiger de la reine qu'au sacrifice de son premier ministre elle ajoutât celui des autres, et bien des membres du parlement commençaient à désapprouver l'acharnement du prince à mortifier la régente. Le coadjuteur pénétra ces dispositions, et y conforma sa conduite. Loin de rabattre les coups portés à Mazarin, il appuya l'opinion du prince touchant la nécessité de fermer pour jamais au cardinal l'accès au gouvernement et la rentrée dans le royaume : quant aux sous-ministres, il ne dit rien personnellement ni pour ni contre eux. Il fit seulement entendre que la reine se prêtant aux désirs du parlement sur l'essentiel, il convenait de ne la point presser si vivement sur les accessoires. Ce système de modération fut adopté par le plus grand nombre. La chaleur des esprits s'amortit, et en peu de jours le coadjuteur prit dans l'assemblée des chambres un empire égal à celui du prince.

Alors commencèrent les brigues pour obtenir la pluralité des suffrages. On se permit des harangues insultantes, des imputations graves, des reproches piquants, d'où s'ensuivirent des personnalités, dont le détail est plus du ressort des mémoires particuliers que de l'histoire. C'était l'ardeur de se nuire en secret qui aiguisait les traits qu'on se lançait en public. Condé sut enfin que le coadjuteur entrait avec chaleur dans l'animosité de la reine contre lui; qu'il avait approuvé le projet de l'arrêter de nouveau, et qu'il en avait fourni les moyens. Ce projet et ces moyens furent révélés au prince par des émissaires de la régente, qui semblait n'avoir d'autre vue que de se défaire de la grande et de la petite fronde l'une par l'autre. Condé prit l'alarme, et s'enfuit à Saint-Maur, d'où il ne revint que sur la garantie du duc d'Orléans, qui lui-même avait fort peu la volonté et la puissance de le défendre. La division régnait dans la maison royale, elle éclatait partout, principalement au palais, dont les salles devinrent comme des champs de bataille, où il n'était pas rare de voir quatre ou cinq cents militaires armés, et autant de bons bourgeois avec des pistolets et des poignards sous leurs manteaux. La plupart n'avaient peut-être pas pour s'attacher à un parti ou à l'autre, des motifs plus sérieux que les marquis de Canillac et de Rouillac. Ils se rencontrèrent chez le coadjuteur, auquel ils venaient tous deux offrir leurs services. Dès que le premier aperçut le second, « il me fit, dit Gondi,

[1] Retz, t. II, p. 243.

« une révérence en arrière, en disant : « Je venais, monsieur, pour vous assu- « rer de mes services; mais il n'est pas « juste que les deux plus grands fous du « royaume soient du même côté : je m'en « vais à l'hôtel de Condé. Et vous remar- « querez, s'il vous plaît, ajoute l'écrivain, « qu'il y alla [1]. »

Et vous remarquerez, pourrait-on ajouter aussi, qu'entre ceux qui, sous la prétention de la raison, s'arment pour les intérêts des grands sans rien dire, et ceux qui conviennent de leur folie, il n'y a souvent de différence que l'aveu. Peu importait aux Parisiens auquel des deux demeurerait la victoire, de Condé ou du coadjuteur; cependant ils se passionnaient avec une fureur qui ne souffrait pas de neutralité; ils couraient en foule aux audiences, et remplissaient toutes les chambres et les avenues du palais : les chefs se servaient de cette multitude pour faire à leurs ennemis les insultes dont ils n'osaient prendre l'odieux sur eux-mêmes. Ainsi le prince de Conti voyant madame et mademoiselle de Chevreuse sortir du palais, où la curiosité les avait attirées comme bien d'autres femmes, donna ordre à des *criailleurs gagés* de les reconduire avec des huées. Elles eurent beaucoup de peine à se dégager de cette populace, honteuses jusqu'aux larmes des injures dont on les accabla, et dans lesquelles fut mêlé le nom du coadjuteur. Dès le lendemain, celui-ci aposta et cacha dans les détours du palais des gens armés, qui se présentèrent au prince d'un air menaçant quand il sortit : à son tour, il fut obligé de passer devant les mêmes dames, en faisant de profondes révérences, qu'elles lui rendirent d'un air hautain et ironique. Ces attaques et d'autres pareilles, aussi indécentes que scandaleuses, durèrent jusqu'à la fameuse séance du 21 août.

On devait y agiter une affaire personnelle au prince. La haine entre lui et Anne d'Autriche était venue à un point d'aigreur qui ne leur permettait plus de dissimuler : la reine n'en a pas dit clairement les motifs, mais elle faisait entendre qu'elle en avait de forts. « Est-il « possible, disait-elle au duc d'Orléans, « que vous le ménagiez, après ce qu'il « m'a fait, sans ce que je n'ai pas encore « dit? » Le grief connu était sans doute l'aventure de Jarsay, qui ne fut jamais oubliée : ce qu'elle ne disait pas était peut-être des plaisanteries que Condé, malheureusement satirique et railleur, laissait échapper sur son attachement pour Mazarin, ou bien des manières peu honnêtes qu'il se permit quelquefois à son égard : comme d'arrêter les lettres qu'elle écrivait à son ministre, de les produire en plein parlement, de vouloir les faire ouvrir et lire publiquement; indiscrétion dont cette compagnie, tout échauffée qu'elle était, ne voulut pas se rendre complice. Aussi Anne disait-elle dans sa fureur : « Il périra ou je périrai. » Si elle ne voulut pas le faire assassiner, il est certain que lorsqu'elle eut dessein de le faire arrêter une seconde fois, elle pencha pour des moyens qui ne pouvaient guère s'employer sans mettre la vie du prince en danger, et madame de Motteville, son apologiste, convient qu'elle consulta un casuiste pour savoir si elle pouvait, en sûreté de conscience, prendre ces moyens [1].

Le prince menacé, quoiqu'il ne sût pas toute l'étendue du péril, avait cru devoir prendre des précautions. Il n'allait plus à la cour, et employait toutes ses mesures pour éviter les rencontres fortuites, depuis que s'étant un jour rencontré par hasard dans le cours, mal accompagné, avec le roi qui passait, il avait couru risque d'être arrêté. L'état des choses lui faisait prévoir qu'il ne pourrait rester longtemps comme il était, flottant entre les brouilleries et les raccommodements, ne jouissant que d'un crédit précaire, dépendant du caprice d'un peuple volage, et des résolutions d'une compagnie qu'il fallait toujours

[1] La Rochefoucauld, p. 165 et 181. Nemours, p. 120. Joly, t. I, p. 133 et 150. Motteville, t. IV, p. 171. Retz, t. II, p. 250, 259, 363 et 374.

[1] Retz, t. II, p. 250, 275 et 391. Motteville, t. IV, p. 169.

tromper ou séduire. Les négociations qu'on jetait à la traverse ne lui paraissaient que des piéges; et dans ce préjugé, loin d'interrompre ses liaisons avec les Espagnols, il les resserrait. Il fit partir son fils et sa femme pour Montrond, place forte qui lui appartenait en Berry, et il sépara quelques troupes qui lui étaient affidées de celles du roi, de peur qu'elles n'en fussent enveloppées. C'est sur ces actions, dont quelques-unes n'étaient pas exemptes de blâme, que la reine l'accusa de crime de lèse-majesté, par un écrit qui fut présenté aux chambres assemblées le 17 août. Le parlement ordonna que la régente serait priée de s'expliquer plus clairement touchant plusieurs parties de sa plainte qui n'étaient pas assez développées; et c'est dans cette séance du 21 août que le parlement devait prononcer tant sur les griefs que sur les récriminations du prince, qui attribuait tout à la malice des sous-ministres le Tellier, Lionne et Servien, et qui demandait leur expulsion, aussi bien que celle du cardinal.

Depuis longtemps les chefs des deux frondes ne paraissaient au palais qu'avec des escortes nombreuses. On les renforça considérablement dans cette occasion, où il était question de décider enfin qui l'emporterait pour toujours, du prince ou de la reine, dont le coadjuteur n'était que le champion. Dès la veille le prélat rassembla son monde, et assigna les postes à ses gens. Il en mit une grande troupe dans les salles; il en fit couler d'autres dans les cabinets, dans les passages, sur les degrés : les uns devaient attaquer de front les partisans de Condé; les autres, les prendre en flanc ou par derrière. La grand'chambre se trouva ainsi investie; les armoires des buvettes étaient pleines de grenades, et il donna pour mot du guet, *Notre-Dame*. Il arriva le premier au palais, le matin du 21 août. Condé parut une heure après, avec un cortége moins nombreux, mais composé d'officiers et de gentilshommes, tous braves et très-aguerris, qui avaient pour mot, *Saint-Louis*. Toutes ces personnes, qui voyaient dans la troupe opposée des parents, des amis, ou du moins des connaissances, se mêlèrent, et se mirent à converser, en attendant les ordres, dont la plupart ignoraient le but et le motif. Ayant pris sa place, le prince dit qu'il ne pouvait assez s'étonner de l'état où il trouvait le palais; « qu'il paraissait « plutôt un camp qu'un temple de justi- « ce; qu'il y avait des postes pris, des « mots de ralliement donnés; qu'il ne « concevait pas qu'il y eût dans le royau- « me des gens assez insolents pour lui « disputer le pavé. » Cette phrase fut répétée deux fois par lui en regardant le coadjuteur, qui lui fit une grande révérence, et dit : « Sans doute je ne crois « pas qu'il y ait dans le royaume personne « assez insolent pour disputer le haut « du pavé à votre altesse; mais il y en a « qui ne peuvent et ne doivent, par leur « dignité, quitter le pavé qu'au roi. — Je « vous le ferai bien quitter, répondit le « prince. — Il ne sera pas aisé, » repartit le coadjuteur. Il s'éleva à l'instant une clameur des enquêtes favorable au prélat. Les présidents et les vieux conseillers se jetèrent entre les rivaux. Molé les conjura au nom de saint Louis, par le salut de la France, de suspendre leur animosité, et de ne point ensanglanter le temple de la justice. On parvint à les calmer. Condé consentit à faire sortir du palais ses amis; Gondi alla congédier les siens. Comme il rentrait de la salle dans la grand'chambre, se coulant entre les deux battants de la porte qu'on tenait entre-baillée, le duc de la Rochefoucauld le serra de manière qu'il avait la tête dans la chambre et tout le corps dehors. « Qu'on le tue, » s'écria le duc. Un des partisans de Gondi, qui se trouva là heureusement, le couvrit de son manteau, et Champlatreux, fils du premier président, survenant à propos, le dégagea, non sans peine. En même temps quelques imprudents ayant mis l'épée à la main, il y eut en un clin d'œil plus de quatre mille épées tirées; « mais par une « merveille qui peut-être n'a jamais eu « d'exemple, dit Gondi, ces épées, ces « poignards, ces pistolets demeurèrent un

« moment sans action. » La présence d'esprit du marquis de Crenan, capitaine des gardes du prince de Condé, sauva tous ces braves. « Que faisons-nous? s'é« cria-t-il; nous allons faire égorger le « prince et M. le coadjuteur. *Schelm*[1] qui « ne remettra l'épée dans le fourreau! » Il partit à l'instant un cri de *vive le roi!* qui fut répété par les deux partis, et ils s'écoulèrent chacun de leur côté. En reprenant sa place, le coadjuteur apostropha durement le duc de la Rochefoucauld, qui ne lui répondit pas moins vivement. Leurs amis allaient prendre parti dans la querelle, lorsque les anciens interposèrent encore leurs remontrances et leurs prières. On leva la séance à dix heures, et chacun retourna chez soi rêveur, chagrin, comme étourdi du malheur qui avait pensé arriver. L'abattement gagna aussi la ville. Pendant la matinée, on avait été soutenu par l'attente des événements. La populace répandue dans les rues criait, courait, faisait son vacarme ordinaire. Les bourgeois s'attroupaient, allant les uns chez les autres, s'excitant à l'attaque et à la défense. Le peu d'ouvriers qui travaillaient avaient leurs armes auprès d'eux; il ne fallait que le feu d'un mousquet pour embraser toute la ville. « Quel feu de joie pour « Mazarin! disait Condé; et ce sont ses « deux capitaux ennemis qui ont été sur « le point de l'allumer. »

Quand l'ardeur fut refroidie, on réfléchit sur les violences auxquelles on avait pensé se porter; on en eut honte. Le plus grand nombre des conseillers ouvrit les yeux. Ils reconnurent qu'en croyant s'intéresser au bien public ils n'avaient réellement pris feu que pour des intrigues de cour; dès lors la manière de penser changea, et les plus modérés l'emportèrent pour un temps dans le parlement. Dans les séances qui suivirent, au lieu de remettre sur le tapis les prétentions respectives, on conclut qu'il ne fallait songer qu'à réconcilier la famille royale. Le duc d'Orléans fut prié de s'entremettre pour l'accommodement. Molé fit entendre au coadjuteur qu'il convenait qu'il cédât au prince de Condé. Le prélat s'abstint de paraître aux assemblées; on fit valoir au prince cette déférence, et on partagea, pour ainsi dire, le différend au sujet des sous-ministres: Condé n'eut pas la satisfaction de les voir dégradés nommément par arrêt, déclarés indignes de posséder des charges, et exilés, comme il l'exigeait; mais on lui accorda qu'ils ne paraîtraient plus en public comme ministres.

La régente ne demandait au prince, pour prix de sa complaisance, que de revenir à la cour, et d'y tenir, sans intrigues, le rang que sa naissance lui donnait: mais Condé se défiait de tant de condescendance; il craignait les occasions dans lesquelles il présumait qu'Anne d'Autriche aurait pu exercer la mauvaise volonté qu'il lui supposait toujours. C'est pour cela qu'il ne voulut pas assister au lit de justice, qui fut tenu le 7 septembre pour la majorité du roi. Dans cette cérémonie. Louis XIV reconnut solennellement l'innocence de Condé, qui avait été attaquée par la reine dans son écrit au parlement. Anne d'Autriche voulait que le prince se contentât d'un désaveu de sa part; mais pour des imputations qui touchaient la sûreté de l'état, et qui entraînaient le crime de lèse-majesté, Condé remontra qu'un simple désaveu ne suffisait pas, et on lui accorda une déclaration revêtue de toutes les formes. Mais la reine lui donna en même temps une mortification qui contre-balança cet avantage. Selon qu'elle en était convenue quand elle renoua avec le coadjuteur, elle éloigna du conseil Chavigni, l'homme du prince, qui déplaisait au duc d'Orléans, y rappela Châteauneuf, le patriarche des frondeurs, détesté par Condé; et les sceaux, qui avaient été donnés au premier président, puis enlevés, lui furent rendus, parce que, tout enclin qu'il était à favoriser le prince, on le crut assez ferme pour soutenir contre lui l'autorité royale.

Gaston, toujours irrésolu, faible ami,

[1] Mot allemand, qui était commun alors, comme pour dire, *infâme qui ne remettra l'épée dans le fourreau!*

et piqué d'une jalousie secrète contre le prince, avait perpétuellement flotté, pendant le cours de ces affaires, entre lui et Anne d'Autriche. Au lieu de se servir de sa qualité d'oncle du roi et de lieutenant général du royaume, pour tenir en bride les deux partis, il s'était rendu alternativement l'instrument de l'un et de l'autre, toujours de l'avis de ceux qui parlaient les derniers. Au moment de la majorité, il se trouvait lié à la reine par le coadjuteur. Ainsi le prince vit tout d'un coup contre lui le parlement, où il comptait encore des conseillers favorables à sa cause, mais que Molé contenait; la capitale, dont le coadjuteur disposait; la puissance royale, à laquelle la majorité du roi donnait toute sa plénitude, et le conseil, où il n'avait plus ni partisans ni amis. Cette position inquiétante lui fit enfin prêter l'oreille à ceux de ses confidents qui espéraient tirer avantage des troubles. Mazarin, qui craignait sur toutes choses Condé à la tête d'une armée, se jetait, pour ainsi dire, au-devant de sa résolution. « Tout, écrivait-il à la reine, ac« cordez tout : tout est bon, pourvu que « vous l'empêchiez de prendre l'essor. » On lui proposa en conséquence de se retirer dans son gouvernement de Guienne, avec une puissance très-étendue, et la promesse d'assembler l'année prochaine les états généraux, afin de remédier aux abus dont il se plaignait. « Condé, couvert « de lauriers, Condé, qui, de l'aveu du « coadjuteur son ennemi, ne regardait la « qualité de chef de parti que comme un « malheur, et même un malheur qui était « au-dessous de lui, » goûtait cette retraite honorable, qui devait le mettre à l'abri des entreprises contre sa liberté ou sa vie, qu'il craignait à la cour; mais pour l'effectuer, il se rencontrait des difficultés qui exigeaient toujours de nouvelles négociations [1].

L'esprit se lasse quelquefois à la fin des affaires, et on aime mieux prendre un mauvais parti que de recommencer à délibérer. Depuis sa prison, le prince ne vivait que dans un tourbillon d'intrigues : sans cesse occupé à concerter des projets, à entretenir des intelligences secrètes, à former des demandes, à repousser des accusations, à faire ce qu'on appelle la guerre de cabinet, si désagréable pour quiconque n'y est point appelé par goût ou par état. Il avait quitté Chantilly, et il gagnait la Guienne, dont il comptait faire le théâtre de ses exploits ou le lieu de son repos. Il s'arrête en chemin dans une simple maison de campagne, où il attendait, à heure dite, un courrier qui devait apporter les résolutions conciliatrices du conseil. Pendant qu'il était dans l'état de perplexité qu'éprouve tout homme à la veille d'un événement qui doit décider de son sort pour toujours, on vient l'avertir qu'on voit approcher un corps de cavalerie, destiné sans doute à l'investir : et le courrier annoncé, qu'une erreur de nom conduit à Augerville en Gâtinois, au lieu d'Angerville en Beauce, n'arrive pas. Alors ses amis, dont le plus grand nombre désirait la guerre par des vues particulières, l'excitent à ne pas se laisser amuser. Ils lui montrent les provinces méridionales de la France prêtes à se déclarer en sa faveur; les recettes royales laissées à sa discrétion; les Espagnols accourant à son secours avec une flotte et une armée formidable; dix mille Français, autrefois compagnons de ses victoires, réunis dans differentes garnisons, où ils n'attendaient que l'ordre de le joindre. « La reine, lui dit-on, n'a ni argent, ni « crédit, ni considération. Toutes les trou« pes sont occupées sur les frontières de « la France; vous allez vous trouver maî« tre du centre du royaume. Les offres « qu'on vous fait sont autant de preuves « de faiblesse, qu'on tâche de vous cacher. « On ne cherche qu'à refroidir votre cou« rage. On va vous envelopper dans de « nouvelles négociations. Ne vous laissez « pas prendre à cette amorce; tranchez « le nœud : c'est le seul moyen de réus« sir [1]. »

Entre tant de conseillers qui poussaient

[1] Retz, t. II, p. 293 et 388.

[1] La Rochefoucauld, p. 182. Nemours, p. 122. Motteville, t. IV, page 304.

le malheureux prince dans l'abîme, aucun ne fut assez son ami pour lui représenter les inquiétudes, les chagrins, les remords auxquels il allait se dévouer : inquiétudes à l'égard de ses propres complices, dont un chef de parti est toujours le premier esclave; à l'égard des particuliers. de la populace, des corps, dont il faut essuyer les caprices et redouter les trahisons; chagrins dans les revers, faute de ressources; dans les avantages, dont la gloire est obscurcie par la tache de rébellion; remords de déchirer le sein de sa patrie, de saper un trône qu'il devait soutenir; enfin la douloureuse nécessité de se jeter entre les bras des ennemis de sa nation, d'être peut-être forcé de mendier chez eux un asile, et de ne l'obtenir souvent que par le sacrifice de ses devoirs les plus sacrés. On ne peut douter que Condé, malgré l'enthousiasme qu'on tâchait de lui inspirer, n'ait fait ces réflexions, et qu'il n'ait eu le cœur serré de douleur, en considérant les suites de sa démarche. « Vous le voulez, dit-il à ses amis assemblés, vous « le voulez? Eh bien! je ferai la guerre; « mais souvenez-vous que c'est malgré « moi que je tire l'épée, et que je serai « peut-être le dernier à la remettre dans « le fourreau. »

A peine l'étendard de la révolte était-il déployé, que les partisans du prince tentèrent, pour premier exploit, d'enlever le coadjuteur au milieu de Paris. Il avait déjà couru des dangers à peu près semblables pendant la prison des princes, lorsqu'il travaillait contre le cardinal. Madame de Guimené, une de ces femmes chez lesquelles Gondi se hasardait la nuit, fit meubler une grotte dans un endroit reculé de son jardin, et alla offrir au ministre d'y retenir le prélat quand il viendrait la voir, et de le soustraire à la connaissance de tout le monde, à condition qu'il ne lui serait fait aucun mal, et qu'elle en aurait la garde. Mazarin la remercia, dans la crainte, dit-il, qu'on ne l'obligeât à le retrouver. Des rivaux d'amourettes, et des flatteurs qui voulaient faire leur cour, conçurent aussi contre sa vie des desseins auxquels le ministre refusa son consentement. Dans la présente occasion on n'en voulait qu'à sa liberté. L'entreprise fut formée par Gourville, homme intelligent et intrépide, qui, par ses talents et sa fidélité, avait passé de l'écurie du duc de la Rochefoucauld à l'antichambre, à la table et à l'intimité de son maître. Le coadjuteur, sans songer qu'un homme qui est l'âme d'un parti, a tous les yeux ouverts sur lui, vivait dans la capitale en pleine sécurité. Après avoir donné le jour aux affaires, il allait passer les soirées tantôt chez la duchesse de Chevreuse, tantôt chez d'autres dames; et ordinairement il renvoyait ses gens. Sur cette conduite, qui était assez connue, Gourville dresse le plan de son entreprise. Il part de l'Angoumois sans argent et sans troupes. En chemin il rencontre un collecteur des tailles; il lui enlève son argent et deux chevaux, et lui donne effrontément une quittance au nom du prince. Arrivé à Paris, Gourville ramasse quelques vagabonds déterminés, écrit à Damvilliers, ville appartenant à Condé, demande au gouverneur des cavaliers, qu'il répand sur la route pour favoriser l'enlèvement, et place son embuscade. Des hasards que toute la sagacité humaine ne pouvait prévoir, une pluie, des embarras, sauvèrent deux fois le coadjuteur. Gourville ne se rebutait pas : mais le projet confié à trop de monde s'ébruita. L'auteur s'enfuit, et fut obligé de laisser quelques-uns de ses complices à la discrétion du prélat, qui eut la générosité de leur pardonner [1].

Il aurait été très-utile à Condé d'éloigner de Gaston le coadjuteur, qui conservait un grand empire sur son esprit, et s'en servait contre les intérêts du prince. Il aurait, au contraire, été très-fâcheux à Gondi de se voir réduit, par la prison, à l'impuissance d'agir, au moment qu'il s'ouvrait à ses yeux une perspective fort agréable. Il jouissait auprès de la reine d'une très-grande considération. On le

[1] Mémoires de Gourville, p. 150. Mém. de Retz, t. III, p. 140; t. IV, p. 5, 16.

flattait que bientôt cette princesse ne s'en tiendrait pas à l'estime, et qu'il ne devait pas désespérer de pousser sa fortune jusqu'à supplanter Mazarin. Les femmes qui croyaient connaître le cœur d'Anne d'Autriche lui donnaient des leçons pour lui apprendre à s'y insinuer. « Faites le rêveur quand vous êtes auprès de la reine, lui disait la duchesse « de Chevreuse, pestez contre le cardinal, « et laissez-moi faire le reste. » Gondi fut fidèle à ses instructions; et Anne, qui s'aperçut bientôt de ce manége, ne s'en offensa point, espérant, à l'aide de l'illusion où elle entretenait le coadjuteur, dérober plus aisément à ses regards la marche de sa politique [1].

Le parti du prince se présenta d'abord avec des apparences formidables. Les Espagnols armèrent plus puissamment par terre et par mer, afin de profiter de la révolution qui semblait se préparer; ils firent avec lui tous les traités qu'il voulut, lui promirent plus d'argent et de troupes qu'il n'en demandait, et en fournirent un peu au commencement, comme une amorce. Les provinces d'outre-Loire presque entières, Guienne, Poitou, Saintonge, Angoumois, et une partie considérable des autres gouvernements, avec les principaux gentilshommes qui les habitaient, se déclarèrent pour le prince. Enfin Marsin, qui avait été rendu en même temps que lui à la liberté et à son commandement en Catalogne, lui amena une partie de son armée, et par cette défection permit aux Espagnols de se rapprocher de Barcelone et d'en faire le siége. Mais les négociations de la cour, qui commencèrent avec la guerre, ralentirent cette première ardeur. Condé, dans sa prospérité, n'avait pas assez ménagé ses amis. Turenne se plaignait de quelques hauteurs; et Bouillon, devenu infirme, ne se trouvait plus propre au mouvement des factions. Le premier, dont la conscience était mal à l'aise de ses engagements contraires à la France, et invité d'ailleurs par une lettre du roi, avait sollicité de la cour un négociateur qui pût le dégager de la parole qu'il avait donnée aux Espagnols de demeurer à leur service jusqu'à la paix. Sur ses instances, Croissy, conseiller au parlement, avait été envoyé à Stenai pour traiter de la pacification, et il fut même question d'aboucher ensemble Gaston et l'archiduc. Mais le défaut de pleins pouvoirs de la part du dernier arrêta les négociations. L'Espagne, malgré son épuisement, qui, cette année, la réduisait, ainsi que la France, à s'en tenir à la défensive sur les frontières de Flandre, voulait attendre l'effet de la guerre civile que l'on voyait prête à éclater. Le refus de cette puissance de coopérer aux efforts sincères du maréchal pour procurer la paix, parut à celui-ci une décharge légitime de ses engagements avec elle, et il se flatta d'en reprendre d'autres mieux assortis à ses inclinations vertueuses. La reine n'eut pas de peine à gagner les deux frères, qu'elle mit effectivement en possession des terres qui avaient été promises au duc en équivalent de sa principauté de Sedan. L'exemple de ces personnages en entraîna beaucoup d'autres qui grossirent le parti royal; et bientôt, à l'aide de quelques troupes qu'on tira des frontières, le comte d'Harcourt, auquel on en donna le commandement, se trouva en état d'arrêter les progrès de Condé.

Anne d'Autriche prit la résolution de montrer le jeune roi aux provinces ébranlées, tant pour affermir ceux qui chancelaient, que pour inspirer de la confiance aux sujets fidèles; mais elle appréhendait qu'il ne lui fût pas libre de quitter Paris, et que des obstacles n'y fussent mis de la part du duc d'Orléans et du coadjuteur, qui avaient intérêt de l'y retenir [1].

C'est dans cette occasion que la reine recueillit les fruits de son manége envers le présomptueux prélat, qu'elle avait laissé s'enivrer d'espérances ridicules. Il aplanit, pour lui plaire, toutes les difficultés, et maintint dans le repos toutes les oppositions que lui seul ordinairement faisait

[1] Retz, t. II, p. 379.

[1] Retz, t. III, p. 30 et 32. Joly, t. I, p. 167.

naître. De Bourges, la reine ayant fait passer au parlement une déclaration contre le prince de Condé, et l'enregistrement essuyant des retards, parce que le duc d'Orléans faisait espérer qu'avec le temps il ramènerait le prince à son devoir, le coadjuteur, sollicité par la reine, abrégea les délais de Gaston, et Anne d'Autriche eut la satisfaction de voir l'édit qui déclarait Condé criminel de lèse-majesté, et qui avait été donné dès le mois d'octobre, enregistré enfin le 4 décembre.

Tout prospérait à la reine. En se montrant seulement, elle avait, pour ainsi dire, confiné la duchesse de Longueville et le prince de Conti dans Bordeaux; ses troupes tenaient bloqués la mère et le fils de Condé dans Montrond. Le prince lui-même, à qui on avait fait espérer que dès qu'il aurait tiré l'épée ses anciens soldats accourraient sous ses drapeaux, se trouva réduit à faire la guerre avec de nouvelles levées sans discipline et sans subordination. Souvent sa valeur et sa capacité suppléèrent à sa faiblesse; souvent aussi le comte d'Harcourt lui fit sentir qu'il n'était pas indigne de se mesurer avec lui. Le comte emporta les forts de la Rochelle, fit lever au prince le siége de Cognac, le confina derrière la Charente, mais n'osa passer cette rivière. Il sentait la supériorité de génie de son rival, et n'agissait qu'avec la circonspection d'un général qui se défie de lui-même. La variété des événements établit entre eux un équilibre ruineux pour les affaires du prince, qui avait besoin de quelques succès éclatants. Cette alternative de revers et d'avantages dura tout l'hiver, que la cour passa à Poitiers assez tranquillement. Elle n'avait point d'inquiétude du côté de Paris, où le pouvoir du duc d'Orléans et du coadjuteur était balancé par celui du chancelier Séguier et du garde des sceaux Molé, qu'on y avait laissés exprès. D'ailleurs les affaires intérieures et extérieures se conduisaient très-bien sous la direction de Châteauneuf, vieux ministre expérimenté, qui prenait toutes les précautions pour épargner à la reine l'embarras des détails, et l'empêcher de regretter Mazarin. Il était bien secondé par Bouillon, homme de tête et fécond en expédients, qui ne s'emparait pas moins adroitement de la confiance de la princesse; Villeroi s'y insinuait aussi. Ils avaient mis de concert auprès d'elle le prince Thomas de Savoie, son parent, qu'elle estimait beaucoup, et qui jouait, sans s'en douter, le rôle de principal ministre; de sorte qu'on crut quelque temps que la reine pourrait se détacher du cardinal. Elle lui fit insinuer, dit-on, de se retirer à Rome, où elle aurait soin de lui; et elle répondit à madame de Navailles, qui lui parlait en sa faveur: « Vous pou-
« vez juger que personne ne souhaite tant
« que moi qu'il revienne; mais le pauvre
« homme est malheureux; les affaires
« vont bien entre les mains de ces gens-ci.
« Il faut qu'avant son retour on ait poussé
« M. le prince [1]. »

Si Anne d'Autriche eut cette velléité, elle ne dura pas; peut-être même ne la montra-t-elle que pour détourner l'attention jusqu'au moment où elle jugerait à propos de se déclarer. Elle n'attendit pas même, ainsi que, de son aveu, le conseillait la prudence, que M. le prince fût *poussé;* mais par une impatience que Talon appelle *ardeur féminine*, pendant que les succès étaient encore très-balancés, elle fit dire aux frondeurs de Paris que l'honneur du roi exigeait qu'il rappelât son ministre, et leur fit demander s'ils s'y opposeraient. A cette question, le bandeau tomba des yeux du coadjuteur; il vit toute l'étendue de la faute qu'il avait commise en laissant sortir la cour de Paris. Il avoue, avec la confusion d'un homme honteux de s'être laissé jouer, que cette faute était *des plus lourdes, palpable, impardonnable;* qu'après l'avoir faite, il n'y avait plus d'autre parti à prendre, en bonne politique, que de se dévouer à la cour ou de se joindre à Condé; point de milieu. Cependant il en prit un qu'on appela le *tiers-parti*. On conçut que le par-

[1] Duplessis, depuis 37 jusqu'à 427. Talon, t. VIII, part. I, p. 81. Nemours, p. 130. Gourville, p 71. Retz, t. IV, p. 11. Motteville, t. IV, p. 320. Joly, t. I, p. 177. Brienne, t. III, p. 126.

lement ne verrait pas tranquillement enfreindre ses arrêts par le rappel d'un proscrit; que de nouveaux arrêts, peut-être plus sanglants, viendraient à l'appui des premiers, si on pouvait soutenir le peuple dans sa prévention, et le montrer à cette compagnie prêt à la seconder; qu'au parlement de la capitale il serait aisé de joindre ceux des provinces, qui auraient aussi leurs arrêts à faire respecter; qu'ainsi on formerait un parti très-considérable dans l'état : parti qui ferait profession de ne tirer aucun secours de l'étranger, et de n'avoir aucune liaison avec Condé comme rebelle, d'être au contraire très-fidèle au roi, mais très-opposé à son ministre. Voilà ce qui devait paraître du *tiers-parti :* mais Gondi se flattait que les choses ne resteraient pas longtemps dans cette espèce d'équilibre; que Mazarin rentrant dans le royaume par force, il faudrait bien que les parlements et les grosses villes lui opposassent aussi la force, et qu'ainsi il viendrait à bout de mettre le duc d'Orléans à la tête d'un parti qui ferait la loi aux deux autres. Ce projet supposait que la cour laisserait former l'orage sans travailler à le dissiper avant qu'il grossît, et que le prince n'y travaillerait pas davantage; supposition absurde qui fait dire à Gondi, « qu'alors il brous-« sait à l'aveugle, qu'il combattait à la « manière des Andebates, c'est-à-dire à « tâtons; qu'enfin il prenait le détour de « courre les plus grands inconvénients « pour éviter les plus petits. » Les petits étaient de laisser la reine rappeler son ministre, et jouir d'un triomphe que Mazarin aurait noblement payé. Les grands inconvénients étaient d'avoir beaucoup d'inquiétudes, de s'exposer à des dangers sans nombre, et de finir par l'accomplissement de la prophétie que le coadjuteur faisait à Gaston : « Vous serez fils de « France à Blois, et moi cardinal au bois « de Vincennes [1]. »

Devenir cardinal était alors son principal vœu : aussi quand les émissaires de la reine tâchèrent de l'ébranler, en menaçant de révoquer la nomination s'il s'opposait au retour de Mazarin, il répondit sans hésiter : « Si on la révoque, dès « demain je prends l'écharpe isabelle, et je « me joins à M. le prince. » Anne d'Autriche, charmée d'apprendre par là qu'elle avait un moyen sûr d'empêcher la réconciliation de ces deux ennemis, voyant qu'elle n'avait à craindre que des arrêts du parlement, qu'elle redoutait peu dans l'éloignement, travailla sans relâche à aplanir au cardinal Mazarin le chemin de la France.

Elle et lui étaient dans une égale perplexité; tous deux désiraient se rejoindre, et tous deux y voyaient les plus grandes difficultés. Il n'était pas prudent au cardinal, chargé d'arrêts de proscription, de traverser le royaume, au risque de tomber entre les mains des suppôts de justice répandus sur la route; ni à la reine de l'exposer à ce danger. Si cependant il ne reparaissait pas à la cour, il craignait d'être oublié. Il lui venait des avis de ses amis, que la reine semblait balancer entre l'honneur de faire remonter son ministre à sa place, et la crainte des peines que lui causerait ce triomphe. Pour le jeune roi, le cardinal se croyait plus sûr de lui. Avant son départ, il l'avait si bien environné de gens qui lui étaient attachés, qu'il désirait son retour autant que sa mère. Louis fut de tous les conseils qui se tinrent à ce sujet : jamais il ne se laissa pénétrer, et il signa, dans le plus grand secret, les ordres qui demandaient à être cachés. Mazarin, avec cinquante mille écus qui lui restaient des débris de sa fortune, fit des levées en Allemagne. Les courtisans s'apercevant qu'en penchant pour lui on était vu de bon œil, s'empressèrent de lui mener des soldats. Il se forma ainsi une armée de huit mille hommes, dont le maréchal d'Hocquincourt alla prendre le commandement sur la frontière. Tous les officiers portaient l'écharpe verte, couleur du cardinal, et il se fit précéder d'une lettre au roi : lettre concertée, dans laquelle il disait que tenant de lui tous ses biens, il ne croyait pas pouvoir en faire un emploi plus légitime

[1] Retz, t. III, p. 25.

que de les consacrer à la défense de sa majesté contre ses sujets rebelles.

Ces mouvements ne purent se faire sans que le public en fût instruit. Le coadjuteur travailla, selon son système, à soulever contre le retour de Mazarin le parlement et le peuple, sans qu'on pût lui reprocher de favoriser la rébellion du prince. Il disposa les conseillers frondeurs à ne point souffrir impunément que leurs arrêts fussent violés, et on ameuta la populace, afin que ses *criailleries* contre Mazarin pussent raffermir les officiers chancelants, enhardir les *antimazarinistes* décidés, et intimider les autres. Tant qu'il ne fut question que de remontrances, de députations au roi, de moyens qui ne sortaient pas des bornes de la bienséance et de la soumission, le premier président laissait couler le torrent : mais pour peu que les avis penchassent vers la violence, il les réprimait vigoureusement, et il avait la consolation de se voir encore appuyé du plus grand nombre. Ainsi un conseiller ayant dit que « les gens de « guerre qui s'assemblaient sur la fron- « tière, pour le service de Mazarin, se mo- « queraient de toutes les défenses du par- « lement, si elles ne leur étaient signifiées « par des huissiers qui eussent de bons « mousquets et de bonnes piques, » il y eut contre lui un soulèvement général. Cependant, dit le coadjuteur, « ce con- « seiller ne parlait pas de trop mauvais « sens : » c'est-à-dire qu'il parlait très-conformément à l'opinion de Gondi, qui voulant paraître marcher entre la guerre et la paix, ne désirait au fond que trouble et désordre, pourvu que d'autres en fussent crus les auteurs.

Il soudoya plusieurs de ces gens qu'on trouve aisément dans les grandes villes, gens que la fainéantise et la misère disposent à tout faire. Ils parcouraient les rues en furieux, et s'arrêtant devant les maisons des conseillers, ils menaçaient de pillage et d'incendie ceux qui molliraient contre Mazarin. Il s'en présenta un jour une troupe à l'hôtel du premier président. Molé travaillait alors avec deux maréchaux de France, qui voulaient envoyer chercher du secours. Déjà ses domestiques fermaient tout, et se préparaient à la défense. Le magistrat fait ouvrir les portes, montre à ces mutins un front sévère, leur demande ce qu'ils veulent, et les menace de les faire pendre. Comme s'ils avaient devant eux cent canons prêts à les foudroyer, ils fuient et se dispersent dans les rues voisines. Molé revient tranquillement à son travail. La reine l'appela pour lors auprès d'elle pour exercer ses fonctions de garde des sceaux : mais on croit qu'elle avait dessein de mettre la confusion dans le parlement, en le privant des conseils du premier président. Il quitta Paris le 27 décembre, et il dit en partant ces paroles remarquables : « Je m'en vais à la cour, « et je dirai la vérité ; après quoi, il faudra « obéir au roi. »

Après s'être essayé par des arrêts qui ordonnaient des recherches et des confiscations, qui enjoignaient, défendaient, qui attaquaient enfin Mazarin et ses adhérents par toutes les formes du palais, le parlement mit sa tête à prix le 29 décembre, le déclara perturbateur du repos public, criminel de lèse-majesté, pour avoir rompu son ban, exhorta les communes à lui courir sus, et commanda que sa bibliothèque fût vendue. « Sur le prix de la « vente, portait l'arrêt, il sera prélevé une « somme de cent cinquante mille livres, « pour être délivrée à celui qui représen- « tera ledit cardinal mort ou vif ; et de quel- « que crime dont soit coupable celui qui « le représentera, il aura sa grâce. » Cet arrêt ne fut pas approuvé de tout le monde. A la vérité, disait-on, c'est au parlement à s'armer du glaive de la justice, à le présenter au monarque, à lui montrer qui il doit frapper, mais jamais à frapper lui-même. « Et qui proscrivait-il ? « Un chef du conseil du roi, un premier « ministre, un cardinal, un homme qui « n'était coupable que d'avoir su plaire « à son maître, à qui ses plus grands « ennemis ne pouvaient reprocher la « moindre cruauté : le réduire à l'état du « plus scélérat d'entre les corsaires et les « brigands publics ; à ne plus regarder les

« hommes qui l'environnent que comme « autant de furies et de bourreaux achar- « nés à sa perte; à ne savoir où trouver « un asile, et à envisager désormais toute « la terre comme le théâtre de son sup- « plice! » C'était une extrémité qui paraissait bien violente. Le clergé se plaignit hautement qu'on traitât ainsi un de ses membres, et Mazarin fut profondément affecté d'une preuve de haine si persévérante et si cruelle.

[1652] Cependant, malgré les arrêts du parlement, il avançait heureusement en France, environné de l'armée du maréchal d'Hocquincourt. Il était entré par Sedan, d'où il prit son chemin par la Champagne, pour gagner Poitiers. Son armée avait à traverser les rivières d'Yonne, de Seine et de Loire. Le parlement imagina de lui en disputer le passage. Il nomma trois conseillers, Bertaud, du Coudray et Giviers, apparemment les plus valeureux, auxquels on donna commission de se transporter sur la route du cardinal. Selon leurs ordres, ils font bravement sonner le tocsin, rompre les ponts, embarrasser les chemins, et mettre cinquante soldats dans Pont-sur-Yonne, qui devait essuyer le premier effort de l'ennemi. Ils se retirent ensuite du côté de Sens, d'où ils comptaient aller établir les mêmes forces sur la Loire. Mais pendant qu'il marchaient rapidement, entourés de paysans, d'huissiers et de recors, un détachement d'une douzaine de cavaliers de l'avant-garde d'Hocquincourt, qui les reconnaît à leur escorte, fond sur eux : l'un se sauve, les deux autres sont pris. Bertaud amené devant le maréchal, et interrogé sur son état et sur ses fonctions, répond en sénateur romain : « Qu'il ne lui parlera que « quand il le verra sur la sellette. » Cet attentat d'un maréchal de France contre deux conseillers au parlement, qui ne tardèrent pas à être relâchés par ordre du roi, excita un frémissement d'indignation dans l'assemblée des chambres. Les uns voulaient qu'on le décrétât de prise de corps; les autres, qu'on le déclarât, sans délai, criminel de lèse-majesté. « Je « vais, » dit tout bas au coadjuteur le conseiller Bachaumont, fils du président le Coigneux, et connu par son enjouement, « je vais m'acquérir une merveil- « leuse réputation, car j'opinerai à écar- « teler monsieur d'Hocquincourt, qui a « été assez insolent pour charger des gens « qui armaient les communes contre lui. » On se contenta néanmoins d'ordonner qu'il ne serait pas reconnu commandant de l'armée royale, mais fauteur et défenseur de Mazarin.

Cette distinction était imaginée pour rassurer le duc d'Orléans sur l'imputation de rébellion, et obtenir qu'il laissât agir ses troupes en faveur de la fronde. Il avait à peu pres quatre mille hommes, tant de ses gardes que des gendarmes, et quelque infanterie qu'il mit sous le commandement du duc de Beaufort. Il y joignit des compagnies formées par plusieurs seigneurs attachés à lui, par des gentilshommes peu instruits, qui n'imaginaient pas qu'on pût pécher en se rangeant sous les étendards de l'oncle du roi et du parlement. Le prince de Condé crut l'occasion favorable pour engager tous les ennemis du cardinal à faire cause commune. Il dépêcha à Monsieur un gentilhomme chargé de représenter que le tiers-parti, en divisant leurs forces, serait la ruine de l'un et de l'autre. Il lui offrait ses villes, ses forteresses, ses amis, ses troupes, avec promesse de se mettre lui-même sous ses ordres. Gaston ne fit à ces propositions que des réponses vagues et ambiguës, des réponses tirées, pour ainsi dire, à la filière du coadjuteur, qui, en vue de la pourpre, voulait avoir auprès de la reine l'honneur d'empêcher la jonction des deux princes, mais qui ne voulait pas que le duc d'Orléans se privât absolument du secours de Condé [1].

Le même envoyé se présenta au parlement, et demanda une surséance à l'exécution de la déclaration donnée contre le prince; l'union des principales villes du royaume et des princes du sang, l'auto-

[1] Retz, t. III, p. 64. Joly, t. I, p. 182. Talon, t. VIII, partie I, pag. 70.

risation de la compagnie pour lever des deniers et des troupes. Ce mot d'*union*, qui rappelait le souvenir de la *ligue*, souleva les esprits. « La tendresse de cœur « pour l'autorité royale saisit toutes les « imaginations. Le président de Mesmes, « qui remplaçait Molé, exagéra avec élo- « quence l'injure qu'on faisait au parle- « ment, de le croire capable d'une union « qui produirait infailliblement la guerre « civile. » « Mais, disait Gondi à l'avocat « général Talon, n'est-ce pas une incon- « séquence manifeste, que d'admettre ici « dans l'assemblée des chambres le député « d'un prince que vous avez vous-mêmes « déclaré criminel de lèse-majesté, et de « prétendre cependant ne pas désobéir au « roi? — Que voulez-vous? répondit naï- « vement le magistrat; nous ne savons ce « que nous faisons; nous sommes hors des « grandes règles. » Il répétait sans cesse, « Conservez l'autorité royale; car, » ajoutait-il, en entrant dans les préjugés du plus grand nombre, dont il n'était pas exempt lui-même, « comme toutes sortes « d'extrémités sont légitimes à l'égard du « cardinal, toutes sortes de respects et « de déférences sont dues à l'autorité « royale, dont il n'est jamais permis de « se départir. » En conséquence, le prince n'obtint que sa première demande, c'est-à-dire, qu'il serait sursis à l'exécution de la déclaration portée contre lui, jusqu'à ce que Mazarin fût expulsé du royaume.

Ce délai ne paraissait pas près d'expirer, si on en jugeait par la manière dont ce prélat fut reçu à la cour. Il y arriva le 28 février. Le roi alla au-devant de lui à deux lieues de Poitiers avec les seigneurs les plus qualifiés; quelques ministres et des jeunes gens étaient allés plus loin. Le reste des courtisans l'attendait avec la reine, qui se tint à la fenêtre plus d'une heure pour le voir venir. Il n'eut pas besoin d'être instruit de la situation des affaires : on vit bien par son aisance à décider, que son absence ne lui avait dérobé aucun secret. Il ne chassa pas Châteauneuf; mais il le traita avec une hauteur qui le détermina à quitter le ministère. Ce vieux courtisan mourut bientôt après, « chargé d'années et d'in- « trigues, qui sont, dit madame de Mot- « teville, des œuvres bien vides devant « Dieu. » Mazarin, en reprenant l'autorité, se montra plus fier qu'il n'était auparavant; et Brienne remarque qu'il se comporta en homme « qui avait conçu « un grand mépris pour la nation fran- « çaise, de n'avoir pu se défaire d'un « étranger qui lui était odieux. » Cependant il conserva son caractère timide et ennemi de la violence; et ceux qui eurent la constance de ne point céder à la première démonstration de mécontentement, et la patience de dévorer quelques petit affronts sans se plaindre, restèrent dans leurs postes : plusieurs même devinrent ses amis par la suite. Il s'appliqua à gagner la confiance du jeune roi, jusqu'à négliger la reine, à ce qu'on crut; mais il y a plus d'apparence qu'Anne d'Autriche se regardant comme délivrée du gouvernement, qui était pour elle un fardeau pesant, voyait volontiers le ministre transférer à son fils les assiduités que les soins de l'état rendaient superflues auprès d'elle. On s'aperçut en effet que le système changea tout à coup. Il y eut plus de secret et de fermeté dans le conseil, plus de vigueur dans l'exécution. Mazarin fit résoudre le siége de plusieurs places, dont l'armée s'empara. Ces conquêtes, jointes aux préparatifs qui se faisaient de tous côtés avec ardeur pour réduire le prince, commencèrent à donner de la réputation au nouveau ministère [1].

Le prince de Condé suivit avec le cardinal les négociations qu'il entretenait auparavant avec les autres ministres. Elles lui devenaient d'autant plus nécessaires, que, malgré sa bravoure et son habileté, la guerre ne tournait pas à son avantage : plusieurs villes qui s'étaient d'abord déclarées pour lui volontairement, changèrent quand elles s'aperçurent qu'on prétendait s'assurer d'elles par des garnisons. Les habitants d'Agen,

[1] Brienne, t. II, pag. 124. Joly, t. I, p. 182. Motteville, t. III, pag. 324.

que Condé voulut assujettir, dressèrent contre lui des barricades qui mirent sa vie en danger. Ses soldats, presque tous nouvellement levés et mal pourvus, reculèrent devant les troupes royales mieux disciplinées et plus aguerries : enfin Condé se voyait à la veille d'être chassé de l'Angoumois et de la Saintonge, et resserré dans le Bordelais. Cette situation critique ne disposait pas la cour à finir des traités dont la prolongation ne pouvait que rendre les conditions plus onéreuses au prince. Par la raison contraire, le péril où il était détermina le duc d'Orléans à s'unir avec lui [1].

Ce fut un traité bien singulier que celui des deux princes. Ils convinrent de joindre leurs intérêts, mais seulement en ce qui concernait l'expulsion de Mazarin. Gaston consentait de confier ses troupes à Condé, de lui en laisser la libre disposition, pourvu qu'il ne les employât pas contre celles du roi, et qu'il n'admît pas parmi elles des Espagnols, dont on savait qu'il attendait des renforts. Du reste, Gaston ne gêna point son parent sur sa manière de penser à l'égard du coadjuteur. Il souffrit que Condé et Gondi gardassent leur haine : « mais il stipula, dit « Talon, qu'il pourrait prendre conseil « de l'ennemi de M. le prince. »

Gondi comptait toujours que cette inimitié perpétuée lui mériterait incessamment le chapeau, que la reine avait mis à ce prix : mais Anne d'Autriche voyant qu'à cet article près, le prélat se permettait de la désobliger en tout le reste, ne se crut pas tenue à être esclave de sa parole. Elle écrivit à Valençai, ambassadeur de France à la cour du pape, de retirer la nomination du coadjuteur, et elle lui accorda de la faire valoir pour lui-même. Innocent X avait connu Mazarin dans sa jeunesse, et ne l'aimait pas. Peu de personnes l'estimaient à Rome. On n'avait pas remarqué en lui ces qualités éminentes qui mènent aux grandes fortunes, et qui les font pardonner : au contraire, on croyait qu'il ne s'était élevé que par l'adulation, par des manéges obscurs, ou peut-être par des services bas et honteux. Ceux qui rougiraient d'obtenir les places par ces moyens, et ceux qui n'en rougiraient pas, se font un égal plaisir, ou de semer des obstacles sur le chemin de ces enfants de la faveur, ou de leur causer des chagrins et du dépit. C'est à ces motifs que Gondi dut son chapeau. Rome le regardait comme bien supérieur à Mazarin en talents politiques; et on s'y persuadait qu'en mettant le coadjuteur en droit, par sa nouvelle dignité, de s'asseoir à côté du ministre, il se placerait bientôt au-dessus : ainsi, malgré l'imputation de jansénisme, imputation déjà grave et importante, dont on tâcha de le noircir, malgré les reproches trop fondés contre ses mœurs, malgré les efforts intéressés de Valençai, Innocent le préconisa le 28 février, dans un consistoire dont il déroba la connaissance à l'ambassadeur. La chose étant sans remède, la cour de France prit le parti d'en paraître contente, et Mazarin se mit au nombre de ceux qui félicitèrent son nouveau confrère. La reine avait encore un frein qu'elle employa pour retenir le coadjuteur; savoir, la crainte de ne pas recevoir le chapeau de la main du roi, ce qui est comme le complément de la dignité de cardinal en France. Gondi cessa alors de paraître aux assemblées des chambres, qui étaient devenues, dit-il, « des cohues ennuyeuses « et insupportables. » Mais il se rendit assidu à celles de l'hôtel de ville, qui étaient composées de la meilleure bourgeoisie, et où l'on commençait à procéder avec plus d'ordre et de justesse que le prince n'aurait désiré [1].

Il y avait à Paris une espèce de conseil présidé par Chavigni : Chavigni qui, chassé du ministère et relégué en Touraine, « n'avait pas su, dit Gondi, s'y ennuyer, » et était revenu dans la capitale chercher l'intrigue et la faction, qui « étaient son « élément. » Lui et ses confidents s'efforçaient, par persuasion et par argent, de

[1] La Rochefouc. p. 264. Talon, t. VIII, part. I, p. 80. Retz, t. III, pag. 95.

[1] Retz, t. III, p. 83.

former à Condé un parti puissant ; et déjà ils réussissaient auprès de la populace, qui attaquait publiquement ceux qu'elle soupçonnait d'être contraires à Condé. Le coadjuteur lui-même ne fut pas à l'abri de ses insultes. Mais ses tentatives ne pouvaient assurer au prince un ascendant permanent dans Paris ; si elles n'étaient soutenues par des succès qui donnassent de la réputation au parti ; et c'est à quoi devait servir l'armée de Charles de Savoie, duc de Nemours, qui approchait. Condé, occupé à défendre la Guienne contre le comte d'Harcourt, avait envoyé Nemours ramasser les troupes qu'il avait autour de Stenai. Elles furent fortifiées de cinq à six mille Allemands ou Flamands, sous les ordres d'un prince cadet de Wirtemberg, qui était *nommément* à la solde du roi catholique, et qui, depuis quatre ans, faisait pour lui la guerre en Flandre contre les Français. Quand cette armée, composée d'environ douze mille hommes, entra en France, il s'éleva un cri dans le parlement contre une alliance si manifeste avec les ennemis de l'état. Monsieur soutint, en pleine assemblée des chambres, que ces troupes, auxquelles il venait de joindre les siennes, commandées par le duc de Beaufort, n'étaient point espagnoles, mais allemandes, et qu'elles étaient à sa solde. « Je voulus, dit le co-« adjuteur, faire honte à Gaston d'une « manière de parler si contraire aux véri-« tés les plus connues. Il répondit, en se « moquant de moi : Le monde veut être « trompé [1]. »

Nemours entra sans résistance dans le royaume, parce que les troupes du roi étaient divisées, et pénétra jusqu'à Mantes, décidé à prendre le chemin de la Guienne, pour mettre la cour entre deux feux : mais elle n'attendit pas l'exécution de ce dessein. Si elle avait eu de fortes raisons de quitter la capitale, elle en avait de plus fortes d'y revenir au moment qu'une faction, dont l'ascendant pouvait entraîner tout le royaume, se fortifiait dans ses murs. On laissa assez de troupes au comte d'Harcourt pour circonscrire le prince dans la Guienne, et la cour côtoya la Loire, en la remontant avec une armée inférieure en force à celle de Nemours, et dont le commandement fut partagé entre le maréchal d'Hocquincourt et Turenne, qu'on lui associa. La marche de cette armée menaçait Orléans, chef-lieu de l'apanage de Monsieur ; et l'avis qu'il en eut renouvela toutes ses perplexités. Dans un moment, il voulait en fermer les portes au roi ; dans un autre, il tremblait des suites que pouvait avoir pour lui une action aussi hardie contre son souverain. En vain lui représentait-on qu'après tout ce qu'il avait fait, traités avec le prince, connivence avec les ennemis de l'état, outrages au ministre, et par contre-coup à la reine, il n'y avait plus à délibérer. « Nous autres princes, di-« sait-il à Gondi, nous comptons les pa-« roles pour rien ; mais nous n'oublions « jamais les actions ; la reine ne se souvien-« drait pas demain à midi de toutes mes « déclamations contre le cardinal, si je « voulais le souffrir demain matin : mais « si mes troupes tirent un coup de mous-« quet, elle ne me le pardonnera jamais. » Ces angoisses finirent par l'expédient d'envoyer Mademoiselle à Orléans soutenir les partisans de son père contre ceux qu'on savait bien y avoir été gagnés par la cour [1].

Cette princesse avait l'esprit romanesque. On lui avait mis dans la tête que si elle rendait quelque service important à M. le prince, jamais il ne ferait la paix qu'il ne l'eût mariée au roi. Son père n'avait pas grande confiance en son jugement ni en sa conduite ; et lorsqu'elle prit congé de lui, il dit en la voyant aller : « Cette chevalière serait bien ridi-« cule, si le bon sens de mesdames de « Fiesque et de Frontenac ne la soute-« nait. » Mais ce n'est pas toujours le bon sens qui vaut le mieux pour les actions hasardeuses. La jeune personne, tout émerveillée de jouer un rôle, se persuada

[1] Retz, t. III, p. 50, 60, 89 et 99.

[1] Mémoires de Montpensier, t. I, p. 260, et t. II, p. 1. Retz, t. III, p. 102. Talon, t. VIII, première partie, p. 110.

fermement qu'elle réussirait. Elle partit, le 26 mars, avec cette assurance, fondée principalement, tant son esprit était faible! sur la prédiction d'un astrologue. Arrivée devant la ville, elle en trouva les portes fermées. On lui crie d'attendre sous les murs, que les habitants tiennent une assemblée pour savoir s'ils recevront le garde des sceaux et le conseil du roi, qui demandent aussi à entrer. Elle aperçoit des bateliers, leur jette quelque argent, et s'informe s'ils ne peuvent pas l'introduire. Ils lui montrent une vieille porte, mal terrassée, et s'offrent de lui faire par là un passage : elle l'accepte avec un transport de joie. Les uns brisent les planches, les autres écartent les immondices, et enfin on fait un trou, par lequel ils introduisent la jeune princesse avec ses deux dames. Ils la placent sur un vieux fauteuil de bois, et la portent en triomphe à l'hôtel de ville. Elle était suivie de toute la populace, que ce spectacle avait rassemblée en un instant. Son arrivée avec ce cortége très-imposant pour des bourgeois désarmés, mit fin à la délibération. On envoya dire à Molé qu'on ne pouvait le recevoir ; et Mademoiselle ordonna qu'on accompagnât ce message d'une salve de mousqueterie, qui fit changer de chemin au conseil.

Ce succès aurait pu ouvrir à l'armée frondeuse les provinces d'outre-Loire, pendant que l'armée royale n'était pas encore en état de s'opposer à ses progrès : mais la mésintelligence des chefs l'empêcha de profiter de ses avantages. Les ducs de Beaufort et de Nemours se haïssaient mortellement, quoique le second eût épousé la sœur du premier : ils se reprochaient de fausses confidences dans des affaires qui leur étaient communes, des défiances, des mépris, d'où naquit une antipathie qui se termina d'une manière très-funeste. Comme ces chefs ne voulaient point entre eux de subordination, ils affectaient d'agir indépendamment l'un de l'autre; et cette prétention sauva la cour d'un grand danger. N'ayant pu être reçue dans Orléans, où elle comptait s'introduire à la suite du conseil, elle remonta la Loire, mettant toujours cette rivière entre elle et l'armée des rebelles, qu'on croyait fort loin. La cour se déployait tranquillement dans la plaine, et son armée se montrait par détachements sur des hauteurs assez reculées. Tout à coup, au moment que le roi allait passer devant Gergeau, le baron de Sirot, lieutenant général de l'armée ennemie, fond sur le pont, qu'une trop petite garnison logée dans cette ville, et dépourvue de munitions, était chargée de défendre d'un coup de main. Turenne avait mandé des troupes pour la renforcer, mais elles n'étaient point encore arrivées. Le moment était critique, et il y allait de la liberté du roi, qui pouvait être enlevé. Dans cette extrémité, Turenne, pendant que l'on construit une barricade derrière lui, se porte, lui trentième, à la tête du pont, et ordonne au reste de se présenter sur le rempart. Pour en imposer à l'ennemi sur sa détresse, il défend à haute voix de tirer, sous peine de la vie, et s'abandonne ainsi dans son poste à tout le feu de ses adversaires. Dix des siens avaient péri à ses côtés, lorsque la barricade construite lui permit de s'y mettre à l'abri et de continuer à s'y défendre jusqu'à l'arrivée de ses renforts. Alors faisant sauter la barricade, il débouche avec confiance sur le pont, et fait reculer à son tour les assaillants. Sirot ayant été tué à la seconde charge, le désordre se mit parmi ses gens, et ils prirent la fuite. Le duc de Beaufort, avec qui l'entreprise était concertée à l'insu du duc de Nemours, arriva trop tard pour la seconder efficacement : il fit cependant une seconde tentative, qui aurait pu être heureuse s'il s'était fait aider par son collègue : mais le défaut de concert la fit échouer, et Turenne, pour qu'elle ne pût se renouveler, fit rompre le pont. « Jamais, dit le maréchal du Plessis, la « France n'avait été dans un péril plus « grand ; car si Gergeau avait été pris, « jamais on n'aurait pu sauver leurs « majestés. »

Cette escarmouche fut la matière d'une explication entre les deux beaux-frères,

en présence de Mademoiselle, dans le faubourg d'Orléans, où se tint un conseil de guerre pour savoir ce qu'on ferait de l'armée. Nemours reprocha à Beaufort qu'il n'agissait pas franchement en faveur de Condé. Beaufort répondit qu'il avait ses ordres. « Un prétendu dé-« menti, dit le coadjuteur, que M. de « Beaufort prétendit assez légèrement « avoir reçu, produisit un prétendu souf-« flet que M. de Nemours ne reçut aussi, « au dire de bien des gens, qu'en ima-« gination. » Il en résulta une querelle dont Mademoiselle suspendit les effets, mais dont les affaires publiques souffrirent. Des généraux la discorde passa aux officiers, et des officiers aux soldats. Les troupes de Monsieur et celles du prince étaient quelquefois prêtes à se charger. Les chefs étrangers, très-scandalisés de cette division, interposaient en vain leurs bons offices. Il aurait fallu un seul général supérieur à tous les autres, et ce général ne pouvait être que le duc d'Orléans ou le prince de Condé. Mais le premier était las de la guerre, même avant qu'elle commençât. Quant au second, on ne concevait pas qu'il pût s'échapper de la Guienne, soit en battant le comte d'Harcourt, qui était quatre fois plus fort que lui, soit en trompant sa vigilance; et quand il l'aurait surpris, comment faire une route de cent cinquante lieues, à travers un pays plein d'ennemis, sans être secouru? Cependant Condé le tenta, et réussit [1].

Il prit avec lui six personnes, du nombre desquelles étaient le duc de la Rochefoucauld et Gourville, recommanda la paix à son frère et à sa sœur, qui ne vivaient pas dans une grande union, et confia ses secrets et ses intérêts au général Marsin et à Lenet : le premier fut chargé des opérations de la guerre, le second des négociations. Le prince partit le 24 mars. Les voyageurs n'avaient ni relais, ni repos fixé, ni provisions, ni asile en cas d'accident. Condé eut le temps, en marchant, de réfléchir sur la folie d'un prince qui s'expose aux suites fâcheuses d'une entreprise comme la sienne : obligé de se travestir en valet, d'affecter des mœurs grossières, de prendre des emplois bas, de mentir, de dépendre de la discrétion de ses domestiques, au hasard, après bien des peines, d'être arrêté et de porter sa tête sur un échafaud. Il trouva dans sa route ce que souvent les princes chercheraient en vain dans leurs cours, des vérités. Il en entendit, parce qu'on ne le connaissait pas, de peu agréables sur son caractère et sur sa conduite irréfléchie. Enfin, après huit jours d'une marche aussi fatigante que périlleuse, il arriva à son armée, qui était postée aux environs de Lorry, sur la lisière de la forêt d'Orléans [1].

Il s'informe aussitôt de l'état des choses. On avait décidé dans le conseil de guerre d'aller assiéger Montargis, qui avait fermé ses portes au duc de Beaufort, et qui possédait un gros dépôt de vivres et de munitions. Condé approuve le projet et l'exécute lui même. Il se présente devant la ville, et avec ce mépris insultant qui lui aliéna si souvent les esprits, la montre en main, il la somme de se rendre sous une heure, sinon il ferait pendre tous les bourgeois à leurs portes. Il se rend également maître du château, qui se disposait à faire plus de résistance, mais dont une des tours s'écroula pendant la troisième sommation. Prenant ensuite l'élite de sa cavalerie, avec toutes les timbales et les trompettes de son armée, il fond, par une nuit obscure, sur les quartiers du maréchal d'Hocquincourt, qui les avait distribués autour de Bleneau. La troupe du prince, quoique peu nombreuse, attaque plusieurs villages à la fois. Les fuyards des premiers portent l'épouvante dans les autres; les trompettes sonnant de tous côtés, rendent l'alarme générale. La campagne est en un instant couverte de cavaliers qui courent au hasard, et sont poursuivis par les dé-

[1] Retz, t. III, p. 104. Montpensier, t. II, p. 17. Duplessis, p. 4 ?. Talon, t. VIII, prem. partie, p. 128.

[1] La Rochefouc. p. 200. Brienne, t. III, p. 138. Gourville, t. II, p. 10. Joly, t. II, deuxième partie, p. 1.

tachements du prince, à la lueur des feux qui s'allument de toutes parts: mais cette lumière lui devient nuisible, parce qu'elle fait apercevoir le petit nombre de ses soldats. D'Hocquincourt rassemble ce qu'il peut des siens, et prend une position propre à recevoir les autres et à arrêter les progrès du prince. Condé, avec sa promptitude ordinaire, attaque ce corps, beaucoup plus nombreux que le sien, l'enfonce, le disperse, et assure sa victoire[1].

Turenne, posté à deux lieues plus loin; près de Gien, où était la cour, commandait un corps de troupes séparé de celui d'Hocquincourt. Il avait averti celui-ci que ses quartiers étaient trop étendus; mais d'Hocquincourt, plus soldat que capitaine, n'avait tenu compte des conseils d'un collègue dont il était jaloux. Turenne apprit pendant la nuit, par des fuyards, l'attaque des quartiers; et par la connaissance qu'il avait de leur position, il jugea qu'ils devaient être enlevés. Il lui restait à choisir entre deux partis, celui de se retirer vers la cour ou d'aller au-devant de l'ennemi. Le premier était le plus sûr; mais il laissait toutes les troupes d'Hocquincourt, qui étaient la plus grande partie de l'armée, à la merci du prince; le second hasardait l'armée entière, qui était la dernière ressource du roi. Turenne, dans cette perplexité, avance néanmoins, remettant à prendre conseil des circonstances. Au point du jour il s'arrête sur une hauteur pour recevoir les soldats d'Hocquincourt, que Condé suivait de près. Celui-ci arrive en présence de Turenne. Il avait quatorze mille hommes à ses ordres, et son adversaire seulement quatre mille. Ces deux rivaux s'observent et se jugent; mais Turenne devina le mieux. Il supposa que Condé prendrait pour un piége la facilité qu'il lui offrait de le défaire, et que dans cette prévention il n'oserait profiter de cette facilité; et c'est ce qui arriva. Turenne, qui occupait la tête d'une chaussée étroite par laquelle il fallait passer pour arriver jusqu'à lui, ordonna à ses gens de faire retraite. Condé se défia de cette espèce d'invitation, et se contenta d'une légère attaque, qui en effet ne lui réussit pas. A peine une partie de ses escadrons se fut-elle engagée dans le passage, que Turenne fit volte-face, et qu'une batterie disposée par lui balaya en un moment la chaussée. Après une canonnade très-vive, qui dura toute la journée du 8 avril, et qui ne fit pas perdre un seul homme à Turenne, les deux généraux replièrent leurs postes. Turenne alla à Gien rassurer la cour, qui pendant ce combat, avait été dans les alarmes les plus vives et les mieux fondées. On avait chargé les voitures, et chacun s'était disposé à partir, mais sans savoir de quel côté tourner; car ce qui était arrivé devant Orléans, lorsque cette ville avait refusé ses portes au roi, dont l'armée était entière et florissante, faisait présumer ce qu'il devait attendre des autres grandes villes, quand il s'y présenterait en fugitif. Retz décide nettement « qu'il n'y eût « pas eu une ville qui n'eût fermé ses por- « tes à la cour. » Rassurée par le succès de Turenne, elle se retira tranquillement à Sens, d'où elle gagna le voisinage de Paris; et Condé, avec Beaufort, Nemours, la Rochefoucauld, regagnant Montargis, partit aussi pour la capitale, laissant son armée sous le commandement de Tavannes.

On dit qu'ils y allèrent pour faire trophée de leurs exploits auprès des duchesses de Montbazon et de Châtillon, et que Condé lui-même ne fut pas exempt de cette faiblesse. D'autres lui prêtent le désir de recevoir en personne les applaudissements des Parisiens. Mais s'il fut entraîné par ces motifs, on doit aussi avouer qu'il en eut un autre plus plausible et plus important; savoir, de s'assurer du parlement de la capitale et du duc d'Orléans. Il avait malheureusement auprès de Gaston deux puissants ennemis, la jalousie et le coadjuteur. La première faisait que, dût son parti être anéanti, Monsieur aurait mieux aimé voir son cousin battu et fugitif que triomphant; et Gondi, quoi-

[1] Bussi, t. I, p. 367. Retz, t. III, p. 109.

qu'il sentît le tort que la mésintelligence faisait aux deux princes, s'étant engagé avec la cour à troubler leur union, voulut tenir sa parole, pour être décoré du chapeau de la main même du roi. Il conseilla d'abord à Monsieur de se déclarer nettement contre le voyage de Paris, et de faire connaître à Condé qu'il ne l'approuvait pas; mais n'ayant pu inspirer à Gaston cette fermeté, il lui suggéra le moyen de rendre le séjour du prince plus court qu'il ne voudrait. Le corps de ville flottait dans une espèce d'irrésolution, que le président Aubri, chef des assemblées, fixait ordinairement en faveur de la cour, dont il était partisan. Le coadjuteur lui fit parler par des amis communs, qui l'engagèrent à convoquer une assemblée, pour délibérer sur l'arrivée prochaine du prince, qu'on annonça exprès. L'assemblée ordonna une députation qui pria le duc d'Orléans d'empêcher Condé de venir à Paris, dans la crainte des dégâts que ses troupes pourraient faire dans les environs. Le duc d'Orléans répondit que son cousin viendrait peu accompagné, et pour peu de temps. Par cet engagement public il crut imposer au prince la nécessité de ne faire, pour ainsi dire, que se montrer dans un état à ne point éclipser Gaston, et de s'en retourner au plus vite à son armée; mais cette ruse était moins capable d'abréger le séjour de Condé dans la capitale, que le désagrément qu'il y essuya [1].

Il eut d'abord assez de peine à se faire admettre, tant au parlement que dans les autres cours souveraines, qu'il voulait engager à agréer ses services contre Mazarin; et si, malgré le crime de lèse-majesté dont il était noté par arrêt, il obtint séance, ce ne fut souvent que pour entendre des choses très-mortifiantes. Bailleul, qui présidait le parlement en l'absence de Molé, et Amelot, premier président de la cour des aides, lui dirent, presque en mêmes termes : « Qu'ils s'étonnaient de voir sur les fleurs de lis « un prince qui venait de se liguer avec « les ennemis des fleurs de lis, et qui, « les mains encore teintes du sang des « Français, venait faire trophée de ses « victoires dans le sanctuaire de la justice. » Quelques membres de la chambre des comptes ne parlèrent pas moins vigoureusement. Condé rougit de ces apostrophes; mais il n'en marqua pas le vif ressentiment qu'on devait attendre d'un homme de son caractère; il parut même que ce fut moins pour se venger des particuliers, que pour soumettre les corps, qu'il permit d'ameuter la populace contre ceux qui lui étaient contraires. Il y eut, comme on l'avait déjà vu arriver, beaucoup de conseillers insultés dans les rues; les salles du palais se remplissaient journellement de mercenaires soudoyés, journaliers, artisans, domestiques, qui criaient : *Vivent les princes! point de Mazarin!* Pareil tumulte se faisait entendre dans la place de Grève, quand le corps de ville s'assemblait. Cependant le prince, malgré la crainte qu'il inspirait, ne put obtenir du parlement que des arrêts aggravants contre Mazarin, et non pas une autorisation à lever de l'argent et des troupes comme il le désirait. Le corps de ville, auquel il demandait qu'il écrivît aux principales villes du royaume, pour former une union avec la capitale, se contenta d'ordonner qu'il serait fait une députation au roi, pour le supplier de donner la paix à son peuple. Le prince fut plus heureux auprès du duc d'Orléans : ses égards, ses déférences gagnèrent entièrement Gaston, qui lia enfin sa fortune à celle de Condé, sans cependant renoncer à la faculté de prêter quelquefois l'oreille aux conseils du coadjuteur.

Pendant que le prince travaillait à décorer son parti des suffrages extorqués à la capitale, son armée, cantonnée autour d'Étampes dans des quartiers de rafraîchissement, diminuait, soit par la désertion, soit par les maladies que l'inaction enfante. Turenne, au contraire, se renforçait par les détachements qu'on lui envoyait de la frontière, laissée ainsi, à force de la dégarnir, en proie aux Espa-

[1] Retz, t. III, p. 118. La Rochefouc. p. 216. Joly, t. I, deuxième partie, p. 2.

gnols. L'armée royale se plaça entre les rebelles et Paris, afin que le parti que le prince y entretenait ne pût tirer avantage de ses forces. Cette position procura aussi à Turenne l'occasion de rétablir l'honneur des armes du roi, un peu altéré à Bleneau. Mademoiselle s'ennuyait à Orléans, quoiqu'elle n'y fût pas tout à fait sans amusements. Elle écrivait qu'elle faisait arrêter les courriers, qu'elle ouvrait les lettres des particuliers, y apprenait les affaires de famille, les intérêts de commerce, les intrigues domestiques, dont elle se divertissait avec ses demoiselles. Néanmoins, comme elle n'avait plus rien de brillant à faire dans cette ville, elle désira retourner à Paris; et d'Étampes, elle demanda un passe-port à Turenne : il lui écrivit que non seulement il le lui enverrait, mais qu'il mettrait sur sa route son armée en bataille. Cette lettre communiquée piqua d'honneur les officiers de l'armée d'Etampes, comme il l'avait bien prévu. Ils voulurent lui donner le même spectacle de leur armée en bataille. Presque tous jeunes et galants, ils accompagnèrent la princesse hors de leurs lignes. On y reçut mesdames de Frontenac et de Fiesque, maréchales de camp, pour réaliser une plaisanterie de Gaston, qui leur avait donné ce titre. A peine la princesse était partie, et on était encore dans le désordre de cette fête militaire, lorsque parut Turenne, qu'on croyait occupé à préparer la sienne. Il avait laissé dans son camp ses lieutenants chargés de recevoir la princesse, et lui-même, avec l'élite de son armée, vint fondre sur celle du prince, qu'il surprit lorsqu'elle rentrait dans la ville. Mais il y avait de vieilles troupes qui se formèrent sur-le-champ, soutinrent le choc avec fermeté, et se retirèrent, en combattant, dans le faubourg d'Étampes, où elles arrêtèrent Turenne. Comme il n'avait ni canons ni munitions, il se retira : mais il revint, quelques jours après, mettre le siége devant cette place, pour ensevelir, comme dans un seul tombeau, les principales forces du parti [1].

[1] Montpensier, t. II, p. 48.

L'armée assiégée était presque aussi forte que l'armée assiégeante. Cette égalité occasionna des combats fréquents et meurtriers dont il était difficile au public de prévoir l'issue; mais les chefs avaient des espérances prochaines d'un secours qui devait faire pencher la balance. Le duc de Lorraine, Charles IV, toujours se promenant comme un orage sur les frontières de France et d'Espagne, se vendait ordinairement à cette dernière puissance, mais sans s'interdire le droit de se livrer à la France, si elle voulait l'acheter plus cher. Comme on savait qu'il était toujours en vente, la cour le marchanda. Le duc d'Orléans, qui était aussi son beau-frère, mit aussi son enchère. Sans se promettre positivement à l'un ou à l'autre, Charles entra en France par la Champagne, qu'il parcourut et pilla tranquillement, parce que la cour croyant l'avoir assez payé pour être sûre de lui, défendit à ses troupes de l'inquiéter: mais elle fut cruellement détrompée lorsque, arrivé, le 31 mai, près de Paris, Charles se joignit aux princes [1].

On parla aussitôt d'aller secourir Étampes. Dans les conseils qui se tinrent sur la manière d'exécuter cette entreprise, le duc de Lorraine montra le plus grand empressement. Nulle objection, nulle difficulté de sa part; mais quand il fut question de marcher, il survint des obstacles. L'artillerie n'était pas prête, la poudre manquait. On avait encore besoin d'informations. Charles était désolé de ces contre-temps; il s'en mettait dans une espèce de fureur; il se couchait par terre, se roulait, se frappait la tête de dépit d'être arrêté dans une si belle carrière, comme s'il n'eût pas lui-même suscité les embarras dont il se montrait désespéré. Pour le consoler, on lui donnait des repas et des fêtes : quand il était dans les plaisirs, il paraissait tout oublier, et l'on ne pouvait plus l'en tirer. Si on lui parlait d'affaires, il répondait tantôt avec le plus grand sérieux, tantôt en plaisantant. Gondi voulut un jour l'en-

[1] Bussi, t. I, p. 425. Montpensier, t. II, p. 72. Retz, t. III, p. 100. La Rochefouc. p. 234.

treprendre en présence du duc d'Orléans. « Avec les prêtres, dit-il ironiquement, « il faut prier Dieu; qu'on me donne un « chapelet; ils ne doivent se mêler d'autre chose que de prier et de faire prier « les autres. » Il paya de la même monnaie les dames de Montbazon et de Chevreuse : « Dansons, mesdames, leur dit-il en accordant une guitare, cela vous convient « mieux que de parler d'affaires. » Il ne fut pas possible au prince de Condé de lier avec lui un entretien suivi. Charles l'éluda toujours; et quand Mademoiselle cherchait à entamer une conversation, il lui fermait la bouche en s'extasiant sur ses charmes, en se récriant sur son esprit. Il lui baisait la main, se jetait à ses genoux, et mêlait à la galanterie des idées et des manières si burlesques, qu'on finissait par rire, et ne savoir que penser de son caractère.

Tout s'expliqua enfin, quand on sut que ces bizarreries cachaient une négociation du duc de Lorraine avec la cour. Elle savait qu'en lui offrant de l'argent il était toujours prêt à avancer la main pour le recevoir. On lui en montra, et il consentit à s'en retourner, pourvu qu'on levât le siége d'Étampes. Cette condition ne pouvait qu'être agréable à Turenne, qui se voyait par là débarrassé d'un siége dont les suites l'inquiétaient : il exécuta fidèlement le traité, et retira ses troupes de devant Étampes. Il laissa ainsi l'armée des princes libre de concourir à une perfidie que Charles méditait. Le Lorrain s'était campé à Villeneuve-Saint-George, et avait établi sur la Seine un pont de bateaux, par où il comptait recevoir les troupes qui sortiraient d'Étampes, et avec les deux armées réunies, poursuivre celle du roi. Turenne pressentit son projet, et sans consulter la cour, qui se laissait amuser, il force ses marches, se couvre de la forêt de Senar, débouche dans la plaine le matin du 14 juin, et envoie signifier au duc qu'il ait à décamper sur-le-champ et à lui livrer son pont de bateaux, sinon qu'il le chargera. Charles ne s'attendait point à cette apparition. Son camp n'avait pas de fortifications. La plupart de ses officiers étaient à Paris, où ils se divertissaient avec le prince de Condé; rien n'était préparé pour une action. Le duc hésite, promet, se rétracte, gagne du temps, se met en défense, en impose à un envoyé de la cour, qui vient dire au maréchal que le roi n'a pas de meilleur ami que le duc, et qu'il faut bien se garder de l'attaquer. « Il nous trompe, répond Turenne; mais « je n'ose prendre sur moi de l'attaquer. » Il envoie au roi, à toute bride; l'ordre arrive : mais Charles ne juge pas à propos d'exposer au sort d'une bataille son armée, qui était tout son bien. Il accepte les conditions de Turenne, donne des otages, et livre son pont, qui est détruit sur-le-champ. Il était temps; car Condé avait couru au-devant de sa cavalerie, qu'il ramenait à grands pas, faisant suivre son infanterie à la hâte. Du bord de la rivière, où le défaut de pont le retint, il vit le lendemain avec douleur son allié décamper honteusement. Le duc de Lorraine retourna par le même chemin, et acheva de dévaster les provinces qu'il avait pillées en venant.

Ces étrangers avaient fait trophée, sous les yeux des Parisiens et avec eux, des dépouilles de la France. Leur camp était comme une foire, où on voyait exposés des habits, des meubles, des effets de toute espèce, enlevés aux habitants des campagnes. Le peuple de Paris y courait en foule acheter ces vols faits à des Français. Les officiers y donnaient des fêtes aux dames, qui les ramenaient à Paris, où on les traitait magnifiquement; les bals, les revues, les festins s'entremêlaient et se succédaient, pendant que le laboureur désolé pleurait sur son champ foulé sous les pieds des chevaux, à la veille de la moisson; qu'il versait des larmes amères sur le sort de sa femme et de ses enfants, errants et dispersés; que le berger suivait tristement son troupeau, emmené par le soldat avide, et que les paysans, chassés de leurs foyers, cherchaient inutilement un asile dans les villes voisines, dont ils augmentaient la disette. Ils y restaient exposés aux in-

jures de l'air, au milieu des rues et des places publiques. « J'ai vu, dit la Porte « dans ses Mémoires, j'ai vu sur le pont « de Melun trois enfants sur leur mère « morte, l'un desquels la tétait encore [1]. »

Ces fléaux attristaient non-seulement ceux qui les ressentaient, mais encore ceux qui n'en étaient que témoins. Le parlement faisait à la cour et aux princes des représentations fréquentes et des prières d'éloigner les armées. La cour différait, pour lasser les Parisiens, et les princes différaient aussi, afin que l'excès des désordres excitât Paris à se défendre : par la même raison, ils soutenaient et animaient même la populace, qui poursuivait avec des clameurs et des huées, tant dans les rues que dans le palais, les conseillers qu'on lui indiquait comme *entichés de mazarinisme*. C'était ce que Gaston appelait *égayer* le parlement; mais cette manière d'*égayer les compagnies* n'eut pas toujours le succès désiré. Souvent le parlement se roidit contre la vexation. Il n'accueillit qu'avec un morne silence la proposition que fit le duc d'Orléans, qu'on lui donnât des pouvoirs plus amples, plus étendus pour faire la guerre, et même qualité pour cela, insinuant que celle de lieutenant général du royaume pour lui, et celle de généralissime pour le prince, conviendraient. Le parlement détourna la question. Monsieur en fut si piqué, qu'il lâcha la bride à ses *égayeurs*. Il y eut, en sortant de l'assemblée, plusieurs membres de la compagnie injuriés, tirés dans la foule, renversés, frappés, et quelques-uns coururent risque de la vie. Ils voulaient quitter le service; mais les princes les apaisèrent, en promettant de punir les plus coupables des séditieux [2].

Ces violences en firent craindre de plus grandes : on se regarda comme menacé de la colère céleste, si on ne tâchait de la détourner. Le peuple demanda la procession de la châsse de sainte Geneviève. Le jour même qu'elle fut ordonnée par le parlement, on y délibéra sur la manière d'obtenir les cinquante mille écus promis à celui qui apporterait la tête de Mazarin; ce qui fit dire au conseiller le Clerc de Courcelle : « Nous sommes aujourd'hui en dévotion de fête double; « nous ordonnons des processions, et « nous travaillons à faire assassiner un « cardinal. »

La procession se fit avec le plus grand recueillement. Condé y montra une dévotion qui parut excessive à bien des gens; on lui supposa moins de foi que d'envie de gagner la populace par des démonstrations de piété qui lui sont familières. Aussi le combla-t-elle de bénédictions. Mais de pareils suffrages ne le dédommageaient pas de la perte de l'estime des premiers de la ville, qui se détachaient de lui, tant parce qu'ils commençaient à reconnaître le vide de ses projets, que parce qu'ils se lassaient de la guerre. Les princes tâchaient d'empêcher les éclats de l'impatience par des négociations avec la cour, dont ils répandaient dans le public qu'ils espéraient le plus heureux succès. Dans cette vue, ils donnaient à leurs démarches un appareil remarquable. Les porteurs de paroles des princes, les députés du parlement, ceux de l'hôtel de ville, étaient sans cesse sur le chemin de Paris à Saint-Germain, où résidait la cour. Le ministre, au milieu de ce manége, se conduisait avec beaucoup d'habileté. Tous ceux qui se jetaient dans les négociations affectaient de ne vouloir aucune relation avec lui. Pour lui, il paraissait se prêter à leurs désirs, et consentait à ne les voir qu'en particulier : mais il avait soin de laisser percer dans le public la connaissance de leurs entrevues secrètes, afin de leur donner de l'odieux ou du ridicule. Quoique la première proposition qu'on faisait, fût toujours qu'il sortirait du ministère, qu'il quitterait la France, pour un temps, disaient les uns, pour toujours, disaient les autres, Mazarin ne se choquait pas de cette dure proposition. Il glissait sur cette difficulté, discutait les demandes principales, revenait à la première, accordait, refusait, mais avec des manières

[1] Montpensier, t. II, p. 75. La Porte, p. 289.

[2] La Rochefouc. p. 221 et 231. Retz, t. III, p. 165. Joly, deuxième part. p. 10.

dont on était toujours content. Prodigue d'égards et de politesses, il comblait d'attentions tous ceux qui se présentaient, de sorte qu'il n'y avait personne qui ne voulût traiter à son tour. Il arriva de là que les négociateurs se croisaient, et qu'ils fournissaient au ministre des prétextes plausibles de suspendre les décisions.

Mazarin sut que le prince, dans l'accès d'une violente passion pour la duchesse de Châtillon, s'était flatté de lui procurer des distinctions. Il fit insinuer a cette dame qu'elle devrait se mêler des affaires, et que sa capacité et ses charmes en feraient plus à la cour que les finesses et les raisonnements des autres. Pleine de cette prévention, elle obtint de Condé un pouvoir très-étendu, et partit avec un train d'ambassadrice. Elle fut très-bien reçue; on l'amusa d'honneurs et de plaisirs, pendant que les travailleurs qu'elle avait amenés dressaient des plans, et que le rusé Italien leur laissait croire qu'ils touchaient au but, lorsqu'ils en étaient plus éloignés que jamais. Les gens graves trouvèrent mauvais que le prince entremêlât de galanterie des négociations qui devaient décider du sort du royaume. Ils s'apercevaient avec peine qu'il y avait dans le chef et ses partisans les plus familiers un goût de frivolité bien contraire aux pensées sérieuses qui auraient dû occuper des hommes chargés de si grands intérêts; que le soin d'un bal et d'une fête prenait souvent plus de temps et fixait plus l'attention que les préparatifs d'une expédition militaire. Les émissaires que la cour entretenait dans la capitale ne manquaient pas de relever cette conduite, et les réflexions consignées dans les écrits qu'on répandait, enlevaient insensiblement à Condé l'estime des gens solides; de sorte que tous les chefs de la bourgeoisie, le prévôt des marchands, les échevins, colonels et quartiniers, étaient royalistes, quoique la ville parût encore attachée à la fronde; et on pouvait dire que le prince, quoique dans la capitale, l'avait déjà réellement perdue. Cependant il ne voulait pas s'en éloigner, de peur d'être réduit au rôle d'un rebelle obscur, forcé de fuir de province en province, et de mendier à la fin un asile chez l'étranger, au lieu que restant dans Paris, il se flattait d'être toujours recherché de la cour, et d'obtenir enfin des conditions avantageuses. Cet espoir l'engageait à retenir ses troupes autour de la ville, où il ne pouvait cependant pas les introduire, parce que les portes étaient gardées par la bourgeoisie.

Il se logea à Saint-Cloud. Turenne occupait la plaine de Saint-Denis. Condé, quoique beaucoup plus faible que les royalistes depuis la retraite du Lorrain, se croyait fort en sûreté, parce que si l'ennemi voulait venir à lui par un pont qu'il avait fait construire vers Argenteuil, le prince, maître du pont de Saint-Cloud, pouvait passer du côté du bois de Boulogne, et mettre toujours la rivière entre Turenne et lui. Mais les mesures du prince furent déconcertées par l'arrivée du maréchal de la Ferté, qui quitta la frontière de Champagne, où il tenait les Espagnols en échec, et vint se joindre à Turenne. Condé craignit que l'une des deux armées passant sur le pont d'Argenteuil, ne vînt l'attaquer dans son camp, pendant que l'autre se présentant au pont de Saint-Cloud, ferait diversion, et l'exposerait à une défaite inévitable. Il n'y avait d'autre moyen de sauver ses troupes que de gagner Conflans. Il se trouvait encore sur le terrain que les Lorrains y avaient occupé, des restes de retranchements dont Condé espérait couvrir la tête de son armée, pendant que les derrières seraient mis par la capitale à l'abri d'insulte. Pour gagner cette position avantageuse, le chemin le plus sûr était par la plaine de Grenelle, en rabattant le long des faubourgs Saint-Germain, Saint-Jacques, Saint-Marceau et Saint-Victor, en traversant la Seine vers l'endroit où est l'Hôpital général : mais il fallait faire remonter par Paris un pont de bateaux, et Condé n'était pas sûr que les bourgeois le permissent, D'ailleurs la longueur du chemin pouvait

donner aux ennemis le temps de l'atteindre. Alors Condé aurait été forcé de se replier sur le faubourg Saint-Germain; et il était possible que les canonnades des royalistes portant jusqu'au Luxembourg, effrayassent le duc d'Orléans, et le déterminassent à s'accommoder brusquement avec la cour. D'après toutes ces considérations, Condé choisit le chemin le plus périlleux, mais le plus court, qui était par le bois de Boulogne, le dehors des faubourgs Saint-Honoré, Montmartre, Saint-Denis, Saint-Martin, Saint-Antoine, et il se flatta qu'avec un peu de diligence il gagnerait Charenton avant que Turenne, placé vers Saint-Denis, pût l'attaquer. Dans cette espérance, la nuit du premier au 2 juillet, il passe le pont de Saint-Cloud en silence, marche avec une célérité que ne ralentissent ni les détours des chemins, ni l'embarras des bagages. Son avant-garde touchait presque au but, lorsque Turenne, à la tête de sa cavalerie, fond sur l'arrière-garde, qui était encore vers le faubourg Saint-Denis. Condé vole à son secours, la dégage, et réunit toute son armée à la tête du faubourg Saint-Antoine, derrière quelques mauvaises barricades que les Lorrains avaient laissées. Alors commença un combat fameux dans nos annales par le lieu où il se donna, par l'importance de la cause et par la célébrité des généraux. Ils y montrèrent tous deux qu'ils savaient joindre la bravoure du soldat au sang-froid du capitaine. On les vit déployer dans un petit terrain toute la science des attaques, tout l'art des retraites. Aux soldats de Condé, une barrière, un pan de muraille suffisaient pour soutenir les efforts des bataillons sans cesse rafraîchis, qui les prenaient en tête et en flanc. On perçait les maisons, on s'y rencontrait, on s'y battait à travers les brèches faites aux cloisons. Condé se trouvait partout; son courage le multipliait. Si ses soldats pliaient, il les rappelait, se mettait à leur tête, les menait à la charge. Son escadron invincible portait toujours la terreur et la mort dans les troupes ennemies; mais souvent aussi il voyait tomber autour de lui ses plus zélés serviteurs, ses meilleurs amis; guerriers illustres, qui méritaient de verser leur sang pour une meilleure cause [1].

Dès le commencement de l'action, le duc d'Orléans, après avoir vu la disposition des deux armées, s'était retiré dans son palais du Luxembourg. Les bourgeois de Paris, accourus sur leurs remparts, regardaient ce qui se passait, sans paraître y prendre aucun intérêt. Le prince obtint avec peine qu'on recevrait ses blessés. La vue de tant de malheureux, rapportés entre les mains de leurs domestiques, mutilés, expirants, tout sanglants et défigurés, excita dans le peuple un commencement de compassion. En passant par les rues, ces blessés remerciaient les bourgeois attendris; et comme insensibles à leur propre sort, ils ne montraient que le regret de ne pouvoir plus aider le héros qui périssait à leurs portes. Ce spectacle fit plus que les exhortations du duc de Beaufort, l'ancienne idole de la populace. Dès le matin, Condé l'avait envoyé haranguer le peuple dans les carrefours et les places publiques. Il cria longtemps en vain; mais enfin, sur le midi, on commença à s'attrouper. Quelques pelotons d'ouvriers et d'artisans se présentèrent devant le Luxembourg. Les femmes de qualité, dont les pères, les frères, les enfants, les maris, combattaient dans l'armée du prince, s'y étaient réunies. Elles sollicitaient Gaston de faire armer le peuple et d'aller au secours de son cousin. Il résistait à leurs instances. Sa conduite lui avait été tracée par le coadjuteur, qui dans ce moment critique ne paraissait pas au Luxembourg, mais qui envoyait de temps en temps des gens pour confirmer Monsieur dans son refus. Cependant il ne put tenir contre tant de personnes qui le sollicitaient à genoux, les mains jointes, et fondant en larmes. Enfin il se laissa arracher, plu-

[1] Rochefort, p. 142. Artagnan, t. II, p. 85. La Rochef. p. 239. Talon, t. VIII, deuxième part. p. 51. Montpensier, t. II, p. 78.

tôt qu'il ne donna à Mademoiselle, l'ordre de faire ouvrir la porte Saint-Antoine et de recevoir l'armée du prince dans Paris.

Mais il y avait une défense contraire à l'hôtel de ville, défense écrite tout entière de la main du roi, et datée de Charonne, où il était pendant le combat. Le gouverneur, les échevins et le conseil assemblé, voulaient obéir à cette défense, et il était ordonné à la garde bourgeoise de tenir la porte fermée. Mademoiselle, munie de la permission de son père, se présente à l'hôtel de ville à la tête d'une foule de peuple, qui demandait à grands cris qu'on sauvât le prince et son armée. Le conseil n'ose mécontenter cette multitude menaçante; il accorde le consentement que Mademoiselle désirait. Avec ces pouvoirs, elle avance vers la porte Saint-Antoine, et fait avertir Condé. Il prend le moment où Turenne suspendait ses efforts pour en faire bientôt de plus décisifs, et vient s'aboucher avec la princesse. « Il était, « dit-elle, tout couvert de poussière et « de sang, quoiqu'il n'eût pas été blessé; « sa cuirasse était pleine de coups, et il « tenait son épée nue à la main, en ayant « perdu le fourreau. » En entrant il se jeta sur un siége, fondant en larmes. « Pardonnez, lui dit-il en sanglotant, « pardonnez la douleur où je suis; vous « voyez un homme au désespoir. J'ai « perdu tous mes amis. — Non, répon« dit-elle : ils ne sont que blessés, et « encore ne le sont-ils pas dangereuse« ment. » Cette bonne nouvelle le consola; il remercia Mademoiselle, la pria de continuer ses bontés, de veiller au soulagement des blessés, et il retourna à son armée. La princesse voulait le retenir, mais il s'échappa de ses mains. « Je « ne rentrerai, dit-il, qu'à la dernière « extrémité; et il ne me sera jamais re« proché que j'aie fui en plein jour de« vant les *mazarins*. » Réponse pareille à celle qu'il avait faite le matin à Gaston, qui lui proposait de laisser le commandement au duc de Nemours et de se retirer dans la ville. « Je ne puis ni ne dois « abandonner mes amis en pareille occa« sion; il faut vaincre ou périr avec eux. »

En effet, il n'y avait pas de milieu, si Mademoiselle ne fût venue au secours de son cousin ; comme les nombreux bataillons l'emportent à la longue sur les moindres, Condé, resserré entre l'ennemi et les murailles de Paris, ne voulant pas se rendre, de peur de porter sa tête sur l'échafaud, aurait péri avec ses principaux partisans, et le carnage à la fin aurait été horrible. Ainsi, quoiqu'on ne puisse justifier la princesse d'avoir, par la ressource qu'elle procura au prince, empêché l'extinction totale de la rébellion, on doit cependant lui savoir gré de ce qu'elle sauva tant de braves guerriers, qui, jeunes la plupart, devinrent ensuite l'honneur et la force du règne de Louis XIV. Sa bienveillance s'étendit jusque sur les soldats étrangers. Ces malheureux ignorant la langue du pays, se traînaient dans les rues, tendant des mains suppliantes; elle les plaça dans les hôpitaux et chez des chirurgiens.

Le duc d'Orléans, vaincu par les sollicitations de tout ce qui l'environnait, monte enfin à cheval, fait armer le peuple, et vient favoriser la retraite du prince. Elle était devenue absolument nécessaire. Turenne n'avait suspendu ses efforts que pour disposer autrement ses troupes. L'armée de la Ferté venait de le joindre, et ils se proposaient d'enfermer Condé entre eux et Paris. Déjà les royalistes défilaient à droite et à gauche, par Conflans et Popincourt. En se rapprochant, ils devaient envelopper le faubourg Saint-Antoine et faire une attaque générale, à laquelle Condé n'aurait pu résister. Il le pressentit, et ne pensa plus qu'à mettre en sûreté le reste de son armée, très-diminuée, et aussi fatiguée de la marche et de la chaleur que du combat. Il fit, à la tête de ses escadrons, une charge qui repoussa l'ennemi jusqu'au delà des barrières du faubourg. Pendant ce temps son infanterie défila dans la ville. Il y entra des derniers avec sa cavalerie. Les portes se refermèrent. Des mousquetaires placés sur les rem-

parts arrêtèrent les royalistes qui voulurent approcher; et Mademoiselle fit tirer le canon de la Bastille sur les plus éloignés.

L'étonnement de la cour fut extrême, quand elle vit que le prince lui avait échappé. Elle pensa d'abord, tant elle se croyait sûre de ses intelligences dans Paris, que le canon de la Bastille tirait non sur ses troupes, mais sur celles de Condé. Lorsque Mazarin fut assuré du contraire, et qu'il sut que c'était Mademoiselle qui avait fait ce coup hardi, il dit froidement : « Elle a tué son mari ; » faisant allusion au désir qu'elle montrait d'épouser le roi, ou quelque autre tête couronnée. Des hauteurs de Charonne, où il avait tenu le jeune monarque pendant le combat, le cardinal le ramena à Saint-Denis, où la reine était restée en prières dans l'église des Carmélites ; et l'armée demeura dans ses anciens postes. Condé fit passer la sienne à travers Paris, et l'établit dans la plaine d'Ivry, le long de la rivière de Bièvre. Il eut l'avantage de cette journée, parce qu'il sauva son armée ; mais l'honneur doit se partager entre lui et Turenne, qui montra la même capacité, le même sang-froid, la même intrépidité, et qui manqua de vaincre uniquement parce que la fortune ouvrit un asile à son rival.

Le danger que le prince avait couru de tomber entre les mains de Mazarin, si le peuple, plus compatissant que les chefs de l'hôtel de ville, ne les eût forcés d'ouvrir les portes, lui fit prendre la résolution de se rendre plus puissant dans Paris. Quelques personnes lui faisaient ombrage, entre autres le maréchal de l'Hôpital (Vitry), gouverneur ; le Fèvre de la Barre, prévôt des marchands, et surtout le cardinal de Retz. Pour celui-ci, le dessein de Condé était d'aller, bien accompagné, lui faire une visite à l'archevêché, d'où il ne sortait plus, le prendre poliment dans son carrosse, le mener hors de Paris, et lui défendre d'y rentrer. La chose étant faite, le prince se flattait que Gaston, accoutumé à sacrifier ses serviteurs, s'en serait aisément consolé. Quant aux autres, on n'ose prononcer s'il voulut s'en débarrasser de vive force, et si le massacre qui arriva à l'hôtel de ville le 14 juillet, fut l'effet d'un projet formé ou d'un concours de circonstances imprévues [1].

Les princes avaient demandé l'assemblée générale de l'hôtel de ville. Après l'avoir remerciée de la retraite accordée à Condé, ils devaient y proposer des choses tendantes à faire déclarer ouvertement la ville contre le roi. Mais prévoyant que leur projet ne passerait pas sans difficulté, ils firent déguiser des soldats et des officiers, qui eurent ordre de se mêler avec la populace et de l'ameuter, pour effrayer les chefs de la ville, s'ils refusaient d'entrer dans leurs vues. On vit, dès le matin, beaucoup de gens qui portaient de la paille à leurs chapeaux, et qui en présentaient aux passants hommes et femmes, comme un signe de ralliement contre les *mazarins*. Ils parurent surtout autour du palais et de l'archevêché; et on dit qu'ils étaient postés en cet endroit pour favoriser le compliment de Condé au coadjuteur, et l'enlèvement qu'il devait tenter. Mais soit que ce ne fût pas une résolution bien fixe, soit qu'il se rencontrât de trop forts obstacles, Condé laissa le cardinal de Retz tranquille, et les deux princes s'acheminèrent à l'hôtel de ville. Ils trouvèrent l'assemblée formée. On leur dit en entrant qu'il venait d'arriver un ordre du roi, qui enjoignait de remettre toute délibération à huitaine. « Sans « doute, dit le gouverneur, on est dis- « posé à obéir. » Les princes ne se voyant pas les plus forts, se contentèrent d'un remercîment à l'assemblée, de ce qu'elle avait fait ouvrir les portes à leur armée, et se retirèrent sur-le-champ, comme pour laisser la liberté de délibérer sur l'ordre du roi. Ils avaient l'air très-mécontents; et en remontant dans leur carrosse ils dirent tout haut : « La salle est « pleine de *mazarins*. »

Ce peu de mots fit l'effet du tocsin ; il

[1] Artagnan, t. II, p. 114. Retz, t. III, p. 170. Joly, deuxième part. p. 15. Talon, t. VIII, deuxième part. p. 31. Montpensier, t. II, p. 93.

s'éleva dans la place de Grève, qui était pleine de monde, un cri général d'indignation. Aux invectives, les plus échauffés ajoutèrent une grêle de pierres, qu'ils lancèrent contre l'hôtel de ville. Les gardes y répondirent par des coups de fusil, qui firent tomber quelques malheureux. La vue du sang augmenta la fureur; les gardes, toujours assaillis de pierres, se sauvèrent. Les mutins allèrent prendre du bois sur le port, l'amoncelèrent devant les portes de l'hôtel de ville, et y mirent le feu. La fumée qui se répandit dans les salles força les conseillers de les quitter, et de chercher des asiles sous les combles et dans les endroits les plus reculés; ceux qui se présentèrent aux fenêtres basses pour sortir, furent massacrés sans distinction de *mazarins* ou de *frondeurs*. On remarqua même qu'il y en eut beaucoup plus des derniers, parce que se flattant d'être épargnés, ils accoururent en plus grand nombre. Quelques-uns se sauvèrent à force d'argent, et en arborant le signe de la faction, qui était la paille. Dès ce jour il devint nécessaire. Les femmes le portèrent en place de bouquets, les hommes à la boutonnière, les moines à leurs frocs; et comme au commencement des troubles tout avait *été à la fronde*, à la fin, ajustements, bijoux, coiffures, tout fut *à la paille*.

Les princes, retournés au Luxembourg, ignoraient ce qui se passait, ou du moins ne savaient pas que les choses fussent portées à cet excès. A la première nouvelle qui leur en vint, Monsieur exhorta le prince à se transporter à l'hôtel de ville. Condé s'en défendit, et proposa d'y envoyer le duc de Beaufort. Celui-ci accepta, et Mademoiselle se joignit à lui. Elle se vantait que sa seule présence calmerait les furieux. Beaufort prétendait que s'ils mettaient les armes bas, ce serait plus par égard pour lui que pour elle. Cette contestation, si déplacée quand on va au secours de gens qui s'égorgent pour notre querelle, les amusa pendant le chemin. Ils arrivèrent tard; la place était déjà vide. On n'y voyait plus, à la lueur des feux qui brûlaient encore, que quelques hommes occupés à reconnaître et à enlever les morts qui les intéressaient. Beaufort et la princesse trouvèrent la même solitude dans l'hôtel de ville. Partout régnaient le silence et l'obscurité, rendus plus effrayants par les reflets de lumière tremblotante que causaient les feux du dehors. A la voix de Mademoiselle, plusieurs de l'assemblée, ecclésiastiques et autres, quittèrent les retraites qu'ils s'étaient choisies. Le prévôt des marchands parut devant elle tranquille et serein. Elle lui offrit une escorte, qu'il accepta. Le gouverneur ne voulut pas avoir d'obligation, et se sauva déguisé. Plusieurs autres furent conduits hors de la place, et gagnèrent leurs maisons, non sans courir de grands risques dans les rues.

Cet événement plongea dans le deuil les principales familles de Paris. Il s'y passa des choses qui firent croire que Condé n'en fut pas le seul instigateur. On remarqua, entre les séditieux, des gens qu'on savait être secrètement attachés à la cour. Un homme, armé d'un poignard, se présenta brusquement au carrosse de Mademoiselle, et s'appuyant sur la portière, demanda : « Le prince y est-il ? — « Non, » répondit-elle. Il se retira, et se perdit dans la foule. Ces particularités ont donné lieu de penser que Mazarin avait dans Paris des émissaires chargés, ou d'exciter des tumultes, ou de profiter des soulèvements commencés par d'autres; d'en profiter, soit pour le débarrasser de ses ennemis, soit pour les rendre odieux. Si, dans cette circonstance, il eut le dernier dessein, il lui réussit au delà de ses espérances. On fut quelques jours sans savoir sur qui rejeter la cause de ce désordre. On se regardait, on s'examinait, on n'osait se communiquer ses soupçons. Enfin les confidences des conversations, et les écrits qui parurent, fixèrent l'opinion publique sur Condé.

A l'affection dont le prince avait joui succédèrent la haine et la crainte. Les assemblées de l'hôtel de ville et du parlement furent abandonnées. Le plus grand nombre des membres chercha des pré-

textes pour ne s'y plus trouver. Les princes firent des démarches, promirent sûreté, tâchèrent de ranimer la confiance : mais quand on y revint, ce ne fut que dans l'appréhension d'être noté de *mazarinisme*, et de courir le danger de la proscription. Aussi les rebelles n'éprouvèrent-ils plus d'opposition à leurs volontés. Ils destituèrent le prévôt des marchands, et mirent à sa place le vieux Broussel, patriarche de la fronde. Ils substituèrent des échevins de leur parti aux échevins royalistes ; et comme le maréchal de l'Hôpital, renfermé chez lui, ne faisait plus de fonctions de gouverneur, ils nommèrent à cette dignité le duc de Beaufort. Gaston et Condé renouvelèrent la prétention de se faire nommer par le parlement, le premier, lieutenant général pour le roi, qu'on disait captif entre les mains de Mazarin ; le second, généralissime de ses armées : ils créèrent aussi un conseil, auquel ils admirent deux conseillers du parlement ; et la compagnie ratifia ces dispositions par des arrêts des 19 et 26 juillet. « Les hommes, « dit le coadjuteur à cette occasion [1], ne se « sentent pas, dans ces espèces de fièvres « d'état qui tiennent de la frénésie. Je « connaissais des gens de bien qui étaient « persuadés jusqu'au martyre, s'il eût « été nécessaire, de la justice de la cause « des princes ; j'en connaissais d'autres, « d'une vertu désintéressée et consom- « mée, qui fussent morts avec joie pour « la défense de celle de la cour. » Ceux-ci parlaient ; mais leurs voix étaient étouffées par la prévention des autres, toujours plus hardie que la raison, et par le suffrage de ces hommes si communs dans les factions, et qu'on pouvait appeler avec un ambassadeur d'Angleterre, « servi- « teurs très-humbles des événements : » de sorte que, malgré les réclamations, les princes trouvaient toujours moyen de se couvrir du manteau de la justice, et d'imprimer, pour ainsi dire, à leurs prétentions le sceau légal de la nation.

Mais cette adresse ne trompait que le peuple et les personnes éloignées de la capitale et peu instruites des affaires. Dans Paris, on ne tarda pas à s'apercevoir qu'en recevant Condé avec ses troupes on s'était donné un maître, et on resta comme atterré du coup. Cependant, après quelques jours d'une espèce d'étourdissement, on commença à se reconnaître. Le premier qui leva la tête fut le cardinal de Retz. Quand il réfléchit sur ce qui s'était passé à l'hôtel de ville, il s'étonna d'avoir pris si peu de précautions contre une surprise ou une insulte. Un autre aurait fui ; et Gondi convient que c'était le parti le plus sage et le plus sûr, parce que sa sortie de Paris aurait pu le réconcilier avec la cour : mais la vanité de lutter encore contre Condé le retint. Il plaça des soldats dans l'archevêché et dans les maisons voisines ; il fit des amas de vivres et de munitions, et garnit de grenades les tours de la cathédrale, comme il avait fait lorsqu'il jouait *le rôle de bon père ermite*. A la moindre alarme il pouvait se rendre dans son fort par un chemin caché ; mais cette alarme ne vint pas : le prince dédaigna, craignit, ou ne jugea pas à propos de mesurer ses forces avec celles du prélat [1].

Paris était alors dans une de ces situations où le plus léger mouvement, imprudemment donné, peut occasionner un bouleversement général. Le moindre pain y valait huit sous la livre. Le peuple, enhardi par le besoin, semblait épier l'occasion de tomber sur les riches. L'exemple des soldats du prince, qui, après avoir pillé les villages des environs, vendaient publiquement le butin dans leur camp, donnait aux Parisiens qui allaient l'acheter une vive tentation d'en faire autant dans la ville. Il n'y avait plus ni police, ni frein, ni subordination : ceux qui auraient pu contenir la populace, bons bourgeois et magistrats, se cachaient ou fuyaient, malgré les gardes mis aux portes pour empêcher de sortir. Dans cette circonstance, le roi fit signifier au parlement, le 6 août, de cesser ses fonctions

[1] Retz, t. III, p. 191.

[1] Retz, t. III, p. 178.

à Paris et de se rendre à Pontoise, ce qui ne fut exécuté qu'en partie. Il annula par des arrêts du conseil la création du gouverneur, du prévôt des marchands et des échevins, faite par les princes, et suspendit le payement des rentes de l'hôtel de ville. Le parlement de Paris cassa ces arrêts; le parlement de Pontoise foudroya celui de Paris. Ce conflit entre les magistrats rendit la justice peu redoutable au peuple; et il s'ensuivit des désordres que Condé aurait voulu réprimer; mais la nécessité de souffrir du peuple, pour le retenir dans son parti, l'obligeait de les tolérer [1].

Il avait lui-même des chagrins personnels à dévorer, parce que la révolte égalant tout le monde, il ne trouvait pas dans ses officiers et ses soldats la subordination dont un chef a besoin. Le comte de Rieux, l'un de ses courtisans, lui manqua en face. Il osa, dans la chaleur de la dispute, faire un geste menaçant, que le duc d'Orléans punit par quelques jours de la Bastille, mais dont Condé, en toute autre circonstance, aurait tiré une vengeance plus éclatante. Malgré la défense des deux princes, les ducs de Beaufort et de Nemours, ces deux beaux-frères qui s'étaient déjà montré une inimitié scandaleuse, se battirent au pistolet; l'intraitable Nemours, qui se refusa à tout accommodement, fut tué comme il se jetait l'épée à la main sur son adversaire, qu'il avait manqué. Tous les jours étaient marqués par des brouilleries et des raccommodements qui fatiguaient Gaston, qui impatientaient Condé, qui donnaient au parti un air de cabale, et en dégoûtaient insensiblement les honnêtes gens que la prévention y avait jusqu'alors attachés [2].

Le parlement de Pontoise ne fut pas d'abord nombreux; mais il était composé des meilleures têtes, présidées par Molé. Ces magistrats, animés d'un vrai zèle pour le salut du royaume, se mirent à chercher les moyens de le sauver du danger pressant où il se trouvait. On savait que le duc de Lorraine revenait en France. Il avait fidèlement accompli la condition de sortir du royaume, imposée par Turenne; mais arrivé sur ses terres, il fit tirer deux coups de canon, et reprit aussitôt le chemin de Paris. Les Espagnols, en même temps, envoyèrent en France douze mille hommes sous le commandement de Fuensaldagne. Toutes ces troupes devaient se joindre au prince dans la capitale, qui par là allait devenir le centre d'une guerre ruineuse, difficile à terminer, dont les succès variés pouvaient porter des coups mortels à l'autorité royale. Le parlement de Pontoise représenta que dans la crise des affaires, il serait peut-être à propos d'accorder quelque chose à la prévention du peuple contre le ministre; que la rébellion ne paraissait s'autoriser que du rappel du cardinal; qu'il fallait lui ôter ce prétexte, et qu'il serait glorieux à Mazarin de sacrifier sa fortune au repos de l'état. On lui remontra à lui-même que l'armée du roi n'était pas invincible; que si jamais elle recevait un échec considérable, haï des peuples comme il l'était, peu aimé des courtisans, chargé d'arrêts contre sa liberté et sa vie, il courrait les plus grands risques. Il répondait que la cour pouvait se retirer au delà de la Loire, où elle attendrait en sûreté les événements: mais Turenne fit honte à la reine d'une pareille proposition, qui aurait donné au parti du roi un grand discrédit dans l'esprit des peuples, et ouvert la France aux étrangers. Ainsi il fut résolu que le cardinal quitterait encore une fois la France. Il partit le 19 août, et se retira à Sedan, d'où il continua de gouverner le royaume, sous le nom du prince Thomas de Savoie, qui, Italien comme lui, et entièrement étranger aux affaires d'administration, annonçait assez par ces deux titres qu'il n'était qu'un remplaçant simulé [1].

La nouvelle de son départ fut apprise à Paris avec une grande satisfaction. Les membres du parlement qui étaient restés

[1] Retz, t. III, p. 189. Joly, deuxième part. p. 20.

[2] Talon, t. VIII, deuxième part. p. 62 et 64. Montpensier, t. II, pag. 128.

[1] Talon, t. VIII, deuxième part. p. 40.

ordonnèrent que le roi en serait remercié. Les princes parurent partager sincèrement la joie publique. Ils affectèrent de renouer les négociations que les opérations militaires avaient suspendues, et ils flattèrent eux-mêmes le peuple d'une paix prochaine : mais intérieurement ils se proposèrent de la faire dépendre du sort des armes. Il était naturel que Condé, près d'être joint par deux armées, se promît un succès favorable, et ne se pressât point de terminer : mais avant la jonction, l'adresse de Mazarin lui enleva la moitié de ses espérances. Le cardinal savait que si les Espagnols aidaient le prince, c'était moins pour l'obliger que pour perpétuer la guerre. Sur cette connaissance, il imagina une ruse dont Fuensaldagne fut dupe. Mazarin écrivit de Sedan au duc de Lorraine une lettre tournée en réponse, comme s'il y avait entre eux une négociation établie. Il discutait des propositions d'accommodement, et après s'être défendu sur les unes, avoir accordé les autres, il finissait par dire que si Charles s'opiniâtrait à refuser les offres de la cour, la reine serait forcée de finir avec Condé qui la pressait, et qu'elle aimerait mieux s'abandonner à un prince du sang, que d'exposer le royaume à une invasion. Le courrier porteur de cette dépêche eut ordre de passer auprès de l'armée espagnole et de se laisser prendre. Le général ouvrit la lettre. La menace qui la terminait lui fit faire des réflexions : il en conclut, comme l'Italien l'avait espéré, qu'il ne fallait pas rendre Condé trop formidable à la reine; et au lieu de joindre le duc de Lorraine, Fuensaldagne, instruit d'ailleurs que Turenne était campé sous Compiègne, se contenta de lui envoyer quelque cavalerie, et retourna en Flandre avec son armée.

Charles cependant avançait vers Paris, entretenant des négociations avec la cour, qui se laissait amuser comme la première fois. S'il avait eu affaire à un général moins pénétrant, il aurait mis l'armée du roi entre deux feux, entre la sienne et celle de Condé. La reine, abusée, ordonna à Turenne de ne point inquiéter Charles dans sa marche. Mais Turenne répondit : « Je suis si persuadé que le duc « trompe le roi, que quelque positifs que « soient les ordres, j'aime mieux m'expo- « ser à porter ma tête sur un échafaud, « que de risquer de tout perdre en obéis- « sant. » Il continua à serrer l'armée du duc; mais il ne put empêcher sa jonction avec les troupes du prince. Ces deux corps réunis montant à vingt mille hommes, campèrent sur les bords de la Seine et de la Marne, près d'Ablon, et Turenne, qui n'en avait que huit mille à leur opposer, prit, vis-à-vis d'eux, une position avantageuse, près de Villeneuve-Saint-Georges, se retranchant derrière un bois, dans l'angle que forme la rivière d'Hyères en tombant dans la Seine. Ces deux armées s'observèrent tout le mois de septembre. Pendant ce temps on entama ou l'on continua une foule de négociations, dont la plus remarquable fut celle du cardinal de Retz.

La retraite du ministre avait opéré une révolution totale dans les esprits. Ceux qui étaient auparavant les plus emportés contre la cour, convenaient que cette complaisance demandait un retour d'égards. Tout le peuple se serait volontiers jeté entre les bras de son roi. Les vœux les plus empressés des Parisiens étaient de le voir revenir au milieu d'eux. Témoin de ces dispositions, Gondi crut qu'il pouvait se donner l'honneur du retour, et que ce service éclatant effacerait ses démérites passés. Il fit connaître à Monsieur que tout allait en décadence dans son parti; que, malgré le secours de l'armée lorraine, il n'y avait plus rien à espérer, et qu'il fallait s'accommoder avec la cour, à quelque condition que ce fût. Gaston en convint, et remit ses intérêts entre les mains du coadjuteur. Il provoqua une assemblée des principaux du clergé et de la bourgeoisie, dans laquelle il fut résolu qu'on ferait au roi une grande députation pour le prier de revenir à Paris. Gondi se rendit à Compiègne à la tête de ces députés, qui lui formaient un cortége imposant. D'abord il reçut des mains du roi le chapeau de

cardinal, qui était depuis si longtemps l'objet de ses vœux. Ensuite il se mit à négocier; mais il n'avait point, si on peut ainsi parler, si beau jeu qu'il se l'était promis. Les ministres n'ignoraient pas ce qui se passait à Paris. Ils savaient que si les rebelles venaient à composition, c'était moins par amour de la paix que par nécessité. La reine, à la vérité, écouta d'abord assez favorablement les premières propositions, comme une personne qui veut en finir : mais les amis du cardinal, Servien, le Tellier, Ondedei, se défiant de sa facilité, la retinrent. Ils se firent renvoyer la conclusion, et épuisèrent, sans terminer, toutes les offres du coadjuteur, jusqu'à celle que faisait le duc d'Orléans de se retirer à Blois et de ne plus se mêler de rien, pourvu qu'on assurât son état, celui des princes et de leurs partisans, par une amnistie honorable, des gouvernements et des charges lucratives.

Ce qu'il demandait fut accordé. Une amnistie générale proposée par la cour, sous la condition que les princes désarmeraient trois jours après sa publication, n'excepta de sa faveur que ceux qui seraient trouvés coupables de délits envers les particuliers. Mais dans cette exception, les princes crurent apercevoir une réserve insidieuse pour rechercher leurs partisans, attendu qu'il était impossible que des lésions particulières n'eussent pas été la suite de l'état d'hostilité par lequel on avait passé, et ils demandèrent une modification de l'amnistie. De là, de nouvelles négociations et de nouvelles demandes, que la cour, quelques mois plus tôt, aurait sans doute accueillies avec le plus grand empressement, mais qu'elle rejetait alors, parce qu'elle voyait jour à rentrer dans ses droits sans grâces ni conditions. Turenne tenant toujours en échec l'armée lorraine, avait mandé à la reine qu'elle pouvait traîner les négociations en longueur tant qu'elle voudrait. « Les princes, disait-il, ont beau « débiter qu'ils me forceront à une ba« taille ou à mourir de faim : je ne crains « d'eux ni violence, ni surprise; et je se« rai toujours maître de me retirer quand « je le jugerai à propos. » En effet, la conduite des troupes lorraines et de leur chef n'était pas propre à les faire redouter. Il y avait toujours presque autant d'officiers à Paris qu'au camp, quoique les Parisiens ne les vissent pas de bon œil. Ceux-ci se moquaient d'eux publiquement, et plaisantaient sur leurs discours au sujet de l'armée royale, qu'ils se vantaient de battre quand ils le voudraient. On les défiait d'exécuter ces menaces fanfaronnes, que bientôt Turenne rendit aussi ridicules qu'elles étaient vaines. Après avoir rempli son objet, qui était de fatiguer les Parisiens par la présence des soldats étrangers, tous pillards et indisciplinés, d'amuser les princes par des négociations, de les décréditer, de détacher d'eux le peuple et ses chefs, Turenne, à l'aide des ponts qu'il avait jetés sur la rivière d'Hyères pour faciliter ses fourrages, décampa le 4 octobre sur le soir, et gagna le lendemain Corbeil, laissant l'armée ennemie bien étonnée de sa retraite. Elle se fit avec le plus grand ordre, et sans coup férir. Cette surprise, qui ôtait à Condé le moyen de tenter une affaire décisive, le mit en fureur, et il s'exhala en plaintes amères et en paroles outrageantes contre Tavannes et Vallon, qu'il avait laissés au camp pendant qu'il était malade à Paris. « Ce sont des ânes, disait-il, aux« quels il faut envoyer des brides. » Les Lorrains et les Espagnols furent moqués et chansonnés par les Parisiens, qui s'amusent de tout. Le peuple, de l'extrême affection pour eux, passa à la haine, et le duc de Lorraine lui-même fut insulté dans les rues. Depuis ce jour il s'en écoula peu pendant lesquels Condé n'eût à craindre d'être livré à ses ennemis, ou forcé de mettre Paris en feu pour se défendre. Il s'ennuya de cette situation critique; et fatigué également des formes du palais, des inconséquences du parlement, de l'importance des bourgeois, de l'insolence de la populace; plus las encore des négociations qu'on rendait interminables, il s'abandonna entre les mains des Espa-

gnols; et le 18 octobre, il prit, avec le duc de Lorraine, le chemin de la Flandre par la Picardie.

En partant, il recommanda à Monsieur de ne point rendre la ville sans avoir obtenu des conditions avantageuses pour eux deux et pour leurs partisans les plus distingués. C'était présumer que Gaston serait plus maître du peuple que ne l'avait été Condé : mais les Parisiens, qui s'étaient passionnés contre Mazarin sans trop savoir pourquoi, et parce qu'on avait eu l'art de leur inspirer de la haine, revinrent d'eux-mêmes à leur devoir, sitôt qu'ils eurent sous les yeux des exemples de soumission. La députation du clergé en provoqua d'autres. Les six corps des marchands envoyèrent à Pontoise, où était la cour, des députés, qui furent très-bien reçus et traités aux dépens du roi. Après eux, les colonels des quartiers, un bourgeois et un officier de chaque compagnie, au nombre de cent quarante-neuf, allèrent à Saint-Germain conjurer sa majesté de revenir *dans sa bonne ville*. Ils furent accueillis avec encore plus de distinction que les autres, non-seulement traités aux dépens du roi, mais servis par ses officiers, au bruit des timbales et des trompettes, et visités, pendant le dîner, par le jeune monarque lui-même et le duc d'Anjou son frère. Il faut être Français pour concevoir l'effet de pareils égards marqués à propos. Le peuple, en apprenant l'accueil fait à ses députés, devint ivre de joie; et ils se faisaient raconter les détails, se répétaient les uns aux autres les plus petites particularités, et finissaient toujours par cette question : « Quand reviendra-t-il [1]? »

Le duc d'Orléans, effrayé de cet enthousiasme général, leur criait de ne pas se hâter, de lui donner le temps de finir son traité; que leur empressement rompait toutes ses mesures. Eh! qu'importait à ce peuple détrompé l'intérêt des chefs qui l'avaient séduit et entraîné dans la révolte! Tous savaient qu'ils n'avaient rien à craindre du rétablissement de la puissance royale, qu'il ne pouvait au contraire leur en revenir que de la sûreté et de la tranquillité. La partie du parlement restée à Paris et l'hôtel de ville voulurent aussi faire des députations : mais la cour tint ferme à les regarder comme interdits; et ne pouvant être reçus en corps, les membres se mêlèrent du moins parmi les autres députés. Ils annulèrent aussi d'eux-mêmes, ou regardèrent comme non avenues et sans force, toutes leurs dispositions séditieuses : élections irrégulières d'un gouverneur et d'échevins antiroyalistes, création d'un conseil d'union, concession du titre de lieutenant général au duc d'Orléans, et de celui de généralissime à Condé. Gaston connut alors à quoi doivent s'attendre les sujets les plus élevés, les princes du sang même, quand ils se séparent du roi. C'est du trône qu'ils tirent tout leur éclat; et s'ils accoutument les peuples à mépriser l'autorité, tôt ou tard ils en sont punis par le mépris où ils tombent eux-mêmes. Le duc d'Orléans avait peine à s'avouer cette vérité humiliante, dont il faisait partout l'expérience; il aurait voulu se persuader à lui-même et persuader aux autres qu'il pouvait résister avec succès, s'il s'y obstinait, et qu'il ne cédait que par condescendance. Le cardinal de Retz [1] décrit assez plaisamment le combat entre la vanité de Gaston et sa crainte. « Ne ferai-je pas demain la guerre, dit-il au prélat, et plus « facilement que jamais? — Oui, Mon« sieur. — Le peuple n'est-il pas toujours « à moi? — Sans doute, Monsieur. — « Monsieur le prince ne reviendra-t-il pas « à moi, si je le demande? — Je le crois, « Monsieur. — L'armée d'Espagne ne s'a« vancera-t-elle pas, si je le veux? — Tou« tes les apparences y sont, Monsieur. » « Gaston, ajoute le coadjuteur, sentait « le ridicule de ses questions, et il ne se « les permettait qu'afin qu'on le réfutât, « et afin de pouvoir dire ensuite qu'il au« rait fait merveille, si on ne l'avait re« tenu; à peu près, disait Madame, moi« tié riant, moitié pleurant, à peu près

[1] Retz, t. III, p. 242.

[1] Tome III, p. 245.

« comme Trivelin dit à Scaramouche : « Que je t'aurais dit de belles choses, si « tu avais eu assez d'esprit pour me con- « tredire ! » Ainsi ces grands événements qui attirent l'attention de l'univers, considérés sous un autre point de vue, ne sont souvent que des comédies, dont les acteurs, s'il étaient vus de près, inspireraient plus de pitié que d'estime. La fronde se termina comme une pièce de théâtre. Après les incidents qui formèrent l'intrigue et soutinrent l'intérêt, l'arrivée du principal personnage opéra le dénoûment. Les autres disparurent de dessus la scène, la toile tomba, et il ne resta plus de ces troubles qu'un souvenir qui fut bientôt effacé par les années brillantes de Louis XIV.

Le 21 octobre, trois jours après le départ du prince de Condé, le monarque rentra dans sa capitale, au milieu des acclamations du peuple, dont la joie se signalait par des transports difficiles à dépeindre. Il n'était lié par aucune promesse d'amnistie, et avait la liberté de punir s'il le voulait; mais le châtiment ne fut pas sévère : il se borna même aux plus coupables. Louis fit dire à son oncle de quitter Paris, et il obéit. Mademoiselle prévenant l'ordre qu'elle aurait reçu de se retirer dans une de ses terres, s'y exila d'elle-même. Plusieurs gens de qualité, et d'autres personnes turbulentes, de différents états, jugés et condamnés par leur propre conscience, se cachèrent et s'enfuirent. Les duchesses de Montbazon et de Châtillon auraient bien voulu paraître à la cour; mais elles eurent défense de s'y montrer, et partirent pour leurs châteaux. Le duc de Beaufort suivit le duc d'Orléans, non sans regret d'abandonner le petit empire qu'il s'était formé dans les halles. Le fils de Broussel rendit la Bastille, sitôt qu'on le menaça de le faire pendre s'il se laissait assiéger. Enfin le lendemain de son entrée, le roi tint son lit de justice au Louvre. Il y réunit les conseillers de Paris à ceux de Pontoise : les premiers n'essuyèrent ni reproches ni réprimandes. Il fut seulement défendu à dix ou douze d'entre eux, qui n'avaient pas été appelés à cette séance, de demeurer à Paris. Dans cette défense furent compris quelques membres des autres compagnies, en petit nombre; tous les officiers des princes de Condé et de Conti, et même les femmes attachées au service de la duchesse de Longueville [1].

Dans ce lit de justice, le roi fit lire et enregistrer un édit qui interdisait au parlement toute délibération sur le gouvernement de l'état et les finances, toutes procédures contre les ministres qu'il lui plairait de choisir. Il contenait aussi des règles de discipline, faites pour l'honneur et l'indépendance de la compagnie : notamment celles de ne point permettre à ses membres de prendre des habitudes trop grandes dans les palais des princes et des grands; d'en recevoir présents, gratifications ou pensions, et même d'assister aux conseils où se traitaient leurs affaires économiques et domestiques. Du reste, le monarque accorda une amnistie générale, qui rassura les esprits, et remit partout l'ordre et la tranquillité. Le cardinal de Retz se trouva au Louvre quand le roi arriva. La reine dit à son fils de l'embrasser, « comme celui à qui « il devait particulièrement son retour à « Paris. » Cependant il n'y avait véritablement contribué qu'en ce qu'il ne s'y était point opposé [2]. En quittant le Louvre il alla, si l'on en croit Joly, insinuer au duc d'Orléans de se mettre en défense, et de ne se point laisser opprimer par la puissance royale; mais lui-même prétend qu'il laissa seulement entrevoir à Gaston la possibilité d'ameuter le peuple, de faire de nouvelles barricades, et de s'emparer de la personne du roi. Il dit que le duc de Beaufort conseillait fortement cette entreprise; que pour lui, il se contenta d'assurer Gaston que, si le prince s'y déterminait, il l'appuierait de tout le crédit qu'il avait encore auprès du peuple. C'était certainement pousser la rébellion jusqu'où elle pouvait aller. Cependant Anne d'Autriche voulut bien ne punir le

[1] Retz, t. III, p. 247. Montpensier, t. II, p. 166.
[2] Retz, t. II, p. 249. Joly, t. II, p. 30.

prélat que par l'éloignement : encore ne s'y détermina-t-elle que lorsqu'elle se fut assurée, par diverses tentatives, qu'il lui serait impossible de faire revenir Mazarin, et d'assurer la tranquillité de son ministère, tant que Gondi resterait à Paris. Elle lui offrit l'ambassade de Rome, où on lui promettait de ne le laisser que trois ans; cent mille francs pour payer ses dettes, une pension de cinquante mille écus, et cinquante mille autres comptant, pour se mettre en équipages.

Le coadjuteur dit qu'il ne refusa ces offres que parce qu'on ne voulut rien donner à ses partisans intimes; et il veut faire entendre qu'il fut victime de l'amitié : mais il y a plus d'apparence qu'il se crut encore en état d'intimider la cour et de se faire acheter plus chèrement. Il continua de retenir autour de lui une espèce de garde, qui montait quelquefois jusqu'à deux cents gentilshommes. Ce n'était qu'avec cette escorte qu'il quittait son fort de l'archevêché, où il avait toujours des munitions qui rendaient ce poste capable de résistance. Quand il allait à la cour, il y portait un air de morgue et de hauteur, et il rejetait dédaigneusement toutes les conditions qui n'étaient pas précisément celles qu'il prétendait imposer. Son insolence alla si loin, que le conseil donna des ordres pour l'arrêter, et même pour l'attaquer à main armée, si on ne pouvait le saisir autrement. « Ces ordres, « dit-il, n'étaient guère différents de ceux « qui furent donnés au maréchal de Vitry, « lorsqu'il tua le maréchal d'Ancre. » Les vrais amis de Gondi, qui voyaient qu'il se perdait, vinrent à la fin à bout de l'engager à relâcher quelque chose de ses prétentions. Il se détermina à traiter directement avec le cardinal Mazarin, auquel il écrivit. Sur la foi de ce traité entamé, il vint au Louvre, mais accompagné. Il y fut arrêté le 19 décembre, et conduit à Vincennes, sans que le peuple, dont on craignait le ressentiment, en témoignât aucun. Il y eut seulement quelques démonstrations de chagrin de la part du clergé : le chapitre de la cathédrale ordonna des prières de quarante heures; mais l'archevêque, oncle du coadjuteur, les fit cesser.

Turenne cependant, après avoir ramené le roi à Paris, avait volé aux frontières, qui, pendant tout le cours de la campagne, étaient restées presque entièrement dégarnies. Aussi les Espagnols avaient-ils repris Gravelines, Mardick et Dunkerque; et Condé, malgré la séparation du duc de Lorraine, avait signalé son arrivée au milieu d'eux par la prise de Château-Porcien, de Rethel, de Sainte-Menehould et de Bar-le-Duc. Turenne s'attacha aux pas de ce dernier, et laissant derrière lui toutes les villes au moyen desquelles le prince avait espéré retarder sa marche, et qui n'avaient servi qu'à l'affaiblir lui-même, par les garnisons qu'il y avait laissées, il le harcela sans relâche et le poussa jusque dans le Luxembourg, où il le força d'hiverner; puis revenant sur ses pas, il réduisit facilement la plupart des places qu'il avait négligées en passant, et fit leurs garnisons prisonnières. Ainsi l'ennemi, malgré ses succès et contre son attente, se vit réduit à aller prendre ses quartiers d'hiver hors de France.

L'éloignement de la Catalogne et de l'Italie n'avait pu manquer d'y rendre la campagne encore plus malheureuse qu'en Flandre. Don Juan d'Autriche avait fait rentrer Barcelone et une partie du Roussillon sous l'obéissance des Espagnols, et Casal, retenue depuis plus de vingt ans par les Français, était tombée aussi en leur pouvoir, et avait été restituée par eux au duc de Mantoue, dont la France s'estima heureuse d'obtenir la neutralité.

[1653] Pendant que le cardinal de Retz ressentait, dans la contrainte et la solitude de la prison, tous les tourments que peut souffrir un ambitieux enchaîné par son rival, Mazarin se promenait sur la frontière, au milieu des armées françaises, et jouissait de l'honneur des derniers succès, que les généraux lui déféraient. Il était redevable de ces égards à la puissance qu'il conservait à la cour, où il disposait de tout, quoique éloigné. Il s'en rapprocha, après s'être fait quelque temps désirer, et arriva à Paris le 3

février, accompagné de Turenne et des principaux officiers de l'armée ; cortége flatteur, dont l'éclat fut encore rehaussé par le monarque, qui alla au-devant de lui jusqu'à six lieues. La reine le reçut avec des transports de joie qui n'étaient pas nouveaux, mais qui étonnaient toujours ; car plusieurs recherchaient encore par où il avait mérité sa fortune. Les autres, éblouis par son bonheur, brûlaient leur encens devant l'idole, sans s'embarrasser si elle en était digne : toute la France tomba à ses genoux. Les Parisiens lui firent une espèce d'amende honorable de leurs insultes excessives, par des hommages qui ne l'étaient pas moins. Ils lui donnèrent à l'hôtel de ville une fête dans laquelle on lui prodigua presque tous les honneurs réservés jusqu'alors au souverain. Des édits bursaux, que le ministère présenta au parlement sous le motif ordinaire de fournir aux dépenses de la guerre, n'éprouvèrent point de difficultés. On dit que le cardinal voyant la nation si inconstante, se confirma dans le mépris qu'il avait déjà conçu pour elle; et que la trouvant si docile, il ne se fit point de scrupule de la piller et d'entasser des trésors immenses, pour n'être plus exposé, en cas de disgrâce, à la disette qu'il avait quelquefois éprouvée pendant sa retraite forcée chez l'étranger[1].

Comme un bonheur en entraîne ordinairement un autre, le ministre n'eut, pour ainsi dire, besoin que de se prêter aux événements pour éteindre les dernières étincelles de la guerre civile. Depuis que Paris s'était rendu, le foyer des troubles existait à Bordeaux. Le duc de Vendôme entrant avec une flotte dans la Garonne, lui coupa toute communication avec les Espagnols; et cette ville, resserrée de plus en plus, fut bientôt menacée de la famine. Le comte d'Harcourt, qui avait commencé à la cerner, venait à la vérité de fausser lui-même ses serments, et de manquer à la fidélité dont il avait donné tant de preuves. Saisi de l'esprit de vertige dont les meilleures têtes de ce temps n'avaient point été exemptes, et de l'idée romanesque de se faire une souveraineté en Alsace, à la faveur de l'occupation que Condé donnait aux armées françaises, il avait traversé la France avec la cavalerie de son armée, et surpris en effet Brisach et Philisbourg. Le duc de Candale, fils du duc d'Épernon, nommé pour le remplacer devant Bordeaux, n'avait pas ses talents militaires ; mais déjà il n'en était plus besoin. La faction se consumait elle-même par la mésintelligence du prince de Conti et de la duchesse de Longueville; mésintelligence que leurs conseils et leurs domestiques fomentaient. Il y avait entre tous ces agents une émulation intéressée à traiter avec la cour. Ceux du frère voulaient prévenir auprès du ministre ceux de la sœur, et réciproquement, afin d'avoir l'honneur de la pacification, et d'en tirer une récompense personnelle. Mazarin écoutait tout le monde, et ne se pressait pas de conclure, parce que le retard faisait que les négociateurs se traversaient, et que le parti se ruinait de lui-même[1].

Pendant ces délais, il se passait des scènes sanglantes à Bordeaux. Lorsque Lenet et Marsin, agents de Condé, restés dans la ville avec Conti et la duchesse de Longueville, voulurent se couvrir de l'autorité apparente du parlement, à l'exemple des frondeurs de la capitale, ils ameutèrent la populace, dont ils se servirent pour intimider la compagnie. Cette populace prit l'habitude de s'assembler à l'*Ormée*, promenade de Bordeaux. De là, au signal des chefs partisans des princes, elle se répandait dans la ville, insultait, frappait, pillait ceux qu'on lui indiquait comme *mazarins*. Contre cette féroce cabale, dont un nommé Dure-Tête, simple artisan, était chef, se forma l'association du *chapeau rouge*, ainsi appelée du nom d'une des rues de la ville. Celle-ci était composée de la meilleure bourgeoisie. Plusieurs fois les deux troupes en vinrent aux mains : les *ormistes*, plus nombreux,

[1] Talon, t. VIII, deuxième part. p. 129.

[1] Lenet, t. II, p. 560. Retz, t. III, p. 71. Nemours, p. 140.

eurent souvent l'avantage, et signalèrent leurs victoires par toutes sortes de cruautés contre les *chapeaux rouges.* Beaucoup de ceux-ci quittèrent la ville, avec les principaux du parlement, que le roi transféra à Agen.

Bordeaux était réduit à cet état d'anarchie, lorsqu'on parla de traiter avec la cour. Au lieu de se tenir unis et de faire cause commune, les agents du prince absent, ceux de Conti, ceux de la duchesse de Longueville, se brouillèrent, et brouillèrent leurs maîtres sur des prétentions qu'ils affectaient exclusivement l'un pour l'autre. Le ministre augmenta la division, en se montrant disposé à accorder des préférences. Chacun tâcha de les mériter par une soumission plus prompte et plus étendue, et le résultat de cette conduite fut que la cour imposa la loi qu'elle voulut. On accorda à la princesse de Condé la liberté de suivre son mari en Flandre ou en Espagne, avec son fils et tous ses partisans un peu notables. Marsin fut de ce nombre, et il eut la faculté d'emmener avec lui les régiments du prince et du duc d'Enghien, leurs gardes et leurs gendarmes, en tout deux mille cinq cents hommes, qui traversèrent la France avec étape pour se rendre à Stenai. Le prince de Conti et la duchesse de Longueville, sa sœur, furent relégués en des séjours éloignés de la cour, jusqu'à ce que leur bonne conduite les y fît rappeler. Quelques seigneurs subirent le même sort, mêlé d'indulgence et de rigueur. On donna une amnistie générale pour Bordeaux et les petites villes adjacentes plus ou moins marquées de la tache de la révolte. Il n'y eut d'exceptés que Dure-Tête, chef de l'*Ormée,* et cinq de ses compagnons les plus coupables, dont on fit un exemple. Ce fut le seul sang que la vengeance royale se permit de répandre. Elle ne crut pas non plus devoir laisser sans punition, à la face de l'univers, la rébellion du prince de Condé, qui, par le traité qu'il avait fait avec les Espagnols, devait rester maître de toutes les places qu'on enlèverait à la France. Ce même parlement de Paris, dont beaucoup de membres pouvaient se reprocher de s'être rendus ses complices, lui fit son procès, comme l'avait prédit le coadjuteur. Le jeune monarque y assista, et y porta l'extérieur d'un homme touché. On déclara Condé criminel de lèse-majesté. Il fut dépouillé de tous ses emplois, charges et gouvernements, auxquels le roi nomma; et condamné à mort, sans spécifier le genre de supplice, par respect pour le sang royal. Quant aux autres chefs de parti, ils s'éclipsèrent sans qu'on parût presque les remarquer. Le duc d'Orléans se retira à Blois, d'où il ne venait que rarement à la cour, médiocrement caressé par le monarque et sa mère, peu regardé des courtisans, mais très-fêté par le ministre, qui se faisait un honneur de le traîner, pour ainsi dire, à son char. Sa fille, Mademoiselle, mena longtemps une vie errante dans ses châteaux. Il se trouva toujours des obstacles aux mariages qui convenaient à sa naissance; et elle fut à la fin obligée d'acheter, par le sacrifice d'une partie de ses grands biens, le droit d'épouser un gentilhomme (Lauzun) qui la méprisa. La duchesse de Longueville ne pouvant se passer d'intrigues, après avoir renoncé à celles de l'amour et de la politique, trouva à se satisfaire dans la dévotion. La guerre entre les solitaires de Port-Royal et les jésuites commençait à s'animer. La duchesse se déclara pour les premiers, et se donna du moins le plaisir d'être du parti que la cour n'aimait pas. Le prince de Conti fit sa paix en épousant, dans les premiers jours de 1654, Anne-Marie Martinozzi, une des nièces du ministre, précisément à l'époque où Mazarin pressait la condamnation de son frère au parlement. Il vécut sans éclat, bon mari, bon père, plus heureux dans cette espèce de vie privée, qu'il ne l'avait été dans le tracas des affaires. Le duc de Beaufort, qui obtint du roi la survivance de la charge d'amiral de France que possédait son père, se distingua dans diverses expéditions maritimes; et en 1669, s'étant mis à la tête d'une troupe de volontaires, auxquels le roi permit d'aller au secours des Vénitiens, en Candie, il trouva une mort honorable sur la brèche de la

Canée. Les grands seigneurs qui avaient participé aux troubles furent peu employés sous le règne de Louis XIV, malgré leur mérite personnel; et leurs enfants ont quelquefois eu peine à effacer la tache de leurs pères. Quant aux brouillons inférieurs, beaucoup de leurs noms rayés des matricules de la magistrature, en ont disparu totalement, ou n'existent plus que dans des conditions subalternes.

Le cardinal de Retz causa encore quelque inquiétude à la cour. De coadjuteur il devint, pendant sa prison de Vincennes, archevêque de Paris, par la mort de son oncle. On lui demanda sa démission, et on mit sa liberté à ce prix. Il la donna, et en attendant la ratification de Rome, qui la refusa par haine contre Mazarin, et sur les instances même du démissionnaire, il fut transféré dans le château de Nantes, d'où il se sauva, et se rendit à Rome, où il fut revêtu du *pallium*, décoration confirmative de son titre. En s'échappant, il fit une chute dont il demeura estropié toute sa vie. Pendant qu'il errait en Flandre, en Espagne, à Rome, en Allemagne, un curé de la Madeleine, nommé Chassebras, qu'il avait fait son grand vicaire, soutenait ses intérêts avec une intrépidité et une intelligence singulières. Il donnait des mandements au nom du cardinal, et interdisait les grands vicaires nommés par le chapitre, à la prière de la cour, lançait des monitoires contre les persécuteurs de son archevêque, et les menaçait d'excommunication. Ces pièces passèrent pour être l'ouvrage des solitaires de Port-Royal, que la cour commença à regarder comme possédés de l'esprit de rébellion, et acharnés à le répandre dans le peuple; soupçon dont le ministère ne s'est jamais défait. On dit qu'elles s'imprimaient dans la tour de Saint-Jacques de la Boucherie; et malgré la multitude et la vigilance des espions, elles parvenaient toujours entre les mains des personnes dont elles devaient être connues, ou elles se trouvaient affichées à propos partout où il était besoin, sans que les recherches et les menaces du ministère aient jamais pu intimider le grand vicaire et ses coopérateurs, qui se cachaient, mais qui agissaient toujours.

Comme ces ouvrages étaient bien écrits, ils faisaient impression. Le clergé redemandait son archevêque, le peuple murmurait; et si Gondi eût su seconder le zèle de ses partisans, par une conduite réglée et par sa persévérance, peut-être aurait-il forcé la cour à lui laisser son archevêché; mais il se lassa de souffrir. Si on en croit Joly, qui l'accompagna toujours, il avait contracté dans ses voyages le goût d'une vie libre, exempte de devoirs, d'assujettissements et même de bienséance; vie qu'il désira de pouvoir continuer. Il prit donc le parti de transiger avec la cour. On lui donna de grosses abbayes en échange de son archevêché. Il fixa sa demeure en Lorraine, et paya ses dettes à la longue. Sur la fin de sa vie, il obtint la permission de revenir à Paris; et cet homme, qui ne s'était pas contenté du premier rang après les princes, dans la capitale, s'estima heureux de pouvoir y finir ses jours presque inconnu. Mais il ne céda son archevêché qu'après la mort de Mazarin, auquel il ne voulut pas donner la satisfaction de le rendre témoin de son humiliation.

La fronde finit par la dispersion des chefs, et la guerre cessa dans l'intérieur du royaume; mais elle s'anima sur les frontières contre les Espagnols, aidés de la capacité et des conseils du prince de Condé, lesquels, heureusement pour la France, ne furent pas toujours suivis. Il était entré cette année en Picardie, au mois de juin, à la tête de vingt-cinq à trente mille combattants, et avec le titre de généralissime des armées espagnoles. Déjà il avait passé la Somme, et après avoir pris et ruiné, pour l'exemple, la mauvaise place de Roye, où la noblesse de Picardie avait osé l'attendre, il se proposait d'établir le foyer des hostilités aux environs de la capitale, lorsque Turenne, qui venait d'abandonner la Champagne, posant son camp à quelques lieues de lui, l'arrêta tout d'un coup avec une armée moindre de moitié. Trop faible pour ha-

sarder une bataille, Turenne ne laissa pas de proposer de passer l'Oise, qui séparait les deux armées, et de tenir perpétuellement l'ennemi en échec en le côtoyant toujours. Ainsi, observait-il, l'armée deviendra plus que suffisante pour empêcher les progrès des Espagnols, tant parce qu'ils ne pourraient attaquer les villes sur la Somme, situées dans un terrain marécageux, sans s'affaiblir par l'éloignement nécessaire de leurs quartiers, que parce que, s'ils osaient avancer au delà, et marcher sur la capitale, ils courraient le danger d'être coupés de Cambray, où se trouvaient leurs magasins. Cet avis fut adopté par le conseil du roi, qui s'était transporté au camp avec Mazarin.

Mais en présence d'un général tel que Condé, il ne fallait pas moins que l'habileté de Turenne pour exécuter un tel plan. Ces deux grands hommes épuisèrent tout ce que leur expérience dans l'art de la guerre leur avait appris, l'un pour joindre son adversaire, et l'autre pour l'éviter. Ils tâchèrent en vain de se surprendre l'un l'autre; et jamais la diversité des attaques, dont Condé eut toujours le choix, comme étant le plus fort, ne put rencontrer Turenne au dépourvu, ni lui faire hasarder le moindre mouvement dont le prince pût tirer avantage. Sur la fin de la campagne cependant, aux environs de Péronne, il y eut un moment où la prévoyance du général français pensa être mise en défaut. Une fausse manœuvre du maréchal de la Ferté, qui commandait l'aile gauche, fut sur le point de le commettre avec l'armée ennemie, et de l'exposer à être battu par Condé, ainsi que, dix ans auparavant, ce même la Ferté avait pensé faire battre Condé par Melos à Rocroy. Turenne obvia à cette faute par un changement rapide de position qui lui donna le temps de se retrancher, et sa situation était déjà respectable quand l'armée ennemie arriva en présence, excédée de chaleur et de soif. Condé néanmoins voulait attaquer; mais plus ménager de la fatigue et du sang des soldats, le comte de Fuensaldagne, qui commandait la portion espagnole de l'armée, s'y opposa, et l'action fut remise au lendemain. Turenne mit à profit ce délai, et pendant la nuit il augmenta ses défenses à tel point que Condé lui-même jugea impossible de le forcer. Il éclata en plaintes amères contre Fuensaldagne, et ses reproches accrurent la mésintelligence qui existait déjà entre eux, et qui ne nuisit pas peu aux opérations de cette campagne et des suivantes. Rebuté de l'inutilité de ses essais pour forcer Turenne au combat, Condé se détermina enfin à repasser la Somme, et se dirigeant d'abord sur Arras, pour amener l'ennemi de ce côté, il tourna subitement sur la frontière de la Champagne, et investit Rocroy, théâtre de ses premiers triomphes, dont alors il travaillait lui-même à anéantir les fruits. Turenne, qui tenait pour maxime qu'à moins de faire des fautes on était toujours sûr de forcer une armée dans ses lignes, eut l'air de le suivre; mais la campagne jusqu'alors avait été si heureuse par l'exacte fidélité à suivre le plan qu'on s'était tracé, qu'il continua d'en faire la règle de sa conduite, et il évita le prince, qui aurait pu lever ses quartiers pour revenir sur lui. D'accord avec les instructions de la cour, il rabattit donc sur Mouzon, afin de se dédommager, s'il y avait lieu, de la perte qui pourrait être faite de Rocroy. Les deux places se rendirent à deux jours de distance. Turenne tint encore quelque temps la campagne pour couvrir le siége de Sainte-Menehould que faisait le maréchal du Plessis-Praslin. La ville prise, la dévastation du pays, la disette du fourrage, l'humidité de la saison et le besoin naturel de repos, contraignirent, comme de concert, les deux armées à prendre leurs quartiers d'hiver. Ainsi fut terminée cette savante campagne, objet de l'étude et de l'admiration des gens de l'art, et dont la France recueillit tout l'avantage, en faisant évanouir les espérances assez fondées qu'avait pu concevoir l'ennemi.

En Italie, la guerre se suivait avec mollesse, et moins pour faire des conquêtes que pour retenir le duc de Savoie dans

l'alliance de la France. Une victoire douteuse à la Roquette sur le Tanaro, remportée par le maréchal de Grancey sur le marquis de Caracène, produisit cet effet et n'en eut point d'autres. Les succès furent aussi partagés en Catalogne. Les Espagnols échouèrent devant Roses, où ils furent battus par le maréchal d'Hocquincourt, et les Français devant Gironne, où don Juan d'Autriche leur rendit la pareille, et rejeta le maréchal dans le Roussillon.

[1654] On profita du loisir des quartiers d'hiver qui suivirent cette campagne laborieuse, pour s'occuper du sacre du roi, que les troubles du royaume avaient fait différer jusqu'alors. Quatre princes du sang y manquèrent, le duc d'Orléans, toujours relégué à Blois, le prince de Conti, qui commandait en Roussillon, le prince de Condé et le duc d'Enghien son fils, que la rébellion retenait hors du royaume. Louis XIV, après son sacre, qui eut lieu au mois de juin, parut comme un soleil levant qui dissipa tous les nuages des factions. Ce n'est cependant pas de ce moment qu'on peut dire qu'a commencé son administration. Depuis 1643 qu'il parvint au trône, à l'âge de cinq ans, jusqu'à sa majorité en 1651, on a vu qu'il figura très-peu dans le gouvernement. L'histoire de ce temps n'est que celle de la régence de sa mère et de la fronde. Depuis sa majorité, pour les événements publics, Mazarin absorba toute l'autorité et la conserva jusqu'à la mort. Cependant on trouve déjà dans ces deux époques des faits applicables au jeune monarque, des nuances de caractère, comme des traits qui ne sont pas encore la physionomie, mais qui annoncent ce qu'elle sera, traits qu'il ne faut pas laisser perdre.

Mazarin avait été établi surintendant de l'éducation des deux frères, Louis et Philippe. Il paraît qu'il s'appliqua, de l'aveu de la reine mère, à *viriliser* l'un et à *efféminer* l'autre. Louis, d'une taille avantageuse, déjà imposant, sans avoir rien de dédaigneux, sérieux sans air d'humeur, attirait le respect dans un âge où l'on n'a coutume que de plaire. Philippe avait en amabilité tout ce que son frère avait de majestueux. On lui inspira, on lui souffrit le goût de la parure et des ajustements, tandis qu'on accoutuma de bonne heure l'aîné à *faire le roi;* mais de peur qu'il n'*échappât à ses lisières*, le cardinal eut soin de l'entourer d'amusements propres à le retenir dans sa dépendance.

Le prélat vit avec satisfaction le jeune monarque se renfermer presque exclusivement dans la compagnie de ses nièces, et en faire sa société habituelle. Il en avait fait venir sept d'Italie, toutes jeunes, vives, spirituelles et enjouées. Entre elles se distinguaient les deux aînées, Laure et Olympe, qui eurent pour fils deux des plus grands capitaines de ce siècle, le duc de Vendôme et le prince Eugène, mais surtout Marie Mancini, qui fut depuis la connétable Colonne. Ce n'était pas une beauté; mais âgée de quatorze à quinze ans, avec de l'esprit et une coquetterie prononcée, il ne lui fut pas difficile de toucher un cœur neuf, qui *cherchait maître*, ni à l'oncle, qui avait ses vues, de fixer le roi dans le cercle de ces jeunes et aimables personnes.

La galanterie n'empêchait pas Louis de s'appliquer à acquérir des connaissances et des qualités, non point de celles qui font un homme instruit (à cet égard l'abbé Beaumont de Péréfixe, son précepteur, qu'il fit archevêque de Paris, ne put s'enorgueillir de lui), mais de celles qui étaient nécessaires à son rang. Étonné de ses progrès, Mazarin, qui l'avait approfondi, disait au maréchal de Gramont, qui le félicitait sur les dispositions qu'il supposait au roi à se laisser conduire : « Monsieur le maréchal, vous « ne le connaissez pas. Il y a en lui de « l'étoffe pour faire quatre rois et un hon« nête homme. » Le même disait au maréchal de Villeroi, à l'issue d'une audience donnée par ce prince aux députés de Bourgogne : « Avez-vous pris garde, mon« sieur, comme le roi écoute en maître « et parle en père? Il se mettra en chemin « un peu tard, mais il ira plus loin qu'un « autre. » Mazarin lui fit faire ses pre-

mières armes assez durement. Point d'équipage, point de table : il était toujours à cheval, même en route, et mangeait chez le général. On ne le ménagea pas davantage sur les dangers. On le laissait visiter les tranchées et courir aux escarmouches à travers les balles et les boulets, qui tombaient autour de lui sans qu'il en parût ému.

Au retour de ses campagnes, dans lesquelles il se passait toujours quelques faits à l'honneur du prince, qu'on se plaisait à citer, on peut juger comment le jeune monarque était reçu dans une cour idolâtre, où il ramenait les plaisirs. Dans sa jeunesse, Louis XIV ne se contentait pas d'être spectateur des fêtes, il aimait à y figurer avec ses courtisans; par là elles devenaient plus animées, plus agréables à lui-même et au peuple. La reine et le cardinal tiraient une espèce de vanité des applaudissements qu'excitaient toujours, quand il paraissait en public, son grand air et sa bonne grâce. On donnait des carrousels, on faisait des cavalcades, des courses de bagues, dont le costume rappelait le souvenir de l'ancienne chevalerie. Tout ce qu'il y avait de plus galant à la cour, superbement habillé, et monté sur les plus beaux chevaux, passait et repassait sous le balcon des dames. Elles contribuaient par leur parure à la beauté du spectacle, et y jetaient de l'intérêt par les circonstances auxquelles les devises des chevaliers faisaient allusion [1].

On donnait aussi fort souvent des bals, tantôt ouverts à tout le monde, tantôt bornés à quelques privilégiés. Pour enhardir le roi, un peu timide avec les personnes qui ne lui étaient pas familières, la reine y avait laissé introduire une liberté étonnante pour ceux qui se rappelaient la sévérité de l'étiquette sous Louis XIII et Richelieu son ministre. Mazarin, bien différent, comme s'il eût voulu faire excuser sa puissance, appelait la gaieté auprès du trône, et y joignait quelquefois une magnificence inconnue en France jusqu'à lui.

[1] Motteville, t. IV, p. 423.

Immédiatement après son sacre, et lorsque le roi touchait à sa seizième année, il fit sa première campagne. Le prince de Condé s'étant refusé à de nouvelles propositions d'accommodement, la cour, pour l'en punir, arrêta le siége de Stenai qui lui appartenait, et la prise de cette place fut le coup d'essai du monarque. Le siége, longtemps couvert par Turenne, était dirigé par Fabert, officier de fortune, et depuis maréchal de France, que son attachement à Mazarin, qu'il reçut dans Sedan malgré la clameur générale, porta à ce grade qu'il méritait. Fils d'un libraire de Metz, il refusa d'être chevalier de l'ordre, parce qu'on lui demandait des preuves de noblesse, qu'on aurait adoptées sans examen sur son serment; mais il refusa une dignité qu'il eût fallu acheter par un mensonge.

Quoique Condé se confiât en la force de sa place au point d'avoir osé dire que le jeune monarque avait fait un mauvais choix pour établir la réputation de ses premières armes, il est probable qu'il supposait aussi que cette place ne serait pas abandonnée aux seules ressources qu'elle pouvait tirer d'elle-même. Mais il ne put déterminer l'archiduc à y faire passer le moindre secours. Indépendamment de la jalousie qui subsistait entre eux, à l'occasion de l'égalité dans le commandement, égalité à laquelle avait prétendu Condé, et qu'il avait obtenue, il avait encore à combattre l'éloignement absolu des Lorrains pour cette expédition. Cette opposition était fondée sur ce que Stenai n'avait été donnée au prince qu'après avoir été enlevée à leur duc, et ils étaient encore mécontents de la clause du traité des Espagnols avec le prince, par laquelle les conquêtes à faire en France devaient devenir sa propriété, ce qui les frustrait de l'espoir d'en faire une compensation pour la Lorraine envahie. Le duc Charles en avait témoigné son ressentiment d'une manière si hautaine, et avait tellement menacé de retirer ses troupes, que la cour d'Espagne, déjà blessée de ses traités avec la France pendant les troubles de la capitale, avait donné ordre de

l'arrêter au commencement de cette année, ce qui fut exécuté dans le palais même de l'archiduc. Elle eut l'adresse néanmoins de retenir ses troupes par les largesses qu'elle leur fit, et en leur donnant pour chef François, frère du duc Charles : elle ne put parvenir d'ailleurs à détruire leurs fâcheuses préventions contre Condé, et tout ce qu'il put obtenir fut une forte diversion d'un autre côté. Elle fut dirigée sur Arras, qui pouvait lui ouvrir encore cette année l'entrée du royaume, et qui, investie d'abord par la cavalerie lorraine, fut bientôt cernée par trente mille hommes.

Turenne abandonna dès lors Stenai; mais fidèle à sa tactique, il laissa aux ennemis le loisir de se bien établir dans leurs quartiers, et se borna à inquiéter leurs convois. C'est à cette occasion qu'il écrit dans ses mémoires, « qu'il « n'est point de l'opinion commune qu'il « faut faire agir les Français d'abord, « persuadé qu'ils ont la même patience « que les autres nations, lorsqu'on les « conduit bien. » Malgré ses dispositions, le marquis de Bouteville, élève de Condé, et qui annonça dès lors le maréchal de Luxembourg, trompa sa vigilance ou plutôt celle d'un de ses officiers, et après avoir sauvé dans Aire un convoi de munitions qu'il menait aux assiégeants, il eut encore l'habileté de l'introduire dans leurs lignes. Ce ne fut qu'après la prise de Stènai et la jonction des corps des maréchaux d'Hocquincourt et de la Ferté, que Turenne se détermina à les forcer. Il avait fait lui-même ses reconnaissances avec l'intrépidité d'un soldat et la sagacité d'un grand capitaine. S'étant approché, en effet, assez témérairement du quartier de don Ferdinand de Solis, il répondit à ceux qui l'en blâmaient : « Je « me garderais bien d'en faire autant « devant le quartier du prince de Condé; « mais je connais les Espagnols : don « Ferdinand n'entreprendra rien qu'il « n'ait demandé avis à Fuensaldagne, « celui-ci à l'archiduc, et l'archiduc « même au prince de Condé, qu'il invi- « tera au conseil; et pendant ces consul- « tations, la reconnaissance sera faite. » Ce qu'il avait prévu arriva précisément comme il l'avait annoncé, et sur les instructions qu'il eut tout le loisir de prendre, il établit son plan d'attaque. L'exécution en eut lieu dans la nuit du 24 août sur le quartier de Solis. Le succès de Turenne y fut complet, ainsi que sur ceux de Fuensaldagne et de l'archiduc. Le prince de Condé seul soutint ses efforts, et maltraita même d'Hocquincourt et la Ferté; mais en résultat, il ne put que couvrir habilement la retraite forcée des Espagnols, genre de gloire dans lequel, toujours vainqueur jusqu'à ce jour, il fit alors son coup d'essai. Contraint de rebrousser chemin jusqu'à Mons, il y reçut des renforts, et fit reculer Turenne à son tour jusqu'au Quesnoi, que ce dernier avait pris à la suite de la délivrance d'Arras.

Tout réussit au roi dans cette campagne. Le prince de Conti s'était emparé en Roussillon de Villefranche, et de Puicerda dans la Cerdagne; et le maréchal de la Ferté, par la reddition de Brisach et de Philisbourg, amena à résipiscence le comte d'Harcourt, qui rentra en grâce, et qui obtint même le gouvernement d'Anjou, en place du gouvernement indépendant qu'il avait compté se faire en Alsace. Il n'y eut qu'en Italie que les succès furent bornés, à raison du peu de forces que l'on y porta. On était las d'y faire la guerre, et il y eut même au commencement de l'année, une petite trêve fondée sur l'espérance que l'on avait conçue de la paix. Cependant on y protégea encore une nouvelle insurrection de Napolitains, et le duc de Guise, récemment sorti de sa prison d'Espagne par le crédit de Condé, et sous la promesse de ne se plus mêler des affaires de Naples, y fut néanmoins envoyé par la cour. Il débarqua à Castellamare avec sept mille hommes. Mais les Napolitains réfugiés en France l'avaient abusé sur les dispositions du peuple. Personne ne vint le joindre, et la disette des vivres le força à se rembarquer. Dans le retour, une partie de sa flotte périt par la tempête.

[1655] Quelque satisfaisants que fussent tant de succès, ils ne pouvaient s'obtenir qu'avec de l'argent, et à défaut des mesures générales et d'un grand effet, que ces temps de troubles et d'opposition ne permettaient pas d'employer, il n'est sorte d'édits bursaux et de mesures ruineuses que l'urgence des besoins ne fît inventer à Mazarin pour s'en procurer : de là un désordre qui consomma par anticipation les revenus des années subséquentes, et dont l'effet toujours croissant s'est fait sentir jusqu'à nous. Au mois de mai de cette année, le roi avait fait enregistrer plusieurs de ces édits dans un lit de justice qu'il avait été tenir au parlement. Il comptait sur leur exécution, lorsque les magistrats, sous prétexte que la présence du monarque avait gêné les suffrages, jugèrent à propos de se réunir pour reviser l'assentiment qu'ils avaient donné. Instruit de cette démarche, le roi part aussitôt de Vincennes où il se trouvait alors, et en habit de chasse, botté, éperonné et le fouet à la main, il entre dans la grand'chambre, et prenant séance : « Messieurs, » dit-il aux conseillers, aussi étonnés de sa démarche que de son costume, « chacun sait les malheurs qu'ont « produits les assemblées du parlement, « je veux les prévenir désormais. J'or« donne donc qu'on cesse celles qui sont « commencées sur les édits que j'ai fait « enregistrer en lit de justice. M. le pre« mier président, je vous défends de souf« frir ces assemblées, et à pas un de vous « de les demander. » La majesté du prince, la noblesse de ses traits, l'assurance de son ton, imposèrent dans le moment; mais dès le lendemain, cette impression s'étant affaiblie, on parlait déjà de se rassembler de nouveau. Mazarin voulut assoupir cette affaire par les voies de la négociation, et le sage Turenne y fut employé comme médiateur. Le respect qu'on portait à son caractère aplanit les obstacles, et moyennant quelques légers sacrifices qui furent faits à l'amour-propre des magistrats, il obtint d'eux l'essentiel. Ainsi dans le loisir des quartiers d'hiver, comme dans les travaux militaires des autres saisons, Turenne se rendait utile à l'état, et se préparait les moyens de continuer à l'être, lorsque le moment des opérations serait venu.

Il méditait de pénétrer cette année dans les Pays-Bas, et à cet effet, il investit Landrecies à l'ouverture de la campagne. Condé, en lui coupant la communication avec Guise, avait cru lui ôter la ressource des vivres et des munitions. Mais le général français n'avait laissé prendre cette position à son adversaire que parce qu'il en pouvait tirer du Quesnoi. La manœuvre du prince fut perdue, et pendant ce temps Landrecies capitula.

Le reste de la campagne offrit à peu près le pendant de celle de 1653, avec cette différence que Turenne et Condé y changèrent de rôle. Le premier attaqua, et le second se tint sur la défensive. Retranché d'une manière formidable derrière la petite rivière d'Haine, qui donne son nom à la province, Condé défiait Turenne, quand celui-ci prenant sa route par Bouchain, Valenciennes et Condé, se disposa à le prendre en flanc, et à lui faire perdre l'avantage de ses longs travaux. Le prince, qui s'aperçut de sa manœuvre, changea de position et vint au-devant de lui jusqu'à Valenciennes, où il se retrancha à la hâte. Turenne donna l'ordre de l'attaque. Mais déjà l'armée espagnole lui échappait, et Condé couvrait sa retraite. Elle laissa les Pays-Bas ouverts à Turenne, qui s'empara de Maubeuge, de Saint-Guillain et de Condé, qui lui servirent de point de départ pour la campagne prochaine. Les Espagnols ne purent s'y opposer. Ils se trouvèrent affaiblis par la défection du prince François de Lorraine, dont le mécontentement s'était accru, et qui feignant de secourir une des places menacées, passa avec son corps d'armée au service de la France.

La mauvaise santé du prince de Conti, qui n'avait des dons militaires de son frère que la bravoure, le ramena à Paris à la fin de cette campagne. Le duc de Vendôme, qui le seconda sur mer, battit en vain la flotte espagnole près de Barcelone; don Juan d'Autriche, avec une petite armée,

fit échouer presque toutes les opérations de Conti.

[1656] Le prince espagnol passa en Flandre l'année suivante pour y remplacer l'archiduc Léopold, rappelé par l'empereur son frère, depuis la perte qu'avait faite ce monarque de son fils aîné, qui avait été élu roi des Romains, et dont la mort rendait incertaine l'occupation du trône germanique après Ferdinand. Le marquis de Caracène remplaçait pareillement Fuensaldagne dans les Pays-Bas. Turenne profitant des lenteurs inséparables de ces changements, leva le premier ses quartiers, menaça Tournay, et prévenu par Condé, se rejeta sur Valenciennes, place forte, mais dont la garnison était faible. Don Juan s'approcha jusqu'à une demi-lieue des lignes pour dégager la place. Turenne avait la supériorité du nombre, mais elle se trouvait annulée par la disposition des quartiers, qui étaient séparés par l'Escaut. Le maréchal de la Ferté avait son poste d'un côté de la rivière, et Turenne le sien de l'autre. Le dernier, instruit par ses espions que le prince de Condé se proposait d'attaquer son collègue, le fit prévenir et lui proposa même des renforts : la Ferté s'en offensa comme d'une injure, et paya cher sa présomption, car ses quartiers furent entièrement enlevés, et lui-même fut fait prisonnier. Turenne voulut courir à son secours; mais une inondation, procurée par le gouverneur de Valenciennes, qui avait lâché ses écluses, couvrant les ponts de communication des quartiers, l'empêcha de passer outre, et arrêta de même les progrès de l'ennemi. Ainsi Condé prit en ce jour sa revanche d'Arras. Le siége fut levé, mais Turenne se retira en si bon ordre sous le Quesnoi, et y présenta un front si imposant, que l'ennemi, qui l'eut toujours en vue, n'osa l'y attaquer. On fut plus heureux en Italie. Valence, située sur le Pô, et qui domine ce fleuve, cernée par les ducs de Modène et de Mercœur, de telle sorte qu'aucun secours ne pût y pénétrer, fut contrainte de se rendre après trois mois de résistance.

[1657] Ardemment appliquées à se nuire, la France et l'Espagne avaient d'abord appelé à leur aide les moyens coupables de la rébellion, qu'elles avaient réciproquement favorisée dans les états l'une de l'autre; depuis, elles passèrent à l'oubli de toutes les bienséances, dans la recherche qu'elles firent, à l'envi, de l'alliance de Cromwell, l'assassin du roi d'Angleterre. Ce fut la France qui obtint le honteux avantage de la préférence. Un traité du 9 avril 1657 mit à sa disposition une flotte et six mille Anglais, pour envahir la Flandre maritime. Dans le partage des conquêtes, l'Angleterre ne se réservait que Dunkerque; et la France en retour renonçait à donner asile aux fils de Charles I : du camp de Turenne, où combattaient ces princes infortunés, ils se rendirent à celui de Condé.

Le roi alla passer en revue, à leur débarquement, les troupes de son nouvel allié, et aussitôt qu'elles eurent rejoint l'armée française, on menaça Aire et Saint-Omer. Don Juan, pour secourir ces places, en dégarnit plusieurs, et parmi celles-ci Cambray, où il ne resta que trois cents hommes. Turenne, qui en fut instruit, l'investit avec sa cavalerie, et fit commencer une circonvallation. Pendant qu'on y travaillait, et que les Espagnols délibéraient sur cet incident, Condé, qui se trouvait dans le voisinage, rassemble trois mille cavaliers, et à l'aide de la nuit et de la connaissance parfaite des lieux, il trompe la vigilance de Turenne, et passant sur le corps des postes qui lui barraient le passage, il pénètre dans la citadelle. Turenne, qui n'avait prétendu qu'à l'effet d'une surprise, ne s'obstina point à suivre un plan qui changeait de nature, et se porta dès lors dans le Luxembourg pour couvrir le siége de Montmédy. Condé, qui avait des projets sur quelques villes de Flandre, ne l'y suivit pas. Montmédy fut pris, et Turenne revint assez tôt sur ses pas pour faire échouer les tentatives du prince sur Ardres et sur Calais. Il termina la campagne par la prise de Mardik, qui fut

livrée aux Anglais en nantissement de Dunkerque, dont l'attaque fut remise à l'année suivante.

[1658] Le commencement de cette année ne fut point heureux. Le maréchal d'Aumont, trompé par de fausses intelligences qu'il croyait avoir dans Ostende, s'était approché des murs avec confiance. Il était sous le canon de la ville, et une division ennemie lui coupait la retraite, lorsqu'il reconnut son erreur. Foudroyé par l'artillerie de la place, et sans issue pour s'y soustraire, il fut contraint de se rendre.

Turenne n'en suivit pas moins ses desseins sur Dunkerque, expédition hasardeuse au milieu de plusieurs places qui appartenaient encore à l'ennemi, mais que réclamait Cromwell, dont les sollicitations étaient pressantes, et qu'il eût été dangereux de ne pas satisfaire. La circonvallation, dans un pays couvert par les eaux, et où le vent et la marée ébranlaient ou minaient les ouvrages, fut difficile à établir. Don Juan, qui ne pouvait croire qu'on pensât sérieusement à ce siége, laissa tout le loisir de l'entreprendre, et il y avait près d'un mois qu'on y était occupé, lorsque le danger de la place y fit accourir enfin les Espagnols. Passant alors de la lenteur à la précipitation, et supposant que leur présence suffirait pour donner confiance aux assiégés, ils n'attendirent pas leur canon pour se mettre en route, et le 13 juin ils parurent à un quart de lieue des lignes, malgré les remontrances de Condé et du duc d'York. Ils avaient aussi compté sur la circonspection habituelle de Turenne; mais ce général leur fit bientôt connaître qu'elle était subordonnée aux circonstances. Le lendemain en effet, sortant de ses lignes et n'y laissant que ce qui était nécessaire pour les garder contre les insultes de la place, il marche droit à l'ennemi, sans lui laisser le temps de se reconnaître, ni les moyens de refuser la bataille. Condé en prévit sur-le-champ l'issue. « Avez-vous « jamais vu une bataille perdue? dit-il « au duc d'York. — Non. — Eh bien, « vous allez en voir une. » Consternés en effet de se voir sans canon, les Espagnols tinrent à peine. Condé maintint le combat à son aile, où il poussa vivement le marquis de Créqui, et pensa pénétrer jusqu'à la ville; mais bientôt entouré de toutes parts, et au moment d'être fait prisonnier, il fut contraint de céder et de faire retraite. La perte des Espagnols fut considérable, surtout en prisonniers : celle des Français fut presque nulle. Le maréchal d'Hocquincourt, qu'un mécontentement contre le cardinal avait jeté dans le parti des Espagnols, fut tué la veille à la reconnaissance des lignes. Dunkerque devint le prix de la victoire; mais Louis XIV n'y entra que pour la remettre aux Anglais, qui lui rendirent Mardik. Turenne repoussa les Espagnols jusque sous les murs de Bruxelles, et enleva successivement Furnes, Gravelines, Oudenarde, Menin et Ypres, où s'était jeté le prince de Ligne, après avoir été battu par le général français. Ses progrès eussent été encore plus étendus, s'il n'eût fallu affaiblir l'armée pour comprimer quelques semences de révolte en diverses provinces du royaume.

Les succès en Italie répondirent à ceux de Flandre. Mortare, enlevée dans le Milanais aux Espagnols par le duc de Modène, ouvrait un libre accès jusqu'à Milan, qu'on eût pu se flatter d'assiéger l'année suivante, si la paix, qui fut le fruit de tant d'avantages, ne l'eût rendu inutile. Cette espérance de voir un terme prochain aux longues calamités de la guerre, avait arrêté en Catalogne les efforts réciproques des Espagnols et des Français. Mais la restitution des priviléges de la province l'avait rendue peu à peu à Philippe.

Peu après la bataille des Dunes, le roi était tombé malade à Calais. Le cardinal, qui depuis son retour paraissait ne songer qu'à gagner et conserver les bonnes grâces de son pupille, n'avait ménagé que ceux qui pouvaient lui être utiles pour ce but : aux autres, c'est-à-dire les seigneurs qui prétendaient entrer dans la fa-

veur du jeune monarque, ou s'y soutenir indépendamment de lui, il leur faisait sentir qu'on ne lui portait pas ombrage impunément, et leur donnait des mortifications qui les engageaient à se retirer, ou il obtenait du roi leur disgrâce. Aussi, à la moindre apparence de révolution dans sa fortune, il s'élevait autour de lui une nuée d'ennemis [1].

Il en fit alors l'expérience. Le roi fut attaqué si vivement, que dès le premier jour on désespéra de sa vie. Dans ce moment critique, Louis montra une fermeté digne d'admiration. Sans témoigner aucun regret pour ce qu'il allait perdre, il ne s'occupa que de l'éternité qui s'ouvrait devant lui, et des devoirs consolateurs de la religion. Mazarin, qui, content de plaire au roi, n'avait jamais eu une grande considération pour Monsieur, qu'il traitait en enfant, ni pour ses courtisans, auxquels il montrait peu d'égards, se voyant à la veille de dépendre de ceux qu'il avait dédaignés, commença à les rechercher; mais en attendant leur bienveillance, dont il se flattait peu, il mit ses effets les plus précieux en sûreté; et pour sa personne, il recourut à la protection du maréchal de Turenne et des autres seigneurs en petit nombre, dont le crédit, fondé sur l'estime publique, pouvait calmer ses alarmes. Elles ne furent pas de longue durée. Par l'usage de l'émétique, remède alors peu connu, administré, contre l'avis des médecins de la cour, par Dusaussoi, médecin d'Abbeville, le roi se releva aussi promptement qu'il était tombé, et le ministre, délivré de ses craintes, eut bientôt dissipé la cabale qui s'était proposé de le chasser. Les uns furent exilés de Paris, d'autres simplement de la cour, d'autres relégués dans leurs terres; et Mazarin, plus maître que jamais, disposa de tout souverainement.

L'empire déjà très-absolu qu'il avait sur son pupille, il le rendit exclusif en écartant jusqu'à l'ombre des favoris, et lui inculquant fortement la résolution de n'en jamais avoir; mais il lui avait souffert des inclinations galantes, dont ses nièces étaient l'objet. La reine, persuadée que ce n'était qu'un amusement sans conséquence, permettait à son fils d'aller passer les soirées chez Olympe Mancini, qui avait été mariée au comte de Soissons, fils puîné du prince Thomas de Savoie, et qui tenait la petite cour familière où se trouvait Marie sa sœur, la cause principale des assiduités du prince. Mazarin affecta bientôt d'en être effrayé, mais ce n'était que pour sonder la reine. « Je crains bien, lui dit-il un jour, que « le roi ne veuille trop fortement épou« ser ma nièce. — Si le roi était capable « de cette indignité, lui répondit-elle, je « me mettrais, avec mon second fils, à « la tête de toute la nation contre le roi « et contre vous. » Le cardinal, qui connaissait sa fermeté, renonça de bonne foi à ses premières intentions, et contribuant dès lors de tout son pouvoir à dissuader le roi d'un attachement préjudiciable à sa gloire et à ses intérêts, il travailla efficacement à conclure son mariage avec une princesse étrangère.

La reine et le ministre, d'accord à cet égard, différaient entre eux sur le choix de la personne : ils se partageaient entre Marie-Thérèse, infante d'Espagne, et Marguerite, princesse de Savoie [1]. Anne d'Autriche désirait l'infante, pour le double avantage d'avoir une bru de son sang, et la paix. Mazarin inclinait pour la princesse de Savoie, parce qu'ayant déjà marié une de ses nièces au comte de Soissons, cousin germain du jeune duc de Savoie, et n'osant se flatter de mettre sa nièce Marie sur le trône de France, il souhaitait du moins s'en approcher en y plaçant la princesse Marguerite, son alliée. Cependant, afin de ne point paraître croiser les volontés de la reine, il faisait semblant de n'être pas fort empressé pour ce mariage, et de ne faire que céder aux instances de la duchesse de Savoie, qui mettait tout en œuvre pour y parvenir. Cette princesse se flatta d'y réussir infailliblement, si elle pouvait le traiter elle-

[1] Motteville, t. IV, p. 516. Mademoiselle, t. IV, p. 60-89.

[1] Motteville, t. V, p. 526.

même, et elle obtint une entrevue à Lyon, où se rendirent, à la fin de l'année 1658, les deux cours de France et de Savoie [1].

Tout se passa d'abord à souhait pour la duchesse. Quoique Louis eût déclaré qu'il voulait une femme belle, il ne fut pas choqué du peu d'attraits de la princesse Marguerite, qui compensait ce qu'on pouvait appeler laideur par la jeunesse, et par beaucoup d'esprit, de décence et de dignité. Louis lui marqua de l'estime, et eut auprès d'elle un empressement dont mademoiselle Mancini, qui accompagnait son oncle dans ce voyage, et qui portait intérieurement ses prétentions jusqu'à la main du monarque, fut assez hardie pour se montrer jalouse, sans que le roi parût s'en offenser; mais un événement imprévu, qui amena la paix, vint renverser ses espérances et celles de la duchesse de Savoie [2].

Dès l'année 1656, Louis XIV avait fait porter des paroles de paix à Madrid par le marquis de Lionne. Il faisait demander la main de l'infante, et les Pays-Bas pour sa dot. Mais plusieurs circonstances s'opposaient alors à la réussite de cette négociation. Indépendamment de la cession demandée, à laquelle se refusait Philippe, et des espérances qu'il concevait des troubles de la France, il répugnait encore, se voyant sans héritiers mâles, à voir passer les droits à sa succession dans la maison de France, ennemie de la sienne, et il préférait pour gendre Léopold, fils de sa sœur et de l'empereur Ferdinand, et qui était déjà reconnu roi de Bohême et de Hongrie. Mais en 1658 les choses avaient bien changé : l'empereur était mort, et Léopold, son fils, prétendait lui succéder dans l'empire. Comme il n'avait pas dix-sept ans accomplis, âge requis pour être élu, il ne l'était pas encore, et la perspective d'une succession qui lui aurait rendu la puissance de Charles-Quint pouvait porter ombrage aux électeurs, dont la bonne volonté était déjà fortement ébranlée par les ministres de Louis XIV, lesquels sollicitaient la couronne impériale pour leur maître, ou travaillaient du moins à la faire sortir de la maison d'Autriche. D'ailleurs cette année même il était né un fils à Philippe, et Marie-Anne d'Autriche, son épouse, fille du dernier empereur Ferdinand, était encore enceinte. Son héritage, qu'il crut dès lors assuré dans sa propre famille, les désastres qu'il avait éprouvés en Flandre et en Italie dans le cours de la dernière campagne, et l'entrevue de Lyon enfin, l'amenèrent à d'autres pensées. Après s'être flatté jusqu'alors de sortir à sa volonté des embarras de la guerre par le mariage de sa fille, il commença à craindre que ce moyen ne vînt à lui manquer; et sur la connaissance qu'il eut de la négociation de la France avec la Savoie, il se hâta de dépêcher à Lyon Antonio Pimentel, un de ses conseillers privés, pour porter, de sa part, la proposition de l'alliance. Pimentel arriva à Lyon le même jour que la cour de Savoie, et fit sur-le-champ sa proposition. La reine l'accueillit avec transport, quand elle lui fut rapportée par le cardinal, qui n'avait peut-être pas la même joie; mais s'il eut des vues ambitieuses, il sut les sacrifier à l'intérêt public. On sonda le jeune roi, qui, malgré la première impression que lui avait fait éprouver la princesse Marguerite, et malgré sa passion pour Marie Mancini, se montra disposé à prendre le parti qui était le plus convenable à lui et à son royaume.

Il ne fut plus question que de se dégager honnêtement avec la cour de Savoie. Anne d'Autriche se chargea d'instruire la duchesse sa belle-sœur, et de lui faire agréer les motifs de préférence pour l'Espagne, dont la paix, si nécessaire aux deux royaumes, était le principal. La duchesse en convint, et n'en pleura pas moins. La princesse Marguerite, qui n'avait fait ce voyage qu'à contre-cœur, et pour ne pas désobliger sa mère, souffrit ce coup avec une fermeté qui lui mérita l'estime de tout le monde. Le duc de Savoie affecta une indifférence qu'il n'avait pas, et de là peut-être sa conduite équivoque avec Louis XIV pendant tout

[1] Mademoiselle, t. IV, p. 80 et 89.

[2] Motteville, t. IV, p. 551, et t. V, p. 3.

leur règne. Les deux cours, en se séparant, se donnèrent tous les témoignages d'une sincère amitié, et regagnèrent chacune leur capitale.

[1659] On entama aussitôt la négociation avec l'Espagne. Elle fut livrée aux agents subalternes, jusqu'à ce que les premiers ministres des deux royaumes la jugeassent assez avancée pour se donner l'honneur de la conclusion, et en l'attendant, une trêve fut conclue jusqu'au mois de juillet. Pendant le travail des négociateurs, travail dont le mariage avec l'infante devait être nécessairement le fruit, Mazarin sentant qu'il ne convenait pas de laisser à Marie, sa nièce, des espérances dont elle et lui peut-être s'étaient bercés, l'envoya à Brouâge, dans un couvent où il avait placé ses autres nièces. La séparation des deux amants fut douloureuse et les adieux touchants; le jeune monarque ne put retenir ses larmes. « Vous pleurez, lui dit Marie avec « un air de tendresse, vous pleurez, vous « êtes roi, et je pars. » La conduite du cardinal en cette occasion plut beaucoup à la reine, qui appréhendait que la passion de son fils, si elle était entretenue par la présence de l'objet qui l'inspirait, ne préparât des chagrins à l'infante sa nièce.

A la fin de juillet le cardinal quitta la cour, qui voyageait à petites journées dans les parties méridionales de la France. Celle d'Espagne s'avançait avec la même mesure vers le lieu choisi pour les conférences qui devaient mettre le dernier sceau au traité de paix déjà très-avancé. Ce lieu était une petite île, nommée l'île des Faisans, placée au milieu de la rivière de Bidassoa, qui sépare les deux royaumes. On y construisit des bâtiments propres à recevoir les plénipotentiaires, Mazarin et don Louis de Hàro. Ils s'y rendirent dans le mois d'août. Les rôles qu'ils avaient à y jouer étaient bien différents. Le Français représentait un jeune monarque, vainqueur des factions qui avaient agité sa minorité, déjà décoré de la gloire militaire, embarrassé non pas de se faire restituer des provinces, mais seulement de choisir entre ses conquêtes celles qu'il voudrait retenir. L'Espagnol, au contraire, traitait pour un roi qui n'était, pour ainsi dire, assis que sur les débris du trône de ses ancêtres.

Quelle différence entre l'Espagne de Philippe IV et l'Espagne de Philippe II! Celle-ci possédait les Pays-Bas dans leur totalité; elle dominait dans la plus grande partie de l'Italie; aux couronnes de Naples et de Sicile elle joignait celle de Portugal, et comptait les deux Indes entre ses possessions. L'Espagne de Philippe IV, attaquée avec succès par les Hollandais, ses anciens sujets, privée du sceptre de Portugal, ne tenant plus que d'une main débile celui de Naples et de Sicile, entamée par les Français sur toutes ses frontières, et morcelée enfin en Asie et en Amérique, ne présentait plus que le squelette de son ancienne puissance, sous un prince indolent qui n'était pas insensible à ses pertes, mais qui s'en consolait en les oubliant.

On pourrait le comparer à ces prodigues qui voient sans souci les brèches faites à leur fortune, dans l'espérance qu'un riche mariage les réparera. Ainsi Philippe IV, sollicité plusieurs fois par la France d'accepter une paix qui, dans quelques circonstances, aurait pu n'être pas trop désavantageuse, s'y était toujours refusé, malgré ses revers, se flattant qu'un jour viendrait où l'on serait trop heureux de lui restituer tout pour la main de l'infante sa fille; mais Mazarin se promettait bien de ne pas acheter ce mariage par des sacrifices.

Si l'on peut juger de l'intention que portèrent les deux ministres à la conférence par leurs actions, on croira que le cardinal se flattait d'embarrasser l'Espagnol dans ses propres ruses, de le forcer dans les retranchements de sa circonspection, et de l'amener sans contrainte aux cessions qu'il désirait. Don Louis, de son côté, se promettait de fatiguer l'activité de Mazarin par une patience inaltérable, et de la déconcerter par sa froide *cunctation.* Tous deux en effet étaient supérieurement doués des talents qu'ils se pro-

mettaient de mettre en œuvre. Don Louis ne donnait jamais de paroles positives, et Mazarin n'en donnait que d'équivoques.

Les points principaux, c'est-à-dire les intérêts politiques des deux nations, étaient déjà réglés dans des articles préliminaires. La France se fit confirmer la cession de l'Alsace, prononcée par le traité de Munster; et celle de Pignerol, obtenue par le second traité de Quérasque. A ce sujet, Mazarin usa d'une supercherie dont il se vante dans ses dépêches : l'Espagne, dans les temps, avait approuvé le premier traité, où il n'était point question de Pignerol; dans celui des Pyrénées, Mazarin la fit obliger pour le second, en rappelant la première approbation, et en faisant confirmer *les traités de Quérasque* au pluriel, au lieu du singulier. La France obtint de plus le Roussillon et la Cerdagne jusqu'au pied des Pyrénées, et nombre de villes dans les Pays-Bas, savoir : en Artois, Arras, Hesdin, Bapaume, Lillers, Thérouane et le comté de Saint-Paul; dans le duché de Luxembourg, Montmédy, Thionville, Damvillers, Marville, Ivoy, Chavancy; dans le comté de Flandre, Bourbourg, Saint-Venant, l'Écluse, Gravelines; et en Hainaut enfin, le Quesnoi, Landrecies, Marienbourg, Philippeville, Avesnes, etc.

Mazarin offrit de rendre la Lorraine au duc Charles, qui venait d'être remis en liberté; mais en retenant le Barrois, et sous la condition encore que Nancy, et deux ou trois autres villes seraient démantelées, que le roi tiendrait garnison dans quelques autres, et qu'on lui céderait en toute souveraineté une route d'une demi-lieue de largeur pour faire passer ses troupes à volonté en Alsace et en Allemagne. L'Espagne, qui n'avait plus besoin du duc, y consentit : mais celui-ci refusa d'y accéder. Il ne fit sa paix que quelques jours avant la mort du cardinal Mazarin, et sous les mêmes conditions qui avaient été stipulées au traité des Pyrénées, sauf la restitution du Barrois, qui lui fut faite. Il ne restait plus que deux intérêts majeurs à débattre, la réhabilitation du prince de Condé, à laquelle la cour d'Espagne attachait un grand intérêt, et les conditions du contrat de mariage.

Pendant la fronde, le prince s'était permis à l'égard du cardinal, des plaisanteries du genre de celles qui se pardonnent difficilement, parce qu'elles rendent ridicule celui qui en est l'objet; aussi croit-on que l'obstination persévérante de Mazarin à humilier le prince, tant pendant les conférences que dans le traité, fut moins provoquée par le motif de donner un grand exemple qui détournât les rebelles de recourir aux étrangers et de les appeler pour soutenir leur révolte, que par le désir de faire sentir sa puissance à celui qui l'avait méprisé.

Dans la discussion qui eut lieu à cet égard entre Mazarin et don Louis de Haro, on peut comparer les deux négociateurs à deux champions qui se tiennent en garde, se mesurent des yeux, s'attaquent et parent avec une égale adresse : mais la supériorité resta au premier. Dès le commencement des conférences, Mazarin signifia, à l'égard de Condé, la résolution sur laquelle il serait inexorable, savoir, que le prince ne devait s'attendre à être rien en France qu'en s'abandonnant à la clémence du roi, sans explications ni restrictions, qu'il pourrait seulement recevoir du roi d'Espagne quelque somme d'argent, qui l'aiderait à remplacer les biens que sa félonie lui avait fait perdre.

« Mais, disait don Louis, si mon maître, « après les promesses qu'il a faites, abandonne le prince, il s'exposera à n'avoir « jamais d'alliés. — Des alliés! répliquait « Mazarin; nous n'avons garde d'appeler ainsi des sujets qui se révoltent « contre leur maître; et si vous avez intérêt de récompenser ces sortes d'alliés, nous, au contraire, nous ferons « tous nos efforts pour qu'ils soient traités de manière qu'il ne soit pas facile « à la couronne d'Espagne d'en avoir à « l'avenir. — Ne donner au prince que de « l'argent, reprenait don Louis, c'est le « payer, et non le récompenser. Ne serait-« il pas du moins permis à mon maître « de reconnaître noblement ses services

« en lui offrant la principauté des Calabres, ou le royaume de Sardaigne, ou « encore en lui formant un état de quelques cantons de la Flandre. » C'était une épreuve mise en avant par don Louis; et certes la proposition d'une principauté à la porte de la France, et qui eût été le refuge de tous les mécontents, devait mal sonner aux oreilles du cardinal. Il y répondit froidement : « Des « souverainetés et des royaumes tant qu'il « vous plaira; mais que le prince ne « songe plus à rentrer en France. D'ail« leurs vous avez trop de pénétration « pour ne pas sentir que M. le prince ne « désire un établissement à portée de la « France, que pour le remettre au roi « et en faire le prix de sa réconciliation. « Mais, ajouta-t-il avec le ton de la sin« cérité et de la confiance, puisque vous « êtes si passionné pour les avantages « de M. le prince, je veux aussi y con« tribuer, et je supplierai le roi mon maî« tre d'agréer une condition que je vais « faire, et pour laquelle ledit prince ob« tiendra encore de plus grands avanta« ges que ceux qu'il prétend [1].

« A ces mots, continue Mazarin, don « Louis devint tout oreille; oui, ajou« tai-je avec une véhémence proportion« née à son attention, oui, je supplierai « le roi que le prince et son fils soient « rétablis dans toutes leurs charges et « gouvernements de provinces et de pla« ces, qu'on leur en donne même en « échange de celles qui ont été rasées, « et si ce n'est assez, qu'on remette en« core à sa majesté catholique toutes les « conquêtes qu'elle est déjà convenue « de nous abandonner, pourvu qu'il lui « plaise de laisser le Portugal comme il « était autrefois, et de finir ainsi la guerre « de tous côtés. »

Rien de si perfide que cette proposition, qui donnant au roi le double avantage de se faire un mérite du sacrifice de ses intérêts à ceux de la maison de Bragance, et de livrer de plus en plus don Louis aux sollicitations importunes des agents du prince, n'était pourtant point acceptable, parce qu'un des principaux motifs qui déterminaient le roi d'Espagne à faire la paix avec la France, était précisément de pouvoir réunir toutes ses forces pour les employer à reconquérir le Portugal. « Aussi, remarque Mazarin, « jamais je n'ai vu don Louis si ému qu'en « ce moment. Le feu, contre son natu« rel, lui monta au visage. » Il rompit la conférence, et se retira déconcerté.

Don Louis revint à la suivante muni d'exemples de concessions stipulées par des traités, et accordées par la France à des princes qui s'étaient révoltés. Mazarin n'eut pas de peine à détruire les inductions qu'on prétendait tirer de grâces nécessitées par les circonstances. Objections et réponses, tout se fit avec calme et tranquillité. « Mais, ajoute le cardinal, « pour reconnaître au vrai le fond du « cœur de don Louis, je jugeai à propos « de m'emporter par adresse, et élevant « la voix avec force, je lui dis : Jamais le « roi ne consentira que l'Espagne donne « à M. le prince une récompense qui « servirait à la postérité de monument « honorable de sa rébellion. Si vous per« sistez dans ces prétentions, dites-le « franchement, on se séparera, et il res« tera à l'Espagne la tache d'avoir refusé, « pour favoriser un rebelle, de donner la « paix à l'Europe. Je ne saurais vous dire, « écrit le cardinal à la reine, à quel point « don Louis fila doux après cette dé« claration, et se confondit en protes« tations d'amitié et du désir sincère de « la paix. »

D'après ces dispositions, les grâces accordées à Condé par le traité ne parurent couler à lui que par le canal du prélat. Le prince y reconnaît « qu'il a fait savoir « au roi, par le cardinal Mazarin, qu'il « a une extrême douleur d'avoir tenu de« puis quelques années une conduite qui « a été désagréable à sa majesté; qu'il « voudrait racheter de son sang tout ce « qu'il a commis d'hostilités dedans et « dehors le royaume... Que pour faire « voir par les effets combien il souhaite « de rentrer en l'honneur de la bienveil-

[1] Lettres de Mazarin.

« lance de sa majesté, il ne prétend rien « dans la conclusion de cette paix, pour « les intérêts qu'il peut y avoir, que de « la seule bonté et du mouvement dudit « seigneur roi, son souverain; et désire « même qu'il plaise à sa majesté de dis- « poser, de la manière qu'elle voudra, de « tous les dédommagements que le sei- « gneur roi catholique voudra lui accor- « der et lui a déjà offerts. »

Ces dédommagements consistaient dans les villes frontières de Rocroy, le Catelet et Linchamp, que les Espagnols lui avaient abandonnées suivant les conventions de leur traité, et en celle d'Avesnes, qu'ils y ajoutèrent avec une somme d'argent, et qu'il céda au roi en lui remettant les trois autres. A ce prix, il rentra dans tous ses biens, et dans le gouvernement de Bourgogne. Les adhérents du prince rentrèrent en grâce comme lui, et perdirent seulement les charges que leur désertion avait fait passer en d'autres mains. Le seul Marsin, dont la défection avait causé la perte de la Catalogne, fut excepté. Condé, à l'amitié duquel il s'était sacrifié, ménagea son retour dans la suite, et l'enleva aux Espagnols. Content de ne l'avoir plus pour ennemi, le roi ne fit point usage de ses talents; mais il accorda sa confiance à son fils, homme aimable, bon officier, et mauvais général, qui perdit les fameuses batailles d'Hochsted et de Turin, et qui périt à la dernière.

Quant au contrat de mariage, il fut convenu de prendre pour modèle celui d'Anne d'Autriche. Philippe IV, en mariant sa fille aînée, Marie-Thérèse d'Autriche, à Louis XIV, exigea d'elle une renonciation à la couronne d'Espagne et à toute autre succession provenant de la maison d'Autriche, et voulut encore que cette renonciation fût acceptée et confirmée par son époux.

Ce n'est pas qu'il eût une grande confiance en son exécution; car, selon son expression rapportée par don Louis, il n'estimait pas cette renonciation plus qu'*una patarata* (qu'une billevesée); mais il la demandait pour complaire à sa seconde épouse, passionnée pour la gloire de sa maison, à laquelle elle croyait que cette renonciation pourrait profiter. Don Louis, aussi peu convaincu que son maître de l'efficacité de la renonciation, insistait cependant comme lui, pour ne pas déplaire au conseil d'Espagne, où le parti autrichien dominait. Il ne se cachait pas de cette manière de penser, et dans un moment de confiance il dit à Mazarin : « Si le roi venait à perdre ses deux enfants, « comme on doit fort appréhender, étant « très-faibles, et l'aîné n'ayant pas en- « core vingt mois, on pourrait désirer « plutôt qu'espérer que la France ne prît « pas toutes les mesures et les moyens « possibles pour succéder. » Cette phrase amphibologique exprimait ce que pensait aussi Mazarin, qu'arrivant l'ouverture de la succession, l'acte de renonciation, quelque force qu'on s'appliquât à lui donner, serait alors peu respecté. On s'en occupa sur ce principe, comme d'une chose nécessaire pour le moment, et peu importante pour la suite. Mais peut-être était-ce aussi une ruse de l'Espagnol pour l'obtenir plus sûrement.

L'article qui la renferme, et d'où sont émanées des contestations qui ont ensuite dégénéré en hostilités, est conçu en ces termes : « Moyennant le payement « effectif fait à sa majesté très-chrétienne « de sa dot, consistant en cinq cent mille « écus d'or sols, ou leur juste valeur, « en termes ainsi stipulés, savoir : le « tiers au terme de la consommation du « mariage; l'autre tiers à la fin de l'année « de ladite consommation, et la troisième « partie six mois après, ladite sérénis- « sime infante se tiendra pour contente « et se contentera de la susdite dot, sans « que ci-après elle puisse alléguer aucuns « droits ni aucune action ou demande, « prétendant qu'il puisse lui appartenir « autres plus grands biens, droits, raisons « et actions, pour ceux des héritages et « plus grandes successions de leurs majes- « tés catholiques, ses père et mère, pour « quelque titre que ce soit, soit qu'elle le « sût au temps de sa renonciation, ou « qu'elle l'ignorât. »

Ce qu'il y a à remarquer dans cet article, c'est 1° la *renonciation* elle-même, qui ne doit avoir lieu que moyennant le payement de la dot; 2° l'étendue de la *renonciation*, qui atteint tous les héritages et successions, *pour quelque titre que ce soit, connu ou ignoré;* deux clauses qui auraient pu faire la matière d'un procès entre particuliers, et qui entre souverains devinrent des causes de guerre.

Ce contrat et le traité, qui terminaient toutes les contestations présentes entre les deux souverains, furent signés le 7 novembre. La cour, pendant les conférences, parcourait les châteaux voisins. Le cardinal, dans le dessein de former le jeune roi au gouvernement, lui rendait compte chaque jour de ses opérations. Si on juge de ce ministre par ses lettres, qui sont le miroir de l'âme, quand on n'a pas intérêt de le ternir, Mazarin avait tous les talents désirés dans un négociateur : la science de l'histoire et des droits des nations, la connaissance du caractère de son émule; l'adresse pour en profiter et ne pas se laisser pénétrer lui-même, circonspection à proposer; repartie prompte et juste; empire sur son geste, son regard et toute sa contenance; point de changement dans sa physionomie, que celui qu'il voulait y mettre. On peut ajouter, ce qui n'est pas inutile à un ministre, de la gaieté, le talent de la plaisanterie, l'art d'applaudir aux autres et de leur donner bonne opinion d'eux-mêmes; enfin l'air calme et serein dans l'agitation des grandes affaires.

Au reste, Mazarin, qui avait su lire si bien dans l'avenir au sujet du mariage de l'infante, fut moins clairvoyant à l'égard du fils de Charles I. Cromwell venait de mourir : cet événement mettait l'Angleterre dans une extrême confusion. Charles vint aux Pyrénées demander quelques efforts de la part des deux puissances pour rentrer dans son royaume. Des mémoires du temps portent que Mazarin lui fit offrir secrètement des secours, s'il voulait épouser une de ses nièces, et que le refus dédaigneux du prince lui attira plus que de la négligence de la part du cardinal. D'autres assurent au contraire que Charles II s'était offert pour épouser une des nièces du cardinal, et que ce fut celui-ci qui refusa. Quoi qu'il en soit, toutes les attentions étaient prodiguées à lord Lockart, ambassadeur d'Angleterre, le même qui avait commandé les troupes anglaises dans les deux dernières campagnes, et qui, interrogé un jour s'il tenait pour la royauté ou pour la république, répondit : « Je suis le très-« humble serviteur des événements. » Mazarin écrivait en ce temps à le Tellier, son confident, « que les mauvais con-« seillers dont Charles était environné, « et les mauvais partis qu'ils lui dictaient, « loin de l'aider à recouvrer ce qu'il avait « perdu, seraient capables de lui faire « perdre même ce qui était en sa posses-« sion. » C'était en septembre 1659 qu'il désespérait ainsi du rétablissement de Charles II, et dès le mois de juin 1660, ce prince était remonté sur son trône : tant il est difficile, en fait de révolution, même avec la plus grande sagacité, de ne se pas tromper sur les événements futurs!

[1660] La demande de l'infante fut faite par le maréchal de Gramont, le seigneur le plus galant de la cour. Il entra à Madrid, superbement vêtu en courrier, ainsi que toute sa suite, et en poste, pour marquer l'impatience de son maître. « L'amirante de Castille lui donna un fes-« tin magnifique, mais plus fait pour les « yeux que pour le palais. On y servit sept « cents plats aux armes de l'amirante. « Tous les mets en étaient safranés et « dorés. Ils furent reportés comme ils « étaient venus, sans que personne en pût « tâter, dit un témoin oculaire, quoique « le dîner durât plus de quatre heures avec « la même gravité [1]. »

[1] C'était le contraste parfait d'un dîner de cérémonie qu'avait donné, quelques années auparavant, au même maréchal, le comte Égon de Furstémberg. « Les électeurs de Mayence et de Cologne s'y trouvè« rent. Le dîner dura depuis midi jusqu'à neuf heures « du soir, au bruit des timbales et des trompettes « qu'on eut toujours dans les oreilles. On y but bien « deux à trois mille santés. La table fut étayée; les « électeurs et les autres conviés dansèrent dessus;

La rigueur de l'hiver n'ayant pas permis au valétudinaire Philippe de s'approcher de ses frontières, le mariage fut remis au retour de la belle saison. Pendant l'intervalle, le roi visita ses provinces du midi. A Marseille, il fit élever la forteresse de Saint-Jean pour tenir en bride les habitants de cette ville, dont les coutumes et les habitudes, encore empreintes d'une certaine indépendance, étaient peu d'accord avec la subordination monarchique. Il fit aussi démolir les fortifications d'Orange, dont la garnison mal payée infestait les environs. Cette place appartenait au fameux Guillaume III de Nassau, alors enfant, et qui était petit-fils, par sa mère, du malheureux Charles. Enfin le roi passa à Avignon, et y fit plusieurs actes de souveraineté. Pendant son séjour à Aix, le prince de Condé, rentré en France depuis la signature de la paix, se présenta devant lui, et s'étant jeté à ses genoux pour le prier d'oublier le passé, le roi l'interrompit, et annonçant dès lors l'amabilité qu'il eut toujours dans le propos : « Mon cousin, lui dit-il, « je n'ai garde de me souvenir d'un mal « qui n'a porté dommage qu'à vous. » Le duc d'Orléans, étranger depuis longtemps aux affaires, mourut sur ces entrefaites, et le roi gratifia son frère de l'apanage de son oncle.

Pour ne pas démentir la triste fête de l'amirante au mariage de l'infante, qui fut célébré par procuration à Fontarabie le 3 juin 1660, tout se passa avec la gravité la plus sérieuse. Trois jours après se fit dans l'île de la Conférence l'entrevue des deux cours. Les deux rois s'embrassèrent, et jurèrent la paix sur l'Évangile. L'un et l'autre étaient accompagnés d'une nombreuse suite. Turenne était confondu dans celle de Louis. Le roi d'Espagne demanda à le voir, et après l'avoir considéré quelque temps : « Voilà, dit-il à sa sœur, « un homme qui m'a fait passer de bien « mauvaises nuits. » Le 9 juin enfin, la cérémonie du mariage ayant été réitérée à Saint-Jean de Luz, où le roi épousa l'infante en personne, il y eut partout en France des réjouissances, qui, en opposition avec les fêtes espagnoles, furent moins remarquables par la magnificence que par la gaieté franche du peuple. Il parut en général ivre de joie, mais surtout à l'entrée du roi et de la reine dans la capitale. La marche dura toute la journée du 26 août. Madame Scarron, dont nous aurons occasion de parler, confondue dans la foule, écrivait le lendemain à une de ses amies qu'elle avait été, pendant dix à douze heures, tout yeux et tout oreilles; qu'elle ne croit pas qu'il se puisse rien imaginer de si beau; et elle ajoute, en femme qui portait ses pensées au delà du moment, « que la reine dut être assez « contente du mari qu'elle avait choisi. » Ce qu'il y eut de vraiment magnifique, ce fut la maison du cardinal, nombreuse, riche, effaçant par son éclat celle de Monsieur; enfin une pompe royale que le comte d'Estrées, ne pouvant l'excuser entièrement, appelait, par accommodement, *une fastueuse simplicité*.

[1660-61] L'époque de la paix et du mariage doit être regardée comme celle du vrai triomphe de Mazarin. Ce peuple qui l'avait injurié et chassé, le reçut avec acclamation. Ces magistrats qui l'avaient proscrit, allèrent le complimenter. Sa carrière fut brillante jusqu'à la fin. Trois nièces lui restaient à pourvoir. Il avait vu des souverains les demander en mariage, et avait refusé particulièrement les ducs de Savoie et de Lorraine. Ces princes, désintéressés à l'égard de l'argent, demandaient chacun une place forte limitrophe de leurs états et à leur bienséance. Le ministre rejeta noblement ces conditions onéreuses à la France, et maria Marie Mancini au connétable Colonne, avec cent mille livres de rente en Italie, et sa belle maison de Rome : Hortense, la plus belle, au duc de la Meilleraie, grand maître de la maison du roi, et fils du maréchal, à condition qu'il prendrait le nom de Mazarin, avec quinze cent mille livres de rente et un immense mobilier. Enfin il assura à la dernière une dot suffisante pour entrer dans la maison de

« moi-même, dit le maréchal, quoique boiteux, je « menai le branle, et nous nous enivrâmes tous. »

Bouillon, quand elle serait en âge. Il procura encore de nouveaux avantages à celles qui étaient mariées en France : à la princesse de Conti, la surintendance de la maison de la reine mère; et à la comtesse de Soissons, une pareille place auprès de la reine régnante.

[1661] Le roi ne lui refusait rien, ou plutôt il suivait sa volonté avec la docilité d'un pupille, par habitude ou par reconnaissance des soins que le cardinal prenait pour le former : car on lui rend cette justice, que si dans l'enfance il ne montra à Louis XIV qu'à *faire le roi*, à mesure que ce prince avança en âge, il lui apprit à l'être en effet. Ce fut sa principale occupation pendant le peu de mois qu'il survécut à la paix et au mariage. Peu après il fut attaqué d'une maladie de langueur, se sentit dépérir sans inquiétude, et mourut sans montrer de craintes ni de regrets, et laissant des richesses immenses. Les scrupules que lui fit concevoir Joly, son confesseur, curé de Saint-Nicolas des Champs, et les conseils que lui donna celui-ci, le portèrent à remettre tous ses biens au roi, sous prétexte que les tenant de sa libéralité, il devait laisser à la générosité du monarque à en disposer suivant qu'il l'entendrait à l'égard de ses proches. Cet expédient tranquillisa sa conscience, et ne lui fit rien perdre; car le roi répondant à la confiance que lui témoignait son ministre par cette espèce de fidéicommis, lui fit expédier, trois jours avant sa mort, un brevet par lequel il lui accordait en pur don tout ce qu'il avait acquis pendant son ministère.

Quelques-uns, en comparant Mazarin avec Richelieu, regardent comme équivoque sa réputation d'habileté. Le cardinal de Retz penchait pour cet avis, et disait : « Donnez-moi le roi de mon côté « deux jours durant, et vous verrez si je « suis embarrassé. » Richelieu fut sans cesse occupé à lutter contre son maître, et cependant commandait aux événements. Mazarin, pendant la fronde, eut toujours pour lui l'autorité royale, et il succomba quelquefois; mais il réussit enfin complétement; ce qui marque qu'ils avaient chacun le génie des circonstances.

L'administration du royaume fut réglée deux jours avant la mort de Mazarin, d'après ses indications et ses conseils; et la machine était déjà montée quand Harlay de Chanvallon, président de l'assemblée du clergé, étant venu demander au roi à qui il s'adresserait désormais pour les affaires, le monarque lui répondit, *à moi*.

Il eut d'abord quatre ministres : le chancelier Séguier pour la justice, le Tellier pour la guerre, Brienne pour les affaires étrangères, et Fouquet pour les finances, dont il était surintendant. La disgrâce de celui-ci a été accompagnée de circonstances qui méritent qu'on s'y arrête. Il paraît certain que Fouquet fut signalé au roi, par le cardinal Mazarin, comme un dissipateur dont il lui conseillait de se débarrasser. Le jeune monarque ne laissa pas ignorer au surintendant ses soupçons, l'exhorta à diminuer ses dépenses, à mettre plus d'ordre dans sa gestion, le prévint qu'il l'examinait, et lui en donna des preuves par ses questions et ses observations. D'abord Fouquet fut tenté de se réformer; mais comme le penchant l'emporte trop souvent sur la prudence, après cette première velléité de repentir, il se persuada qu'il était impossible qu'un prince de vingt ans se captivât pendant plusieurs heures de la journée à repasser des comptes et des calculs : matière sèche, occupation aride dont il se dégoûterait bientôt. S'il arrivait qu'il s'y obstinât, le surintendant se flattait qu'avec son expérience il lui serait aisé de dérouter un homme tout neuf dans ce genre de travail, et de l'y faire renoncer.

Il y aurait peut-être réussi, si le roi ne s'était assuré de Colbert, que Mazarin lui avait donné comme un homme d'ordre, exact, clairvoyant, en qui il pouvait prendre une entière confiance. Depuis douze ans Colbert était attaché à Mazarin. C'était lui qui, pendant les deux exils du ministre, avait été l'intermédiaire de sa correspondance avec la régente; et depuis c'était lui encore qui l'éclairait sur les

opérations financières, auxquelles le cardinal était trop étranger pour le poste qu'il occupait. Dès longtemps Mazarin avait payé ses services en lui procurant la dignité de conseiller d'état; il y ajouta, dans ses dernières années, la faveur de le faire connaître au roi, qui fut initié par lui aux connaissances de l'administration; et l'on prétend même que le cardinal mourant s'adressant au monarque, lui dit : « Je vous dois tout, sire; mais « je crois m'acquitter en quelque sorte « avec vous, en vous donnant Colbert. » C'était à lui que le jeune monarque communiquait le soir les états qu'il avait reçus le matin du surintendant : Colbert lui en montrait les vices, et lui en expliquait la perfide adresse. Il lui faisait voir que partout la dépense était exagérée et la recette diminuée, afin de se conserver les moyens de continuer les profusions. Le lendemain, le roi faisait à Fouquet ses observations, tant pour montrer au surintendant qu'il ne perdait pas son sujet de vue, que pour essayer si à force de tentatives il ne l'amènerait pas à être sincère; et toujours il le trouvait fidèle à son plan de déguisement. Cette épreuve dura plusieurs mois, Fouquet trompant, Louis paraissant trompé, et Colbert l'empêchant de l'être.

Le surintendant ne se réformait en rien. Son luxe et ses profusions, qui étaient énormes, continuaient toujours. Il en fit pour ainsi dire parade dans une fête qu'il donna au roi, dans sa belle maison de Vaux, à l'occasion du mariage du duc d'Orléans, frère du roi, avec Henriette d'Angleterre, sœur de Charles II. Elle était si outrageusement superbe, que le roi ne put dissimuler sa surprise. Il eut même intention de faire arrêter Fouquet au milieu de ses magnificences ; la reine mère l'en dissuada. Elle désirait même que son malheur se bornât à une disgrâce; mais des raisons d'état déterminèrent à agir plus sévèrement.

On avait présenté à Louis XIV le surintendant comme très-dangereux par ses correspondances et ses projets. On lui donnait beaucoup de partisans en Bretagne, lieu de sa naissance, partisans très-chauds, très-emportés, et capables de soulever la province au premier ordre de sa part. Il avait acquis et fortifié Belle-Isle; on y travaillait encore : c'était, disait-on, pour s'y cantonner contre le roi, ou rendre cette possession le prix de l'asile qu'il irait demander aux Anglais. De plus, presque toute la cour, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, recevait de lui des présents et des pensions. Un prince qui commence à régner, et qui ne connaît pas encore les hommes, peut s'imaginer que ceux qui reçoivent engagent leur reconnaissance. Il n'est donc pas étonnant que Louis eût quelques craintes et qu'il prît des précautions, comme de faire filer des troupes en Bretagne, où pouvait être le foyer de l'insurrection, et de s'y rendre lui-même pour s'opposer aux premiers mouvements.

Fouquet, arrêté à Nantes, fut aussitôt transporté dans le château d'Angers; sa femme et ses enfants furent conduits à Limoges, et des courriers partirent pour faire poser le scellé dans toutes ses maisons. Un de ses gens, présent à son enlèvement, fit si prompte diligence, qu'il en porta la nouvelle à Paris douze heures avant celui du roi. On aurait, pendant cet intervalle, pu soustraire beaucoup de papiers, surtout dans sa maison de Saint-Mandé, où étaient les plus intéressants. L'abbé Fouquet, son frère, homme d'expédition, voulait que, sans s'amuser à en faire la recherche et à les trier, on mît le feu à la maison, et qu'on anéantît ainsi, bons ou mauvais, jusqu'au moindre brouillon.

Cette étrange manière de rendre des comptes aurait été fort utile à plusieurs personnes. Le surintendant avait la mauvaise habitude de garder toutes les lettres qu'il recevait, projets, demandes, remercîments, propositions, billets galants : on devine ce qui pouvait se trouver en ce genre dans le cabinet d'un dissipateur des finances, ambitieux, prodigue et voluptueux. Quantité de personnes des deux sexes furent com-

promises : « Car, dit madame de Motte-« ville, il y en avait peu à la cour qui « n'eussent sacrifié au veau d'or. »

Il n'y eut d'abord aucune modération dans les jugements qui se portèrent sur Fouquet : les malheureux ne manquent jamais de crimes. On disait qu'il révélait les secrets de l'état aux Anglais; qu'il voulait se faire, par leur aide, une souveraineté de Belle-Isle et du duché de Penthièvre, qu'il avait acheté. Ses défenseurs disaient, au contraire, qu'à la vérité il avait eu dessein d'y bâtir une ville, d'en rendre le port sûr, mais que c'était pour y attirer tout le commerce du Nord, priver Amsterdam de ce trafic, et rendre par là un grand service à la France. En effet, son génie élevé et capable de grands desseins donnait assez de vraisemblance à ce projet. Ce qui lui fit le plus de tort fut une instruction dans laquelle il ordonnait ce que ses amis, qu'il nommait l'un après l'autre, devaient faire en cas qu'il fût arrêté : on la trouva à Saint-Mandé derrière un miroir, toute couverte de poussière, comme un papier méprisé et abandonné. C'était une rêverie, mais qu'il avait autorisée de quelque apparence de vérité en la conservant. Or comme ce qu'il demandait à ses amis était des crimes de lèse-majesté, il les mit tous dans le cas d'avoir besoin de la clémence du roi, qui pouvait croire qu'il n'avait pas ainsi assigné à chacun son poste sans leur consentement. Cette imprudence, qui mit dans l'embarras beaucoup de personnes, aigrit d'abord les esprits contre lui; mais comme il n'avait jamais été méchant, insensiblement l'indignation se changea en pitié, surtout quand on vit que ses ennemis s'acharnaient à le décrier dans le public, pendant qu'une chambre de justice, érigée à l'Arsenal, lui faisait son procès à la rigueur.

La gloire des lettres a tiré un nouveau lustre de l'attachement généreux que lui conservèrent et que ne craignirent point de manifester dans son malheur quelques écrivains renommés, auxquels il avait été utile dans sa fortune. On connaît les liaisons que continua d'entretenir avec lui mademoiselle de Scudéri, les intéressantes lettres de madame de Sévigné à M. de Pomponne sur son procès, l'ode et la touchante élégie de la Fontaine sur sa détention [1], et surtout les plaidoyers éloquents de Pélisson, son ami et son premier commis. Arrêté avec le surintendant, il avait été transféré comme lui à la Bastille. De sa prison, Pélisson trouva moyen de faire percer dans le public des apologies si bien écrites, si sages, si touchantes, qu'elles firent revenir beaucoup de personnes en faveur de Fouquet. On reconnut le style, et l'auteur fut resserré plus étroitement. Dans cet état, et malgré la gêne où il était retenu, on rapporte qu'il vint à bout de rendre un service essentiel à son bienfaiteur. Il savait quelques secrets dangereux renfermés dans des papiers dont il avait eu connaissance. Il appréhenda que le surintendant, interrogé sur ces secrets, et ignorant que ces papiers avaient été détruits, ne fît des aveux qui auraient pu lui être préjudiciables. Dans cet embarras, il imagina de révéler lui-même aux juges quelque chose de ces secrets. Comme il ne se montrait qu'imparfaitement instruit, ils ne purent, d'après lui, faire à l'accusé que des questions incertaines, qui le déterminèrent à nier les faits qu'on lui opposait. La procédure sur cet article fut portée jusqu'à la confrontation; c'est ce que Pélisson désirait. Il paraît devant Fouquet, et répète ce qu'il avait avancé. Le surintendant, consterné de l'infidélité de son ami, hésitait; mais Pélisson reprenant la parole d'un ton ferme et élevé, lui dit :

[1] Nymphes (*de Vaux*), qui lui devez vos plus charmants appas,
Si le long de vos bords Louis porte ses pas,
Tâchez de l'adoucir, fléchissez son courage.
Il aime ses sujets, il est juste, il est sage :
Du titre de clément rendez-le ambitieux;
C'est par là que les rois sont semblables aux dieux.
Du magnanime Henri qu'il contemple la vie;
Dès qu'il put se venger, il en perdit l'envie.
Inspirez à Louis cette même douceur;
La plus belle victoire est de vaincre son cœur.
Oronte est à présent un objet de clémence;
S'il a cru les conseils d'une aveugle puissance,
Il est assez puni par son sort rigoureux :
Et c'est être innocent que d'être malheureux.

« Vous ne nieriez pas si hardiment, mon-
« sieur, si vous ne saviez que tous ces
« papiers ont été brûlés. » Ce fut un coup de lumière pour le malheureux, qui par l'ingénieuse adresse de Pélisson, évita de faire un aveu qui aurait pu le perdre.

La diversité d'opinion fut grande entre les juges de Fouquet. Les uns le crurent digne de mort, les autres à peine d'une flétrissure. On ne le trouva pas coupable de crime capital, si ce n'en est pas un que d'abuser de son état et de prodiguer l'argent des peuples pour son ambition et ses plaisirs. Les juges n'étant guidés par aucune loi touchant le genre de punition que mérite un pareil abus, adoptèrent la plus douce. Par arrêt du 20 décembre 1664, ils le condamnèrent à un bannissement perpétuel, avec confiscation de tous ses biens. Les ministres ne furent pas contents d'un jugement qui n'exterminait pas le coupable qu'ils redoutaient, et apparemment ils ne s'en cachèrent pas, puisqu'ils donnèrent lieu à cette réponse tranchante de Turenne. On blâmait devant lui l'emportement de Colbert contre Fouquet, et on louait la modération de le Tellier : « Ef-
« fectivement, dit-il, je crois que M. Col-
« bert a plus d'envie qu'il soit pendu, et
« que M. le Tellier a plus de peur qu'il
« ne le soit pas. » On représenta au roi que la sûreté de l'état courrait des risques si le surintendant restait libre, parce qu'il pourrait en porter les secrets chez l'étranger. Pour éviter cet inconvénient, qui n'était pas certain, le roi commua la peine du bannissement en une prison perpétuelle, et le malheureux Fouquet fut condamné à traîner une vie d'ennui et d'amertume dans la citadelle de Pignerol.

L'époque de la mort de Fouquet est encore un problème. Selon les uns, il mourut en prison; selon d'autres, ce fut au sein de sa famille qu'il expira dans l'obscurité, et il aurait même été enterré aux Filles Sainte-Marie de la rue Saint-Antoine; il en est enfin, tel que Gourville dans ses Mémoires, qui le font s'évader de Pignerol et mourir en pays étranger. M. Fantin-Désodoards, continuateur de Velly, rapporte qu'à la prise de la Bastille, en 1789, il reconnut, entre divers monuments qui eussent pu être utiles à l'histoire, et qui devinrent la proie d'une multitude ignorante, des cartes qui contenaient des notes sur quelques prisonniers détenus en cette forteresse, et qui étaient signées par des ministres ou autres agents du pouvoir; et que l'une de ces cartes portant le numéro 89,000, qu'il ne put obtenir de celui qui venait de la trouver, mais qu'on lui permit seulement de copier, renfermait ces mots :
« Fouquet, arrivant des îles Sainte-Mar-
« guerite avec un masque de fer. » Suivaient *trois XXX*, et au-dessus, *Kersadion*. Ainsi s'expliquerait, par Fouquet, la longue énigme du masque de fer, sauf les particularités romanesques rapportées par Voltaire, et qu'il n'a pu constater : telles que le perpétuel usage du masque, et le respect des ministres devant le prisonnier. Ainsi cet événement si singulier n'offrirait plus rien que de naturel, si en effet le gouvernement, après l'évasion de Fouquet, l'ayant fait passer pour mort, et l'ayant fait arrêter depuis en terre étrangère, a cru de sa dignité de ne pas laisser démentir son assertion.

La charge de surintendant des finances fut supprimée lors de la disgrâce de Fouquet; et Colbert, homme sévère, mis à la tête des finances, sous le titre de contrôleur général, commença à faire regretter la douceur de Fouquet; mais Colbert, dur pour les courtisans avides, Colbert, dont l'œil perçant, le regard austère, le *pli de front*, étaient si redoutables à ceux qui l'abordaient, procura au peuple une remise de trois millions sur les tailles. Ce bienfait, venu à propos, donna une grande idée de son administration, et attira au monarque des remercîments qui chatouillèrent doucement son cœur très-sensible à la louange.

[1661-62] Il ne l'était pas moins aux atteintes qu'on portait aux prérogatives de sa couronne. Le baron de Batteville, ambassadeur d'Espagne à Londres, avait usé de ruse et de violence à l'entrée so-

lennelle d'un ambassadeur de Suède, pour prendre le pas sur le comte d'Estrades, ambassadeur de France. Ses gens avaient coupé les traits des chevaux de l'ambassadeur français; et pour éviter une pareille mésaventure, lui-même avait fait doubler les siens avec des chaînes de fer, ce qui prouvait que l'injure était préméditée. Il y eut des coups portés et des hommes blessés et tués. Louis XIV demanda réparation publique et l'obtint. Philippe IV envoya à son gendre un ambassadeur extraordinaire, qui dans une grande audience, à laquelle furent invités tous les ambassadeurs étrangers, déclara que le roi son maître « avait notifié à ses ambassadeurs et ministres « d'éviter la concurrence, en ne se présentant pas dans les lieux où les difficultés de préséance pourraient s'élever entre eux et les ministres et ambassadeurs de France. » Le roi se tournant alors vers les ministres étrangers, leur dit d'écrire à leurs cours ce qu'ils venaient d'entendre. C'était dans le temps qu'il mortifiait ainsi son beau-père, que Marie-Thérèse, son épouse, lui donnait un fils, par la naissance du dauphin Monseigneur.

[1662-64] Une réparation non moins éclatante fut exigée d'Innocent X, à l'occasion d'une rixe entre les gens du duc de Créqui, ambassadeur de France à Rome, et les Corses de la garde du pape. Les hôtels des ambassadeurs et même les rues adjacentes étaient alors à Rome des asiles inviolables qui favorisaient l'impunité du crime. Par une morgue déplacée, les puissances étrangères tenaient à honneur de perpétuer cet abus, que les papes depuis longtemps s'efforçaient en vain de détruire : des difficultés à ce sujet même existaient déjà entre la France et le pape, lorsque le nouvel ambassadeur, en tolérant avec affectation l'insolence et les désordres des nombreux Français qui formaient sa suite, aigrit encore les dispositions fâcheuses des deux parties. Dans ces circonstances, la garde corse ayant arrêté quelques Français qui troublaient la tranquillité, se les vit arracher des mains par les laquais du duc. Un renfort arrivé à la garde les força à leur tour de se réfugier dans leur hôtel, et dans la rixe il y eut de part et d'autre du sang répandu. Jusque-là rien n'était répréhensible dans la conduite des Corses; mais dans la fureur dont ils étaient animés, rencontrant à leur retour l'ambassadrice qui rentrait au palais, ils tirèrent sur le carrosse, tuèrent un page et blessèrent plusieurs domestiques. Le duc de Créqui sortit de Rome et demanda justice. Quatre mois se passèrent en négociations. Le pape crut beaucoup accorder en faisant pendre un Corse et un sbire, et en destituant le cardinal Imperiali, gouverneur de Rome, comme coupable de négligence dans cette affaire : mais le roi de France ne fut pas satisfait. Il s'empara d'Avignon et du Comtat, et menaça de faire passer une armée en Italie. Le souverain pontife voyant l'empereur et Venise occupés contre les Turcs, et l'Espagne par le Portugal, reconnaissant qu'il n'avait aucun secours à attendre de ces puissances, et craignant de se voir assiéger dans Rome, s'engagea à tout ce qu'on voulut. Le traité fut conclu à Pise. Le pape fut obligé de promettre, moyennant la restitution de ses avances, la réintégration du duc de Parme dans les duchés de Castro et de Ronciglione, d'exiler son frère Mario Chigi, général de ses troupes, de casser la garde corse, d'élever dans Rome une pyramide avec une inscription contenant le récit de l'offense et de la réparation; et enfin d'envoyer en France le cardinal Flavio Chigi, son neveu, faire ses excuses au monarque. Ce fut, remarque un historien, le premier légat de la cour romaine qui ait été envoyé pour demander pardon.

Le roi travaillait tous les jours avec ses ministres, soit ensemble, soit séparément; se levait à huit heures, paraissait à dix, tenait conseil, en sortait à midi. Après la messe, ce qui restait de temps jusqu'au dîner, il le donnait au public, ou aux reines dans leur appartement. A

la suite du repas, des conversations, et encore quelques audiences. Il écoutait patiemment et très-attentivement, et congédiait avec un air de bonté. Certains jours la chasse, d'autres la comédie et des concerts, peu de jeu, et jamais de ceux auxquels le hasard préside. Le souper était son repas de préférence, il le prolongeait volontiers, et selon la saison et les circonstances, il le faisait suivre de petits bals.

[1664-66] Ils n'étaient pas difficiles à former, parce qu'il y avait à la cour une troupe de *filles d'honneur*, attachées aux maisons des reines et des princesses. Entre elles se trouvait mademoiselle de la Vallière, « la Vallière, si touchante, « si intéressante, si tendre, dit madame de « Sévigné, et si honteuse de l'être. » Le roi en fit la connaissance chez Henriette d'Angleterre, sa belle-sœur, à laquelle elle était attachée. Il y avait entre Henriette et le monarque son beau-frère une grande intimité, qui, sans passer les bornes d'une galanterie délicate, inspira de la jalousie à Monsieur, au point que la reine mère jugea à propos d'en faire des remontrances au roi son fils. Henriette était enjouée, pleine de grâces, et liée avec la comtesse de Soissons, qui savait faire naître et assaisonner les plaisirs. La jeune reine, réservée, dévote, et assidue auprès de la reine mère, sa tante, se trouvait rarement dans cette compagnie folâtre, où Louis se plaisait de préférence. Les deux dames qui la présidaient furent longtemps persuadées qu'elles seules attiraient les soins du monarque. Ainsi que son épouse, elles ne s'aperçurent du vrai motif de son assiduité à leur cercle que les dernières de la cour. En blâmant la faiblesse de la Vallière, si tendre, et si malheureuse par sa passion, on doit dire qu'elle ne s'y livra jamais sans être rappelée à la vertu par des scrupules, qu'elle ne craignait pas de rendre publics, comme pour se punir elle-même par les éclats de son repentir.

La passion de Louis ne l'occupait pas tellement qu'il ne songeât à sa gloire : on peut mettre entre les moyens qu'il employait pour y parvenir, la protection éclatante qu'il accorda aux savants. Non-seulement il fit des gratifications considérables à ceux de son royaume, mais il étendit sa libéralité jusque sur les étrangers, dont quelques-uns, sans s'y attendre, reçurent des présents aussi honorables pour lui que pour eux. Les sciences circulaient assez dans le royaume pour qu'en général on fût devenu curieux d'en suivre les progrès. Ce goût trouva à se satisfaire dans un journal (le *Journal des Savants*), dont un conseiller au parlement de Paris, nommé Denis Salo, fut le créateur; il a été le modèle de ceux qui l'ont suivi. Colbert, qui favorisait volontiers les entreprises utiles, établit ou encouragea les manufactures; on lui doit celles des tapisseries des Gobelins, des draps fins de Louviers, des points de France de Paris, et des glaces de Cherbourg, puis de Saint-Gobin. Il se prêta aussi au goût de Louis pour les constructions, et fit commencer le canal de Languedoc, l'Observatoire, l'hôtel des Invalides, le Jardin des Plantes, la façade du Louvre et le château de Versailles, ce lieu ingrat, où des millions, employés avec une magnificence digne du monarque, de son siècle et de sa nation, ont été le prétexte de bien des déclamations, peut-être aussi erronées dans leurs motifs que dans leurs calculs[1].

L'économie et principalement les vues saines du ministre sur tout l'ensemble de l'administration, pourvurent non-seulement à ces coûteuses entreprises, mais encore, et à l'acquisition de Dunkerque, qui se fit au même temps, et dont le commerce prodigieux répandit la vie et l'abondance dans le royaume; et à des achats considérables de blés, qui furent distri-

[1] Si l'on en croit un manuscrit possédé, au rapport de l'abbé de Saint-Pierre, par un M. Guillaumot, architecte, et qui aurait été fait sur des arrêtés de la chambre des comptes pendant les vingt-trois années des grands travaux de Louis XIV, depuis 1664 jusqu'en 1687, ces bâtiments ont coûté trois cent sept millions, à 26 livres le marc ; ce qui ferait actuellement le double. Un tel résultat paraît peu croyable; aussi a-t-il été contesté, il y a quelques années, dans les papiers publics, et réduit au moins au dixième.

bués aux malheureux dans un instant de disette, et enfin à la dépense des carrousels et des fêtes, dont un roi jeune et magnifique amusait alors ses loisirs. Rien cependant n'était plus déplorable que l'état des finances, lorsque Colbert fut appelé à en prendre la direction. Depuis la retraite de Sully, tous les ministres qui l'avaient remplacé n'avaient connu d'autre méthode pour subvenir à de nouveaux besoins que d'établir de nouveaux impôts, sans s'inquiéter d'ailleurs s'ils nuisaient au commerce ou à l'industrie, et s'ils ne tarissaient pas quelque autre source du trésor public. Mais c'était peu que ce premier désordre : toujours pressés d'argent, à peine les édits étaient-ils rendus, que les surintendants en trafiquaient à vil prix avec les traitants, ou que, sans égard à la disparité future des besoins et de la recette, ils abandonnaient l'impôt à grand marché aux villes ou aux provinces qui voulaient bien s'en rédimer. Par le cours naturel des choses, il résulta de ces opérations qu'à mesure que les impôts s'accrurent, la recette du trésor diminua. Ainsi l'on reconnut, en 1660, que bien que les droits des douanes fussent augmentés depuis trente ans de soixante pour cent, leur produit était moindre qu'avant l'augmentation; que les tailles, montées à cinquante-sept millions, rendaient moins qu'en 1620, qu'elles n'étaient portées qu'à vingt; et qu'enfin, quoique la totalité des recettes allât à quatre-vingt-dix millions, le revenu de deux années était absorbé d'avance.

A ce chaos, qui menaçait de tout engloutir, le nouveau ministre opposa d'abord une chambre de justice qui rechercha la conduite des financiers, et qui les poursuivant dans tous les subterfuges dont ils usèrent pour dérober la connaissance de leurs malversations, leur fit restituer des sommes considérables. Les douanes, presque généralement reculées aux frontières; des taxes calculées sur les besoins de l'industrie, une protection particulière accordée au commerce national, qui fut déchargé des droits imposés aux navigateurs étrangers; la suppression d'une foule de charges inutiles, qui enlevaient des contribuables à la taille; la réduction des rentes acquises à vil prix, réduction qui suscita des clameurs et des haines que méprisa le ministre; l'ordre enfin qui bannit toutes les transactions ténébreuses usitées jusqu'alors, firent le reste, et augmentèrent tout d'un coup la fortune de l'état, sans augmenter la charge des peuples. Le roi percevant la totalité de son revenu, et n'acquittant que les obligations exactement dues, se trouva un excédant de recette qui monta à quarante-cinq millions en 1662, à cinquante-un millions en 1663, et qui s'accrut ainsi d'année en année jusqu'en 1676, que les contributions montant à cent millions et les charges à vingt-six seulement, il y eut un excédant de recette de soixante-quatorze millions : alors les rentes sur l'état se trouvèrent aussi réduites à sept millions.

La guerre, à laquelle s'opposait le ministre économe, et qu'appelait au contraire l'ambitieux Louvois, fils de le Tellier, à qui son père avait fait passer son emploi, vint interrompre cette prospérité : dès 1671 la dépense surpassa la recette de neuf millions, et ni les impôts que Colbert avait fait supprimer, et que la force des circonstances contraignit de rétablir, ni huit millions de rentes qu'il créa sur la ville pendant la durée de son ministère, ne purent ramener l'équilibre. Une erreur d'administration, erreur que favorisaient les préjugés du temps, au-dessus desquels il ne put s'élever, contribua peut-être encore à accroître les difficultés et à neutraliser ses grandes vues d'amélioration : ce fut le défaut de liberté où il laissa le commerce intérieur des blés. Le laboureur malaisé, parce qu'il trouvait peu de débouchés, cultiva peu, et ne put rendre qu'un prix modique de ses fermages; le propriétaire, forcé ainsi à l'économie, ne put seconder par la consommation les efforts de l'industrie; et l'état, par une conséquence nécessaire, ne put imposer que des taxes médiocres, qui furent payées avec difficulté.

Au temps même de ces utiles réfor-

mes et de ces vastes entreprises, l'ardeur du soldat français était entretenue par diverses petites expéditions militaires. Le duc de Lorraine, toujours livré à la mobilité de son caractère inconstant, avait à peine été réintégré dans ses états, que par un traité qu'il fit avec Louis XIV, il l'institua son héritier, moyennant que les princes lorrains seraient héritiers eux-mêmes de la couronne de France, à défaut des Bourbons; et pour gage de l'exécution de cet engagement, il convint de livrer Marsal. Mais le neveu de Charles, d'une part, et les princes légitimes de France, d'une autre, protestèrent contre cet accord, en sorte que le parlement ne le vérifia pour avoir son exécution que sous la clause que les parties intéressées y auraient accédé. Charles, qui se repentait déjà de la résolution qu'il avait prise, profita de cette ouverture pour se ressaisir de Marsal. Mais le roi, piqué de ce procédé violent, se rendit lui-même en Lorraine pour se remettre en possession de la place. Le siége en durait depuis onze jours, lorsque le duc transigeant de nouveau avec le roi, donna ordre de lui livrer la ville, et rentra à ce prix dans le reste de ses états.

La faveur dont Colbert se proposait d'investir le commerce national, avait déjà fait conclure avec les Hollandais une alliance protectrice du commerce des deux peuples. Dans les mêmes vues, on résolut de purger la Méditerranée des corsaires barbaresques qui l'infestaient. Cette opération fut confiée au duc de Beaufort, qui battit deux fois leur flotte, la resserra dans leurs ports, et s'empara même de Gigeri, dans le royaume d'Alger. On se proposait d'y former un établissement : le défaut de vivres et de munitions fit avorter ce projet.

A la sollicitation de l'empereur Léopold, une expédition plus brillante fut dirigée contre les Turcs. Les Français qui en firent partie, sous les comtes de Coligny et de la Feuillade, eurent une grande part de l'honneur de la campagne de 1664. A la journée décisive de Saint-Gothard, où Montécuculli défit complétement le grand visir Ahmed Kouprouli, ils repoussèrent les Turcs des bords du Raab, et soutinrent le centre des Allemands, prêt à être enfoncé. De la gauche qu'ils occupaient, ils se portèrent sur ce point, et tombant avec furie sur les janissaires, ils leur arrachèrent une victoire que ceux-ci proclamaient déjà. Par le détail que Montécuculli nous a laissé de cette action, dans ses Mémoires, on peut juger à combien peu tient souvent le sort des combats. Il avoue en effet que sans la valeur éprouvée des Français et de quelques regiments de l'empereur, qui permit d'opposer l'art et le courage aux efforts de la multitude, l'armée était prise en flanc sur les ailes, et la bataille infailliblement perdue. Si même elle eût duré plus longtemps, on eût manqué de poudre; et faute de vivres, on ne put profiter de la victoire autant que les circonstances en offraient l'occasion. Elle amena cependant une trêve de vingt ans entre la Turquie et l'Autriche. Au reste, les Français furent mal récompensés de leur bravoure : les ministres impériaux leur donnerent les plus mauvais quartiers d'hiver; et ils les fatiguèrent de telle sorte par des marches et des contre-marches, que d'un corps de six mille hommes il en revint peu en France; preuve de la secrète inimitié que, malgré l'alliance et la paix, les maisons de France et d'Autriche nourrissaient entre elles.

Il n'y en avait pas une moindre entre les Anglais et les Français. Aussi, malgré la bonne intelligence des deux rois, liés entre eux par le mariage de Monsieur, on apercevait chez les insulaires des symptômes de jalous e à l'occasion de l'établissement des compagnies des Indes orientales et occidentales, établissement qui annonçait sur le commerce des vues dont ils commençaient à s'inquiéter.

Pour des causes assez frivoles, les Anglais étaient alors en guerre avec les Hollandais. Ceux-ci, en vertu de leur alliance, réclamèrent les secours du roi contre l'Angleterre. Louis avait intérêt de ménager Charles, pour qu'il ne s'opposât point à des projets qu'il avait for-

més sur les Pays-Bas. Mais le texte du traité était formel ; Louis déclara donc la guerre; mais par un accord secret entre les deux monarques, ce fut un acte illusoire; et soit politique de laisser affaiblir les deux marines l'une par l'autre, soit honte de mêler les faibles embarcations françaises aux vaisseaux de ses alliés, le duc de Beaufort, qui devait rejoindre les Hollandais après l'expédition de la Méditerranée, ne parut pas dans l'Océan, et les laissa vider eux-mêmes leurs différends en des combats qui firent la gloire des généraux opposés : le duc d'York, le prince Robert et le duc d'Albemarle, du côté des Anglais; Opdam, Corneille Tromp, fils du célèbre Martin, et surtout Ruyter, du côté des Hollandais. Ce dernier porta l'alarme sur toutes les côtes de la Grande-Bretagne, menaça Londres en remontant la Tamise jusqu'à Chatam, à quatre lieues de cette capitale, et fit brûler par Corneille de Witt plusieurs vaisseaux anglais, jusque sous ses murs mêmes. Ces expéditions, aussi hardies qu'heureuses, amenèrent en 1667 la paix de Breda, qui termina, après trois ans d'hostilités sans résultats, une guerre entreprise sans motifs. La France, par les stipulations du traité, recouvra l'Acadie, dont les Anglais s'étaient emparés quelques années auparavant.

Ces diverses opérations étaient trop peu importantes pour détourner le monarque des plaisirs et des améliorations de la paix. Parmi ces dernières, on ne doit point oublier les colonies de Cayenne et du Canada, la police de la capitale et son éclairement, l'institution des Académies de peinture, de sculpture et des sciences, l'exacte discipline établie parmi les troupes, qui reçurent alors l'uniforme, et qui cessèrent d'être la terreur du citoyen; l'ordonnance enfin de 1667 sur la procédure civile, ordonnance qui illustra ses rédacteurs [1], et qui fut suivie en 1669 de celle des eaux et forêts, pour la conservation des bois et le service de la marine; et en 1670 de celle qui règle la procédure en matière criminelle.

[1666] Pendant le cours de ses travaux, Louis perdit Anne d'Autriche, sa mère, qui mourut le 20 janvier 1666. Depuis trois ans sa santé s'altérait. Une humeur viciée, qui courait dans ses veines, s'était fixée sur le sein, et avait produit un cancer. Cette maladie, si redoutable par les douleurs qui l'accompagnent, si fatigante par les remèdes qu'elle réclame, si incommode enfin par l'infection qui en est une suite, fut affreuse pour la reine, qui craignait aussi excessivement les mauvaises odeurs qu'elle recherchait les odeurs agréables. Cette princesse était d'une délicatesse singulière sur tout ce qui concernait le soin immédiat de sa personne. On avait de la peine à trouver de la batiste assez fine pour lui faire des chemises et des draps à son gré. Le cardinal Mazarin la plaisantant sur ce défaut, lui disait que « si elle était damnée, son enfer serait de coucher dans « des draps de toile de Hollande. »

Elle avait éprouvé bien des vicissitudes dans sa vie; tantôt tourmentée par un ministre impérieux, et alors l'objet de la compassion du peuple; tantôt outragée par ce même peuple, devenu frondeur et mutin. Malgré ces excès, qui auraient dû l'aigrir contre la nation, elle fit la guerre à l'Espagne comme si elle ne l'avait pas aimée; aussi eut-elle la satisfaction de voir la nation détrompée rendre à la fin justice à ses qualités estimables.

Anne d'Autriche passa les dernières années de sa vie dans le calme de la vertu, uniquement occupée à faire le bien et à le procurer, sans se mêler en rien du gouvernement; modération admirable après une si longue habitude de commander. Ses aumônes étaient très-abondantes. Pendant sa maladie elle montra la plus grande patience. Les personnes qui l'approchaient ne s'apercevaient de ce qu'elle souffrait que par des mouvements involontaires, et trouvaient toujours sur son visage le sourire de la bienveillance. Elle

[1] Le chancelier Séguier, le maréchal de Villeroi, MM. Colbert, d'Aligre, Lezeau, de Machault, de Sève, Ménardeau, de Morangis, Poncet, Boucherat, de la Marguerie, Pussort, oncle de Colbert, Voisin, Hotman et Marin.

s'acquitta des devoirs de la religion avec une ferveur qui édifia toute la cour. Le roi, la reine, Monsieur et Madame ne la quittèrent pas, et jusqu'au dernier moment elle fit connaître par ses regards attendris combien leurs soins assidus lui étaient agréables. Les larmes de ses enfants la consolèrent. Elle ne montra quelque attachement à la vie que pour eux, et elle fit bien sentir que le sacrifice de la royauté n'était pas ce qui lui coûtait le plus. Qu'est-ce qu'une couronne quand on meurt?

Le roi la regretta sincèrement et avec raison. Aucune femme n'a porté plus loin les attentions maternelles. Malgré les embarras que lui donnaient les guerres civiles pendant l'enfance de son fils, elle ne se déchargea sur personne de ce qu'elle pouvait faire elle-même. Elle présidait aux leçons de son premier âge, y joignait des instructions particulières, veillait assidument à ne point souffrir auprès de lui des personnes capables de lui faire prendre des habitudes vicieuses. Reboulet remarque qu'elle eut beaucoup de peine à le corriger de celle de jurer. Elle n'en eut pas moins à lui faire perdre ce qu'elle appelait *la sécheresse*, qu'il tenait de son père, et elle réussit à lui donner, sinon la douceur de caractère et l'aménité qu'elle possédait plus qu'aucune autre femme, du moins cette fleur d'urbanité qui le rendait, quand il voulait, le plus aimable des monarques. Tout en lui inspirant des sentiments nobles et élevés, elle l'accoutumait à ne pas se laisser éblouir par l'éclat de la couronne; elle grava dans son cœur un respect sincère pour la religion, qu'il révéra toujours, lors même qu'il s'éloignait de ses principes; heureuse si elle avait pu moderer la fougue de sa passion voluptueuse, qui ne fit au contraire que s'accroître, et qui l'entraîna dans des égarements que l'histoire, protectrice des mœurs, ne doit pas dissimuler!

La Vallière subjuguée n'était plus cette fille timide qui n'osait se montrer, et croyait que chaque regard qui tombait sur elle était un reproche. Moins à la vérité par goût que pour obéir à son amant, et par tendresse pour ses enfants, elle avait accepté le titre, le rang et les honneurs de duchesse, et mademoiselle de Blois et M. de Vermandois s'élevaient publiquement sous ses yeux.

[1666-67] Mais pendant qu'elle se croyait assurée de la tendresse de son amant, une rivale lui enlevait secrètement son cœur, de toute sa fortune le seul bien qu'elle estimât. Cette rivale était Françoise-Athénaïs de Mortemar, duchesse de Montespan. Elle prit insensiblement l'habitude, étant dame du palais, de tenir compagnie à la reine lorsqu'elle attendait le roi après le jeu ou d'autres amusements de la soirée. Celui-ci s'accoutuma aussi à causer avec elle quand il rentrait. Elle était mordante, caustique, conteuse spirituelle, et contrefaisait très-plaisamment. On crut quelque temps que le roi ne la recherchait que pour ces agréments; la reine elle-même en était persuadée, et n'avait pas le moindre soupçon d'un autre motif de liaison avec son mari, parce que madame de Montespan était de toutes ses dévotions; mais le public malin ne pensait pas favorablement de sa vertu.

Son intelligence avec le roi, d'abord très-réservée, devint insensiblement plus libre. La Vallière ne manqua pas de s'en apercevoir, elle en fit des plaintes, qui furent mal écoutées. Dans son dépit, elle prit brusquement le parti de quitter la cour, et alla s'enfermer dans le couvent des Filles de Sainte-Marie à Chaillot. Louis lui envoya Colbert et Lauzun, qui jouait à la cour le rôle de favori; Colbert, qu'il supposa avoir du crédit sur son esprit, parce qu'il était chargé du soin de ses enfants; Lauzun, apparemment parce qu'il était singulièrement doué du talent de la persuasion. Ils réussirent en effet et la ramenèrent. La Vallière reprit des chaînes dont elle sentit alors la pesanteur, sans pouvoir encore les haïr, et elle continua de les traîner douloureusement à la cour, jusqu'au moment où, par un élan généreux, elle vint à bout de les rompre.

Ces intrigues se passaient à Saint-Germain que le roi habitait, à Versailles

qu'il bâtissait, et dans ses voyages sur la frontière de Flandre. Il y était appelé par la guerre qu'il avait entreprise contre l'Espagne. Une des conditions expresses du traité des Pyrénées était que la France ne donnerait aucun secours à la maison de Bragance rétablie sur le trône de Portugal, et qui faisait tous ses efforts pour s'y maintenir contre ceux de Philippe IV, roi d'Espagne, pour la renverser. On observera que la lutte entre ces deux puissances fut l'origine et l'occasion des établissements des Anglais hors de chez eux. Le Portugal, déjà mal secondé par la France, avant la paix de celle-ci avec l'Espagne, l'était encore plus faiblement depuis cette paix, par l'espèce de honte qu'eut Louis XIV de manquer sitôt à un de ses principaux articles. Les secours qu'il y fit passer se bornèrent à cinq ou six cents officiers, destinés à discipliner les Portugais, et à la tête desquels était un Allemand, le comte de Schomberg, qui fut depuis maréchal de France, et à qui sa qualité d'étranger permettait de prendre de semblables engagements. Mais quelques talents qu'eût ce général, et quoiqu'il fût dirigé par les conseils que lui transmettait Turenne, à qui le roi avait confié la suite et les détails de cette opération, il fallait des moyens plus efficaces pour sauver le Portugal; et la régente les chercha en Angleterre. Charles II demanda ou accepta en 1662 la main de Catherine de Bragance, sœur du jeune roi Alphonse, que ses vices tardèrent peu à précipiter du trône. Catherine apporta à Charles II la ville de Tanger en Afrique, à laquelle on ajouta presque aussitôt la ville de Bombay en Asie. De leur côté, les Anglais donnèrent au Portugal un million de crusades, et lui envoyèrent une escadre et des troupes. Ainsi, moyennant cette cession et la conquête de la Jamaïque qu'ils avaient faite sur les Espagnols en 1654, au temps de Cromwell, les Anglais, qui jusqu'alors n'avaient eu aucun établissement hors de chez eux, se trouvèrent posséder en dix ans de temps des points d'appui respectables dans les quatre parties du monde.

[1667-68] Philippe IV, roi d'Espagne, était mort à la fin de 1665, quelques mois avant sa sœur, et laissant un fils de quatre ans, Charles II, prince d'une santé fragile, qui commença à régner sous la tutelle de sa mère. Tant que vécut Anne d'Autriche, Louis, par égard pour elle, manifesta faiblement le projet qu'il avait conçu de s'approprier, à titre d'héritage, quelques portions de la monarchie espagnole. Mais lorsqu'elle fut morte, la hauteur de ses prétentions tarda peu à amener la guerre. Celle-ci avait été prévue dès la paix des Pyrénées. Elle trouvait ses motifs dans les deux clauses principales du contrat de mariage du roi : savoir, dans la renonciation de Marie-Thérèse à tous biens et successions de leurs majestés catholiques, et dans le payement de la dot, sur lequel la renonciation était fondée. Or quant au second article, malgré des instances faites par le roi, les trois termes fixés par le contrat de mariage pour le payement étaient plus qu'échus, sans qu'on eût seulement songé à entrer en compte; et, disaient les Français : *Point de payement, point de renonciation.* De plus, ajoutaient-ils, quand même le défaut de payement n'annullerait pas la renonciation, quelque généralité qu'on se soit efforcé de lui donner, elle n'envelopperait pas les biens de la maison d'Espagne situés en Brabant, à cause d'une coutume particulière du pays, conçue en ces termes : « Si un homme et une femme « ont des enfants, et que l'un des deux « vienne à mourir, la propriété des fiefs « venant du côté du plus vivant passe à « l'enfant ou aux enfants provenant de « ce mariage, et le plus vivant n'a plus « aux mêmes fiefs qu'un usufruit hérédi- « taire. » Or Marie-Thérèse, épouse de Louis XIV, était le seul enfant restant du premier mariage de Philippe IV avec Élisabeth de France, fille de Henri IV. Du moment de la mort de la mère, elle se trouvait donc saisie des fiefs du Brabant, dont son père n'était qu'usufruitier héréditaire. Ces fiefs, quelque étendue qu'on eût donnée à sa renonciation, ne pouvaient pas y entrer, puisque dans le

temps de son mariage elle en était déjà en possession, et que la clause du contrat de mariage ne la faisait renoncer qu'aux héritages et successions de leurs majestés catholiques.

Louis XIV demandait donc à Charles II, son beau-frère, la succession entière du duché de Brabant et de ses annexes, la seigneurie de Malines, la haute Gueldre, Namur, Limbourg, les places au delà de la Meuse, l'Artois, le Cambresis, le Hainaut, le duché de Luxembourg, enfin tout ce qui était de la coutume de Brabant. Quant au reste de la succession provenant de la maison de Bourgogne, il prétendait que son épouse, seul rejeton du premier lit de Philippe IV, devait les partager avec son frère Charles II, et sa sœur Marguerite-Thérèse, du second lit, sans qu'on pût lui opposer sa renonciation, puisqu'elle était annullée par défaut de payement.

Louis XIV appuya ces raisons de trois armées qu'il fit passer en Flandre, au milieu de l'année 1667. Il se mit à la tête de la plus nombreuse, commandée par Turenne, que le roi avait fait maréchal général dès l'an 1662. Le galant monarque mena à cette expédition, qui reçut le nom de *prise de possession*, la reine son épouse, avec une cour leste et brillante. On y allait gaiement, comme des collatéraux et trop souvent des héritiers directs vont pour recueillir une succession. Les troubles de la minorité de Charles II, la guerre de Portugal, qui absorbait la majeure partie des forces de la monarchie, et la recette précaire des galions, épiés sans cesse par les flibustiers, qui parurent alors, et qui désolaient toute l'Amérique espagnole, neutralisèrent tout moyen de résistance en Flandre. Aussi n'y en eut-il point : aucune armée n'y tenait la campagne pour protéger les villes menacées, qui furent toutes abandonnées aux faibles ressources de leurs garnisons. Il n'y eut qu'une seule action de cavalerie, où le marquis de Créqui, frère de l'ambassadeur de Rome, battit Marsin, resté au service de l'Espagne, et le prince de Ligne, qui avaient essayé de ravitailler Lille. En deux mois le roi prit Charleroy, Binch, Mons, Ath, Douai, le fort de Scarpe, Tournay, Oudenarde, Lille, Armentières, Courtray, Furnes, et leurs dépendances. Pourvu de ces nantissements, le vainqueur s'arrêta, et retourna à Paris à la fin d'août, laissant aux nations étonnées à réfléchir sur ce qu'elles avaient à craindre d'un jeune conquérant si actif et si heureux. En revenant, il remit aux ministres espagnols un plan de pacification qui contenait l'alternative de lui laisser ce qu'il avait pris, ou de lui accorder d'autres places qu'il spécifiait.

[1668] Ces propositions donnèrent lieu à une négociation, dans laquelle les Hollandais, qui commençaient à craindre le voisinage trop prochain du conquérant, se montrèrent plutôt arbitres impérieux que médiateurs. Pour hâter la décision, le roi, ayant sous lui le prince de Condé, remis en activité par la jalousie de Louvois, le maréchal de Turenne et Bouteville, devenu duc de Luxembourg, ami et élève du prince, s'était porté lui-même, au cœur de l'hiver, en Franche-Comté, dont il s'empara en un mois. La crainte que ses succès inspirèrent détermina leurs hautes puissances à faire avec l'Angleterre et la Suède un traité qu'on appela *la triple alliance*. Ces puissances réunies s'engageaient à forcer Louis XIV à ne pas pousser plus avant ses conquêtes en Flandre, ou à accepter des compensations qu'on lui fixait; et s'il ne consentait pas à ces arrangements, elles s'obligeaient à lui faire la guerre par terre et par mer.

Louis fut très-piqué de ce complot menaçant, tramé principalement par les Hollandais : il les aurait volontiers brusqués en faisant irruption sur leurs terres, dont il n'était pas loin, mais il craignit que la marine qu'il formait, exposée dans son enfance à la marine plus qu'adulte des trois puissances, ne pérît en naissant. Il accepta donc la paix. Elle fut signée à Aix-la-Chapelle le 2 mai 1668. Des neuf articles qui composent le traité, il n'y en a que trois à remarquer, savoir : le troisième, portant cession à

la France de toutes les villes conquises par elle; le quatrième, qui restitue la Franche-Comté à l'Espagne; et le huitième surtout, qui conserve aux parties contractantes tous les droits résultant du traité des Pyrénées. Ce qui fut accordé au roi en Flandre était bien inférieur à ce qu'il s'était promis; aussi garda-t-il un vif ressentiment contre les Hollandais, qui le forçaient de s'en contenter.

[1669] L'époque de la paix d'Aix-la-Chapelle fut aussi celle de la paix dite de Clément IX, qui mit fin pour trente ans aux discordes religieuses qui, depuis plus de vingt, agitaient l'église de France. En 1640 avait paru un ouvrage posthume de Jansénius, évêque d'Ypres, lequel l'avait décoré du nom d'*Augustinus*, comme renfermant la doctrine de ce Père de l'église sur l'accord impénétrable de la grâce et de la liberté. Son système, suivant Bergier, se réduit à ce point capital, que le plaisir, mobile unique de l'homme depuis sa chute, inévitable quand il vient, et invincible quand il est venu, porte l'homme à la vertu s'il vient du ciel ou de la grâce, et au vice s'il vient de la concupiscence; et que la volonté est nécessairement entraînée par celui des deux qui est le plus fort : d'où il résulte que l'homme fait invinciblement, quoique volontairement, le bien ou le mal, selon qu'il est dominé par la grâce ou par la cupidité, et qu'il ne résiste jamais ni à l'une ni à l'autre. Le pape, au jugement duquel l'auteur lui-même avait déféré son livre, le condamna en 1642 comme renouvelant les erreurs de Baïus, proscrites soixante ans auparavant; mais ni l'ouvrage ni la condamnation n'avaient fait de sensation en France, lorsque l'abbé de Saint-Cyran, ami de Jansénius, et après lui le jeune Arnauld, disciple de l'abbé, essayèrent de faire goûter les opinions de l'évêque, sans qu'on voie trop quel avantage il en pouvait résulter pour l'homme, ni quelle gloire pour Dieu. Au reste, s'ils firent des adeptes, ils rencontrèrent aussi des adversaires [1].

[1] De Bausset, Hist. de Fénélon. D'Avrigny, Mém. dogm.

Nicolas Cornet, syndic de la faculté de théologie de Paris, dénonça, en 1649, l'affectation de la plupart des candidats à préconiser un ouvrage condamné par l'autorité apostolique, et dont il réduisit toute la substance à cinq propositions [1],

[1] Ces cinq propositions sont les suivantes : le bruit qu'elles ont fait les rend historiques, et exige qu'elles soient citées au moins en note.

I. Quelques commandements de Dieu sont impossibles aux justes, lors même qu'ils font leurs efforts selon les forces présentes qu'ils ont, et la grâce par laquelle ils peuvent leur devenir possibles leur manque.

II. Dans l'état de la nature déchue, on ne résiste jamais à la grâce.

III. Pour mériter et démériter dans l'état de la nature déchue, il n'est pas nécessaire qu'il y ait dans l'homme une liberté qui soit exempte de contrainte.

IV. Les semi-pélagiens admettaient la nécessité de la grâce intérieure et prévenante pour chaque action, même pour le commencement de la foi; et ils étaient hérétiques, en ce qu'ils voulaient que cette grâce fût telle que la volonté de l'homme pût lui résister ou lui obéir.

V. Il est semi-pélagien de dire que Jésus-Christ est mort pour tous les hommes sans exception.

A ces vains efforts de l'orgueil ou de l'inquiétude de l'esprit humain pour scruter des mystères dans la profondeur desquels il ne peut que s'égarer et se perdre, on aime à opposer l'aveu franc et naïf de notre ignorance, tel qu'il est exprimé dans la lettre suivante de M. de Beauvau, évêque de Comminges en 1664, et de Tournay en 1671.

« Je crois que la grâce de Jésus-Christ nous est nécessaire pour toutes les actions de piété et de vertus chrétiennes : je crois qu'il faut la demander à Dieu.

« Je crois que tous les commandements de Dieu nous sont possibles avec la grâce, et que sans elle nous ne pouvons rien de bien, ni persévérer dans le bien sans un secours spécial.

Je crois que cette grâce prévient et aide notre volonté; que nous devons notre salut à Dieu; que nos chutes nous doivent être imputées.

« Je crois que la grâce fortifie notre libre arbitre, et ne le détruit pas.

« Je crois que notre libre arbitre, en coopérant à la grâce, ne doit pas se glorifier, mais se tenir dans l'humiliation, reconnaissant son impuissance s'il était abandonné à lui-même.

« Hors ces vérités, j'avoue mon ignorance sur cette matière; et quand on me demandera comment la grâce est alliée avec notre liberté; comment Dieu agit en nous; pourquoi il tire les uns de la masse de perdition, et y laisse les autres; pourquoi les uns persévèrent, et les autres non, j'avouerai franchement que je ne le sais pas. Je crois même que personne ne le sait, et que ces mystères sont inconnus de tous les hommes. Mais notre orgueil est si grand, que nous ne saurions avouer que nous ignorons les choses mêmes dont Dieu s'est voulu réserver la con-

qui en sont l'âme, selon l'expression de Bossuet. Mais la faculté ne put prononcer, à cause de l'appel comme d'abus qui fut interjeté au parlement par quelques-uns des jeunes docteurs; appel inconvenant s'il en fut jamais, les magistrats ne pouvant prononcer sur une matière de doctrine. Quatre-vingt-huit évêques écrivirent au pape afin de prévenir les suites d'un pareil scandale, et lui demandèrent de prononcer sur les cinq propositions. Innocent X, à cet effet, établit une congrégation en 1651; et après un examen de deux ans, après la vérification d'une multitude de mémoires donnés par les deux partis, après des conférences où furent entendus leurs défenseurs, après avoir enfin confronté les cinq propositions avec le livre même de Jansénius, il prononça un jugement définitif qui les déclarait hérétiques. La bulle fut reçue en France, acceptée par l'assemblée du clergé, et revêtue de lettres patentes.

On devait s'attendre que la contestation était finie : mais Arnauld, forcé de reconnaître que les cinq propositions étaient justement condamnées, éluda ce jugement, en prétendant qu'il n'avait aucun rapport à la doctrine de Jansénius; et il se fondait sur ce que, à la première proposition près, on ne les trouvait pas mot pour mot dans l'*Augustinus*. Cette distinction, qui blessait évidemment la bonne foi, en ce qu'il n'est pas nécessaire pour qu'un extrait soit fidèle, qu'il conserve les expressions mêmes de l'original, fut trouvée sans réplique; car tel est l'esprit de parti, qu'il obscurcit, même en des hommes vertueux et éclairés, les notions les plus simples et les plus incontestables.

Cet incident, qu'on appelle la distinction du fait et du droit, nécessita une nouvelle répression; et le pape Alexandre VII, qui avait succédé à Innocent X, approuvant le sentiment de trente-huit évêques réunis à Paris en 1655 par le cardinal Mazarin, déclara, par une nouvelle bulle de 1656, « qu'ayant assisté « comme cardinal à toutes les congré- « gations qui avaient eu lieu sous Inno- « cent X pour l'examen des cinq propo- « sitions, il attestait qu'elles étaient tirées « du livre de Jansénius, et qu'elles avaient « été condamnées dans le sens auquel cet « auteur les avait expliquées. » Sollicité depuis par le roi et par les évêques, qui avaient cru devoir forcer la résistance dans ses derniers retranchements par des mesures de précautions personnelles qui parurent vexatoires pour n'être pas assez autorisées, il donna son assentiment à l'idée d'un *formulaire* proposé à l'assemblée du clergé de 1661; et il obligea tous les ecclésiastiques, les religieuses, les docteurs de toutes les facultés et les instituteurs, sous peine d'être procédé contre les réfractaires par les voies canoniques, à condamner les cinq propositions extraites de Jansénius dans le propre sens du même auteur.

Les religieuses de Port-Royal, guidées par les chefs des opinions condamnées, ne croyant pas pouvoir se déterminer de confiance, sur l'assurance de l'église, à dire anathème à un livre condamné par elle, alléguèrent leur ignorance, qui les mettait dans l'impossibilité de vérifier les textes de Jansénius, et s'en firent un prétexte et une espèce de prérogative pour se dispenser de signer. Hardouin de Péréfixe, archevêque de Paris, épuisa tous les moyens de condescendance pour les amener à la soumission, et leur envoya vainement Bossuet, qui n'était pas encore évêque, mais qui jouissait déjà d'une grande considération. Cet incident a valu à l'église la lettre précieuse que ce prélat leur adressa en cette circonstance, chef-d'œuvre de logique et de clarté, qui réunit en quelques pages tout ce qui a jamais été dit ou écrit de plus décisif en des milliers de volumes sur la question du silence respectueux, que l'école de Port-Royal tâchait alors de mettre en crédit.

Quatre évêques entreprirent aussi de renouveler, dans leur souscription même, la distinction du fait et du droit, que le formulaire était destiné à proscrire. Ce furent Pavillon, évêque d'Aleth, Caulet,

« naissance. Humilions-nous-en, en reconnaissant « l'impénétrabilité de ses secrets et de ses jugements. »

évêque de Pamiers, Choart, évêque de Beauvais, et Arnauld, frère du docteur, évêque d'Angers. Ils donnèrent des mandements, où ils établirent que l'église, infaillible dans son jugement sur telle ou telle proposition qu'elle condamne comme hérétique, peut errer dans celui qu'elle porte, en attribuant certaines erreurs à un auteur ou à un livre, et que c'était le cas de donner alors à sa décision le simple acquiescement du silence respectueux. Assertion bizarre, qui réduisait l'église à l'impossibilité de juger d'un livre pernicieux, et de prévenir les fidèles contre son venin.

Louis XIV, choqué de cette résistance, pria le pape de déléguer une commission de douze évêques pour faire le procès aux quatre réfractaires. Cette mesure n'était pas entièrement selon les règles canoniques. Les prévenus étaient distraits de leurs juges naturels, les évêques de leurs provinces, et le pape se trouvait investi d'une cause dont il ne pouvait connaître que par appel. Les quatre évêques essayèrent d'alarmer le roi sur l'atteinte donnée aux libertés de l'église gallicane, et l'épiscopat sur celle qui était portée à sa juridiction. Le monarque fut peu sensible aux démonstrations de leur zèle; mais une vingtaine d'évêques soumissionnaires prirent parti pour eux. De là de nouvelles difficultés qui, de part et d'autre, firent désirer un accord amiable. César d'Estrées, évêque de Laon, et depuis cardinal, l'archevêque de Sens, Gondrin, et Félix de Vialart, évêque de Châlons-sur-Marne, se portèrent pour médiateurs, et se concertèrent avec le nonce du nouveau pape, Clément IX, pour aviser à quelque expédient qui pût concilier toutes les oppositions. On le trouva, au moyen de ce que l'on fit la part de l'amour-propre et des préjugés, en n'exigeant point la rétractation des mandements; et celle des règles, en enjoignant la souscription sincère du formulaire.

Soit que cette indulgence satisfît les évêques, soit que l'acquiescement sincère exigé d'eux ne leur parût pas synonyme d'un acquiescement pur et simple, pressés d'ailleurs d'une part par les commissaires nommés, et d'une autre par les remontrances de leurs amis, ils se rendirent à ces conditions, et ils écrivirent au pape que, pour contribuer à la paix de l'église, ils avaient cru devoir changer de mode sur la manière d'exiger le formulaire, et imiter à cet égard l'exemple des autres évêques.

Cependant un bruit sourd se répandit que cette nouvelle soumission avait encore été accompagnée de réserves, et on les donnait comme le motif de la promptitude avec laquelle avait été vaincue l'opiniâtreté des prélats. Des deux parts, en effet, on s'est depuis accusé de restrictions coupables, et le soupçon a plané sur les évêques, sur les médiateurs, et sur le nonce. C'est même un fait donné pour constant par les écrivains du parti, pour sauver l'honneur de leurs prélats, qu'ils y furent autorisés par le pape lui-même; comme s'il eût été moins flétrissant pour eux d'user d'une tolérance qui eût été un véritable subterfuge et qui les eût mis en opposition avec des actes publics et authentiques, que de faire franchement le sacrifice de leur opinion particulière au sentiment général de l'église: mais le pape, loin de se prêter à une pareille condescendance, faisait faire au contraire des informations à ce sujet, et ce ne fut que sur l'assurance donnée par l'un des médiateurs, que les quatre évêques avaient satisfait sincèrement aux intentions du saint-siége, et qu'ils lui avaient rendu l'obéissance qui lui appartient à l'égard des livres condamnés, que le pontife leur fit tenir enfin un bref approbatif de leur conduite, en date du 19 janvier 1669, où, en applaudissant à leur soumission, il fait mention expresse du résultat de ses recherches: « Car, « dit-il formellement, nous n'aurions « jamais admis sur cet objet ni exception « ni restriction quelconque. »

Tout Port-Royal, qui avait pris part à l'accord, imita l'exemple des prélats, et les religieuses, reléguées partie à leur

maison des Champs, et partie en d'autres monastères, rentrèrent dans leur maison de Paris. Le roi, à qui le pape avait mandé que les évêques s'étaient soumis à leurs obligations envers lui, déclara que le pape étant satisfait, il l'était aussi; et non seulement il arrêta les poursuites commencées contre les quatre prélats, mais il voulut encore se faire présenter le docteur Arnauld, qui avait été leur conseil et le premier mobile de toutes leurs démarches. Ainsi fut rétabli le calme au sujet de ces fastidieuses discussions, jusqu'à l'époque fatale où l'affaire du cas de conscience, en 1702, vint les renouveler avec le plus scandaleux éclat, pour durer encore un demi-siècle.

[1669-70] Pendant l'année qui suivit la paix d'Aix-la-Chapelle, le roi se mit en état de faire repentir les Hollandais de leurs intrigues et de leur fierté. Ils étaient jaloux de la prospérité qui commençait à poindre pour le commerce français, de l'exécution du droit de fret accordé aux navires nationaux, et du surhaussement des tarifs à l'égard des étrangers. Piqués de n'avoir pu les faire alléger en leur faveur, ils prohibèrent les denrées de la France, supposant que la disproportion entre le nombre des vaisseaux de celle-ci et la quantité de ses exportations, forcerait, par l'engorgement qui allait en résulter dans les ports, à recourir à eux aux conditions qu'ils voudraient bien faire. Ils se méprirent; et cette mesure, qu'ils avaient crue si politique, se vit frappée d'impuissance par les traités qu'elle fit entamer avec les négociants de Hambourg et de la Baltique, traités qui auraient bien mieux puni les Hollandais que le recours à la voie des armes. Mais, de part et d'autre, l'humeur s'en mêla, et ne permit pas de calculer froidement les chances d'une rupture. En ce temps, les Hollandais dominaient sur la mer et regorgeaient de richesses. Présomptueux comme des républicains et de nouveaux enrichis, ils ne surent pas jouir modestement de leur puissance. Ils se donnèrent, dans des inscriptions fastueuses, « la « gloire d'avoir pacifié l'Europe, et d'être « les arbitres des rois. » C'était déjà trop qu'un pareil étalage de vanité aux yeux du monarque français. Ils fatiguèrent de plus sa patience, tantôt en refusant de la manière la plus dure et la plus inconvenante, toutes ses demandes justes ou indifférentes, comme celle, par exemple, qu'il leur fit au sujet de la tolérance du culte privé des catholiques; tantôt en souffrant qu'il fût répandu des écrits dans lesquels ils se vantaient d'avoir mortifié son ambition, et borné ses conquêtes dans les Pays-Bas; et enfin en permettant à leurs écrivains, peintres et graveurs, des caricatures et des allusions piquantes, auxquelles Louis XIV se montra trop sensible.

[1670] Son premier soin pour le succès de la guerre qu'il méditait contre eux, fut de les réduire à leurs propres forces, en leur ôtant le concours de la *triple alliance*. Charles II, roi d'Angleterre, fut le premier qu'on chercha à en détacher. Ce prince avait vendu Dunkerque à Louis XIV pour cinq millions. Cet achat faisait connaître qu'on pouvait obtenir beaucoup de choses de lui avec de l'argent. On en proposa, non-seulement à lui, mais à ses ministres. Colbert de Croissy, frère du contrôleur général, dans un voyage qu'il fit à Londres, présenta à ceux-ci cette illusion, qu'en se prêtant à l'abaissement de la Hollande, leur roi réussirait à se rendre plus puissant en Angleterre, ce qui augmenterait leur autorité à eux-mêmes. Ils se laissèrent surprendre à ce prestige, appuyé de bonnes sommes d'argent, ou ils en firent le semblant.

Pour déterminer Charles II à une guerre qui déplaisait à la nation, outre l'argent, on employa les sollicitations de Henriette, duchesse d'Orléans, sa sœur. Ils avaient été malheureux ensemble, après le détrônement et le supplice de Charles I, leur père. Cette ressemblance donnait à la princesse beaucoup de crédit auprès de son frère. On a dit qu'elle l'appuya par les complaisances d'une belle Bretonne, mademoiselle de Keroual, depuis du-

chesse de Portsmouth, qui ne fut pas inutile pendant la négociation. et qui, restée auprès du roi d'Angleterre, servit à l'entretenir dans ses bonnes dispositions pour la France.

La négociation de la princesse fut un grand mystère auquel son époux ne fut pas admis, parce qu'on craignait son indiscrétion. Turenne et Louvois étaient seuls instruits, et cependant le secret fut éventé. Monsieur, qui l'avait su par le chevalier de Lorraine, son favori, second fils du fameux comte d'Harcourt, en parla au roi, qui prit le parti de lui tout avouer; mais qui, déjà singulièrement étonné, le fut encore davantage, lorsqu'il sut de son frère par quel canal les détails lui étaient parvenus. Assuré de la discrétion de Turenne, le roi fut tenté de croire Louvois coupable. Cependant ayant fait venir le premier : « Parlez-moi, lui dit-il, « comme à votre confesseur. Avez-vous « dit à quelqu'un ce que je vous ai confié « de mes affaires sur la Hollande et sur « le voyage de Madame en Angleterre? » Si le cœur de ce grand homme fut jamais combattu entre la vérité et la honte d'avouer sa faiblesse, ce fut en cette occasion : cependant la vérité l'emporta, et ce fut un des grands combats et des plus embarrassants où se soit trouvé ce grand capitaine. « Comment, sire, répliqua Tu« renne en bégayant, quelqu'un sait-il le « secret de votre majesté? — Il n'est pas « question de cela, reprit le roi en le pres« sant; en avez-vous dit quelque chose? « — Je n'ai point parlé de vos desseins « sur la Hollande certainement, répondit « Turenne, mais je vais tout dire à votre « majesté. J'avais peur que madame de « Coetquen, qui voulait faire le voyage « de la cour, n'en fût pas, et pour qu'elle « prît ses mesures de bonne heure, je lui « en dis quelque chose; et que Madame « passerait en Angleterre pour voir le roi « son frère; mais je n'ai dit que cela, et « j'en demande pardon à votre majesté, « à qui je l'avoue. » Le roi se prit à rire, et lui dit : « Monsieur, vous aimez donc « madame de Coetquen? — Non pas, sire, « tout à fait, répondit Turenne, mais elle « est fort de mes amies. — Oh bien, dit « le roi, ce qui est fait est fait, mais ne « lui en dites pas davantage : car si vous « l'aimez, je suis fâché de vous dire qu'elle « aime le chevalier de Lorraine, auquel « elle rend compte de tout, et le cheva« lier de Lorraine en rend compte à mon « frère. »

Il n'y eut d'égal à la confusion de Turenne, en cette rencontre, que la naïveté de son aveu, qui ajouta à l'estime du roi pour lui. C'était la seconde fois que les séductions de l'amour avaient fait dévier ce grand homme du sentier du devoir; et l'on devait d'autant moins s'y attendre, qu'il avait passé l'âge des passions, et que des pensées plus graves qui venaient d'opérer sa conversion à la religion catholique, abandonnée par son père, étaient alors l'aliment ordinaire de son esprit. La honte qu'il en ressentit fit sur lui une telle impression, que longtemps après, le chevalier de Lorraine l'étant venu voir, et la conversation étant tombée sur ce sujet : « Che« valier, lui dit-il, si vous voulez parler « de cela, commençons par éteindre les « bougies. »

Le voyage n'en eut pas moins lieu : il fut très-splendide et très-gai, excepté pour Madame, qui fut presque toujours malade. Selon les arrangements pris, elle passa de Calais à Douvres, où le roi son frère s'était rendu. Elle resta quelques jours avec lui, le laissa dans de bonnes dispositions, et revint satis.aite et en meilleure santé; mais la malheureuse princesse portait dans son sein le germe de la maladie cruelle qui l'enleva bientôt; ou bien la main exécrable qui devait la précipiter dans le tombeau préparait déjà son crime. Henriette arriva au commencement de juin, et le 29 éclata subitement à Saint-Cloud, sa demeure, ce cri effrayant : *Madame se meurt!* et huit heures après : *Madame est morte!* Le mal se déclara par des douleurs affreuses, au moment qu'elle achevait de boire un verre d'eau de chicorée; sa première exclamation fut qu'elle était empoisonnée. Elle se rétracta cependant, quand

son confesseur lui fit connaître le danger des soupçons que cette accusation vague allait occasionner. Mais en considérant ce qui se passa pendant la courte durée de sa maladie, et immédiatement après, on ne sait que conjecturer. Cette princesse a été assez intéressante pour qu'on se permette quelque détail sur cet événement.

Mademoiselle, qui y courut des premières avec le roi, rapporte des circonstances qui sont précieuses. « En arrivant « à Saint-Cloud, dit-elle, nous ne trouvâ« mes quasi personne qui parût affligé. « Monsieur semblait fort étonné. Nous « vîmes Madame sur un petit lit qu'on « avait fait à sa ruelle, toute échevelée : « elle n'avait pas eu assez de relâche pour « se faire coiffer de nuit, sa chemise dé« nouée au cou et aux bras, le visage pâle, « le nez retiré; elle avait la figure d'une « morte. On causait, on allait et venait « dans cette chambre, on y riait, comme « si elle eût été dans un autre état. La ma« lade voyait avec peine cette tranquillité « de tout le monde. Le roi voulut raison« ner avec les médecins. Ils ne savaient « que lui répondre. Valot avait décidé que « c'était une colique qui passerait en peu « de temps. Les autres n'osaient parler « autrement. Mais, disait le roi, on ne « laisse pas ainsi périr une personne sans « aucun secours. Ils se regardaient, et ne « disaient mot. »

Ce détail dénote sinon une mort procurée, du moins une mort précédée de bien peu de mesures propres à la prévenir. M. d'Argenson raconte dans ses *Essais*, qu'entre les officiers de bouche de Henriette, il y en eut un qui se trouva assez riche, après sa mort, pour ne pas désirer comme les autres d'entrer au service de la seconde femme de Monsieur. « Comme celle-ci lisant la liste de ces of« ficiers, et voyant que celui-ci manquait, « en témoignait de l'étonnement, et de« mandait s'il était mort : Oh! non, dit « Monsieur, mais je compte qu'il ne vous « servira jamais. On a remarqué, ajoute « le même écrivain, que cet homme ne « parlait jamais de Monsieur, que jamais il « n'allait au Palais-Royal ni à Saint« Cloud. On prétend même qu'il se trou« blait quand on parlait devant lui de son « ancienne maîtresse. »

Enfin les médecins qui assistèrent à l'ouverture du corps ne s'accordèrent point sur l'état des parties nobles, que les uns trouvèrent saines, et les autres viciées autrement qu'elles ne doivent l'être par une maladie : contradiction très-favorable aux jugements que se permet la malice humaine dans ces occasions. D'un autre côté, on a pu remarquer que Henriette était languissante depuis quelque temps. Des accidents survenus pendant ses grossesses, et des plaisirs pris sans ménagement, avaient épuisé son tempérament. Ajoutez ses chagrins domestiques, la jalousie de Monsieur, l'insolence de ses favoris, peut-être des remords qui n'ont pas besoin de grandes fautes pour naître dans les belles âmes; ces causes réunies ont pu occasionner l'irruption subite d'un mal longtemps caché, et qui se serait montré plus fort que les remèdes, quand même ils auraient été administrés.

Elle laissa deux princesses : l'une, mariée ensuite au duc de Savoie, fut heureuse; l'autre, comme nous le verrons, a retracé les charmes et les malheurs de sa mère.

Veuf à peine depuis un an, Monsieur songea à se remarier. Il jeta d'abord les yeux sur Mademoiselle, la plus riche héritière de France; et cette circonstance fit rompre le mariage agréé un instant par le roi entre cette princesse et Antoine Nompar de Caumont, marquis de Péguillain, puis duc de Lauzun. Mais constante dans son premier projet, Mademoiselle épousa secrètement Lauzun; ce qui fut cause qu'il fut arrêté et détenu dix ans à Pignerol. Monsieur tourna alors ses vues sur Élisabeth-Charlotte, fille de l'électeur palatin. Il y eut de la politique dans ce mariage; et le roi voulut s'assurer par là de la neutralité de l'électeur pendant la guerre qu'il méditait contre les Hollandais.

La mort de Henriette n'interrompit pas

la négociation avec son frère. Le 10 décembre 1670, il y eut entre les deux rois un traité qui stipulait ce que chacun fournirait de troupes de terre, de vaisseaux et d'argent: l'Angleterre, six mille hommes pour la guerre de terre, cinquante gros vaisseaux et six brûlots. Louis XIV joignait à la flotte anglaise commandée par le duc d'York une division de trente vaisseaux de ligne et de dix brûlots, sous le maréchal d'Estrées. C'était le fruit du zèle de Colbert pour la restauration de la marine française, zèle qui, dans l'intervalle qui s'était écoulé depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, lui avait permis de porter le nombre des constructions navales à soixante gros vaisseaux et quarante frégates. Quant aux troupes de terre, le roi ne se bornait pas, et il donnait encore trois millions par an au roi d'Angleterre pour les frais. A ces clauses on joignit, pour satisfaire le peuple anglais, la promesse de lui céder, après la conquête, quelques îles de la Hollande et de la Zélande.

[1671] Le roi de Suède, Charles XI, se laissa aussi séparer de la triple alliance par un subside, et même amener à une ligue offensive et défensive, et à un engagement de fournir des secours. Le même appât gagna l'évêque de Munster, Bernard Van Galen, prélat guerrier, qui s'était déjà mesuré avec les Hollandais; celui de Cologne, et quelques autres princes de l'Empire, leurs voisins, qui tenaient les bords du Rhin, et entre lesquels on s'engagea de partager les dépouilles des républicains. Le roi s'assura encore, dans le cours de la guerre, de la neutralité de l'empereur, en faisant avec lui un partage très-secret de la monarchie d'Espagne quand la mort de Charles IV, qu'on regardait comme très-prochaine, arriverait. Mais les instances de Louis XIV pour engager l'Espagne à abandonner à leur sort les Hollandais, qui l'avaient sauvée, et les offres même qu'il fit faire de lui restituer tout ce qu'il avait acquis sur elle par la paix d'Aix-la-Chapelle, échouèrent également contre sa reconnaissance.

[1672] Tout étant prêt, le 6 avril 1672 parurent les déclarations de guerre des rois de France et d'Angleterre contre les états généraux des Provinces-Unies. Toutes les deux se ressemblent. Les deux rois se plaignent « d'inscriptions injurieuses et pleines de faussetés contre eux « et leurs sujets, de peintures et de médailles de ce genre, exposées en public « par le commandement même des états. » Louis ajoutait des reproches sur les services rendus par ses prédécesseurs aux Hollandais, et si mal reconnus; Charles, des plaintes de peu d'égard pour son pavillon, de pêches prohibées sur ses côtes, et de contraventions de commerce : et c'est sur ces motifs frivoles que fut allumée une guerre qui embrasa toute l'Europe.

Les armées de Louis étaient brillantes : on y comptait plus de cent mille hommes, presque tous jeunes gens, parce qu'on avait congédié les vieux soldats, incapables de se prêter à la discipline pénible qu'on voulait introduire. Cette réforme n'était pas du goût de tout le monde; et c'est peut-être ce qui fit dire par Despréaux à monsieur le prince, qui lui montrait son armée et lui demandait ce qu'il en pensait : « Je crois qu'elle « sera fort bonne quand elle sera ma« jeure. » Cependant on peut penser qu'il y a de l'exagération dans ce qu'ajoute madame de Sévigné, « que le plus âgé « n'avait pas dix-huit ans. » Mais ces pupilles, sous des tuteurs tels que Condé, Turenne, Luxembourg et Créqui, ne connaissant ni difficultés, ni obstacles, ni périls, firent des choses prodigieuses.

Les généraux étaient puissamment secondés par Louvois, qui commença pendant cette guerre à se rendre célèbre par la prévoyance, l'esprit d'ordre et d'intelligence dans les détails, et surtout par le soin qu'il prit de la subsistance et de la santé du soldat; la première presque toujours incertaine jusqu'alors, et la seconde tellement négligée, que les armées, sans hôpitaux et sans charrois pour les blessés, laissaient mourir ces infortunés sur la place où ils avaient été frappés, ou s'en arracher pénible-

ment eux-mêmes en arrosant les routes de leur sang. Cette capacité bien reconnue de Louvois dans toutes les parties de son ministère, il la dut à l'ardeur de s'instruire de tout ce qui concerne la guerre tant de siége que de campagne. Pour la première, Vauban lui-même fut son maître. « Il me demanda, dit cet « habile ingénieur, quelque chose sur « l'attaque des places qu'il pût étudier. « Là-dessus je m'enfermai; et rappe- « lant toutes mes idées, je fis un gros « volume d'écriture. Rien ne m'a jamais « été si utile à moi-même que cette con- « sidération attentive et exacte, la plume « à la main, de tout ce que j'avais ja- « mais eu dans l'esprit sur cette matière; « et ce fut par cette réflexion que je me « fixai à la manière d'attaquer que je « pratique aujourd'hui.» Ainsi cette curiosité de Louvois donna de l'instruction au ministre, et à l'ingénieur l'idée de s'élever au-dessus des règles communes. La même curiosité fit descendre Louvois dans les mines de Tournay, qu'il parcourut, regardant, examinant, s'informant de tout; et si on rassemblait ce qu'ont rapporté ses contemporains sur son désir d'apprendre et ses efforts pour y réussir, on trouverait que peu de ministres ont autant fait que lui pour acquérir les talents nécessaires à leur place.

La paix qui subsistait entre la France et l'Espagne ne permit pas de gagner le cœur de la Hollande par le chemin le plus court. Le rendez-vous des troupes fut indiqué à Charleroy, sur la Sambre, et le théâtre des premières opérations militaires s'établit entre la Meuse et le Rhin. Le roi, le prince de Condé et Turenne commandaient chacun une armée, et se réunissaient au besoin. La première opération importante fut tentée par Turenne. Ce fut le siége de Maseik, dont la prise, en coupant la communication de Maëstricht avec le reste du territoire hollandais, dispensait de la nécessité de perdre du temps et des hommes à l'attaque de cette forte place. Moins bien pourvues de soldats et de munitions, Rhinberg, Orsoy, Burick, et tout vis-à-vis, Wesel, qui appartenait à l'électeur de Brandebourg, mais où les Hollandais tenaient garnison, furent assiégées à la fois par le roi, par Monsieur, par Turenne et par Condé, et cédèrent plutôt aux menaces qui leur furent faites, qu'aux hostilités qui furent dirigées contre elles. La campagne avait commencé en mai, et au commencement de juin tout l'entre-Meuse et Rhin était au pouvoir du roi. Il proposa dès lors le passage de l'Yssel, derrière lequel était retranché le jeune prince d'Orange, Guillaume III, qui, âgé seulement de vingt-deux ans, avait été revêtu du commandement général des troupes hollandaises.

Toute l'activité des Hollandais, tournée vers la marine, leur avait fait négliger leur armée de terre, et les menaces de Louis XIV ne les avaient point tirés de leur assoupissement à cet égard. A peine avaient-ils à lui opposer cinquante mille hommes de mauvaises troupes, dont les trois quarts encore étaient enfermés dans les places fortes. C'était avec le dernier quart que le prince se voyait contraint de faire tête à la nombreuse armée française. La profondeur de l'Yssel et l'escarpement de ses bords le lui permettaient en ce moment. Mais Turenne et Condé, qui eurent bientôt reconnu la difficulté du passage, y firent renoncer le roi, et lui proposèrent de pénétrer dans l'île fertile de Betaw ou des Bataves, formée par les deux bras du Rhin connus sous les noms du Leck et du Wahl. Le comte de Guiche, fils du maréchal de Gramont, avait découvert un endroit presque entièrement guéable, à la naissance même des deux branches, et sous le canon d'ailleurs du petit fort de Tolhuis, bâti sur leurs bords. Le passage y fut résolu, et la direction en fut confiée au prince de Condé.

L'incertitude du prince d'Orange, incertitude qui lui fit plusieurs fois munir et dégarnir ce poste, ajouta à l'irrésolution du peu de soldats laissés à la défense de la rive. On n'y comptait que cinq cents cavaliers et quatre mille fantassins, mal retranchés et sans artillerie, lorsque la

maison du roi, protégée par quelques batteries, entra dans le fleuve : aussi éprouva-t-elle à peine de la résistance. S'étant formée à l'autre bord au nombre de quinze mille hommes, Condé ne crut pas devoir attendre l'infanterie pour sommer de se rendre une troupe toute disposée à mettre bas les armes. Il s'avançait dans ce dessein, lorsque le jeune duc de Longueville, son neveu, encore tout échauffé soit d'une débauche de la veille, soit d'une course en parti qu'il venait de faire du côté de l'Yssel, accourt, le pistolet à la main, jusque sur le bord des retranchements, et lâche son coup en s'écriant : « Point de quartier à cette « canaille! » La nécessité de la défense force les Hollandais à une décharge. Le jeune prince en fut la première victime, et Condé ne dut qu'à un mouvement involontaire de recevoir dans le poignet un coup dirigé contre sa tête. Un carnage affreux suivit de près ce double accident; et ainsi fut ensanglantée cette manœuvre, qui devait coûter à peine quelques amorces. Le jeune duc possédait de brillantes qualités, qui avaient engagé, dit-on, les Polonais, mécontents de leur faible roi Koribut, à jeter les yeux sur lui; et l'on prétend que des envoyés, chargés de lui porter les vœux de la nation, arrivèrent au camp une heure après sa mort. Quoi qu'il en soit, l'intempérance dont il fit preuve la veille de sa catastrophe, cette bravoure insensée qui mettait de la gloire à faire couler un sang inutile à répandre, et surtout ce mépris insultant de l'humanité que respirait le cri féroce qui lui valut la mort, durent peut-être le leur faire peu regretter. Tel fut au reste ce fameux passage du Rhin immortalisé par les vers de Boileau, plus célèbre par ce qu'il eût pu être que par ce qu'il fut en effet, et que l'ignorance des particularités qui l'accompagnèrent fit si mal à propos d'abord comparer au passage du Granique.

La blessure de Condé, assez sérieuse pour obliger ce prince à quitter le commandement, le fit remettre à Turenne. Ayant jeté des ponts sur le Leck, celui-ci pénétra du Betaw dans les provinces d'Utrecht, de Gueldres et d'Overyssel, dont toutes les places s'empressèrent de capituler, et des partis s'avancèrent même jusqu'aux portes d'Amsterdam. On eût pu s'emparer de ses écluses, et le pays était irrévocablement conquis. Des lenteurs permirent aux bourgeois de revenir de leur premier étourdissement, et de prendre des mesures de défense. Plusieurs fautes de Louis achevèrent de les sauver.

La première fut de n'avoir pas écouté les conseils de la modération. Les états consternés avaient fait des démarches de soumission, et envoyé au roi une députation à la tête de laquelle était le fils du célèbre Grotius. Ils venaient savoir la volonté du monarque sur le sort futur de la république. Satisfaits s'ils pouvaient sauver leur religion, leur liberté et leur souveraineté, ils offraient de l'argent, Maëstricht, et toutes les villes non comprises dans le territoire proprement dit des sept Provinces. Mais Louis, dont l'amour-propre avait été profondément ulcéré, Louis, victorieux et fier de ses succès, environné de courtisans adorateurs, et bien éloigné de soupçonner qu'un jour viendrait où il éprouverait douloureusement les mêmes humiliations, dans le même pays et dans des circonstances semblables, reçut dédaigneusement leurs prières, rejeta leurs demandes, et fit rédiger par Pomponne et par Louvois les conditions auxquelles son mécontentement pouvait être apaisé. Ce n'était pas moins que le rétablissement du libre exercice de la religion catholique, l'abandon des temples pour l'usage du culte romain, l'engagement d'en défrayer les ministres, vingt millions pour les frais de la guerre, la cession de tout ce que les Provinces-Unies possédaient en Flandre et en Brabant, et en général au delà du Wahl et du Rhin, qui devaient désormais leur servir de limites, et enfin des médailles satisfactoires qui, chaque année, seraient présentées au roi en leur nom, et en signe que les sept Provinces tenaient de lui leur existence et leur liberté.

La dureté de ces articles, l'espèce de

vassalité qu'ils faisaient contracter à la république, le zèle de leur religion, que les Hollandais crurent menacée par la concurrence, les secours actuels de l'Espagne, ses promesses pour l'avenir, les mouvements que commençait à se donner l'empereur, et les secours effectifs qu'amenait l'électeur de Brandebourg, ranimèrent le courage des républicains. Il fut surtout excité par les exhortations du jeune Guillaume, que la faveur du peuple et les dangers de la patrie venaient de porter au stathoudérat, malgré les efforts opposés du grand pensionnaire [1] Jean de Witt, qui, quelques années auparavant, avait fait abolir cette dignité par un édit perpétuel. En vain celui-ci et l'amiral Corneille, son frère, effrayés tous deux des progrès de l'ambition de Guillaume, essayèrent de ramener les esprits à des dispositions pacifiques, et de prévenir les suites d'une guerre également funeste dans ses revers et dans ses succès : dans le premier cas, par l'accroissement de prétentions qu'ils feraient naître au monarque, et dans le second, par l'augmentation de pouvoir dont ils investiraient le stathouder. Leur zèle fut mal interprété : ils furent soupçonnés d'être vendus à la France, et la populace, dont ils avaient été longtemps les idoles, les massacra. Ruyter et Grotius pensèrent être enveloppés dans leur disgrâce. Au même temps, Amsterdam et les autres villes de la province de Hollande prirent le parti désespéré d'ouvrir leurs écluses et de percer leurs digues; et inondant ainsi les campagnes environnantes, au prix de leurs bestiaux et de leurs récoltes, de leurs maisons de plaisance et même de plusieurs villages, ils mirent à l'abri leur liberté. Les vaisseaux des Hollandais purent alors défendre les remparts de leurs villes, et les innombrables soldats de Louis se virent inhabiles à poursuivre leurs conquêtes.

Le roi y avait en quelque sorte contribué lui-même, par deux fautes graves qui lui furent suggérées par Louvois, contre l'avis de Turenne et de Condé. La première fut d'avoir rendu une armée aux Hollandais, en leur vendant, au prix modique de quatre écus par tête, vingt-cinq mille prisonniers, que les deux généraux conseillaient d'envoyer creuser le canal de Languedoc. La seconde, d'avoir au contraire anéanti la sienne par les garnisons que l'on fut forcé de laisser dans les places conquises, places que Turenne et Condé exhortaient encore à démanteler, Louvois, pour augmenter, dit-on, son département, conseilla de conserver les fortifications, et son opinion fut suivie. Il en arriva le malheur que ces habiles généraux avaient prévu. Les armées diminuées, à peine en état de soutenir leurs conquêtes, furent bien éloignées de les pouvoir couvrir par d'autres; et la guerre, qui, de la manière dont elle commençait, aurait dû finir en une campagne, se prolongea plusieurs années, parce que bientôt les affaires changèrent de face. Hors d'état d'avancer au delà, le roi laissa sa petite armée à Turenne, et revint à Paris, où le vain trophée de la porte Saint-Denis célébra la prise de trois provinces et de quarante villes, conquises en deux mois, et qui furent évacuées avant que le monument fût achevé.

Les premiers efforts de la marine française ne furent pas aussi brillants que les succès sur terre. Néanmoins le combat naval de Soultsbay, livré sur les côtes d'Angleterre par le comte d'Estrées, joint au duc d'York, contre l'amiral Ruyter, fit honneur à la bravoure et à l'habileté des Français, encore qu'ils aient été accusés par leurs alliés de s'être politiquement ménagés. Le duc d'York, qui commandait les deux flottes combinées, combattit deux heures bord à bord contre

[1] Le stathouder, premier magistrat des Provinces-Unies, était capitaine général des forces de terre et de mer, et chef de la justice, qui s'administrait en son nom. Le grand pensionnaire de Hollande était le premier conseil de la noblesse du pays, son président, le premier ministre des états de cette province, et même des six autres, à cause de la prépondérance de celle-ci, l'agent enfin de la république pour les affaires étrangères. Sa commission n'était que pour cinq ans, mais se renouvelait d'ordinaire à l'expiration de ce terme, et jusqu'à la mort de celui qui en était pourvu.

Ruyter, et fut si maltraité sur le sien, qu'il se vit obligé de faire passer son pavillon sur un autre. Cependant les deux partis s'attribuèrent la victoire. Mais un avantage réel qui resta aux Hollandais, fut d'avoir mis leurs côtes hors d'insulte, et de pouvoir faire entrer avec sûreté leurs convois dans leurs ports. Il y eut encore, en 1673, trois actions, qui n'eurent pas plus derésultats; mais la gloire de ces combats maritimes, et surtout la conquête subite de la moitié des provinces bataves, répandirent l'alarme dans toute l'Europe, et suscitèrent des protecteurs à la Hollande.

[1672-73] Le premier qui se déclara fut l'électeur de Brandebourg Frédéric-Guillaume, dit le Grand Électeur, le fondateur des illustres destinées de sa maison. Intéressé aux événements de la guerre, par le mélange de ses possessions de Gueldre avec celles des Hollandais, il s'était engagé envers eux, dès les derniers jours de mai, à leur fournir vingt-cinq mille combattants; et au mois de septembre il s'avançait pour satisfaire à sa promesse. Turenne, par l'effet des mesures impolitiques de Louvois, n'avait que douze mille hommes à lui opposer. Aussi ne lui fit-on pas un devoir de mettre obstacle au passage du Rhin par l'ennemi. Une défensive honorable qui pût empêcher les alliés de prendre au delà du fleuve de fortes positions, fut toute l'injonction qu'il reçut, et dans l'appréhension même de quelque échec, le prince de Condé, guéri de sa blessure, était en seconde ligue pour lui porter du secours.

Turenne jugea autrement des circonstances, et pour mieux observer l'ennemi, il crut devoir traverser lui-même le Rhin à Wesel, et entrer dans le comté de la Mark, où il reçut un renfort de quatre mille hommes. C'était un secours peu proportionné à celui dont se fortifiait l'électeur, et par les troupes du duc de Lorraine, et par celles que lui amenait encore Montécuculli, au nom de l'Empire et de l'empereur. Ce dernier, en qui la santé meilleure du roi d'Espagne avait fait évanouir l'espoir de partager sa succession, venait d'adopter d'autres intérêts, et de se liguer avec lui contre son co-partageant, auquel il avait promis de demeurer neutre. Il faisait marcher en conséquence ses troupes et celles de l'Empire sur le Rhin, tandis que l'Espagne aidait d'un autre côté les Hollandais avec ses forces des Pays-Bas. L'habileté de Turenne, cette habileté caractéristique qui le distingue entre tous les généraux, et qui, quelque faibles que fussent ses ressources, le rendait toujours supérieur sur chaque point particulier d'attaque, le servit en cette occasion. Par elle, il retint longtemps désunies les forces de l'ennemi, et lorsque leur jonction se fut opérée, trois mois s'étaient écoulés en vaines tentatives pour passer le fleuve, en sorte qu'ils ne purent songer désormais qu'à prendre des quartiers d'hiver en Westphalie.

Mais il était à craindre qu'ils ne détachassent de l'alliance du roi les princes de ces contrées. Louis XIV s'estimant trop heureux de l'issue de la campagne, en faisait volontiers le sacrifice au salut de son armée, et fit mander à Turenne de repasser le Rhin avant que la saison, devenue plus fâcheuse, ne rendît le fleuve impraticable. On était à la fin de décembre. A cet ordre, et à d'autres plus pressants qui le suivirent, le général français ne fit aucune réponse; et plus à portée de juger sur les lieux de l'importance de son séjour, il y demeura et chercha même l'ennemi, auquel il présenta la bataille. Montécuculli était malade. Il avait recommandé d'éviter une action : on suivit son conseil, et les Impériaux firent retraite. Turenne les poursuivit sans relâche, surprit leurs postes, fit des siéges, quoique en plein hiver, et réduisit enfin les alliés à se séparer. Il enleva alors sans difficulté toutes les possessions brandebourgeoises dans la Westphalie, et par le dégât qu'il y fit, il contraignit l'électeur à solliciter sa neutralité.

Cependant on n'entendait point parler à la cour de l'armée française. Le violent Louvois ne se possédait plus : le roi,

plus modéré, commençait à s'impatienter d'ignorer ce qu'était devenu Turenne. Les envieux du vicomte en prenaient occasion d'annoncer des malheurs ou de les présager, lorsqu'il donna enfin de ses nouvelles en faisant part de ses succès. Les murmures dès lors se convertirent en éloges, et le roi, pour témoigner à Turenne sa propre satisfaction, crut devoir lui adresser des pleins pouvoirs pour traiter avec l'électeur de sa neutralité. Elle fut reconnue, moyennant la renonciation que fit ce prince à toute alliance avec les Hollandais, et à ce prix on lui restitua encore toutes les places qui avaient été conquises sur lui.

Ce fut dans le cours de cette expédition que Turenne prenant un moment de sommeil derrière un buisson, qui le garantissait mal d'une neige abondante, fut rencontré par quelques-uns de ses cavaliers. En un instant, à l'aide de leurs manteaux et de quelques branches d'arbres qu'ils coupèrent, ils construisirent une espèce de hutte pour le mettre à l'abri. Turenne, au bruit qu'ils firent, se réveilla, et leur ayant demandé ce qu'ils faisaient là, au lieu de continuer leur route : « Nous voulons, répondirent-ils, « sauver notre père, c'est là notre plus « grande affaire. Eh! si nous venions à « le perdre, ajoutèrent-ils avec un sen- « timent profond du danger de leur po- « sition hasardeuse, qui nous ramènerait « dans notre pays? »

De son côté, le duc de Luxembourg, confiné à Utrecht par l'inondation, après avoir inutilement tenté de lui donner cours par des saignées dont les Hollandais rendaient l'effet nul en faisant rentrer l'eau au moyen de leurs écluses, essaya d'en tirer parti, et de profiter de la rigueur de l'hiver pour pénétrer sur la glace jusqu'à la Haye, et y forcer les états généraux à condescendre aux volontés de son maître. Au moment d'atteindre son but, un dégel inattendu lui enleva cet espoir, et le mit lui même dans un danger imminent. Tombé avec douze mille hommes au milieu d'une mer factice, il n'avait de ressource que dans une chaussée étroite, fangeuse, coupée par un fort qui lui barrait la retraite, et devant lequel l'armée française, sans artillerie, devait périr faute de vivres. Par un bonheur inespéré, le commandant du fort abandonna lâchement son poste, et le retour n'éprouva plus d'obstacle. Il fut signalé d'ailleurs par le pillage et l'incendie de deux riches villages qui se trouvèrent sur la route, et dont le désastre laissa de longs souvenirs de haine contre la France dans le cœur des Hollandais. Louvois, qui prévoyait l'évacuation nécessaire du pays, affectait de ne le pas ménager; il en faisait intimer les ordres au prince de Condé, qui osait à peine se plaindre d'être l'intermédiaire de ces rigueurs, ainsi que de se voir réduit à l'inutilité dans la contrée où on le confinait, et où l'inondation ne lui laissait rien à faire.

Cependant le prince d'Orange profitant de l'éloignement des généraux français, fortifié d'ailleurs de dix mille Espagnols, commandés par le comte de Marsin, et persuadé que pour faire évacuer son territoire il fallait attaquer celui de l'ennemi, faisait une diversion hardie sur Charleroy : il l'investit, après avoir donné le change aux Français, et laissé croire successivement qu'il se proposait de joindre l'électeur de Brandebourg, puis d'assiéger Tongres ou Maseik. Trompé par ses mouvements, Montal, gouverneur de Charleroy, renommé pour la défense des places, avait abandonné la sienne pour se jeter dans Tongres. Il en sortit, lui soixantième, pour rentrer à Charleroy, et il y réussit. Son activité et l'âpreté du froid contraignirent Guillaume à lever le siége; mais de cette tentative, le prince retira toujours l'avantage précieux de relever la confiance de ses compatriotes par l'éclat d'une manœuvre offensive.

[1673] Elle lui réussit mieux l'année suivante devant Bonn, résidence de l'électeur de Cologne, qu'il assiégea avec le concours des troupes espagnoles et impériales. Montécuculli, cette année, avait passé le Rhin à Coblentz; et les talents

de Turenne n'avaient pu parer à la défection de l'évêque de Wurtzbourg et de l'électeur de Trèves, qui avaient livré leurs ponts, l'un sur le Mein et l'autre sur le Rhin. Cette conquête des alliés termina la campagne. Elle eût été plus que balancée par la prise de dix villes impériales en Alsace et par celle de Maëstricht, dont le roi, ayant sous lui Vauban, s'empara en personne, si la nécessité des circonstances et le besoin de réformer une armée, n'eussent forcé d'évacuer toutes les places conquises en Hollande, où l'on ne garda que Grave et Maëstricht. La retraite se fit sur les Pays-Bas catholiques, le roi n'ayant pas cru devoir ménager plus longtemps l'Espagne, qui lui déclara formellement la guerre.

[1674] Cependant on négociait la paix à Cologne, sous la médiation de la Suède. Mais l'exaspération de l'empereur, qui fit arrêter l'un des plénipotentiaires, le prince Guillaume de Furstemberg, comme étant né son sujet, et la saisie qu'il ordonna des chariots des envoyés français, et des sommes qui y étaient renfermées, sous prétexte qu'ils en devaient faire un moyen de corruption, firent cesser les conférences, et amenèrent la rupture la plus complète avec la France. Presque tout l'Empire y prit part; les neutres renoncèrent à leur neutralité; et les alliés de Louis XIV désespérant de recevoir ses secours, rompirent les traités qu'ils avaient conclus avec lui. L'Angleterre avait donné l'exemple de la défection. Les émissaires des états généraux avaient effrayé le parlement sur les liaisons de Charles et du roi de France. Il n'en devait pas moins résulter, suivant eux, que le rétablissement de la religion catholique, et la résurrection du pouvoir absolu. Le parlement prit l'alarme. D'abord il passa l'acte du *Test*, qui obligeait tous les agents de la chose publique à abjurer la foi en la présence réelle, ce qui fit perdre l'amirauté au duc d'York; et il voulut ensuite tourner contre la France même les forces qui agissaient pour elle : mais n'ayant pu obtenir de Charles qu'il portât la complaisance jusque-là, il le contraignit du moins, en le privant des subsides nécessaires à la continuation de la guerre, à faire la paix avec les états généraux. Elle fut signée à Londres le 19 février. La Suède, piquée du mépris qui avait été fait de sa médiation, resta seule fidèle à la France; mais l'empereur lui ayant opposé le Danemark, ce fut contre l'Europe presque entière que Louis eut à soutenir la lutte. La force réelle de son état, l'unité d'intérêt et de mesures, et l'habileté de ses généraux et de ses ministres, l'en firent sortir vainqueur.

Ses premiers succès eurent lieu en Franche-Comté. Les égards mutuels des puissances belligérantes pour la Suisse, qui désirait voir éloigner de ses frontières le théâtre des hostilités, maintenaient ordinairement cette province dans un heureux état de neutralité. Les alliés voulurent y faire pénétrer leurs troupes, dans l'intention d'attaquer ensuite la Bourgogne, qui n'offrait aucune défense; et à cet effet, ils demandèrent passage aux Suisses. La vieille alliance de ceux-ci avec la France, les représentations de Louis XIV, son argent, et surtout le voisinage de son armée, que Turenne fit approcher de Bâle, rompirent cette négociation. Mais le vieux duc de Lorraine ayant trouvé moyen de faire pénétrer en Franche-Comté, par une autre voie, un corps de troupes sous le commandement du prince de Vaudemont, son fils, qu'il avait eu de la princesse de Cantecroix, le roi en prit occasion de regarder comme rompue la neutralité de cette province, et se détermina à l'attaquer. Le duc de Navailles, lieutenant général de Bourgogne, reçut l'ordre d'y entrer. Il s'empara, dès les premiers jours de la campagne, de la plupart des petites places. Il restait à soumettre Besançon, Dôle, Salins, Pontarlier et Dormans, lorsque le roi partit de Saint-Germain pour achever cette conquête. Il avait avec lui Vauban. Par les travaux de cet habile ingénieur, Besançon ne tint que neuf jours, et le reste de la province passa sous l'obéissance de la France en six semaines. Turenne,

posté vers Montbéliard, pendant toute la durée de l'expédition, ne contribua pas peu à la favoriser, en mettant obstacle au passage des secours que le duc de Lorraine, établi à Rhinfeld, de l'autre côté du Rhin, épiait l'occasion de faire pénétrer. Le roi ne laissa pour garder sa conquête qu'une partie des troupes qui avaient été employées à la terminer, et fit passer le reste en Flandre.

A l'aide de ce renfort et des garnisons de Hollande, Condé se trouvait à la tête de quarante-cinq mille hommes. Mais le prince d'Orange, par la réunion des Espagnols et des Impériaux, que Turenne n'avait pu empêcher l'année précédente de passer le Rhin, en comptait soixante mille. Condé crut devoir se tenir sur la défensive, et il observa seulement l'ennemi, dans l'intention de profiter de la première faute qu'il pourrait faire. En conséquence, il abandonna Grave à ses propres forces, et couvrit Charleroy, sur lequel le prince d'Orange renouvela ses vues.

Guillaume, en s'approchant, recherchait l'événement d'une bataille, que l'avantage du nombre lui promettait devoir être favorable. Mais la forte position de Condé, près du village de Senef, le dissuada de l'attaquer. Après de vains mouvements pour essayer de l'en faire sortir, le 9 août il se détermina lui-même à décamper, et à gagner Ath, à travers plusieurs défilés dangereux, qui permettaient de l'attaquer en détail. Condé laissa déboucher tranquillement par l'un de ceux-ci, voisin de Mons, et les Impériaux, qui formaient l'avant-garde, et les Hollandais, qui composaient le corps de bataille. Mais avec toute son armée, il tomba sur l'arrière-garde, formée par les Espagnols, qui étaient commandés par le marquis d'Assentar. Ce fut au moment que le prince faisait sonner la charge que le jeune Villars, dont il avait démêlé les talents, quoiqu'il n'eût que vingt-trois ans, et qu'il ne fût encore que simple capitaine de cavalerie, s'écria, dans un transport d'enthousiasme : « Ah ! « voilà ce que j'avais toujours désiré de « voir, le grand Condé l'épée à la main. » En moins d'une heure, et sans perdre plus de cent hommes, les Français tuèrent deux mille hommes, firent trois mille prisonniers, enlevèrent les bagages des Hollandais et des Espagnols, et s'emparèrent de leur caisse militaire.

Au bruit de cette attaque, le prince d'Orange fit avertir le comte de Souches, Rochelois, au service de l'Empire, qui commandait l'avant-garde, de revenir sur ses pas, et lui-même se forma au delà du défilé sur une hauteur, où une nombreuse infanterie, protégée par des haies et des jardins, favorisait la retraite de l'arrière-garde vaincue. Malgré la position formidable de l'ennemi, emporté par son courage, et se flattant d'ailleurs que la terreur qu'avait dû répandre son premier succès pourrait en entraîner un second, Condé marche en avant avec intrépidité. Dans ce moment, Fourilles, un de ses meilleurs officiers, et à qui l'arme de la cavalerie devait une discipline nouvelle, ainsi que l'infanterie à Martinet, voulut lui faire quelques observations sur un ordre d'attaque qu'il reçut du prince. « Ce ne sont point des con« seils que je vous demande, mais de « l'obéissance, » répondit le prince, dont la bouche n'était pas assez fermée aux paroles d'outrage et d'impatience ; « ce « n'est pas d'aujourd'hui que je sais que « vous aimez mieux raisonner que com« battre. » Fourilles ne méritait pas un tel reproche : il obéit en frémissant de rage, et disperse tout devant lui. Mais il est frappé d'un coup mortel ; il tombe, et encore sensible à son affront : « Je ne « demande à Dieu, dit-il en expirant, « qu'une heure de vie, pour voir com« ment M. le prince se tirera d'affaire. » Il l'aurait vu victorieux ; mais parce que Condé, à la tête des gardes du corps, paya de sa personne, et vainquit l'opiniâtreté de ses adversaires autant que leur courage. Le marquis d'Assentar, frappé de six blessures, refusa de quitter le champ de bataille, et une septième lui enleva la vie. Imitant son exemple, la plupart des autres officiers furent tués ou

grièvement blessés, et le soldat, presque sans chefs, fut poursuivi jusqu'au village de Faï, où arrivait le comte de Souches.

Le prince d'Orange s'y fortifia avec hâte derrière des bois et des marais dominés par des hauteurs, où il plaça son artillerie; et conservant toujours l'avantage du nombre, il se donna encore celui de la position. Mais la déroute complète de l'ennemi ne pouvait étancher dans Condé la soif de la gloire : il forme sans délai son plan d'attaque, l'exécute à l'instant, et ne se rebute ni par les pertes qu'il éprouve, ni par les renforts de troupes fraîches par lesquelles l'ennemi remplace celles qu'il a détruites. Un régiment d'infanterie plie à ses côtés; il descend de cheval pour se mettre à sa tête. Mais sa présence ne peut arrêter la fuite, et il se trouve presque livré à l'ennemi. « Sauvez-vous, monseigneur, lui crie-« t-on, courez, ou vous allez être pris. » Maître de lui-même au milieu du danger, « On ne court pas, » répondit-il gaiement, faisant allusion à la goutte dont il était rongé, « on ne court pas avec mes mau-« vaises jambes. » Cependant il ordonne un mouvement décisif à deux bataillons suisses, qu'effraie l'entreprise, ou qui la regardant comme impossible, haussent les épaules, et n'obéissent point. Il fallait qu'il y eût quelque chose d'excusable dans leur refus, car au lieu de s'emporter, ainsi qu'on pouvait l'attendre de son naturel violent, Condé se contenta de dire froidement : « Cherchons-en d'autres, « car ceux-ci n'iront jamais. » La nuit, qui survint, n'arrêta point l'acharnement des soldats. La lune éclaira jusqu'à minuit un combat qui durait depuis dix heures du matin, et au retour de l'aurore, le prince voulait le renouveler : mais lui seul avait encore envie de se battre : et l'on prétend même qu'à ce moment les deux armées, frappées d'une terreur mutuelle, s'éloignèrent simultanément du champ de bataille. Vingt-sept mille morts furent enterrés dans un espace de deux lieues, et la perte des Français fut à peu près égale à celle des ennemis. On n'eut de signe positif que la victoire était restée au prince de Condé que par le nombre des prisonniers qu'il fit, et l'état de faiblesse où furent réduits les alliés, qui ne purent rien entreprendre de considérable de la campagne. Le prince d'Orange, en la rendant presque indécise par sa fermeté, après la faute de sa retraite, annonça dans un guerrier de vingt-trois ans toute l'expérience d'un vieux général. Cependant le jour même de cette bataille, il disait avec modestie : « Sans guide, et obligé « de me former moi-même par mes ha-« sards, je donnerais la moitié de ce que « je possède pour faire quelques campa-« gnes sous le prince de Condé. »

On a blâmé celui-ci d'avoir en cette occasion prodigué, plus qu'en aucune autre, le sang de ses soldats et le sien propre, car il eut trois chevaux tués sous lui, et de ne s'être point arrêté à son premier succès. Mais on n'observe point que si le prince d'Orange n'eût fait preuve alors d'un talent supérieur, qui n'était pas encore connu, Condé pouvait, sans présomption, se promettre de nouveaux avantages; qu'il devait même les chercher, pour réduire l'ennemi à l'impuissance d'exécuter ses projets d'envahissement, et non pas se contenter, en général vulgaire, du stérile honneur de l'avoir battu. Il remplit son but; mais il acheta chèrement son succès, parce qu'il trouva une résistance à laquelle on ne pouvait pas s'attendre. Ce fut à son retour à la cour que montant lentement, à cause de sa goutte, les degrés de l'escalier, au haut duquel le roi voulut le recevoir, « Sire, « lui dit-il, je demande pardon à votre « majesté de la faire attendre si long-« temps. — Mon cousin, reprit gracieu-« sement Louis, quand on est chargé de « lauriers comme vous, on ne peut que « difficilement marcher. »

Pendant que ces choses se passaient en Flandre, Turenne donnait en Alsace et en Lorraine le spectacle d'une campagne non moins brillante dans un autre genre, et qui eut le même résultat. Des environs de Bâle, d'où il avait protégé l'expédition de Franche-Comté, il avait gagné Saverne, avec le dessein apparent de couvrir la Lor-

raine contre l'invasion projetée du comte Énée de Caprara, général de l'armée des Cercles, et du duc de Lorraine, qui, réunis près d'Heidelberg, n'attendaient pour agir qu'un renfort de Hongrois amené par le duc de Bournonville. Turenne jugea instant de prévenir cette jonction; et tandis qu'on le croyait fort tranquille à vingt lieues de Philisbourg, il y passe le Rhin, et arrive à portée des deux généraux. Ceux-ci, décidés à ne pas combattre avant l'arrivée du duc de Bournonville, se dirigent aussitôt sur Heilbron, pour y passer le Neckre; mais, le 16 juin, Turenne les atteignit à moitié chemin, près de la petite ville de Sintzheim. Les deux armées étaient à peu près égales en nombre, et montaient l'une et l'autre à neuf ou dix mille hommes. Mais l'avantage de la position doublait la force des Impériaux. Retranchés sur une hauteur qui tenait à la ville, et où l'on ne pouvait parvenir que par un défilé étroit, il était périlleux de s'en approcher. Les savantes combinaisons du général français leur enlevèrent une partie des défenses sur lesquelles ils avaient compté; l'audace et le courage firent le reste. Turenne s'empara d'abord de la ville, délogea ensuite l'ennemi de sa hauteur, lui tua deux mille hommes, lui fit six cents prisonniers, et ce ne fut qu'au prix de ce sacrifice que le reste, à la faveur des nuages de poussière qui en dérobèrent la vue, put gagner le Neckre, et se mettre en sûreté au delà. L'armée française fut étonnée de son propre succès, et les officiers se réunirent pour en complimenter leur chef. L'avantage n'était cependant pas très-important en lui-même, et les nombreux renforts qu'attendait l'ennemi devaient bientôt compenser sa perte; mais il fut considérable dans l'opinion, qui dès lors accorda à Turenne, au sentiment des siens comme de l'ennemi, l'avantage de l'égalité avec des forces manifestement inférieures de moitié. C'est ce dont on ne tarda pas à avoir la preuve.

Il avait fait repasser le Rhin à ses troupes pour leur procurer quelque rafraîchissement dont elles avaient besoin. Le duc de Bournonville joignit le comte de Caprara, dont il doubla les forces, et les deux généraux se fortifièrent sur le Neckre, en attendant de nouveaux secours promis par les Cercles. Turenne, renforcé seulement de quinze ou seize cents hommes, n'hésita pas à repasser le Rhin, pour prévenir cette jonction. Mal instruits de ses forces et redoutant ses talents, les deux généraux reculent, et ne se croient en sûreté qu'après avoir mis le Mein entre eux et lui. Ainsi le Palatinat fut livré à la merci des Français.

L'électeur, après avoir tenu le parti de la France, s'était tourné contre elle. Pour l'en punir, et pour empêcher encore l'ennemi de subsister dans ce pays, l'armée y vécut à discrétion, et y détruisit toutes les espérances de récolte. Le paysan, au désespoir, vengea sa ruine par des atrocités qu'il se permit sur quelques maraudeurs tombés en son pouvoir; et surtout sur quelques Anglais des régiments de Douglas et d'Hamilton, qui malgré la paix entre l'Angleterre et les états généraux, avaient refusé, par estime pour Turenne, de quitter son armée. Ceux-ci ayant rencontré leurs camarades mutilés de la manière la plus barbare, massacrèrent à leur tour tout ce qui se présenta sous leurs pas, et marchant comme des furieux le fer et la flamme à la main, ils incendièrent plusieurs villes, bourgs et villages, avant qu'on eût pu prendre connaissance de ce désordre.

Dans la douleur et l'indignation dont fut pénétré l'électeur, il fit porter à Turenne, par un trompette, une lettre piquante, où lui attribuant l'ordre formel de ces embrasements, il en faisait ironiquement honneur au changement opéré en lui depuis sa conversion à la religion catholique; et après lui avoir rappelé que ce pays désolé par ses troupes avait autrefois servi d'asile à son père, il finissait par lui demander heure et lieu pour tirer de lui une satisfaction qu'il ne pouvait obtenir à la tête d'une armée. Turenne, dans sa réponse, passa respectueusement sous silence l'article du cartel; il nia d'avoir donné les ordres

odieux que lui imputait l'électeur; lui rendit compte, avec sa simplicité et sa véracité accoutumées, des causes qui avaient amené ces malheurs imprévus, et ne put que lui promettre de les punir. Conformément d'ailleurs à son plan, il continua, sur l'une et l'autre rive du Rhin, à priver le Palatinat de toutes les ressources qu'il pouvait offrir à l'armée des Cercles. Celle-ci, portée alors à trente-cinq mille hommes, paraissait se disposer à venir à lui. Il alla l'attendre dans l'abondance, aux environs de Landau et de Weissembourg.

Il y avait peu de temps qu'il y était retiré, lorsque l'armée combinée ayant passé le Rhin à Mayence, malgré la neutralité de l'électeur, déborda en effet dans le Palatinat. L'alarme fut générale en France : on crut voir la Lorraine et la Champagne envahies; et pour les défendre spécialement, Turenne reçut l'ordre d'abandonner l'Alsace. Mais celui-ci n'obéissait pas, persuadé qu'il serait toujours temps d'en venir à cette extrémité, et que c'était donner d'emblée à l'ennemi un avantage qu'on pouvait lui faire acheter par des efforts qui consumeraient au moins son temps, et qui permettraient peut-être de gagner la saison du repos. Louvois lui fit réitérer l'ordre de la retraite, de la main même de Louis XIV. Turenne ne laissa pas de demeurer dans sa position; mais il en expliqua ses motifs au roi. « Les ennemis, lui dit-il, « quelque grand nombre de troupes qu'ils « aient, ne sauraient, dans la saison où « nous sommes, penser à aucune autre « entreprise qu'à celle de me faire sortir « de la province où je suis, n'ayant ni « vivres ni moyens pour passer en Lor-« raine, que je ne sois chassé de l'Al-« sace. Si je m'en allais de moi-même, « comme votre majesté me l'ordonne, « je ferais ce qu'ils auront peut-être de « la peine à me faire faire. Quand on a « un nombre raisonnable de troupes, on « ne quitte pas un pays, encore que l'en-« nemi en ait beaucoup davantage. Je « suis persuadé qu'il vaudrait mieux, « pour le service de votre majesté, que « je perdisse une bataille, que d'abandon-« ner l'Alsace et de repasser les monta-« gnes; si je le fais, Philisbourg et Bri-« sach seront bientôt obligés de se ren-« dre; les Impériaux s'empareront de tout « le pays depuis Mayence jusqu'à Bâle, « et transporteront peut-être la guerre « d'abord en Franche-Comté, de là en Lor-« raine, et viendront ravager la Cham-« pagne. Je connais, ajoutait-il en finis-« sant, la force des troupes impériales, « les généraux qui les commandent, le « pays où je suis : je prends tout sur « moi, et je me charge des événements. » Ce ton d'assurance, à l'égard d'incidents futurs, n'était point présomption en Turenne. Jamais personne ne fut plus exempt que lui de ce défaut; mais c'était cette confiance naturelle et irrésistible d'un bon joueur d'échecs contre un médiocre, qu'il est sûr de gagner, même en lui faisant des avantages. Le roi, persuadé par les raisons de son général, le laissa maître de ses opérations, et lui fit passer un secours de six mille hommes, qui porta son armée à vingt-deux mille.

L'ennemi cependant, qui ne tarda pas à reconnaître l'incommodité de sa position et la difficulté de forcer les Français dans la leur, repassa le Rhin; mais il avait gagné les magistrats de la ville neutre de Strasbourg, et à l'aide du pont que cette place possédait sur le fleuve, il déconcerta les sages précautions du général français, et pénétra sans difficulté en Alsace. La position de Turenne devenait d'autant plus critique, que l'électeur de Brandebourg, à la tête de vingt-cinq mille hommes, était en pleine marche pour se joindre aux trente-cinq mille du duc de Bournonville. Mais comme la saison était déjà avancée, et que l'électeur n'avait plus d'autre projet pour cette année que d'établir ses quartiers en Alsace, il marchait à très-petites journées. Turenne profita de cette connaissance pour attaquer le duc de Bournonville avant la jonction, et pour choisir d'ailleurs, sans se hâter, le moment le plus opportun pour la réussite. Au jour fixé par lui, et lorsqu'on pouvait ne le croire

occupé que de sa propre sûreté dans son camp, il se mit en mouvement pour attaquer celui de l'ennemi. Malheureusement une pluie affreuse contraria sa marche, le retarda, et lui fit trouver en bataille, et même retranché en partie derrière Ensheim, près de Strasbourg, un ennemi qu'il eût surpris sans ce contre-temps.

La pluie qui ne discontinuait pas, et qui même, dans le cours du combat, redoubla avec une violence qui força l'une et l'autre armée à une trêve de quelques instants, ne permit point de ces évolutions qui décident souvent de la victoire; et dans la forte position des Impériaux sur leur gauche, il n'y avait que le courage du soldat et l'exemple même du général qui pussent les en déloger. Tout l'effort du combat se porta de ce côté, qui, fortifié et couvert par un petit bois, avait résisté à quatre attaques vigoureuses de l'infanterie. Il céda à une cinquième, que conduisit Turenne lui-même, qui s'exposant comme un simple soldat, eut son cheval tué sous lui. Ce succès entraîna le gain de la bataille. Elle eut lieu le 4 octobre. Les ennemis laissèrent trois mille hommes sur la place, et se retirèrent en assez bon ordre sous le canon de Strasbourg. Turenne demeura maître du champ de bataille; et quoiqu'il fît retraite peu après, ce nouvel avantage d'opinion lui suffit pour retenir l'ennemi dans l'inaction jusqu'à l'arrivée de l'électeur. Turenne, après sa victoire, se rapprocha de Saverne et de Haguenau; et dans la nouvelle position qu'il occupa, profitant des munitions et des fourrages des environs, il protégeait encore ces deux villes, et s'en faisait un moyen de retraite en cas de nécessité.

L'électeur arriva enfin avec une armée qui à elle seule était supérieure en nombre à celle de Turenne. L'alarme se renouvela dans toute la France. Son général seul était tranquille. Il parut tellement défier l'ennemi dans son poste, que celui-ci hésitait à l'y attaquer. Il s'y résolut enfin; mais au moment qu'il faisait ses dernières dispositions, Turenne, par une retraite habile, lui échappait, et prenait un nouveau poste à Dettweiler, à quatre lieues plus loin, et dans une position forte et choisie de longue main, d'où il couvrait ou protégeait également Haguenau, Saverne et la Lorraine. Dans cette espèce de fort, il reçut six mille hommes de cavalerie de l'arrière-ban, que la cour effrayée avait convoqué, secours que l'indiscipline rendait plus imposant que réel, et que Turenne renvoya comme incommode, après avoir su néanmoins en tirer parti pour rendre l'ennemi plus circonspect. Il fit plus d'usage de quelques bataillons et escadrons détachés de l'armée de Flandre, qui était entrée de bonne heure dans ses quartiers; mais il refusa une division de quatorze mille hommes de la même armée, que lui amenait le comte de Saulx, et il le pria de la cantonner dans la Lorraine allemande.

Ce refus, qu'on ne pouvait expliquer, tenait au même motif qui lui avait déjà fait ostensiblement renvoyer l'arrière-ban. La saison était avancée; une trop grande réunion de troupes, en tenant les ennemis dans l'inquiétude, les eût éloignés de la sécurité que le général français croyait qu'il était temps de leur inspirer. Bientôt, en effet, ils se retirèrent pour prendre des quartiers, mais sans négliger cependant les précautions que la proximité d'un général fécond en ressources les obligeait à prendre. Turenne se hâta de les en délivrer, en quittant la basse Alsace et traversant les Vosges pour établir lui-même ses quartiers en Lorraine. Telle paraissait être la fin de la campagne. La réputation du général, quoiqu'il n'eût fait qu'à l'extrémité cette retraite qui lui avait été ordonnée dès le commencement, souffrait et paraissait s'éclipser par son espèce de fuite, et par la disparité des événements et de ses promesses: mais dans les plans de Turenne, on n'était qu'alors au commencement de la véritable campagne.

L'ennemi, maître de toute l'Alsace, ayant enfin banni toute crainte, et remettant au retour de la belle saison les grands coups qu'il devait porter, s'étendit paisiblement dans toute la province

pour y établir ses cantonnements. Il y jouissait avec sécurité d'un repos nécessaire, lorsqu'à la fin de novembre, et par un froid qui rendait invraisemblable toute marche d'armée, Turenne met en mouvement tous ses quartiers, ainsi que la division demeurée dans la Lorraine allemande; ils marchent pendant un mois à l'insu les uns des autres, par des chemins divers et crus impraticables, au travers des Vosges, et le 27 décembre il les réunit, à leur grand étonnement, dans la plaine de Béfort, et au milieu des quartiers du duc de Lorraine, lesquels furent enlevés sur-le-champ. Le duc refusait d'ajouter foi aux premiers avis qui lui en furent donnés, et la nouvelle de l'apparition de Turenne trouva les généraux allemands aussi incrédules que lui : ils n'en furent persuadés que lorsque leurs pertes journalières les forcèrent à y croire. A chaque instant, en effet, des partis ennemis, ignorant la position et la proximité de l'armée française, tombaient ou s'égaraient au milieu de ses divisions; les quartiers les plus éloignés purent seuls se soustraire à cette espèce de filet, qui enveloppa successivement tous les autres. Ils se réunirent avec assez de promptitude à Turkheim, près de Colmar, quartier de l'électeur de Brandebourg; mais le 5 janvier, trente mille Français, pleins de confiance, se trouvèrent en présence et disposés à attaquer un ennemi découragé par ses pertes et par sa surprise. Turenne, bien pénétré des dispositions qui agitaient si diversement les deux armées, attendit la chute du jour pour lâcher bride à la sienne. Il comptait sur le succès, et il voulait que l'obscurité de la nuit, inspirant aux Impériaux le conseil timide de la retraite, pût faire mollir encore leur résistance. Il ne se trompa point : les ennemis cédèrent et firent en effet retraite. De Colmar ils gagnèrent Benfeld, et de Benfeld, Strasbourg, où, le 11 janvier, diminués de plus de moitié, ils repassèrent le Rhin et évacuèrent enfin l'Alsace, ainsi que l'avait promis Turenne.

Cette campagne, méditée depuis longtemps, et dont le plan avait été tracé et envoyé au ministre dès le mois d'octobre et du camp même de Dettweiler, n'a pas besoin d'éloges : l'Europe entière jeta un cri d'admiration, et en France il s'y joignit de plus un sentiment de vénération pour le modeste vainqueur qui l'avait préservée de l'invasion. A son retour à Paris, partout sur son passage, et surtout en Champagne, le paysan attendri venait lui témoigner sa reconnaissance, et de la récolte qu'il avait faite cette année, et de celle qu'il espérait faire encore l'année suivante.

La France n'avait pas été aussi heureuse du côté de l'Espagne : le lieutenant général le Bret avait été battu en Roussillon et avait perdu deux mille hommes. Mais la révolte de Messine, qui se mit en ce temps sous la protection du roi, compensa cet échec; et forçant les Espagnols à une diversion qui dégarnit la Catalogne, permit l'année suivante au comte de Schomberg, le même qui avait achevé de soustraire le Portugal à la domination de l'Espagne, de faire des progrès dans cette province.

[1675] Soixante mille Français, sous les ordres du roi, du prince de Condé et des maréchaux de Luxembourg et de Créqui, s'étendaient alors du Brabant à la Moselle, et comptaient non-seulement faire échouer les desseins du prince d'Orange sur Maëstricht, mais se promettaient encore de grands succès. Liége, Dinant, Huy, Limbourg, se rendaient en effet à leurs armes, mais non d'ailleurs sans des chicanes multipliées, suites des marches et contre-marches inquiétantes du prince d'Orange pour essayer de sauver ses places. Il fallut, sur ces entrefaites, envoyer des secours en Alsace, ce qui affaiblit l'armée et arrêta encore le cours de ses lentes expéditions. Le roi, accoutumé à enlever des provinces, s'ennuya d'une défensive qui humiliait sa fierté, et laissa à Condé le soin de la poursuivre. Ce n'était pas non plus le genre de guerre qui convenait le mieux à l'humeur emportée du prince; mais son génie se ployant à toutes les circonstances, ne s'y montra pas moins

propre, et balança la supériorité de l'ennemi..

Turenne en Alsace n'avait plus à combattre cette réunion de princes, dont les vues souvent discordantes avaient aidé à ses succès. Le grand électeur, le duc de Brunswick, l'évêque de Munster, réunis cette année au roi de Danemarck, attaquaient le roi de Suède, allié de la France, dans ses possessions d'Allemagne. Un seul homme dirigeait les opérations sur le Rhin, et cet homme était Montécuculli, le vainqueur de Saint-Gothard, et le seul capitaine que l'on pût opposer à Turenne, avec lequel il avait plusieurs points de conformité. Il commandait une armée nombreuse et aguerrie, et c'était pour le ministère une raison de ne pas laisser Turenne dans une trop grande infériorité.

Montécuculli se proposait d'envahir l'Alsace et d'y pénétrer par le pont de Strasbourg. Cette ville, malgré les assurances données de mieux garder sa neutralité cette année que la précédente, n'y persistait que par crainte, et se fût livrée aux Allemands sans la terreur que la proximité du général français lui inspirait. Pour éloigner celui-ci, Montécuculli usa en vain de mille feintes : il descendit le fleuve jusqu'à Spire, le passa en ce lieu, et s'approcha de Landau, mais toujours avec aussi peu de fruit. Turenne profita même de son éloignement et des facilités que lui offrirent plusieurs îles du Rhin couvertes de bois, pour jeter un pont à Orteneau, à quatre lieues au-dessus de Strasbourg, d'où gagnant le poste important de Willstedt, à une lieue de Kehl, tête du pont de Strasbourg, il interrompit entièrement la communication de cette ville avec Montécuculli : celui-ci, pour faire évacuer ce poste, menaça à son tour le pont d'Orteneau; mais Turenne se multipliant par l'activité sans relâche de ses troupes, se trouva toujours le plus fort sur tous les points, et n'en abandonna aucun. Cependant, comme ces mouvements ne laissaient pas de fatiguer extrêmement l'armée, il rapprocha son pont d'une lieue, et l'établit à Altenheim, sans que l'ennemi s'aperçût des travaux nécessaires à ce transport.

Certain de lui avoir fermé le passage de Strasbourg, Turenne ne s'occupa plus dès lors que de l'en éloigner tout à fait, en faisant naître la disette autour de lui. Il y parvint par l'occupation de certains postes éloignés par où arrivaient ses vivres, et mit ainsi en défaut la prévoyance de Montécuculli, qui avait trop compté sur leur distance. Ce général fut obligé de reculer, et s'établit vers Bade, appuyant sa droite au village de Salsbach, poste avantageux par sa situation à l'entrée des montagnes. Turenne, qui en avait reconnu l'importance, avait projeté de s'y loger; mais prévenu par les Impériaux, il se proposa de les attaquer le lendemain. Ce jour, 27 juillet, après avoir entendu la messe et communié de bonne heure, il disposa son ordre de bataille : sa gauche et son centre prirent position au lieu qu'ils devaient occuper dans le combat, et sa droite n'eut plus qu'un mouvement à faire pour s'y placer. Ce fut dans ce moment que considérant l'ordonnance de l'ennemi, et ne pouvant, malgré sa réserve ordinaire, contenir l'excès de sa confiance, il s'écria : « Je les tiens, et je vais « recueillir les fruits d'une si pénible cam- « pagne. » Il y avait déjà quatre mois qu'elle durait, et que les deux chefs épuisaient l'un contre l'autre toutes les combinaisons de la tactique la plus savante.

Cependant les officiers de la droite, inquiets du mouvement d'une colonne ennemie, ne cessaient de députer vers le maréchal pour avoir ses ordres, et pour qu'il vînt même prendre connaissance par ses yeux de cette manœuvre. Il se rendit à leurs instances, et prit pour les joindre un chemin creux à l'abri du feu : « car, « disait-il au comte Hamilton, je ne veux « pas être tué aujourd'hui. » Près d'arriver, il reconnut sur une éminence le marquis de Saint-Hilaire, lieutenant général de l'artillerie, et s'approcha de lui pour avoir quelques renseignements sur la colonne dont on lui parlait. Le marquis la lui indiquait de la main, lorsque deux pièces de campagne tirant sur quelques ba-

taillons français mis en mouvement pour parer à celui de l'ennemi, un des coups emporta un bras à Saint-Hilaire, et alla frapper Turenne, qui fit encore une vingtaine de pas sur son cheval et tomba mort. Le boulet ne pénétra pas, et Turenne reçut seulement une contusion terrible qui l'étouffa dans l'instant. Ainsi mourut, à soixante-quatre ans, ce grand capitaine, dont les vertus morales égalaient les talents militaires, et qui, suivant l'expression de Montécuculli, dans sa dépêche à l'empereur, faisait honneur à l'humanité. Louis ajouta à sa propre gloire par les honneurs qu'il fit rendre à la mémoire de ce grand homme, et par la sépulture qu'il lui fit décerner à Saint-Denis parmi les tombeaux des rois.

Le fils du marquis de Saint-Hilaire, qui a laissé des Mémoires, et qui rapporte les détails de cette catastrophe à laquelle il était présent, se jeta dans ce moment sur son père, et cherchait en lui avec inquiétude un reste de vie qu'il craignait de ne plus trouver, lorsque le blessé lui adressa ces paroles sublimes, comparables à tout ce que l'antiquité a consacré de plus héroïque : « Ce n'est pas « moi, mon fils, c'est ce grand homme « qu'il faut pleurer ; » et grand lui-même dans ses paroles et dans ses actions, il ordonna à ce même fils de le quitter et de courir au service de ses batteries.

Montécuculli avait été presque aussitôt averti de la mort du maréchal, et par la cessation du mouvement de la droite, et par un Allemand, valet-de-chambre du comte de Boufflers, qui déserta pour l'en instruire. Dans la consternation où se trouvait l'armée française, c'était le moment peut-être de l'attaquer ; mais le général ennemi, que Turenne avait forcé à recevoir la bataille, ou à faire une retraite hasardeuse au travers des montagnes, s'étant donné quelques avantages de position qu'il eût fallu perdre pour aller chercher l'armée française demeurée immobile, préféra manœuvrer de manière à lui faire repasser le Rhin. A cet effet, il détacha le lendemain le comte de Caprara, qui, à la tête de la cavalerie, longeant les montagnes, se dirigea sur Willstedt, et menaça le pont d'Altenheim, si important à l'armée, et pour tirer ses vivres de l'Alsace et pour y rentrer.

Avec Turenne avaient péri ses plans sur cette journée ; et pour comble de malheur, les deux lieutenants généraux qui servaient sous lui, le comte de Lorges, son neveu, et le marquis de Vaubrun, ne s'accordaient pas, et prétendaient chacun au commandement. Cependant le mouvement de Montécuculli obligeait à prendre un parti. Les officiers subalternes firent convenir les deux chefs d'alterner chaque jour, et la retraite fut résolue pour la nuit suivante. Un violent orage en déroba heureusement la connaissance aux Impériaux, et ce ne fut qu'à la pointe du jour que Montécuculli put se mettre en marche pour rejoindre l'armée française. Il s'en tint toujours hors de vue, dans l'espoir de la surprendre en désordre au passage de quelque rivière, ce qui devait lui être d'autant plus facile, que contre toutes les règles de l'art, c'était un corps d'infanterie qui faisait l'arrière-garde des Français, et que pour reconnaître l'ennemi, la portée de la vue ne pouvait suppléer la cavalerie.

L'avant-garde, en majeure partie, avait déjà repassé le Rhin, sans qu'on eût pris d'information sur la proximité ou l'éloignement des Impériaux. La seconde ligne, entre le fleuve et le ruisseau de la Schuttern, attendait, les armes posées, la fin du passage de la première ligne : et enfin la brigade de Champagne, qui formait l'arrière-garde, était encore postée au delà du ruisseau, lorsque Montécuculli parut tout à coup avec son armée, et dissipa facilement la brigade. Cependant n'ayant pas eu le temps de reconnaître la position exacte de l'ennemi, il hésita à passer outre. Ce moment perdu par lui fut mis à profit par les Français. Excités par la seule vue de leurs adversaires, et avant d'avoir pu recevoir aucun ordre de leurs chefs, ils reprennent leurs armes à la hâte, et sans penser s'ils sont

ou non appuyés par une seconde ligne, ils se portent spontanément sur le bord du ruisseau, soutiennent sans se rompre cinq charges consécutives de l'ennemi, et font encore en partie volte-face, pour tenir tête à une division de cavalerie, qui ayant passé la rivière sur leur flanc, était venue les attaquer par derrière. Une si vigoureuse résistance donna le temps à l'avant-garde de repasser le Rhin : le marquis de Vaubrun, qui la commandait, fut tué à la première charge, et sa mort fut un bonheur pour l'armée, qui n'eut plus qu'un chef. La réunion des deux lignes amena la fin du combat, et cette journée, plus meurtrière pour l'ennemi que pour les Français, permit à ceux-ci de repasser le Rhin sans être inquiétés. Mais les habitants de Strasbourg, que ne contenait plus le grand nom de Turenne, offrirent leur pont à Montécuculli, et le théâtre de la guerre s'établit en Alsace.

La cour ne vit que Condé capable de suppléer Turenne. Le vainqueur de Rocroy laissant donc Luxembourg pour le remplacer lui-même en Flandre, quitta ce pays, où il faisait une guerre plus utile que brillante, et gagna l'Alsace, qui devait le voir, avec une armée moindre que celle de son adversaire, se résigner à demeurer encore sur la défensive. Il n'eut point honte de reculer quelquefois, d'éprouver de petits échecs, de se retrancher enfin ; « et jugez, dit madame de Sévigné, « ce que c'est que le grand Condé qui « se retranche. » Mais enfin des manœuvres dignes de Turenne, avec l'ombre duquel il aurait voulu causer, disait-il, pour être instruit de ses vues, firent lever successivement à Montécuculli les siéges de Saverne et de Haguenau, et de poste en poste le repoussèrent tout à fait hors de l'Alsace. Cette campagne importante fut le terme de la carrière militaire de trois grands généraux ; de Turenne, par sa mort ; de Montécuculli et de Condé, par leurs infirmités. Le dernier passa les dix dernières années de sa vie à sa maison délicieuse de Chantilly, faisant des voyages peu fréquents à la cour, où, par souvenir de la fronde, il était ordinairement reçu avec un sérieux qui tenait de la froideur. Dans sa retraite, revenu des illusions de la jeunesse et désabusé des vains systèmes de l'incrédulité, dont longtemps il fut un des ardents fauteurs, il ne cultiva plus que les grands intérêts du ciel. Telles furent surtout les occupations de ses deux dernières années. C'est ce qui a fait dire que durant celles-ci il ne fut que son ombre, et que même il ne resta rien de lui. Mais à ce jugement passionné on reconnaît la prévention de Voltaire, qu'offusquait l'idée de la religion, et qui la calomniant dans plusieurs des grands hommes dont l'humanité s'honore, fit de Turenne un hypocrite, de Bossuet un ambitieux, et de Fénelon un incrédule.

Parmi les élèves que formèrent ces grands capitaines, et qui désormais vont occuper la scène, Créqui, l'un des plus marquants, emporté par son impétuosité, vint avec une faible division affronter, à Consarbruck, le vieux duc de Lorraine et celui de Lunebourg, qui assiégeaient Trèves. Sa témérité fut punie par une défaite entière : ce fut avec peine que, lui quatrième, il gagna Trèves, où il ne chercha plus qu'à ensevelir son affront. Sourd à toute proposition de se rendre, ses officiers dressèrent malgré lui une capitulation, où il refusa d'être compris, et au grand hasard de sa vie, il fut fait prisonnier dans une église où il se défendait encore. Il ne lui manquait que cet échec, disait de lui Condé, pour se placer au rang des grands généraux. La prise de Trèves fut le dernier exploit du vieux et bizarre duc de Lorraine. Il mourut sur ces entrefaites, laissant ses droits et ses espérances à Charles V, son neveu, beau-frère de l'empereur, dont il avait épousé la sœur, et déjà connu par divers exploits militaires, qui n'étaient que le prélude d'autres plus considérables. Ce fut lui qui commanda les Impériaux en Alsace pendant la campagne suivante.

[1676] Dès les premiers jours de celle-ci, les Français s'ouvrirent une nouvelle carrière de gloire sur un élément qui leur était encore peu familier. A peine formés à la

tactique navale, ils résistèrent seuls à Ruyter, qui, pour seconder les efforts des Espagnols contre Messine et Agouste, était entré dans la Méditerranée. Le marquis Duquesne déconcerta leurs desseins, le 8 janvier, au combat de Stromboli, et le 21 avril, à celui d'Agouste, qui coûta la vie à l'amiral hollandais. Enfin, le 3 juin, le maréchal de Vivonne, quoique avec moins de vaisseaux que n'en comptait la flotte hollandaise, l'ayant attaquée comme elle sortait de Palerme, acheva de la détruire.

Cependant le roi ayant sous lui Monsieur et plusieurs des maréchaux de France, qu'il avait créés récemment, et que madame de Cornuel nommait plaisamment *la monnaie de M. de Turenne*, était entré en Flandre, et menaçant plusieurs villes à la fois, prit Condé avant que le prince d'Orange pût la secourir. Mais celui-ci arriva devant Bouchain en même temps que le roi. Les deux armées se trouvèrent en présence près de Valenciennes, et si proche l'une de l'autre, qu'une bataille paraissait inévitable. Le prince, qui la désirait, quoique inférieur en nombre, était contrarié par les Espagnols, qui en redoutaient les suites, et du côté des Français les avis étaient également partagés. Le maréchal de Lorges insistait avec vivacité pour le combat ; mais Louvois, à qui l'on a prêté le motif de perpétuer la guerre pour continuer à se rendre nécessaire, s'opposait à une bataille qui pouvait, dit-on, la terminer; ce qui n'est pas très-sûr. Quoi qu'il en soit, il représenta qu'elle était parfaitement inutile au dessein de prendre Bouchain, et que l'issue, qui en était incertaine, pouvait être funeste à l'état et au roi. Le monarque ayant laissé apercevoir quelques signes d'approbation, les maréchaux de Schomberg, d'Humières et de la Feuillade, amis de Louvois, se rangèrent à son avis, et il n'y eut point de bataille. Mais l'année suivante, lorsque Monsieur eut battu le prince d'Orange à Cassel, on prétend que le roi regretta d'avoir négligé l'occasion de s'acpuérir un honneur pareil, et qu'il ne s'en crut point dédommagé par celui d'avoir pris Bouchain en présence du prince.

Mais ces campagnes de Flandre, qui s'ouvraient d'une manière si brillante, étaient destinées à finir toujours languissamment par les secours que réclamait l'Alsace. C'est ce qui arriva cette année comme les précédentes, et ce qui fit que le roi abandonnant encore l'armée, la confia au comte de Schomberg. Le prince d'Orange cerna presque aussitôt Maëstricht. Cette ville était défendue par Calvo, l'un des quatre braves dont Louis XIV disait que ses ennemis les respecteraient toujours dans ses places. Les trois autres étaient Montal, Chamilly et du Fay. Calvo ne manqua point à sa réputation, et cinquante jours de résistance, pendant lesquels le prince d'Orange perdit douze mille hommes, permirent à Schomberg de le dégager.

Luxembourg, si entreprenant lorsqu'il commandait en sous-ordre, parut timide la première fois qu'il commanda en chef. A la tête de cinquante mille hommes en Alsace, il était opposé au nouveau duc de Lorraine, qui en avait à la vérité soixante mille. Supposant à son ennemi l'intention de percer en Lorraine, Luxembourg se retrancha dans les Vosges, à la hauteur de Saverne, et donna occasion au duc d'investir Philisbourg. Le prince en couvrit le siége en se fortifiant sur la Lauter, et il n'en abandonna les bords devant les nombreux bataillons de renfort envoyés à Luxembourg, que pour se retrancher de nouveau et d'une manière inattaquable, dans un coude formé par le Rhin, au-devant même de Philisbourg. Du Fay commandait dans la place; mais six mois de blocus et soixante-dix jours d'attaques ayant épuisé ses ressources de tout genre, il ne perdit rien de sa gloire pour avoir été forcé de se rendre. Une diversion de Luxembourg dans le comté de Montbéliard et dans le Brisgau, forçant d'ailleurs les Impériaux d'y courir, les empêcha d'avancer en Alsace, et ils se virent obligés de prendre encore leurs quartiers d'hiver sur la droite du Rhin. Dans le Roussillon, les Français

et les Espagnols restèrent également sur la défensive; mais dans le nord de l'Allemagne, le roi de Suède fut battu et dépouillé par les alliés.

Les états généraux cependant commençaient à se lasser d'une guerre qui n'était entretenue que par leurs subsides; et entre les autres puissances belligérantes, celles-ci, dans l'espoir de consolider leurs conquêtes, et celles-là, de recouvrer leurs pertes, aspiraient également à la fin de la guerre. De là un assentiment commun à accepter la médiation offerte par l'Angleterre. Louis XIV, avant de nommer des plénipotentiaires, demandait la liberté du comte de Furstemberg, ainsi que la restitution des sommes enlevées, à Cologne, à ses ambassadeurs, et refusait surtout d'agréer, pour le lieu du congrès, un pays qui fût dans la dépendance de l'empereur. Des termes moyens lui donnèrent satisfaction sur les premiers points. Il l'eut entière sur le dernier, et les plénipotentiaires se réunirent à Nimègue. Le chevalier Temple était à la tête de ceux de l'Angleterre; le maréchal d'Estrades, le marquis de Croissy, et le comte d'Avaux, neveu du plénipotentiaire de Munster, étaient ceux de la France. Mais si le désir de la paix était un vœu général, les prétentions trop divergentes des parties s'opposaient à sa conclusion; et avant d'y parvenir, il fallut que le sang coulât encore pendant la durée de deux campagnes. Elles firent la gloire du maréchal de Créqui, dont les manœuvres, source d'une grande instruction pour les militaires, rappelèrent celles de Turenne, et firent concevoir la possibilité de le remplacer.

[1677] Créqui avait succédé en Alsace au maréchal de Luxembourg, et avec vingt-cinq mille hommes seulement il devait résister aux soixante mille du duc de Lorraine, qui, maître des ponts de Strasbourg et de Philisbourg, attaquait à la fois, cette année, l'Alsace et la Lorraine. Le roi, qui sentait le besoin de faire passer des secours à son général, voulait s'assurer en Flandre de quelques points d'appui qui lui permissent d'y réduire sans inconvénient le nombre de ses troupes. Au moment où on le croyait le plus occupé des plaisirs du carnaval, il part subitement de Versailles, et le 4 mars il était à la tête de son armée. Il investit aussitôt Valenciennes, avant que le prince d'Orange eût pu songer à la secourir, et s'en empare le 17, avant de se douter lui-même que les premiers ouvrages extérieurs fussent emportés. Ce succès inespéré fut dû en grande partie à la conduite aussi prudente que courageuse des mousquetaires, qui avaient été commandés avec d'autres corps pour monter à l'assaut d'un de ces ouvrages. Cet assaut, par le conseil de Vauban, fut livré en plein jour, contre l'usage ordinaire, contre l'avis du ministre et contre celui des cinq maréchaux qui accompagnaient le roi. Au lieu de se loger simplement après la prise, les mousquetaires pénètrent de ce premier poste dans un autre plus intérieur, baissent le pont-levis qui de celui-ci communique aux autres, et suivant toujours l'ennemi de retranchement en retranchement sur un premier bras de l'Escaut, puis sur un second plus considérable, s'introduisent avec lui dans la ville. Là, au lieu de se disperser, ainsi qu'on eût pu l'attendre de leur jeune et bouillant courage, ils se retranchent derrière des charrettes, s'emparent des maisons voisines, s'y établissent de manière à n'en pouvoir être chassés, et imposent tellement par leur audace, que le corps de ville intimidé, après avoir donné et reçu des otages, députe vers le roi pour traiter de la reddition de la place.

Sans perdre de temps, le roi se porta sur Cambray, et fit investir Saint-Omer par Monsieur et par le maréchal d'Humières. Le prince d'Orange, qui n'avait pu faire assez de diligence pour secourir Valenciennes, et qui trouva trop de difficulté à s'approcher de Cambray, marcha vers Saint-Omer. Il était déjà à Cassel, lorsque Monsieur quitta ses lignes pour aller au-devant de lui. Guillaume ne redoutait pas l'événement d'une bataille, et la désirait même. Dans le dessein de s'y préparer, il s'arrêta sur une

colline, et fit avancer seulement une partie de sa première ligne pour défendre un ruisseau qui séparait les deux armées, et qui, par les broussailles dont ses bords étaient couverts, masquait le mouvement d'un corps de la droite destiné à ravitailler Saint-Omer. Mais le duc de Luxembourg, que le roi, instruit de la marche du prince d'Orange, venait d'envoyer à son frère, ayant pénétré le dessein de l'ennemi, ne lui laissa pas le temps de l'exécuter; et faisant attaquer brusquement les détachements qui gardaient le ruisseau, il les mit dans un désordre qui ne put être réparé par le reste de la ligne, à cause de son éloignement, et qui se communiqua même à la seconde aussitôt que toute l'armée française eut passé le ruisseau. Le prince fit de vains efforts pour les rallier. La perte de quatre mille morts et trois mille prisonniers, c'est-à-dire de près du quart de son armée, le contraignit à abandonner le champ de bataille. Monsieur donna dans cette action, qui eut lieu le 11 avril, des preuves de courage et de présence d'esprit qui contrastaient avec les habitudes de mollesse qu'on lui avait données. On prétend que le roi en fut jaloux, et que ce fut la raison pour laquelle son frère n'eut plus de commandement. Quoi qu'il en soit, Saint-Omer s'étant rendu huit jours après, et la citadelle de Cambray ayant capitulé dans le même temps, le roi et son frère quittèrent l'armée; et le commandement fut laissé au maréchal de Luxembourg.

Créqui, avec une partie de la sienne, observait alors le duc de Lorraine, qui, après avoir gagné Trèves, se dirigeait sur Metz. Par d'habiles manœuvres il embarrassa sa marche, intercepta ses vivres, et l'arrêta trois mois sur les bords de la Sarre et de la Moselle, sans que le prince Charles pût remplir son objet, ni trouver l'occasion de le forcer au combat. Le duc tourna alors vers la Meuse, pour seconder au moins le prince d'Orange, qui ayant refait son armée, avait investi Charleroy, toujours convoitée par lui : mais dans l'intervalle, Luxembourg fit lever le siége, en sorte que le duc, prévenu dans toutes ses entreprises, se vit contraint de regagner l'Alsace avec une armée harassée de fatigue. Le marquis de Montclar, pendant l'absence de Créqui, avait forcé le prince de Saxe-Eisenach à l'évacuer; et le maréchal eut bientôt le même avantage sur le duc de Lorraine, après qu'il eut battu à Kochersberg, près de Strasbourg, un petit corps de troupes mis en avant par celui-ci dans l'intention d'engager une action générale, que le maréchal eut encore le talent d'éviter. Créqui passa alors lui-même le fleuve, et termina la campagne par la prise de Fribourg.

[1677-78] Louis, que ses triomphes même affaiblissaient, désirait une paix honorable : le prince d'Orange au contraire, malgré les revers des alliés, voyait dans la continuation de la guerre l'affermissement de la puissance stathoudérienne, que cette même guerre lui avait procurée. Louis devinant sa politique, recommandait dans ses instructions à ses négociateurs à Nimègue, comme une chose de première et absolue nécessité, d'employer tous leurs efforts, caresses, flatteries, espérances, pour le gagner; mais le sombre Guillaume ne se laissa pas prendre à ces amorces. Le roi, dit-on, avait révolté sa fierté en lui faisant proposer, par forme d'insinuation, d'épouser mademoiselle de Blois. Il répondit qu'une fille légitime ne serait pas trop pour lui, et jamais il ne pardonna ce projet au roi de France, dont la gloire d'ailleurs blessait ses yeux jaloux. A la vérité, il eut raison de rejeter cette alliance, puisqu'il s'en procura une plus honorable en recherchant la main de la princesse Marie, fille aînée du duc d'York, nièce de Charles II, et héritière présomptive du trône d'Angleterre, Charles n'ayant point d'enfants, et le duc point d'enfants mâles : alliance bien funeste pour ce dernier, ainsi que pour Louis XIV, qui, sitôt qu'elle fut conclue, en ressentit les fâcheux effets. Le nouvel époux, en effet, détacha d'abord Charles II des intérêts de la France, et l'obligea de se prêter, con-

tre son inclination, à un traité d'alliance avec la Hollande. Ce traité, qui fut signé à Londres le 10 janvier 1678, contenait un plan de paix bien opposé aux intentions de Louis. Celui-ci devait rendre toutes ses conquêtes sur la Hollande, l'empereur et l'Empire, et restituer aux Espagnols Ath, Oudenarde, Charleroy, Courtray, Tournay, Condé, Valenciennes, Saint-Guillain et Binch. Ce plan devait lui être proposé avec l'alternative d'une guerre fédérative contre l'Allemagne, l'Espagne, le Danemark, la Hollande et l'Angleterre, s'il ne s'y soumettait.

[1678] L'effet immédiat de ce projet fut l'évacuation précipitée de Messine par les Français, dont le retour eût peut-être été hasardeux, si les flottes anglaises fussent entrées dans la Méditerranée. A cette mesure près, Louis voulut prouver que, loin d'être dans une situation à recevoir la loi, il était lui-même en état de la donner. A cet effet, partant de Versailles encore plus tôt que l'année précédente, il se rend en Lorraine, menace Luxembourg, et lorsqu'il a fortement attiré l'attention de l'ennemi de ce côté, une marche accélérée le porte en Flandre, où il investit Gand, point central de la réunion qui devait se faire des alliés, l'emporte en cinq jours, rabat sur Ypres, et s'en empare aussi rapidement. Alors il prend l'initiative, fait lui-même des propositions : et si par prévention ou par hauteur elles sont d'abord repoussées, la crainte de progrès plus considérables ne tarde pas à les faire recevoir, pour bases au moins d'une négociation, surtout par les Hollandais, les moins intéressés alors à la guerre. Louis, persuadé que de leur permanence dans la ligue dépendait la durée de cette coalition, n'hésita pas, après avoir eu connaissance du traité de Londres, à faire tous les sacrifices qui pourraient le réconcilier avec ses premiers ennemis.

On remarquera que ce traité du 10 janvier, qui devait resserrer davantage le nœud des difficultés, fut précisément ce qui aida à le relâcher. Le roi, s'il attendait qu'on le lui signifiât de la part des puissances coalisées, appréhendait d'être forcé à une paix désavantageuse, ou à la continuation d'une guerre qui lui était fort à charge. Les états généraux, de leur côté, assujettis par le traité à des subsides très-considérables, envisageaient que par là le principal poids de la guerre allait tomber sur eux ; ils considéraient de plus, avec une crainte bien fondée, la puissance que le mariage du stathouder allait lui donner dans la république, surtout si la guerre durait. Ils écoutèrent donc avec avidité la proposition que firent les plénipotentiaires français, de rendre à la république ce qui lui avait été pris, et demandèrent, pour travailler plus efficacement à la paix, une suspension d'armes de six semaines.

Dès le premier moment tous furent d'accord ; mais ils convinrent de ne point laisser pénétrer leur bonne intention, dans la crainte que ceux d'entre les coalisés que l'intérêt ou la passion excitait à continuer la guerre, ne missent des obstacles à la conclusion. Et en effet, de peur que les Français et les Hollandais, à force d'explications, ne vinssent à s'accommoder, les alliés firent fixer un terme assez court, après lequel la guerre serait continuée, si la paix n'était pas signée dans cet intervalle ; et ce terme fatal était le 10 août.

Les plénipotentiaires hollandais, qui n'avaient plus à s'occuper sérieusement de leurs intérêts, employèrent leur loisir à faire consentir les Espagnols aux sacrifices qu'on exigeait d'eux. Louis, sous prétexte qu'il avait été attaqué, voulait conserver les conquêtes qu'il avait faites sur eux. C'étaient la Franche-Comté, Valenciennes, Bouchain, Condé, Cambray, Aire, Saint-Omer, Ypres, Warwick, Warneton, Poperingue, Bayeul, Cassel, Bavai et Maubeuge, avec toutes les appartenances, dépendances et annexes de leurs territoires. Il consentait à rendre Charleroy, Binch, Oudenarde, Courtray, Saint-Guillain, et Puycerda en Catalogne, dont le maréchal de Navailles, déjà vainqueur du comte de Monterey dans la campagne

précédente, au col de Bagnols dans le Lampourdan, venait de s'emparer au commencement de celle-ci. Mais Louis mettait à cette restitution la réserve d'en faire le gage des Suédois, jusqu'au recouvrement de ce qu'ils avaient perdu eux-mêmes par les armes du Danemark et de l'électeur de Brandebourg. Cette restriction pensa faire tout rompre, ou plutôt fut encore une politique des plénipotentiaires français, qui circonscrivirent toute la négociation autour de ce point, afin de dérouter ceux des alliés qui voulaient la continuation de la guerre, et qui n'insistaient plus que sur ce seul article, parce qu'ils le jugeaient suffisant pour amener la rupture. Mais quand il ne resta effectivement à transiger que sur ce point, les Suédois, persuadés qu'ils trouveraient dans la puissance de Louis XIV d'autres moyens de restitution, levèrent eux-mêmes la difficulté, en renonçant à l'espèce d'hypothèque que leur avait ménagée le roi. Les Espagnols ne signèrent néanmoins leur traité que six semaines après les Hollandais.

Le secret entre ceux-ci et les Français avait été si bien gardé, que les autres coalisés voyant toujours les Français exiger, dans les conférences publiques, les conditions impérieuses que les Hollandais ne devaient jamais accorder, restèrent tranquilles, persuadés que l'obstination réciproque des principales parties causerait la rupture du congrès. Pour fortifier leur crédulité, et prévenir les efforts des malintentionnés, les Français imaginèrent de présenter eux-mêmes des obstacles qu'ils seraient maîtres de faire disparaître quand il leur conviendrait, ce qu'ils exécutèrent fort adroitement.

Le 1er août, après avoir ratifié avec les Hollandais toutes leurs conventions, les plénipotentiaires français déclarent qu'il leur reste encore deux conditions, dont ils ne peuvent jamais se départir : la première, que leurs hautes puissances feront faire actuellement par le Danemark à la Suède des restitutions, sur lesquelles celle-ci avait paru se relâcher; la deuxième, que la république enverra une ambassade solennelle au roi de France, qui était à Gand, pour lui faire compliment sur la paix.

Les plénipotentiaires hollandais, qui croyaient tout fini, furent frappés d'étonnement. Ils répondirent qu'après être tombés d'accord sur ce qui les regardait personnellement, ils ne se sont point attendus à se voir arrêtés par des intérêts étrangers qu'on pourra concilier dans la suite. Quant au voyage de Gand, ils déclarent qu'ils le regardent comme un hommage humiliant, auquel ils ne se prêteront jamais.

Les alliés, informés de cet incident, ne manquent pas de fortifier cette répugnance. Les Français insistent, montrent beaucoup de mécontentement de ce qu'on s'obstine dans un refus qu'ils qualifient d'injurieux. Les Hollandais continuent à se montrer très-irrités d'une demande faite, disent-ils, pour les avilir; et les alliés triomphant de la rupture qui va arriver sans aucun effort de leur part, regardent avec satisfaction une lutte qui assure le succès de leurs intentions hostiles.

Tous les jours, depuis le 1er août, se passent donc en agitations, en démarches de conciliateurs empressés, qui se fatiguent à trouver des expédients, et portent de l'un à l'autre des moyens conciliatoires; mais toujours même obstination de chaque côté. Le 9 août arrive; rien ne s'arrange, même opiniâtreté, plus d'espérance de paix; on ne songe qu'à se séparer. Les ordres sont donnés pour le départ. Demain, se disent les alliés de Londres en se félicitant, le fatal traité sera signifié à l'orgueilleux Louis XIV. Demain, se disent tristement les hommes de l'assemblée sensibles aux maux de l'humanité, demain seront continuées pour longtemps toutes les horreurs de la guerre.

Le 10, vers neuf heures du matin, les plénipotentiaires français se rendent en grand cortége chez les Hollandais. On croyait qu'ils allaient faire leurs adieux. Après les premiers compliments, après quelques plaintes sur leur persévérance

à ne pas vouloir accorder le peu qu'on leur demande : « Vous ne tenez donc « qu'à cela? ajoutent-ils. — Oui, répon« dent fermement les Hollandais. — Eh « bien! reprennent gaiement les Fran« çais, n'en parlons plus, et signons. »

Aussitôt la joie se répand dans la ville. On ordonne de transcrire les traités. Les secrétaires se mettent diligemment à l'ouvrage. Pendant ce travail, les plénipotentiaires français, ou par égard pour la médiation de l'Angleterre, ou pour jouir de l'embarras du chevalier Temple, chef de l'ambassade anglaise, et le plus ardent à traverser la paix, vont lui proposer de signer le traité chez lui. Il se dit incommodé, les reçoit en malade, les remercie de l'honneur qu'ils lui font, et les prie de l'exempter de cette fatigue. Ils retournent chez les Hollandais, pressent les copistes. Ceux-ci font tant de diligence, que les traités se trouvent prêts avant la fin du 10 août. Ils furent signés entre onze heures et minuit à l'hôtel de France, où les Hollandais s'étaient rendus.

Le prince d'Orange prit sa part du mécontentement des Anglais. Il était alors près de Mons, et se proposait de faire lever le blocus que le maréchal de Luxembourg avait mis devant cette ville. Si près de Nimègue, il ne se pouvait qu'il ignorât le 14 août que la paix avait été signée le 10; mais il fit semblant de n'en être pas instruit, et attaqua, près de l'abbaye de Saint-Denis, le maréchal, qui se reposait tranquillement sur la notification de la paix que lui avait fait parvenir le comte d'Estrades. Guillaume comptait le battre en le surprenant; mais il fut battu luimême, et il ne lui resta que la honte et le remords d'avoir sacrifié inutilement à son dépit la vie de plusieurs milliers d'hommes, qui restèrent sur le champ de bataille.

Il y eut deux traités signés à Nimègue avec les Hollandais; l'un, intitulé *de paix et d'alliance*, qui leur restituait tout ce qui leur avait été pris, et donnait mainlevée au prince d'Orange de la saisie des biens qu'il possédait en France; le second intitulé *de commerce, navigation et marine*. Il est composé de trente-huit articles, et peut être regardé comme un code maritime, pour sa précision, sa prévoyance et son exactitude; il mérite d'être mis à côté des règlements des Rhodiens, qui ont servi de lois aux navigateurs jusqu'au temps des Romains, qui les ont adoptés.

[1679] Débarrassés de soins pour euxmêmes, les Hollandais s'appliquèrent à réconcilier les puissances belligérantes, et firent à leur égard l'office de médiateurs, sans en avoir le titre. De là naquit une série de traités, dont le plus important pour la France eut lieu entre elle et l'empereur. Celui-ci avait refusé, ainsi que le Danemark et l'électeur de Brandebourg, d'accéder à la paix. Mais trois combats, où Créqui battit le prince de Bade et le duc de Lorraine, qui s'était approché de Fribourg avec l'intention de reprendre cette ville, l'incendie du pont de Strasbourg, qui avait si souvent donné passage aux Impériaux, la prise du fort de Kehl qui le couvrait, et celle de divers autres sur les bords du Rhin, l'invasion enfin de la Westphalie même, pendant que les maréchaux de Luxembourg et de Schomberg s'emparaient du territoire de Clèves, et le mettaient à contribution, ramenèrent ces puissances à des dispositions plus pacifiques, et un traité avec l'empereur fut enfin signé à Nimègue le 5 février. La possession de l'Alsace, que Léopold s'était flatté d'enlever à la France, y fut confirmée à celle-ci, et les plénipotentiaires eurent l'adresse d'éluder toutes les propositions qu'on leur fit au sujet de la restitution des dix villes impériales de cette province, dont le duc de la Feuillade s'était emparé, en partie par force, en partie par abus de confiance. Fribourg, ancien domaine de la maison d'Autriche, resta aussi à la France, mais en échange de Philisbourg, qui demeura à l'Empire. Enfin l'empereur stipulant pour le duc de Lorraine, abandonnait au roi Nancy et quatre chemins militaires dans la province; mais le duc ayant protesté contre cet abandon, Louis garda le tout. L'électeur de Brandebourg et le roi de Dane-

mark furent les derniers à se rendre à une réconciliation qui leur enleva presque toutes leurs conquêtes sur la Suède; il suffit cependant du peu qu'ils en retinrent, pour que les Suédois mécontents se crussent sacrifiés par la France. Dans ces traités, on se jura *une amitié vraie et sincère*, amitié de traités, dont on jugera bientôt la sincérité par la durée.

[1680] Dans les années qui ont suivi de près la paix de Nimègue, il s'est passé peu d'événements dignes de mémoire, si ce n'est des faits particuliers que l'histoire ne recueillerait pas, s'il ne convenait du moins de les indiquer. Tel fut, par exemple, le mariage du dauphin avec la fille de l'électeur de Bavière, alliance qui fut l'occasion de la disgrâce du ministre des affaires étrangères, Arnauld de Pomponne. Le roi attendait avec impatience la nouvelle de cet accord, qui importait autant à sa politique qu'à ses finances. Le courrier qui l'apporta remit ses papiers au ministre, qui était alors à la campagne et qui y resta encore deux jours. La nouvelle s'ébruita dans l'intervalle, et le roi en ayant été instruit par une autre voie que par celle de son ministre, lui fit insinuer d'avoir à se défaire de sa charge. Elle fut donnée au négociateur même du mariage, au marquis de Croissy, frère de Colbert. M. de Pomponne était généralement estimé, même par le roi; mais il tenait aux jansénistes, que le roi n'aimait pas : d'ailleurs, depuis la paix de Nimègue, où Louis s'était vu l'arbitre de l'Europe, la vanité du monarque s'était exaltée, et il ne supportait plus qu'avec peine la réserve polie des dépêches et des instructions de son ministre. « Tout ce qui passait par lui, dit-il dans « ses Mémoires, perdait de la grandeur « et de la force qu'on doit avoir en exécu- « tant les ordres d'un roi de France. »

Mais parmi les faits que nous recueillons, nous ne noircirions point nos pages du récit qui va suivre, si des personnages importants ne s'y trouvaient impliqués. En 1676, une femme jeune et belle, de bonne famille, la marquise de Brinvilliers, sans motif de haine et de vengeance, empoisonnait époux, parents, amis, domestiques, et jusqu'à des pauvres à elle inconnus, auxquels, sous prétexte de charité, elle portait dans les hôpitaux des friandises qui devaient leur donner la mort. On n'a jamais su le vrai motif de cette affreuse manie. Elle fut punie par le supplice du feu.

On crut voir renouveler en 1680 le crime de la marquise de Brinvilliers, par la Vigoureux et la Voisin, deux femmes de mœurs plus que suspectes, dont le manége attira l'attention de la police. Elles vendaient des essences, des poudres, des pommades, des breuvages souverains, disaient-elles, pour la guérison de plusieurs maladies réfractaires à la médecine. Elles se mêlaient aussi de deviner et de prédire l'avenir. Avec ces talents, elles virent arriver chez elles une foule de gens de tous états, de la cour et de la ville. Leur maison devint un refuge d'intrigue et de séduction. On découvrit que leur commerce ne se bornait pas à des mélanges sains et utiles; qu'il y en avait dont on pouvait faire un très-mauvais usage, et que l'amour mécontent, l'ennui d'un trop long hymen, les fureurs de la rivalité, le désir ardent des richesses, l'appât enfin d'un héritage qui se faisait trop attendre, pouvaient trouver dans leur arsenal des armes très-dangereuses. Elles furent arrêtées, et avec elles beaucoup de personnes, tant des premiers rangs que de la lie du peuple. On créa, pour suivre cette affaire, un tribunal qui siégea à l'Arsenal, et qu'on nomma *chambre ardente*, parce qu'il connaissait d'un crime dont la peine du feu devait être la punition. Mais par les interrogatoires, les juges reconnurent que les griefs reprochés n'étaient la plupart que des questions indiscrètes, tantôt badines, tantôt sérieuses, et excitées plutôt par la curiosité que par l'envie de mal faire. Il se trouva beaucoup plus de personnes abusées que de coupables. On ne punit de celles-ci avec éclat que quelques misérables sans nom; mais plusieurs personnes qualifiées subirent la peine de la disgrâce ou de l'exil, déchargées du crime à la vérité, mais justement hon-

teuses d'être compromises dans une affaire peu honorable avec des aventuriers, des femmes perdues et la compagnie la plus méprisable.

Deux personnes célèbres eurent part à cette ignominie, le maréchal de Luxembourg et la comtesse de Soissons. Luxembourg, illustré par des victoires, subit l'humiliation de la prison. Il y demeura peu, mais il éprouva la disgrâce et l'exil. La comtesse de Soissons, admise autrefois à l'intimité de Louis XIV avec Henriette sa belle-sœur, à la nouvelle que la Voisin venait d'être arrêtée, se sauva en Espagne. La reine, récemment mariée à Charles II, et fille de la malheureuse Henriette, reçut bien l'ancienne amie de sa mère, et lui marqua de la confiance, malgré les conseils de son époux, qui s'en défiait : en effet, après avoir bu une jatte de lait que la comtesse lui présenta, elle mourut presque subitement, en 1689, dans de grandes douleurs. Très-fortement soupçonnée, la comtesse se retira promptement en Allemagne, où elle traîna une vie obscure, et vint mourir à Bruxelles dans le plus grand délaissement, méprisée de tout le monde et fort peu considérée du prince Eugène son fils.

Elle fut, dit-on, portée à ce crime contre une jeune princesse aimable qui la comblait de bienfaits, par l'ambassadeur de l'empereur Léopold à la cour d'Espagne. Ce chef de la maison d'Autriche allemande ne voyait qu'avec un extrême dépit la prépondérance que la reine, très-estimée et aimée de son époux, obtenait à la France dans le conseil de Charles II; et on a cru que l'ambassadeur, persuadé que son maître lui en saurait gré, jugea à propos de se débarrasser, par l'empoisonnement de la reine, des difficultés qu'elle opposait à la liaison trop intime des deux branches autrichiennes.

[1681-82] Entre les événements politiques de la même époque, on doit remarquer l'affaire de la *régale*. On appelait de ce nom le droit que possédaient les rois de France, à l'exclusion de tous les autres souverains, de jouir pendant la vacance des siéges épiscopaux, et jusqu'à l'enregistrement du serment des nouveaux évêques, des revenus qui y étaient attachés, et de conférer encore divers bénéfices qui en dépendaient, à des sujets qui n'étaient point tenus de solliciter l'institution canonique des grands vicaires. Cet usage, purement honorifique pour nos rois, qui, depuis Charles V, abandonnaient ce revenu à la Sainte-Chapelle, et depuis Louis XIII, aux successeurs même des évêques décédés, était si ancien, que son origine et ses motifs étaient à peu près inconnus. Mais par la raison même de son antiquité, et du privilége particulier aux rois de France à cet égard, il était arrivé que ce droit n'atteignait pas certaines églises, qui, autrefois étrangères au royaume, y avaient été depuis réunies. C'était le cas où se trouvaient notamment les archevêques et évêques des provinces de Languedoc, de Guienne, de Dauphiné et de Provence. Louis XIV présumant que sa qualité de roi de France lui donnait les mêmes droits sur toutes les églises de sa domination, et s'appuyant d'ailleurs de l'exemple de ses prédécesseurs, et entre autres de celui de François Ier, qui avait assujetti la Bretagne à la régale sans opposition, rendit, en 1673, un édit qui y soumettait toutes les églises de son royaume, sans exception [1].

Si quelques évêques, parmi ceux dont les églises étaient exemptes de la régale, crurent pouvoir renoncer sans scrupule à leur privilége, et céder, pour le bien de la paix, à un prince entier dans ses désirs, qui témoignait d'ailleurs une bonne volonté prononcée à l'égard des ministres des autels, d'autres virent dans cette condescendance l'abandon des principes les plus sacrés, et se crurent obligés de les défendre. Tels furent les évêques d'Aleth et de Pamiers, déjà célèbres dans les querelles du jansénisme. Le dernier alla jusqu'à refuser de reconnaître les membres de son chapitre que le roi venait de pourvoir en régale, attendu que l'évêque n'avait point encore fait enregistrer son serment, et même à les ex-

[1] D'Avrigny, Mém. dogm. Choisy, Hist. ecclés.

communier. L'autorité civile appelait comme d'abus de ces mesures violentes, lorsque le pape Innocent XI, respectable par sa piété et par la pureté de ses intentions, mais embrasé d'un zèle austère qui allait jusqu'à la dureté, vint au secours des deux prélats par une bulle qui enchérissait sur les rigueurs de ceux-ci à l'égard des régalistes et de leurs fauteurs. Le parlement en ordonna la suppression, et de là une guerre ouverte entre Rome et la France. Louis XIV ayant consulté sur ce sujet une assemblée du clergé convoquée en 1681, celle-ci émit le vœu d'un concile national, comme la seule autorité qui pût forcer le pape à quelque circonspection; mais le roi ne goûta pas entièrement cet avis, et se borna à convoquer une assemblée générale du clergé, qui fut arrêtée pour le 9 novembre suivant.

Elle était composée de trente-cinq prélats, des deux agents généraux du clergé, et de trente-cinq députés du second ordre. Bossuet fit le sermon d'ouverture, dans lequel, après avoir établi les fondements de la prééminence de l'église de Rome et de la déférence qui lui est due, il exposa « l'application constante de l'é« glise gallicane à maintenir le droit com« mun et la puissance des ordinaires, « suivant les conciles généraux et les ins« titutions des saints pères; » et proposa à la fin des remèdes qui pussent prévenir les moindres commencements de division et de trouble.

Le 3 février, la nouvelle assemblée adhéra unanimement à l'extension de la régale, moyennant surtout l'abandon que fit le roi, dans un édit du mois de janvier, de toute prétention ultérieure à ce que ses élus en régale fussent dispensés de requérir l'institution canonique. Les évêques, dans la lettre qu'ils adressèrent au pape pour justifier leur adhésion, firent beaucoup valoir cette condescendance comme essentielle, en ce qu'elle touchait à la juridiction spirituelle, et y opposèrent, comme une faible compensation, les nouveaux droits que s'arrogeait le monarque. Ils ajoutèrent, sur l'autorité de plusieurs docteurs et même de divers papes, qu'il était des circonstances où le maintien de la paix devait s'acheter par des sacrifices; que c'était le cas de les faire, lorsqu'ils n'exigeaient qu'un simple changement dans la discipline qui n'intéressait en rien la foi; et qu'enfin ils avaient cru expédient d'éviter, par leur acquiescement aux volontés du monarque, de commettre sa sainteté avec le plus grand des rois, dont la bienveillance d'ailleurs pour l'église et le zèle pour l'extirpation de l'hérésie méritaient qu'on ne regardât pas de si près avec lui. Innocent, peu sensible à ces considérations, cassa et annula tout ce qui avait été arrêté dans l'assemblée, à laquelle il contesta le droit de représenter l'église de France, et témoigna aux évêques qu'il attendait de leur honneur et de leur conscience une rétractation formelle de leur décision.

Mais déjà ceux-ci prévoyant la réponse du saint siége et l'inutilité de leur démarche auprès de lui, loin de penser à se rétracter, s'étaient engagés plus avant par les quatre fameux articles de la déclaration du 13 mars 1682, portant en substance : « 1° Que le pape n'a aucune « autorité directe ni indirecte sur le tem« porel des rois, et qu'il ne peut délier « leurs sujets du serment de fidélité; 2° « que la plénitude de puissance accordée « au siége apostolique ne déroge point à « ce que le concile de Constance, confirmé « par les papes, par l'église en général, « et par celle de France en particulier, « a prononcé sur l'autorité des conciles « généraux, dans sa quatrième et sa cin« quième session, et que l'église gallicane « n'approuve point ceux qui révoquent en « doute l'autorité de ces décrets, ou qui en « éludent la force, en disant que les Peres « de Constance n'ont parlé que pour un « temps de schisme; 3° que l'usage de la « puissance apostolique doit être tem« péré par les canons et par les usages « reçus par les églises particulières; 4° « enfin, qu'il appartient principalement

« au pape de décider en matière de foi, « et que ses décrets obligent toutes les « églises ; mais qu'ils ne deviennent cependant *irréfragables* que lorsque l'église les a adoptés. »

Le roi fit enregistrer aussitôt les quatre articles dans tous les parlements. Il fut ordonné qu'ils seraient spécialement enseignés dans les écoles de théologie, et les professeurs de ces écoles furent tenus de les souscrire. Le pape, à cette mesure de vigueur, répondit par une mesure d'inertie qui n'en fut pas moins sensible. Ce fut de refuser des bulles à tous ceux qui avaient été membres de l'assemblée du clergé de 1682. Soit que le roi n'eût pas nommé d'autres sujets aux évêchés vacants; soit que ceux qui n'en avaient pas fait partie et qui furent nommés, eussent défense de se pourvoir de bulles avant les autres, ou qu'ils ne voulussent pas en demander, ainsi que le dit l'abbé de Choisy, il résulta de cette obstination réciproque qu'à la mort du pontife il y avait trente-cinq siéges privés de pasteurs. Les évêques élus par le roi ne laissèrent pas d'administrer leurs diocèses, mais en vertu des pouvoirs qui leur furent conférés par les chapitres; et cet expédient, suggéré par Bossuet, pourvut aux besoins de l'église de France, et prévint le schisme funeste qu'avait fait craindre un différend qui se perpétua pendant douze ans.

[1682-83] L'attention du roi se porta alors sur les régences barbaresques de la Méditerranée : elles infestaient cette mer, et mettaient des entraves au commerce français, qui seul pouvait guérir les plaies que la guerre avait faites à l'état. Duquesne, chargé du soin de les réprimer, s'en acquitta avec gloire et succès. Alger, deux fois bombardée par lui, à l'aide des galiotes à bombes que venait d'inventer le chevalier Renau, remit entre ses mains les esclaves chrétiens qu'elle possédait encore, reste précieux échappé à la férocité des barbares, qui dans la rage que leur inspirait le spectacle de destruction répandu autour d'eux, essayèrent de reporter à leur tour la terreur dans l'âme de leurs ennemis, en lançant sur leurs bords, à l'aide de leurs mortiers, les membres épars des malheureux captifs et du consul même.

[1684] Gênes éprouva l'année suivante un désastre semblable à celui d'Alger. La république, pendant la dernière guerre, avait fourni secrètement des secours aux Espagnols, et c'était chez ces républicains que les pirates, quoique leurs ennemis, trouvaient, par l'avidité des commerçants, les munitions dont ils avaient besoin. Tout récemment, à la demande du roi, qui désirait avoir un magasin de sel à Savone, pour l'approvisionnement de la ville de Casal, qu'il venait d'acheter du duc de Mantoue, elle avait répondu par un refus formel, dans l'appréhension que le monarque, qui semblait s'arroger alors tout ce qui était à sa convenance, n'en prît peut-être occasion de s'assurer de la ville même. Dans cet état mutuel de défiance, un armement de quatre galères, que la république prétendit n'avoir fait que pour la sûreté de ses rivières, et que le roi soupçonna être un secours préparé au roi d'Espagne, qui avait avec lui quelques difficultés, et qui avait déjà envoyé une garnison dans la ville, fut le signal de la vengeance de Louis. Le marquis de Seignelai, fils de Colbert, et ministre de la marine, se présenta devant Gênes à la tête d'une escadre formidable que commandait sous lui Duquesne; et peu satisfait des réponses évasives des magistrats aux demandes faites par lui au nom du roi, il ordonna un bombardement qui dura dix jours, et qui détruisit une partie des édifices fameux qui avaient mérité à la ville le nom de *Gênes la superbe*. La fierté naturelle aux républicains et l'appui des Espagnols lui firent supporter cette attaque avec courage; mais la menace d'une seconde entreprise fit mollir sa résolution, et la porta à rechercher la médiation du pape. Le crédit du pontife semblait devoir être bien faible à la cour de France. Mais le roi, qui fut bien aise de l'obliger, dans l'espoir de l'amener lui-même par ses

égards à des sentiments de modération, accueillit ses propositions, et rendit ses bonnes grâces à la république, moyennant qu'elle désarmerait ses galères; que la garnison espagnole évacuerait Gênes, et que le doge, nonobstant la loi fondamentale de l'état, qui lui interdisait de sortir du territoire de la ville, serait envoyé, accompagné de quatre sénateurs, porter à Versailles l'assurance de sa soumission. Ils y furent reçus avec une majesté tenant de la hauteur, mais aussi avec toute sorte de politesse et d'égards. Comme on les promenait dans les jardins et les appartements, dont on leur faisait remarquer la magnificence, Seignelai ayant demandé au doge ce qu'il trouvait de plus extraordinaire à Versailles: « C'est « de m'y voir, » répondit-il.

A cette même époque, des intérêts plus importants occupaient le roi : il s'agissait d'un arrangement dont les bases avaient été posées dans le traité de Nimègue. Il y était dit, comme nous l'avons remarqué, que les cessions seraient accompagnées « de toutes leurs apparte« nances, dépendances et annexes. » Les négociateurs s'étaient flattés que ces réunions se feraient de concert et à l'amiable ; mais le roi de France se crut en droit de les régler seul : en conséquence, au commencement de 1680, il établit une chambre souveraine à Besançon, et deux conseils aussi souverains, l'un à Brisach, l'autre à Metz, chargés d'examiner quelles étaient ces appartenances, dépendances et annexes, et de prononcer sans appel sur leur sort. Sitôt que ces cours avaient jugé que tel fief, ville ou province entraient dans le cercle des cessions, les troupes françaises partaient et s'en emparaient. Le roi de Suède, comme duc de Deux-Ponts, l'électeur palatin, celui de Trèves, le duc de Wirtemberg et beaucoup d'autres princes moins puissants, furent ainsi dépouillés d'une partie de leurs domaines, et cités à rendre hommage pour d'autres. Le roi d'Espagne se vit inquiété sous ces deux rapports, Louis ayant réclamé sur lui et l'hommage du duché de Luxembourg, et la propriété même d'Alost et de son territoire, qu'il prétendit faire partie des concessions de Nimègue.

Cette procédure brusque et presque arbitraire excita les réclamations des souverains et des vassaux qui se croyaient lésés. Pour apaiser les premières clameurs, Louis XIV consentit à une espèce de congrès et à des conférences qui eurent lieu à Courtray en 1681 ; mais il n'en poursuivit pas moins ses formules de réunion, qui lui donnèrent pacifiquement, en moins de quatre ans, plus de pays qu'il n'en aurait obtenu par la guerre la plus heureuse.

On doit mettre au nombre de ces conquêtes ou de ces usurpations importantes la ville de Strasbourg. Cette ville, ainsi que les dix autres villes impériales de l'Alsace, conquises par le duc de la Feuillade, avaient refusé jusqu'alors de reconnaître la souveraineté accordée à la France sur cette province par le traité de Munster. Les dernières avaient cédé enfin en 1680. Strasbourg seule se maintenait encore dans son indépendance. Au moment où elle s'y attendait le moins, Louvois se présente devant la place, à la tête d'une armée de vingt mille hommes, commandée par le marquis de Montclar et formée de divers détachements qui avaient été répandus aux environs, sous prétexte de travailler aux fortifications des villes acquises par le traité de Nimègue. La surprise, les menaces et la séduction, employées de concert, l'eurent bientôt amenée à une capitulation. Elle avait eu lieu le 30 septembre 1681. Un gouvernement municipal fut conservé aux habitants, ainsi que leur religion et leurs temples, sauf l'église de Notre-Dame, qui fut rendue aux catholiques.

Les Hollandais, voisins du théâtre de ces invasions, firent pour en arrêter le cours une ligue avec l'empereur, l'Espagne, la Suède et les Cercles de l'Empire les plus exposés. Elle fut signée le jour même de la prise de Strasbourg. Toutes ces puissances se contentèrent de s'allier sans agir, et aussi sans cesser de mur-

murer et de se plaindre. Un nouveau congrès fut indiqué à Francfort, puis transféré à Ratisbonne. Mais les Espagnols, outrés de voir les Français lever, sous prétexte des dépendances, des contributions jusqu'aux portes de Bruxelles, repoussèrent à main armée les exacteurs, et les hostilités commencèrent. Le maréchal d'Humières s'empara de Courtray et de Dixmude à la fin de 1683, et le maréchal de Créqui de Luxembourg au commencement de l'année suivante. L'Espagne était trop faible pour se mesurer seule avec la France, et l'empereur, assez embarrassé à défendre sa capitale contre les Turcs, qui la menaçaient, était pour elle un allié inutile. Ces circonstances ramenèrent les négociations, et portèrent l'Espagne à faire de nouveaux sacrifices. Elle crut mettre son honneur à couvert en consentant à une trêve de vingt ans, à laquelle accédèrent la Hollande et l'empereur. Celle-ci fut signée à Ratisbonne au mois d'août, et autorisa Louis XIV à conserver, pendant sa durée, Luxembourg, Strasbourg, et toutes les réunions prononcées par ses chambres souveraines, jusqu'au premier août 1681.

Les Turcs n'avaient pas attendu l'expiration de la trêve de vingt ans, conclue après la journée de Saint-Gothard, pour pénétrer de nouveau en Hongrie. Près de trois cent mille hommes, sous le commandement du présomptueux grand vizir Kara Mustapha, l'inondèrent de toutes parts, et pénétrèrent même jusqu'à Vienne, dont ils firent le siége. La vigoureuse résistance du comte de Stahremberg, pendant neuf semaines, permit au roi de Pologne, Jean Sobiesky, aux électeurs de Saxe et de Bavière et à l'armée des Cercles, de joindre le prince Charles de Lorraine, qui avait été contraint de reculer devant ce torrent. Ils arrivèrent lorsque la place était réduite aux dernières extrémités. Mais ils agirent aussitôt, et il suffit presque des seules dispositions des généraux pour opérer la délivrance de la capitale de l'Autriche. En effet, le combat qui se livra sous les murs de Vienne, le 12 septembre 1683, et où les Turcs furent mis dans une déroute complète, coûta peu d'efforts et de sang. Six cents chrétiens seulement et huit cents Turcs y perdirent la vie. La guerre néanmoins se perpétua encore seize ans, et ne finit que par le traité de Carlowitz, en 1699. Quelques jeunes seigneurs français, malgré les démêlés entre l'empereur et la France, voulurent, en cette occasion, essayer leur courage contre les infidèles. De ce nombre fut le jeune prince Eugène de Savoie, âgé alors de dix-sept ans, fils de la comtesse de Soissons, et petit-fils du prince Thomas. Sur le refus que lui avait fait Louis XIV d'abord d'une abbaye, lorsqu'il portait le petit collet, puis d'un régiment lorsqu'il le quitta, il s'attacha au service de l'empereur. « Ne « trouvez-vous pas, dit à cette occasion « Louis XIV à quelques-uns de ses cour« tisans, que j'aie fait là une grande « perte? » C'est ce que l'avenir lui apprit à ses dépens.

La reine eut le désagrément de voir s'élever et s'échauffer entre son frère et son mari les contestations sur les réunions dont le traité de Nimègue était plutôt le prétexte que le motif, et n'eut pas la consolation d'en voir la fin : elle mourut en 1683. Ornée de toutes les vertus de son sexe, Marie-Thérèse a été surtout un modèle de patience à souffrir les infidélités de son époux, qu'elle ne cessa d'aimer tendrement. Louis XIV dit au moment de sa mort : « Jamais elle ne m'a causé « d'autre chagrin. »

Elle descendit dans le tombeau au moment le plus brillant de Louis XIV. Monté sur le trône en 1643, on ne doit cependant commencer l'histoire de son règne, quant à l'administration, comme nous l'avons dit, qu'à la mort de Mazarin en 1661. C'est dans ces vingt-trois années, jusqu'à 1684, que se place ce qu'il a fait de plus mémorable pour la gloire et l'utilité de son royaume. Le commerce languissait, il le porta jusqu'en Asie et en Amérique par l'établissement des compagnies des Indes, et les secours donnés

à nos colonies naissantes des Antilles et du Canada; il le fit circuler librement dans l'intérieur du royaume, par les rivières qu'il rendit navigables et les grandes routes qu'il ouvrit; il creusa le canal de Languedoc, qui réunit les deux mers; établit des manufactures en tout genre; enleva à Venise ses glaces, à la Flandre ses tapisseries, à la Turquie ses tapis superbes; créa la marine, rendit sa protection utile au commerce et sa force redoutable aux ennemis; encouragea l'agriculture, procura l'abondance, réforma le droit français, corrigea les lois, en établit de nouvelles; réprima la fureur des duels, et rendit les dignités ecclésiastiques le prix de la capacité et de la vertu.

Les académies des belles-lettres, des sciences, de peinture, de sculpture et d'architecture, lui doivent leur origine. Il fit venir à grands frais des modèles de Rome, et il y fonda une école où ses sujets, jugés dignes de cette faveur, allaient se perfectionner. De leurs ateliers sortirent des chefs-d'œuvre qu'il payait noblement, et dont il embellissait ses palais et ses jardins. Il favorisa les savants, tant régnicoles qu'étrangers, leur assigna des récompenses, voulut être le protecteur des académies française, des belles-lettres, et des sciences. Enfin l'astronomie lui doit l'Observatoire, le Louvre son péristyle, Paris sa police, les troupes leur discipline, nos côtes des ports sûrs, nos frontières des forteresses, et la nation entière l'hôtel des Invalides, monument d'humanité, où les victimes du dévouement à la patrie, entretenues dans un repos honorable, bénissent encore aujourd'hui sa mémoire. Colbert, enlevé à la France la même année que la reine, a des droits sans doute à la louange que méritent tant d'utiles établissements, qui en grande partie furent l'ouvrage de son zèle et de ses méditations : mais la gloire qu'il en doit recueillir ne saurait effacer celle qui revient au monarque pour l'acquiescement ferme et éclairé qu'il y donna, et qui seul pouvait procurer la vie aux spéculations du ministre.

Si on ajoute à ces faits la préséance assurée à la France, et solennellement reconnue par l'Espagne, Alger bombardée, ses corsaires et ceux de Tunis réprimés et punis, le royaume agrandi, des entreprises nobles et hardies couronnées du succès, des alliances utiles obtenues ou exigées, des victoires et des conquêtes éclatantes, on ne sera pas surpris qu'après la paix de Nimègue, l'époque la plus glorieuse de son règne, ses peuples lui aient décerné le nom de *Grand*. Quant aux puissances étrangères, les unes l'adoptèrent et les autres le rejetèrent, selon leurs dispositions favorables ou contraires. La postérité l'a confirmé, si c'est le confirmer que de l'employer.

En rendant justice au monarque, il convient de ne pas dissimuler les faiblesses de l'homme. Le roi n'avait rompu avec madame de la Vallière que pour se rengager dans les fers plus pesants de madame de Montespan. La première avait été insensiblement abandonnée; et à l'époque de la guerre de Hollande, Louis ne tenait plus à elle que par un reste d'habitude et par le lien de leurs enfants. Elle s'en apercevait, et l'amour, qu'elle ne pouvait encore arracher de son cœur, lui faisait supporter avec patience, d'abord l'égalité, ensuite la préférence accordée sous ses yeux à sa rivale. L'aveu de ses chagrins lui échappa en présence d'une personne, témoin, comme elle, de quelques preuves d'une mutuelle tendresse que se donnaient les objets de sa jalousie : « Quand j'aurai de la peine aux « Carmélites, lui dit-elle, je me souvien-« drai de ce que ces gens m'ont fait souf-« frir. »

Tel était en effet le dessein qu'elle avait formé d'ensevelir dans un cloître ses chagrins, ses plaisirs, et jusqu'à leurs souvenirs, s'il eût été possible. Ce ne fut pas une résolution subite; elle y pensait depuis longtemps; mais au moment de l'exécution elle éprouva des combats, causés en partie par la diversité des opinions. Les plus dévots de la cour, à la tête desquels était le duc de Beauvilliers, l'exhortaient à donner un grand exemple.

D'autres, moins sévères, lui conseillaient de se retirer simplement dans une communauté pour y vivre religieusement, mais sans engagement. Sa mère aurait désiré qu'elle eût tenu son rang et sa maison avec elle, et qu'elle eût élevé ses enfants sous ses yeux, mais le roi n'estimait point cette femme, qu'il ne croyait pas propre à sauver la réputation de sa fille des dangers d'une pareille situation; et celle-ci pensait elle-même qu'il lui fallait des liens qui l'attachassent irrévocablement à la vertu. On lui proposa donc de choisir, en prenant le voile, un ordre où elle pourrait parvenir aux dignités que le cloître n'exclut pas. Elle répondit modestement « que n'ayant pas su se « conduire elle-même, elle ne devait pas « songer à conduire les autres. » Il se présenta des mariages, mais Saint-Simon soupçonne à Louis cette pensée orgueilleuse : « Qu'après avoir été à lui, il ne « devait souffrir qu'elle pût être à per« sonne qu'à Dieu; et, dit le même au« teur, s'il ne prononça pas, il vit avec « plaisir son sacrifice, et la victime se « dévoua avec un entier abandon. »

Le 19 avril 1674 elle reçut les adieux de la cour chez madame de Montespan, y soupa, entendit le lendemain la messe du roi, monta dans son carrosse, et s'ensevelit pour toujours, à l'âge de trente ans, dans le couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques, où elle fit profession, le 4 juin de l'année suivante, en présence de la reine et de toute la cour, sous le nom de *sœur Louise de la Miséricorde*. Elle y a vécu trente-six ans, dans les exercices les plus exacts et les plus pénibles de la vie religieuse, dont elle eut aussi les consolations. Madame de Montespan les allait quelquefois chercher auprès d'elle. « Est-il vrai, lui dit« elle un jour, que vous soyez aussi aise « qu'on le dit? — Je ne suis pas aise, lui « répondit la vertueuse carmélite, mais « je suis contente. » Expression qui marque le calme d'une bonne conscience, même sous le poids de l'affliction.

Madame de la Vallière laissa une fille, mademoiselle de Blois, mariée depuis au prince de Conti, et Louis de Bourbon, comte de Vermandois. Ce jeune prince, livré après la retraite de sa mère à des instituteurs peu capables, devint hautain, présomptueux, libertin, au point que le roi le bannit de sa présence. Il commençait cependant à rentrer en grâce, lorsqu'une maladie aiguë l'emporta, en 1683, au camp de Courtray, dont on faisait le siége. Bossuet, qui, dans le discours prononcé à la profession de madame de la Vallière, l'avait exhortée à son premier sacrifice, fut encore chargé de la préparer à la mort de son fils. « Hélas! » dit l'humble pénitente en l'apprenant, et en se prosternant devant son crucifix, « faut-il, mon Dieu, que « je pleure sa mort, avant que d'avoir « assez pleuré sa naissance? »

Depuis la retraite de madame de la Vallière, Louis XIV était toujours en proie à sa malheureuse passion pour madame de Montespan, mais puni par cette passion même de ses excès. Échappé à l'effervescence de la jeunesse, arrivé à l'âge où la fougue des passions s'amortit, et ne laisse de vigueur que celle qui commence à s'accorder avec la tempérance et dispose aux réflexions, Louis XIV, toujours fidèle à la religion, malgré ses écarts, éprouvait auprès de madame de Montespan des alternatives de tendresse et de repentir. Quelquefois ils se rencontraient l'un et l'autre dans le dessein de mener une vie plus réglée, et il en arrivait des séparations assez marquées pour que la cour en fût édifiée; quelquefois le remords cédait à l'appât du plaisir, et le scandale recommençait. A la fin, la honte des rechutes saisit le roi, et madame de Montespan, pour ne pas déplaire au père de ses enfants, fut obligée de dérober aux yeux du public la naissance des deux derniers qu'elle eut de lui, avec autant de soin qu'elle en avait employé à cacher celle des premiers.

Elle était aidée dans ces pénibles précautions par la veuve Scarron, à laquelle elle avait confié la garde et l'éducation de ses enfants. Cette femme étonnante,

petite-fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, également distingué comme guerrier et comme écrivain satirique, naquit en prison, où son père, dissipateur infatigable, était retenu pour dettes. Traînée de France en Amérique, ramenée d'Amérique en France par sa mère, femme respectable qu'elle perdit de bonne heure, et toujours poursuivie par la misère, elle fut réduite à l'âge de seize ans à épouser pour vivre le poëte Scarron, célèbre par ses ouvrages burlesques, accablé d'infirmités, contrefait, podagre, toujours cloué sur un fauteuil de douleur, et toujours gai dans cet état de souffrance continue. Rarement elle quittait le pauvre paralytique, comme elle l'appelait. Quand il se portait mal, elle était sa servante, et quand il était rétabli, sa compagne, son secrétaire ou son lecteur. Elle prit auprès de lui l'habitude de bien conter et d'écrire avec la plus grande facilité : elle apprit le latin, l'italien, l'espagnol, et on aurait dit qu'elle ne savait que sa langue.

Scarron la laissa veuve à l'âge de vingt-cinq ans, absolument dénuée de tout bien et dans l'éclat d'une beauté parfaite. Madame de Montespan la rencontra sollicitant une pension. Elle l'avait connue dans la société, et ne put la revoir sans se rappeler son mérite. Alors elle cherchait une personne à qui elle pût confier le fruit de ses amours avec le roi. Nulle ne lui parut plus propre à ce ministère que cette veuve, et elle l'établit gardienne de ses enfants. Le roi les allait voir quelquefois. Il trouvait auprès d'eux la gouvernante, et ne goûtait pas d'abord ce qu'il appelait sa pruderie. Son air d'improbation, à la vue des empressements qui échappaient quelquefois aux amants en sa présence, lui déplaisait. Cependant il s'y accoutuma, s'habitua aussi à s'entretenir familièrement avec elle des bourrasques d'humeur qu'il éprouvait quelquefois de sa maîtresse, et à en entendre même des remontrances. La fonction de garde des enfants, qui étaient appelés de temps en temps auprès de leur père, introduisit insensiblement leur conductrice à la cour. Elle avait quarante ans quand elle y parut pour la première fois, en 1675, sous le nom de madame de Maintenon, que lui donna publiquement le roi, de celui d'une terre près de Chartres, qu'elle avait acquise des gratifications du monarque.

Il se détachait insensiblement de madame de Montespan. Une nouvelle inclination qu'il forma hâta leur séparation. Il parut à la cour une fille de condition, parfaitement belle, âgée de dix-huit ans, ornée de tous les talents agréables. Louis XIV en fut épris jusqu'à oublier auprès d'elle la gravité de son âge et de son rang. A quarante-deux ans, il s'abaissa au personnage d'un jeune amoureux, se remit dans les fêtes, monta à la favorite une maison superbe, et lui donna le titre de duchesse de Fontanges. Elle eut un fils qui mourut peu après sa naissance, et la mère tomba elle-même dans une langueur mortelle.

L'exemple de cette infortunée s'attachant à la vie à mesure qu'elle lui échappait, s'excitant au remords et pouvant à peine se persuader qu'elle dût en avoir, est une leçon pour la jeunesse éblouie qui se laisse égarer, et un reproche aux corrupteurs opulents qui abusent de l'inexpérience. Ses derniers moments furent mêlés de larmes, de retours amers sur le passé, et de ces espérances que laisse une faute qui ne provient pas du vice. Elle demanda, prête à mourir, à voir le roi. Il refusait, de crainte d'attendrissement ; cependant il céda. Dans quel état il la trouva ! pâle, décharnée, à peine reconnaissable. Elle l'envisage avec une espèce d'avidité, lui fait un adieu touchant, et le prie de marier sa sœur, pour qui elle craignait apparemment un sort pareil au sien. Le roi le promit, et à sa promesse il vit le visage de la mourante se colorer des derniers rayons de la joie. Elle lui serra la main, et expira à peine âgée de vingt ans, le 28 juin 1681.

Madame de Montespan, qui en était jalouse, montra une joie indécente. Le roi en fut choqué. Il l'avait déjà répudiée dans son cœur, il la força par ses froideurs à s'éloigner de sa présence. La mort

de la reine marqua l'époque de cette rupture. On dit que la pieuse princesse mit en mourant sa bague au doigt de madame de Maintenon, et qu'elle sembla indiquer ainsi au roi un choix qui était déjà fait dans son cœur. Pour madame de Montespan, elle vécut à Paris, rejetée de son mari, qui ne voulut pas la voir. On la rencontrait quelquefois dans les hôpitaux, où elle répandait des aumônes; mais on met encore en problème si la publicité de cette espèce d'amende honorable marquait dans la marquise délaissée un repentir aussi vrai que l'austère retraite de la Vallière.

[1685] Un autre problème qui n'est pas encore résolu sans objection, c'est de savoir quand Louis XIV a épousé madame de Maintenon. Les plus fortes raisons font croire que ce mariage a existé, et qu'il a été célébré à la fin de 1685, sans doute sous le sceau du plus grand secret : et ce n'est pas un petit sujet de louange pour madame de Maintenon, de l'avoir si bien gardé qu'il n'en est resté aucun témoignage positif. Comme son époque coïncide à peu près avec la révocation de l'édit de Nantes, on a présumé que jouissant du plus grand empire sur l'esprit du monarque, elle eut une grande part à cet événement, mais les détails qu'on est obligé de donner sur un fait aussi important vont faire connaître que cette résolution était prise depuis longtemps, et l'on a des preuves qu'elle conseilla toujours au contraire les voies de douceur. « Soyez favorable aux catholi-
« ques, écrivait-elle à d'Aubigné, son
« frère, et ne soyez point cruel aux hu-
« guenots. Ils sont dans l'erreur, mais
« dans une erreur où nous avons été
« nous-mêmes, où a été Henri IV, où sont
« encore plusieurs grands princes. Jé-
« sus-Christ a gagné les hommes par la
« douceur : c'est aux prêtres à convertir.
« Dieu n'a pas donné aux soldats charge
« d'âme. »

Louis XIV, en montant sur le trône en 1643, confirma en général les priviléges des réformés; mais dès lors on y mit toutes les restrictions que Louis XIII y avait apportées. En partant de ce point, Louis XIV alla beaucoup plus loin, d'abord par des degrés insensibles, ensuite par des coups de vigueur plus ou moins précipités, qui sans bruit et sans éclat amenèrent la dernière catastrophe.

Tout ce que la cour put imaginer pour faire parmi les protestants des prosélytes à la religion catholique fut employé : faveurs de toute espèce aux nouveaux convertis, exemptions de tailles, de tutelle, de contributions locales et autres sujétions, surséances pour le payement des dettes, affranchissement même du droit paternel, et permission aux enfants convertis de se marier sans le consentement de leurs parents calvinistes, préférences pour l'admission aux charges et aux emplois dans la robe, la finance et le commerce, et même pour les grades militaires.

A ces priviléges pour les nouveaux convertis succédèrent les exclusions pour ceux qui persistaient dans leur religion. Dans les commencements, on se contenta de défendre qu'ils fussent admis à des fonctions publiques lucratives, ou simplement honorables, fonctions municipales, judiciaires, doctrinales et même mécaniques. Ensuite on ordonna à ceux qui y avaient été admis auparavant d'y renoncer. Ainsi ils furent exclus des corps de métiers, des maîtrises, des apprentissages, du barreau, et il ne leur fut plus permis d'être sergents, recors, huissiers, greffiers, procureurs, à plus forte raison, juges et avocats. Les chambres de l'édit furent supprimées. On leur interdit aussi les fermes du roi et tout ce qui y a rapport, même les emplois subalternes; leurs noms furent rayés des matricules des universités, des rôles de la maison du roi, de celles des princes et de toute la famille royale. On retrancha non-seulement aux officiers, mais aux veuves et à leurs enfants opiniâtres, les pensions, les honneurs, le droit de noblesse, et les autres distinctions ordinairement attachées à ces places. Enfin il ne leur fut plus permis de pratiquer la médecine, la chirurgie, la pharmacie,

ni même d'exercer l'état de sage-femme.

C'était peu d'inquiéter le troupeau, si on ne frappait les pasteurs; mais le temps n'était pas encore venu de les proscrire. On les gêna seulement dans leurs personnes et dans leurs fonctions. Le ministère fut interdit aux étrangers. On défendit aux pasteurs de s'entremettre d'affaires publiques, de porter l'habit ecclésiastique, de s'intituler *ministres de la parole de Dieu;* d'appeler leur religion *réformée,* sans y joindre le mot *prétendue;* de faire corps, et d'aller en cette qualité saluer et haranguer les personnes de distinction; d'avoir dans les temples des bancs élevés pour les magistrats de leur religion, de les orner de tapis aux armes du roi ou de la ville, et de leur faire cortége en entrant dans le temple, ou en en sortant. Il ne leur fut plus permis de faire le prêche ailleurs que dans le lieu ordinaire de leur résidence, ou de le faire en plus d'un lieu, sous prétexte d'annexe; d'exercer hors des temples, et plus de trois ans dans le même endroit; d'entrer chez les malades, de peur qu'ils ne les empêchassent de se convertir; de visiter les prisons; de rien laisser échapper dans leurs sermons contre la religion catholique, et de célébrer les baptêmes, les mariages, les enterrements, avec un éclat qui pût attirer de la considération à leur ministère.

Quant aux consistoires et aux synodes, la cour diminua leur pouvoir en les rendant moins fréquents, en y envoyant des commissaires, en se faisant instruire des délibérations, et en interdisant la connaissance de certaines affaires. Elle sapa encore mieux leur autorité, en ôtant à ces assemblées la collecte, le maniement et l'application des deniers, et en transférant aux hôpitaux catholiques les legs ou donations qui se faisaient aux consistoires. Le crédit que donne la science fut aussi retranché, autant qu'il se peut, par la défense à leurs maîtres d'enseigner les langues, la philosophie et la théologie, par la destruction de plusieurs écoles fameuses, entre autres du collége de Sedan, où les belles-lettres fleurirent longtemps, et d'où sont sortis des savants célèbres.

Assujettis dans les villes à respecter les rites catholiques, à s'abstenir du commerce et du travail les jours de fêtes, à saluer le saint sacrement lorsqu'on le portait aux malades, ou à se cacher, et à beaucoup d'autres pratiques qu'ils prétendaient blesser leur conscience, les calvinistes se réfugiaient dans les campagnes, où les seigneurs de leur religion les admettaient aux prêches dans leurs châteaux; mais la cour les priva bientôt de cette ressource, en fixant le nombre et la qualité de ceux qui pouvaient être reçus à ces prêches, et en disputant même à plusieurs seigneurs le droit d'en avoir; ce qui menait à interdire les ministres, à les chasser comme inutiles, et à abattre les temples. On en comptait déjà plus de sept cents détruits, par différentes raisons, avant la révocation de l'édit de Nantes.

Par ces ruines on peut juger de l'édifice. Quelque bien ordonné qu'il fût, quelque solidement qu'il eût été construit, tant de coups l'avaient ébranlé, qu'il ne subsistait plus qu'à l'aide d'un faible étai, que la politique de la cour n'avait conservé que pour saper le reste avec plus de sûreté. Cet unique appui était l'édit de Nantes, dont le nom servait à autoriser les restrictions faites aux priviléges des calvinistes, et les nouvelles lois qu'on leur imposait. Il n'y eut presque aucun des règlements cités dont le préambule n'assurât qu'il était fait en interprétation de l'édit de Nantes: mais sitôt que le moment de ne plus employer cette ruse fut venu, Louis XIV le révoqua, le 22 octobre 1685, par un autre édit enregistré le même jour, et composé de onze articles.

Le premier supprime tous les priviléges accordés aux prétendus réformés par Henri IV et Louis XIII. Le deuxième et le troisième interdisent l'exercice de leur religion par tout le royaume, sans exception. Le quatrième ordonne à tous les ministres de sortir de France sous quinzaine. Le cinquième et le sixième fixent des récompenses pour ceux qui se convertiront. Par le septième, il leur est dé-

fendu de tenir des écoles; et par le huitième il est enjoint aux pères, mères et tuteurs, de faire élever leurs enfants et leurs pupilles dans la religion catholique. Les neuvième et dixième promettent amnistie et restitution de leurs biens aux émigrants qui reviendront sous quatre mois. Enfin le onzième renouvelle la menace des peines afflictives déjà prononcées contre les relaps, et permet néanmoins aux calvinistes de demeurer dans leurs maisons, de jouir de leurs biens, de faire leur commerce sans qu'on puisse les inquiéter sous prétexte de religion, pourvu qu'ils ne s'assemblent pas pour l'exercer.

[1685-86] Cette dernière concession, qui accordait une espèce de liberté de conscience, fut étrangement violée par le zèle outré de quelques personnes en place; il occasionna les vexations auxquelles on donna le nom de *dragonades*. Comme le roi, en envoyant son édit dans les provinces, recommandait aux commandants, gouverneurs et intendants, la plus grande fermeté dans l'exécution, plusieurs se crurent autorisés à employer la violence, comme un moyen plus court, plus facile et peut-être plus efficace que l'instruction. Dans cette idée, ils faisaient accompagner les missionnaires par des soldats nommés *dragons*. Ceux-ci, sous prétexte de chercher les calvinistes pour les mener aux catéchismes et à la messe, se répandaient dans les maisons, s'y établissaient comme en pays ennemi, pillaient les meubles, consommaient les provisions, et se portaient souvent aux derniers excès d'indécence et de cruauté. Ces mauvais traitements persuadèrent aux réformés qu'on avait résolu de les exterminer, et cette idée leur fit prendre en foule la fuite hors du royaume. On compte qu'il en sortit plus de deux cent mille, malgré les ordonnances qui interdisaient l'émigration sous peine des galères et de confiscation de biens, et qui annulaient les ventes faites par les émigrants un an avant leur fuite.

La France gémit encore de la désertion de ses enfants. La perte qu'elle fit alors est certaine, au lieu que la guerre civile et les autres maux qu'on a voulu prévenir, pouvaient ne pas arriver. On peut dire même qu'immédiatement avant la révocation, le calvinisme était presque réduit à n'être plus en France que l'ombre de lui-même, et qu'il avait été amené à ce point, autant par les faveurs que le monarque, libre dispensateur des grâces, accordait aux convertis, que par les entraves mises de temps en temps à l'exercice de la réforme. Il suffisait donc à la politique du prince de suivre patiemment ce plan pacifique, qui aidait la volonté sans la contraindre, pour continuer à affaiblir le calvinisme par de perpétuelles désertions. Les voies de rigueur, au contraire, si déplacées en matière de conscience, réveillèrent un zèle qui commençait à s'assoupir; détruisirent tout espoir de rapprochement entre des frères, dont, peu de générations auparavant, les ancêtres professaient une croyance uniforme, croyance qui, par le privilége de la vérité d'être une et constante, pouvait encore les réunir : elles ajoutèrent enfin aux préventions et à la haine des nations protestantes contre la France, et justifièrent par un exemple contagieux les vexations dont elles usèrent à leur tour contre les catholiques. Au reste, à balancer les espérances par les craintes, tant de précautions employées inutilement pendant cent cinquante ans pour procurer la paix, tant de traités rompus, tant de calamités, suites funestes d'une division toujours existante, de quelque côté qu'en soit la faute, ou des catholiques trop intolérants, ou des réformés qui voulaient trop s'étendre, montrent bien que, sans une habileté peu commune dans le gouvernement, ces deux religions ne pouvaient subsister ensemble avec une égale solennité.

Il y eut beaucoup de variations dans les édits qui suivirent la révocation. Les uns permettaient de sortir du royaume, d'autres le défendaient et l'accordaient de nouveau. Quelques-uns statuaient des peines sévères contre les opiniâtres, et presque en même temps il en paraissait

qui accordaient des grâces et donnaient des espérances. Il semblait qu'on ne suivît ni règle ni système : cependant, ou le moment fut habilement saisi, ou les mesures furent bien prises, puisqu'il n'y eut aucune émeute considérable. Les réformés cédèrent à l'autorité armée de la force, et cessèrent dans toutes les villes leurs assemblées religieuses. Ils ne se réunirent plus que dans des lieux sauvages, des bois épais, des grottes inaccessibles, où quelques ministres échappés à la vigilance des magistrats venaient faire la cène, et exhorter leurs prosélytes à la persévérance. C'est ce qu'on a nommé les *assemblées du désert*.

Elles se multiplièrent dans les provinces éloignées de la capitale, et surtout dans les endroits de ces provinces hors de la portée des villes. La guerre qui a suivi la révocation, et pendant laquelle Louis XIV a eu presque toute l'Europe contre lui, ralentit à cet égard l'attention de la cour, soit qu'elle fût distraite par des objets plus importants, soit qu'elle appréhendât que trop de gêne ne portât les calvinistes à la révolte. Quoi qu'il en soit, cette tolérance volontaire ou forcée apaisa peu à peu le ressentiment des classes aisées de la société; mais l'ancien fanatisme ne cessa de couver dans le sein des classes inférieures; et vingt ans après la révocation on le vit éclater dans les montagnes des Cévennes, limitrophes du Languedoc, parmi des frénétiques furieux connus sous le nom de *camisards*, parce que dans leurs expéditions ils portaient des chemises par-dessus leurs habits. Endoctrinés par des ministres enthousiastes, ils s'imaginaient être inspirés, se croyaient prophètes, et autorisés par la voix intérieure de l'esprit à prendre les armes pour la défense de leur religion. Ils déclarèrent surtout la guerre au clergé. Comme c'étaient des paysans brutaux, il n'y a point de cruautés qu'ils ne se permissent contre les prêtres et les religieux. Ils en mutilèrent et massacrèrent un grand nombre, pillèrent les abbayes, brûlèrent les églises, et renouvelèrent toutes les horreurs des premières guerres de religion. Les Anglais et les Hollandais leur fournirent des munitions, et firent passer des officiers pour les discipliner. Après avoir inutilement tenté de les retenir par des punitions exemplaires, Louis XIV envoya contre eux, en 1703 et en 1704, des troupes réglées qui n'eurent que des succès médiocres; il les soumit enfin, mais plutôt par des grâces que par des châtiments.

Depuis ce temps, et jusqu'à l'époque où la révolution leur a rendu leurs droits, les réformés sont restés tranquilles, et quoique sollicités à plusieurs reprises par les ennemis de la France, ils n'ont pas cherché à s'affranchir de la gêne que la loi leur imposait. Sans pasteurs, sans ministres avoués, ils ont vécu dans le sein de la France, non comme tolérés, mais comme ignorés; et ils ont joui de tous les droits utiles de citoyens, tant qu'ils n'ont pas troublé l'ordre civil; quoique confondus dans la foule, l'œil du prince est toujours resté ouvert sur eux, autant pour les garantir des fureurs du faux zèle, que pour les réprimer eux-mêmes, s'ils se fussent écartés de la soumission.

[1686] L'Europe se taisait en présence de Louis XIV, mais c'était un silence de dépit. Il souffrit que la flatterie du maréchal de la Feuillade lui érigeât sur la place qu'on a appelée des *Victoires* un monument, dans lequel la Renommée le couronnant, semblait le proclamer monarque de l'univers. Les nations voisines se crurent représentées par les esclaves enchaînés aux pieds du monarque. Les Hollandais, qui autrefois avaient autorisé des satires contre lui et qu'il en avait punis par la guerre, s'en formalisèrent les premiers, et s'en vengèrent aussi par une guerre dont leur stathouder fut le promoteur.

[1687-88] La mort de Charles II, arrivée le 6 février 1685, mit sur le trône d'Angleterre Jacques II, son frère, non moins attaché que Charles au monarque français; mais elle en approcha Guillaume le stathouder, son gendre. Dès le commencement de son règne, les prétentions de Jacques au pouvoir absolu, son

zèle mal réglé pour la religion catholique, et ses rigueurs contre le duc de Monmouth, fils naturel de son frère, et contre les partisans de sa révolte, aliénèrent ses peuples. Cette conduite malhabile n'échappa point à l'œil attentif de Guillaume, et lui fit concevoir le projet hardi de supplanter son beau-père. Le principal obstacle qu'il entrevoyait à l'exécution de ses desseins était la protection que pouvait offrir à ce dernier Louis XIV, ami de Jacques; Guillaume résolut en conséquence d'occuper le monarque sur le continent, de manière qu'il ne pût songer aux affaires d'Angleterre, ou du moins y faire de grands efforts. Telle a été la cause secrète de la confédération formidable, connue sous le nom de *ligue d'Augsbourg*, parce qu'elle fut conclue dans cette ville.

Le stathouder y réunit, soit en personne, soit par leurs ambassadeurs, tous les alliés de la dernière guerre, en qui la hauteur et la cupidité toujours croissantes de Louis XIV alimentaient contre lui un ferment de haine et de jalousie, et il les émut d'abord par un intérêt qui devait les toucher tous, savoir : l'imputation déjà sourdement avancée contre le monarque français, mais répandue alors avec la plus grande publicité, qu'il ambitionnait la monarchie universelle; ensuite Guillaume s'appliqua à présenter à chacun des intéressés des craintes et des appâts.

Par exemple, à l'électeur palatin, le premier du rameau de Neubourg, l'appréhension de voir ses états morcelés, conformément aux prétentions que le mariage de la sœur du dernier électeur du rameau de Simmeren avec le duc d'Orléans, frère de Louis XIV, donnait à celui-ci sur toutes les parties de la succession palatine qui n'étaient point l'électorat. A l'électeur de Bavière on inspira la crainte de ne pas réussir à placer son frère sur le siége de Cologne, étant traversé par le roi de France, qui voulait y élever le cardinal de Furstemberg, évêque de Strasbourg. Le roi d'Espagne, le roi de Suède, les ducs de Brunswick et de Hanovre, et tous les petits princes du Rhin, eurent chacun leurs alarmes. Quant à l'empereur, il eut pour amorce un article secret qui portait, qu'arrivant la mort du roi d'Espagne, sa succession serait assurée à la maison d'Autriche, à l'exclusion de celle de Bourbon; et on faisait une part de cette monarchie au duc de Savoie, comme représentant Catherine, fille de Philippe II, roi d'Espagne, et sa grand'mère. Cette ligue, concertée à Augsbourg en 1686, avec toutes les conditions financières et militaires qui pouvaient la rendre solide, fut signée, en 1687, à Venise, par la plupart des confédérés, qui se rendirent à cet effet dans cette ville, sous prétexte des plaisirs du carnaval. Le pape n'y accéda pas ouvertement, mais il fut la cause indirecte qui lui donna l'action.

Les ambassadeurs des puissances chrétiennes possédaient à Rome, dans leurs palais et même dans leurs quartiers, un droit d'asile ou de *franchises*, qui mettait à l'abri de la police pontificale tous les malfaiteurs qui parvenaient à s'y réfugier. Cet abus, qui n'était profitable qu'au crime, avait fixé depuis longtemps l'attention des papes, dont les mesures pour l'abolir avaient été jusqu'alors infructueuses. Innocent XI reprit leurs projets, et crut avoir concilié les droits de son autorité et les déférences dues aux autres princes, en respectant l'exercice du privilége dans les ambassadeurs qui s'en trouvaient actuellement investis; mais en déclarant qu'il ne recevrait plus d'ambassadeurs à l'avenir, qu'ils n'eussent renoncé à cet odieux privilége. La Pologne, l'Espagne, l'Angleterre et l'Empire, entrèrent dans ses vues. Mais Louis, mécontent du pape, fier et prétendant qu'à lui seul appartenait de poser des bornes à l'exercice de ses droits, s'y refusa, et répondit au nonce, qui, à la mort du duc d'Estrées, dernier ambassadeur de France à Rome, le pressait de suivre à cet égard l'exemple des autres souverains, qu'il ne s'était jamais réglé par l'exemple d'autrui, et que Dieu l'avait établi au contraire pour servir d'exemple aux autres.

Ce fut en conséquence d'une réponse si hautaine que Henri-Charles de Beaumanoir, marquis de Lavardin, nommé en 1687 pour remplacer à Rome Annibal d'Estrées, fut spécialement chargé de défendre les franchises. Le pape, sur l'avis qu'il en eut, fit dresser une bulle, qui déclarait excommuniés tous ceux qui prétendraient se conserver dans cette possession; il ordonna en outre à tous les gouverneurs de l'état ecclésiastique de refuser au marquis, à son passage, les honneurs dus à son caractère, et défendit aux cardinaux de communiquer avec lui. Mais la suite de l'ambassadeur, composée de huit cents officiers ou gardes marines, n'en donna pas moins à son entrée dans Rome tout l'air d'un triomphe; et la conduite postérieure du marquis répondit à cette première bravade. Le pape y opposa d'abord le refus d'une audience publique, demandée pour la forme, et peu après un interdit qu'il jeta sur l'église de Saint-Louis, où l'ambassadeur avait fait ses dévotions la nuit de Noël, et qu'il motiva sur ce qu'on y avait reçu à la table sainte un excommunié notoire. Le marquis fit afficher aussitôt dans Rome une protestation contre cette entreprise du pape; et sitôt qu'elle fut connue en France, le procureur général de Harlay et les gens du roi rendirent plainte contre la bulle, et requirent d'en être reçus appelants au premier concile général.

Denis Talon, fils d'Omer, qui portait la parole, après avoir représenté la nullité de l'intervention de la puissance spirituelle pour le maintien de droits purement civils et profanes, reproché au pape ses liaisons avec les partisans de la doctrine condamnée de Jansénius, son inertie à l'égard des quiétistes, et les entraves que ses procédés apportaient au zèle du monarque pour l'extirpation de l'hérésie, saisit encore cette occasion de se plaindre de la vacance des trente-cinq siéges, auxquels l'opiniâtre pontife refusait des pasteurs; et il prétendit que le refus obstiné du pape de légitimer, par le concours de son autorité, les choix faits par le prince, entraînait une espèce de dévolution temporaire, qui autorisait les métropolitains à conférer eux-mêmes l'institution canonique, ainsi qu'il était d'usage avant le concordat. Il conclut enfin à la convocation d'un concile national, qui pourvoirait au désordre résultant de la vacance, et le parlement donna un arrêt conforme aux conclusions.

Mais le roi, retenu par ses sentiments pieux, désirait ne pas pousser les choses à l'extrémité. Il écrivit au pape de sa propre main, lui dépêcha un agent secret pour traiter à l'amiable, et mêlant la menace aux bons procédés, lui fit entendre que distinguant toujours en lui la qualité de chef de l'église de celle de prince temporel, il pourrait, tout en respectant le premier, agir hostilement contre le second, le dépouiller d'Avignon, et soutenir les prétentions du duc de Parme, son allié, sur Castro et Ronciglione. Mais rien n'était capable de faire fléchir l'inébranlable Odescalchi, une fois qu'il avait pris une résolution à laquelle il croyait son devoir attaché. Il refusa de prendre connaissance de la lettre du roi, méprisa ses menaces, et le blessa même d'un nouveau coup par la détermination qu'il adopta dans l'affaire de l'archevêché de Cologne, détermination impolitique, cause presque immédiate de la ruine de Jacques II, et par suite encore des espérances que le saint-siége avait alors conçues de regagner l'Angleterre à son obédience.

L'archevêché de Cologne, possédé depuis un siècle par la maison de Bavière, était devenu vacant cette année. Deux prétendants aspirèrent à ce siége, dont le titulaire acquérait l'importante dignité d'électeur de l'Empire. L'un était le cardinal Égon de Furstemberg, protégé de Louis XIV, évêque de Strasbourg, chanoine et déjà coadjuteur de Cologne; l'autre le prince Joseph Clément, évêque de Ratisbonne et de Freysingen, frère de l'électeur de Bavière, et porté par l'empereur, qui comptait s'en faire un utile allié. Or, suivant le concordat ger-

manique, il fallait, pour occuper ce siége, être Allemand de nation, chanoine de la cathédrale, avoir vingt-un ans, ne posséder aucun bénéfice incompatible avec lui, et réunir enfin la majorité des suffrages du chapitre. A défaut de l'une quelconque de ces qualités, et c'était le cas des deux prétendants, il fallait avoir recours à la voie de postulation, c'est-à-dire, solliciter, sur la présentation des deux tiers des suffrages, l'approbation du pape, auquel était réservé le droit de confirmer l'élection. Des vingt-quatre voix du chapitre, le cardinal en eut quatorze et le prince neuf; en sorte que ni l'un ni l'autre n'en réunit un nombre suffisant pour être élu. Le pape, sans bien connaître ses véritables intérêts, releva le prince de Bavière de ce défaut par un bref d'éligibilité, et ce fut cette dernière faveur que Louis considéra comme un acte révoltant de partialité, et auquel il se montra trop sensible, qui lui fit prendre à lui-même l'impolitique résolution de commencer les hostilités. Mais d'abord il prit possession d'Avignon, et fit interjeter d'avance appel au futur concile de tout ce què le pape, dont on craignait en représailles un interdit sur le royaume, pourrait oser à cet égard : en même temps, et à l'effet de tranquilliser les consciences timorées, il fit déclarer qu'il n'entendait se soustraire par cette mesure ni au respect, ni à l'obéissance qui était légitimement due au père commun des fidèles. Le pape répondit à cette voie de fait avec une modération qu'on n'attendait point de sa part, et qui rendit ces prévoyances inutiles. Il se borna en effet à réfuter les divers articles du manifeste, par lequel le roi essayait de légitimer sa prise de possession; prétendit refuser avec raison des bulles à des prélats qui, sans droit et de leur propre autorité, avaient consenti à l'extension de la régale, contre les dispositions du concordat; et quant à l'audience refusée au marquis de Lavardin, il observa que nul ne pouvait se dire ambassadeur près d'une puissance, qu'il n'eût été agréé par elle, et que déjà il en avait trop souffert lorsqu'il avait toléré que le marquis entrât en armes dans sa capitale.

[1688] La mort du pontife, qui eut lieu l'année suivante, mit fin aux alarmes que l'on avait conçues de son opiniâtreté, et à celle d'un schisme qui eût pu en être la suite. Le successeur d'Innocent XI, Alexandre VIII (Pierre Ottoboni), fut remis en possession d'Avignon, moyennant qu'il se relâchât sur l'article de la régale : mais également inflexible sur celui des franchises, il amena enfin le roi à y renoncer.

Louis XIV aurait peut-être pu rendre les projets des confédérés inutiles, et tromper la maligne adresse de Guillaume, en se tenant sur une défensive respectable qui l'aurait fort embarrassé, dans le moment surtout où, sous l'apparence de faire rendre aux Anglais la plénitude de leurs droits et de venger le protestantisme opprimé par Jacques II, il ne songeait, à l'aide des forces de sa république, qu'à usurper le trône de son beau-père; trône dont l'expectative, qu'il tenait de sa femme, venait de lui être enlevée par la naissance importune d'un prince de Galles. Aucun des alliés n'aurait osé porter le premier coup. Mais agacé, pour ainsi dire, par de petites attaques, piqué par le refus de l'archevêché de Cologne au cardinal de Furstemberg, par celui que fit la diète germanique de convertir la trêve de Ratisbonne en une paix définitive, et irrité enfin des réclamations un peu audacieuses de l'électeur palatin, le monarque prend feu, et envoie une grande armée en Allemagne.

A défaut du maréchal de Créqui, que la mort avait enlevé l'année précédente, et du maréchal de Luxembourg, que Louvois ni le roi n'aimaient pas, elle fut commandée par le dauphin, ayant sous lui Jacques-Henri de Durfort, maréchal de Duras; Catinat, alors lieutenant général; et Vauban, qui devait diriger le siége de Philisbourg. « Mon fils, lui dit « le roi à son départ, en vous envoyant « commander mes armées, je vous donne « les occasions de faire connaître votre « mérite; allez le montrer à toute l'Eu-

« rope, afin que quand je viendrai à mou-« rir, on ne s'aperçoive pas que le roi « soit mort. » Philisbourg, abandonné à ses propres forces, parce qu'on était loin de s'attendre en Allemagne à la rupture d'une trêve si favorable à la France, ne tint qu'un mois, et se rendit vers la fin d'octobre. Les Français, qui à cette époque étaient déjà maîtres de Kaysers-lautern, de Kreutznach, d'Oppenheim, d'Heidelberg et de Mayence, s'emparèrent encore, avant la fin de la campagne, de Trèves, de Spire et de Worms, et mirent enfin garnison française dans toutes les places de l'électorat de Cologne, qui leur furent livrées par le cardinal de Furstemberg. Ainsi, dès le commencement de la guerre, la majeure partie du Palatinat et des trois électorats ecclésiastiques tomba au pouvoir de Louis XIV.

Mais tandis qu'il s'engageait dans ces conquêtes peu solides, Guillaume, plus habile, qui l'observait, quittait les ports de la Hollande, et cinglait vers l'Angleterre avec vingt mille hommes de débarquement. Il avait compté opérer sa descente dans le nord; mais des vents contraires le poussèrent dans la Manche, où stationnait la flotte anglaise, qui ne le vit point ou qui feignit de ne le point voir; et le sixième jour il débarqua à Torbay. De ce point il gagna Exeter, puis Salisbury, et Londres enfin, quand les intelligences nombreuses qu'il avait dans tout le royaume eurent achevé de consommer la désertion universelle des troupes royales. Jacques eut la liberté de se retirer à Rochester. Il en profita pour se sauver en France, à la grande satisfaction du prince d'Orange, qui désirait ardemment son évasion, et qui la favorisa par l'assentiment qu'il s'empressa de donner au choix de la retraite fait par son beau-père. Cette importante révolution, qui mit fin à la dynastie des Stuarts en Angleterre, et qui porta le prince d'Orange sur le trône, fut l'ouvrage de moins de six semaines : Guillaume avait abordé le 15 novembre à Torbay, et Jacques s'embarqua à Rochester le 23 décembre.

[1689] Les conquêtes des Français en Allemagne furent suivies d'une dévastation que l'on crut malheureusement nécessaire pour tenir l'ennemi éloigné des frontières du royaume. On ordonna aux infortunés habitants des villes et des campagnes du Palatinat d'emporter ce qu'ils pourraient de leurs maisons, qu'on allait renverser et réduire en cendres ; et sans égard aux vicissitudes de la guerre et aux représailles possibles qui pourraient s'exercer sur nos provinces, la menace fut exécutée avec toute la rigueur qui pouvait la rendre révoltante. Quarante villes et tous les bourgs et les villages de cette malheureuse contrée devinrent la proie des flammes et du pillage, et la sépulture même des morts, celle des anciens empereurs germains, ne fut pas respectée. L'Allemagne poussa un cri d'horreur, et l'indignation dont elle fut saisie mit enfin sur pied trois armées destinées à repousser ses barbares envahisseurs. La première, sous le commandement du prince de Waldeck, général des Cercles, s'unit dans les Pays-Bas aux Hollandais, aux Espagnols, et à onze mille Anglais commandés par Churchill, si fameux depuis sous le nom de comte, puis de duc de Marlborough, et qui favori du roi Jacques, avait deserté son parti. La seconde, que conduisait le duc de Lorraine, le vainqueur des Hongrois et des Turcs, devait agir sur le haut Rhin, tandis que la troisième, qui avait pour chef le grand électeur de Brandebourg, attaquerait plus bas l'électorat de Cologne. Malgré les efforts du maréchal de Duras, le duc reprit Mayence, défendue pendant deux mois avec autant d'intelligence que de courage par le marquis d'Uxelles, qui fit vingt-une sorties, ne se rendit que parce qu'il manqua de poudre, et fut hué néanmoins par les Parisiens à son retour. Plus juste appréciateur de ses talents, Louis XIV lui adressa ces mots flatteurs : « Vous vous êtes défendu en « homme de cœur, et vous avez capitule

« en homme d'esprit. » Le duc donna ensuite la main à l'électeur de Brandebourg pour achever la reddition de Bonn, dont la défense était aussi opiniâtre que celle de Mayence; et il força les Français à hiverner sur leur propre territoire. Il se flattait de poursuivre ses succès, et de rentrer enfin dans les domaines de ses ancêtres, lorsqu'une maladie, au commencement de la campagne suivante, vint mettre un terme à ses exploits et à ses espérances.

Les Français avaient été moins heureux encore en Flandre que sur le Rhin. Le maréchal d'Humières, qui y commandait, ayant fait poursuivre à Walcourt, entre Sambre et Meuse, les fourrageurs du prince de Waldeck, y laissa imprudemment engager un combat important par les nombreux renforts qui furent envoyés de part et d'autre, et perdit deux mille hommes. Cet échec fit confier à Luxembourg, l'année suivante, le commandement de la grande armée. Le duc de Noailles, envoyé en Catalogne avec six à sept mille hommes, moins pour faire des conquêtes que pour empêcher les Espagnols de porter ailleurs des secours, battit les Miquelets, montagnards des Pyrénées, et s'empara de Campredon.

Dès le mois de mars cependant quelques frégates avaient porté le roi Jacques en Irlande, où la population catholique et le vice-roi Tyrconel lui étaient demeurés fidèles. Quelques semaines après, le comte de Château-Renaud, avec une flotte de douze vaisseaux de ligne, lui amena un renfort de six à sept mille Français, commandés par Lauzun, rentré en grâce auprès de son maître, pour avoir conduit en France la reine d'Angleterre et le prince de Galles. A son retour et en sortant de la baie de Bantry, le comte fut attaqué par l'amiral anglais Herbert, qu'il battit complétement. Cet avantage ne put empêcher le vieux duc de Schomberg, que la révocation de l'édit de Nantes avait banni de la France et attaché à la fortune de Guillaume, de descendre en Irlande avec une armée qui, sans faire de grands progrès, tint en échec pendant tout le reste de l'année celle du roi Jacques. Ce prince avait eu d'abord des succès; mais des rigueurs impolitiques, et le dessein mal dissimulé de punir ceux qui l'avaient offensé, nuisirent à sa cause, en multipliant les résistances.

[1690] Guillaume, l'année suivante, descendit lui-même en Irlande, et le 11 juillet son armée et celle de Jacques se trouvèrent en présence à Drogheda, sur la Boyne, au nord de Dublin. Celle du prince d'Orange montait à trente-six mille hommes de bonnes troupes, parmi lesquelles se trouvaient plusieurs régiments de Français réfugiés. Les milices irlandaises étaient presque aussi nombreuses, mais beaucoup moins aguerries; elles n'avaient même des qualités qui font le vrai soldat, que ce qui fait perdre les batailles, beaucoup d'intrépidité, plus de présomption, et point d'obéissance. Le roi néanmoins témoigna pour le combat une ardeur égale à celle de Guillaume. Ses généraux lui conseillaient la retraite, et l'invitaient à attendre l'effet de la promesse de Louis XIV, qui devait envoyer des frégates dans le canal de Saint-Georges, pour détruire les convois qui entretenaient l'armée de Guillaume, et le réduire ainsi peu à peu sans coup férir. Il fut sourd à ces représentations, et le courage de la poignée de Français que commandait Lauzun n'ayant pu suppléer à l'inexpérience du reste, l'honneur de la journée, après quelques vicissitudes qui firent pencher un instant la balance en faveur de Jacques, telles que la mort de Schomberg, resta en définitif aux troupes les plus exercées. Les affaires du roi, malgré ce désavantage, n'étaient pas désespérées, et la réunion de ses garnisons pouvait lui former une nouvelle armée égale à celle de Guillaume; mais Jacques, qui plus d'une fois avait fait preuve de capacité et de valeur, sembla en manquer alors, ou du moins de ce courage d'esprit que réclamait la circonstance. Il quitta l'Irlande pour retourner en France, et laissa à ses partisans, que sa retraite

devait décourager, le soin de défendre une cause qu'il abandonnait personnellement; exemple contagieux, et que Lauzun suivit de près.

Cependant le ministre de la marine, l'ardent Seignelai, tout dévoué à Jacques II, avait espéré le salut du prince, de l'incident qui semblait devoir consommer sa ruine, de la descente même de Guillaume en Irlande. Au moment où l'usurpateur y mettait le pied, Seignelai s'était promis de lui interdire le retour en Angleterre. A cet effet, il se proposait de diriger les opérations d'une flotte de quatre-vingts vaisseaux de ligne qui, sous lui, commandée par Tourville et Château-Renaud, devait sortir du port de Brest, dont la construction était encore une création de son génie. Il comptait, à l'aide d'un si formidable armement, détruire les flottes de Hollande et d'Angleterre, cerner ensuite l'Irlande à l'est et à l'ouest, et tenter enfin en Angleterre même une descente aisée, que devaient seconder les partisans nombreux de Jacques en Écosse et dans le nord du royaume. Une indisposition empêcha le ministre de monter sur la flotte, et Tourville fut chargé de remplir ses intentions.

Tourville reconnut à Beachy, sur la côte de Sussex, et à l'est de l'île de Wight, la flotte des alliés, forte de soixante voiles : l'amiral anglais Herbert voulait faire retraite; mais les Hollandais, qui se croyaient invincibles sur mer, s'engagèrent malgré lui et en furent mal secondés : Tourville crut toucher au moment d'exécuter à la lettre la première partie de ses instructions, celle qui était relative à la destruction de la flotte ennemie. La présence d'esprit de l'amiral hollandais Hervetzen la sauva : il donna ordre à tous ses vaisseaux maltraités de jeter l'ancre, et les empêcha ainsi de dériver, par l'effet de la marée, sur les vaisseaux français, qui eussent achevé de les détruire, et qui, faute de la même précaution, furent entraînés eux-mêmes loin du théâtre du combat. Cette bataille se livra la veille de celle de la Boyne, et coûta quinze vaisseaux à l'ennemi, qui fut contraint de chercher son salut dans la retraite : l'amiral anglais fit la sienne dans la Tamise, et les Hollandais dans leurs ports. Tourville, à peine mouillé au Havre pour réparer ses avaries, regagna les côtes d'Angleterre pour achever d'y remplir sa mission. Il brûla à Teignmouth, près de Torbay, douze petits bâtiments, et y tenta une descente avec dix-huit cents hommes. Mais n'ayant remarqué sur la côte aucune apparence de mouvement en faveur de Jacques, il présuma que l'intérieur n'était pas mieux disposé, et rentra à Brest, chargé de dépouilles et de trophées qui excitèrent un enthousiasme général. Seignelai ne le partagea pas, et reprocha même assez durement au vainqueur, non point de n'avoir pas été brave et habile, mais de n'avoir pas été plus téméraire, et d'avoir perdu une occasion qui ne se retrouverait plus.

Déjà en effet Guillaume avait donné ses ordres pour réparer les pertes de sa flotte, et jugeant même bientôt que le péril était passé, il ne quitta l'Irlande qu'au commencement de septembre, et après avoir tenté le siége de Limerick, que fit échouer la valeur du capitaine français Boisseleau, qui y commandait. Ainsi la victoire de Beachy, qui avait fait presque oublier aux Irlandais les désastres de la Boyne, trompa leurs espérances, et Marlborough, qui vint remplacer Guillaume, soumit, avant la fin de l'année, Cork, Kinsale et tout le midi de l'Irlande. L'ouest seul resta aux Jacobites : mais la mésintelligence se mit entre Sarsfield, qui les commandait, et le lieutenant général Saint-Ruth, que la France, au commencement de 1691, avait envoyé pour remplacer Lauzun ; et cette funeste division influa sur la journée malheureuse de Kilconnel. Cette bataille, gagnée par Ginckle, comte d'Athlone, presque à l'anniversaire de celle de la Boyne, et où fut tué le général français, eut des suites encore plus funestes à la cause du roi Jacques, dont elle ruina le parti sans retour. Limerick se rendit peu après, et la capitulation de cette place fut une espèce de charte qui régla les droits et le

sort définitif des catholiques d'Irlande. Quinze mille d'entre eux, par attachement pour Jacques, ou par aversion pour Guillaume, refusèrent d'en profiter, et s'exilant volontairement, montèrent sur la flotte qui ramenait les Français, et se choisirent une nouvelle patrie en France.

Dix jours avant la bataille de la Boyne, la Flandre était le théâtre d'un engagement bien plus important sous le rapport du nombre de troupes qui y prirent part, beaucoup moins, si l'on considère les résultats : on a vu comment la défaite de Walcourt valut au maréchal de Luxembourg le commandement de la grande armée de Flandre. Une autre moins considérable, laissée au maréchal d'Humières, couvrait les places de la Moselle. Le prince de Waldeck, avec des forces supérieures, tenait sur la Sambre, près de Fleurus, la première en échec, et attendait l'électeur de Brandebourg pour attaquer et pour détruire successivement les deux armées. Luxembourg, qui l'avait pénétré, fit avorter ses desseins en le gagnant de vitesse. Avant que l'électeur pût le joindre, un renfort tiré secrètement de l'armée de la Moselle ayant rendu la supériorité au maréchal, celui-ci se hâta d'en profiter, et le premier juillet il offrit la bataille. Le prince l'accepta d'autant plus volontiers, qu'il ignorait l'arrivée du secours, et qu'à loisir il s'était choisi une excellente position qu'il ne voulait pas quitter. Mais le maréchal, qui déjà lui avait dérobé la connaissance de ses forces, lui enleva encore le dernier avantage par une de ces inspirations subites qu'il semblait tenir de Condé, dont il était l'élève.

Il marchait à découvert et sur un front égal à celui que présentait l'ennemi, quand, à l'une de ses ailes, il observe une légère éminence qui devait pendant quelques instants dérober la vue de ses mouvements. A la faveur de ce rideau, il porte toute la cavalerie de son aile sur le flanc de l'armée hollandaise, comble en même temps le vide de sa ligne par les troupes venues de la Moselle, et sans laisser à l'ennemi le temps de soupçonner sa manœuvre, il l'attaque aussitôt et de front et en flanc. Waldeck, étonné de se voir débordé par une armée qu'il croyait inférieure, essaie d'y remédier par un changement de position; mais il ne put l'exécuter sans un désordre qui se convertit bientôt en déroute. Six mille morts qu'il laissa sur le champ de bataille, onze mille prisonniers et la perte de presque toute son artillerie, signalèrent sa défaite. L'infanterie hollandaise résista longtemps, et son intrépidité coûta trois mille hommes aux Français. Mais cette victoire si brillante, et qui semblait devoir être décisive, n'eut aucunes suites. Les restes de l'armée battue se réunirent sous Bruxelles aux troupes de l'électeur et à divers corps d'Anglais, de Hollandais et de Liégeois, qui lui rendirent sa première supériorité, tandis que le vainqueur, privé par le ministre d'une partie de ses forces, se vit réduit, au contraire, à éviter une action avec autant de soin qu'il l'avait recherchée.

Au delà du Rhin la campagne fut purement d'observation. Le dauphin ayant sous lui le maréchal de Lorges, commandait encore l'armée, et c'était le duc de Bavière, son beau-père, qui remplaçait le duc de Lorraine, à la tête des troupes impériales. Le duc était supérieur en forces à son gendre; néanmoins il s'épuisa en marches et en contre-marches, sans pouvoir le joindre ni lui enlever la moindre place.

Malgré celles que possédait la France en Italie, et qui semblaient lui préparer les voies à la conquête du Milanais, la difficulté d'alimenter une armée, à travers les gorges des Alpes, des munitions de tout genre qui lui étaient nécessaires, rendait cette entreprise impraticable sans le concours du duc de Savoie, et c'est ce qui le faisait rechercher avec empressement par la France. Intermédiaire entre elle et l'Autriche, il pouvait favoriser à son gré l'une ou l'autre puissance. Dans l'embarras du choix, la considération de la Lorraine envahie par la France pour s'assurer un passage en Alsace, et la crainte de subir un pareil sort, fixèrent son esprit

incertain, et lui firent resserrer ses liaisons avec la cour de Vienne. Pour l'en punir, vingt mille hommes commandés par Catinat, et feignant de se rendre dans le Milanais, se présentent à l'improviste devant Turin, somment le duc de livrer ses meilleures places de guerre, et de mettre encore à la disposition du roi trente mille hommes de ses troupes. Obtempérer à cette demande, c'était se dépouiller soi-même, et pour s'y refuser il eût fallu des dispositions que le duc n'avait pas faites : cependant c'était au bout de quarante-huit heures qu'il devait rendre réponse. Victor-Amédée, fidèle à la vieille tactique de son bisaïeul Charles-Emmanuel, profite de ce délai pour entamer une négociation, et la prolonge avec adresse durant un mois. Pendant ce temps il prend des mesures de défense avec ses alliés, se réconcilie avec les Barbets, paysans calvinistes de ses montagnes, qu'il avait vexés à l'exemple de Louis XIV, croit alors pouvoir changer de langage, et intime à son tour à Catinat, qui s'attendait à une tout autre issue, l'ordre d'évacuer lui-même son territoire, et de payer le dégât que ses troupes y avaient commis. Enfin, pour appuyer d'effet cette notification imprévue, il se met lui-même en marche, et se propose d'enlever l'arrière-garde française, qui était encore sur une des rives du Pô, tandis que le reste de l'armée avait passé le fleuve sur le pont de Carignan. Sur l'avis de ce mouvement, Catinat rétrograde vers Saluces, et rencontre le duc le 18 août, près de l'abbaye de Staffarde. Les dispositions du prince étaient mauvaises; les ailes mal appuyées furent tournées sans difficulté, et la déroute de son armée en fut la suite; il laissa trois mille hommes sur la place, et les Français seulement trois cents. La perte de la Savoie et de la plupart des places du Piémont suivit de près cette action, et l'année suivante il ne restait à Amédée que Turin, Coni et Verue. Mais une guerre de chicane, que le duc entendait fort bien, et à laquelle prêtait admirablement un pays coupé et hérissé de montagnes, lui permit d'attendre les secours de l'Autriche. Le prince Eugène, avec quatre mille hommes, fit lever le siége de Coni, et l'armée française, laissée dans l'état de faiblesse où la réduisaient ses propres triomphes, et battue en détail par le duc de Bavière, qui était passé en Italie avec des renforts, fut contrainte de repasser les Alpes.

[1691] La campagne de 1691 ne fut guère profitable qu'à Guillaume, qui, ainsi qu'on l'a vu, abattit le parti du roi Jacques en Irlande. Sur le Rhin, le maréchal de Lorges et l'électeur de Saxe continuèrent la guerre d'observation. L'empereur avait réservé la majorité de ses forces pour le Piémont, d'où il fit reculer les Français, et pour la Hongrie, où le prince de Bade, son général, battit les Turcs à Salankemen. En Espagne, le maréchal de Noailles prit Urgel, qui lui ouvrait l'Aragon, et le comte d'Estrées bombarda Barcelone. Ce fut en Flandre qu'eurent lieu les plus grands efforts de la France et des alliés, et ils se réduisirent à peu de chose. Le roi ayant sous lui les maréchaux de Luxembourg et de la Feuillade, s'empara de Mons. Guillaume s'en approcha en vain pour la secourir. Plus heureux devant Liége, il interrompit les progrès du marquis de Boufflers, qui avait bombardé cette ville, en punition de sa partialité pour les ennemis. Après ces exploits réciproques, les deux rois abandonnèrent leurs armées. Celle de France, sous Tournay, resta au maréchal de Luxembourg, et celle de Hollande, à Leuze, au prince de Waldeck. L'idée que la campagne était terminée, et la distance de quatre ou cinq lieues entre les deux armées, firent négliger au prince des précautions de sûreté dans un mouvement qu'il fit pour changer son camp. Luxembourg, instruit à temps de sa manœuvre, attaqua son arrière-garde comme elle passait la petite rivière de la Catoire. Elle était composée de soixante-quinze escadrons; les Français n'en avaient que vingt-huit, mais c'était l'élite de la cavalerie française de la maison du roi et de la gendarmerie. La surprise, le désavantage du lieu, et la nécessité de se battre en retraite, commen-

cèrent la déroute de l'ennemi, et la valeur des assaillants l'acheva. Ce fut à peu près d'ailleurs tout le fruit d'une campagne qui fut plus glorieuse qu'utile.

Mais quoique la guerre commençât avec assez de succès, le roi ne pouvait se cacher la peine qu'il aurait à la soutenir, pour peu qu'elle durât. Les finances, épuisées par les bâtiments et les autres dépenses de luxe, se trouvèrent en si mauvais état, qu'il fallut, dès le commencement des hostilités, songer à des expédients. Depuis Colbert, elles avaient été administrées par Claude le Pelletier, qui, dans l'espace de six ans, créa pour six millions de rentes, et qui, accablé du fardeau de sa place, demanda sa retraite en 1689. Louis Phelipeaux de Pontchartrain, depuis chancelier, lui fut donné pour successeur. Le nouveau ministre, fertile en ressources, changea le mode de remplir le vide du trésor public, et si l'on en excepte la capitation, qu'il établit en 1695, et qui rapporta vingt-deux millions, ce fut en majeure partie par des impôts indirects qu'il pourvut aux énormes dépenses d'une guerre qui employait quatre ou cinq armées, et quatre cent cinquante mille soldats. On créa des charges, et on obligea les financiers les plus opulents de les prendre; espèce de taxe plus honnête, dit un auteur du temps, que celle qu'on imposa à d'autres nouveaux enrichis, dont on tira beaucoup d'argent. Les villes firent des présents considérables. Toulouse commença, et donna cent mille écus, Rouen autant, Paris quatre cent mille francs, et les autres en proportion. Le roi recevait ceux qui venaient annoncer ces dons avec une affabilité qui les payait de leur offrande. Il s'exécuta lui-même, et envoya à la monnaie tous les précieux meubles d'argent massif qui ornaient la galerie, les grands et petits appartements de Versailles, et qui faisaient l'étonnement des étrangers. Rien ne fut réservé; mais le profit qu'on en tira ne peut se comparer à la perte des façons inestimables, plus chères que la matière. Ils avaient coûté dix millions, et on n'en retira que trois. La publicité du sacrifice excita la raillerie des ennemis, et ne fit que les encourager contre une puissance sitôt forcée à une ressource qui annonçait l'urgence des besoins, sans pouvoir y satisfaire.

Sur ces entrefaites mourut Louvois. Le bombardement de Liége, le ravage du Palatinat, et d'autres excès qui se commirent dans ce temps, furent attribués à ce ministre dur et inflexible, qui commandait froidement les massacres et les incendies. On lui reprochait encore le défaut d'approvisionnement de Mayence, la levée du siége de Coni, les hauteurs enfin qui avaient aliéné le duc de Savoie. On prétend que le roi, naturellement juste et clément, en prit de l'éloignement pour lui, et que ce fut le chagrin qu'éprouva le ministre du pressentiment de sa disgrâce qui l'enleva d'une manière presque subite. « Il était né, dit « le président Hénault, avec de grands « talents, qui avaient principalement la « guerre pour objet. Il rétablit l'ordre « et la discipline dans les armées, ainsi « qu'avait fait Colbert dans les finances. « Mieux informé souvent que le général « lui-même, aussi attentif à récompenser qu'à punir, économe et prodigue « suivant les circonstances, prévoyant « tout et ne négligeant rien, joignant aux « vues promptes et étendues la science « des détails, profondément secret, formant des entreprises qui tenaient du « prodige par leur exécution subite, et « dont le succès n'était jamais incertain. « Mais il eût été à souhaiter qu'il n'eût « pas porté trop loin la gloire de son « maître, et que se contentant de voir « le roi devenu l'objet du respect de l'Europe, il n'eût pas voulu encore qu'il en « devînt la terreur. » Louis, qui vit sa mort avec indifférence, n'en donna pas moins son emploi au marquis de Barbesieux, son troisième fils, qui n'était âgé que de vingt-quatre ans, et qui parut avoir hérité à la fois des vertus et des vices de son père. Seignelai était mort l'année précédente, et sa charge de sécretaire de la marine avait passé à Louis Phelipeaux de Pontchartrain, déjà contrôleur géné-

ral des finances, lequel recueillit ainsi presque toute la part d'autorité des Colbert, ses ennemis depuis l'inflexibilité qu'il avait montrée dans l'affaire de Fouquet, dont il avait été juge.

[1692] Les fêtes succédèrent aux combats : deux mariages qui furent critiqués, et par lesquels la cour se renouvela, en furent l'occasion. Louis XIV fit épouser mademoiselle de Blois, sa fille légitimée, au duc d'Orléans son neveu, et Louise Bénédicte de Bourbon, fille du prince de Condé d'alors, au duc du Maine, né, comme mademoiselle de Blois, de madame de Montespan. Ces mariages ne furent point heureux : les deux princesses, fières, l'une d'appartenir au roi, quoique ce fût par le honteux lien d'un double adultère, et l'autre, au contraire, d'être le fruit d'une union légitime, eurent un égal mépris pour leurs époux. Le duc d'Orléans, prince sans mœurs, en tint peu de compte; mais le duc du Maine en fut martyr.

Barbesieux signala le commencement de son ministère par d'immenses préparatifs pour la campagne des Pays-Bas. Le roi, à la tête de quatre-vingt mille hommes, ayant sous lui le marquis de Boufflers, investit Namur. Ce siége est remarquable par deux particularités intéressantes : premièrement, par la lutte qui s'établit entre les deux premiers ingénieurs de l'Europe, Vauban, qui dirigeait les assiégeants, et le Vauban des Hollandais, Cohorn, qui conduisait les assiégés, et qui fut blessé grièvement à l'attaque d'un fort de son nom qui couvrait la citadelle, et après la prise duquel il fallut capituler; secondement, par la savante position que Luxembourg, qui couvrait le siége, prit sur la Mehaigne. Elle fut telle, que Guillaume et le duc de Bavière, qui avaient réuni cent mille hommes à l'autre bord, se trouvèrent dans l'impossibilité d'attaquer ou les lignes ou lui-même, sans un désavantage évident; en sorte que malgré l'immensité de leurs forces, ils eurent la douleur et la honte de voir tomber la ville sans avoir pu en approcher. Louis, après avoir pris possession de la place, retourna triomphant à Versailles, et enjoignit au maréchal, à qui il laissa le commandement de l'armée, de borner ses soins à la conservation des conquêtes.

Luxembourg, selon ses ordres, s'attachait purement à éclairer de près les mouvements du prince. Comme il le suivait ainsi pied à pied, et qu'il était posté entre Steinkerque et Enghien, séparé de l'ennemi par un terrain couvert et tellement rempli de défilés, qu'il paraissait impossible qu'une action pût s'engager entre les deux armées, Guillaume découvrit entre ses secrétaires un espion du général français. Avant de le livrer à la mort, il l'obligea de mander, en sa présence, au maréchal, que le lendemain se ferait un grand fourrage, et que, dans l'intention d'en protéger le retour, on devait occuper les défilés avec de l'infanterie et de l'artillerie, ce dont, par conséquent, il ne devait point s'alarmer. Un partisan français qui avait reconnu la tête des défilés, et qui avait aperçu ce mouvement, en ayant fait part au général, la conformité des rapports ajouta à la foi que Luxembourg avait en son espion, et le confirma dans la pensée qu'il n'était question en effet que d'un fourrage.

L'inutile effusion de sang qu'il en eût coûté pour troubler une opération sans importance, et protégée avec tant de soin, lui fit prendre le parti de demeurer tranquille. C'est ce qu'avait espéré Guillaume, qui le 4 août, à la faveur de la sécurité qu'il avait inspirée, déboucha de toutes parts hors des défilés, se forma en bataille, s'étendit sur tout le front du camp, et dispersa d'abord une brigade qui occupait un poste avancé. Luxembourg était malade, et même alors dans l'effet des remèdes. Mais c'était pour les moments critiques que son génie semblait approprié : en un moment l'armée eut pris les armes, et se trouva en bataille à la tête du camp avec la même célérité. La brigade maltraitée reçoit des secours, et fait reculer à son tour l'ennemi. Quelques broussailles avaient retardé la marche des

Hollandais sur le reste du front. Le général français, qui ne perdait aucun des avantages dont il pouvait profiter, porta sans délai en avant sa première ligne, et donna ainsi à la seconde l'espace nécessaire pour se former. Alors il presse les assaillants avec vigueur : et sur ces entrefaites, le marquis de Boufflers étant survenu à la tête des dragons, ils achevèrent ensemble de repousser l'ennemi dans ses défilés. Ce fut le combat le plus sanglant de la guerre, et l'on croit qu'il coûta sept à huit mille hommes à chacune des armées. Presque tous les princes français s'y trouvèrent, et y payèrent de leur personne avec une résolution qui fit exemple, et qui contribua au gain de la bataille. Elle n'eut pas d'ailleurs d'autres résultats que les précédentes. Le prince d'Orange, battu, reculait de quelques lieues, et n'en était pas moins redoutable. Cette fois il se retira sous Bruxelles; Luxembourg fut contraint d'en faire autant sous Courtray, et la Flandre resta encore à conquérir. Furnes et Dixmude seulement tombèrent au pouvoir du marquis de Boufflers.

Sur le Rhin, la faiblesse des moyens rendit la campagne languissante. Vers la fin cependant, Frédéric-Charles, administrateur de Wirtemberg pendant la minorité de son neveu, et général de l'empereur, fut battu à Pfortzheim, dans le marquisat de Bade-Dourlach, par le maréchal de Lorges, et fait prisonnier de la main de Villars; mais les modiques avantages qu'on recueillit en cette contrée et en Flandre furent plus que contre-balancés par les revers qu'on éprouva du côté de la Savoie et sur l'Océan. On avait renoncé à faire une guerre offensive en Piémont, et Catinat s'y maintenait entre Suze et Pignerol avec une faible armée d'observation. Victor-Amédée, au contraire, fortifié des secours de l'empereur, de l'Espagne et de l'Angleterre, se vit en état de diviser ses forces et d'attaquer de divers côtés. Une partie fut destinée à tenir en échec Casal; une autre, le maréchal de Catinat; et lui-même avec le reste, accompagné du comte Énée Caprara, du prince Eugène et du duc de Schomberg, fils de celui qui fut tué à la Boyne, pénétra dans le Dauphiné, qui était sans défense, et y suivit les funestes exemples donnés par les Français dans le Palatinat. Embrun, Gap, Sisteron, tombèrent en son pouvoir; le fer et la flamme désolèrent le pays, et le butin qu'y firent les Piémontais fut immense. La petite-vérole, qui attaqua Amédée sous Embrun, ralentit heureusement ses progrès, et la mauvaise saison depuis, les maladies et la désertion, le firent aviser à la retraite.

Mais le plus grand désastre eut lieu sur l'Océan. Le roi n'avait pas encore désespéré de replacer Jacques sur son trône; un débarquement de vingt mille hommes devait être protégé par une flotte de soixante-cinq voiles, lorsque toutes les réunions des escadres seraient effectuées. Une partie était dans la Méditerranée; les vents et les tempêtes l'empêchèrent de joindre à temps, et la protection que l'on s'était promis de donner aux troupes irlandaises rassemblées dans le Cotentin, se réduisit à quarante-quatre vaisseaux, commandés à la vérité par Tourville.

Le roi Jacques avait ou croyait avoir sur la flotte anglaise des intelligences qui lui conseillaient de la faire attaquer avant la jonction des Hollandais. Ce fut le motif qui fit sortir Tourville de Brest avec hâte, et avec l'ordre mal conçu d'aborder l'ennemi, quelle que fût sa force, et sans qu'on eût prévu le cas de la réunion des deux flottes. Aussitôt que le roi en eut connaissance, et qu'il sut que la flotte combinée montait précisément au double de celle de Tourville, on dépêcha à ce dernier jusqu'à dix corvettes pour contremander les premiers ordres, mais elles ne parvinrent pas ou parvinrent trop tard. Lord Russel, qui commandait les Anglais, était sorti de Portsmouth peu de jours après que Tourville avait mis en mer, et le 29 mai les deux flottes se rencontrèrent. On prétend que l'intention de Russel n'était pas de combattre : les ins-

tructions absolues de Tourville ne lui permirent pas de profiter de ces dispositions; et malgré le désavantage du nombre et du vent, il fallut qu'il se déterminât au combat le plus inégal. Il le fit avec une résolution qui étonna l'ennemi : le premier il lâcha sa bordée à l'amiral anglais; et l'action, engagée ainsi à dix heures du matin, ne cessa entièrement qu'à dix heures du soir. Malgré la longueur du combat et une supériorité qui permit aux Anglais de doubler la ligne des vaisseaux français, aucun d'eux n'amena, aucun ne fut mis hors de combat. Plusieurs cependant avaient eu à lutter contre trois ou quatre vaisseaux à la fois. Le *Soleil royal*, que montait Tourville, fut de ce nombre, et dans l'impossibilité de le réduire, six brûlots, qu'il eut le bonheur d'éviter ou d'écarter, furent successivement dirigés sur lui. Voyant leurs efforts inutiles, les vaisseaux anglais qui avaient doublé la ligne regagnèrent leur flotte, et osèrent le faire en passant dans les intervalles des vaisseaux français, dont ils essuyèrent toute la bordée. Ce fut le dernier acte de ce combat naval, le plus glorieux pour la France, en ce qu'il parut indécis jusqu'au moment de la retraite. Elle seule décela l'avantage réel des Anglais : les vaisseaux français, inégalement maltraités, ne purent faire route de concert, et se dispersèrent en divers ports de la Normandie et de la Bretagne. Ceux qui accompagnaient Tourville, pressés par l'ennemi, auquel la lenteur de leur marche ne leur permit pas de se dérober, se virent contraints de relâcher dans les ports sans défense de la Hogue et de Cherbourg, où les Anglais les brûlèrent au nombre de treize, à la vue du camp des Irlandais, et sous les yeux même du roi Jacques. Les Anglais essayèrent de profiter de la consternation répandue par leur victoire pour tenter un débarquement sur quelques-uns des ports de France: mais leur tentative fut inutile; et à peine leur escadre fut-elle rentrée, que les vaisseaux français, revenus de leur première stupeur, recommencèrent à désoler leur commerce. La gloire de Tourville, loin de souffrir d'un échec qui ne put être imputé qu'à ses instructions, en reçut un nouvel éclat; et Louis XIV, juste appréciateur d'une habileté et d'un courage vraiment extraordinaires, qui avaient balancé des forces avec lesquelles celles de son amiral ne pouvaient entrer en comparaison, crut ne pouvoir moins faire pour lui que de le comprendre dans la promotion qui procura l'année suivante au duc de Villeroi, au marquis de Boufflers, au duc de Noailles et à Catinat, le bâton de maréchal de France.

[1693] Le roi ne borna pas la distribution de ses faveurs aux seuls généraux qui conduisaient ses armées, il l'étendit encore aux officiers qui commandaient sous eux, au moyen de la création qu'il fit en ce même temps de l'*ordre militaire de Saint-Louis*. Cette institution eut un effet prodigieux sur une nation sensible à l'honneur, et contribua sans doute aux succès de la France pendant cette année.

Louis, accompagné de toute la cour, rejoignit au mois de mai son armée, rassemblée à Gemblours, entre Namur et Bruxelles. La campagne semblait s'annoncer comme une partie de plaisir; mais l'approche du prince d'Orange la rendit plus sérieuse. On prétend qu'il s'était assez imprudemment avancé pour se trouver engagé entre les corps d'armée du roi et du maréchal de Luxembourg, et qu'il ne pouvait se retirer sans échec, s'il était attaqué. Mais soit alarmes de la part de madame de Maintenon sur les dangers personnels que pourrait courir le roi ou sur la santé altérée du monarque, qui fut en effet retenu quelque temps au Quesnoi pour cette cause, soit opinion du roi, différente de celle de son général, il résista aux instances du maréchal pour attaquer Guillaume. Il se détermina même à retourner à Versailles après avoir fait deux détachements de son armée : l'un pour l'Allemagne, sous le dauphin; l'autre pour l'Italie, où des renforts étaient nécessaires, et ce fut la dernière fois que le roi parut en campagne.

Luxembourg, demeuré avec quatre-vingt mille hommes, rechercha l'occasion

qu'il avait été contraint de laisser échapper. Le prince d'Orange était campé sous Louvain, et y occupait une position inexpugnable. Pour l'en tirer, Luxembourg fit mine de menacer Liège, où étaient les magasins de l'ennemi; et le stratagème eut son effet. Guillaume s'affaiblit d'abord de deux détachements qu'il destina pour cette ville, et se rapprocha ensuite du théâtre des opérations. Instruit de ce mouvement, Luxembourg se porte rapidement au-devant de lui, dans l'espérance de le surprendre. Il le joignit le 28 juillet; mais il le trouva fortement retranché en avant de la Ghète, près de Landen, et ayant son front couvert en partie par le village de Neerwinde. Il ne laissa pas de l'attaquer le lendemain, et le fort du combat se porta d'abord sur le village, dont il était nécessaire de s'emparer pour pouvoir aborder le front de l'ennemi dans sa totalité. Deux fois le village fut pris et repris : le maréchal de Boufflers opinait à la retraite : mais Luxembourg, que les difficultés ne faisaient qu'animer davantage, voulut conduire lui-même une troisième attaque. Il y employa la maison du roi et une partie de l'infanterie de la droite, commandée par Villeroi, qui s'achemina avec elle, et qui le premier sauta dans les retranchements. Neerwinde fut encore une fois emporté, et il ne s'agissait plus que de s'y maintenir. Déjà l'ennemi dégarnissait sa gauche pour essayer de reprendre le village. Deux fois il avait impunément fait cette manœuvre. Mais à celle-ci, le marquis de Feuquières, habile officier, à qui l'on doit des mémoires militaires très-estimés, et qui se trouvait commander la droite par l'absence du maréchal, fit attaquer le renfort dans sa route, et perça en même temps dans les retranchements dégarnis qui lui étaient opposés. Ce mouvement et un dernier effort de la gauche donnèrent, après douze heures de combat, la victoire aux Français. Elle leur coûta sept à huit mille hommes, et les alliés en laissèrent près du double sur la place. Le défaut de ponts et de vivres empêcha d'ailleurs qu'on ne les poursuivît; et la prise de Charleroy, seul fruit de cette coûteuse victoire, termina la campagne de ce côté.

Elle était aussi brillante en Italie : le maréchal de Catinat, repoussé d'abord jusqu'au delà de Pignerol par le duc de Savoie, ayant reçu les renforts qui lui arrivaient de l'armée de Flandre, déboucha de la vallée de Suze, et prit poste à la Marsaille, où il interceptait la communication du duc avec Turin. Le prince avait prévu cet inconvénient, mais il ne voulait pas perdre de vue Pignerol, qu'il avait déjà fait bombarder, et de plus, ses premiers succès l'avaient tellement enflé, que ne faisant aucun doute de battre les Français, il ne tint nul compte d'un obstacle qui ne devait durer que jusqu'à leur défaite. Cette première faute fut suivie des dispositions les plus défavorables pour le combat, et il en résulta que Victor-Amédée fut battu, ainsi qu'il l'avait été à Staffarde; et par la même cause, Pignerol et Casal, déjà investies, furent délivrées, et toute la campagne de Turin fut livrée au pillage, en représailles des dégâts du Dauphiné.

Cette malheureuse guerre avait pris un caractère de férocité qui n'était ni d'un siècle ni d'une nation civilisés. Le Palatinat était encore le théâtre de nouveaux excès : les cruautés les plus affreuses eurent lieu à la prise d'Heidelberg par le maréchal de Lorges; la moindre des horreurs qui y furent commises fut la violation des tombeaux des électeurs, dont les cendres furent dispersées dans les rues. Mais c'est à l'exagération de la haine sans doute que l'on doit l'imputation d'avoir dépouillé quinze mille habitants, et de les avoir poussés, sans vêtements, sans vivres, et exposés à l'inclémence de l'air et au feu des bombes, sous les murs du château, dans le dessein d'en hâter la reddition. Le prince de Bade, chargé de la gloire qu'il s'était acquise sur le Danube, fut envoyé cette année remplacer dans ces contrées désolées les généraux sans moyens que l'empereur y avait entretenus jusqu'alors : mais les seuls renforts qu'amenait le dauphin surpassant la tota-

lité de ses forces, il se retrancha dans une défensive savante, et posté sous Hailbron, d'où il fut impossible de le déloger, il arrêta le torrent qui menaçait de se déborder sur l'Allemagne.

Roses, en Catalogne, se rendit au maréchal de Noailles. Il fut puissamment secondé dans ce siége par l'escadre du comte d'Estrées. En général, et si l'on en excepte la prise de Pondichéri par les Hollandais, toutes les opérations maritimes de cette année parurent ne se ressentir en rien du désastre de l'année précédente : toutes prospérèrent aux Français, tandis que toutes les entreprises des Anglais tournèrent à leur confusion. Telles furent celles qu'ils tentèrent sur la Martinique, sur Terre-Neuve, et spécialement sur Saint-Malo, dont les armateurs désolaient leur commerce, et qu'ils se proposèrent de détruire de fond en comble. Leur moyen était un énorme brûlot, qui, maçonné au dedans, était chargé de cent barils de poudre, recouverts de fascines, de paille, de poix, de soufre, et de carcasses remplies de boulets, de chaînes, de grenades et autres substances combustibles ou destructives. La ville avait répondu au canon de la flotte ; et depuis, le feu ayant cessé de part et d'autre pendant vingt-quatre heures, on se flattait que l'ennemi allait se retirer, lorsque la nuit qui précéda le 1er décembre, la machine s'avança à pleines voiles vers le mur où elle devait être attachée. Elle n'en était qu'à cinquante pas, lorsqu'un coup de vent la détourna, et la porta sur un rocher où elle s'ouvrit : néanmoins le conducteur y mit le feu; mais l'eau l'ayant gagnée, la majeure partie de l'artifice ne prit point, et l'explosion partielle et hors de portée ne fit de tort qu'aux toits et aux fenêtres de la ville.

Les Anglais avaient éprouvé un tort plus réel de la part de Tourville, qui à la fin de juin avait cerné, près du cap Saint-Vincent, à la pointe du Portugal, une flotte marchande de quatre cents voiles, qui se rendait dans la Méditerranée, et qui était escortée par vingt-sept vaisseaux de guerre. L'amiral Rooke, qui la commandait, n'eut pas plus tôt reconnu celle de Tourville, forte de soixante-onze vaisseaux, qu'il prit le parti de la retraite, mais non sans laisser deux de ses vaisseaux entre les mains des Français. De la flotte marchande vingt-sept furent pris, quarante-cinq brûlés, et la dispersion des autres les mit à la merci des armateurs. Tourville ne jugea point à propos de suivre Rooke à Madère; mais côtoyant l'Espagne, il fit essuyer de nouvelles pertes à l'ennemi dans les ports de Cadix, de Gibraltar et de Malaga.

Cette année, si heureuse pour la France, vit encore la fin de ses démêlés avec Rome. Le successeur d'Innocent XI avait donné des espérances d'une réconciliation entière, mais il était mort sans les avoir remplies; et ce ne fut qu'Innocent XII (Antoine Pignatelli), élevé sur le trône pontifical en 1691, qui les réalisa. Les cardinaux d'Estrées et de Janson ménagèrent cet accommodement, qu'un peu de condescendance de part et d'autre fit réussir. Il fut convenu que les évêques élus écriraient séparément au pape qu'ils ressentaient une vive douleur des choses qui dans l'assemblée de 1682 avaient pu blesser le siége pontifical, et qu'ils tenaient pour non avenu tout ce qui avait pu y être statué au préjudice de sa légitime autorité. Moyennant cette espèce de désaveu, qui n'infirmait pas essentiellement la déclaration, les bulles leur furent expédiées : l'année précédente, le roi les avait déjà envoyés en possession du temporel de leurs évêchés.

[1694] Louis XIV prit occasion de ses avantages pour faire porter des paroles de paix. Dès le commencement de la guerre, en 1690, Charles XI, roi de Suède, s'était offert pour médiateur. Les alliés ne le refusèrent pas absolument; de sorte qu'il continua ses bons offices, mais sans succès. Cependant, à force de persévérance, il obtint en 1693 qu'on entrât en explication. Le roi de France chargea le comte d'Avaux, son ambassadeur à Stockholm, de suivre la négociation. Elle n'avança pas : les parties belligérantes n'étaient point assez

lasses. Une autre négociation, tentée en Suisse, n'eut pas un succès bien marqué; cependant on commença à s'expliquer sur la succession éventuelle de l'Espagne, sur l'invasion de l'Angleterre, sur les réunions à conserver ou à restituer, sur le sort de la Lorraine, et sur d'autres articles importants; ce qui était un acheminement à la paix.

Cette année, Louis employa l'ambassadeur de Danemark à Londres, et l'électeur de Bavière lui-même, pour essayer de gagner Guillaume. Instruits de ces avances, les Hollandais tâchèrent d'attirer à eux la négociation, et firent savoir au roi qu'ils entreraient volontiers en pourparlers, s'il voulait faire passer un agent à Liége. Il y envoya les sieurs de Callières et de Harlay. La Hollande y fit aussi passer des négociateurs ; mais, par la mauvaise volonté de Guillaume, rien ne réussit, et le roi se vit contraint à faire de nouveaux efforts pour conquérir la paix.

L'épuisement de la France en hommes et en argent secondait mal ses désirs. L'armée de Flandre était de beaucoup inférieure à celle de Guillaume. Le dauphin la commandait, mais c'était Luxembourg qui en dirigeait tous les mouvements. Ses instructions le réduisaient à la défensive, genre de guerre qui semblait peu approprié à son caractère entreprenant, et qui n'en contribua pas moins à sa gloire. Déguisant sa faiblesse à l'ennemi, il eut l'art, tantôt de l'inquiéter par les démonstrations audacieuses d'un assaillant, tantôt de se maintenir en des postes importants beaucoup plus longtemps qu'on ne l'attendait de la nature de ses ressources. Il fit avorter ainsi les espérances de victoire que les alliés avaient conçues d'une retraite assez hasardeuse ; et lorsque Guillaume désespérant de le battre, l'eut abandonné, dans le dessein de presser les villes maritimes de la Flandre entre son armée et les flottes d'Angleterre, l'actif Luxembourg fit échouer encore ses plans par une marche célèbre de quarante lieues, depuis son camp de Vignacourt, proche Louvain, jusqu'au pont de l'Épine sur l'Escaut, marche faite en quatre jours, malgré de nombreux défilés et le passage de cinq rivières. Toute son armée, transportée de l'autre côté du fleuve, y devança l'ennemi, qui ne fut pas médiocrement étonné de l'y trouver fortifié, et occupant tous les postes dont il croyait lui-même s'assurer.

Les maréchaux de Lorges et de Joyeuse, sur le Rhin, poussèrent jusqu'au Neckre, comme l'année précédente. Mais la difficulté de subsister dans ce malheureux pays, qu'ils avaient ravagé eux-mêmes, et les renforts qui arrivaient au prince de Bade, les forcèrent de rentrer en Alsace. Ils y furent suivis par le prince, qu'ils ne purent empêcher d'y pénétrer, mais qui, pressé par la saison, n'y séjourna pas long-temps, et se hâta de repasser le Rhin, après avoir levé quelques contributions.

Pareille stagnation se faisait remarquer en Savoie. Deux causes y contribuaient : la faiblesse de Catinat et les incertitudes du duc de Savoie. Il était recherché par le roi, qui lui faisait offrir la restitution de la Savoie et du comté de Nice, l'abandon de Pignerol, quatre millions de dédommagements, et de plus l'alliance du duc de Bourgogne, fils aîné du dauphin, avec l'aînée de ses filles. Les confédérés pénétrèrent ces négociations, et en prirent de l'ombrage contre le duc, qui se défia d'eux à son tour, et dès lors le concert manqua à leurs opérations.

Il n'y eut qu'en Espagne que les avantages furent caractérisés. Le maréchal de Noailles, qui jusqu'alors avait marché pied à pied en Catalogne, osa passer le Ter en présence de l'ennemi, le battit à Vergès sur les bords du fleuve, et s'empara, à la suite de sa victoire, de Girone, de Palamos et d'Ostalric. Il s'avançait même vers Barcelone, et l'approche de Tourville, du côté de la mer, lui donnait le plus juste espoir de s'en rendre maître, lorsque l'arrivée de l'amiral Russel, avec quatre-vingt-huit vaisseaux de ligne, fit évanouir ses espérances. Tourville n'avait que soixante vaisseaux à lui opposer; et la cour, devenue circonspecte de-

puis le combat de la Hogue, lui fit donner ordre de rentrer à Toulon.

Les Anglais promenaient une autre escadre sur les côtes de France baignées par l'Océan, et essayaient d'y effectuer des descentes. La plus considérable fut celle qu'ils tentèrent à Brest. Mais Vauban, que la cour, instruite de leur dessein, venait d'y envoyer, avait fait de telles dispositions, et les reçut si vigoureusement, qu'ils se rembarquèrent aussitôt. Leurs tentatives de bombardement et leurs machines infernales n'eurent pas un meilleur succès à Dunkerque et à Calais. Ils firent plus de mal au Havre, et détruisirent presque entièrement Dieppe. Mais les armateurs français leur rendirent ces pertes au centuple, et une tempête dans la Méditerranée sembla conspirer avec eux. Sept ou huit vaisseaux de guerre de l'escorte d'un convoi considérable furent brisés contre les rochers, et tout le convoi fut dispersé. Dans le même temps, du Causse, gouverneur de Saint-Domingue, ruinait, à l'aide des flibustiers, les sucreries de la Jamaïque; et Jean Bart, près du Texel, avec six frégates et deux flûtes, attaquait huit vaisseaux hollandais, qui s'étaient emparés d'un convoi de grains destiné pour la France, en enlevait deux à l'abordage, mettait le reste en fuite, et ramenait glorieusement la flotte dans nos ports.

[1695] Cependant le trésor et l'armée tombaient dans un égal dépérissement. Pour subvenir aux besoins du premier, depuis longtemps on usait, entre autres expédients, de la refonte des monnaies. La valeur du marc d'argent, accrue de 26 livres 15 sous à 29 livres 4, fit monter celle des écus de 3 livres à 3 livres 6 sous, mais ceux-là seulement qui étaient de nouvelle fabrique. Les anciens, décriés sous divers prétextes, furent fixés à 3 livres 2 sous. Cette différence de quatre sous ou d'un quinzième produisit, en quatre ans, sur la masse de l'ancien numéraire qui fut porté à la monnaie, un bénéfice de quarante millions. On y ajouta cette année une nouvelle ressource qui ne devait durer que jusqu'à la paix. Ce fut la *capitation*, ainsi nommée de ce qu'elle était établie sur la tête de tous les chefs de famille, répartis, pour son assiette, en vingt-deux classes; nul privilége n'en exempta, et le roi lui-même voulut y être compris. Cette manière de s'identifier avec ses peuples leur allégea le poids de l'impôt, et la réalité du besoin, qui était manifeste pour tous, le fit même payer avec joie. Il rendit près de vingt-deux millions.

Quant à l'armée, on pourvut à en remplir les vides par des recrutements forcés. Mais le plus habile des chefs qui lui imprimaient le mouvement n'existait plus. Une attaque d'apoplexie avait enlevé Luxembourg dans les premiers jours de janvier, et les anciens triomphes de Louis XIV disparurent avec lui. Le penchant du monarque pour le maréchal de Villeroi, fils de son gouverneur, décida du choix de son successeur en Flandre. Cette année, Guillaume y avait séparé son armée en plusieurs corps, afin de masquer son véritable point d'attaque. L'électeur de Bavière observait les lignes des Français, entre l'Escaut et la Lys; le prince de Wirtemberg menaçait le fort de Knoke; enfin le soin de couvrir la Flandre espagnole était confié au prince de Vaudemont, pendant que Guillaume lui-même, avec le reste de l'armée, investissait Namur, le véritable objet de ses mouvements. L'électeur et le prince de Wirtemberg furent repoussés dans leurs attaques, et le prince de Vaudemont, surpris à la chute du jour par Villeroi, dut son salut et la gloire d'une retraite vantée, au délai de la nuit, que l'imprévoyance du général français lui donna, en remettant au lendemain à l'écraser. Tous trois rejoignirent Guillaume, qui, sur les bords de la Mehaigne, et malgré quatre-vingt mille hommes réunis par Villeroi, couvrit le siége de Namur, ainsi que trois ans auparavant l'avait fait devant lui Luxembourg, lorsque le roi s'était emparé de la même ville. Le maréchal de Boufflers, qui s'y était jeté avant son entier investissement, ne put, malgré ses talents, son courage et une garnison

de quinze mille hommes, prolonger sa défense au delà d'un mois. Il soutint un premier assaut, et ne crut pas devoir courir le risque d'un second. Cohorn dirigeait le siége sous l'électeur de Bavière. On prétend que piqué du mépris qu'avait fait paraître Vauban pour plusieurs de ses ouvrages, en négligeant de les attaquer lors du premier siége, comme inutiles à la défense de la place, il affecta à son tour de négliger la plupart de ceux par lesquels l'ingénieur français s'était proposé de rendre la ville imprenable, et qu'il trouva également qu'ils n'étaient pas plus nécessaires que les siens. Mais le détail des deux siéges semble démentir cette anecdote.

La mauvaise santé des deux généraux opposés sur le Rhin y maintint à peu près leurs troupes dans l'inaction. D'un autre côté, sous prétexte de maladie, le maréchal de Noailles, jalousé, suivant Saint-Simon, par Barbesieux, fut rappelé de Catalogne, et son commandement fut donné au duc de Vendôme, Louis-Joseph, arrière-petit-fils de Henri IV. Jusque-là, ce prince, âgé de quarante ans, et distingué à l'armée par plusieurs actions d'éclat, n'avait pas commandé en chef. Sa popularité et ses manières franches, qui rappelaient celles de son bisaïeul, le faisaient adorer du soldat. Une activité inusitée se fit remarquer dans son armée. Cependant il ne fit pas mieux que n'avait fait son prédécesseur, et ses exploits se bornèrent à faire échouer les desseins des Espagnols sur Ostalric et Palamos, que leur avait enlevés le duc de Noailles dans la campagne précédente.

Casal, dans le Montferrat, tomba au pouvoir des confédérés. Ce fut un acte de politique du duc de Savoie, qui eût pu vivement presser Catinat, et qui négociant avec la France, força ses alliés de diriger leurs coups perdus sur une ville qui lui était déjà secrètement abandonnée. Elle devait être rendue au duc de Mantoue lorsque les fortifications en seraient démolies, et ce fut à cette stérile opération que l'astucieux Amédée occupa l'armée pendant le reste de la campagne.

Les Anglais secondèrent en vain par mer les dispositions des Espagnols pour reprendre Palamos. Une ruse de Vendôme, qui fit croire à Russel l'arrivée de Tourville, l'éloigna de ces parages pour aller au-devant de lui. Il le chercha en vain ; et Louis XIV, retranché sur mer à la plus sévère défensive, n'opposa aux bombardements des Anglais à Saint-Malo, à Calais et à Dunkerque, que la voie des représailles sur Bruxelles. Les chefs de quelques petites escadres et des nuées d'armateurs continuèrent d'ailleurs à inquiéter leur commerce. De Gennes, Forbin, Nesmond, entre les premiers, Duguay-Trouin, Porée et Cassart, parmi les autres, firent les prises les plus considérables.

Des démonstrations pacifiques se mêlèrent aux opérations militaires. Il y eut encore cette année des conférences pour la paix à Utrecht. On y convint, en six articles principaux, de conditions presque les mêmes que celles qui ont constitué la paix de Riswick : de sorte qu'elle aurait pu dès lors être conclue. Mais ces mouvements n'aboutirent qu'à faire accepter publiquement, par toutes les parties, le roi de Suède comme médiateur, ce qui eut lieu au commencement de 1696.

[1696] Au hasard cependant d'irriter les passions haineuses qui pouvaient mettre des obstacles à ces bonnes dispositions, ou peut-être irrité par ceux qu'on y apportait en effet, Louis renouvela encore en faveur de Jacques des tentatives d'invasion. Sous l'apparence d'une autre destination, des flottes furent équipées dans tous les ports, et des troupes rassemblées à Calais. Jacques, au moment de l'exécution, se rendit aux environs de cette ville, et le duc de Berwick, son fils naturel, qu'il avait eu d'Arabella Churchill, sœur du duc de Marlborough, osa s'aventurer incognito en Angleterre, où il pratiqua de nombreuses intelligences. Mais Guillaume avait pressenti le but de ces armements déguisés, et la subite apparition de l'amiral Russel dans la Manche, à la tête d'une flotte de cinquante vaisseaux, suffit pour éventer un projet

que les vents contrarièrent d'ailleurs, et pour ruiner les dernières espérances de Jacques.

Quelque humeur que pût concevoir Guillaume d'une expédition dirigée personnellement contre lui, la lassitude des puissances belligérantes ne lui permit pas d'écouter son ressentiment. Partout l'épuisement était le même, et la guerre se faisait avec une langueur qui annonçait la paix. Un traité particulier, sous le nom de neutralité de l'Italie, conclu à Turin, le 4 juillet, entre la France et le duc de Savoie, aux conditions précédemment offertes, fut un pas décisif pour s'y acheminer. Cependant, comme les alliés se montraient récalcitrants à y accéder, le duc se déclara ouvertement contre eux; et en conséquence d'un traité d'alliance du 29 août, qui interprétait sa première convention, revêtu du titre de généralissime des troupes françaises, il assiégea Valence sur la frontière du Milanais. Cette démarche tranchante eut son effet : elle amena, le 7 octobre, le traité de Vigevano, qui mit fin aux hostilités dans ces contrées, qui tour à tour fatiguées et rançonnées par les Impériaux et les Français, bénirent Amédée comme leur libérateur. Les troupes allemandes évacuèrent l'Italie, et le prince Eugène, qui les commandait, alla s'ouvrir une autre carrière de gloire sur le Danube. L'acquiescement des alliés à la neutralité dans cette portion du théâtre de la guerre rendit de l'activité aux négociations entamées en Hollande, et Louis XIV, délivré des embarras du Piémont, les seconda encore, au moyen des forces plus imposantes qu'il put réunir l'année suivante en Flandre.

Le roi y eut en effet trois armées commandées par les maréchaux de Catinat, de Boufflers et de Villeroi. Les opérations militaires néanmoins s'y bornèrent à la prise d'Ath par Catinat; et sur le Rhin, le maréchal de Choiseul et le prince de Bade persistèrent dans l'état passif d'observation, où ils étaient déjà demeurés l'année précédente. La guerre ne fut active qu'en Catalogne, où le duc de Vendôme projetant de faire le siége de Barcelone, fut obligé de dissiper d'abord plusieurs corps de troupes espagnoles, qui lui en interdisaient l'approche.

[1697] La grande affaire, celle qui absorbait toutes les attentions, qui occupait même les généraux à la tête de leurs armées, était la paix et les négociations qui devaient la préparer. L'espèce de désertion du duc de Savoie fit craindre aux autres alliés que chacun d'eux, pour être mieux traité, ne recourût à une paix particulière, ce qui leur fit prendre le parti d'accepter, au commencement de 1697, les articles préliminaires présentés par le sieur de Callières au baron de Lilienroot, ambassadeur du jeune roi de Suède Charles XII, lequel venait de succéder à son père, et avait été agréé comme lui pour médiateur par tous les partis. Les Trois-Évêchés, l'Alsace, la Franche-Comté, et une partie des Pays-Bas étaient assurés à la France; Fribourg et Philisbourg demeuraient à l'empereur; Strasbourg retournait à l'Empire, à moins d'équivalents, entre lesquels la France indiquait la Lorraine, dégagée des servitudes imposées par les traités des Pyrénées et de Nimègue. Enfin Louis XIV renonçait à diverses réunions effectuées par les chambres de Metz et de Brisach, et consentait à reconnaître Guillaume pour roi d'Angleterre. Les conférences, pour convertir ces articles en un traité définitif, s'ouvrirent en mai au château de Riswick, près de la Haye.

Pendant les pourparlers, les hostilités continuaient. Les alliés, qui avaient déjà essayé de diverses chicanes évasives, et qui ne trouvaient point que la restitution du Luxembourg et de la Lorraine dans son intégrité fût un équivalent de Strasbourg, demandèrent un armistice; Louis XIV le refusa, persuadé qu'ils ne le proposaient que comme des plaideurs désespérés qui comptent, faute de meilleure ressource, sur le bénéfice du temps. Pendant qu'ils traînaient la négociation en longueur, arriva la nouvelle que le duc de Vendôme avait pris

Barcelone. Il n'y eut plus alors à hésiter, et pour recouvrer cette capitale de la Catalogne, possession de la maison d'Autriche, Strasbourg, possession de l'Empire, fut abandonnée : l'empereur et les Espagnols se déterminèrent aux sacrifices que le roi exigeait d'eux, en compensation de ceux qu'il faisait lui-même, et la paix fut conclue. Le marquis de Croissy, qui l'avait préparée, n'en vit pas la conclusion. Il était mort l'année précédente. Le roi, qui choisit pour le remplacer le marquis de Torcy, son fils, donna à ce dernier pour guide le vieux Pomponne, alors presque octogénaire, dont il lui fit épouser une des filles.

Il y eut trois traités signés le 20 septembre à Riswick. La convention avec les états généraux était un traité de commerce très-avantageux aux Hollandais. Ils furent reconnus, comme à Nimègue, exempts du droit d'aubaine; et dans l'introduction de certaines marchandises, comme le tabac, ils étaient plus favorisés que les Français eux-mêmes. Ces priviléges devaient durer vingt-cinq ans; ils servaient, en quelque sorte, de rançon à Pondichéri, qu'ils rendirent. En prenant cette ville, ils avaient donné l'exemple de porter les guerres européennes au delà de nos mers.

Le roi d'Espagne rentra dans une grande partie de ses anciens domaines des Pays-Bas, notamment dans Courtray, Mons, Ath, Charleroy, et le pays de Luxembourg, ainsi que dans toutes les places qui lui avaient été enlevées en Catalogne. Peut-être fut-il si bien traité en considération de ce qu'il n'exigea pas de Louis XIV la renonciation à la monarchie d'Espagne, qui avait été insinuée dans les préliminaires.

Le prince d'Orange fut reconnu roi d'Angleterre, et Louis XIV s'engagea à ne le pas troubler dans la possession de ses royaumes.

Le traité avec l'empereur, qui, comme chef du corps germanique, avait toujours tant d'intérêts compliqués à démêler, exigea des discussions qu'on ne put régler que provisoirement par un acte en date du 30 octobre, et qui ne finirent qu'au commencement de 1699. La France fut confirmée dans la possession de Strasbourg; elle abandonna à l'empereur et à l'Empire Kehl, Philisbourg, Fribourg et Brisach; elle s'obligea de raser les fortifications d'Huningue et de Neuf-Brisach, sur la droite du Rhin, et rendit toutes les réunions hors de l'Alsace; l'électeur de Trèves rentra dans sa ville, le Palatin dans toutes ses terres et possessions, le duc de Lorraine enfin dans son duché, mais démantelé de toutes ses forteresses, diminué des villes de Longwy et de Saar-Louis, qui demeurèrent à la France, et chargé de la servitude du passage des troupes françaises. On convint d'arbitres pour régler les objets de contestation qui demandaient trop de temps. Le roi de Suède, comme duc de Deux-Ponts, les maisons de Bade, Wirtemberg, Linange, l'ordre teutonique, eurent chacun leur part. Les petites villes et forts le long du Rhin furent annexés à la France et à l'Empire; le tout, disait-on, selon le traité de Westphalie, qu'on violait toujours sous prétexte de l'interpréter. Ainsi on mettait de la cendre sur le feu, non pour l'éteindre, mais pour le conserver, et de tous côtés on ramassait les matières combustibles qui, deux ans après, ont embrasé l'Europe.

[1698] Charles II, roi d'Espagne, de Naples et de Sicile, souverain de la Flandre, d'une partie de l'Italie, de plusieurs îles dans l'Océan et la Méditerranée, des Philippines dans la mer des Indes, empereur du Mexique et du Pérou; Charles II, sans enfants, languissait menacé d'une mort prochaine. Il plut aux Anglais et aux Hollandais, qui n'avaient aucun droit à cet héritage, d'en faire le partage, ou plutôt ce fut Guillaume, prince d'Orange, stathouder de Hollande et roi d'Angleterre, l'âme, pour ainsi dire, de ces deux nations; ce fut ce politique, toujours ennemi de Louis XIV, qui imagina de démembrer la succession, de peur que les enfants de ce prince et de Marie-Thérèse, son épouse, sœur aînée de Charles, n'eussent cet héritage tout entier.

Par un traité signé à la Haye, le 16 octobre 1698, les républicains et les insulaires donnaient la couronne d'Espagne à Joseph-Ferdinand-Léopold, prince électoral de Bavière, petit-neveu du monarque espagnol par Marie-Thérèse, son aïeule, première épouse de l'empereur Léopold, et sœur cadette de Marie-Thérèse, reine de France. Au dauphin, fils de cette dernière, à qui la succession appartenait de droit, les distributeurs des états de Charles II abandonnaient les royaumes de Naples et de Sicile, des îles situées sur la côte de Toscane, et quelques villes d'Espagne et d'Italie, à la convenance de la France; ils donnaient enfin à l'archiduc Charles d'Autriche, second fils de l'empereur Léopold et d'Éléonore de Neubourg, le duché de Milan.

Ce partage avait été minuté à Londres, sous les yeux de Guillaume, et en présence d'un ambassadeur français, qui paraît n'avoir été là que simple témoin. Quand il fut question de la signature à la Haye, le roi d'Angleterre, stathouder, fit en sorte qu'il s'y trouvât des ambassadeurs de plusieurs puissances, que ses agents étaient allés solliciter jusque dans leur palais; mais, excepté les représentants des Anglais et des Hollandais, il n'est pas certain que les autres aient donné un consentement formel.

Charles II apprit cette convention, quoiqu'on se fût efforcé de la lui cacher. Il fut piqué que l'on démembrât ses états de son vivant, et fit, en 1698, un testament par lequel il instituait le prince électoral de Bavière son héritier, non partiellement comme faisait le traité de la Haye, mais en totalité. Malheureusement ce prince mourut âgé de sept ans, au commencement de 1699.

[1699-1700] Aussitôt nouveau partage qui donne à l'archiduc toute la monarchie d'Espagne, confirme au dauphin ce que le premier lui accordait, et y ajoute même la Lorraine, qui serait échangée contre le Milanais. Léopold, auquel ce traité fut communiqué, témoigna beaucoup d'humeur de ce qu'on n'accordait pas le tout à lui-même, ou du moins les parties qu'il désirait principalement; aussi, après bien des tergiversations, il refusa nettement d'accéder au traité, malgré les instances pressantes de Louis XIV. Charles II fut aussi choqué du démembrement de son royaume, prononcé par cette convention, qu'il l'avait été la première fois. Au même mal il opposa le même remède. Après bien des doutes et des consultations, tant auprès des universités d'Espagne qu'auprès du pape, il écouta la voix du sang, et fit un nouveau testament, par lequel il appela à sa succession totale Philippe, duc d'Anjou, second fils du dauphin, et petit-fils de Marie-Thérèse, sa sœur aînée. Si Philippe devenait roi de France, le duc de Berry, son frère, lui était substitué, et après eux l'archiduc Charles, petit-fils de Marie-Anne d'Autriche, sœur de son père, morte femme du dernier empereur Ferdinand III. Ceux-ci mourant ou exclus par la possession acquise, soit du sceptre impérial, soit de la couronne de France, incompatibles avec le trône d'Espagne, le testateur y appelait le duc de Savoie, descendant d'une fille de Philippe II; et il ne permettait, en aucun cas, le démembrement de la monarchie espagnole.

[1700] Le testament est du 2 octobre 1700, et le roi d'Espagne mourut le premier novembre. La junte nommée par lui pour administrer pendant la vacance, se hâta de faire part du testament au conseil de Versailles. En cas de tergiversations, de proposition de démembrement, de refus enfin d'une acceptation pure et simple, l'ambassadeur espagnol avait ordre de se rendre à Vienne, et d'y porter les offres que l'on rejetait en France. L'embarras du conseil fut extrême. Se contenterait-on des beaux états que le traité de partage ajoutait à la France, ou décorerait-on la maison régnante de plusieurs couronnes qui seraient peut-être disputées? Si l'on s'en tenait au partage, on ne pouvait éviter la guerre avec l'empereur, qui, en vertu du testament, se verrait légitimement autorisé à conserver la totalité de l'héritage à son fils; et si

on le rejetait, non-seulement il faudrait l'avoir avec le même empereur, qui se verrait frustré de ses espérances, mais encore avec l'Angleterre et la Hollande, blessées sans doute de l'oubli des engagements contractés avec elles. « Si la « guerre était inévitable, dit le marquis « de Torcy dans ses mémoires, il fallait « la faire pour soutenir le parti le plus « juste; certainement c'était celui du tes- « tament, puisque le roi d'Espagne rap- « pelait ses héritiers naturels à sa suc- « cession, dont ils avaient été injustement « exclus par ses prédécesseurs. Dès qu'on « rejetait le testament, au contraire, la « guerre devenait injuste. Quelle raison « pour la déclarer à l'Espagne? à quel ti- « tre s'emparer d'une partie de ses états? « quel tort son dernier maître avait-il « fait à la France, en reconnaissant un de « ses princes pour son héritier universel? « et quelle injustice faisait la nation « espagnole de se soumettre et de se « conformer aux volontés équitables de « son roi? » N'y avait-il pas même une ingratitude coupable à traiter en ennemis des peuples qui témoignaient une bonne volonté aussi généreuse, et à démembrer, par la voie des armes, un pays qui s'offrait lui-même tout entier avec un abandon si absolu? Ces considérations puissantes, et la nécessité de prendre parti sur-le-champ, qui excluait les moyens termes, firent incliner pour ce qu'on a durement et injustement appelé le conseil de la vanité. Il est certain que Louis sacrifia les intérêts de son propre royaume, et si les autres puissances n'eussent point été aveuglées sur les leurs, elles auraient reconnu que le nouvel ordre de choses leur était beaucoup plus avantageux que celui qu'elles avaient imaginé. « Mille exemples devaient leur avoir ap- « pris qu'on n'est point ami pour être « du même sang, et qu'une maison peut « acquérir des royaumes pour ses prin- « ces, et n'en être pas plus redoutable à « l'Europe [1]. » Quoi qu'il en soit, le testament fut accepté le 11 novembre, et Philippe, proclamé à Madrid le 24 du même mois, partit le 4 décembre pour se rendre dans son royaume.

[1] Mably, paix d'Utrecht.

Jamais acquisition ne s'annonça d'une manière moins contestée que celle qui donnait les vastes états de la monarchie espagnole à la maison de Bourbon. L'Angleterre, la Hollande, le Portugal, le duc de Bavière et toute l'Italie, reconnurent Philippe V. L'empereur seul fit des protestations. Les Espagnols acquiescèrent avec une espèce d'enthousiasme à la volonté de leur défunt roi; et partout, dans les garnisons et les armées, ils se joignirent aux Français.

[1701] Ce fut dans les Pays-Bas d'abord que se fit remarquer cette union intime des deux nations. L'électeur de Bavière, confirmé dans le gouvernement des Pays-Bas pour l'Espagne, y ayant mis toute les places fortes au pouvoir des Français, on en fit sortir vingt-deux bataillons hollandais, que les états généraux, toujours en défiance de la France, avaient obtenu d'y établir, sous prétexte de leur propre sûreté. Les alarmes que conçurent les Provinces-Unies de cette mesure, le mécontentement de l'empereur et les appréhensions de Guillaume sur le concert des deux gouvernements de France et d'Espagne, réveillèrent aisément leur haine commune, et le 11 septembre fut signée entre eux une nouvelle ligue, ayant pour objet de s'emparer des Pays-Bas espagnols, du duché de Milan, des royaumes de Naples et de Sicile, et des ports de Toscane. L'article 6 est remarquable, en ce qu'il indique les motifs que les Hollandais et les Anglais surtout avaient de s'immiscer dans une querelle de famille qui ne les regardait pas. Il porte que les possessions dont ils s'empareront au delà des mers sur la France et l'Espagne leur resteront, et que jamais les confédérés ne souffriront que les royaumes de France et d'Espagne soient réunis.

Louis XIV donna lieu à cette clause, parce que, après le départ du duc d'Anjou pour l'Espagne, il envoya à son petit-fils des lettres patentes, par lesquelles son droit à la couronne de France lui était

conservé au défaut du duc de Bourgogne et de ses descendants, ce qui exposait les deux royaumes à passer un jour sous le même sceptre, contre la volonté expresse du testateur. Cette précaution impolitique du roi de France servit beaucoup à l'empereur et à ses deux alliés, pour en attirer d'autres, par la crainte des forces immenses dont la France allait disposer.

Les contractants étaient convenus qu'il serait libre aux autres puissances d'accéder à leur alliance; et les efforts qu'ils firent pour les y attirer ne furent pas infructueux. Presque tous les cercles de l'Allemagne, effrayés du fantôme de la monarchie universelle, à laquelle Louis XIV fut accusé d'aspirer, épousèrent leur querelle, et l'empereur mit particulièrement dans ses intérêts l'électeur de Brandebourg, Frédéric I, en lui conférant le titre et la dignité de roi de Prusse. Ainsi, dix ans auparavant, il s'était attaché le duc de Brunswick-Lunebourg-Hanovre, qui penchait pour la France, en érigeant pour lui, non sans beaucoup d'oppositions, un neuvième électorat. Non-seulement les princes d'Allemagne, auparavant nos alliés, s'alarmèrent, mais l'Italie encore trembla; et Victor-Amédée, auquel on eut la maladresse de refuser le duché de Milan, qu'on lui avait d'abord promis, d'allié infidèle devint bientôt ennemi déclaré.

La reconnaissance par Louis XIV du prince de Galles pour roi d'Angleterre, après la mort de Jacques II, n'entra pour rien, ainsi qu'on l'a répété souvent, dans les motifs qui poussèrent Guillaume à cette alliance, attendu que cet acte est antérieur de cinq jours à la mort de Jacques; mais comme le traité n'était point encore public, Guillaume laissa croire que ce pouvait être la cause de sa rupture, et il s'en autorisa, comme d'une infraction au traité de Riswick, pour rappeler son ambassadeur.

Contre tant d'ennemis, la France se fortifia de l'alliance du roi de Portugal, de celle de l'électeur de Bavière, qu'on flatta du gouvernement héréditaire des Pays-Bas, de celle de l'électeur de Cologne, son frère, et enfin de celle du duc de Savoie, dont on crut s'être assuré par le mariage de sa fille cadette avec le jeune roi d'Espagne; mariage qui établissait un double lien entre la maison de Savoie et celle de Bourbon. Le nord de l'Europe fut étranger à cette guerre. La cupidité le retenait engagé dans d'autres débats. L'apparence d'une spoliation facile avait uni le Danemark, la Pologne et la Russie contre le jeune roi de Suède Charles XII, qui, héros à dix-huit ans, venait de forcer le Danemark à une paix séparée, et de battre, avec vingt mille Suédois seulement, quatre-vingt mille Russes, qui, sous le czar Pierre, assiégeaient Narva.

La guerre, commencée en Italie, s'étendit bientôt sur les deux continents, dans les îles, et partout enfin où les Français et les Espagnols avaient des établissements. Louis XIV fit des efforts prodigieux, recruta promptement ses armées et restaura la marine, que les victoires même de la dernière guerre avaient affaiblie. Il créa dix maréchaux de France, et trouva de dignes successeurs des Condé, des Turenne, et des Luxembourg, dans les Catinat, les Berwick, les Villars, les Vendôme, et beaucoup d'autres qui, malgré quelques défaites, soutinrent avec éclat l'honneur de la France pendant cette guerre. Elle dura onze ans, toujours également animée avec des alternatives de succès et de revers qui la rendirent très-ruineuse dans tous les lieux où elle porta ses fureurs : et ces lieux sont toute l'Espagne, toute l'Italie, tous les Pays-Bas, une très-grande partie de l'Allemagne, quelques côtes du Portugal, de la Hollande, de la France même, l'Amérique, l'Asie, l'Afrique sur plusieurs points, et enfin presque tout l'univers, où les Anglais envoyaient la dévastation et l'incendie, tranquilles eux-mêmes dans leur île, où ils furent à peine inquiétés par des descentes peu fréquentes et sans suites.

L'empereur comptant d'avance sur les secours de ses alliés, n'avait pas attendu la conclusion de la ligue pour agir hostilement. Le prince Eugène, à la tête

de trente mille hommes, sans égard à la neutralité de Venise, déboucha des gorges du Trentin sur son territoire, et suivit la gauche de l'Adige. Une armée, double de la sienne, composée de Français, d'Espagnols et de Piémontais, commandés par Catinat, par le prince Thomas de Vaudemont, fils de celui qui était au service de l'empereur., et par le duc de Savoie, généralissime de toutes les troupes, l'attendait sur les frontières du Milanais. L'exemple des Impériaux les autorisant à s'avancer sur le territoire neutre, ils se disposèrent à défendre le passage du fleuve. On prétend que déjà le duc, dévoué secrètement à la cause qu'il semblait combattre, faisait part aux ennemis des résolutions des alliés. A l'aide de ces renseignements, il fut facile au prince Eugène de forcer le poste de Carpi, et de traverser l'Adige et le Mincio. Catinat soupçonna de bonne heure la cause de ses succès, et en fit part au roi. Mais cet avertissement n'aboutit qu'à le faire rappeler et à lui faire donner pour successeur le maréchal de Villeroi, qui, aussi prévenu que la cour contre les avis de Catinat, débuta par se concerter avec le duc de Savoie pour attaquer le camp du prince Eugène, à Chiari, dans le Bressan. Il n'était pas même besoin de trahison pour que cette entreprise fût téméraire : aussi Catinat, qui n'avait pas encore quitté l'armée, se fit-il répéter l'ordre de marcher en avant. L'avis qu'en reçut d'ailleurs le prince Eugène fut une nouvelle raison d'échouer, et l'on fut repoussé, malgré les preuves de courage dont le duc de Savoie masqua son intelligence avec lui. Catinat, blessé, rendit néanmoins l'important service de diriger la retraite, et la fit de l'autre côté de l'Adda. L'hiver sépara les armées : les Impériaux le passèrent dans le Mantouan, et s'emparèrent, pendant sa durée, de Guastalle et de la Mirandole.

Le roi avait eu deux autres armées sur pied, l'une en Flandre et l'autre sur le Rhin. Mais la première, sous les ordres du maréchal de Boufflers, n'ayant point d'ennemis à combattre, se borna à creuser, pour couvrir les Pays-Bas, des lignes qui s'étendaient depuis Anvers jusqu'à Huy, aux environs de Namur. La seconde se tint également en observation sur la frontière. Ce n'était plus Barbesieux qui dirigeait les opérations de la guerre. Il était mort dans les premiers jours de l'année. Le marquis de Chamillard, contrôleur général depuis que M. de Pontchartrain avait été promu à la dignité de chancelier en 1699, réunit alors les deux emplois. Simple conseiller au parlement, son adresse au billard l'avait introduit à la cour. Un grand fond de modestie, de douceur et d'intégrité, le fit goûter de madame de Maintenon et ensuite du roi, qui le fit d'abord passer de l'intendance de Rouen à celle des finances, et qui se méprenant depuis sur la nature et l'étendue de ses talents, le nomma ministre. Louis espérant même obtenir plus d'unité d'action dans les opérations de la guerre et des finances en cumulant les deux ministères sur une même tête, fit choix de lui pour l'investir de ce double emploi. Mais Chamillard, déjà trop faible pour porter le premier fardeau, fut écrasé par la surcharge, et les affaires s'en ressentirent.

[1702] Le prince Eugène ouvrit la seconde campagne par l'entreprise hardie de la surprise de Crémone, où était le quartier général de l'armée française. Quatre cents hommes, après avoir jeté la nuit un pont sur le fossé, entrèrent par un égoût qui communiquait à la maison d'un des curés de la ville, attaché au parti de l'empereur. Ils ouvrirent une des portes à quatre mille hommes, dont le prince avait dérobé la marche aux généraux français, et tous ensemble ils se dirigèrent sur le quartier du maréchal de Villeroi. Celui-ci était monté à cheval au premier bruit qui s'était fait entendre, et comme il en recherchait la cause, il se trouva investi de toutes parts, et fut fait prisonnier. Heureusement deux régiments irlandais qui se trouvèrent prêts firent résistance, et donnèrent à la garnison le temps de s'armer. Elle

n'aurait pu néanmoins tenir contre le surcroît de forces qui arrivait au prince par le pont du Pô, défendu seulement par cent hommes, si le guide des Allemands dans la ville n'eût été tué comme il les conduisait sur le même point. Privés de son secours, ils s'égarèrent dans les rues; ce qui permit à un régiment de la garnison de les prévenir et de couper le pont, après avoir repoussé les assaillants. Eugène, devenu ainsi inférieur aux troupes de la ville, ne s'obstina point à combattre, et prit le parti de la retraite, emmenant avec lui un grand nombre de prisonniers.

Vendôme, envoyé pour remplacer Villeroi, fut joint par Philippe V, qui, après avoir passé d'Espagne à Naples, où il se fit reconnaître, vint ranimer encore l'armée par sa présence. D'heureux succès signalèrent leur réunion, et leurs premiers efforts firent lever à Eugène le blocus de Mantoue. Poursuivant leurs avantages, ils se disposaient à lui couper la communication de Guastalle et de la Mirandole, en se plaçant entre ces villes et le Pô, lorsque le prince traversant lui-même le fleuve à leur insu, se cacha dans l'entre-deux de sa rive droite et de la digue du Zéro, près de laquelle les alliés vinrent imprudemment asseoir leur camp, sans avoir exploré le terrain au delà. Il s'était proposé de les attaquer au moment où les fourrageurs étant aux champs et l'infanterie à la recherche de la paille et de l'eau, il lui serait aisé de forcer le camp, et de s'emparer des armes en faisceaux et de la majeure partie des chevaux au piquet. L'accomplissement de ce hardi projet eût entraîné la ruine totale de l'armée : un hasard en prévint l'exécution. Les sinuosités du Zéro et de la digue élevée pour contenir ses eaux, se trouvèrent en un point tellement rapprochées du camp, qu'un officier, par désœuvrement, et sans autre but que de satisfaire sa curiosité, s'avisa d'y monter pour jeter un coup d'œil sur le pays d'alentour. Quel fut son étonnement d'apercevoir toute l'infanterie impériale en ordre de bataille, couchée ventre à terre, et la cavalerie par derrière pour la soutenir! Il donna aussitôt l'alarme, et le combat ne tarda pas à s'engager. Les Impériaux n'eurent qu'à monter sur la digue pour mettre sous leur feu l'armée combinée, qui n'était point formée en bataille. Bientôt ils la franchirent pour s'approcher davantage, mais le terrain embarrassé de haies et de buissons les empêcha d'aborder tout le front, et donna le temps aux alliés de se former peu à peu. Quand l'armée fut en ligne, l'attaque devint sans objet, et les assaillants se couvrirent de nouveau de la digue. Telle fut cette bataille de Luzara, livrée le 15 d'août, et dont chaque parti s'attribua le gain : mais la prise presque immédiate de Luzara même et de Guastalle par l'armée des deux couronnes, prouva de quel côté était l'avantage.

Guillaume, veuf depuis plusieurs années de Marie Stuart, mourut au commencement de celle-ci. On crut un instant que cet événement pourrait introduire quelque changement dans la politique des cours : mais la reine Anne, belle-sœur de Guillaume, et qui lui succéda, entra avec ardeur dans la confédération, et se piqua de remplir avec exactitude les conditions du traité signé par son prédécesseur. En conséquence, le comte de Marlborough, qui avait étudié la guerre sous Turenne, et qui par sa femme exerçait la plus grande influence sur la reine Anne, et par ses alliances sur le ministère, fut envoyé dans les Pays-Bas, avec le titre de généralissime.

Les hostilités, sans déclaration de guerre, y avaient prévenu son arrivée. Cohorn, des environs de l'Écluse, était entré dans la châtellenie de Bruges, et y avait levé des contributions, tandis qu'un autre corps de troupes hollandaises et anglaises, stationnées vers Clèves, sous le commandement du comte d'Athlone, couvrait, sur le Rhin, le siége de Kaysersworth, dirigé par le prince Walrad de Nassau-Sarbruck, général de l'empereur. L'armée française, commandée par le duc de Bourgogne, ayant sous lui le maréchal de Boufflers, s'avança de ce côté,

et poussa jusqu'à Nimègue, qu'on se flattait de réduire ; mais la retraite du comte d'Athlone sous les murs de la ville, rendit l'entreprise impossible. Ce fut sur ces entrefaites qu'arriva Marlborough avec des renforts. Le duc de Bourgogne, inférieur en nombre, ne put que se tenir sur une défensive timide, qui lui fit perdre beaucoup de terrain. Enfin, las de reculer devant un ennemi qui chaque jour lui offrait la bataille qu'il ne pouvait accepter, il retourna à Versailles. Le maréchal de Boufflers fit retraite aussitôt sur le Brabant, et vit Venloo, Ruremonde et Liége, tomber successivement au pouvoir du général anglais, qui affranchit ainsi le cours de la Meuse de la domination espagnole.

Les villes du bas Rhin, dans l'électorat de Cologne, avaient pareillement succombé sous les derniers efforts du prince de Nassau, et dans le même temps l'archiduc Joseph, roi des Romains, dirigé par le prince de Bade, assiégeait Landau, que l'art de Vauban venait de porter au rang des places fortes du premier ordre. Aussi le siége dura-t-il trois mois, et plus qu'on ne l'avait présumé. Catinat, qui commandait en Alsace, trop faible pour le traverser, fut contraint d'être tranquille spectateur de cette prise, ainsi que de celle de Haguenau. Il se retira sous le canon de Strasbourg, laissant trop apercevoir le dessein et la nécessité de s'en tenir à une défensive qui permettait à l'ennemi de troubler la jonction projetée de l'électeur de Bavière avec l'armée française.

La cour avait résolu pourtant de l'opérer ; et Villars, lieutenant général sous Catinat, et connu pour son caractère entreprenant, fut chargé de l'effectuer avec une division de l'armée. Dans ce dessein, il s'approche d'Huningue, fait relever les fortifications d'une île du Rhin, qui était en face, lesquelles avaient été démolies à la paix de Riswick, y place de l'artillerie, et à la faveur de son feu, établit un pont au delà, malgré la résistance du prince de Bade, posté de l'autre côté sous le canon de Fridelingue. Un des officiers de Villars s'emparait dans le même temps de Neubourg, à quatre lieues au-dessous d'Huningue, et faisait mine d'y construire un autre pont. Le prince en prit de l'inquiétude, et craignant d'être attaqué sur ses deux flancs, il se disposa, le 14 octobre, à gagner les montagnes auxquelles il était adossé, ce qui le laissait toujours interposé entre l'électeur et les Français. Se flattant d'achever ce changement de position avant de pouvoir être atteint, il négligea de soutenir son infanterie et sa cavalerie l'une par l'autre, et leur assigna des routes différentes. Mais la promptitude des Français à passer le Rhin trompa ses calculs. L'infanterie française escaladant les hauteurs par lesquelles se retirait l'infanterie impériale, parvint à l'atteindre, et après une légère résistance, la poussa dans la vallée, où le combat finit. Quelques Français, emportés par leur courage, se hasardèrent de l'y poursuivre ; mais reçus par le gros des ennemis, ils furent mis en fuite à leur tour, et communiquèrent un tel effroi aux troupes victorieuses, qu'elles rétrogradèrent avec un désordre dont heureusement l'ennemi ne put s'apercevoir, et que Villars eut bien de la peine à arrêter.

La véritable bataille eut lieu dans la plaine, entre les deux corps de cavalerie. Celle des Impériaux, déjà engagée en partie dans un défilé, où ses flancs étaient protégés d'un côté par la montagne, et de l'autre par le fort de Fridelingue, se voyant atteinte, rebroussa chemin, et trompée par une feinte retraite de la part de la cavalerie française, déboucha imprudemment dans la plaine, où elle perdit la protection du fort, qu'elle laissa derrière elle. C'était à ce moment que l'attendait la cavalerie française. Profitant de l'embarras de l'ennemi dans sa nouvelle formation sur un terrain plus étendu, elle l'attaqua avec avantage et le poursuivit même dans le défilé, sans redouter le canon du fort, qui eût tiré également sur les Impériaux et sur les Français. Les soldats saluèrent Villars en qualité de maréchal de France, sur le

champ de bataille, et le roi confirma le vœu qu'ils manifestèrent. Louis, depuis quelques mois, ne recevait que des dépêches décourageantes. Cette victoire en interrompit le cours, et fit sur lui une impression de soulagement, dont il fut bien aise de témoigner sa reconnaissance à celui qui la lui faisait éprouver. « Je « suis Français autant que roi, disait-il « au général, et ce qui ternit la gloire de « la nation m'est plus sensible que tout « autre intérêt. »

Cette victoire d'ailleurs n'eut pas immédiatement les suites qu'on s'en était promises. L'électeur, qui avait pris Ulm et Biberach, pour faciliter l'accès des Français jusqu'à lui, et qui se disposait même à faire une partie du chemin, voyant les succès de l'archiduc et l'inaction de Catinat, réfléchit sur sa position isolée au milieu de l'Empire, et commençant à trembler pour lui-même, prêta l'oreille aux propositions de l'empereur. De là son immobilité en Souabe, au moment du triomphe de Villars. Mais l'empereur s'étant rendu difficile sur les propositions de l'électeur, la négociation se rompit, et la France s'attacha le dernier par des liens plus fermes, en lui concédant, au nom de Philippe, la souveraineté des Pays-Bas espagnols. Il est probable que si cette cession eût été faite plus tôt, les Hollandais, désintéressés dans les chances de la guerre, n'y eussent point pris part, non plus que l'Angleterre, et que la France, supérieure alors à Léopold, qui n'avait d'ailleurs aucune voie pour porter la guerre en Espagne et dans les colonies espagnoles, l'aurait aisément forcé à la paix. Cependant il n'était plus temps pour les Français de se hasarder, sans munitions et sans vivres, dans les passages difficiles de la forêt Noire. Le prince de Bade, en s'éloignant et en suivant le cours du Rhin, semblait y inviter Villars : mais celui-ci se défia de cette complaisance, et jugea plus prudent de regagner l'Alsace.

Louis XIV avait besoin de la victoire de Villars pour compenser le chagrin qu'il dut ressentir au même temps du désastre des flottes française et espagnole dans le port de Vigo. L'amiral Rooke et le duc d'Ormond, trompés par de fausses intelligences, s'étaient présentés devant Cadix avec une flotte de soixante-dix vaisseaux et des troupes de débarquement. Frustrés dans leurs espérances, et instruits que les galions de la Havane, envoyés par le comte de Château-Renaud, venaient d'entrer à Vigo, en Galice, ils formèrent le projet de s'en emparer. Deux mille cinq cents hommes qu'ils mirent à terre près du port, surprirent le fort qui le protégeait, et qui dès lors le foudroya. La flotte anglaise força en même temps, par la seule impulsion de ses vaisseaux, une estacade par laquelle on avait cru fermer le port; et quand elle y fut entrée, sa supériorité ne permit pas de penser à autre chose qu'à lui soustraire le plus qu'on pourrait de sa proie, soit en déchargeant les galions, soit en livrant les vaisseaux aux flammes. Il ne fut possible d'exécuter ce plan qu'en partie. Les Anglais prirent dix vaisseaux de guerre et onze galions, et on ne put en brûler ou en faire échouer que douze. Cette expédition fit éprouver à la marine des deux couronnes un dommage irréparable pendant la guerre, et assura l'empire de la mer aux Anglais.

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

SUITE

DE LA BRANCHE DES BOURBONS.

CONTINUATION DU RÈGNE DE LOUIS XIII.

FIN DE LA TABLE DU TOME CINQUIÈME.

